

**La féminisation de la langue en français et en allemand:
analyse contrastive des discours spécialisé et vernaculaire**

Thèse présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines

Institut de linguistique

Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur ès lettres

par

Daniel Elmiger

Acceptée sur proposition du jury:

Prof. Bernard Py, directeur de thèse
Prof. Marie-José Béguelin, rapporteuse
Prof. Anne-Marie Houdebine, rapporteuse
Prof. Annelore Oomen-Welke, rapporteuse

Soutenue le 17 mars 2006

Université de Neuchâtel
2006

**Faculté des lettres et
sciences humaines**

Le doyen

- Espace Louis-Agassiz 1
- CH-2000 Neuchâtel

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Monsieur Bernard Py, directeur de thèse, professeur honoraire à l'Université de Neuchâtel ; Mme Marie-José Béguelin, professeure à l'Université de Neuchâtel ; Mme Anne-Marie Houdebine, professeure à l'Université René Descartes, Paris ; Mme Ingelore Oomen-Wekle, professeure à la Pädagogische Hochschule Freiburg in Brisgau, Allemagne, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Daniel Elmiger, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 17 mars 2006



Le doyen
J.-J. Aubert

Mots clés en français: féminisation, genre, sexe, argumentation, lexique, généricité, Suisse, langue française, langue allemande, discours spécialisé, discours vernaculaire

English Keywords: nonsexist language, gender, sex, argumentation, vocabulary, generic use, Switzerland, French language, German language, specialised discourse, vernacular discourse

Résumé:

Le but principal du présent travail est une étude doublement contrastive de la "féminisation" de la langue (en anglais: *nonsexist language*, en allemand: *sprachliche Gleichbehandlung*). D'un côté, il s'agit d'une comparaison des phénomènes et discours liés à la féminisation de la langue en français et en allemand (deux langues nationales suisses); ces langues se distinguent de manière caractéristique quant à leurs systèmes linguistiques, mais aussi quant à la manière dont le débat sur la féminisation de la langue a été mené les 25 dernières années. De l'autre côté, l'analyse distingue entre un discours "spécialisé" (proféré par des spécialistes de la langue, en linguistique et en politique) et un discours "vernaculaire" (proféré par des "profanes", c'est-à-dire des personnes sans connaissances particulières en linguistique), afin de déterminer sous quelle forme la querelle à propos de la féminisation de la langue a été accueillie et réinterprétée dans le grand public.

Le travail se divise en deux grandes parties: une première partie théorique synthétise de manière contrastive les questions linguistiques liées au genre (par opposition au sexe et au *gender*), au lexique des noms communs de personne et à la généricité du genre masculin; elle comporte également un résumé des principales positions en faveur et contre la féminisation du lexique et des textes (en allemand et en français) ainsi qu'un chapitre sur les décisions politiques relatives à la féminisation de la langue dans les pays et régions francophones et germanophones.

Dans la deuxième partie, les deux modules de recherche empirique sur lesquels se base la description du discours vernaculaire sont présentés. Il s'agit d'une part d'une série de 13 entretiens qualitatifs (menés en ville de Berne et de Neuchâtel) et d'autre part d'un questionnaire quantitatif (rempli par 270 personnes francophones ou germanophones). Après une présentation de la méthodologie utilisée pour ces modules empiriques, les résultats sont détaillés selon trois axes: la féminisation du lexique (noms communs de personne servant à désigner des femmes et des hommes dans la langue; difficultés liées à certaines formes féminines (ou masculines)), la féminisation des textes (gestion de la généricité; emploi du masculin à valeur générique; emploi de formes et construction évitant le masculin à valeur générique) et l'utilisation du terme *Mademoiselle/Fräulein*.

Un chapitre de synthèse reprend l'essentiel des résultats et les met en relation avec le discours spécialisé. En plus de la bibliographie, le travail comporte, en annexe, une documentation des deux modules de recherche empirique ainsi que les résultats du questionnaire quantitatif.

Table des matières

0	Avant-propos	9
1	Introduction générale	13
1.1	A propos de la notion de discours	13
1.2	Les axes d'interprétation	15
1.2.1	Le degré de spécialisation: les spécialistes et les «profanes»	16
1.2.2	L'axe géographique: Suisse romande et Suisse alémanique.....	21
1.2.2.1	Le statut du français et de l'allemand.....	22
1.2.2.2	Les données du discours non spécialisé: Berne et Neuchâtel	22
1.2.2.3	Une particularité suisse: la diglossie en Suisse alémanique	24
1.2.3	Le domaine de la féminisation.....	26
partie I	Le discours spécialisé	29
2	La critique féministe: une contestation des normes traditionnelles	29
2.1	Introduction	29
2.1.1	L'intérêt pour le langage des femmes avant les années 1970	29
2.1.2	Le tournant des années 1970.....	33
2.2	Le contenu de la critique	34
2.2.1	Introduction.....	34
2.2.2	Les trois niveaux de la critique.....	36
3	La féminisation du lexique	39
3.1	Introduction	39
3.2	La polysémie de la notion de genre	40
3.3	Le sexe, le gender et le genre.....	43
3.3.1	Le sexe.....	43
3.3.2	Le gender.....	44
3.3.3	Le genre.....	45
3.3.3.1	Les manifestations du genre.....	47
3.3.3.2	Le genre grammatical et le genre lexical	47
3.4	L'attribution des genres en français et en allemand: considérations théoriques	48
3.4.1	L'origine des genres et le genre dans les langues indo-européennes	48
3.4.2	Le genre dans les langues indo-européennes actuelles	51
3.4.2.1	En français et en allemand	51
3.4.2.2	En anglais.....	52
3.4.3	La différence entre noms animés et noms inanimés.....	53
3.5	Les noms inanimés.....	54
3.5.1	L'existence d'un genre grammatical pour tous les noms.....	54
3.5.2	L'unicité du genre.....	54
3.5.3	La stabilité du genre.....	55
3.5.4	L'arbitraire du genre.....	55
3.5.4.1	Raisons morphologiques	56
3.5.4.2	Raisons sémantiques.....	56
3.5.4.3	Raisons phonétiques	56

3.6 Les noms animés	57
3.6.1 Les points de convergence entre noms inanimés et noms animés.....	58
3.6.2 Le domaine des noms communs de personne: observations morphologiques, sémantiques et syntaxiques	59
3.6.3 Les noms communs de personne à alternance	62
3.6.3.1 L'hétéronymie.....	62
3.6.3.2 La composition	63
3.6.3.3 Les formes épïcènes	64
3.6.3.4 La dérivation	65
3.6.3.5 La flexion	67
3.6.3.6 La féminisation du lexique: entre flexion et dérivation	68
3.6.4 Les noms de personne sans alternance	75
3.7 La féminisation du lexique	80
3.7.1 La nécessité de la féminisation	81
3.7.1.1 visibilité sociale et visibilité symbolique	81
3.7.1.2 égalité vs différenciation	82
3.7.1.3 Contre l'iconicité des désignations.....	82
3.7.1.4 Les femmes dans les positions haut placées	83
3.7.1.5 La fonction vs la personne qui remplit une fonction.....	84
3.7.1.6 Régularité du système des noms communs de personne	84
3.7.1.7 Légitimité d'une action volontariste.....	85
3.7.1.8 L'(in)attestation	86
3.7.1.9 Simplifications syntaxiques	86
3.7.2 Le comment de la féminisation.....	87
3.7.2.1 Les règles de féminisation.....	87
3.7.3 Les difficultés.....	88
 4 Le masculin générique revendiqué et contesté.....	 99
4.1 La théorie du marquage	99
4.2 Marquage et généricité	101
4.2.1 Neutre et neutralisation	102
4.2.2 Interprétation spécifique et interprétation générique.....	103
4.3 La critique du masculin à valeur générique	104
4.3.1 Contre la double fonction du masculin	104
4.3.2 Relations entre langue, société et représentation mentale.....	105
4.4 La défense du masculin générique	108
4.4.1 Absence d'un lien étroit entre langue et vie sociale	108
4.4.2 Les avantages des formes génériques.....	110
4.4.3 Les stratégies.....	111
4.5 Les alternatives au masculin générique	112
4.5.1 Les critères de classification	112
4.5.2 Les définitions légales	115
4.5.3 Les doubles formes	117
4.5.3.1 Les doubles formes intégrales	118
4.5.3.2 Les doubles formes abrégées	122
4.5.4 Les doubles formes en alternance.....	127
4.5.5 Les majuscules	128
4.5.6 Les formes neutralisant le genre	133
4.5.7 Le féminin générique.....	134
4.5.8 Les reformulations	136
4.5.9 Les nouvelles formes.....	137

5	Politique linguistique.....	145
5.1	La critique féministe: contre l'idéal d'une linguistique détachée et purement descriptive	145
5.1.1	Une linguistique qui s'émancipe	145
5.1.2	La linguistique féministe: une recherche engagée.....	149
5.2	Les guides de féminisation.....	152
5.3	Les décisions et propositions dans les différents pays et régions francophones et germanophones	154
5.3.1	Dans les pays et régions germanophones.....	154
5.3.1.1	L'Allemagne	155
5.3.1.2	L'Autriche.....	156
5.3.2	Dans les pays et régions francophones.....	157
5.3.2.1	Le Québec	157
5.3.2.2	La France.....	159
5.3.2.3	La Belgique.....	163
5.3.3	En Suisse	164
5.3.3.1	Un souci de cohérence nationale vs éclatement fédéral.....	164
5.3.3.2	En Suisse allemande.....	166
5.3.3.3	En Suisse romande	169
	partie II Le discours vernaculaire.....	173
6	Données empiriques.....	173
6.1	Introduction	173
6.2	Méthodologie	174
6.2.1	Les entretiens de groupe.....	174
6.2.1.1	Les participant-e-s	175
6.2.1.2	La passation des entretiens.....	176
6.2.1.3	Le prétest.....	176
6.2.1.4	La langue utilisée pendant les entretiens.....	177
6.2.1.5	La transcription et l'analyse des données	177
6.2.2	Le questionnaire.....	178
6.2.2.1	Critères de sélection – les variables indépendantes.....	178
6.2.2.2	Autres variables	179
6.2.2.3	Le contenu du questionnaire	180
6.2.2.4	Récolte des données	180
6.2.2.5	Analyse et présentation des données	181
6.2.2.6	Profil de conservatisme linguistique	182
7	La féminisation du lexique	185
7.1	L'évaluation des formes féminisées dans les entretiens.....	185
7.1.1	Evaluation des déclencheurs lexicaux dans les entretiens neuchâtelois	187
7.1.2	Evaluation des déclencheurs lexicaux dans les entretiens bernois	200
7.2	La nécessité de féminiser tous les noms communs de personne	212
7.3	L'évaluation des formes féminisées dans le questionnaire.....	215
7.3.1	Connaissance des formes féminines.....	215
7.3.2	Evaluation des formes féminines.....	221
7.3.3	Comparaison entre connaissance et évaluation des formes	227
7.4	La masculinisation de jardinière d'enfants et de sage-femme.....	229
7.4.1	Les entretiens	229

7.4.2	Le questionnaire.....	235
7.5	Le choix de la forme appropriée parmi plusieurs formes concurrentes	239
7.6	Professeur/Lehrerin.....	244
7.7	Résumé et comparaisons.....	246
8	La perception du masculin à valeur générique	249
8.1	Les pronoms: chacun/jeder, tous/alle	250
8.1.1	Dans les entretiens	250
8.1.2	Dans le questionnaire	258
8.2	Connaissance et évaluation des alternatives au masculin à valeur générique	261
8.2.1	Le masculin et les alternatives durant les entretiens	262
8.2.2	Connaissance des formes abrégées	279
8.2.3	Evaluation du masculin à valeur générique et des solutions alternatives	286
8.3	Le masculin générique remis en question	300
8.3.1	«La politicienne la plus connue»	301
8.3.2	«Tous les citoyens de ce pays ont les mêmes droits».....	304
8.3.3	«Toutes les infirmières de cet hôpital»	309
8.4	Cinq assertions	314
8.5	Résumé et comparaisons.....	320
9	Madame ou Mademoiselle?	325
9.1	Introduction	325
9.2	Le vocabulaire des termes d'adresse en français et en allemand.....	326
9.3	L'évolution diachronique de Mademoiselle et Fräulein	328
9.4	Les données empiriques: introduction	332
9.5	Analyse qualitative: les entretiens de groupe	332
9.5.1	Les entretiens romands	332
9.5.2	Les entretiens alémaniques	339
9.6	Analyse quantitative: le questionnaire	346
9.6.1	Le champ d'application de <i>Mademoiselle/Fräulein</i>	347
9.6.2	L'évaluation par l'extérieur de <i>Mademoiselle/Fräulein</i>	354
9.6.3	L'acceptabilité de <i>Mademoiselle/Fräulein</i>	357
9.6.4	L'utilisation <i>Mademoiselle/Fräulein</i> (en Suisse; dans l'usage personnel)	360
9.6.5	La valeur affective attachée à <i>Mademoiselle/Fräulein</i>	363
9.7	Résumé et comparaisons.....	364
9.8	Das Mädchen, die.....	367
10	Conclusions	371
11	Bibliographie	377
11.1	A propos du genre.....	377
11.2	La féminisation du français.....	380
11.3	La féminisation de l'allemand.....	388
11.4	La féminisation en anglais et dans d'autres langues	398
11.5	Guides de féminisation et décisions politiques	402
11.5.1	Guides pour le français.....	402
11.5.1.1	Québec.....	402
11.5.1.2	France	403
11.5.1.3	Belgique	403

11.5.1.4	Suisse francophone.....	404
11.5.2	Guides pour l'allemand	405
11.5.2.1	Allemagne	406
11.5.2.2	Autriche.....	407
11.5.2.3	Principauté de Liechtenstein	407
11.5.2.4	Suisse germanophone	408
11.5.3	Guides pour l'anglais.....	411
11.6	Dictionnaires, grammaires et autres outils linguistiques	411
11.7	Autres sources bibliographiques	413
12	Annexes.....	419
12.1	Entretiens de groupe: le guide d'entretien	419
12.2	Conventions de transcription	422
12.3	Participant-e-s des entretiens	424
12.4	Le questionnaire (versions française et allemande)	425
12.5	La lettre d'accompagnement.....	437
12.6	Les résultats du questionnaire	439

Dans ce travail, nous appliquons les rectifications de l'orthographe de la langue française de 1990 et la réforme de l'orthographe allemande (en vigueur depuis 1996). Dans les deux langues, nous reproduisons l'orthographe d'origine des citations et des exemples.

0 Avant-propos

La féminisation de la langue française – tout comme la *Sprachliche Gleichbehandlung* de l'allemand – est un domaine fascinant et bien plus complexe que ne le laissent penser certaines prises de position simplistes pour ou contre un langage féminisé. Mon objet d'étude se situe à la croisée de différentes disciplines – linguistique, politique, sociologie, psychologie, journalisme, etc. – et il s'agit d'un thème qui est discuté, commenté et jugé par un très grand nombre de personnes. De ce fait, la décision de ne pas limiter mon travail à une analyse théorique des aspects purement linguistiques de la féminisation de la langue s'est imposée presque naturellement, bien que j'aie ainsi pris le risque de m'approcher de plusieurs champs disciplinaires qui me sont moins familiers. Toutefois mon approche ne se veut pas véritablement interdisciplinaire, car mon point de vue sera en premier lieu celui d'un linguiste, qui s'intéresse à son objet d'étude en insistant sur les manifestations langagières – ceci parfois au dépens d'autres facteurs psychologiques, sociaux, historiques, etc., dont la prise en compte systématique aurait certainement enrichi notre analyse. Mon point de départ est ainsi l'intérêt pour le langage, et la féminisation de la langue permet de l'aborder à travers des prismes très variés: le système de la langue (pour autant qu'il se laisse décrire de manière abstraite); les usages (très diversifiés) que les sujets parlants font de leur langue; leurs opinions et représentations par rapport à un enjeu sociolinguistiques comme la féminisation de la langue; les différentes voix impliquées dans le changement linguistique – qu'il soit spontané ou dirigé – et bien d'autres aspects encore.

Dans les très nombreuses discussions que j'ai eues durant la réalisation de mon projet de recherche, j'ai pu constater que mon intérêt pour la féminisation de la langue était partagé par beaucoup de personnes. J'espère que par ce travail, je pourrai rendre une partie de ce que ces échanges m'ont apporté, en soumettant le fruit de mes recherches aux lectrices et lecteurs qui s'intéressent à leur tour à un domaine d'autant plus fascinant qu'il est à la fois d'un intérêt théorique et pratique, et qu'il permet d'étudier la question cruciale des relations complexes entre le monde symbolique du langage et le monde social dans lequel nous vivons.

Mon emploi de la féminisation

Dans leur travail, les linguistes se voient souvent confronté-e-s à la difficulté suivante: l'étude de l'objet linguistique, le langage, se fait au moyen d'une langue naturelle. Dans le présent travail, la situation se complexifie davantage par le fait que l'objet de mon étude – la «féminisation de la langue» – est un domaine controversé auquel se réfèrent des discours très hétérogènes et bien souvent antagonistes. La même langue naturelle se trouve ainsi à trois niveaux différents:

- le niveau de l'objet en question, la langue «féminisée», soit les désignations pour femmes et pour hommes;
- le niveau des différents discours se référant à la féminisation de la langue, qui s'insèrent souvent dans des débats politisés et fortement idéologisés et qui comportent généralement des marques de prise de position à travers l'usage qu'en font les auteur-e-s du champ lexical des noms communs de personne;
- le niveau de notre travail théorique qui analyse et décrit différents types de discours relatifs à la féminisation.

Ce dernier niveau – qui est celui de ma recherche – peut-il décrire les deux autres de manière objective et neutre? Si la recherche d'objectivité s'impose pour un travail de type scientifique, une neutralité absolue semble difficile à atteindre. Tout énoncé comportant des noms communs de personne peut être mesuré selon des critères d'acceptabilité variables, qui diffèrent considérablement entre les partisan-e-s et les adversaires de la féminisation.

Quelle est ma propre position dans ce débat et quels seront les principes que j'observerai dans mon travail? Mon intérêt pour la féminisation de la langue se fonde sur l'attention que je porte à l'analyse des inégalités entre les sexes que le mouvement féministe a relevées dans le langage. Or, la critique féministe ne s'est pas limitée à la description des différences, mais elle promeut également un certain nombre de formes et de structures alternatives que je soutiens personnellement. Il serait cependant faux de penser que les revendications féministes font l'unanimité et qu'elles se réalisent, au niveau des pratiques effectives, toujours de la même manière. Force est de constater qu'il n'existe pas de véritable «bon usage de la féminisation», mais plutôt une grande variation des usages.

Dans mon travail, je serai souvent amené à choisir entre des termes et des constructions qui font l'objet d'appréciations parfois diamétralement opposées. Par rapport à ma propre utilisation de la langue française, j'ai adopté les principes suivants:

- Au niveau du *lexique* (plus spécifiquement: au niveau des noms communs de personne), je suivrai le principe selon lequel une femme sera désignée par un nom féminin. Je me positionne ainsi clairement en faveur de la féminisation du lexique.

- Au niveau des *formes génériques*, j'éviterai le plus possible les formes masculines à valeur générique. Pour ce faire, je me servirai de différents procédés, notamment des doubles formes intégrales (*informatrices et informateurs*) et des doubles formes abrégées au moyen de traits d'union (*étudiant-e-s*). Cependant, je n'utiliserai que peu de doublons pronominaux (*toutes et tous*) et je maintiens le pronom personnel *ils* comme forme masculine à valeur générique. Par ailleurs, je pratique l'«accord par proximité» (*les nombreuses lectrices et lecteurs*; cf. 4.5.9).
- Le terme «*homme*» ne sera utilisé que pour désigner des personnes de sexe masculin et non pas pour faire référence à l'être humain en général (en allemand: *Mensch*).

Remerciements

Mes remerciements vont à toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu tout au long de mon travail, et en particulier à

mon directeur de thèse, Bernard Py (Université de Neuchâtel), pour son encadrement et son encouragement, ainsi que les membres du jury, Marie-José Béguelin (Université de Neuchâtel), Anne-Marie Houdebine (Université René Descartes – Paris V) et Ingelore Oomen-Welke (Université des sciences de l'éducation, Freiburg i. Br.), pour leurs suggestions et commentaires précieux;

Jean-Philippe Antonietti, Céline Bourquin, Sarah-Jane Conrad, Virginie Conti, Gilles Corminboeuf, Sylvie Durrer, François Grosjean, Thérèse Jeanneret, Alain Kamber, Isabel Kamber, Sabine Kuster, Alessandra Marzi, Marinette Matthey, Marie-Louise Moreau, Thérèse Moreau, Jean-François de Pietro, Isabelle Racine, Claude Sandoz, Kathie Schroll, Sandra Schwab, Esther Wagnières, Karin Wetschanow, Sophie Willemin, Ruth Wodak, Eva Lia Wyss ainsi que toutes les déléguées des bureaux de l'égalité cantonaux, pour leur aide, leurs conseils et leurs réponses;

mes collègues de l'Institut de linguistique et de l'Institut de langue et littérature allemandes de l'Université de Neuchâtel, de l'IRDP ainsi que de l'Institut de linguistique de l'Université de Vienne, pour leurs discussions, leur compagnie et leurs idées;

Alexandre Duchêne, pour son soutien personnel durant toute la durée du projet;

Vincent Eigeldinger, pour sa relecture attentive du manuscrit;

mes informatrices et informateurs, sans qui mon travail n'aurait pas pu prendre forme;

ma famille et mes ami-e-s (spécialement le KGB), sur qui j'ai pu compter pendant les moments difficiles et avec qui j'ai passé des moments inoubliables;

celui qui m'a empêché de rédiger la première page de mon travail ainsi que celui qui m'a accompagné pendant la rédaction de toutes les autres, sauf la dernière.

Neuchâtel, le 1^{er} février 2006

1 Introduction générale

Dans ce travail, nous nous intéresserons au débat relatif à la féminisation de la langue – tel qu’il a lieu entre spécialistes et tel qu’il est repris par le grand public – et non pas aux effets qu’ont provoqués les discours sur la féminisation au niveau des usages. Il serait certainement utile de mieux connaître l’étendue des changements linguistiques qui en découlent tant aux niveaux scientifique et politique que dans les médias et dans des interactions quotidiennes. Nous donnerons partout où c’est possible des exemples d’usages traditionnels ou nouveaux et nous ferons référence aux travaux qui ont étudié l’adoption de certains phénomènes particuliers; cependant, il ne nous est pas possible d’évaluer l’ampleur des changements qu’a entraînés le débat sur la féminisation aussi bien en français qu’en allemand. Dans les deux langues étudiées, il s’agit par ailleurs d’un champ de recherche passionnant et encore largement inexploré.

Dans le cadre de notre étude, nous nous donnerons comme tâche d’observer sous quelle forme apparaît la féminisation de la langue dans des discours très divers, que nous réduisons dans notre travail à deux catégories, quelque peu artificielles: le *discours spécialisé* et le *discours vernaculaire*. Dans un premier temps, nous développerons le concept de *discours* sur lequel nous nous appuierons dans ce travail (1.1); nous expliciterons ensuite les axes d’interprétation qui traversent l’ensemble de notre recherche (1.2). Ce chapitre introductif se clôt sur une délimitation de la notion de féminisation, qui est le véritable objet du présent travail (1.3).

1.1 A propos de la notion de discours

La notion de *discours* compte parmi les plus diversifiées en sciences humaines. De nombreuses disciplines y ont recours (linguistique, rhétorique, psychologie, psychologie sociale, psychanalyse, etc.), en lui conférant un statut épistémologique très variable. L’étude *du* ou *des* discours peut se faire à travers différentes entrées (formelle, interactionnelle, pragmatique, littéraire, etc.), en tenant compte de critères variés selon les approches théoriques et pratiques.

Dans le cadre du présent travail, nous nous basons sur une acception large du discours, qui s’appuie sur la cohérence thématique. D’après Jung et Wengeler (1999), nous définissons le discours comme «l’ensemble des énonciations à propos d’un même thème», tout en précisant (en vue du travail scientifique que nous entreprenons) que ces énonciations «doivent être rendues accessibles pour la recherche dans des corpus de textes réunis de manière réfléchie».¹

¹ En allemand: «Menge aller Äußerungen zu einem gleichen Thema», die «für die Forschung in reflektiert zusammengestellten Textkorpora zugänglich zu machen sind.» Jung et Wengeler (1999: 143).

Ainsi, les points centraux de cette définition sont d'une part l'homogénéité qui découle de la cohérence thématique, d'autre part le choix raisonné des matériaux sur lesquels porte l'analyse proprement dite.

Diversité des matériaux et critères de choix

Si l'on ne tient compte que du critère de la cohérence thématique, il se pose le problème du choix parmi la très grande quantité d'énoncés potentiellement utilisables en vue de la constitution d'un corpus. En effet, ces énoncés se différencient par de nombreux critères. Nous en mentionnons ici quelques-uns:

Il peut s'agir d'énoncés tant **oraux** qu'**écrits**; il va de soi que les manifestations orales ne peuvent en principe être utilisées que si elles sont recueillies dans des conditions permettant un enregistrement (avec l'acquiescement des locutrices et locuteurs) et la transcription des données; pour ce qui est des données écrites, elles doivent être publiquement accessibles – ou, en ce qui concerne celles recueillies pour cette recherche, rendues publiques dans le présent travail.

Les énonciations peuvent considérablement varier quant à leur **longueur** (d'une brève remarque jusqu'à des travaux scientifiques de grande envergure) et quant à leur degré de **spontanéité**, de **contrôle** et aussi d'**élaboration**. D'un point de vue pragmatique, la **visée** (illocutoire et perlocutoire) des différents énoncés peut être très variable: visée descriptive, polémique, incitative, règlementaire, régulative, etc. La même diversité se trouve au niveau des genres textuels et des types d'interaction à l'oral: étude scientifique, article de journal, directive juridique, etc.; interaction polémique, discussion à bâtons rompus, etc.

Les domaines impliqués dans les questions de féminisation sont très variés: la recherche scientifique, la politique, le journalisme ou la littérature; des groupes d'intérêt (sociaux, linguistiques et politiques) et des individus intéressés par la question. Au niveau des textes scientifiques, **différentes disciplines** s'intéressent à la féminisation: la linguistique (linguistique générale, sociolinguistique, pragmatique, psycholinguistique, etc.), la pédagogie, la psychologie, la sémiologie, etc.

Les avis proférés peuvent être l'expression d'un avis privé (n'engageant que la personne qui l'énonce) ou avoir un caractère officiel (lorsqu'il est étayé par une institution de type scientifique ou politique).

Enfin, l'objet même sur lequel porte le discours peut être de nature diverse: il peut s'agir d'un usage (traditionnel, préconisé, utopique, officiel, réel, etc.), d'une considération théorique, d'une position idéologique, etc.

Face à cette diversité et devant l'obligation de justifier la sélection de textes et de d'énoncés oraux constituant l'objet de notre étude, nous opérons les choix suivants: premièrement, nous distinguons entre un discours spécialisé et un discours vernaculaire; les données du discours spécialisé étant surtout des données écrites, accessibles publiquement, rédigées par des personnes ayant un intérêt particulier pour la féminisation et possédant un certain savoir théorique sur la question (cf. ci-dessous, 1.2.1). Les données du discours non spécialisé ont été recueillies dans le cadre de cette recherche; il s'agit de données qualitatives (une série d'entretiens semi-directifs) et quantitatives (une enquête par questionnaire). Les personnes retenues pour ces deux modules empiriques ont été amenées à nous donner un avis personnel sur la féminisation: en effet, nous les avons consultées afin d'étudier quel savoir – et quelles évaluations – sont à l'œuvre auprès du grand public, qui est constitué en majeure partie de «profanes»² (cf. 1.2.2 et 6.1).

Deuxièmement, nous nous concentrons sur des données portant sur les langues allemande et française. Ponctuellement, nous faisons également référence à la discussion sur l'anglais, puisqu'elle est pionnière à plus d'un égard. Pour l'étude des discours non spécialisés, nous nous sommes concentré sur des informatrices et informateurs habitant dans deux villes suisses: Berne et Neuchâtel (cf. 1.2.2).

Troisièmement, parmi l'ensemble des objets potentiels, nous avons établi une liste de phénomènes comparables entre l'allemand et le français, qui seront traités de manière prioritaire (cf. 1.2.3).

1.2 Les axes d'interprétation

L'organisation de ce travail s'oriente selon trois lignes de force, qui se conditionnent – en tout cas partiellement – mutuellement:

- *le degré de spécialisation*: le discours de personnes ayant un intérêt ciblé pour la féminisation (discours spécialisé) sera comparé à celui de personnes qui s'expriment en tant que «profanes» (discours vernaculaire) (1.2.1).

² Cf. «Linguistique des profanes», traduction proposée par Osthus (2003) pour «Laienlinguistik» d'Antos (1996), qui s'intéresse aux discours métalinguistiques de divers publics non spécialisés en linguistique. Cf. aussi la notion de *gloses épilinguistiques* (Culioli 1991), qui sont – sous forme de jugements intuitifs – l'expression d'activités métalinguistiques non conscientes des sujets parlants, verbalisées notamment à travers les jugements d'acceptabilité.

- *l'axe géographique: la Suisse romande et la Suisse alémanique*: les discours sur la féminisation seront étudiés à propos de données portant sur le français et l'allemand. Alors que, pour l'étude du discours spécialisé, l'origine géographique des données n'est pas primordiale (contrairement à leur appartenance linguistique), les données empiriques servant à décrire le discours vernaculaire proviennent d'un espace géographique bien circonscrit: Neuchâtel (en Suisse romande) et Berne (en Suisse alémanique) (1.2.2).
- *les domaines de la féminisation*: afin de pouvoir comparer des domaines qui se manifestent de manière similaire tant en français qu'en allemand, nous étudierons prioritairement les points suivants: la féminisation des mots, la féminisation des textes et l'utilisation des termes d'adresses *Fräulein* et *Mademoiselle* (1.2.3).

Chacun de ces trois points appelle un certain nombre de remarques et d'explications.

1.2.1 Le degré de spécialisation: les spécialistes et les «profanes»

Dans le domaine de la féminisation de la langue, de très nombreuses voix se font entendre. Nous partons du principe qu'un mouvement initial de revendication féministe a provoqué un grand nombre de réactions, en créant ainsi un débat où il est parfois difficile de garder une certaine neutralité. Cette querelle – menée à des échelons divers, dans des médias de diffusion variable – n'est pas restée confinée aux circuits de discussion et de diffusion avertis, mais est devenue un débat public, mené notamment dans les médias de grande diffusion (journaux, télévision, radio, etc.). De par les questions sociales, politiques et linguistiques qu'il soulève – mais également à travers la visibilité immédiate que procurent le lexique et les textes féminisés –, le débat sur la féminisation est devenu l'une des questions (socio)linguistiques les plus discutées en dehors des cercles spécialisés, à l'instar de domaines tels que l'orthographe et sa réforme ou la question des anglicismes et de l'influence de l'anglais sur d'autres langues comme le français ou l'allemand.

Notre but premier n'est pas de faire le détail des questions linguistiques et politiques sur la féminisation – ni d'ailleurs de retracer sa genèse et son histoire: ce travail a été entamé par d'autres,³ même s'il reste encore beaucoup à faire. Nous nous proposons plutôt d'observer sous quelle forme le discours averti, «spécialisé» a été accueilli dans le discours vernaculaire, à savoir par des personnes *a priori* «non spécialisées» et quelles sont les transformations qu'il a subies en passant du domaine spécialisé au domaine public: y a-t-il émergence d'autres formes explicatives ou argumentatives, révélatrices des représentations sociales sous-tendant le cadre conceptuel dans lequel s'insère le débat? Quelle est la conception de la langue et du langage dont se servent les intervenant-e-s aux différents échelons de la discussion? Quelle

³ Cf. p. ex. Samel (2000) et Klann-Delius (2005) pour l'allemand; Baudino (2001) et Mathieu (2002) pour le français.

importance est attachée à la présence des femmes et des hommes dans le langage, que ce soit dans son système ou au niveau de l'énonciation concrète, lieu de matérialisation des concepts mentaux?

La conception d'une filiation directe et unilatérale entre un débat spécialisé et sa reprise dans le discours vernaculaire est quelque peu simplifiée. Dès le début, les revendications féministes se voulaient engagées et engageantes, impliquant le plus possible les locutrices et locuteurs de la langue, les invitant à réfléchir sur leur usage personnel et les incitant à le modifier là où l'analyse soulevait des inégalités jugées intolérables. Pour Pusch (1985), les *Laiinnen* («femmes profanes») font partie intégrante du mouvement féministe, qu'elle représente en tant que linguiste. Ainsi témoigne le titre de son article *Laiinnen, Linguistinnen, Literatinnen – die drei «L» der internationalen feministischen Sprachkritik* (Pusch 1986). Les échanges entre spécialistes en la matière d'une part et la «base» intéressée et engagée d'autre part ont donc été fréquents – et ils semblent primordiaux pour un mouvement qui cherche à modifier le système de la langue ainsi que les usages au travers d'une action linguistique volontariste. Cela étant, dans notre recherche, nous nous intéressons surtout aux représentations de personnes non spécialistes sans présupposés positifs (ou négatifs) préalables, afin de déterminer les traces des débats spécialisés dans les représentations sociales quotidiennes.

Dans la suite de ce travail, la distinction entre un *discours spécialisé* et un *discours vernaculaire* servira de grille d'interprétation de nos données. Voici une esquisse définitoire de ces deux formes de discours:

Le discours spécialisé

En reprenant la définition du discours de Jung et Wengeler, nous définissons le discours spécialisé comme l'ensemble des énonciations à propos d'un même thème (dans notre cas: la féminisation), proférées dans un cadre public et étayées par un savoir (méta)linguistique – dont l'étendue reste cependant souvent inconnue. Cette définition minimale peut être complétée par un certain nombre de traits qui nous semblent caractéristiques pour le discours spécialisé, sans qu'ils soient réalisés dans tous les cas.

En général, le discours spécialisé est proféré par des personnes ayant un intérêt professionnel (et souvent aussi un engagement personnel) pour des questions en lien avec l'égalité des sexes dans le langage. Les domaines auxquels nous nous intéresserons prioritairement sont la linguistique, la politique et le droit; d'autres y sont impliqués, comme le journalisme et les mé-

tiers de l'écriture (cf. Henry 1999), la psychologie, la sociologie, les sciences de l'éducation, la théologie (Valentin & Schmidt 2000), etc.

Le discours spécialisé porte une vision «professionnelle» sur son objet d'étude, la langue; l'analyse de la problématique est décontextualisée et se fait en connaissance des rapports idéologiques sous-tendant le débat autour de la féminisation. Souvent, l'intérêt (professionnel) pour la représentation des femmes et des hommes dans le texte va de pair avec une certaine motivation personnelle pour les enjeux sociaux de l'égalité entre les sexes.

Cependant, il s'agit de souligner que nous rassemblons dans les premiers chapitres de notre travail (2-4) des textes très hétérogènes émanant du discours spécialisé. Notamment en ce qui concerne le domaine de la linguistique, nous distinguons entre des études à visée théorique (au sujet de phénomènes linguistiques comme le genre, les relations d'accord, etc.) et des travaux ayant une visée sociale, engagée, qui prennent position dans le débat à propos de la féminisation de la langue. Ainsi, nous regroupons dans la catégorie *discours spécialisé* d'une part des textes purement descriptifs et scientifiques, d'autre part des travaux «prescriptifs» (mais souvent tout aussi scientifiques).

Dans leurs prises de position, les spécialistes se servent d'un métalangage linguistique (et politique, journalistique, etc.) plus ou moins élaboré, qui a souvent été acquis par des filières de transmission de savoir traditionnelles (universités et autres institutions pédagogiques, formation complémentaire, lecture de textes spécialisés, etc.).⁴ Ses ressources argumentatives et idéologiques font référence à des pré-textes, des cadres de références linguistiques, politiques ou juridiques, des méthodes de travail scientifique, etc.

La diffusion du discours spécialisé se fait de manière publique et plus ou moins accessible (textes imprimés, enregistrements audiovisuels, sites internet, etc.). Les circuits de diffusion sont généralement d'un intérêt restreint pour des non spécialistes (revues et livres spécialisés, textes législatifs et administratifs, etc.).

Le discours vernaculaire

Par contraste avec le discours spécialisé, nous définissons le discours non spécialisé comme l'ensemble des énonciations à propos d'un thème, réalisées dans un cadre privé et sans savoir (méta)linguistique élaboré. Les caractéristiques suivantes peuvent compléter cette description sommaire.

⁴ On peut s'attendre à ce que les spécialistes aient un minimum de savoir spécialisé et, si possible, fondé linguistiquement. Or il est souvent impossible de déterminer de quelle nature sont les connaissances linguistiques sur lesquelles se basent certain-e-s spécialistes ni comment elles ont été acquises.

Le discours non spécialisé provient de personnes «profanes» sans intérêt professionnel pour la féminisation, mais qui s'expriment en réaction à d'autres types de discours (p. ex. discours médiatique) ou suite à une confrontation avec des mots ou textes féminisés. Le discours non spécialisé est plutôt personnel et spontané: les énoncés sont à l'ordinaire fortement contextualisés. L'implication personnelle et affective peut être grande lors de réactions spontanées, sans qu'elle soit réellement le déclencheur initial lors de la prise de position.

Du point de vue de la construction de l'objet thématisé, le discours non spécialisé ne se sert pas de connaissances métalinguistiques particulières, mais d'un savoir linguistique moins élaboré, qui se fonde entre autres sur des connaissances acquises à l'école, sur le «bon sens» ou l'intuition. Les représentations sur les inégalités sociales et linguistiques sont généralement moins élaborées que dans le discours spécialisé.

Le discours non spécialisé est privé – et donc d'un accès plutôt difficile (s'il n'est pas recueilli par un dispositif de recherche particulier, comme c'est le cas ici). Il contient peu ou pas de métalangage spécialisé et les renvois à des cadres de références théoriques sont moins fréquents et moins structurés.

La distinction que nous établissons entre un discours spécialisé (et plutôt relevant du domaine public) et un discours vernaculaire (et plutôt relevant du domaine privé) n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes théoriques et épistémologiques. Ainsi, il semble difficile d'établir avec précision des catégories mutuellement exclusives. En plus, le caractère spontané et plutôt occasionnel du discours vernaculaire rend difficile sa prise en compte dans une recherche qui doit détailler et justifier les données sur lesquelles elle s'appuie. Nous proposons donc que les discours spécialisé et non spécialisé, tels que nous les avons caractérisés ci-dessus, doivent être considérés comme des catégories prototypiques (Kleiber 1990) – plutôt que comme des catégories définissables à l'aide de conditions nécessaires et suffisantes – ou alors comme des pôles d'un continuum aux différences graduelles.

Les considérations suivantes témoignent de la complexité du problème: premièrement, le terme «spécialisé» suggère que l'on ne peut l'appliquer qu'à des personnes qui sont *légitimées* (par un titre, une formation ou une autorité quelconque) à se prononcer en tant qu'expert-e. Or, si un savoir linguistique et métalinguistique peut être objectivé et explicité, toute usagère et tout usager a une compétence personnelle qui lui confère un statut de *spécialiste* dans sa langue.

Ensuite, certains genres textuels (par exemple les textes journalistiques) et de manière générale les travaux de *vulgarisation* du savoir et des discours sur la féminisation ont un statut quelque peu hybride. En effet, le cadre énonciatif peut varier selon les genres textuels (ainsi, dans un journal: articles, commentaires, billets, etc.) et les textes sont rédigés par des personnes ayant des connaissances linguistiques très variées.

Finalement, la féminisation de la langue est un objet souvent débattu au travers de lettres à l'éditeur ou de lettres ouvertes. Le statut de certaines publications (périodiques, journaux, etc.) et des personnes donnant leur avis ne permet pas toujours une distinction aisée entre discours spécialisé et discours vernaculaire. Parfois, des spécialistes s'expriment dans des publications d'orientation non spécialisée (et parfois inversement). Par ailleurs, une même personne peut tantôt être et agir en tant que spécialiste et tantôt réagir en tant que «non spécialiste»: il semble improbable que le degré de conceptualisation et de décontextualisation soit identique dans tous les contextes.

Constitution des corpus

Nous n'avons ni la prétention ni la possibilité de donner une description exhaustive des discours spécialisé et vernaculaire. Quant au choix de nos sources, nous avons décidé de tenir compte des options suivantes:

Dans l'étude du *discours spécialisé* (surtout en ce qui concerne le discours linguistique), nous avons essayé de rassembler le plus possible de publications spécialisées,⁵ sans tenir compte de l'origine des textes et de leurs auteur-e-s. En effet, le discours spécialisé linguistique devrait se caractériser par une certaine «universalité» de son contenu et de sa validité. En plus, la mobilité des chercheur-e-s (ainsi que de leurs écrits) rendrait plutôt délicat l'essai de distinguer entre les «textes suisses» et les autres. Certains travaux ont une portée plutôt régionale (p. ex. de par le choix de leurs données); dans ce cas-là, nous avons privilégié ceux qui traitent du contexte suisse (ainsi que ceux qui permettent un éclairage particulier d'un point de vue contrastif). Le cas échéant, l'indication de l'origine précise d'un texte, d'un-e auteur-e ou d'un débat permettra de mieux tenir compte de sa portée géographique.

Par contre, en ce qui concerne le *discours politique et juridique* se rapportant à des structures politiques de type étatique, régional, etc., nous nous concentrerons essentiellement sur des données suisses, en faisant référence, là où cela est utile, aux développements dans d'autres pays et régions germanophones et francophones.

⁵ La bibliographie détaille une partie des travaux que nous avons consultés pour cette recherche; nous avons décidé de ne retenir que ceux qui nous paraissent les plus significatifs.

Si le corpus constituant le discours spécialisé est ainsi ouvert (tant au niveau du nombre des textes qu'à celui de son accessibilité publique), nous avons décidé d'établir, pour la description du *discours vernaculaire*, un corpus qui tienne au mieux compte des questions soulevées par notre étude. Notre corpus se compose de deux séries de récoltes de données:

- D'une part, treize entretiens menés à Neuchâtel et à Berne (avec un nombre total de 46 participant-e-s) nous ont permis de recueillir de nombreuses observations de type qualitatif (pour le détail, cf. 6.1).
- D'autre part, une enquête par questionnaire (270 questionnaires valables retenus pour le dépouillement, récoltés à Neuchâtel et à Berne) nous a permis de disposer de données complémentaires de type quantitatif (pour le détail, cf. 6.1).

Dans les deux cas, nous avons essayé d'écarter le plus possible des informatrices et informateurs trop spécialisé-e-s en matière de féminisation de la langue – sans pourtant exclure toute personne ayant un certain intérêt pour la question. En ce qui concerne les entretiens qualitatifs, nous avons décidé de ne pas retenir des personnes qui ont, de par leur formation, acquis des notions linguistiques élaborées (personnes ayant fait des études de langue, enseignant-e-s de langue, journalistes, etc.). En vue d'un certain contrôle de la variable «niveau socio-éducatif», nous n'avons pris en considération, pour le questionnaire, que des personnes sans diplôme de maturité (baccalauréat) – ce qui implique en général que la personne n'a pas suivi de formation supérieure de type universitaire. Cela dit, nous n'avons guère pu contrôler davantage le niveau de leurs connaissances (méta)linguistiques, qui peuvent varier considérablement d'un individu à l'autre et qui sont acquises par des biais très variés (cursus scolaire, lectures personnelles, formation continue, etc.).

1.2.2 L'axe géographique: Suisse romande et Suisse alémanique

La comparaison que nous entreprenons dans cette étude porte sur l'allemand et le français, deux langues nationales suisses.⁶ Dans les deux cas, il s'agit d'une grande langue de culture européenne appartenant à des familles de langues différentes, les langues germaniques et les langues romanes. En tant que langues indo-européennes, elles présentent un certain nombre de points communs pertinents dans notre domaine. Ainsi, le fonctionnement de base de l'affixation (domaines de la flexion et de la dérivation) est similaire dans les deux langues, ce qui permet une comparaison du fonctionnement morphologique des noms communs de personne. Cependant, au niveau de la réalisation de surface de l'affixation, les deux langues font preuve de différences considérables. Selon notre hypothèse de travail, les lignes de force en œuvre

⁶ Les deux autres langues nationales sont l'italien et le romanche. Nous n'en tiendrons compte que ponctuellement. Pour l'italien, cf. Sabatini (1985, 1987), Burr (1997, 2003), Marcato (1998); pour la Suisse italienne, cf. Cancellaria federale (1991a, 1991b) et Cleis (2000); pour le romanche, cf. Dazzi Gross & Caduff (2000).

dans la féminisation de la langue ne seront pas identiques pour les deux langues: les discours «pour» et «contre» la féminisation sont issus de traditions différentes et sont évidemment tributaires des structures des langues en question. Plutôt que de décrire chaque langue séparément, nous espérons, par la mise en contraste, dégager et illustrer un certain nombre de postulats et de positions de base normalement peu explicités.

Etant donné que la discussion sur la féminisation de la langue a été influencée, dès le début, par la critique féministe anglophone – qui a, dans ce domaine, plusieurs années d’avance par rapport aux voix françaises et allemandes –, il sera de mise de tenir compte de l’anglais aussi, afin de mieux spécifier l’apport respectif des discours spécialisés français et allemand par rapport à l’ensemble de la controverse au sujet de la féminisation.

1.2.2.1 Le statut du français et de l’allemand

Ni le français ni l’allemand ne sont des langues monocentriques (cf. Kloss 1978, Clyne 1984, Ammon 1995). L’allemand est langue officielle dans quatre pays constituant le centre de l’espace germanophone (formé par l’Allemagne, l’Autriche, la Principauté du Liechtenstein et la Suisse allemande); il se parle aussi dans d’autres communautés de taille variable (p. ex. la communautés germanophones de Belgique ou le Tyrol du Sud en Italie). Historiquement, le rayonnement de la culture germanophone s’est fait à partir de plusieurs centres, ce qui a permis aux variantes locales et régionales de maintenir une certaine autonomie.⁷

De son côté, le français est langue officielle dans plusieurs pays et régions européennes (France, Belgique, Suisse romande, etc.) et non européennes (plusieurs pays en Afrique, au Québec, etc.). Malgré le rayonnement culturel de la France, centre incontesté de la francophonie, les régions périphériques de la francophonie, souvent en contact avec d’autres langues, connaissent une évolution partiellement autonome. Tant en français qu’en allemand, la variation qui est liée au caractère pluricentrique ne doit pas être sous-estimée. Il est évident que nous ne pourrions pas tenir compte de tous les phénomènes variationnels qui en découlent et qu’il sera nécessaire de limiter notre attention à un contexte plus délimité, la Suisse, sans pour autant perdre en vue les ensembles de référence dans lesquels s’inscrivent nos données suisses.

1.2.2.2 Les données du discours non spécialisé: Berne et Neuchâtel

Quant au discours non spécialisé, nous avons décidé de recueillir des données provenant de deux villes suisses: Neuchâtel et Berne (cf. carte ci-dessous).

⁷ Cf Ammon et al. (2004); Ebner (1980) pour l’Autriche et Meyer (1989) pour la Suisse.

Carte: les cantons suisses (source: Office fédéral de la statistique)



© BFS, Thema Kart, Neuenburg 2000 / OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2000

Tableau: population de Berne et de Neuchâtel (cantons et villes)

	Berne		Neuchâtel	
	canton	ville	canton	ville
population ⁸	944'700	122'500	165'700	31'800

Malgré la différence de taille (cf. chiffres ci-dessus), les deux villes ont plusieurs points en commun: chacune est une ville importante au niveau régional (dans les deux cas, il s'agit du chef-lieu d'un canton éponyme); à 38 km de distance l'une de l'autre, elles sont les deux proches de la frontière linguistique. Malgré un certain taux d'alloglottes, les deux villes sont clairement définies et perçues comme monolingues.⁹ Berne et Neuchâtel s'inscrivent ainsi dans des aires linguistico-culturelles différentes. A l'échelle suisse, elles font partie respectivement de la Suisse alémanique et de la Suisse romande, qui ont une taille inégale (env. 5,2 millions vs env. 1,7 millions de personnes),¹⁰ avec une offre culturelle importante et de nombreux médias locaux (télévision, radio, presse écrite).

La comparaison des données de Neuchâtel et de Berne doit se faire avec prudence, puisqu'elles doivent être interprétées plutôt à l'intérieur de l'espace francophone et germanophone. Malgré la proximité des deux villes, les influences linguistiques mutuelles sont relativement ténues. Si dans notre cas, le contact des langues est d'ordre géographique, il existe en Suisse plusieurs cas de figure où l'on est en présence d'un contact de langues institutionnalisé,

⁸ Etat: fin 2000, nombres arrondis (source: Office fédéral de la statistique).

⁹ La langue officielle du canton de Neuchâtel est le français; le canton de Berne est bilingue, contrairement à la ville de Berne, dont la langue officielle est l'allemand, avec un statut particulier pour les confédérés alloglottes travaillant dans la capitale (cf. Werlen 2000).

¹⁰ A propos de l'évolution récente des communautés linguistiques, cf. Lüdi & Werlen (2005).

où les influences d'une langue sur d'autres sont plus probables. Ceci vaut notamment pour la Confédération, qui veille à une certaine cohérence de traitement entre les quatre langues nationales¹¹ (cf. à ce propos le chapitre 5).

Il n'est pas aisé de savoir à quel degré les données neuchâteloises et bernoises sont généralisables et si elles sont représentatives pour toute la Suisse romande et pour toute la Suisse alémanique. Les résultats seraient-ils même révélateurs de tendances traversant l'ensemble de la francophonie ou de la «germanophonie»? A notre avis, toute généralisation dépassant le cadre suisse devrait se faire sous forme d'hypothèse, à vérifier avec des données supplémentaires. Le choix de notre corpus se justifie par des raisons tant épistémologiques que pratiques. La prise en compte systématique de variables supplémentaires¹² aurait sensiblement fait accroître la masse de données à générer et à analyser, et il est improbable que nous aurions pu en tirer des conclusions fortes, valables pour l'ensemble des pays et régions de langue française et allemande. Les conclusions de cette recherche doivent donc être interprétées avec beaucoup de prudence. Nous espérons que nos résultats sont dans une certaine mesure représentatifs pour le débat dans les deux langues (tel qu'il se montre dans l'analyse du discours spécialisé), mais il sera difficile de départager les influences régionales et les tendances internationales.

1.2.2.3 Une particularité suisse: la diglossie en Suisse alémanique

En Suisse romande de même qu'en Suisse alémanique, la langue parlée et écrite se caractérise par certains écarts par rapport aux variétés et aux normes d'autres pays et régions francophones et germanophones. En Suisse romande, on constate un certain nombre de régionalismes, qui sont surtout perceptibles au niveau du vocabulaire (cf. p. ex., à ce propos, le *Dictionnaire suisse romand*; Thibault 1997), mais on peut également mentionner les accents régionaux du français parlé (ainsi, on parle de *l'accent vaudois*, de *l'accent neuchâtelois*, etc.). Les patois anciennement parlés dans l'ensemble du territoire de la Suisse romande n'ont plus qu'une existence très marginale et leur usage est surtout confiné à la sphère privée (Maître 2004).

¹¹ A côté de l'allemand et du français, il s'agit de l'italien et du romanche. Lors du recensement fédéral de 2000, 471'000 personnes en Suisse (dont 266'700 en région italophone) ont indiqué l'italien comme langue principale; tandis que le romanche n'est parlé plus que par 35'100 personnes (dont 18'100 en région romanche); source: Office fédéral de la statistique). Si au niveau fédéral, l'italien est une langue officielle à part entière – à l'instar de l'allemand et du français –, le romanche ne sert de langue officielle que pour les échanges avec les romanchophones.

¹² Ces variables pourraient se concevoir selon des hypothèses à vérifier: y a-t-il une différence d'évaluation entre des régions citadines et des régions urbaines, selon le dialecte parlé, selon la proximité de la frontière linguistique ou de la frontière avec l'Allemagne et la France? etc.

En Suisse allemande, la situation linguistique est quelque peu plus complexe du fait qu'à côté de l'allemand standard (all. *Hochdeutsch*, en fr. abusivement *bon allemand*),¹³ on est confronté à l'existence des dialectes alémaniques qui sont à l'origine du phénomène de *diglossie médiale* en Suisse allemande.¹⁴ D'une manière simplifiée (pour une description plus détaillée, cf. p. ex. Schläpfer und Bickel 2000), la complémentarité entre l'allemand standard et les dialectes est liée à deux critères: d'une part, l'allemand standard s'utilise surtout à l'écrit alors que le dialecte s'utilise surtout à l'oral; d'autre part, un critère secondaire semble être le degré de formalité: dans un contexte formel (discours officiels, parlement fédéral, écoles), l'allemand standard peut être obligatoire même à l'oral, alors qu'il est pour ainsi dire exclu dans des contextes familiers ou informels. Inversément, le dialecte s'utilise parfois comme variante écrite dans des contextes privés (p. ex. lettres personnelles) ou caractérisés par la proximité avec l'oral (messages électroniques (sms), courrier (électronique) privé, etc.).¹⁵

La différence entre les dialectes alémaniques et l'allemand standard utilisé en Suisse¹⁶ est nettement plus grande que celle entre le français parlé et le français écrit, et ce à tous les niveaux de la grammaire (phonétique, morphologie, syntaxe) et du vocabulaire, ce qui fait qu'une personne ne sachant que l'allemand standard (p. ex. un-e Allemand-e ou un-e alloglotte ayant appris l'allemand standard comme langue étrangère) peut facilement avoir l'impression d'être confronté-e à une autre langue.¹⁷

Quelles sont les incidences de la diglossie médiale sur nos données? En ce qui concerne les trois domaines étudiés dans ce travail – la *féminisation du lexique*, la *féminisation des textes* et l'usage de *Fräulein/Mademoiselle* –, les ressemblances entre les variétés standard et dialectale sont suffisamment grandes pour permettre une approche par entretiens en dialecte, où, en principe, les possibilités et les difficultés en matière de féminisation sont les mêmes qu'en allemand standard.¹⁸ A notre avis, la plus grande différence n'est cependant pas à prévoir aux

¹³ Le terme *Hochdeutsch* relève d'une catégorisation géographique le long d'un axe sud-nord, descendant depuis la chaîne des Alpes jusqu'aux terrains bas de la Mer du Nord et de la Mer baltique, distinguant le *Hochdeutsch* du *Niederdeutsch*. L'expression *bon allemand* est couramment utilisé en Suisse romande pour différencier entre l'allemand (standard) appris à l'école et les dialectes alémaniques parlés en Suisse.

¹⁴ A propos de la diglossie, cf. Ferguson (1959) et Hudson (2002).

¹⁵ Cf. aussi la distinction entre les aspects médial et conceptuel de l'écrit et de l'oral (Koch & Oesterreicher 2001).

¹⁶ Cf. Hove (2002) à propos de la prononciation et Meyer (1989) pour le lexique.

¹⁷ Pour la distinction entre dialecte et langue (les dialectes alémaniques sont-ils une variante de l'allemand ou une langue à part?), cf. Ammon (1995). Nous considérons, à l'instar de Kloss et Ammon, que ces dialectes sont des variantes de l'allemand et non pas des langues à part entière, bien qu'elles puissent paraître très différentes à première vue.

¹⁸ Ce n'est cependant pas toujours le cas. Le pronom indéfini *man* («on») (allemand standard) a très souvent été critiqué en raison de l'homophonie avec le substantif *Mann*. En dialecte, la réalisation orale [mə] de ce pronom

niveaux morphologique, sémantique ou syntaxique, mais dans le fait qu'en matière de féminisation du discours, bon nombre de procédés s'appliquent prioritairement à la langue écrite – voire à un langage «officiel» – et qu'il s'agit donc de procédés que de nombreuses locutrices et locuteurs n'utiliseront pas en dialecte, mais qui peuvent cependant leur être familiers par le contact – incontournable – avec l'allemand standard.

On peut se demander si la diglossie a globalement une influence sur la manière dont les Suisses appréhendent la langue standard et si les attitudes des Alémaniques par rapport aux innovations linguistiques ou à une planification langagière s'expliquent en partie par la situation diglossique. Certain-e-s postulent que la distance entre les deux codes favorise une attitude plus pragmatique et moins identitaire, du fait que la première variante apprise, considérée par beaucoup comme leur «vraie» langue maternelle, est le dialecte, objet de nettement moins de pressions normatives explicites que l'allemand standard, souvent ressenti comme langue seconde (un outil qu'il faut s'appropriier à travers l'école et les médias), sans pourtant avoir le statut d'une véritable langue étrangère.

1.2.3 Le domaine de la féminisation

L'éventail des questions abordées par la critique féministe du langage est très large, et ses contours ne se laissent pas dessiner de manière nette (cf. chapitre 2). Aussi avons-nous décidé de limiter le champ des objets étudiés, en nous concentrant sur les trois points suivants:

- La féminisation du lexique: quelle est la nature du vocabulaire utilisé pour référer à des femmes et des hommes? Quelle est la forme et la signification des noms communs de personne? Quelles sont les raisons de leur utilisation ou de leur rejet?
- La féminisation des textes: comment le vocabulaire des noms communs de personne est-il utilisé lorsqu'il s'agit de désigner un groupe de personnes composé d'hommes et de femmes? Quels sont les problèmes de référence et de généricité soulevés par l'utilisation générique du masculin?
- L'utilisation et l'évaluation du terme d'adresse *Mademoiselle/Fräulein*.

Même si nous pensons que ces trois points sont essentiels dans le débat autour de la féminisation, nous sommes conscient que le caractère comparatif de cette recherche nous empêche d'aborder de manière détaillée de nombreux aspects qui ont une importance inégale dans les deux langues.¹⁹

rend beaucoup moins plausible la contamination avec le substantif [ma]. L'utilisation et l'évaluation de ce pronom ne fait cependant pas partie de l'objet d'étude de notre travail.

¹⁹ Ainsi, la polysémie jugée problématique de *homme* («être humain» vs «être humain mâle») n'existe pas en allemand, où deux lexèmes distincts (*Mensch* et *Mann*) permettent de distinguer les deux concepts – mais elle a un pendant sous forme d'homophonie entre *Mann* et le pronom impersonnel *man* («on»).

La notion de *féminisation de la langue*

Un autre problème terminologique concerne l'expression *féminisation (de la langue)*, dont nous nous servons comme hyperonyme pour désigner des phénomènes divers. Elle n'est pas sans soulever un problème terminologique, puisque *féminisation* s'utilise également dans d'autres domaines:

- de manière générale, *féminisation* s'utilise pour désigner l'augmentation du nombre de femmes dans une profession ou dans un milieu donné (p. ex. la féminisation du système éducatif, la féminisation de la pauvreté);
- en linguistique, *féminisation* s'utilise pour la «commutation de genre en faveur du féminin parmi les noms à initiale vocalique» en français canadien (cf. Barbaud et al. 1982);
- le terme *déféminisation* s'emploie pour désigner l'abandon de certaines désinences féminines («la décision que j'ai pris»);
- Wooldridge (1999) nomme *déféminisation* la perte de formes féminines dans les dictionnaires lors du passage à un format électronique;
- en médecine, la *féminisation testiculaire* résulte de troubles congénitaux de la fonction des gonades.

Dans notre travail, nous employons *féminisation* et *féminisation de la langue* comme hyperonyme,²⁰ en distinguant en particulier entre la *féminisation du lexique*²¹ et la *féminisation des textes*,²² en accord avec d'autres chercheuses (p. ex. Vachon-L'Heureux 1999, Larivière 2000a, Lamothe & Labrosse 1992). L'utilisation de *féminisation* nous paraît discutable surtout à cause des trois raisons suivantes: premièrement, le terme *féminisation* n'est d'usage qu'en français; en allemand, ce terme (c'est-à-dire *Feminisierung*)²³ est rare, car d'autres dénominations sont plus fréquentes, p. ex. *sprachliche Gleichstellung/Gleichbehandlung*, *nichtsexistische Sprache*, etc.²⁴ Ensuite, le terme *féminisation* n'est utilisé que pour ce que nous appelons la *féminisation du lexique*. En y intégrant la *féminisation des textes* et, dans le cadre de nos enquêtes, l'utilisation du terme d'adresse *Mademoiselle/Fräulein*, nous élargissons ainsi considérablement la signification habituelle de ce terme. Finalement, les termes *féminiser* et *féminisation* impliquent une transitivité qui n'est pas toujours justifiée: un vocabulaire ou un langage premier («masculin») est modifié afin de devenir (plus) «féminin». D'un point de vue historique, cette transitivité est certes partiellement justifiée (puisque de

²⁰ Larivière (2000b: 7) utilise «féminisation linguistique» comme terme générique.

²¹ Aussi: *féminisation des mots*, *féminisation lexicale*.

²² Aussi: *féminisation du discours*.

²³ Le terme *Feminisierung* s'utilise sporadiquement, p. ex. en 1985: «Frauen entpatrifizieren die Sprache – Feminisierungstendenzen im heutigen Deutsch» (Pusch 1985).

²⁴ Cf. également en anglais: *non-biased speech*, *nonsexist language*, etc., où l'accent est mis sur les aspects syntaxiques, pragmatiques et énonciatifs liés à l'utilisation générique du masculin et moins sur les considérations lexicales. Nilsen (1987: 42) propose l'utilisation de *sex-fair* au lieu de *nonsexist*.

nombreux noms communs de personne n'existaient d'abord que sous une forme masculine), mais d'un point de vue diachronique, elle ne correspond pas nécessairement à un système qui se décrit comme un jeu d'alternance plutôt que comme un système où l'une des formes (habituellement la masculine) serait antérieure à l'autre.

Malgré ces réserves, nous avons décidé de maintenir le terme *féminisation (de la langue)*, qui a l'avantage de regrouper des phénomènes certes très divers du point de vue de l'analyse linguistique, mais qui se caractérisent par une certaine proximité du point de vue des discours (spécialisé et vernaculaire) que nous étudierons dans la suite de notre travail.

partie I Le discours spécialisé

2 La critique féministe: une contestation des normes traditionnelles

2.1 *Introduction*

La recherche sur le langage et la différence sexuelle a connu son véritable essor à partir des années 1970. Cela ne signifie pas que l'on ne se soit pas intéressé à cette thématique antérieurement; cependant, les travaux étaient beaucoup moins nombreux, souvent moins systématiques et ne s'étaient pas encore inscrits dans une dynamique idéologique, argumentative et engagée telle qu'elle s'est développée à partir des années 1970 dans les pays et régions anglophones, germanophones et francophones.

Il semble impossible de situer un événement ou une date précise qui auraient déclenché la critique féministe; aussi nos remarques demeurent-elles quelque peu sommaires. Nous n'avons pas l'ambition de reconstruire en détail l'histoire de la recherche sur la relation entre les femmes et le langage (2.1.1) ainsi que l'avènement de la critique féministe du langage (2.1.2), aussi important que chacun de ces points soit pour la compréhension de la féminisation de la langue en l'état actuel.

2.1.1 L'intérêt pour le langage des femmes avant les années 1970

Jusque dans les années 1970, les femmes ont été beaucoup moins nombreuses dans la recherche scientifique qu'elles ne le sont maintenant; elles sont ainsi beaucoup plus souvent objets de la description scientifique que véritables sujets de la recherche. Les analyses relatives à leur langage et à leur utilisation de la langue sont de ce fait généralement entreprises par des chercheurs hommes et non pas les femmes elles-mêmes. Une appréciation critique des premiers travaux révèle que le regard des chercheurs sur les spécificités féminines n'est souvent pas neutre: il classe ce qu'il voit d'emblée comme déviance par rapport à une norme (masculine) qui n'est pas remise en question en tant que telle: aussi l'ensemble de cette recherche a-t-elle pu être qualifiée d'«androcentriste»²⁵ par la critique féministe moderne.

²⁵ Cf. p. ex. Khaznadar (2002: 100)

Les premières observations sur les inégalités langagières entre femmes et hommes – notamment sur les différences entre la voix féminine et la voix masculine et sur la présumée loquacité des femmes – datent de l'Antiquité. Ainsi, la description de l'ethnogenèse des Sarmates par Hérodote (V^e siècle av. J.-C.) semble être le premier exemple où un changement de langue est expliqué par l'influence des femmes (les Amazones), qui auraient été plus douées que leurs partenaires à apprendre la langue de leurs conjoints, les Scythes, avec lesquels elles s'étaient mises à cohabiter (Kramer 1997: 22-23).

Dans divers textes de l'Antiquité et au Moyen-âge, il est fait mention d'autres observations à propos de différences langagières entre femmes et hommes, mais elles restent la plupart du temps anecdotiques et font apparaître en relief l'idéal d'une femme silencieuse et soumise (Kramer 1997). À partir du XVII^e siècle, la description de «langues de femmes» (*Frauensprachen*) distinctes de celles des hommes, témoigne à la fois d'une préoccupation linguistique et ethnographique. Cet intérêt s'oriente surtout vers des langues «exotiques» (cf. Samel 2000: 24 pour l'exemple des îles caraïbes); les langues européennes ne sont apparemment pas susceptibles d'entrer dans cette catégorie. On estime aujourd'hui que ces descriptions de «langues de femmes» et «langues d'hommes» (parfois même mutuellement inintelligibles) sont exagérées²⁶ (cf. Glück 1979, Kramer 1997: 24-25 et Samel 1995: 21-28). Plutôt que de postuler de véritables langues différentes, on considère aujourd'hui que certaines variantes témoignent de l'existence de *genderlectes* ou de *sexlectes* (Glück 1979), présentant un certain nombre de traits préférentiels (liés au sexe des sujets parlants) particulièrement marqués.

Les thèmes de «parlers» ou de «langues de femmes» sont repris avec l'avènement de la linguistique moderne, qui accorde davantage d'attention aux langues européennes, comme en témoignent notamment les travaux de Mauthner (1921), Jespersen (1922)²⁷ et Sapir (1949). Mauthner s'intéresse principalement aux différences conversationnelles entre femmes et hommes, en les expliquant par des différences sociales (tel le niveau d'éducation) ayant pour conséquence que les femmes ne sauraient s'exprimer de la même manière que les hommes (Samel 2000: 27s.). Jespersen met l'accent sur le vocabulaire et la syntaxe: les femmes seraient, de par leur difficulté de former des pensées complexes, incapables de formuler des phrases complètes: «bien plus souvent que les hommes, les femmes n'achèvent pas leurs phrases, simplement parce qu'elles commencent à parler sans avoir réfléchi à ce qu'elles allaient dire»

²⁶ Plusieurs des langues décrites n'existent plus aujourd'hui, de sorte que toute vérification empirique est exclue.

²⁷ Cf. le chapitre 13, «The Woman», dans *Language: Its Nature, Development, and Origin*. Le chapitre est réimprimé dans Jespersen (1990). La traduction allemande a paru en 1925 (Jespersen 1925); en français, le livre n'a été édité qu'en 1976 (Jespersen 1976).

(Jespersen 1976: 241). Par contre, les femmes seraient plus éloquentes, en raison de leur vocabulaire moins riche (mais aussi moins grossier) comparé à celui des hommes: «[l]a plus grande facilité d'élocution des femmes est liée au fait que leur vocabulaire est plus réduit et plus général que celui des hommes» (Jespersen 1976: 243); elles utiliseraient ainsi davantage d'euphémismes et moins de jurons. En résumé, le parler féminin ne constitue pas une langue à part entière, mais une variante inférieure du langage des hommes. Dans les langues modernes, les différences langagières entre les sexes ne permettent pas de postuler l'existence de langues différentes entre hommes et femmes, mais pour Jespersen, il s'agirait de deux registres dont l'un (celui parlé par les femmes) est une variante d'une valeur moindre par rapport à la norme (masculine), le décalage s'expliquant par des facteurs culturels et biologiques. Dans ce sens-là, Jespersen (comme Mauthner) est un des précurseurs de l'hypothèse du déficit en sociolinguistique.²⁸

En dialectologie, l'importance de la variable sexe a également été débattue – notamment pour déterminer quelles personnes il fallait interroger pour obtenir les meilleurs témoignages dialectaux. Les deux premiers volumes de la revue *Orbis* (Pop 1952 et 1953) intitulés *Le langage des femmes. Enquête à l'échelle mondiale* abordent entre autres la question de savoir si les femmes sont de meilleurs témoins pour le travail d'observation et de codification dialectologique. Les avis divergent: pour les uns, les meilleurs informateurs se trouvent parmi les hommes, qui auraient peu tendance à produire des innovations linguistiques. D'autres considèrent que les femmes (surtout les vieilles femmes), plus sédentaires et partant moins mobiles, seraient les locutrices idéales, gardiennes les plus fidèles des parlers locaux (cf. Baron 1986: 2). Par ailleurs, Platon avait déjà attribué aux femmes «ce rôle de conservation des formes traditionnelles, par manque d'imagination et de créativité» (Groult 1984: 28). Cet avis est également partagé par Vaugelas lorsqu'il écrit «[q]ue dans les doutes de la langue il vaut mieux pour l'ordinaire, consulter les femmes et ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien sçavans en la langue Grecque, et en la Latine» (Vaugelas 1880 [1647] vol. 2: 284).²⁹

Un troisième domaine linguistique précurseur en matière de féminisation est la linguistique historique et comparative, qui s'intéresse non pas aux différences entre les parlers masculin et féminin, mais à l'origine des genres grammaticaux (cf. chapitre 3). La question centrale est de savoir si la différence entre les genres, au moment de leur genèse, peut être attribuée à la

²⁸ Cf. Singy (1998) à propos de la pertinence des modèles du déficit, de la dominance et de la différence culturelle pour l'explication des divergences entre femmes et hommes dans le langage.

²⁹ Kramer précise que Vaugelas n'oppose pas les femmes au bas-peuple (la «lie»), mais aux savants bilingues dont la langue vernaculaire pourrait être trop influencée par le latin et le grec (Kramer 1997: 41).

différence entre les sexes. Le genre des substantifs non animés s'explique-t-il par analogie au monde animé?³⁰ Certains modèles explicatifs (surtout ceux qui se basent sur les correspondances entre le genre des substantifs et des propriétés référentielles attribuées aux sexes masculin et féminin) perdurent jusque dans la première moitié du XX^e siècle. Même avant qu'elles fassent l'objet des critiques par la linguistique féministe, ces conceptions essentialistes sont remises en question; ainsi p. ex. par Baudoin de Courtenay (1929: 231): «Diese in der Sprache zum Vorschein kommende Weltanschauung, nach welcher das männliche als etwas ursprüngliches und das weibliche als etwas abgeleitetes aufgefasst wird, verstösst gegen die logik und das gerechtigkeitsgefühl.» Il en donne une explication psychologisante: «Es lässt sich nicht leugnen, dass die existenz der genusunterscheidung in einigen sprachen die köpfe, die gehirne, die psyche der solche sprachen redenden individuen *sexualisiert* [...]» (de Courtenay 1929: 237).³¹

Dans un domaine plus proche de celui étudié dans ce travail, les recherches de Stehli (1949) sont un apport précieux pour la compréhension des facteurs déterminants en matière de féminisation du lexique. Dans son ouvrage *Die Femininbildung von Personenbezeichnungen im neuesten Französisch*, Stehli étudie les moyens permettant de désigner des femmes qui sont désormais présentes dans de nombreux domaines traditionnellement réservés aux hommes. Ce mouvement a eu lieu pendant la Première Guerre mondiale, puis massivement pendant la Deuxième Guerre mondiale. Stehli s'interroge sur la forme par laquelle le besoin de nouvelles désignations féminines se traduit dans la langue, et s'intéresse notamment aux attitudes (souvent négatives) qu'ont les locutrices et locuteurs envers certains néologismes comme *une ambassadrice*, *une attachée*, *une capitaine* ou *une chirurgienne*. Il constate «daß hier die französische Sprache in einem bewegten Entwicklungsprozeß drin steht» et il en tire la conclusion qu'à l'avenir, les éditeurs de nouveaux dictionnaires devront accorder davantage d'attention à la formation de désignations féminines (Stehli 1949: 63).

Stehli est probablement le seul chercheur qui s'est intéressé de manière empirique à la féminisation du français dans les années 1940, mais il n'est certes pas le premier à se prononcer sur l'utilisation du vocabulaire permettant de désigner les femmes (cf. p. ex. Spitzer (1924) pour

³⁰ L'idée d'une relation causale entre les catégories du genre et certaines caractéristiques masculines et féminines remonte à l'Antiquité. Leiss (1994) et Sieburg (1997: 10-16) retracent la controverse entre Roethe (qui soutient la position «sexualiste» de Grimm) et Brugmann, qui défend une conception «formaliste»). Cf. aussi le chapitre 3.

³¹ A propos de Baudoin de Courtenay, cf. également Olmsted (1983: 441).

des considérations morphologiques et sémantiques ou Dauzat (1943 et 1955) pour des aspects grammaticaux et stylistiques).

Même si elles s'articulent de manière plus ciblée à partir des années 1970, les revendications féministes en matière de linguistique existent déjà bien avant: en témoignent par exemple les revendications des Suissesses en vue de l'obtention du droit de vote sur la base de formes contenant des masculins à valeur générique de type *Tous les Suisses (ont le droit de vote)*: pourquoi les femmes seraient-elles incluses dans les formes masculines quand il s'agit de leur devoirs, et non pas quand il en va de leurs droits civiques? (cf. chapitre 5). A mentionner aussi le combat qu'ont mené certaines femmes pour obtenir le droit d'être appelées *Frau/Madame* au lieu de *Fräulein/Mademoiselle* (cf. 6.5).

2.1.2 Le tournant des années 1970

Ce que nous appelons le «tournant» des années 1970 s'explique principalement par deux facteurs, sans que l'on puisse identifier de manière exacte un événement phare qui aurait déclenché un mouvement précis (pour le début des revendications aux Etats-Unis et en Allemagne, cf. Schmid 1996). D'un côté, par l'avènement de la sociolinguistique moderne, la variable sexe est prise en compte de manière beaucoup plus systématique que préalablement:³² «In the 1970s, <sex> was established within sociolinguistic research as a social variable next to the already-existing variables of social stratum, age, nationality, ethnic affiliation, religion, class and religion.» (Wodak 1997: 8). A partir des premiers travaux de Labov (1966, 1971 et 1972), Trudgill (1972), Ervin-Tripp (1972) et Hymes (1974), les recherches visant à mesurer l'impact de la variable sexe se multiplient. En 1978 déjà, Glück plaide pour la prise en compte systématique de la différence sexuelle. Il critique le fait que la variation n'est pas considérée comme pertinente partout puisqu'elle serait considérée comme naturelle et partant immuable. Glück s'oppose également au préjugé que les femmes et les hommes parleraient de la même manière en raison de leur égalité sur le plan juridique. Son analyse est déjà très lucide:

die Vernachlässigung dieses Problems [ist] zu einem guten Teil Ausdruck ideologischer Borniertheit der herrschenden Sprachwissenschaft einem brisanten Problem gegenüber [...]. Dieser Zustand ist nicht anders zu interpretieren als ein – zugegebenermaßen sekundärer – Detailfall der Diskriminierung der Frauen. (Glück 1978: 44).

De l'autre côté, les années 1970 voient l'avènement d'un nouveau mouvement féministe (parfois appelé «féminisme de la deuxième vague» (en angl. *2nd Wave Feminism*), par rapport

³² Certains travaux antérieurs (tels Fischer 1958, Shuy et al. 1967, Levine & Crocket 1966, cités dans Trömel-Plötz 1980) s'intéressent aux différences de phonétique articulatoire entre la parole des filles et celle des garçons (ou entre femmes et hommes).

aux premiers mouvements émancipatoires du début du XX^e siècle (cf. Humm 1995)). Ce nouveau féminisme cherche à tenir compte de manière plus précise de la place de la femme dans la société ainsi que dans la sphère privée et il dénonce les inégalités au niveau professionnel, relationnel, social, etc. Après avoir acquis l'égalité des droits civiques,³³ les femmes revendiquent une place active dans la société, en tant qu'individu – dont les expériences personnelles sont une précieuse source de connaissances –, mais aussi en tant que chercheuses et scientifiques qui induisent par leur vision féminine une remise en question des points de vue traditionnellement masculins. La recherche devient ainsi engagée et engageante puisqu'elle sert de moyen pour promouvoir certaines revendications politiques et linguistiques visant l'égalité des sexes (cf. Lakoff 1975, Key 1975).

Insérée dans un contexte politisé, la discussion linguistique s'idéologise de plus en plus à partir des années 1970. Progressivement, les débats se polarisent, opposant des voix revendicatrices et féministes d'un côté et les voix traditionalistes (et dénoncées comme «androcentriques») de l'autre. Dès lors, il devient difficile de maintenir une certaine partialité à l'intérieur de cette dialectique idéologique qui se met en place.

Les années 1970 voient l'avènement des premiers guides américains pour la rédaction non sexiste. En allemand et en français, les premiers guides suivent quelques années plus tard (cf. 5.2). Dans les deux cas, on peut déceler une certaine influence du féminisme nord-américain (cf., pour l'allemand, Trömel-Plötz 1978 et, avec du recul, 2004).

2.2 *Le contenu de la critique*

2.2.1 Introduction

En faisant l'inventaire des inégalités entre femmes et hommes dans la langue, la critique féministe a constaté des incohérences à des niveaux très divers (cf. 2.2.2); elles concernent le système de la langue et sa mise en pratique par la parole, la manière dont les structures de la langue sont codifiées (en synchronie et en diachronie) et les différences que l'on peut constater dans l'utilisation du langage par les hommes et les femmes, notamment dans les interactions orales.

La remise en question même découle d'un écart constaté entre la réalité sociale (où l'on cherche à réaliser l'égalité entre femmes et hommes) et le langage (où sont détectées de nombreu-

³³ En Suisse, il aura fallu attendre le début des années 1990 jusqu'à ce que l'égalité des droits à tous les niveaux politiques soit une réalité. Si, sur le plan fédéral, les Suissesses obtiennent le droit de vote en 1971, les inégalités au niveau cantonal se poursuivent jusqu'en 1990, lorsque le Tribunal fédéral contraint le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures à introduire le suffrage féminin au niveau cantonal.

ses inégalités). L'inégalité du traitement des femmes et des hommes dans la langue reflète-t-elle une injustice sociale? Et si oui, est-il possible de modifier l'une pour changer l'autre aussi? (cf. 2.2.3).

La critique féministe pourrait se résumer de la manière suivante: la langue – sa description et son emploi – est conforme à une vision masculine du monde; de ce fait, elle ne se prête qu'imparfaitement à rendre compte de la présence de femmes et de l'expression de leur vécu. De manière générale, les femmes ne sont pas visibles ou présentes dans la langue et dans la communication; elles sont relayées au second plan ou elles n'apparaissent pas comme individus indépendants, mais comme femmes dépendantes – d'un père ou d'un mari. Lorsqu'elles sont présentes dans le langage, les femmes sont souvent discriminées par des structures péjoratives ou sexistes.

La plupart du temps, la critique ne remet pas en question de manière fondamentale le langage et les possibilités qu'ont les femmes de s'en servir. Dans certains cas cependant, les contestataires vont jusqu'au bout et revendiquent un langage nouveau qui soit plus adapté aux besoins des femmes. Ainsi, le roman *Häutungen*³⁴ de Verena Stefan (1975), qui est vite devenu un livre culte dans les cercles féministes germanophones, est le témoignage d'une femme qui dénonce le langage traditionnel comme inadéquat pour l'expression du vécu féminin. La critique qui en découle a certes une portée beaucoup plus littéraire que linguistique, mais le pronom indéfini *frau* (à côté du *man* («on») traditionnel, homonyme de *Mann* («être humain masculin»)) que Stefan introduit dans son roman est l'un des éléments visibles (et persistants)³⁵ qui témoigne de la volonté d'outrepasser les limites d'une langue considérée comme aliénante.

En français, Louky Bersianik relève, elle aussi, les différences de traitement des sexes dans la langue. A travers son roman *L'Euguélionne*, elle thématise de manière explicite les nombreuses inégalités qu'elle a repérées dans la langue française: elle mentionne, entre autres, la femme qui perd son nom (au profit de celui du mari) (Bersianik 1976: 30-31), des mots sans équivalents au masculin, souvent péjoratifs (*bagasse*, *bas-bleu*, *baisée*, etc.) (154ss.), le sémantisme de *filles* (250), la polysémie de *homme* (224ss.), le manque de formes féminines pour certains noms de personne (*administrateur*, *agent*, *amateur*, etc.) (228), le masculin qui «l'emporte» sur le féminin (226ss.), etc. Bersianik ne se contente pas de décrire les inégalités, mais elle propose aussi des alternatives: ainsi, elle envisage la création de néologismes pour

³⁴ En français: Stefan, Verena (1977): *Mues*. Paris: Editions des femmes. Dans un autre registre, on pourrait mentionner le *Sprachkurs Feministisch* (Klaas Meilier 1992), une introduction à un allemand non sexiste.

³⁵ Cf. Storjohann (2004) à propos de l'usage de *frau* dans les médias.

désigner des femmes, sans tenir compte de la grammaire et de l'orthographe (230ss.).³⁶ A l'instar de Stefan, Bersianik mise sur la créativité féminine pour réformer la langue.

L'exemple de ces deux romans, qui développent par des moyens littéraires certains problèmes que soulèvent l'appropriation et l'utilisation du langage par les femmes, illustre bien la diversité des voix impliquées dans le débat sur la féminisation de la langue. Tant *Häutungen* que *L'Euguélionne* ont paru avant les premiers guides de féminisation allemands et français, mais les deux romans ont contribué, chacun à leur manière, à une conscientisation du public au sujet des inégalités véhiculées par le langage.

2.2.2 Les trois niveaux de la critique

La diversité du discours féministe ne s'observe pas seulement dans la pluralité des voix et des approches (scientifique, littéraire, journalistique, etc.), mais se retrouve aussi dans les différents niveaux du langage qui sont observés et critiqués.³⁷ Nous distinguons ici entre trois niveaux de critique:

- 1) le niveau du système de la langue et de sa mise en pratique dans la parole: l'objet de la critique est le système de la langue, son fonctionnement, ses régularités et asymétries. Cela concerne également les ressources pragmatiques et stylistiques mises en œuvre dans l'utilisation des ressources linguistiques, collectivement ou par des individus.
- 2) le niveau de la description du système: comment et par qui est codifié le langage (p. ex. dans les dictionnaires, les grammaires, les manuels scolaires)? Quels sont les principes épistémologiques et méthodologiques de la description linguistique du langage? Ces descriptions sont-elles empreintes d'un regard androcentrique susceptible de défavoriser la présence des femmes dans le langage?³⁸
- 3) le niveau des interactions et de la parole féminine et masculine: les femmes parlent-elles ou écrivent-elles différemment que les hommes – et si oui, ces différences sont-elles absolues ou graduelles? Quel poids la variable sexe a-t-elle à côté d'autres variables telles que l'âge, la position hiérarchique, etc.?³⁹

Le présent travail ne se concentre que sur certains aspects soulevés par le premier point, c'est-à-dire le niveau du système de la langue et de sa mise en pratique dans la parole. Mais nous renverrons, le cas échéant à certains travaux en lien avec les deux autres niveaux.

Notre découpage ne tient pas compte de la complexité inhérente à notre domaine d'étude. Il est évident, par exemple, que les deux premiers niveaux sont intimement liés, surtout dans le

³⁶ Ainsi, à côté du masculin *un peintre*, elle propose plusieurs alternatives: *une artiste-peintre*, *une peintre*, *une peignante*, *une pictorèse*, *une pittorène*, *une pingiste*, *une pingicienne*, *une pittoricienne*, *une peintureuse*, *une pigmenticienne*, *une pigmentine*.

³⁷ Cf. Hellinger (2000), Samel (2000) et Klann-Delius (2005).

³⁸ Cf. p. ex. Römer (1973) et Pusch (1984) à propos du sexisme véhiculé par les grammaires et dictionnaires, Samel (2000: 134) et Larivière (1989) à propos du traitement de la généricité du masculin dans les grammaires.

³⁹ Cf. p. ex. Cameron (1997), Wodak (1997), Schoenthal (1998), Singy (1998), Samel (2000), Bailly (2001), Stokoe & Smithson (2001), Braun (2004), Gottburgsen (2004).

cas de deux langues fortement codifiées – et empreintes d’une solide couche de prescriptivisme – comme le français et l’allemand. Dans le discours féministe, la remise en question des structures de la langue va souvent de pair avec une réévaluation de sa codification: ainsi, une forme comme *une professeur*, attestée depuis longtemps à l’oral, est-elle incompatible avec les structures du français ou interdite parce qu’elle n’a pas été enregistrée dans les dictionnaires?

Le niveau de la parole féminine et masculine est lui aussi lié aux deux autres niveaux; on peut notamment se demander si le discours féministe et «féminisant» n’a pas eu une influence sur la manière dont les femmes et les hommes se servent concrètement du langage.

Le niveau du système de la langue et de sa mise en pratique dans la parole

La critique féministe a décrit des inégalités et des discriminations dans un grand nombre de structures différentes:

Au niveau du *lexique*, la critique féministe s’intéresse en premier lieu aux *noms communs de personne féminins*, et parmi ceux-là, surtout aux noms de métier, de fonction, de grade, de titre, etc., qui définissent une femme en tant que personne sociale (cf. chapitre 3).

- Parfois un terme féminin n’existe pas ou n’est pas utilisé (cf. les masculins *le successeur*, *le médecin*; en allemand *der Flüchtling*, *der Manager*). Lorsqu’il y a une alternance entre une forme féminine et une forme masculine, il arrive que les deux formes se distinguent par une différence sémantique (soit au niveau de la dénotation soit au niveau de la connotation): ainsi, certaines désignations contiennent une connotation sexuelle (*la professionnelle*, *l’entraineuse*); dans d’autres cas, l’utilisation des formes féminine et masculine n’est pas parallèle (*la directrice* (d’une école) vs *le directeur* (d’une banque) (cf. 3.7.3).
- Parfois, l’inégalité ou la péjoration est localisée au niveau de la formation des mots (par suffixation (-*esse*, -*ine*) ou par composition (*femme médecin*)). De manière générale, la «formation» du féminin sur la base du masculin fait l’objet de critiques: cette conception d’une forme masculine «de base», à laquelle s’adjoint une forme féminine «dérivée» irait à l’encontre d’une vision égalitaire des désignations pour hommes et femmes.

Dans le système des *termes d’adresses*, une seule forme masculine (*Monsieur/Herr*) s’oppose à deux formes féminines, dont l’une est connotée du point de vue du statut marital et/ou de l’âge de la femme en question (*Madame*, *Mademoiselle/Frau*, *Fräulein*; cf. chap. 9). Cette

asymétrie a souvent été critiquée comme sexiste puisqu'elle opère une classification entre les femmes alors que celle-ci n'a pas lieu chez les hommes.⁴⁰

La *fonction générique du masculin* est souvent remise en question (cf. chapitre 4). Le masculin à valeur générique est considéré comme inapte à rendre compte de manière équitable de la présence de femmes et d'hommes au niveau de la langue. L'utilisation générique du masculin est dénoncée comme une injustice au niveau de la grammaire⁴¹: le masculin étant à la fois interprétable comme spécifique et générique, certaines femmes éprouvent de la difficulté à se sentir incluses dans une forme générique. En morphologie combinatoire, l'utilisation d'éléments masculins peut créer des asymétries: *lettres de lecteurs, Leserbriefe*.

Lorsqu'il est question de personnes des deux sexes, les femmes sont souvent:

- reléguées à la deuxième place:⁴² *Adam und Eva, Romeo et Juliette, l'homme et la femme, Vater und Mutter, les frères et sœurs*
- définies par rapport à un homme (*Herr Meier und Ehefrau, Jacques Chirac et Bernadette*) (Samel 2000: 139)
- traitées différemment au niveau discursif: *Dupond vs Mme Durand; Schiller vs die Lasker-Schüler*

La critique féministe s'en prend finalement à toute sorte de misogynie verbale ou de «langue du mépris» (Yaguello 1978: 149ss.)⁴³, où des expressions dégradantes et sexistes à propos des femmes n'ont pas d'équivalent à l'égard des hommes.

⁴⁰ Au niveau des conventions sociales, on pourrait mentionner la perte du nom «de jeune fille» chez la femme mariée.

⁴¹ La question de la généricité se pose également au niveau des figures langagières, clichés, métaphores, expressions idiomatiques, etc.: *l'homme de la rue/der Mann auf der Strasse; den großen Herrn spielen/jouer au grand seigneur*; etc. (cf. à ce propos Hufeisen 1993, Braun 1998 et Tatilon 1996).

⁴² Cependant, si le premier élément d'une énumération revêt une certaine importance symbolique, il en va de même pour le dernier élément: les deux positions sont marquées par rapport aux autres constituants.

⁴³ Cf. aussi Guiraud (1978).

3 La féminisation du lexique

3.1 Introduction

Dans ce chapitre, il est question des différents moyens dont on dispose, en français et en allemand, pour faire référence à des femmes et des hommes. Dans l'organisation de ce travail, nous ferons ainsi une différence entre les désignations (leur existence, leur forme, leur signification) (chapitre 3) et leur insertion dans le discours, afin de désigner des groupes de personnes, des référents inconnus ou non spécifiés quant à leur sexe, etc. (chapitre 4). Ce découpage peut paraître quelque peu artificiel dans la mesure où, en contexte, les aspects lexicaux ne se laissent pas détacher clairement de leurs conditions d'emploi⁴⁴. Le fait de séparer les mots de leur utilisation en contexte traduit souvent une vision réductrice du langage, qui est alors envisagé comme un système d'étiquettes, d'où sont évacués les aspects syntaxiques, énonciatifs et stylistiques de leur emploi.

La séparation organisationnelle entre d'une part le lexique et d'autre part son utilisation en contexte se justifie cependant pour plus d'une raison. D'une part, il est aisé de constater que par le terme *féminisation de la langue*, on n'a souvent désigné que les aspects morphologiques et sémantiques liés aux noms communs de personne, sans se soucier de leur emploi dans le discours. Nous reprenons donc dans l'organisation de ce travail la distinction – quelque peu artificielle – entre *féminisation du lexique* et *féminisation des textes*, en rendant attentif cependant, là où il est nécessaire, au caractère incongru d'une séparation pareille.

D'autre part, le français et l'allemand se distinguent considérablement par rapport au poids respectif de la *féminisation du lexique* et de la *féminisation des textes*; si la première déchaîne plus de passions et soulève davantage de problèmes théoriques et pratiques en français, elle est nettement moins controversée en allemand, où l'on a débattu dès le début des questions liées à la généricité des noms de personne. La distinction que nous reprenons dans l'organisation de notre étude nous permettra ainsi de mieux tenir compte des spécificités de chacune des langues étudiées.

La question de la distinction entre les aspects lexicaux et textuels de la féminisation touche particulièrement les aspects de sémantique référentielle du lexique. En reprenant la classification de Doleschal (1992), nous distinguons entre trois types d'utilisation des noms de personne: l'emploi référentiel, l'emploi générique et l'emploi attributif (cf. chapitre 4).

⁴⁴ Cf. à ce propos la philosophie du langage et en particulier Wittgenstein, qui fonde la signification d'un signe linguistique sur l'usage qu'en font les sujets parlants.

Le chapitre 3 s'intéresse aux emplois référentiels et attributifs (surtout au singulier, mais aussi au pluriel pour des groupes de personnes du même sexe). Cela concerne, en emploi référentiel, des désignations du type:

- *Madame Aubry/la rectrice/notre nouvelle professeur/cette écrivaine*

ainsi qu'en emploi attributif, des formules impliquant une coréférence du type:

- *Madame Aubry est la nouvelle rectrice/Elle devient notre nouvelle professeure/Elle est appréciée surtout en tant qu'écrivaine.*

Dans ce sens-là, la métaphore de l'étiquette n'est pas tout à fait fausse, puisque le nom est utilisé pour identifier ou caractériser des référents identifiés. Dans la suite de ce chapitre, il s'agira d'étudier dans quelle mesure il est possible d'utiliser un nom commun de personne donné pour faire référence à une femme ou un homme (emploi référentiel ou attributif) ou pour s'adresser à elle ou à lui (emploi vocatif) et en quoi les «étiquettes» féminines et masculines se distinguent d'un point de vue formel et sémantique les unes des autres. Il faudra également tenir compte de divers aspects pragmatiques des désignations: sont-elles traditionnelles ou nouvelles? sont-elles généralement admises ou sujettes à critique?, etc.

Les questions liées à l'emploi générique des noms communs de personne seront abordées au chapitre 4. Elles concernent les contextes dans lesquels un terme ne sert pas à désigner ou à caractériser une personne donnée, mais dans lesquels l'on se réfère à un groupe de personnes ou à un type de personne qui n'est pas (encore) instanciée concrètement:⁴⁵

- *Un écrivain aurait peut-être plus de facilité à exprimer cela.*
- *Je cherche un nouveau coiffeur ou une nouvelle coiffeuse.*
- *Les consommateurs ne font pas confiance aux OGM.*

3.2 La polysémie de la notion de genre

La notion de *genre* a de nombreuses acceptions et s'utilise dans différentes disciplines. En linguistique, le *genre* se réfère à différents concepts qu'il s'agira de définir dans la suite de ce chapitre. Le *genre* (grammatical et lexical) devra aussi être différencié de deux autres notions: d'une part le *sexe* (une propriété biologique; 3.3.1) et d'autre part le *gender* (une construction socioculturelle; 3.3.2).

Même si la féminisation de la langue ne concerne que les noms communs de personne, il semble utile de tenir compte, dans une description initiale du fonctionnement du genre, de l'ensemble des substantifs. D'une part, cela permettra de mieux montrer la spécificité des noms

⁴⁵ A propos de la distinction entre spécifique et non spécifique, cf. Oomen (1977) et Granzow-Emden (2002).

communs de personne (par rapport aux autres noms), et d'autre part, il s'avèrera que la frontière entre «personnes» et «non-personnes» n'est pas très facile à tracer. Dans l'histoire de la linguistique, les rapprochements entre genre et sexe sont nombreux; nous nous contentons de résumer ici plusieurs points, dont certains seront repris dans la suite du chapitre.

- D'un point de vue diachronique, plusieurs grammairiens ont essayé d'expliquer *la genèse* des genres par les différences entre les sexes: ces tentatives de mise en parallèle, effectuées par des chercheurs hommes, ne sont pas dépourvues d'un certain androcentrisme puisqu'elles érigent en norme une antériorité (et généralement une supériorité) du genre masculin par rapport aux autres genres (cf. Baron 1986, Leiss 1994 et Kramer 1997). Depuis l'Antiquité latine et grecque, le métalangage grammatical associe genre et sexe⁴⁶ (Burr 2000) – une tendance perpétuée en français dès l'apparition des premiers ouvrages qui décrivent son fonctionnement (Städtler 1988).
- En synchronie, beaucoup considèrent le féminin comme dérivé du masculin, ce qui implique une préséance et une antériorité du genre masculin. Dans cette optique-là, la forme masculine sert de «base» à partir de laquelle se «forme» le féminin. Par ailleurs, le masculin est généralement perçu comme forme de citation dans les dictionnaires et grammaires. Aujourd'hui encore, le métalangage utilisé pour expliquer le genre grammatical féminin est fortement imprégné de ce modèle explicatif, bien qu'il ait été remis en question par la critique féministe, qui privilégie une description sur la base d'une forme «longue» ou «pleine» (c.-à-d. féminine) ou qui propose une approche par «alternance», où les deux termes féminin et masculin ont le même statut (cf. 3.6.3.6).
- Au niveau du lexique, on a cherché à déterminer si le genre des substantifs est, à l'origine, motivé sémantiquement ou arbitraire, que cela concerne les référents animés ou non animés: depuis l'Antiquité, de nombreuses tentatives témoignent de la volonté d'expliquer la répartition des genres en vertu de caractéristiques «mâles» ou «féminelles» des référents (cf. p. ex. la notion de «sexuisme» dont se servent Damourette et Pichon, héritiers de Grimm et de la tradition «sexualiste» du XIX^e siècle). C'est notamment ce type de rapprochement entre genre et sexe qui est au centre de la critique féministe: «Il existe pour nombre de grammairiens une confusion entre genre grammatical et genre naturel, même lorsqu'il ne s'agit pas d'êtres humains.» (Moreau 1994: 55).
- L'association entre genre et sexe s'observe également en cas d'usage *métaphorique* de noms inanimés: ceci se voit p. ex. au niveau des personnifications de noms inanimés ou abstraits: ainsi, *la mort* est représentée comme un personnage féminin dans l'imaginaire poétique français, tandis que *der Tod* est, en allemand, un personnage masculin. A un autre niveau, certaines dénominations métonymiques peuvent se lexicaliser (p. ex. en all. *der Kindskopf* («niais», «nigaud»; littéralement «tête d'enfant») et deviennent à leur tour susceptibles d'être féminisées (*le numéro un* > *la numéro un*, en parlant d'une femme).
- Contrairement à la tendance générale, qui cherche à établir une correspondance plus ou moins régulière entre le genre et le sexe, certains nient simplement toute relation

⁴⁶ Ceci en dépit de l'étymologie du mot *genre*: «Son origine étymologique (du grec *γένος*) et du latin *genus*) renvoie au concept de «classe» ou «type», donc à un concept générique qui n'est pas immédiatement lié à l'opposition masculin/féminin.» (Violi 1987: 15).

entre genre et sexe; ainsi l'Académie française dans une déclaration de 1984 (cf. aussi 5.2.2.2).⁴⁷

En français comme dans les autres langues européennes, aucun rapport d'équivalence n'existe entre le genre grammatical et le genre naturel. Il existe en français deux genres traditionnellement dénommés «masculin» et «féminin», mais ces vocables hérités de l'ancienne grammaire sont impropres (Académie française 1984).

Au niveau de la terminologie, les notions de *genre* et de *sexe* sont souvent utilisées de manière confuse, voire interchangeable. C'est surtout le *genre* qui est utilisé de manière polysémique (cf. «genre naturel», «genre grammatical», les «études genre» etc.). Il est probable que dans certains contextes, *genre* s'utilise à la place de *sexe*, parfois considéré comme incongru, voire trop cru pour une terminologie linguistique. En allemand, *Geschlecht* est également polysémique: on parle alors de *natürliches Geschlecht* pour faire référence au sexe (*Sexus*), de *grammatisches Geschlecht* en parlant du genre en linguistique (*Genus*) et de *soziale Geschlecht* pour *Gender*. Strunk (1994: 143) indique que l'on ne fait la distinction entre *Genus* et *Sexus* que depuis 1932.⁴⁸

Une polysémie semblable se retrouve au niveau des adjectifs se rapportant aux notions de genre et de sexe (cf. tableau ci-dessous). En français, les deux adjectifs *féminin* et *masculin* s'utilisent pour marquer le genre («*lune* est un nom de genre féminin») et pour faire référence au sexe («le rugby est un sport typiquement masculin»). L'allemand par contre permet de distinguer entre *feminin/maskulin* (pour désigner le genre grammatical) et *weiblich/männlich* (pour référer au sexe en terme de référence biologique).

	qualifiant des êtres humains (référence biologique)	terminologie linguistique
féminin	+	+
femelle	+	
masculin	+	+
mâle	+	
fraulich ⁴⁹	+	
weiblich	+	+
feminin	+	+ (préférable)
männlich	+	+
maskulin	+	+ (préférable)

⁴⁷ La *Déclaration du 14 juin 1984* est reproduite dans Rousseau (1998: 27).

⁴⁸ Il se réfère à l'article «Genus und Sexus» de Johannes Lohmann dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*.

⁴⁹ Il n'est pas aisé de différencier les connotations de ces adjectifs. *Weiblich* et *männlich* s'utilisent a) dans le sens de «de sexe féminin/masculin», b) dans le sens de «typiquement féminin/masculin» et c) dans le sens de «de genre féminin/masculin». *Maskulin* et *feminin* accentuent le «caractère» féminin ou masculin: *ein feminines Parfum*, *ein maskuliner Typ*; dans ce sens-là, *feminin* («accentuant le caractère féminin») est proche de *fraulich* («correspondant à une femme (mûre)»).

3.3 *Le sexe, le gender et le genre*

3.3.1 Le sexe

La distinction de Cameron (1985: 20) est succincte: «grammatical gender is *formal* whereas natural gender is *semantic*.» Tandis que le genre (au sens strict que nous lui donnons en linguistique) relève de la grammaire, le sexe est une catégorie biologique qui se retrouve dans l'univers des référents extralinguistiques. On distingue, d'après les différences biologiques et anatomiques, entre le sexe féminin et le sexe masculin. Cette dichotomie absolue, habituelle dans nos sociétés occidentales, se base sur un certain nombre de critères contribuant à déterminer le sexe d'une personne donnée (Christiansen 1995, Kraus 2000): le sexe chromosomal (présence de chromosomes X et Y), le sexe gonadal (présence d'ovaires, de testicules), le sexe hormonal (distribution des hormones féminines et masculines) et le sexe morphologique (organes sexuels primaires et secondaires, autres critères morphologiques). Aucun de ces critères n'est cependant à lui seul décisif ou univoque dans tous les cas. Selon Christiansen, la dichotomie entre les deux sexes ne serait pas mutuellement exclusive, mais d'ordre graduel, ce qui situerait l'ensemble des êtres humains sur une échelle, au milieu de laquelle se situent différentes formes d'hermaphrodisme: «die eindeutige Diagnose ‹Das ist eine Frau› oder ‹Das ist ein Mann› kann die Biologie nur bedingt liefern. Das liegt einerseits an der vielschichtigen biologischen Definition von Geschlecht und andererseits an der Vielfalt und erstaunlichen Variabilität, mit der die Natur Frauen und Männer gestaltet.» (Christiansen 1995: 13). Une autre remise en question de la dichotomie absolue entre les sexes féminin et masculin se fait sur la base d'une perspective constructiviste insistant sur le côté performatif et processuel de l'identité sexuelle, conjuguant les données biologiques avec une pratique sociale du sexe continuellement construite et reconstruite.⁵⁰

En dépit du manque de critères nécessaires et suffisants distinguant clairement le sexe masculin du sexe féminin, nous utiliserons les termes *femme/Frau* («être humain de sexe féminin») et *homme*⁵¹/*Mann* («être humain de sexe masculin») de manière traditionnelle – et ainsi quelque peu simplifiée.

En allemand, on utilise de préférence les termes de *Sexus* ou de *biologisches Genus* (Bussmann 1995) ou *referentiellen Genus* – et non pas *Geschlecht*, qui est polysémique. En anglais, tant *sex* que *natural gender* sont utilisés.

⁵⁰ Cf. Butler (1990, 1993), Foley (1997) et Mondada (1998).

⁵¹ Nous n'utiliserons pas *homme* dans le sens générique d'«être humain», «personne humaine».

3.3.2 Le gender

Le *gender*, aussi appelé *genre socioculturel*,⁵² se rapporte à la dichotomie socialement imposée en rôles et traits de caractère masculins et féminins (d'après Kramarae & Treichler 1985: 173). Le *gender* concerne ainsi «die Gesamtheit der innerhalb einer gegebenen Kultur für das jeweilige Geschlecht typischen sozialen Rollen, Tätigkeiten, Denk- und Verhaltensweisen, Eigenschaften, Einstellungen, Empfindungen und Erfahrungen.» (Kiethe 1999: 60). De ce fait, l'expression de l'identité sexuelle n'est pas conçue comme naturelle ou innée, mais comme une construction socioculturelle.

Au niveau terminologique, le terme n'est pas sans poser certains problèmes. En anglais, *gender* est déjà polysème: il désigne tantôt le genre (*grammatical/lexical gender*) et tantôt le sexe (*biological* ou *natural gender*). Une difficulté semblable se pose pour la traduction de *Gender Studies*. Ainsi, on trouve, en français, les expressions *Etudes genre*, *Etudes génériques* (et en particulier *linguistique générique*; Durrer 2000: 107) ou l'emprunt fidèle *Gender studies*, qui s'utilise également en allemand, à côté de *Genderstudien*.

Lorsque l'on s'intéresse, en sciences sociales à la catégorie du *gender*, on est amené à s'interroger sur la manière dont on peut conceptualiser la relation entre le *sexe* et le *gender*, soit entre les composantes biologique et socioculturelle de l'identité sexuelle. Mathieu (1989) énumère trois paradigmes, qui ne sont généralement pas explicités, mais qui fonctionneraient plutôt comme modèle explicatif dont les prémisses demeurent généralement implicites. Le premier paradigme est ainsi celui d'une correspondance homologique entre sexe et genre social: le *gender* est considéré comme l'expression socialement médiatisée et traduite d'un donné biologique déterminé. Les individus apprendraient leur comportement «masculin» ou «féminin» d'après leur appartenance à la catégorie biologique qui les divise en femmes et hommes (cf. aussi Cameron 1997).

Le second paradigme est celui de l'«analogie»: le *gender* symbolise le sexe. La relation entre le sexe et l'expression sociale n'est pas considérée comme directe et causale, mais comme influencée par l'appartenance à des groupes sociaux donnés: les hommes et les femmes. Comme les rôles et attentes par rapport à ces groupes varient considérablement dans le temps et d'une communauté à l'autre – contrairement à des différences biologiques relativement sta-

⁵² P. ex. dans Bussmann 1995. Tatilon propose la périphrase «différenciation socioculturelle des sexes» (Tatilon 1996: 137). A propos de la définition de *gender* et de ses liens avec les notions de genre et de sexe, cf. Yaguello (2000).

bles –, le sexe n'a qu'une influence indirecte sur le comportement (puisque'il ne détermine que l'appartenance à la catégorie des femmes ou des hommes).

Le troisième paradigme enfin est celui de l'«hétérogénéité»: une quelconque relation entre le sexe et le *gender* est niée et considérée comme une fiction idéologique. La division du monde en deux sexes ne serait pas plus naturelle que celle entre différentes classes sociales. La relation d'influence entre le sexe et le *gender* est inversée: ce n'est pas le sexe qui construit, de manière directe ou indirecte, le *gender*, mais c'est le *gender* qui crée la catégorisation ainsi que la perception binaire distinguant entre femmes et hommes.

D'un point de vue linguistique, l'influence du *gender* se laisse observer au niveau de la conceptualisation cognitive de certains référents, surtout dans les langues qui ne connaissent pas le genre lexical. Ainsi, en anglais, il s'avère qu'en contexte générique, des désignations de professions comme *lawyer* ou *architect* seront plus souvent pronominalisées au masculin (*he*, *his*) que des termes comme *nurse* ou *secretary* (plutôt repris par *she*, *her*). Le choix des pronoms adéquats obéit ainsi aux attentes et aux représentations que les sujets parlants se font de la société et de sa division en domaines «féminins» et «masculins» et non pas à des considérations plus abstraites.

En allemand et en français, on peut mentionner les termes épicènes comme:

- *les chimistes/die Gefallenen* («mort-e-s à la guerre»): conceptualisé-e-s plutôt comme hommes
- *les dactylographes/die Büroangestellten*: conceptualisé-e-s plutôt comme femmes
- *les pauvres/die Armen*: sans conceptualisation particulière

A la différence de termes masculins utilisés de manière générique (*les travailleurs/die Arbeiter*), où le genre grammatical (masculin) peut étayer une représentation mentale préalable, la référence se fait, dans des cas comme *les chimistes* ou *les dactylographes*, seulement sur la base d'assumptions ou de généralisations.

Hellinger et Bussmann (2001: 11) relèvent la pertinence particulière de la catégorie du genre sociolinguistique dans des langues qui ne connaissent pas d'éléments lexicaux variables en genre (cf. Braun 1997 pour le turc et Naukkarinen 2002 pour le finnois).

3.3.3 Le genre

Le genre (en allemand (*grammatisches*) *Genus*, en anglais *grammatical gender*) relève d'une répartition de la langue en parties du discours: il s'agit d'une catégorie linguistique qui affecte les éléments nominaux d'une langue. On donne en général une définition basée sur les rela-

tions de congruence qu'entraîne le genre; ainsi, selon Hockett (1958: 231), «Genders are classes of nouns reflected in the behavior of associated words»: la définition se base ainsi sur le phénomène de congruence entre différents éléments de la chaîne syntaxique. Les différentes «classes» de noms se définissent selon des critères variables;⁵³ en reprenant la typologie de Hellinger et Bussmann, nous opérons une distinction entre langues à classificateurs et langues à classes nominales.

Dans les *langues à classificateurs*, le nombre de catégories est plutôt élevé (en moyenne, entre 50 et 100 par langue), avec comme cas prototypique des classificateurs numéraux, qui sont des «independent functional elements which specify the noun's class membership in certain contexts» (Hellinger & Bussmann 2001: 4). Dans ce type de langues, il n'y a pas de concordance entre les noms et d'autres classes de mots.

Dans les *langues à classes nominales*, l'appartenance à une classe déclenche des phénomènes d'accord à l'intérieur et à l'extérieur du syntagme nominal. Le nombre de classes n'est pas très élevé; il n'excède guère une vingtaine de catégories structurant de manière consistante l'ensemble du lexique nominal (Hellinger & Bussmann 2001: 5). A l'intérieur des langues à classes nominales, on peut définir un sous-groupe appelé *langues à genre*, parmi lesquelles on trouve la plupart des langues indo-européennes, mais aussi des langues sémitiques telles que l'arabe et l'hébreu. Leur particularité réside dans le fait que le nombre de classes est très restreint (en général, pas plus que deux ou trois classes) et que l'on peut constater, au niveau des noms communs de personne, une certaine correspondance entre le genre «féminin» ou «masculin» et le sexe du référent désigné. Cette particularité distingue clairement les langues à genre des autres langues à classes nominales⁵⁴ où il n'y a «no obvious correspondance between class membership and a noun's specification as female-specific or male-specific in the field of personal nouns» (p. 6).

Une autre catégorisation, proposée par Bussmann (1995: 119-120), se base sur la nature des critères sur lesquels repose la répartition en classes nominales. Elle distingue entre des *systèmes sémantiques* (dont font partie p. ex. le tamoul, le zande, le dyirbal, etc.), des *systèmes formels* (entre autres le russe, le swahili, etc.) et des *systèmes phonologiquement prévisibles* (p. ex. le français). Elle précise cependant: «Häufig überlagern sich mehrere Kriterien und erschweren eine eindeutige Analyse.» Selon Kiethe (1999: 59), il existe des systèmes sémanti-

⁵³ Pour une description des différents systèmes de genres et de classes, cf. Corbett (1995) et Strunk (1994: 145-149).

⁵⁴ Un exemple en est le swahili.

ques purs, alors qu'il n'y en aurait pas qui reposeraient entièrement sur des caractéristiques formelles.

3.3.3.1 Les manifestations du genre

D'après Hockett, le genre ne se manifeste pas en premier lieu au niveau du nom même, mais dans le comportement de mots associés. Il s'établit ainsi un lien entre l'élément noyau et un ou plusieurs élément(s) satellite(s) (ou: «associé(s)»). Les «mots associés» affectés par le genre d'un nom appartiennent à différentes catégories. Dans le cas du français et de l'allemand, il s'agit des articles, des pronoms, des adjectifs et de certains participes. Cependant, il y a d'importantes différences entre ces deux langues quant à l'ampleur et la nature des modifications qu'entraîne l'accord en genre; ainsi, en allemand, toutes les formes du pluriel sont neutralisées quant au genre, contrairement au français, où de nombreuses formes alternent entre le féminin et le masculin:

- formes neutralisées: *les, quelques, variables/die, einige, verschiedene*
- formes alternantes: *ils, elles; certains, certaines; les miens, les miennes.*

Selon les langues, d'autres catégories peuvent être sujettes à l'accord, par exemple les verbes dans les langues slaves; ainsi, en tchèque:

- *kupoval* («il a acheté») vs *kupovala* («elle a acheté»)

A côté des *structures* liées au genre, Hellinger et Bussmann (2001: 16s.) énumèrent également un certain nombre de *messages* qui sont influencés, dans leur réalisation, par des contraintes liées au genre (Hellinger & Bussmann 2001: 16s.). Entre autres:

- les termes d'adresses varient en fonction du sexe de la personne à laquelle on s'adresse;
- certains proverbes et expressions idiomatiques sont différenciés selon les sexes ou ne se rapportent qu'à l'un ou l'autre sexe.

3.3.3.2 Le genre grammatical et le genre lexical

Afin de tenir compte des divers aspects grammaticaux, lexicaux et sémantiques liés au genre, il convient de distinguer entre *genre grammatical* et *genre lexical*.

Le *genre grammatical* est une propriété inhérente du nom, qui contrôle l'accord entre le nom (le contrôleur) et les éléments satellites variables en genres (la cible) (Hellinger & Bussmann 2001: 7). Ainsi, le genre grammatical de *vigie* est féminin et celui de *Mädchen* est neutre.

Le *genre lexical* se réfère à des noms contenant la propriété sémantique [+ de sexe masculin] ou [+ de sexe féminin], tels que *mère, père; Mutter, Vater* (appelés *gender-specific (female-*

specific or *male-specific*)), par opposition avec des termes comme *enfant* ou *personne*, que l'on peut considérer comme *gender indefinite* ou *gender-neutral*. (Hellinger & Bussmann 2001: 7). La distinction entre genre grammatical et genre lexical est particulièrement nette en anglais, où un nom comme *sister* n'a pas de genre grammatical, mais un genre lexical féminin. Par contre, les mots *individu* et *Individuum* ont certes un genre grammatical (masculin, en français et neutre, en allemand), mais pas de genre lexical.

3.4 ***L'attribution des genres en français et en allemand: considérations théoriques***

3.4.1 **L'origine des genres et le genre dans les langues indo-européennes**

Le problème de la genèse des genres en indo-européen – en particulier celle du genre féminin – a donné suite à une littérature abondante en linguistique comparée. Bien que les spécialistes n'aient pas trouvé une réponse définitive à la question du développement – simultané ou successif?⁵⁵ – des trois genres en indo-européen, la plupart d'entre eux partagent l'hypothèse développée par Meillet (1931) selon laquelle le système ternaire du genre grammatical indo-européen (masculin/féminin/neutre) est un développement relativement tardif (Martinet 1956, Shields 1977), qui succède à un système anciennement binaire.

A la suite de Meillet, on postule ainsi, pour le proto-indo-européen, un système opposant un *genre animé* à un *genre inanimé*. Tichy (1993) préfère le couple *genus distinctum* vs *genus indistinctum*, selon des caractéristiques formelles (le *genus distinctum* faisant une distinction entre l'agent (nominatif) et le patient (accusatif), par opposition au *genus indistinctum*, qui ne différencie pas les deux.⁵⁶ Si, pour l'essentiel, le *genus indistinctum* correspond à ce qui sera, dans le système ternaire, le genre neutre, la genèse du genre féminin (et par opposition, du genre masculin) a lieu surtout dans le *genus distinctum*.⁵⁷

Deux suffixes lexicaux sont essentiels pour la genèse du genre féminin (Mawet 2005: 7-8):

- **-eḏ₂-* (ou **-e-h₂-*), qui a donné **-ā-* dans la plupart des langues (lat. *rosa*)
- **-ieḏ₂-* (ou **-i-h₂-*), qui a donné **-iā-*

⁵⁵ Le hittite (et les langues anatoliennes en général), pourvu d'une opposition binaire, pose un problème particulier: son système reflète-t-il celui du proto-indo-européen ou est-il le résultat d'une simplification d'une configuration ternaire?

⁵⁶ Pour Tichy, le fait que les noms pourvus du *genus distinctum* peuvent avoir une fonction d'agent (*Agensfähigkeit*) l'emporte sur l'opposition «animé» vs «inanimé»; ce d'autant plus qu'il y a des noms abstraits dans les deux genres (*genus indistinctum* et *genus distinctum*).

⁵⁷ Cependant, le *genus indistinctum* a également contribué au développement du genre féminin: il a donné naissance à des thèmes féminins en *ā* et *ī*, alors que le *genus distinctum* a fourni des thèmes féminins en *i* et *ti* (Tichy 1993: 4).

Les deux suffixes remplissent des fonctions diverses; ils étaient (et sont restés) des suffixes lexicaux permettant de former des abstraits, des collectifs, des dérivés d'appartenance et des dérivés masculins (Mawet 2005: 9).

Le genre féminin peut être considéré comme le produit d'une grammaticalisation d'un procédé lexical de dérivation.⁵⁸ Certains des noms créés à l'aide des deux suffixes **-e-h₂-* et **-i-h₂-* ont désigné des êtres féminins sexués; aussi ont-ils été associés avec la notion de genre lexical (c'est-à-dire le trait [+ de sexe féminin]).

Tichy (1993: 14ss.) prend l'exemple de la désignation «veuve» (ved. *vidhāvā*) pour décrire la trajectoire sémantique de certains noms collectifs en **-e-h₂-*⁵⁹, au terme de laquelle ils ont pu désigner des référents animés humains. En partant de l'adjectif *vidhú-* («frappé mortellement»), Tichy postule une forme indiquant l'appartenance (**h₂uid^héuo-*, «appartenant à celui qui est abattu, proche(s) du mort»), qui est elle-même la base d'un collectif **h₂uid^héuah₂-* («(l'ensemble des) proches du mort, la famille du mort»), formé à l'aide du suffixe **-h₂-*. Elle conclut que la signification de ce collectif s'est ensuite rétrécie, car il finit par désigner non plus toute la famille, mais seulement l'élément le plus important, soit la femme du défunt, soit sa *veuve*.

Successivement, les deux morphèmes **-e-h₂-* et **-i-h₂-* ont changé de statut: après l'expression (lexicale) du sexe des référents, ils acquièrent une fonction grammaticale, c'est-à-dire l'expression du genre grammatical féminin. Ce processus s'est réalisé dans un premier temps par l'intermédiaire des pronoms (démonstratifs), puis des adjectifs, où les nouvelles formes («féminines») sont devenues conventionnelles pour marquer la congruence avec d'autres noms formés à l'aide des mêmes suffixes, mais désignant des référents non animés. Le processus menant vers l'autonomie du genre féminin crée ainsi un système ternaire, opposant le genre neutre aux deux genres issus du *genus distinctum*: le genre féminin et le genre masculin.

L'explication de la genèse des genres féminin et masculin se fait ainsi sur la base de critères formels et non pas sur celle de propriétés «féminines» ou «masculines» associées à l'ensemble des référents inanimés. Si cette approche formelle est aujourd'hui communément admise, elle n'a pas toujours été la seule à expliquer l'origine et la fonction des genres. A travers l'histoire, de nombreuses théories ont cherché à attribuer aux genres une valeur sémantique inhé-

⁵⁸ Cf. Mawet (2005: 10s.) à propos des conditions qui doivent être remplies pour qu'il y ait création d'un genre grammatical féminin.

⁵⁹ A propos de **-i-h₂-*, cf. [Reichler-]Béguelin (1983).

rente, expliquant non seulement le développement des genres en tant que tels, mais aussi l'attribution des genres aux substantifs.

Dans l'Antiquité, Protagoras est le premier à établir une correspondance systématique entre genre et sexe (Forer 1986: 23-24). Au vu des exemples qui ne s'accordent pas avec cette corrélation, il n'hésite pas à recommander la correction volontaire des éléments qui lui paraissent incongrus: ainsi, au lieu du terme *alektryón*, qui désigne à la fois la poule et le coq, il suggère les deux termes *alektrýaina* (pour l'animal femelle) et *aléktōr* (pour l'animal mâle). Pour Protagoras, la motivation sémantique et extralinguistique du genre ne vaut pas seulement pour les noms animés, mais aussi pour les noms inanimés. Il critique le genre féminin des deux noms *pélēx* («heaume») et *mênis* («animosité»), qui, selon lui, devraient être de genre masculin, plus conforme à leur caractère «masculin» (ibid.).

L'idée d'une motivation des genres par des caractéristiques sémantiques se retrouve au Moyen-âge, avec le même postulat d'une corrélation entre les genres (masculin et féminin) et les qualités («actives» et «passives») des référents (cf. Sieburg 1997: 10). Au XVIII^e siècle, Herder parle de la différence des genres dans son traité *Über den Ursprung der Sprache*. Pour lui, l'attribution du genre des noms est le résultat, dans l'imaginaire mythique des anciennes cultures primitives, d'une personnification du monde inanimé: «Da wurde alles menschlich, zu Weib und Mann personifiziert» (Herder 1985: 738), de sorte que le vocabulaire devient une sorte de «tönendes Pantheon» (ibid.).

Au XIX^e siècle, les «Réalistes», qui défendent l'idée d'une correspondance entre genre et sexe, s'opposent aux «Formalistes», dans la tradition de Port-Royal, pour qui le genre est en premier lieu un phénomène de congruence. Le grammairien allemand Jacob Grimm est probablement le «réaliste» le plus connu.⁶⁰ Pour lui, le genre masculin est le genre premier, tant au niveau chronologique qu'au niveau de l'organisation du système des genres, auquel il sert de base et de point de départ. Parmi les trois genres, le genre masculin serait le «lebendigst[e], kräftigst[e] und ursprünglichst[e]», tandis que le genre féminin se caractériserait comme le «spätere, kleinere, weichere, stillere, das leidende, empfangende». Le genre neutre n'aurait pas de caractéristiques propres, mais serait un mélange des caractéristiques masculines et féminines. Ainsi, le contraste entre les genres féminin et masculin reflèterait la différenciation sociale entre les deux sexes; l'analogie se basant dans les deux cas sur une hiérarchie inhé-

⁶⁰ Pour d'autres citations de grammairiens contemporains, cf. Forer (1986: 29-33). La question du fondement (sémantique ou formel) du système des genres a donné lieu à des disputes académiques violentes (cf. Sieburg (1997: 10-16) sur la polémique entre Roethe, «réaliste», et Brugmann, «formaliste»).

rente entre les deux sexes. Cette conception a souvent été contestée par le mouvement féministe. Pour Bussmann (1995: 126), elle témoigne d'une «frauenfeindliche Sexualisierung der Grammatik»: «[k]aum je diene Wissenschaft offenkundiger der Festigung der eigenen (männlichen) Identität und Vorherrschaft».⁶¹ Quant au genre des substantifs individuels, la position de Grimm est un peu plus nuancée puisqu'il distingue entre les substantifs dont le genre a un lien avec la nature (et dont le genre est motivé sémantiquement) et les substantifs dont le genre est dicté par la grammaire (Wyss 1979).

Les explications «réalistes» témoignent d'une vision du monde influencée par les mouvements romantiques du XIX^e siècle et échappent donc à toute tentative de vérification. Elles n'ont cependant pas tout à fait cessé d'exercer leur influence au XX^e siècle, comme le prouve le concept de *sexuiseimblance*, développé par Damourette et Pichon (1911-1940), pour qui les genres sont également liés à des propriétés supposées masculines ou féminines.

3.4.2 Le genre dans les langues indo-européennes actuelles

Dans les langues indo-européennes actuelles, plusieurs systèmes de genres coexistent. Ils mettent en jeu différents types d'oppositions, telles que *masculin* vs *féminin* (p. ex. en français), *utrum* (ou *genus commune* vs *neutrum* (en néerlandais et dans les langues scandinaves) ainsi que, pour former des sous-genres dans les langues slaves, *personnel* vs *non-personnel* (ou: *humain* vs *non-humain*). La combinatoire de ces oppositions a pour résultat des configurations diverses avec un nombre de genres variable (cf. Violi 1987: 16). Dans certaines langues (dont l'anglais et la plupart des langues indiennes modernes), le genre tendrait même à disparaître.⁶²

3.4.2.1 En français et en allemand

Le passage de l'indo-européen au latin, puis aux langues romanes se caractérise dans l'ensemble par un déplacement de l'axe *animé/inanimé* vers l'axe *masculin/féminin*. Quant au français, les noms neutres du latin sont devenus pour l'essentiel des noms masculins, à l'exception d'un certain nombre de neutres qui (avec une forme plurielle en *-a*, ont rejoint le paradigme des noms féminins.

⁶¹ De même Forer: «Bedeutsam ist wohl, daß von den drei Genusklassen einzig das Maskulinum präzise und ausführlich mit positiven Merkmalen beschrieben wird, während dem Femininum fast ausschließlich die jeweils gegenteiligen Attribute zugesprochen werden bzw. Merkmale, die sich auf ihre Gebärfähigkeit beziehen [...]» (Forer 1986: 29).

⁶² Pour le fonctionnement du genre dans différentes langues indo-européennes et non indo-européennes, cf. les trois tomes de Hellinger & Bußmann (2001, 2002 et 2003).

La notion de genre intéresse non seulement les linguistes, mais aussi les inventeurs de langues artificielles (cf. Baron 1986: 23-26 ou Diderot dans son projet *La nouvelle langue*). En littérature, cf. le roman utopique *L'étoile rouge* de Bogdanov (1985: 48).

L'allemand maintient le système ternaire de l'indo-européen, composé des genres masculin, féminin et neutre. Malgré son nom, le genre neutre ne sert qu'accessoirement à «neutraliser» la dualité entre genre masculin et féminin (cf. également chapitre 4).

Dans les deux langues se trouvent des traces de l'ancien système opposant un genre commun «animé», en opposition à un genre inanimé «neutre» («*utrum*» vs «*ne-utrum*»), p. ex. dans certains pronoms interrogatifs ou indéfinis:

- *qui* vs *quoi*; *quelqu'un* vs *quelque chose*
- *wer* vs *was*; *jemand* vs *etwas*

Cette dualité se trouve déjà en latin, au niveau des pronoms *quis* vs *quid* et dans le paradigme morphologique des adjectifs de la deuxième classe, où les formes masculines et féminines sont identiques et s'opposent ainsi au neutre: *gravis/grave*, *facilis/facile*.

3.4.2.2 En anglais

Au niveau des substantifs, l'anglais a perdu le système formel des genres. En anglais moderne, le genre grammatical a disparu, mais il reste un petit nombre de noms communs de personne portant une marque de genre lexical: ainsi *aunt* et *queen* sont féminins, tandis que *uncle* et *king* sont masculins (Hellinger 2001 et Kiethe 1999).

Alors que tous les articles et la plupart des pronoms sont indifférenciés quant au genre, l'ancien système tripartite, toujours valable en allemand (masculin/féminin/neutre), existe encore au niveau des pronoms personnels et possessifs singuliers (*he/she/it*, *his/her/its*). En emploi spécifique,⁶³ le choix de ces pronoms se base sur les principes suivants:

- Les pronoms *it* et *its* s'utilisent pour les noms désignant des référents inanimés.
- Les noms communs de personne à genre lexical sont repris par leur pronom correspondant (*a boy... he*, *my mother... she*).
- Le genre des noms communs de personne sans genre lexical (qui représentent la majorité des noms communs de personne anglais) est attribué selon le sexe du référent (*my teacher... she* ou *my teacher... he*).
- Une zone floue existe pour les noms d'animaux, qui sont soit repris par *it* ou, lorsqu'on veut souligner leur sexe, par *he* ou *she*.⁶⁴
- Le pronom féminin s'utilise parfois, en tant que «genre métaphorique», pour des navires, des bateaux, des voitures, des avions, des noms de nations et des hurricanes.⁶⁵

⁶³ Pour l'emploi générique, cf. chapitre 4.

⁶⁴ Cette description reste très sommaire (pour une description plus détaillée, cf. Wales 1996). Elle se complexifie lorsqu'on tient compte de cas particuliers comme *baby*, qui peut, selon le contexte – et avec des connotations différentes – être repris par *it*, *he* ou *she*.

⁶⁵ Cf. Romaine (1997: 59) et aussi Wierbicka (2003) pour l'utilisation des pronoms *he* et *she* en anglais de Tasmanie.

Yaguello (1992) explique ce système par la «détermination des différences»: «[l]’être humain est toujours différencié; il possède pour nous un degré de détermination maximal. C’est pourquoi on le désigne toujours, en principe, par un genre en adéquation avec le sexe». Comme la grande majorité des noms communs de personne anglais n’ont ni un genre grammatical (inexistant en anglais) ni un genre lexical, le genre ne se traduit qu’à travers le choix des pronoms: *she* pour une femme et *he* pour un homme. Dans un contexte où l’on ne fait pas référence à une personne concrète (c’est-à-dire dans un contexte générique), *he* et *she* devraient être également probables. Cependant, pour certains noms communs de personne, la reprise par un pronom masculin ou féminin sera plus probable en raison du genre socioculturel (*gender*) conforme aux stéréotypes attachés à certaines désignations, déterminés par un environnement donné (cf. 3.3.2). Un nom comme *nurse* (infirmière) sera repris plus souvent par *she* que *surgeon* («chirurgien»). Hellinger (2001: 108) précise: «[d]eviations from such assumptions will often require formal markings, for example by adjectival modification: *female surgeon* or *male nurse*.»

3.4.3 La différence entre noms animés et noms inanimés

La distribution des genres dans les langues à genre grammatical – comme le français et l’allemand – n’obéit pas à des régularités apparentes; on recourt souvent à des exemples comme:

- *die Gabel, das Messer, der Löffel*
- *la jambe, le bras*
- fr. *la lune, le soleil* vs all. *der Mond, die Sonne* vs tchèque *měsíc* (m.), *slunce* (n.)

pour illustrer l’«arbitraire du genre». Même si une motivation de type diachronique ne peut pas être exclue, elle n’a plus de pertinence en synchronie. Cette vision des choses reste cependant superficielle tant qu’elle ne tient pas compte d’au moins deux facteurs: premièrement, il semble loisible de faire la différence entre les noms dénotant des référents animés (surtout humains) et des noms dénotant des référents inanimés. «L’arbitraire du genre» est relativement fréquent dans le domaine de ces derniers, alors que l’on peut constater un parallélisme plus ou moins constant entre genre et sexe dans le domaine des référents animés (cf. 3.6). Deuxièmement, il s’avère que même dans le domaine des noms inanimés, diverses règles permettent de prédire – avec des taux de probabilité variables – le genre d’un substantif donné (cf. 3.5).

3.5 Les noms inanimés

En français et en allemand, le genre n'a, pour les noms inanimés, pas de fonction sémantique immédiate,⁶⁶ mais des fonctions lexicales et syntaxiques.

Selon la *doxa*, chaque substantif a un genre *unique, immuable et arbitraire*. Ainsi s'exprime p. ex. Adouani (1993: 104), pour qui le genre d'un nom est une «propriété intrinsèque, constante, déterminée arbitrairement en langue». Cependant, chacune de ces propriétés peut être relativisée.⁶⁷

3.5.1 L'existence d'un genre grammatical pour tous les noms

En français, plusieurs noms, uniquement utilisés sans article dans des locutions figées, ont un *genre indécidable* et sont donc virtuellement sans genre, si on s'en tient au critère de l'accord, constitutif pour le genre. Il s'agit de locutions comme:

- *sans ambages, à confesse, sans conteste, sans encombre, pour votre gouverne, (bête de) somme* (Gaatone 2000: 161)

Il est certes possible de trouver le genre étymologique de ces substantifs; cependant, en synchronie, le genre est devenu indécidable.

En allemand, on peut penser à certains *pluralia tantum*, tels que *die Leute* ou *die Ferien*, auxquels on ne peut pas attribuer un genre, puisqu'ils se comportent comme tous les autres substantifs au pluriel qui sont neutralisés quant au genre.

3.5.2 L'unicité du genre

Si la plupart des noms ont un seul genre, un certain nombre d'entre eux ont un genre flottant. En français, il s'agit souvent de substantifs à initiale vocalique, où l'article défini n'est pas révélateur du genre du nom:

- français: *l'alvéole, l'après-midi*, etc.
- au pluriel: *les gens contents* vs *les vieilles gens*
- allemand: *der/das Dotter* («jaune d'œuf»), *der/das Knäuel* («pelote»), *der/das* (parfois: *die*) *Joghurt*⁶⁸

En allemand, la variation est souvent d'origine diatopique ou s'explique par un langage spécialisé:

- *die* (ou dialectalement: *der*) *Butter*, *der* (ou dialectalement: *das*) *Teller*
- *das* (ou en Suisse: *der*) *Viertel*, *der* (ou en Autriche: *die*) *Sellerie*

⁶⁶ A propos de la perméabilité entre noms animés et noms inanimés, cf. 3.6.1.

⁶⁷ Pour un aperçu complet, cf. Riegel et al. (2003: 172-173) ou Grevisse (1986: 758ss., § 458-472).

⁶⁸ Cf. Duden. *Die Grammatik* (1998: 208s.).

- *der* (ou en théologie: *der*) *Zölibat*

En français, le genre de certains mots diffère entre le singulier et le pluriel: ainsi les noms *amour*, *délice* et *orgue* sont masculins au singulier et féminins au pluriel.

Par ailleurs, de nombreux cas d'homonymie et de synonymie ont pour conséquence qu'une forme nominale peut être de plus d'un genre:

polysémie:

- français: *la trompette* vs *le trompette*
- allemand: *der See* («le lac») vs *die See* («la mer»)⁶⁹

homonymie:

- français: *le livre* vs *la livre*; *la page* vs *le page*
- allemand: *das Laster* («le vice») vs *der Laster* («le camion»); *die Leiter* («l'échelle») vs *der Leiter* («le gérant»)

Les exemples *trompette*, *page* et *Leiter* montrent que les relations polysémiques et homophoniques peuvent impliquer à la fois un nom inanimé et un nom désignant un être animé humain.

3.5.3 La stabilité du genre

De nombreux substantifs ont changé de genre en cours de l'histoire. Parmi les noms masculins qui ont passé au féminin, on trouve *affaire*, *armoire*, *erreur*, etc. et parmi les noms féminins qui ont passé au masculin *acte*, *caprice*, *doute*, etc. (Gaatone 2000: 161).

De même en allemand: des noms comme *Backe*, *Made*, *Schnecke* ont passé du masculin au féminin et *Ton*, *Bottich*, *Flaum* ont passé du féminin au masculin.

Ce phénomène, qui va souvent de pair avec une régularisation du système phonologique ou sémantique, se produit aussi en synchronie. Ainsi, les noms *automobile* et *sandwich* ont changé de genre relativement récemment. Le changement de genre s'explique parfois par une ressemblance morphologique (ainsi, *armoire* s'est aligné sur la série des féminins en *-oire*), une analogie sémantique (le changement de genre d'*alarme* serait motivé par la proximité sémantique par rapport à *arme*) ou, en usage métonymique, par une ellipse (*le (bateau à) vapeur* devient *le vapeur*) (cf. Gervais 1993: 122).

3.5.4 L'arbitraire du genre

L'arbitraire du genre est généralement donné comme principe fondateur dans la description du système des noms, tant en français qu'en allemand. Ainsi p. ex. Riegel et al. (2003: 172):

⁶⁹ Cf. *Duden. Die Grammatik* (1998: 210s.).

«Les noms dénotant des référents non animés ont un genre arbitraire». Cependant, ce principe doit être relativisé pour différentes raisons.

3.5.4.1 Raisons morphologiques

Les noms composés gardent normalement le genre de l'élément noyau; leur genre n'est donc arbitraire que de manière indirecte:

- *le mot + la phrase: le mot-phrase*
- *die Kabine + das Telefon: die Telefonkabine*

Au niveau de l'affixation dérivationnelle, on peut constater des régularités absolues ou relatives liées aux suffixes dérivationnels en jeu:

- Sont toujours ou majoritairement féminins: les noms en *-ade*, *-aison*, *-ance*, *-esse*, etc.; en allemand les noms en *-heit*, *-keit*, *-ung*, etc.
- Sont toujours ou majoritairement masculins: les noms en *-age*, *-ement*, *-ament*, *-isme*, etc.; en allemand les noms en *-ich*, *-ismus*, *-or*, etc.
- Sont toujours ou majoritairement neutres, en allemand, les noms en *-icht*, *-ment*, *-tum*, etc. ainsi que les diminutifs en *-lein*, *-chen*.

3.5.4.2 Raisons sémantiques

En allemand et en français, les noms appartenant à un champ sémantique commun partagent souvent le même genre. Ainsi, en allemand, les noms des jours de la semaine (*der Montag*) et des mois (*der Januar*) ainsi que les noms de voitures (*der Fiat*) sont masculins; ceux de la plupart des fleurs (*die Tulpe*) et des arbres (*die Buche*) sont féminins (Bussmann 1995: 121, *Duden. Die Grammatik* 1998: 200ss.). En français, les arbres sont généralement masculins (*le hêtre*) et les voitures ont des noms féminins (*la Fiat*) (cf. Schwarze 2000a: 59).

3.5.4.3 Raisons phonétiques

Köpcke et Zubin (1983) ont pu montrer, à propos de l'allemand, que pour 90% des substantifs unisyllabiques,⁷⁰ le genre grammatical peut être prédit à partir de la forme phonique. En français aussi, plusieurs règles permettent de prédire – avec un taux de probabilité variable – le genre d'un mot donné (cf. Tucker 1969 et Schwarze 2000a); selon Rotge & Lapaire (1994:

⁷⁰ Cela ne représente qu'une partie des noms, mais on exclut ainsi tous les substantifs produits d'une dérivation, dont le genre pourrait s'expliquer par le suffixe.

94), le français aurait même un système phonologique consistant («fairly consistent phonological system»).

Quel est le statut de pareilles régularités? Elles n'ont pas un pouvoir de prédiction absolu, mais fournissent des règles de type stochastique (reposant sur des probabilités), qui semblent, sous une forme ou une autre, être appliquées par les locutrices et locuteurs du français et de l'allemand, sans que ces régularités puissent être rendues conscientes. Des recherches avec des mots artificiels ont démontré une nette convergence interindividuelle dans le choix du genre choisi.⁷¹ Il semble aussi que ces règles ne soient que d'une utilité limitée dans l'enseignement du français ou de l'allemand langue maternelle (Bewer 2004) ou étrangère (Rogers 1987, Balci 1992, Salmons 1993, Krohn 1998).

En résumé, l'arbitraire du genre doit être nuancé. Bussmann (1995: 122) remet en question la conception structuraliste de l'«arbitraire du genre»:⁷²

Bei Untersuchungen zum Deutschen, Französischen und Russischen [...] konnten immerhin soviel überzeugende Zuordnungsreaktionen nachgewiesen werden, daß die von strukturalistischer Seite vertretene Auffassung von der generellen Arbitrarität des sprachlichen Zeichens (d. h. von der willkürlichen Zuordnung von Form und Bedeutung) in dieser strikten Version für die Genuszuweisung kaum aufrecht zu erhalten ist.

3.6 Les noms animés

La féminisation du lexique a lieu au niveau des noms animés, et plus particulièrement au niveau des *noms communs de personne*. Il s'agit de faire ressortir, dans ce chapitre, les principaux mécanismes mis en œuvre dans ce champ lexical – d'un point de vue morphologique, sémantique et syntaxique – et de décrire comment les désignations pour les femmes diffèrent de celles pour les hommes. Préalablement, il faut déterminer à quel degré les noms animés (et partant les noms communs de personne) peuvent être dissociés des noms inanimés (3.6.1), pour ensuite montrer les différences morphologiques, sémantiques et syntaxiques observables dans le champ des noms communs de personne (3.6.2). Dans une description plus détaillée, nous distinguerons ensuite entre les noms communs de personne à alternance (3.6.3) et ceux sans alternance (3.6.4). L'enjeu de la féminisation du lexique, c'est-à-dire de la désignation appropriée pour les hommes et pour les femmes, réside surtout dans ces deux derniers groupes. Dans ce chapitre, notre objectif est double: d'une part, nous chercherons à montrer les caractéristiques et le fonctionnement du système des noms communs de personne (d'un poin de

⁷¹ Cf. aussi les travaux de Schlick (1985) sur le choix du genre d'emprunts à l'anglais, où les régularités sont repérables en synchronie.

⁷² A ce propos, cf. aussi Salmons (1993) et Weinrich (1993: 326 ss.).

vue morphologique et sémantique), et de l'autre, nous mettrons en lumière les prémisses linguistiques sur lesquelles repose le débat sur la féminisation du lexique (pour l'argumentation proprement dite, cf. 3.7).

3.6.1 Les points de convergence entre noms inanimés et noms animés

Par *noms communs de personne*, terme que nous reprenons à Larivière (2000b: 14), nous regroupons tous les noms communs désignant un référent animé humain.⁷³ Ainsi, nous adoptons une perspective très ouverte qui dépasse largement le domaine des «métiers, titres, grades et fonctions»⁷⁴ que visent souvent les guides de féminisation. En ouvrant le champ lexical à l'ensemble des noms communs de personne, nous espérons pouvoir mieux montrer les régularités générales, en vue de la description des problèmes particuliers que soulève la féminisation lexicale.

Nous excluons de notre description des noms communs de personne un certain nombre de catégories appartenant à des domaines voisins du nôtre:

- les **noms collectifs**, qui désignent des groupes de personnes (*le corps professoral*, *l'électorat/die Bevölkerung*, *die Familie*);
- les **pronoms, participes et adjectifs**, à moins qu'ils ne se soient lexicalisés en tant que substantifs (*le député*, *la députée/der*, *die Verantwortliche*);
- les **termes d'adresses** (le cas de *mademoiselle* et *Fräulein* sera traité au 6.4);
- les **noms propres**, qui régissent l'accord de certains éléments satellites, mais ont un autre statut sémantique que les noms communs de personne. Dans certains contextes, les noms propres s'utilisent avec un article et se rapprochent des noms communs de personne (au figuré: *une nouvelle Callas*). L'article s'utilise aussi régionalement (*le Pierre*, *la Nadine/der Karl*, *die Claudia*);
- en particulier, les **prénoms**,⁷⁵ qui, contrairement aux noms de famille, sont choisis individuellement pour chaque enfant.⁷⁶ Traditionnellement, les prénoms féminins et masculins se distinguent les uns des autres,⁷⁷ de sorte que la plupart des prénoms (occidentaux) contiennent des informations (sémantiques, formelles ou conventionnelles) par rapport au sexe de la personne qui le porte;⁷⁸
- les **noms d'animaux** (désignant des référents animés non humains), dont certains ont un fonctionnement très proche des noms communs de personne;⁷⁹

⁷³ En allemand: *Personenbezeichnungen* ou parfois *Nomina Communia*.

⁷⁴ Cf. à ce propos la formulation du guide français *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (1999).

⁷⁵ A propos des prénoms, cf. Oelkers (2004a et 2004b) et, plus généralement, Kunze (2003).

⁷⁶ A propos du choix des prénoms par les parents, cf. Wyss (2004) et Zittoun (2005).

⁷⁷ En français, plusieurs prénoms sont homonymes (*René*, *Renée*; *Pascal*, *Pascale*) ou même homographes (*Claude*, *Claude*); ce phénomène est beaucoup moins fréquent en allemand (cf. p. ex. les exemples *Andrea* et *Luca*; Oelkers 2004a).

⁷⁸ Cf. Oelkers (2004b).

⁷⁹ A propos des noms d'animaux, cf. Dubois (1989), Nilsen (1996), Larivière (2000b: 17-18).

Le champ des noms communs de personne n'est pas facile à délimiter. À côté des désignations habituelles, de nombreuses formes *ad hoc* permettent de se référer à une personne. Par ailleurs, il y a une certaine perméabilité avec d'autres domaines lexicaux, qui fournissent, par emploi figuré, des noms communs de personne. Certaines dénominations métonymiques (*le/la S.D.F.*, *la tête*, *le numéro 1*) se lexicalisent et entrent ainsi dans le domaine du système des noms communs de personne, où elles deviennent de fait passibles d'alternance entre une forme masculine et une forme féminine:

- *le numéro* > *le numéro un* > *la numéro un*
- angl. *the star* > *der Star* > *die Starin*

Les personnifications («Mesdames Grammaire, Linguistique et Syntaxe, personnes maussades entre toutes»)⁸⁰ se situent également à la frontière entre les noms communs de personne et les noms inanimés (abstraites). Le genre lexical (et partant le «sexe» des référents fictifs) des noms personnifiés correspond généralement au genre grammatical du mot. Ainsi, la lune est représentée comme une femme en français et comme un homme en allemand. Le poète allemand Rilke évoque cette contradiction dans une lettre à Nanny Wunderly Volkart:

(: ich denke immer im Sinne von *le* soleil und *la* lune, und das Umgekehrte in unserer Sprache ist mir so konträr, so daß ich immer machen möchte <der> große <Sonn...> und die Möndin!) (Rilke 1977: 143).

De l'autre côté, de nombreux noms communs de personne sont polysémiques ou homonymiques et s'utilisent aussi pour faire référence à des animaux (*le typographe*), des fruits (*l'avocat*), des objets (*la cuisinière*, *le cadre*) ou des concepts plus ou moins abstraits (*la marine*).

Néanmoins, il semble important de préciser que la féminisation ne concerne par principe que le domaine des noms communs de personne. Certains rapprochements relèvent d'une argumentation tendancieuse. Ainsi:

Si *infirmière* est le féminin d'*infirmier*, alors *sablière* est le féminin de *sablier*, *théière* le féminin de *théier* (Eskénazi 2000: 576).

3.6.2 Le domaine des noms communs de personne: observations morphologiques, sémantiques et syntaxiques

La description des noms communs de personne soulève un certain nombre de problèmes, notamment celui de savoir si la description des formes féminines doit se faire de manière autonome ou de manière relative – c'est-à-dire sur la base des formes masculines (cf. ci-dessous, 3.6.3.6). Plusieurs facteurs parlent en faveur de cette seconde option: de nombreuses formes

⁸⁰ Henri Estienne (XVI^e siècle), cité dans (Labrosse 1996: 24).

féminines apparues récemment ne se rencontrent qu'occasionnellement ou ne s'utilisent que par une partie des locutrices et locuteurs francophones. On dit aussi assez communément que l'on «forme» le féminin par rapport au masculin et que la forme féminine «dérive» de la forme masculine. Dans une étude diachronique sur la description des genres dans des grammaires françaises, Khaznadar (1989) remet cependant en question «l'axiome selon lequel le masculin est la donnée première, ou même unique, à partir de laquelle il faut ensuite œuvrer pour produire un féminin». Elle constate que la plupart des grammaires continuent à «former» des féminins, ce qu'elle dénonce: «[i]l ne s'agit pas, dans un tel discours, de linguistique, mais d'une discrimination idéologique et sociale, qui porte atteinte à la juste expression de l'identité féminine.» (Khaznadar 1989: 60).

Outre le fait que le champ des noms communs de personne n'est pas bien délimité, il se caractérise par une variation considérable du point de vue sémantique, syntaxique et morphologique. Quelques exemples illustreront chacun des trois points, qui seront développés ultérieurement:

Variation sémantique:

Les noms communs de personne font preuve d'une variation très grande en ce qui concerne leurs propriétés sémantiques. Les revendications féministes portent prioritairement sur les désignations qui mettent en valeur l'identité sociale d'une personne, sans pourtant perdre de vue les autres noms communs de personne.

Quelques observations:

Un nom commun de personne peut contenir des traits constants ou des traits circonstanciels:

- *Linda est ma nièce. / Linda est ma voisine de table.*
- *Samuel ist mein Neffe. / Samuel ist mein Tischnachbar.*

Un nom commun de personne renvoie à différentes réalités, entre autres à des aspects biologiques et sociaux:

- *Benjamin est un garçon. / Benjamin est un membre de l'association.*
- *Jeremia ist ein Junge. / Jeremia ist ein Mitglied eines Vereins.*

Un nom commun de personne provient tantôt du domaine du travail, tantôt de tout autre domaine:

- *Camille est directrice adjointe / une très bonne joueuse de tennis / une fille adorable / une interlocutrice redoutée / la Fribourgeoise dont je t'ai parlé hier / etc.*

- *Matteo ist stellvertretender Direktor / ein sehr guter Tennisspieler / ein wunderbarer Junge / ein gefürchteter Gesprächspartner / der Aargauer, von dem ich dir erzählt habe / usw.*

Certains traits sémantiques sont réservés à un seul sexe; d'autres s'associent aux deux sexes:

- *Liliane est la parturiente qui vient d'arriver. / Liliane est l'opérée du foie.*
- *Gernot ist wegen Prostataproblemen eingeliefert worden. / Gernot wurde an der Leber operiert.*

Certaines formes, proches d'un point de vue morphologique, peuvent avoir une dénotation ou des connotations différentes:

- *Frédéric est un professionnel (= il est spécialiste)*
- *Marthe est une professionnelle (= elle est une prostituée)*
- *Elias ist Sekretär (einer politischen Partei).*
- *Jutta ist Sekretärin (in einem Büro).*

Variation syntaxique:

Selon le contexte, certains noms communs de personne s'utilisent dans certains contextes sans article, d'autres toujours avec article:

- *Laure est une avocate expérimentée / Laure est avocate.*
- *Laure est une personne jeune et dynamique / *Laure est personne.*
- *Harald ist ein erfahrener Anwalt / Harald ist Anwalt.*
- *Harald ist eine junge und dynamische Person / *Harald ist Person.*

Certaines constructions changent de sens selon la forme utilisée (cf. chapitre 4):

- *Claire compte parmi les premiers étudiants à passer cette nouvelle licence / parmi les premières étudiantes...*
- *Klara ist die beste Schülerin / der beste Schüler.*

Variation morphologique:

En français comme en allemand, tantôt une seule forme se rapporte aux deux sexes:

- *Virginie ... un individu intéressant ... eine interessante Person*
- *Paul ... un individu intéressant ... eine interessante Person*

Tantôt, une seule forme s'utilise avec deux articles différents:

- *Virginie ... la malade ... die Kranke*
- *Paul ... le malade ... der Kranke*

Tantôt, il y a deux formes différentes (avec deux articles différents):

- *Virginie ... la directrice ... die Direktrice* terminaison différente
- *Paul ... le directeur ... der Direktor*
- *Virginie ... la doctoresse ... die Doktorin* forme féminine avec suffixe
- *Paul ... le docteur ... der Doktor*

- *Odile la tante ... die Tante*
- *Paul l'oncle ... der Onkel*

deux lexèmes différents

La suite de ce chapitre (à partir de 3.6.3) sera agencée de la manière suivante: d'abord, nous traiterons les noms communs de personne qui s'utilisent avec l'un et l'autre article (que la forme soit identique (*le/la responsable*), similaire (*le client/la cliente*) ou différente (*le père/la mère*). Ensuite, nous nous pencherons de plus près sur les noms communs de personne avec un seul article, car c'est bien dans ce groupe que se joue l'enjeu de la féminisation (ou de la masculinisation) lexicale (3.6.4).

3.6.3 Les noms communs de personne à alternance

Nous entendons par *noms communs de personne à alternance* tous les noms communs de personne existant sous une forme masculine et féminine et qui d'un point de vue sémantique se distinguent par le trait [+ de sexe féminin] ou [+ de sexe masculin]. Le critère déterminant est la possibilité d'utiliser un article différenciel, normalement féminin et masculin, qui correspond au sexe de la personne à laquelle fait référence une désignation.⁸¹

D'un point de vue formel, nous distinguons entre:

- les formes différentes (hétéronymie): *le père, la mère* (cf. 3.6.3.1);
- la composition: *der Hausmann, die Hausfrau* (cf. 3.6.3.2);
- les formes épiciènes: *le/la malade* (cf. 3.6.3.1);
- la dérivation: *der Präsident, die Präsidentin* (cf. 3.6.3.4);
- la flexion: *le député, la députée* (cf. 3.6.3.5).

La question de savoir si l'alternance entre formes féminines et masculines doit être considérée comme un fait de dérivation ou de flexion sera traitée en 3.6.3.6

3.6.3.1 L'hétéronymie

Dans un groupe restreint de noms communs de personne (mais à fréquence relativement haute), les formes masculine et féminine formant un couple oppositif sont très différentes l'une de l'autre. Leur spécification quant au sexe du référent est inhérente au lexème et leur genre grammatical correspond normalement au genre lexical (une exception notable est *das Mädchen* en allemand, nom neutre désignant «la (jeune) fille»). Nous appelons ce phénomène *hétéronymie*.

Souvent, les deux éléments hétéronymiques ne se ressemblent pas formellement:

⁸¹ En allemand, le neutre peut être utilisé, à côté de la forme masculine, pour désigner une femme ou une fille: *der Cowboy/das Cowgirl* (*das Girl*, comme *das Mädchen*).

- *le frère, la sœur, le garçon, la fille*
- *der Mann, die Frau, der Bruder, die Schwester*

Dans certains cas, on observe une certaine ressemblance phonique (ainsi dans *mère, père*). Ailleurs, les rapports diachroniques ne sont plus nécessairement perceptibles en synchronie, de sorte que l'on considère comme hétéronymes un couple de mots comme *roi/reine*, bien qu'ils soient apparentés en latin.

La classe des couples de noms communs de personne hétéronymiques est relativement fermée et ne s'agrandit plus. D'un point de vue sémantique, les couples hétéronymiques se trouvent dans certaines catégories de base des noms communs de personne (*garçon/fille*) ou dans les relations de parenté (*oncle/tante*).

3.6.3.2 La composition

Certains noms communs de personne se composent de deux éléments, dont l'un au moins est spécifié quant au sexe des référents. En français et en allemand, certaines séries de noms communs de personne se forment à l'aide d'un élément hétéronymique:

- *homme de ménage, femme de ménage; homme à tout faire, femme à tout faire*
- *Kaufmann, Kauffrau; Hausfrau, Hausmann; Dienstmädchen, Dienstjunge, etc.*

Cependant, l'alternance n'est de loin pas la règle, même si elle serait facile à réaliser formellement. Certaines formes (*homme de ménage, Feuerwehrfrau*) sont relativement récentes, d'autres sont (plutôt) inusitées (*garçon de joie, Krankenbruder*).

En allemand, les noms composés à l'aide d'un élément hétéronymique ne représentent qu'une petite partie des noms composés; la plupart se forme sur la base d'autres séries alternantes (*Hausarzt, Hausärztin*), où les féminins sont généralement des formes dérivées en *-in*.

En français, on observe encore une sorte de «composition» à l'aide de l'élément *femme* antéposé ou postposé à une base masculine, qui indique une féminisation minimale dans les cas où l'on veut éviter l'utilisation du seul nom masculin pour désigner une femme. Lorsque l'élément «femme» est antéposé, on peut se servir d'un article féminin, qui correspond au sexe du référent, ce qui peut faciliter la coréférence dans la suite d'un énoncé:

- *un médecin femme* ...il/elle?
- *une femme professeur* ...elle

La critique féministe condamne ce type de formes composées, puisqu'elles renforceraient l'idée d'une forme de base, masculine, qui conviendrait également pour les femmes.

La formation de noms communs de personne par composition est très productive. La plupart sont de type déterminatif, ce qui entraîne l’alternance de l’élément déterminant (*l’agent de police, l’agente de police/der Polizeiaagent, die Polizeiaagentin*). Un certain nombre de formes composées est de type copulatif.⁸² Dans ce cas-là, les deux éléments sont des noms communs de personne (*maitre-assistant, Bürgersoldat*). Généralement, en cas d’alternance, seul l’un des éléments est variable: *le maitre-assistant, la maitre-assistant/der Bürgersoldat, die Bürger-soldatin*.

3.6.3.3 Les formes épïcènes

Nous définissons comme épïcènes les noms qui permettent la sélection oppositive – c’est-à-dire à l’aide de deux articles variables – avec une seule forme nominale, qui n’a de ce fait pas de genre lexical fixe.⁸³ Nous ne considérons ainsi pas comme épïcènes des noms comme *personne* ou *victime*, qui n’acceptent qu’un seul article (cf. 3.6.4). Par ailleurs, nous excluons également en français les formes homophones, mais non pas homographes, qui ne se différencient à l’écrit que par la présence ou l’absence d’un *-e* qui reste sans incidence sur la prononciation:⁸⁴ *un ami, une amie*. La forme épïcène *les responsables* neutralise la différenciation entre les formes masculine et féminine tandis que *les amis* s’oppose à une forme féminine *les amies*.

Comme les efforts récents en matière de féminisation du lexique misent notamment sur une utilisation accrue des formes épïcènes, le champ des noms épïcènes est en constante évolution. Il semble dès lors impossible de déterminer avec précision quels sont les mots acceptant l’un et l’autre genre (aussi appelé *genre différentiel*). En allemand, c’est notamment le cas de tous les adjectifs et participes nominalisés:

- *der, die Kranke* (< *krank*, adj., «malade»)
- *der, die Studierende* (< *studierend*, part. prés., «étudiant-e»)
- *der, die Ausgebildete* (< *ausgebildet*, part. passé, «formé-e»)

Ces formes nominalisées ne sont épïcènes, à proprement parler, que si elles suivent l’article défini (ainsi que dans toutes les formes du pluriel). Ceci s’explique par le fait que même en tant que noms, elles suivent la «déclinaison forte» après l’article indéfini, ce qui résulte en des formes différenciées selon le genre: *der/die Kranke*, mais: *ein Kranker, eine Kranke*.

⁸² Selon Braun (1997), il s’agit de 10% des formes composées en allemand.

⁸³ Larivière emploie les termes de «bivalents» ou d’«épïcènes bigenrés» pour ces «noms ayant une même forme susceptible d’adopter l’un et l’autre genre» (Larivière 2000b: 96). Par contre, elle utilise *épïcène* pour les noms d’animaux qui ont «un seul genre quel que soit le sexe de l’animal» (Larivière 2000b: 18).

⁸⁴ Ceci ne vaut pas pour les régions francophones où les *-e* ne sont pas «muets».

D'autres formes épiciques sont rares en allemand. Elles se trouvent occasionnellement, notamment dans le domaine des noms communs de personne se terminant par une voyelle:

- *der, die Prolo; der, die Sinti*

En français, c'est en général la terminaison en *-e* qui favorise l'emploi épicique d'un nom commun de personne. Comme en allemand, de nombreuses formes épiciques sont le résultat d'une substantivation d'adjectifs en *-e*:

- *le, la malade; le, la responsable*

Parmi les noms communs de personne se terminant en *-e*, l'utilisation épicique de certaines formes ne fait pas l'unanimité. Celles et ceux en faveur de la féminisation établissent (et pratiquent) une régularité beaucoup plus grande que d'autres qui s'y opposent. Ainsi, à côté de:

- *le, la bibliothécaire, architecte, artiste*

on trouve, depuis relativement peu de temps seulement:

- *le et la ministre, capitaine, garde des Sceaux*

Parmi les noms susceptibles d'être utilisés comme épiciques, on trouve aussi des noms communs de personne se terminant par une voyelle autre que *-e*, qui ne se féminisent pas ou seulement avec difficulté (a), des formes abrégées (par apocope (b) ou par siglaison (c)) des noms résultant de la composition lexicale de type exocentrique (d) ou des noms communs de personne empruntés à une autre langue (e):

- (a) *le, la paria, zazou*; (se terminant vocaliquement à l'oral:) *enfant, souillon*
- (b) *une, un écolo, pro, oto-rhino*
- (c) *la, le SDF, PDG*⁸⁵
- (d) *un, une sans-abri, casse-pied, trouble-fête, ayant droit*
- (e) *le/la beatnik, clown*

Finalement, l'article différentiel est également choisi comme option pour certains noms dont la féminisation par dérivation s'avère difficile:

- *le, la leader, designer, médecin, chef*⁸⁶, *professeur*⁸⁷

3.6.3.4 La dérivation

Dans les deux langues, certains féminins se distinguent des formes masculines par la présence d'un affixe qui s'adjoint à une forme de base. Ainsi p. ex.:

- *le prince, la princesse*

⁸⁵ La forme *pédégère* est également attestée.

⁸⁶ A côté de *cheffe*.

⁸⁷ A côté de *professeure*.

- *der Diakon, die Diakonisse; der Prinz, die Prinzessin*

A noter que dans ce dernier exemple, il y a une double affixation en *-ess-* et en *-in*.

A l'exception du cas (discutable) des féminins en *-e* (cf. ci-dessous), les féminins par dérivation sont relativement rares en français. La série des formes en *-esse* (environ 40 formes, selon Khaznadar 1989) n'est plus guère productive et certaines sont en voie de disparition. D'autres suffixes (comme *-ette* (*fliquette*) et *-ine* (*speakerine*)) jouent un rôle plutôt marginal en français contemporain.⁸⁸

On peut se demander si la désinence *-e*, qui distingue de nombreux noms communs de personne féminins de leurs formes analogues masculines, résulte de la dérivation ou plutôt de la flexion. Cette question sera abordée plus en détail en 3.6.3.6.

La dérivation en allemand: *die Movierung*

En allemand, la dérivation des noms communs de personne est appelée *Movierung* ou *Motion*. Il s'agit d'un processus dérivationnel permettant de former des noms communs de personne féminins à partir de noms masculins et vice versa.⁸⁹ Les bases les plus fréquentes sont *-er* (*Politik-er-in*), *-ler* (*Sport-ler-in*), *-ner* (*Rent-ner-in*), *-iker* (*Alkohol-iker-in*), *-ant/ent* (*Musik-an-tin*, *Stud-ent-in*), etc. (Braun 1996: 74).

Le suffixe de motion (*Motionsmorphem*) par excellence pour former des féminins est l'affixe *-in*, qui est très productif. Ce procédé rend la féminisation des titres en allemand relativement aisée, ce que Ljungerud a constaté en 1973 déjà: «Grundsätzlich kann zu jeder deutschen männlichen Personenbezeichnung, die nicht selbst schon ein Derivat ist, ein moviertes Femininum gebildet werden.» (Ljungerud 1973: 148).

D'autres suffixes sont relativement rares (*-(i/e)ss(e/in)*, *-essin*, *-ess(e)*; Braun 1997: 57) et se trouvent dans la désignation de certaines positions ecclésiastiques (*Diakonisse*) ou nobiliaires (*Prinzessin*, *Baronesse*).

Le suffixe *-in* est sujet à relativement peu de restrictions. Dans certains cas, la motion par le suffixe *-in* entraîne une transformation de la base par umlaut (a) ou par simplification (haplogogie) (b) (Cf. Ljungerud 1973):

- (a) *der Arzt – die Ärztin* («médecin»)
- (b) *der Zauberer – die Zauberin* (au lieu de *Zaubererin*) («magicien-ne»)

⁸⁸ Mais, occasionnellement: *gendarmette*, *beurette*, etc. (cf. Fradin 2003).

⁸⁹ La formation de noms communs de personne masculins sur la base de noms féminins est exceptionnelle. La motion par *-(e)r* est rare et non productive: un exemple diachronique en est *Witwe* > *Witwer*.

Le nom de base ne peut pas être du genre neutre et il doit en principe désigner un référent animé⁹⁰ humain⁹¹ et sexué.⁹² Selon Doleschal (1992: 38), il faut postuler une base hypothétique même là où elle n'est pas attestée en tant que nom commun de personne indépendant (*Engelmacherin*, «faiseuse d'anges»).

⁹³

Certaines bases n'acceptent pas (ou seulement difficilement) la motion par *-in*: il s'agit notamment des masculins en *-ling* (*Flüchtling*, «réfugié-e»; *Lehrling*, «apprenti-e»),⁹⁴ *-eur* (*Kontrolleur*, *Friseur*), *-ier* (*Hotelier*, *Passagier*),⁹⁵ *-ian* (*Grobian*, «rustre»), *-bold* (*Witzbold*, «plaisantin») et *-rich* (*Wüterich*, «homme furieux»). Seuls les trois premiers cas donnent lieu à des noms de métier ou de profession. Les noms en *-ian*, *-jan*, *-bold* et *-rich* sont majoritairement des expressions railleuses ou injurieuses. En outre, la motion de certains noms isolés est généralement considérée comme bloquée – ce qui est notamment le cas de *Gast* («invité-e»).

⁹⁶

Le morphème *-in* rend la féminisation du lexique allemand particulièrement simple. Cependant, il ne fait pas l'unanimité. Ainsi, Luise F. Pusch, l'une des pionnières de la linguistique féministe, a tôt critiqué ce mode de formation (Pusch 1980): selon elle, la dérivation par suffixation crée une structure morphologique asymétrique. Les formes dérivées sont morphologiquement (et souvent aussi sémantiquement) marquées par rapport aux formes masculines. Malgré cela, elle finit par favoriser une utilisation systématique de formes féminines, à côté – ou au lieu – des formes masculines, afin de faire perdre à ces dernières leur caractère générique. Le *Metzler Lexikon Sprache* pointe aussi sur le manque de symétrie: «Movierte Femina sind nicht unabhängig von den Maskulina; sowohl synchron/diachron, morpholog. als auch realiter besteht für das Bezeichnete ein Verhältnis der Voraussetzung.»⁹⁷ (Glück 2000: 458).

3.6.3.5 La flexion

En français les noms communs de personne masculins féminins dérivés d'un adjectif ou d'un participe peuvent être considérés comme fléchis. Dans certains cas, la forme nominale

⁹⁰ En poésie on trouve des personnifications du type *Glockentönnin*, *Wolkerich*, *Gefühlin* (Ljungerud 1973: 146 et Trempelmann 1990).

⁹¹ Mais: *die Rättin* (titre d'un roman de Günter Grass); à noter que la base (*die Ratte*) est déjà de genre grammatical féminin.

⁹² Mais: *die Menschin*, formation poétique, basée sur *der Mensch* («l'être humain»).

⁹³ Alternativement, il faut supposer un suffixe *-erin* qui se serait autonomisé (Ljungerud 1973: 149).

⁹⁴ Les formes féminines en *-lingin* (*Lieblingin*, *Fremdlingin*, etc.), en usage jusqu'au XIX^e siècle, sont aujourd'hui inhabituelles (cf. à ce propos Trempelmann 1990).

⁹⁵ Quant aux formes en *-eur* et *-ier* (d'origine française), les formes «régulières» en *-in* ont tendance à supplanter les formes en *-euse* et *-ière* (cf. *Friseuse*, *Friseurin*) (cf. Braun 1996).

⁹⁶ Cependant, la forme dérivée *Gästin* est bien attestée dans certains dialectes (Wetschanow 2002).

⁹⁷ La relation de dépendance aurait été inhérente au suffixe *-in* dès le début; en haut-allemand, il aurait d'abord eu la signification de «femme de» (Rabofski, cité dans Kochskämper 1999: xiii).

coexiste depuis longtemps avec la forme adjectivale (*enseignant – l’enseignant, l’enseignante*); dans d’autres cas, la forme féminine n’est utilisée en tant que nom commun que depuis relativement peu de temps (*la députée*). Quant aux autres formes variables, qui ne sont pas d’origine adjectivale ou participiale, on peut se demander si on est en droit de parler de flexion ou s’il ne faut pas raisonner en terme de dérivation (cf. ci-dessous, 3.6.3.6). Si l’on décide en faveur d’un paradigme flexionnel, il est possible de ne pas considérer la forme féminine comme étant formée sur la base masculine par adjonction d’un affixe (cf. *députée = député + -e*), mais de postuler que les deux formes font partie d’un paradigme formé d’une base et de suffixes masculin et féminin (*déput-é, déput-ée*). Ceci est particulièrement saillant dans les cas d’alternance plus différenciée comme dans le cas des couples *-ateur, -atrice* (*form-ateur, form-atrice*) ou *-eur, -euse* (*achet-eur, achet-euse*).

En allemand, la flexion touche tous les adjectifs et participes nominalisés au singulier, lorsqu’ils sont utilisés sans article ou avec un article indéfini; dans ce cas-là, les formes nominales reproduisant le schéma flexionnel des adjectifs:⁹⁸

- *ein Kranker, eine Kranke* (comme *ein kranker Mann, eine kranke Frau*)

3.6.3.6 La féminisation du lexique: entre flexion et dérivation

La question de savoir si, en français, les formes féminines (surtout celles en *-e*) sont à considérer comme formes fléchies ou comme formes dérivées est d’un intérêt à la fois théorique et idéologique. Au niveau théorique, elle concerne la distinction entre flexion et dérivation, qui fait l’objet d’appréciations diverses, et au niveau idéologique, elle touche le statut des formes féminines: peut-on continuer de parler de «formation» du féminin (impliquant la préséance des formes masculines) ou faut-il postuler une alternance entre deux formes à statut égal?

En allemand, certains noms communs de personne sont le produit d’une substantivation d’un adjectif ou d’un participe (*der, die Reiche* («riche»), *der, die Abgeordnete* («député-e»)), et les noms communs de personne ainsi formés maintiennent le paradigme flexionnel adjectival et sont directement disponibles dans les deux formes masculine et féminine. Si l’on fait exception de ces substantivations et des cas de noms composés alternants (*Kaufmann, Kauffrau*), la plupart des noms communs de personne masculins sont le résultat d’une dérivation: *Tisch-ler, Arbeit-er*; les noms féminins d’une double dérivation: *Tisch-ler-in, Arbeit-er-in* (cf. ci-dessus, 3.6.3.4).

⁹⁸ Avec l’article défini (et certains autres articles), les adjectifs et participes sont épïcènes: *der/dieser/mancher Kranke* vs *Die/diese/manche Kranke*. Au pluriel, il n’y a qu’une seule forme indifférenciée: *die Kranken*.

En français, certains suffixes relèvent clairement de la dérivation, tels: *-esse (hôtesse)*, *-eresse (venderesse)*, *-ine (tsarine)*, etc. D'un autre côté, certaines substantivations conservent le paradigme de leur classe d'origine: *le, la jeune*; *le, la député-e*; *le formateur, la formatrice*. La question s'avère plus délicate dans les cas où la forme féminine se différencie par une finale *-e*: s'agit-il d'un suffixe dérivationnel ou flexionnel? Faut-il postuler deux suffixes homophones, l'un dérivationnel – pour les féminins récents du type *professeur-e* – et l'autre flexionnel – pour les noms proches de flexion adjectivale comme *l'inculpée*? Nous nous proposons d'expliciter dans un premier temps les critères permettant de distinguer entre la flexion et la dérivation avant de montrer les arguments plaidant en faveur de l'un ou de l'autre des deux modèles explicatifs.

Différences entre flexion et dérivation

La dérivation relève du domaine de la lexicologie. Il s'agit d'un procédé morphologique qui crée un nouveau lexème à partir d'une base (lexème ou morphème libre), en y ajoutant un affixe (un morphème lié).⁹⁹

La flexion relève plutôt de la grammaire et de la morphosyntaxe. Un mot fléchi est formé d'une base et d'un affixe flexionnel; le résultat n'étant pas un nouveau lexème, mais une forme de mot qui reflète un changement au niveau grammatical (variable du point de vue du genre, du nombre, de la personne, du cas, etc.). Nous empruntons à Haspelmath (2002) le tableau suivant qui détaille plusieurs critères permettant d'opposer les deux types de formation morphologique:

Tableau: différences entre flexion et dérivation (d'après Haspelmath 2002)

		flexion	dérivation
1	sémantisme	cœur lexical non modifié	avec changement sémantique
2	sémantisme de l'affixe	plutôt précis	plutôt diffus
3	catégorie grammaticale	n'est pas modifiée	peut changer
4	position relative	suit la dérivation	précède la flexion
5	position dans le mot	périphérique	centrale
6	itérabilité	–	+
7	régularité	grande	limitée
8	productivité	grande	limitée
9	systématicité	formes rassemblées en paradigmes	formes listées individuellement dans le lexique
10	obligatoire	+	–

⁹⁹ Ceci la distingue de la composition, qui combine deux lexèmes pour en former un nouveau: *maitre-assistante, Kauffrau*.

La question des noms communs de personne féminins concerne plusieurs de ces critères, notamment le sémantisme de l’affixe (critère 2) et les critères de régularité, de productivité et de systématisme (liée elle-même au côté obligatoire du procédé) (critères 7–10).

La question de savoir si la flexion peut être séparée selon des critères clairs de la dérivation a connu des réponses divergentes. Pour les uns, il y a une distinction nette entre dérivation et flexion (Haspelmath parle de *split morphology*). Ainsi, Anderson (1982) postule une séparation formelle et sémantique absolue entre la dérivation (appartenant au domaine de la morphologie et du lexique) et de la flexion (appartenant au domaine de la syntaxe et de la phonologie). L’identité formelle et les analogies du comportement morphophonologique des deux *-e* seraient alors dues au hasard.

D’autres soutiennent l’hypothèse d’un continuum allant de la dérivation prototypique à la flexion prototypique. Contrairement à Anderson, di Sciullo & Williams (1987) ne perçoivent pas de distinction discrète entre affixation dérivationnelle et flexionnelle – les deux *-e* seraient alors en réalité un seul suffixe:

The separation of affixes into derivational and inflectional ones seems entirely a matter of interpretation, not of form. It is roughly true that some affixes have more syntactic consequences than others, but it would be best to explain this in terms of the intrinsic properties of the affixes themselves rather than simply assigning each affix to one of the two groups. (Di Sciullo & Williams 1987: 69).

Melka & Zwanenburg (1993: 72) adoptent une position intermédiaire qui

consiste à admettre dans la grammaire, contrairement à Anderson, une seule composante morphologique rendant compte de toute affixation, dérivationnelle aussi bien que flexionnelle. Mais, [...] l’interaction de cette composante avec le lexique et la syntaxe permet d’établir une opposition discrète entre affixes dérivationnels et flexionnels.

Arguments en faveur d’une explication par dérivation

L’argument majeur en faveur d’une explication par dérivation réside dans le fait que (au moins diachroniquement) de nombreuses formes masculines ont longtemps existé sans correspondance féminine: de ce fait, la régularité et la productivité ont été fortement limitées. De même, le sémantisme des affixes concernés n’est pas tout à fait stable: à côté du sème régulier de [+ femme], on en trouve d’autres qui l’accompagnent ou qui s’y superposent, tels [+ épouse de] (*ambassadrice*).

Une explication par dérivation a des conséquences sur la manière de conceptualiser et de mettre en œuvre la féminisation du lexique: étant donné que le procédé ne saurait être librement appliqué à toutes les bases, le paradigme des noms communs de personne féminins de-

meure une liste plus ou moins fermée et les nouveaux féminins sont acceptés au cas par cas.¹⁰⁰ La question de la féminisation lexicale reste ainsi confinée au niveau du lexique.

Arguments en faveur d'une explication par flexion

Une explication de la féminisation lexicale par flexion est étayée par la ressemblance morphologique, sémantique et syntaxique entre les adjectifs¹⁰¹ et certains noms communs de personne. Les transitions se font dans les deux sens, et ce dès l'ancien français: «nous pouvons constater sans aucun doute que l'ancien français connaissait les mêmes types de noms adjectivés et d'adjectifs nominalisés que le français moderne, qu'il s'agisse du masculin ou du féminin.» (Melka & Zwanenburg 1993: 79). Certains adjectifs nominalisés deviennent des noms communs de personne (ainsi *les Rouges et les Noirs, les Verts*), et certains noms (de personne) peuvent avoir une fonction d'adjectif (*un regard très ami*). Par rapport à des exemples comme *voisin-e* ou *bourgeois-e*, Arrivé et al. (1986: 290) concluent que «[s]ans se référer à l'histoire, il est impossible de dire s'il s'agit de noms adjectivés ou d'adjectifs nominalisés. Il est également impossible de dire si leur variation en genre est la cause ou l'effet de leur emploi adjectival.»

Au niveau morphologique, on trouve la même diversité de suffixes que pour les noms communs de personne:

- adj.: *multiplicateur, multiplicatrice; tricheur, tricheuse; majeur, majeure*, etc.
- noms: *formateur, formatrice; vendeur, vendeuse; prieur, prieure*

D'un point de vue syntaxique aussi, le comportement de certains noms communs de personne ressemble à celui des adjectifs, surtout en ce qui concerne ceux qui peuvent s'utiliser sans article en prédication directe:

- *Jeanne est licenciée, citoyenne hollandaise, responsable*, etc.
- *Jeanne est licenciée ès lettres, Hollandaise, responsable des ressources humaines*, etc.

Ceci est notamment le cas pour les noms d'habitant-e-s, comme le relève Larivière (2000b: 37-38):

Par ailleurs, on pourrait même avancer que les noms ayant une fonction d'attribut qui ne prennent pas l'article (...) ont un comportement analogue à celui des adjectifs (ex. *Marie est belle=Marie est avocate=Marie est Danoise*). D'ailleurs, pour ce qui est des gentilés (*Marie est Danoise*), on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'un adjectif que

¹⁰⁰ Cf. à propos d'un autre suffixe dérivationnel: *occup-ation, réserv-ation, annul-ation* mais non pas **critic-ation*.

¹⁰¹ Nous ne distinguons pas, dans ce chapitre, entre différents types d'adjectifs et formes participiales qui ont une fonction adjectivale.

d'un nom en position d'attribut. Seule la présence de la majuscule nous précise que c'est un nom.

Cette ressemblance entre noms et adjectifs n'est pas toujours bienvenue: dans son roman *L'Euguélionne*, Bersianik se prononce en 1976 déjà contre des formes comme *amatrice* ou *compositrice*, «qui ont l'air d'adjectifs et non de substantifs» (Bersianik 1976: 229).¹⁰²

Faut-il postuler un ou deux suffixes *-e*, l'un flexionnel et l'autre dérivationnel? Sur la base de textes d'ancien français, Melka & Zwanenburg concluent que le système dérivationnel des noms communs de personne a suivi le système flexionnel en ancien français déjà (Melka & Zwanenburg 1993: 79). En effet, l'émergence de formes différenciées (aujourd'hui régulières) comme *fort*, *forte* (sur la base de la forme latine épïcène *fortis*) ont contribué à la systématisation d'un paradigme flexionnel plus ou moins homogène dans le système adjectival français. Ils constatent les «premiers indices, avant 1300, de la généralisation de *-e* au-delà des noms prenant *-e* étymologiquement.» (cf. *baron-e*, *pastor-e*, *garc-e*). Et de conclure que: «le système dérivationnel nominal a suivi à cet égard le système flexionnel adjectival, mais avec un certain retard» (Melka & Zwanenburg 1993: 79). Les efforts de féminisation seraient ainsi le prolongement et la régularisation d'une tendance qui s'est manifestée dès le Moyen-âge.

D'un point de vue morphologique, Melka & Zwanenburg (79) postulent qu'on peut «analyser *-e* dérivationnel et *-e* flexionnel comme un seul suffixe»; cependant, il y aurait deux féminins: «un féminin dérivationnel sémantique et un féminin flexionnel formel» (Zwanenburg 1988: 206).

Le rapprochement entre les noms communs de personne et la flexion adjectivale révèle une conception cherchant à décrire la féminisation comme un procédé inscrit dans le système de la langue: Khaznadar, qui a fait des recherches quantitatives dans le domaine des noms communs de personne, y constate une très grande régularité, même là où certaines formes sont purement virtuelles: morphologiquement, des formes comme *le parturient*, *la castrate* seraient parfaitement régulières. Elle s'oppose au discours figé autour de la «formation du féminin» (Khaznadar 1989: 54) qu'elle constate dans les grammaires à travers l'histoire (du XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle), ayant pour point commun «l'axiome selon lequel le masculin est la donnée première, ou même unique, à partir de laquelle il faut ensuite œuvrer pour produire un féminin» (Khaznadar 1989: 60). Cette vision implique que le masculin est considéré comme forme de base à partir de laquelle le féminin est dérivé – et, en ce qui concerne les féminins

¹⁰² Cependant, ses objections ne concernent pas seulement les formes comme *-trice* ou *-euse*, mais aussi les suffixes dérivationnels comme *-esse*, qui ne relèvent pas de la flexion adjectivale.

des noms communs de personne, *peut* être formé, sans que cela aille de soi. A propos de ressemblances entre noms communs de personne et adjectifs, elle écrit:

Il n'est explicité nulle part que le nom commun de personne partage avec l'adjectif la propriété de se dédoubler en genre, le chapitre de l'adjectif étant ainsi souvent une redite de la morphologie du dédoublement en genre du nom, lorsque celle-ci n'a pas été éludée. (Khaznadar 1989: 54).

En argumentant ainsi, elle attribue au domaine des noms communs de personne une caractéristique typique de la flexion adjectivale: celle d'une grande régularité. En effet, très rares sont les adjectifs qui n'existent que sous une forme masculine ou féminine (généralement confinés à des expressions plus ou moins figées):

- (m): (nez) *aquilin*, (feu) *grégeois*; (f): (bouche) *bée*, (porte) *cochère* (Gaetone 2000: 161)

Pour Khaznadar, la conséquence est claire: «une forte majorité des dénominations professionnelles sont des adjectifs substantivés: disjoindre le système adjectival et le système nominal, pour garder le premier seulement obéissant à la règle de l'alternance, est artificiel» (Khaznadar 2002: 28). Si le domaine des noms communs de personne se conçoit comme un système morphologique flexionnel, il n'y aurait plus lieu de parler de «formation» du féminin, qui n'aurait ainsi de sens que d'un point de vue diachronique. En synchronie, une vision de *complémentarité* des formes féminine et masculine – alternant entre elles – serait de ce fait plus appropriée. Par conséquent, la féminisation s'inscrirait ainsi en morpho-syntaxe, où le nom commun de personne alternerait autant que l'adjectif.

En dernier lieu, l'emploi du féminin ne serait ainsi plus une option, mais une contrainte syntaxique au même titre que l'accord des adjectifs par rapport au nom auquel ils se rapportent.

Formes féminines et masculines: y a-t-il une forme de base?

Si l'on conceptualise le champ des noms communs de personne comme relevant de la flexion, une nouvelle question surgit: y a-t-il, en synchronie, une forme de base à partir de laquelle l'autre est formée? Cette question n'est pas seulement d'ordre théorique, mais a aussi des implications pratiques, p. ex. dans l'enseignement du français (langue étrangère) et en lexicographie: dans les deux cas, une systématité fondée sur une forme de base et des règles flexionnelles peut considérablement simplifier la description et l'apprentissage de ce domaine mor-

phologique. La question sera exemplifiée à l'aide du paradigme adjectival, mais a également une certaine pertinence dans le domaine des noms communs de personne.¹⁰³

Le masculin comme forme de base:

Habituellement, le masculin sert de forme de base dans les dictionnaires français (où il faut chercher sous l'entrée *beau* si l'on veut trouver l'instanciation *belle*). Cette conception est exemplifiée par Boel (1976: 18), qui écrit à propos des formes féminines à l'écrit et à l'oral: «D'une façon générale le féminin est marqué par rapport au masculin: dans la langue parlée, il y a une consonne de plus. Dans la langue écrite, on ajoute un -e final. Dans les deux cas, il y a un suffixe au féminin.»

Si l'on «forme» ainsi le féminin à partir du masculin, «[o]n n'y parvient cependant qu'au prix de nombreuses acrobaties» (Khaznadar 1989: 54). En effet, la description devient plus difficile dès lors que l'on cherche à obtenir des règles exhaustives. A l'écrit, le féminin se distingue en général du masculin par la présence d'un -e (*fébril*, *fébrile*). Parfois, une modification supplémentaire est nécessaire: double consonne (*pareil*, *pareille*), voyelle accentuée (*fier*, *fière*) ou modification de la consonne finale (*creux*, *creuse*). A l'oral, les difficultés paraissent même plus grandes encore: il semble impossible de prédire dans chaque cas la forme féminine à partir d'une forme masculine, puisqu'une même voyelle finale masculine (p. ex. [i]) peut correspondre à une désinence vocalique (*finie*) ainsi qu'à diverses désinences consonantiques féminines ([z] *assise*, [t] *contrite* ; cf. Gaatone 2000).

Le féminin comme forme de base:

Au lieu de «former» le féminin à partir du masculin, d'autres linguistes partent du féminin comme forme de base pour l'explication du système flexionnel des adjectifs (cf. p. ex. Mok (1968), Ndiaye (1994) ou Yaguello (1999)). Yaguello développe:

Je vais souligner en passant que, bien que la forme masculine soit considérée comme celle de base, on peut facilement adopter le point de vue opposé; en effet pour reconstruire la terminaison du nom ou adjectif masculin (à l'écrit), un enfant a besoin de savoir le féminin (parce que les consonnes finales sont muettes). Nous pouvons donc supposer que dans le processus d'apprentissage de sa langue maternelle, un enfant locuteur de français apprend les féminins comme forme de base. Du point de vue linguistique, une telle approche contient une règle de dérivation plus économique. (Yaguello 1999: 116-117).

¹⁰³ En allemand, la forme de citation des adjectifs n'est pas fléchie et demeure non marquée quant au genre: *gross*, *interessant*, *blau*.

Un point de vue analogue se trouve en morphologie générative (Dell 1996), où l'on part d'une forme longue comme forme de base, qui se distingue de la forme courte par une consonne latente, qui se maintient dans la dérivation.

Cependant, l'explication par «dérivation inverse» (Gaataone 2000: 164) s'avère tout aussi problématique: à une consonne finale féminine (p. ex. [r]) peuvent correspondre différentes désinences masculines: ainsi *fier* ou *roturier*. Gaataone constate: «[e]n gros, quel que soit le genre choisi comme source de dérivation de l'autre genre, les résultats obtenus ne sont valables que pour une partie des données.» (Gaataone 2000: 166). Devant l'impossibilité d'une explication simple, il conclut:

Plutôt que de postuler une base unique à partir de laquelle on dérivera, soit le féminin du masculin, soit l'inverse, soit les deux genres à la fois, par des règles on ne peut plus artificielles, on décrira une série de microsystemes, où les genres s'opposent entre eux selon des procédures différentes. (Gaataone 2000: 168).

3.6.4 Les noms de personne sans alternance

De nombreux noms communs de personne n'existent que sous une seule forme, soit masculine, soit féminine (soit neutre, en allemand). Dans ce qui suit, nous nous proposons de détailler les diverses raisons pour lesquelles il n'existe qu'une seule forme. Dans le cas des désignations à alternance – existant sous une forme masculine et féminine –, nous sommes parti du principe qu'il s'agissait de dénominations attachées à des personnes de l'un ou de l'autre sexe, même si pour certains, la mixité est relativement récente. La question de l'existence des «référents» hommes et femmes se pose évidemment avec plus d'acuité dans le cas des noms communs de personne sans alternance: la forme unique s'emploie-t-elle de manière générique pour les deux sexes ou traduit-elle le fait que seule une femme ou un homme peut être désigné-e par un certain nom commun de personne? Les critères de la typologie suivante ne sont pas mutuellement exclusifs:

Absence d'un terme suite à des raisons biologiques

Certaines fonctions et certains états ne peuvent être attribués qu'à un homme ou une femme pour des raisons liées à leurs différences biologiques. Il s'agit de désignations en lien avec des différences au niveau physiologique, liés à la sexualité ou à la morphologie différente entre femmes et hommes.

Plusieurs termes sont étroitement liés aux organes génitaux et aux fonctions reproductives:

Chez les femmes:

- *vierge*,¹⁰⁴ *parturiente*, *nourrice*
- *Jungfrau* («vierge»), *Schwangere* («femme enceinte»), *Wöchnerin* («accouchée»), *Amme* («nourrice»)

Chez les hommes:

- *castrat*, *eunuque*
- *Kastrat*, *Eunuch*

L' exemple de *Wöchnerin* exemplifie, en allemand, la nécessité d'une base (hypothétique) en *-er* pour la dérivation d'un féminin en *-in* (cf. ci-dessus, 3.6.3.4).

D'autres noms se rapportent aux organes sexuels secondaires ou à d'autres caractéristiques biologiques qui diffèrent entre hommes et femmes, comme p. ex. le timbre de la voix:

Chez les femmes:

- *la tétonnière*, *le* ou *la contralto*, *le* ou *la soprano*, *l'alto*
- *der Busenstar*, *die Sopranistin*, *die Altistin*

Chez les hommes:

- *le barbu*, *le moustachu*, *la basse*, *le baryton*, *le ténor*
- *der Bartträger*, *der Schnauzträger*, *der Bass*, *der Bariton*, *der Tenor*

L'exemple des registres des voix révèle bien la relativité des caractéristiques biologiques: au lieu d'être définis sur la base de critères biologiques, ces registres peuvent alternativement se concevoir indépendamment du sexe de la personne qui chante: ainsi, il est possible qu'une femme chante avec une voix de ténor. Historiquement, les voix d'alto et de soprano étaient longtemps chantées par des hommes ou des castrats.

Certains termes renvoient au domaine de la sexualité, et notamment aux cas où celle-ci ne correspond pas aux normes hétérosexuelles (p. ex. *lesbienne*, *gouine*; *homo*, *gay*, *pédé/Lesbe*, *Lesbierin*; *Schwuler*, *Homo*). A noter que plusieurs des dénominations connotées péjorativement ont un genre lexical contraire au sexe de la personne désignée: *tapette*, *pédale*, *tante*; en all. *Tunte*, *Tucke*, *Schwuchtel*.¹⁰⁵ Ce n'est pas en premier lieu la préférence pour un sexe donné qui sert de trait définitoire («qui a une attirance sexuelle pour les femmes», «qui a une attirance sexuelle pour les hommes»), mais la préférence d'une personne pour une autre du même sexe, soit «une femme qui est attirée par les femmes» ou «un homme qui est attiré par les hommes». Alternativement, la catégorisation de l'homosexualité basée sur le critère de l'«attirance

¹⁰⁴ Ce terme ne concerne que l'acception «fille qui n'a jamais eu de relations sexuelles et qui possède encore l'hymen». Au sens figuré («personne qui n'a jamais eu de relations sexuelles»), *vierge* peut se dire d'un homme au même titre que d'une femme.

¹⁰⁵ Cf. Andresen (1991), Pusch (1994) et Skinner (1999).

pour le même sexe» permet des doublons de type *homosexuel*, *homosexuelle*, par opposition à *hétérosexuel*, *hétérosexuelle*.

Le cas de *Gliedvorzeiger* («qui exhibe son pénis»), plus concret que le mot français *exhibitionniste*, montre qu'un terme défini par rapport à la biologie peut être intimement lié à une réalité sociale: seul l'exhibitionniste homme est (socialement) connu: une *Vaginatorzeigerin* paraît improbable, même si le mot se forme sans difficulté.

Absence d'un terme suite à des raisons sociales et historiques

Dans le cas de certaines fonctions, il n'est pas prévu que l'un des sexes la revêtent. Traditionnellement, cela a surtout concerné les femmes.

En diachronie, un grand nombre de fonctions politiques et électives étaient longtemps réservées aux hommes (*citoyen*, *député*, *Président de la République*). Lorsqu'elles deviennent accessibles aux femmes, le vocabulaire suit en général, mais souvent avec du retard (cf. *ministre*, *premier ministre*).¹⁰⁶

Entre autres, les femmes sont encore exclues de certaines charges ministérielles de l'Eglise catholique (certaines formes s'utilisent au figuré ou à propos d'autres confessions chrétiennes):¹⁰⁷

- *curé*, *évêque*, *archevêque*, *cardinal*, *pape*, etc.
- *Pfarrerin*, *Bischöfin*, *Erzbischöfin*, *Kardinalin*, *Päpstin*, etc.

Il existe également des cas où les hommes sont exclus d'une certaine formation, comme cela a été le cas de *sage-femme* en Suisse.¹⁰⁸

Parfois, les désignations reflètent une catégorisation sociale quelque peu simplifiée qui se focalise sur un seul sexe. Nous nous limitons ici à évoquer deux exemples se rapportant à des situations historiques:

- *suffragette*
- *Trümmerfrau*¹⁰⁹ («femmes des ruines», qui déblayaient les ruines dans les villes allemandes bombardées)

¹⁰⁶ *La ministre* serait d'usage en Québec depuis les années 1970 (cf. Villers 1997, qui mentionne Lise Payette, ministre à partir de 1976). A ce propos, cf. entre autres Houdebine (1987) et la critique de Eskénazi (1998); cf. aussi Brick & Wilks (1994), à propos de *première ministre*.

¹⁰⁷ L'Eglise catholique-chrétienne, qui connaît l'ordination des femmes depuis 2000, n'a pas encore trouvé de titres féminins; en témoigne le titre d'un article sur la première femme curé, édité par *swissinfo* (19 mai 2005): «Bienvenue à «Madame le curé»!».

¹⁰⁸ Nous nous référons à une prise de position de 1997: «La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) est d'avis que la profession de sage-femme est une profession féminine». Cette position a été revue puisque selon un message de 2002, deux hommes étaient en train de suivre la formation de sage-femme. Cf. aussi Houdebine (1989, 101) à propos du terme masculin *maïeuticien*, introduit par l'Académie française pour désigner un homme qui fait le métier de *sage-femme*. Cf. aussi ci-dessous, 7.4.

Dans les deux cas, ce ne sont évidemment pas que les femmes qui ont lutté pour le suffrage féminin ou fait le travail de déblayage après la guerre. Cependant, elles ont reçu cette désignation collectivement, en tant que femmes. De ce fait, la langue modèle la perception du monde et il sera difficile d'utiliser l'un ou l'autre de ces termes à propos d'un homme. Ainsi, la langue reflète et en même temps opère une catégorisation qui, par la suite, rend ardue la prise en compte cognitive de l'autre sexe. Il est à noter que dans les deux cas, les éléments *-frau* et *-ette* renvoient explicitement à des femmes. **Trümmermann* ou **suffraget* seraient disponibles d'un point de vue morphologique, mais ne sont pas d'usage.

Certains univers historiques et fictionnels sont également peuplés de figures appartenant à un seul sexe:

- *nymphe, naïade, sirène; gladiateur, druide*
- *Fee, Nixe, Muse; Kobold, Wassermann* («verseau»)

Les raisons sémiologiques

De nombreux noms communs de personne n'existent que sous une forme masculine ou féminine sans qu'il y ait véritablement une absence de référents de l'un ou de l'autre sexe. Nous nous bornons à donner quelques exemples:

Au niveau sémantique, il s'agit souvent de jurons ou d'attributions stéréotypées qui témoignent d'une perception inégale des deux sexes:

- *mégère, laideron, souillon; salopard, motard*
- *Heulsuse* («pleurnicheuse»), *Blondine; Memme* («froussard»), *Scheisskerl* («salaud»)

Au niveau morphologique, il s'agit souvent de mots composés dont l'élément noyau est un nom commun de personne hétéronyme:

- *l'homme de la rue; la fille-mère*¹⁰⁹
- *Mittelsmann, Goldjunge, Wunderknabe, Onkel Doktor; Tante Emma*

En principe, certains de ces noms peuvent désigner les personnes de l'un ou de l'autre sexe et ainsi être considérés comme ayant une signification générique (*les motards*), tandis que d'autres sont susceptibles d'être utilisés en alternance (*l'homme de la rue, la femme de la rue*). Cependant, dans de nombreux cas, l'association avec l'un des deux sexes est si fort que l'emploi du nom pour désigner une personne de l'autre sexe semble impossible, sauf en emploi métaphorique ou ironique:

¹⁰⁹ Cf. l'analyse dans Pusch (1992a: 107ss.).

¹¹⁰ La catégorisation sociale se traduit au niveau du vocabulaire: seules les mères très jeunes sont appelées *filles-mères*; les *filis-pères* n'existent pas.

- ?*Er ist eine Blondine.*

Le nom a une signification générique

Certains termes qui n'existent pas sous forme d'alternance peuvent s'utiliser pour référer à des personnes de l'un et de l'autre sexe. Dans les deux langues traitées ici, chacun des genres disponibles fournit des noms génériques, c'est-à-dire désignant l'ensemble des référents, indépendamment de leur sexe:¹¹¹

- allemand: *das Individuum, das Kind, das Mitglied, das Mündel; der Mensch; die Person*
- français: *le membre, l'individu, l'otage; la personne, la victime*

En allemand, on pourrait s'attendre à ce que le genre neutre se prête particulièrement bien pour l'expression de la genericité. Or, il s'avère que le mot *das Mitglied* («membre» d'une association, d'une équipe, etc.) a un suffixe de pluriel (*Mitglied-er*) homophone à celui d'une grande partie des noms communs de personne masculins (*Männer, Arbeiter, Spieler*). L'émergence de la forme «surcomposée» *Mitgliederinnen* est un indice pour une réinterprétation de la forme neutre régulière (*Mitglieder*) comme étant masculine (cf. Pusch 1984: 163-164).

Dans les cas des noms génériques masculins ou féminins, l'accord entre le nom et les éléments satellites (articles, pronoms, etc.) peut avoir une influence sur la compréhension: ainsi, un nom féminin comme *la personne, a priori* générique, véhicule parfois la connotation [+femme].

Il n'existe pas de critère univoque permettant de déterminer si un nom commun de personne peut être considéré comme générique ou non – ne serait-ce que le fait qu'il doit pouvoir s'utiliser à la fois comme hyponyme et comme auto-hyperonyme. Guentherodt (1993) propose le test suivant: si l'attribution par «masculin» et par «féminin» est possible et également probable, un nom donné peut être considéré comme générique. Par exemple, le nom masculin *membre* acceptera les deux attributions «masculin» et «féminin», alors que dans le cas de *médecin*, l'attribution masculine (*médecin homme*) est certes possible, mais paraît redondante:

- *un membre féminin* vs *un membre masculin; eine männliche, weibliche Person*
- ?*un médecin homme* (plutôt: *un médecin*) vs *un médecin femme*

D'un point de vue formel, le groupe des noms communs de personne ayant une signification générique est très hétérogène. Cependant, plusieurs points peuvent être relevés. Ainsi, les mots d'origine anglaise (ou autre) non intégrés sont souvent génériques:

¹¹¹ Labrosse (1996: 97) parle de *mots généralisants* («dont la référence englobe les femmes et les hommes: *être humain, humain, personne, personnalité, gens*, etc.»).

- *la diva, la star, le desperado*
- *die Diva, das Baby, der Fan, der Single, der Star*

En allemand, certaines terminaisons donnent souvent des noms génériques:

- p. ex. *-el, -ling*: *die Geisel* («otage»), *das Mündel* («Mündel»); *der Spitzel* («mouchard»); *Lehrling* («apprenti-e»), *Prüfling* («candidat-e (à un examen)»)

En allemand, certains noms brefs ou abrégés sont souvent utilisés comme noms génériques:

- *der Guru, der Boss, der Rasta* (en français, on observe plutôt une tendance à considérer ce type de formes comme noms épiciques: *le, la pro; le, la prof*)

Dans les deux langues, des noms de personne résultant d'une métonymie ont souvent une signification générique:

- *la tête, le bras droit, l'ange, le monstre* (mais: *les vieilles barbes*)
- *der Dickschädel* («tête-e»), *das Pokerface, der Skinhead*

Parmi les noms qui sont le résultat d'une métonymie, on retrouve les noms *vigie, recrue*, et *estafette*, qui sont très souvent cités pour étayer l'argumentation selon laquelle la féminisation du lexique n'est pas nécessaire, puisque dans un cas comme *la recrue*, le genre du mot ne correspond pas au sexe de la personne en question.¹¹²

Le statut générique d'un nom masculin ou féminin n'est pas immuable. Il commence à être remis en question à partir du moment où l'on observe une tendance vers une alternance entre une forme masculine ou féminine.¹¹³

- *der Manager* → *der Manager, die Managerin*
- *le numéro* → *le numéro, la numéro*

3.7 La féminisation du lexique

À côté des noms communs de personne dont la genericité est incontestée (*l'individu/die Person*), il en existe un certain nombre d'autres qui n'ont qu'une seule forme – souvent la masculine – dont la valeur générique est remise en question. Il s'agit en premier lieu de noms communs de personne représentant un certain enjeu social, et en second lieu seulement d'autres noms communs de personne, comme p. ex. dans le domaine des jurons, où les dissymétries sont nombreuses et où la féminisation est moins souvent revendiquée.

¹¹² Larivière (2000a: 113) dénonce le: «syndrome du *SERVO*», soit la «manie de recourir constamment aux cinq termes militaires féminins *Sentinelle, Estafette, Recrue, Vigie* et *Ordonnance* pour justifier les appellations masculines attribuées à des femmes».

¹¹³ Même avant l'adoption d'un nouvel article, les accords de syllepse (*le numéro ... elle*) mettent en lumière la tension entre le genre d'une désignation et le sexe de la personne désignée. En micro- et macro-syntaxe, cette apparente rupture de l'accord s'explique par le fait que les deux éléments non congruents appartiennent à deux clauses différentes (à propos de la micro-syntaxe et de la macro-syntaxe, cf. Blanche-Benveniste et al 1991, Béguelin, Marie-José et al. 2000, Berrendonner 2002a et Avanzi à paraître).

La féminisation concerne prioritairement les noms communs de personne où une seule forme existe. Or, il ne faut pas oublier les cas où deux formes existent, mais avec des contenus sémantiques dissymétriques. Les questions liées au débat autour de la féminisation lexicale se répartissent grossièrement selon deux considérations, que nous aborderons successivement dans la suite de ce chapitre.

Faut-il accorder, par des moyens linguistiques, une plus grande présence sémiologique aux femmes, en vue d'une amélioration de l'égalité entre les sexes au niveau de la réalité sociale, où l'on vise l'égalité factuelle entre les sexes? En d'autres termes: y a-t-il une *nécessité* de féminiser le lexique? (cf. 3.7.1)

Si l'on accepte le principe de la féminisation: quelles sont les latitudes ainsi que les difficultés formelles (morphologiques, sémantiques) au niveau de la langue qui permettent ou rendent difficile la féminisation du lexique? Quelles sont les *possibilités* et *difficultés* liées à la féminisation du lexique? (cf. 3.7.2)

3.7.1 La nécessité de la féminisation

Dans ce qui suit, nous présenterons une série d'arguments pour et contre la féminisation du lexique, sans suivre une systématité explicite.

3.7.1.1 visibilité sociale et visibilité symbolique

L'un des arguments de base de la critique féministe est le fait que les femmes ont investi, tout au long du XX^e siècle, des domaines majoritairement ou entièrement occupés par des hommes. Alors que les désignations pour les hommes existaient déjà, il s'est avéré nécessaire de pouvoir nommer les femmes. Une forme féminine, parallèle à la forme masculine, confère de la visibilité et ainsi une existence symbolique aux femmes, non seulement nommées en tant qu'individus, mais également perçues collectivement dans un domaine donné. L'existence symbolique semble particulièrement importante pour les postes haut placés, où les femmes sont encore relativement rares et où l'on rencontre aussi moins de formes féminisées que dans les postes peu prestigieux.

La critique féministe insiste beaucoup sur l'importance de la visibilité symbolique qui s'avère cruciale notamment pour les filles amenées à choisir un métier ou pour une femme qui lit des mises au concours: une offre d'emploi dans laquelle apparaît une forme féminine invite davantage une femme à réagir qu'une autre rédigée au masculin seulement. Thérèse Moreau (1991: 12) souligne les effets psychologiques de la nomination: «l'absence du féminin ren-

force l'idée que tel métier, telle école est réservée [...] aux seuls hommes.» Elle est catégorique par rapport à l'utilisation de noms masculins pour les femmes: «mettre au masculin le nom de son métier quand on est femme, c'est tout simplement affirmer l'infériorité de son sexe.» (Moreau 1999: 19). Häberlin et al. (1988) en font le premier principe de leur guide de féminisation: «Frauen werden immer mit femininen Personenbezeichnungen, Männer immer mit maskulinen Personenbezeichnungen benannt.»¹¹⁴

3.7.1.2 égalité vs différenciation

Pour les défenseurs d'un langage traditionnel, l'émergence de femmes dans de nouveaux domaines n'entraîne pas la nécessité de les nommer par des termes féminins. L'égalité des sexes se traduirait ainsi, au niveau de la langue par un traitement égal – notamment, au niveau linguistique, par l'emploi d'une seule forme générique, utilisable pour toute personne exerçant une certaine activité. Par rapport à la reconnaissance égale des hommes et femmes exerçant une fonction identique, la féminisation des termes masculins entraînerait une différenciation superflue. La citation suivante (Eskénazi 2000: 580) exemplifie bien cette position:

Bien loin d'être sexiste, l'usage aboli dit que, dans un régime comme le nôtre, les fonctions sont hiérarchisées, que les agents des transcendantes ne sont pas discriminés selon le sexe, que l'élitisme républicain, fondamentalement unificateur, sacrifie la réalité naturelle à la réalité culturelle et affirme le triomphe du politique sur le privé.

Touraine (1997: 136) éclaire le conflit entre visibilité et neutralité d'un point de vue sociologique, opposant la revendication et l'effacement de la différence sexuelle:

Le mouvement des femmes fait découvrir que la femme est un Sujet et donc que le Sujet est sexué et ne peut plus être appelé Homme parce qu'il est, séparément et à égalité, homme ou femme; mais, au nom de sa lutte contre la domination masculine, il cherche aussi à effacer le «genre», c'est-à-dire les rôles sociaux identifiés à un sexe, au nom d'une société où règnerait une égalité qui effacerait les différences naturelles [...].

3.7.1.3 Contre l'iconicité des désignations

Reprenant la distinction de l'Académie française (1984), qui parle de «genre non marqué» et de «genre marqué» (pour éviter de les appeler «masculin» et «féminin»)¹¹⁵, Eskénazi (1998) met en garde contre un rapprochement entre genre et sexe qu'il juge intenable. Pour lui, le genre ordinairement appelé «masculin» est le *genre A*; le genre «féminin» le *genre B*.¹¹⁶ Le

¹¹⁴ Cf. déjà Pusch (1984: 104), qui établit une *Kongruenzregel*: «Eine Sprecherin bezeichnet sich niemals mit einem Maskulinum!».

¹¹⁵ L'Académie française s'inspire ainsi de la grammaire distributionnelle d'inspiration structurale (Dubois 1965), où les relations entre les genres sont décrites en termes de marquage.

¹¹⁶ Il ne maintient pas partout cette apparente neutralité des désignations puisqu'il parle du genre A comme du genre «fort» et du genre B comme du genre «faible», auquel il attribue l'idée de «passivité»: «l'idée d'agir est incompatible avec le genre faible, associé par définition à l'idée de passivité.» (Eskénazi 2000: 586).

genre n'aurait pas plus d'affinité avec le sexe que le nom des temps verbaux avec leur contenu sémantique: «Le *présent* n'est donc pas un <présent>», ni le *futur* un <futur>». Et de conclure: «Jamais les désignations des réalités linguistiques ne correspondent à la nature de ces réalités» (Eskénazi 1998: 575). Cette vision structuraliste s'oppose ainsi de manière stricte à celle d'une iconicité du genre par rapport au sexe, constatée et revendiquée par la linguistique féministe. De plus, Eskénazi dénonce un certain manque de partialité, puisque l'on met l'accent sur une seule caractéristique – le sexe –, au détriment d'autres critères potentiels:

La précision des offres d'emploi «directeur homme ou femme»; «directeur/-trice» est tout à fait choquante; or elle ne semble pas susciter de réprobation. On imagine la réaction des associations antiracistes, et même du pouvoir politique, si la précision concernait l'origine «ethnique» des candidats sollicités («Français de souche ou issu de l'immigration»).

3.7.1.4 Les femmes dans les positions haut placées

Le constat n'est pas nouveau: pour les occupations de bas niveau social, les formes féminines ou féminisées sont fréquentes et s'utilisent couramment. Plus on monte dans la hiérarchie, moins on utilise de formes féminines. En 1976 déjà, Boel constatait:

il existe une tendance à rester dans le masculin quand il s'agit de professions supérieures, bien rémunérées ou autrement prestigieuses. Inversement, on emploie le féminin pour désigner des occupations inférieures et moins bien payées (Boel 1976: 71).

Pour Yaguello, les résistances par rapport à la féminisation des postes haut-placés ne sont pas seulement imputables aux seuls hommes:

souvent, ayant intériorisé la hiérarchie sociale, les femmes sont les premières à faire obstacle à la féminisation des noms d'agent. Se faisant une place minoritaire, exceptionnelle, conquise de haute lutte, dans les domaines réservés aux hommes, elles continuent à considérer ces domaines comme masculins. (Yaguello 1978: 136).

Pour Groult, les titres masculins sont contraires à la nature féminine – voire lui font même violence: «Quand une femme fait un travail jusqu'ici réservé aux hommes, on l'excise en somme, on lui enlève un signe extérieur de féminité! Preuve qu'elle usurpe une fonction qui n'est pas dans sa <nature>» (Fantapié 1984: 21).

Cependant, parce que certaines fonctions prestigieuses se féminisent difficilement, certain-e-s voient en cela une confirmation implicite de l'idée que la nature féminine est plus penchée vers certaines occupations: «La vocation aux emplois sans qualification est même donnée explicitement comme le lot des femmes» et: «[u]ne infirmière est plus apte qu'un infirmier au contact avec les malades, une institutrice a plus qu'un instituteur la vocation de s'occuper des

enfants; seul le sexe <faible> a accès à certaines fonctions peu valorisantes» (Eskénazi 2000: 579).

3.7.1.5 La fonction vs la personne qui remplit une fonction

Un argument souvent évoqué contre la féminisation du lexique en politique consiste à opérer une distinction entre une charge ou une fonction et la personne qui la remplit en tant que titulaire provisoire. C'est ainsi que s'exprime Druon (1999: 245):

les noms de fonctions, grades et titres – autres que ceux relevant d'usages nobiliaires ou ecclésiastiques anciens – ne pouvaient qu'appartenir au genre neutre, immémorialement rendu en français par le genre masculin, autrement dit «non marqué», car la nature de la fonction, du titre ou du grade est indépendante des caractéristiques de la personne qui l'exerce ou les porte. Leur féminisation abusive ... devrait obliger à la réécriture de tout le droit administratif et d'une myriade de lois.

De manière un peu surprenante, Yaguello – connue pour ses travaux en faveur de la féminisation de la langue – ne s'oppose pas à cette vision: «Il est donc parfaitement cohérent de parler de la fonction au masculin, clairement identifié comme emploi générique, mais de désigner la titulaire au féminin.» (Yaguello 2002: 65)

3.7.1.6 Régularité du système des noms communs de personne

Selon Rey-Debove (1998), la correspondance entre sexe biologique et genre grammatical se manifesterait en français dans 95% des noms communs de personne. Larivière (2000b: 16) en conclut: «Donc, la féminisation de tous les titres s'impose, de façon incontournable, comme nécessité linguistique dans les langues où le genre est une propriété du nom.» En allemand également, la correspondance entre le genre d'une désignation et le sexe de la personne référée est fréquente. Le français et l'allemand contrastent ainsi avec une langue comme l'anglais, où l'on est confronté à la neutralisation de la plupart des noms communs de personne.

Un argument en faveur de la féminisation réside dans la facilité avec laquelle les sujets parlants forment des féminins, notamment à l'oral (cf. déjà Stehli 1949). Cependant, pour d'autres, l'emploi du féminin à l'oral ne saurait automatiquement cautionner la légitimité d'un usage à l'écrit. Ainsi François Canteau (interviewé dans Gendry 1984: 45):

Justement «**la** professeur» ne peut être considéré que comme une expression orale non susceptible de transcription. Nous sommes là dans un registre d'expressions familières et il faut se demander s'il y a une utilité ou s'il n'y en a pas, à opérer une transposition au plan du langage officiel.

A plus d'une reprise, les personnes en faveur de la féminisation du lexique invoquent l'existence, en ancien français, d'un grand nombre de formes féminines témoignant d'une féminisa-

tion relativement peu problématique (du moins dans les domaines où les femmes étaient présentes). La régularité du système s'observe aussi d'un point de vue diachronique puisqu'elle est censée légitimer certaines formes tombées en désuétude comme *professeuse*, *médecine*, *tisserande* (Houdebine 1987: 26).

3.7.1.7 Légitimité d'une action volontariste

La question de savoir qui a le droit d'intervenir délibérément dans la langue – en créant et en utilisant de nouveaux mots – est au centre du débat sur la féminisation. De nouvelles formes féminines ont-elles le statut d'un néologisme nécessitant une légitimation formelle avant de passer dans l'usage? Ou alors le procédé qui consiste à former des noms féminins est-il disponible pour toute personne qui en a besoin? La citation suivante révèle clairement une conception très restrictive qui interdit aux non-spécialistes de toucher à la langue, considérée comme un système auto-organisé qu'il ne faut pas modifier, surtout si l'on n'a pas la légitimité nécessaire de le faire:

le premier amateur venu ne s'occupe pas de la physiologie du foie. Et le spécialiste qui *s'occupe* de la langue limite son objet à la description de ce qui est attesté: quant à réformer, personne n'a compétence pour le faire. C'est ignorer ce qu'est une langue naturelle que d'envisager une action volontariste: une langue naturelle est un système inconscient, organisé spontanément par ses usagers, et dans la constitution duquel aucune autorité instituée n'a la moindre part. (Eskénazi: 2000: 574).

Morier (1993: 83) s'oppose également à une action volontariste, d'autant plus si elle n'est pas cautionnée par un pouvoir étatique ou symbolique, comme p. ex. l'Académie française:

une minorité déviante n'a pas le droit d'imposer son usage particulier à la majorité: ni le Québec (contaminé par le voisinage de l'anglais), ni la Suisse romande (influencée par la proximité de l'allemand), ni *a priori* une minorité plus faible, comme le canton de Genève et moins encore une infime fraction militante de Genève ne sauraient prétendre donner des leçons de français aux Français.¹¹⁷

Goosse (1991: 74) rappelle le caractère conflictuel des néologies: «la langue française (c'est-à-dire les locuteurs français) a une répugnance à l'égard des formations nouvelles, même lorsqu'elles se font dans les moules les plus traditionnels».

Contrairement à ces opinions, qui perçoivent dans les néologismes une ingérence inappropriée aux usages, Dauzat (1955: 101) met en valeur l'utilité, voire dans certains cas, la nécessité des néologismes: «Néologisme! protestent les opposants du Palais. Et quand cela serait? Les cou-

¹¹⁷ Morier n'est pas le seul à faire l'amalgame entre la langue française et la France: cf. aussi Druon (1999: 216): «J'allais demander: de qui se moque-t-on? Mais je le sais bien. On se moque de la langue française, c'est-à-dire de la France.»

tumes nouvelles ne sont-elles pas exprimées normalement par des mots nouveau? Une langue qui ne se renouvèlerait pas serait une langue morte».

3.7.1.8 L'(in)attestation

La question de la légitimité d'une action interventionniste se pose aussi à propos du champ d'application des régularités dans le domaine des noms communs de personne, p. ex. à propos des féminins des noms masculins en *-eur*, formés d'après le modèle des féminins d'anciens comparatifs (*supérieur*, *supérieure*; cf. ci-dessous, 3.7.3). A-t-on le droit d'appliquer ce procédé à des noms contemporains? Les avis divergent: pour Arrivé, «cette formation – originellement réservée à des comparatifs nominalisés – donne un modèle de formation à des noms de fonctions féminines telles que *ingénieure*, *professeure* ou *docteure*, qui se substituerait avantageusement à *doctoresse*, vieilli et limité au sens de <femme médecin>» (Arrivé et al. 1986: 292). Schapira (1995: 386) par contre s'en distancie: «[t]outefois, la solution d'un féminin en *-eure* [...] adoptée au Québec sur le modèle des comparatifs latins (*prieure*, *supérieure*) est ressentie en Europe francophone comme une violence faite à la langue.»

3.7.1.9 Simplifications syntaxiques

La féminisation du lexique permet d'éviter des problèmes syntaxiques qui se posent lorsque le genre d'un nom commun de personne n'est pas en accord avec le sexe d'une personne donnée. Il s'agit surtout de questions d'accord qui se posent lorsqu'un terme comme *le professeur* s'utilise à propos d'une femme. Ce même point avait déjà été relevé par Lyons (1968): «ni <le nouveau professeur est beau> ni <le nouveau professeur est belle> n'est correct». Les cas «du capitaine enceinte» (Yaguello 1991) et «du premier ministre» Edith Cresson (Brick & Wilks 1994) ont souvent été glosés pour mettre en lumière les difficultés qui se posent en discours lorsqu'il y a un désaccord entre genre et sexe.

Khaznadar (1993: 150) qualifie d'*ataxie* («absence de coordination des mouvements volontaires») les exemples d'incohérence syntaxique qu'elle relève dans la presse française. Elle énumère les stratégies d'évitement dont se servent les journalistes pour se soustraire au choix entre un accord selon le genre grammatical et un accord sylleptique selon le sexe de la personne en question; entre autres, on trouve les procédés suivants (cf. Khaznadar 1993):

- détachement sous forme d'apposition indéterminée: *Ministre de gauche, elle...*
- mise entre guillemets de l'expression masculine: *Un entretien avec «Mme le président» d'Irlande.*
- rejet dans l'abstraction: *la nomination au poste de Premier ministre...*

3.7.2 Le comment de la féminisation

Le *comment* de la féminisation du lexique se pose surtout en français. En allemand, les formes féminines en *-in*, de loin les plus fréquentes, ne soulèvent guère de difficultés morphologiques ou sémantiques. La question s'avère plus délicate pour certains cas où la formation en *-in* est bloquée ou controversée (*Flüchtlingin?*, *Gästin?*), où elle entre en concurrence avec un autre moyen de formation du féminin (*Coiffeuse* ou *Coiffeurin?*) ou lorsqu'il s'agit de l'appliquer à certains néologismes (*Managerin?*, *Consultantin?*). Nous nous concentrerons dans ce qui suit prioritairement sur les difficultés liées au français, où les aspects formels de la féminisation du lexique ont soulevé des discussions controversées.

3.7.2.1 Les règles de féminisation

Parmi celles et ceux qui promeuvent la féminisation lexicale, l'un des principaux arguments mis en avant réside dans l'idée que la féminisation du lexique suit une certaine régularité qu'il s'agit de généraliser au niveau de l'ensemble des noms communs de personne. Il suffit ainsi de tirer profit des *règles* de féminisation pour créer de nouvelles formes là où elles font encore défaut. Ainsi Yaguello (1999, 118):

en français, le sexisme est particulièrement flagrant dans le champ des termes de professions où les possibilités ne sont simplement pas utilisées. Il n'est pas question de manipuler les structures linguistiques (j'ai de grands doutes à propos de cette politique), il est plutôt question d'utiliser pleinement les structures déjà existantes.

Larivière (2000b: 67) insiste sur la facilité qui s'ensuit de cette régularité:

Sur le plan morphologique, comme on vient de le voir, le français possède des règles de formation bien établies et est parfaitement équipé pour féminiser tous les noms. Par conséquent, si l'on s'en tient à ces règles, le processus de féminisation devient fort simple. Là où il se complique, c'est lorsque, pour tenir compte des «états d'âme» de Madame ou de Monsieur Tout-le-monde, on se permet d'utiliser des formes non régulières.

Le concept de la *règle* comme principe explicatif des aspects morphologiques apparaît très tôt déjà (cf. Nyrop 1903-1930) et il est très souvent évoqué dans les écrits en faveur de la féminisation lexicale.¹¹⁸ Les règles se basent d'une part sur les formes féminines déjà existantes, d'autre part sur les régularités dans le domaine des formes adjectivales. Elles ont cependant deux inconvénients: elles ne conviennent pas à tous les cas particuliers et ne s'appliquent pas partout de la même manière, ce qui explique les différences que l'on peut constater à l'intérieur de la francophonie (cf. Schafroth 2001, Larivière 2000b). Les divergences concernent notamment les noms communs de personne en *-eur* (au masculin). À côté du souci principal

¹¹⁸ Cf. p. ex. *Mettre au féminin* (1994: 15-17), Moreau (1992: 165s., 1994: 59-61; 2001: 33), Schafroth (1993, 2001), Conrick (1998: 167), Larivière (2000b: 137s.) et Becquer et al. (1999).

de simplicité et de systématique des règles, d'autres considérations peuvent infléchir le caractère général d'une description du paradigme masculin-féminin des noms communs de personne. Ainsi, la différence graphique et phonique entre les formes féminine et masculine peut être un critère de base supplémentaire. Arrivé et al. (1986: 283) se prononcent en faveur de formes peu différenciées:

Il paraît plus facile d'affecter un déterminant féminin à un nom terminé par *-e* muet (*Madame la Ministre, une juge d'instruction*) ou de former un féminin exclusivement graphique tel que *professeure*, ou *ingénieure* (sur le modèle de *prieure* ou de *supérieure*) que de faire apparaître une marque orale du féminin là où le masculin a longtemps été exclusif: *écrivaine* est mal accepté (malgré *romancière*), *autrice* et *sculptrice* continuent à faire difficulté.

Par contre, Larivière (2000b: 67) cite une femme qui préconise une féminisation perceptible à l'oral également:

Gloria Escomel a ainsi déploré «que dans certains cas, l'ajout d'un simple *e* muet, à la fin d'un mot, soit une façon un peu facile de régler le problème» et aurait préféré que le féminin de certaines fonctions «ne passe pas aussi facilement inaperçu et qu'il soit marqué d'une façon plus audacieuse et plus sonore: *une professeure, une autrice, une sculptrice*».

Quant aux règles mêmes, elles se basent généralement sur les formes masculines, et plus particulièrement sur la finale graphique du mot. À l'instar d'autres guides, Becquer et al. (1999) distinguent entre les noms qui finissent par une voyelle et ceux qui se terminent par une consonne. En ce qui concerne les terminaisons vocaliques, le traitement est purement formel: seront considérés comme épïcènes les masculins se terminant par *-e*, *-a*, *-o* et *-u*, tandis que les masculins en *-é* et en *-i* auront une forme parallèle féminine en *-ée* ou en *-ie*. Le traitement des consonnes différencie les noms masculins en *-[t]eur* des autres terminaisons. Les féminins de ces derniers se distinguent par l'adjonction d'un *-e* (avec d'éventuelles modifications grapho-phoniques). Ce n'est que dans le traitement des noms masculins en *-eur* qu'interviennent des considérations de type morphologique et lexical (cf. ci-dessous).

3.7.3 Les difficultés

La plupart des noms communs de personne se féminisent relativement facilement. Cependant, un certain nombre de cas problématiques ne cessent d'alimenter la question de l'intérêt et des limites de la féminisation lexicale. Tandis que pour les un-e-s, ces exceptions ont la force de compromettre tout projet de féminisation généralisée, ils constituent pour les autres un point de départ pour une réflexion approfondie sur les moyens appropriés en matière de féminisation du lexique.

La péjoration et autres connotations

La péjoration des formes féminines n'est pas un phénomène nouveau: il s'observe de manière générale dans la langue, depuis le Moyen-âge (Schafroth 2001: 131; Kochskämper 1993: 163s.; Kochskämper 1999: 470ss.; Baron 1986). Parfois, elle est liée à un suffixe donné, comme c'est le cas de la terminaison *-esse*. Cet affixe, d'usage depuis le Moyen-âge, est resté productif très longtemps. Brunot (1926: 89) écrit encore: «Ce féminin gagne chaque jour du terrain dans la langue». Aujourd'hui, le suffixe reste d'usage dans certaines formes (*maitresse*, *Suisse*) ainsi que dans les titres de noblesse comme *duchesse* ou *princesse*, mais il n'est plus guère recommandé dans les guides de féminisation pour former de nouveaux féminins.

La péjoration ne se limite pas au seul suffixe *-esse*, mais menace tout nom commun de personne féminin qui se distingue formellement de son équivalent masculin. Au Québec, le succès des formes en *-eure* aurait pour conséquence qu'«il semble se propager une allergie aux suffixes *-euse* et *-trice*», ressentis comme péjoratifs (Vachon-L'Heureux 1999: 315). A un autre niveau, la dévalorisation du suffixe *-euse* peut être renforcée par le fait que traditionnellement, il est d'usage pour certains métiers peu prestigieux comme *vendeuse*, *coiffeuse*, *travailleuse*, etc. (cf. Houdebine 1987).

Les connotations indésirables ne se limitent cependant pas aux suffixes, mais touchent aussi toute une série de noms communs de personne qui par ailleurs se féminisent sans aucun obstacle morphologique. Souvent, les connotations sont liées au domaine de la sexualité, plus particulièrement à celui de la prostitution; ainsi dans *entraîneuse*, *pompière*, *professionnelle*, *coureuse*.¹¹⁹ D'autres exemples mettent en œuvre divers types de péjoration: *amatrice* serait problématique à cause de l'homonymie avec «à matrice»,¹²⁰ et *écrivaine* à cause de la rime avec *vaine* (rime qui ne semble pas être perçue dans le cas d'*écrivain/vain*).

En allemand, la péjoration semble affecter en priorité certains suffixes d'origine étrangère, comme le *-euse* français (*Kontrolleuse*, *Coiffeuse*), qui aurait un «herabsetzenden Beigeschmack», selon Eidenbenz 1998: 24).

La critique féministe ne nie pas les effets de péjoration auxquels sont sujets certains noms féminins. Cependant, au lieu d'éviter ces formes à cause de leur caractère problématique, elle

¹¹⁹ Ces quatre termes font partie d'une série de dénominations parallèles qui se trouvent fréquemment sur des sites «humour» d'internet: (ici le début de: <http://www.clt.be/dossiers6/socul6C/6c3.htm>):

Un homme à femmes: c'est un séducteur/une femme à hommes: c'est une pute

Un entraîneur: c'est un homme qui entraîne une équipe sportive/Une entraîneuse: c'est une pute

Un professionnel: c'est un sportif de haut niveau/une professionnelle: c'est une pute

Un coureur: c'est un homme qui est bon joggeur/une coureuse: c'est une pute [etc.]

¹²⁰ Cf. Coutier 2002: 75 (et annexe).

propose de les utiliser quand même afin de faire disparaître les connotations par une appropriation active: «Aufbrechen läßt sich dieses semantische Grundmuster nur durch bewußte **Aneignung** bzw. <Entwendung> (so der terminus technicus) der jeweiligen Beleidigung: Dies nämlich bewirkt automatisch ihre Umwertung.» (Pusch 1985: 269). Tatilon (1996: 136) va dans le même sens, mais il reste un peu plus sceptique:

Le mépris verbal, qu'il soit phraséologique ou lexical, est théoriquement parlant un mal facile à guérir: il suffit de s'abstenir d'en user – ou mieux encore, de réhabiliter, de revivifier par des emplois non équivoques certains mots péjorés par un usage malveillant; rien ne s'oppose à ce qu'on rende par exemple à femme savante ou à professionnelle leur sens propre. Mais change-t-on facilement les mentalités?

L'homonymie et la polysémie

En français, un certain nombre de formes féminines (potentielles) existent déjà dans la langue, avec un signifié qui diffère de celui de la forme masculine. L'homonymie se rapporte à différents domaines:

- un objet concret: *une cafetière, une chauffeuse, une cuisinière, une page*
- un domaine d'activité ou une science: *la médecine, la politique, la marine*

Par ailleurs, une forme féminine peut être l'homophone d'un autre nom commun de personne:

- *la maire* vs *la mère* (ainsi que: *la mer*)

Et une forme féminine peut être homophone avec une forme adjectivale:

- *ingénieuse*

Comme dans le cas des connotations péjoratives, les avis divergent considérablement par rapport à ces différents types d'homonymie. Dauzat (1955: 106), en faveur de formes féminines, y voit dans certains cas un obstacle infranchissable: «On ne peut dire <la maire>, qui risquerait d'être compris <la mère> et le féminin de *médecin* est impossible parce que *médecine* a depuis longtemps le sens de drogue.»¹²¹ Larivière (2000b: 56) ne partage pas cet avis: «[q]uoi qu'il en soit, l'homonymie avec un nom de chose, comme on l'a démontré à plusieurs reprises, n'est pas une raison valable pour empêcher l'utilisation d'un nom de personne au féminin.» A propos de *marine* (en usage pendant la Deuxième Guerre mondiale) et *médecine*, elle écrit (2000b: 55): «Bien que difficiles, ces féminins ne seraient pas insurmontables, l'usage aidant.»

Certaines réticences sont liées aux titres dits «de conjugalité», soit les noms communs de personne féminins qui ne désignent pas la titulaire elle-même, mais la conjointe d'un titulaire

¹²¹ Idem Boel (1976: 38): «Pour désigner une femme qui exerce la fonction de maire, on emploie toujours la forme masculine»; ce d'autant plus que «[l]a forme féminine *la mairesse* s'applique à l'épouse d'un maire.»

homme (*l'ambassadrice*). Villers (1997) se sert d'un titre de conjugalité qui n'est plus utilisé en tant que tel (*l'étudiante*) pour relativiser l'impact du blocage lié à ce type de polysémie:

La langue est le reflet de la société: elle évolue constamment pour traduire la réalité mouvante qu'elle nomme. À titre d'exemple, le nom féminin étudiante a d'abord désigné la maîtresse d'un étudiant; c'est Le Bon Usage qui le rappelle. Aujourd'hui, alors que les femmes fréquentent l'université et qu'elles y sont même majoritaires, elles portent de plein droit – et non par amant interposé – le titre d'étudiante.

En général, l'homonymie semble être particulièrement gênante lorsqu'elle est perçue comme inhabituelle, comme c'est le cas de plusieurs noms communs de personne féminins récents (*cafetière, critique, manœuvre, page, politique* (Labrosse 1996: 100)). De nombreuses auteures évoquent le fait que l'homonymie n'est pas ressentie comme gênante lorsqu'elle concerne un nom masculin (comme p. ex. dans *avocat, cadre, correcteur, distributeur, lecteur, patron, secrétaire*, etc.) ou un nom commun de personne féminin qui est bien établi (p. ex. *cuisinière*).

En allemand, les formes féminines sont beaucoup moins souvent sujettes à la polysémie que les noms communs de personne français. Les deux exemples suivants sont plutôt anecdotiques:

- La féminisation du terme *Ober* («garçon (au restaurant)»), abréviation de *Oberkellner*, se heurte à l'existence d'une forme féminine *Oberin* («(sœur) supérieure»)¹²²
- La forme régulière *Zimmerfrau* (par rapport à *Zimmermann* («charpentier») serait compromise par la proximité avec *Zimmermädchen* («femme de chambre»). Le guide *Von Amtfrau bis Zimmerin* lui préfère – dans le titre déjà – la forme *Zimmerin*.

Différence de prestige

Un autre phénomène lié au sens est la différence sémantique entre les formes masculine et féminine. Souvent, les formes masculines sont pourvues d'une connotation de prestige qui fait défaut aux formes féminines correspondantes (Bourgoin 1984: 59, Larivière 2000a: 74-75):

- *le parfumeur*: créateur de nouveaux parfums vs *la parfumeuse*: femme qui vend des parfums
- *le secrétaire* (d'un parti politique, d'une association) vs *la secrétaire* (subordonnée à un chef)

Par rapport à *maitre*, Larivière (2000b: 61) observe un usage très flottant au féminin, où *la, le maitre* entre en concurrence avec *la maitresse*: «pour le NPR, plus le titre est prestigieux, plus on a tendance à utiliser le nom *maître* et inversement, moins le titre sera perçu comme prestigieux, plus on utilisera le nom *maîtresse*.»

¹²² La Gesellschaft für deutsche Sprache (1994) propose ainsi un emploi épïcène de *Ober* dans la restauration: *Herr Ober* vs *Frau Ober*.

L'inégalité du prestige associé aux formes féminines et masculines renforce la tendance selon laquelle on utilise des noms communs de personne masculins pour désigner une femme. Ainsi Yaguello (1994) dénonce le fait que lorsqu'«une femme est directeur de cabinet, recteur d'université, député ou Premier Ministre, on la nomme comme si elle était un garçon.»

Pour Eskénazi (2000, 579), c'est au contraire bien le manque d'une forme féminine qui rehausse le prestige d'une fonction:

Lorsqu'il est à peu près établi que les agents des deux sexes sont interchangeable dans l'exercice d'une fonction, et que les sexes sont discriminés selon le genre, la fonction reste subalterne: «directeur~directrice» (d'école) s'oppose à «professeur» (de lycée). C'est que l'image du référent dans la représentation est composée de deux traits, l'un qui le désigne dans son être personnel, l'autre qui le désigne dans son être institué; si l'agent est attaché à une fonction médiocre ou dépréciée, la trait «être institué» se trouve réduit, et l'équilibre de l'ensemble commande que, par un effet de compensation, le trait «être personnel» soit dilaté.

Comme dans les autres cas d'asymétrie entre formes féminines et masculines, la question de savoir si les formes féminines, moins prestigieuses, devraient être évitées ou utilisées préférentiellement reçoit des réponses très variées. Groult insiste sur le fait qu'il incombe aux femmes de faire évoluer la perception liée à des formes inhabituelles ou critiquées si elles veulent espérer que les inégalités cessent: «[a]ucune institution, aucune loi, aucun homme n'aideront les femmes à changer l'état actuel. C'est à chacune de celles qui se sentent concernées d'oser féminiser leur titre, d'oser dire <je suis une peintre... une juge... une avocate>» (Fantapié 1984: 23).

Les formes concurrentes

Dans le cas de certains noms communs de personne, plusieurs formes féminines concurrentes sont potentiellement disponibles, sans qu'il y ait un usage stabilisé:

- *le facteur, la facteur, la facteur, la factrice?*

Selon Houdebine (1994b: 45), «ces dispersions témoignent des incertitudes des sujets parlants (niveau des attitudes) et d'une instabilité actuelle de la morphologie ou des procédures de systématisation (néologisation) au niveau de la langue elle-même (niveau de la structure)». Cette instabilité peut être perçue comme problématique (Larivière 2000b: 68): «Face aux choix multiples, parfois incohérents, il n'est pas étonnant que le public ait du mal à s'y retrouver et veuille faire ses propres choix», voire rejetée, mais aussi revendiquée comme révélatrice d'une période de renouvellement lexical où le domaine des noms communs de personne est en évolution. Vachon-L'Heureux (1996: 23) recommande, par rapport aux formes en *-eure* et *-euse*, de tenir compte des usages et de ne pas d'intervenir de manière précipitée: «[n]ous

croyons que la tentation du prescriptif doit être écartée. Ce n'est pas le chaos qui règne mais la concurrence: certains et certaines succombent à l'attrait du *e* et préfèrent les formes en *-eure*. Si tel est le cas, la langue témoigne de ce fait.»

Pour Groult, la variation en elle-même n'est pas l'enjeu majeur; ce qui compte pour les femmes, c'est de ne plus se faire nommer au masculin: «Suis-je une écrivain, une écrivaine ou une écrivante, aux experts d'en décider, mais je ne suis pas un écrivain.» (Valabrègue 1984: 49).¹²³

En allemand, le problème des formes concurrentes ne se pose que sporadiquement. Trois exemples:

- *Doktor* vs *Doktorin*, *Professor* vs *Professorin*: Ici, ce n'est pas tant la forme féminine en tant que telle qui pose problèmes, mais la question de savoir si elle s'utilise non seulement en emploi référentiel ou prédicatif (*Sie ist Doktorin*), mais aussi en emploi vocatif (*Guten Tag, Frau Doktor*).
- *Flüchtling* («réfugié-e»): Etant donné que la valeur générique de la forme masculine *der Flüchtling* est remise en question, d'autres formes telles que *Flüchtlingsfrau* ou *Frauenflüchtling*¹²⁴ ont été proposées.

Un cas particulier: les formes en *-eur*

La difficulté du traitement des formes (masculine) en *-eur* réside dans le fait qu'à côté d'une seule forme *-eur*, au masculin, il y en a plusieurs féminines:

- *-euse* (*chanteuse*), *-trice* (*directrice*), *-eure* (*prieure*), *-eresse* (*demanderesse*), *-eur* (*la docteur*)¹²⁵

Si, pour de nombreuses formes existant depuis longtemps, le choix de la terminaison ne pose aucun problème (cf. les exemples ci-dessus; sauf *docteur*, qui ne fait pas l'unanimité), il n'en va pas de même pour certains féminins récents, où les usages sont flottants: *docteure*, *docteur* ou *doctoresse*? *factrice* ou *facteur*?

En simplifiant quelque peu, les règles suivantes ont été proposées (pour plus de détails, cf. Coutier 2002 et Larivière 1997, qui comparent différents systèmes d'explication):

-eur/euse

La désinence alternante *-eur/-euse* s'utilise pour les noms communs de personne dérivant d'un verbe¹²⁶ (a), pour les noms dérivant d'un nom de chose (b) et pour les noms communs de personne dérivant d'un nom anglais (cf. Larivière 2000b: 63):

¹²³ A propos de la forme *écrivaine*, cf. Fantapié (1984: 20).

¹²⁴ Cependant, *Frauenflüchtling* est potentiellement ambigu: au lieu de «réfugiée», il peut aussi désigner «celui qui fuit les femmes»...

¹²⁵ Certains autres noms féminins se terminent aussi en *-eur*: *la fleur*, *la candeur*, etc.

- (a) *danser, filer, régir, mettre* > *danseuse, fileuse, régisseuse, metteuse* (en scène)
- (b) *beaume* > *embeaumeuse*, *camion* > *camionneuse*, *chronique* > *chroniqueuse*
- (c) angl. *trapper* > *trappeuse*, angl. *supervisor* > *superviseuse*

-trice/rice

Les noms français en *-teur*, *-trice* dérivent de noms latins en *-tor/-trix* (*moniteur*, *traducteur*)¹²⁷ ou s'apparentent, dans leur formation, à ce modèle latin. Larivière note, à propos de la présence ou non d'une forme verbale dans la famille dérivationnelle: «[l]orsqu'ils en ont un, leur féminin a également un suffixe en *-trice*: *éditrice* (éditer), *exécutrice* (exécuter), *inspectrice* (inspecter), *inventrice* (inventer)» et elle renvoie au fait que «ces noms ont aussi, dans leur dérivation, des noms en *-ion* (*édition*, *exécution*, *inspection*, *invention*, *persécution*) ou en *-ure* (*sculpture*).» (Larivière 2000b: 65). Ces noms apparentés doivent cependant être morphologiquement et sémantiquement proches (Coutier 2002: 72), ce qui explique la différence entre les deux formes apparentées *émettrice* (proximité sémantique avec *émission*) et *metteuse* (en scène) (éloignement avec *mission*). La forme *-srice* est rare, en français: elle a été proposée pour *successrice* ou *prédécessrice* (Coutier 2002: 83-84).

-eresse

Ce suffixe se retrouve dans le langage juridique (*bailleresse*, *défenderesse*, *demanderesse*, *venderesse*) ou poétique (*charmeresse*, *chasseresse*) (cf. Larivière 2000b: 63). Il n'est plus productif.¹²⁸ Dans l'usage courant, d'autres formes sont plus fréquentes: *vendeuse*, *demandeuse*, *charmeuse*.

-eure

Traditionnellement, le suffixe *-eure* ne se trouve que dans des féminins qui sont d'anciens comparatifs latins (*supérieure* (< lat. *superior*), *prieure* (< lat. *prior*), *mineure* (< lat. *minor*)). Le même suffixe est utilisé pour féminiser des noms masculins en *-eur* qui n'ont pas une forme «régulière» en *-euse* ou *-trice*: *professeure*, *pasteure*. Elle a la caractéristique d'être marquée graphiquement, tout en demeurant homophone à la forme masculine correspondante. La plupart des noms féminins en *-eure* sont relativement récents. Cependant, dans les années 1950 déjà, Dauzat avait suggéré de former des noms féminins en *-eure*, ce qui permettrait une «régularisation» des formes orales choquantes par l'adjonction d'un *-e* purement graphique:

¹²⁶ Selon Larivière (2000: 61), le nom doit avoir «le même radical que le participe présent de ce verbe quel que soit le type de conjugaison auquel il appartient».

¹²⁷ A propos des noms latins en *-or*, *-rix*, cf. Albert (1997), qui contredit l'idée reçue selon laquelle les formes féminines en *-rix* auraient été rares et utilisées peu fréquemment. Il conclut que «die femininen Nomina agentis sehr häufig, zu allen Zeiten der lateinischen Antike, in jedem Schreib- und Sprechgenus, in Prosatexten und in der Poesie, in allen Zusammenhängen des täglichen Lebens und der Literatur in Gebrauch waren» (Albert 1997: 9).

¹²⁸ A propos de l'évolution diachronique du suffixe *-eresse*, cf. Lindemann (1977).

Nous sommes choqués quand nous entendons dire, dans des milieux cultivés «*sa professeur*»: et pourtant il suffirait d'ajouter un *e* muet pour rentrer dans la ligne de féminins bien français: *mineure-majeure*, *supérieure*, *prieure*. Qui aura le courage de donner l'exemple pour *ingénieure*, *professeure*? (Dauzat 1955: 107).

-eur

La désinence *-eure* n'est pas acceptée partout comme modèle légitime de formation de noms féminins. A plusieurs reprises – ainsi dans les guides belge (Conseil supérieur de la langue française 1994) et français (Journal officiel 1986¹²⁹ – on a recommandé l'utilisation de formes en *-eur* épïcènes (*le, la professeur*). A l'instar des autres noms épïcènes, une seule forme (*les professeurs*) s'utilise alors au pluriel pour désigner à la fois le pluriel de *le professeur* et de *la professeur*, et elle servirait aussi de forme générique. Cette «féminisation minimale» (Houdebine[-Gravaud] 1992: 158), c'est-à-dire par choix de l'article féminin seulement, a été critiquée par celles et ceux qui cherchent des noms féminins formellement différents de ceux qui sont utilisés pour les hommes.

Le choix de la forme appropriée

L'enjeu est bien illustré par Larivière (2000b: 64):

Les noms *auteur* et *docteur* n'ont jamais eu de féminin attesté. Aussi, en dépit de la formation régulière en *-trice*, le Québec recommande *auteure* et *docteure*, la Belgique la forme épïcène *une auteur* et *une docteur*, la France les deux formes *une auteur ou une auteure* et *une docteur ou une docteure*, la Suisse les forme *autrice*, *doctoresse* (pour la profession médicale) et *docteure* (pour le titre universitaire).

Des considérations très variables interviennent dans le choix d'une forme appropriée. On y décèle notamment le critère de la *régularité* (morphologique), qui cautionne une forme du fait qu'elle s'intègre dans un paradigme de formes équivalentes. Ainsi, Larivière s'insurge contre certaines formes en *-eure* qui ne sont pas conformes aux modèles préexistants: «le Québec recommande *sculpteure*, sans aucun fondement grammatical». Elle invoque également la régularité pour justifier des formes non attestées: «le féminin régulier de *pasteur* (du latin < *pastor*) devrait, conformément à la règle, être *pastrice*» (Larivière 2000b: 65) Ainsi, son argumentation ressemble à celle d'autres spécialistes qui se targuent également de «règles» pour justifier le caractère infondé de certaines féminisations.

Or, les «règles» ne permettent pas, dans tous les cas, de trouver une solution satisfaisante. Ainsi, l'hésitation entre *chauffeuse* et *chauffeure* peut être due au fait que le lien sémantique entre la fonction («conductrice») et le verbe de base (*chauffer*) n'est plus perçu comme suffi-

¹²⁹ A la fin des années 1990, le guide français *Femme, j'écris ton nom...* (Becquer et al. 1999) propose les deux formes *-eur* et *-eure*, apparemment sans préférence pour l'une ou l'autre variante.

samment fort – même s’il est justifié d’un point de vue étymologique (cf. Coutier 2002). Les connotations attachées à un suffixe (cf. ci-dessus l’exemple de *-esse*) peuvent constituer un autre critère de (non-)sélection. Ainsi, il semble que les formes en *-eure* s’utilisent plus fréquemment pour des métiers intellectuels (haut prestige social) que les formes en *-euse*, plus anciennes, mais désignant traditionnellement des métiers peu prestigieux (*coiffeuse*, *serveuse*, *chanteuse* (vs *cantatrice*), etc.). Larivière (2000a: 95) s’oppose à cette hiérarchisation des suffixes: «[c]ette distinction, parmi les travailleuses, engendrée par deux classes de noms à suffixes distincts est totalement inacceptable tant sur le plan linguistique que sur le plan social!»

Des différences connotatives liées à la morphologie s’observent également à propos des formes en *-eur* et en *-eure*. Malgré leur ressemblance, elles n’ont pas tout à fait le même statut. Le «e» final assure à la forme féminine une certaine visibilité et empêche ainsi toute confusion (voulue ou non) avec la forme masculine.

En allemand, le problème des formes en *-eur* est plutôt marginal. Les formes masculines en *-eur* touchent un certain nombre de mots d’origine française.¹³⁰ En Suisse surtout, les féminins des noms masculins en *-eur* se forment d’après le modèle de la langue source, donc:

- *die Serveuse, die Coiffeuse, die Masseuse* (cf. Wittemöller 1988: 44-46)

Cependant, ces formes tendent à être supplantées par des formes «régulières» en *-in*. Le *Duden. Richtiges und gutes Deutsch* (1987: 660) invoque des raisons de péjoration des formes en *-euse*: «Da die Formen auf *-euse* häufig abwertend gebraucht werden, bildet man heute die Ableitungen meist mit *-eurin*: *Amateurin, Dekorateurin, Graveurin*» etc.

En résumé, l’exemple des noms communs de personne masculins en *-eur* met particulièrement bien en évidence la complexité et les enjeux de la féminisation du lexique. Les aspects morphologiques, sémantiques et pragmatiques sont étroitement imbriqués et ne se laissent pas toujours dissocier aisément. Certaines formes morphologiquement régulières ne sont guère utilisées, tandis que d’autres féminins nouveaux se sont imposés bien qu’ils n’entrent pas dans les moules dérivationnels traditionnels.

Ainsi, les noms communs de personne en *-eur* exemplifient bien la dynamique de la féminisation lexicale, qui se caractérise par des usages flottants, induits partiellement par un monde – et partant un lexique – en évolution, et partiellement par une revendication sociale (relayée

¹³⁰ Les emprunts venant de l’anglais en *-er* (*Manager, Controller, Producer*) sont intégrés sans modification, à la différence du français, où leur terminaison se francise parfois en *-eur*.

par la critique féministe) cherchant à influencer volontairement cette évolution au niveau de la langue.

Il est à prévoir que la variation persistera encore longtemps et que le débat pour et contre la féminisation n'est pas près de se tarir. Cependant, la direction semble claire: depuis plusieurs années, le nombre des formes féminines augmente tant au niveau des usages qu'à celui des dictionnaires, et de nombreux indices convergents laissent prévoir une généralisation des processus morphologiques permettant de créer de nouveaux féminins. Ainsi, le système des noms communs de personne français se met peu à peu à ressembler à celui de l'allemand, où l'alternance entre les formes féminines et masculines est de loin la règle.

4 Le masculin générique revendiqué et contesté

4.1 La théorie du marquage

Le concept de marquage se développe durant les années 1930 avec les linguistes Nicolas Trubetzkoy et Roman Jakobson. Il s'insère dans une réflexion plus générale à propos de la pertinence des relations d'opposition en phonologie, telles que *l'opposition équipollente* (ou équivalente), où chaque membre d'une série oppositive est sur un pied d'égalité d'un point de vue logique, *l'opposition graduelle* (ou échelonnée), où il y a une gradation entre deux éléments opposés, et *l'opposition privative*, qui se caractérise par la présence ou l'absence d'un trait dans un système oppositif. C'est cette dernière opposition, privative, qui est à l'origine de la théorie du marquage, que Jakobson et Trubetzkoy élaborent dans leurs études de phonologie, où ils thématisent l'opposition entre des séries *marquées* et des séries *non marquées*. A titre d'exemple, Jakobson compare la série de consonnes mouillées (ou sonores) avec celle des consonnes non mouillées (ou sourdes):¹³¹ «Ainsi, *t, s, p* se distinguent des consonnes correspondantes mouillées *t', s', p'* etc. par l'absence de mouillure, et les mêmes phénomènes se distinguent de *d, z, b* par l'absence de sonorité» (Jakobson 1971a, 218). Les traits distinctifs [+ mouillure] et [+ sonorité] des deux séries marquées s'opposent à leur absence dans la série non marquée, étant donné que les traits [– mouillure] ainsi que [– sonorité] ne sont pas pertinents pour la description de la série /*t, s, p*/; ils ne le deviennent qu'en la comparant avec les deux autres. La série non marquée se caractérise ainsi par l'*absence* d'un trait caractéristique; Jakobson cependant précise «qu'il ne s'agit pas d'un simple rien, mais d'un rien opposé, à l'intérieur du système phonologique, à quelque chose de positif.» Il s'est vite rendu compte de l'intérêt de la notion de marquage, qu'il a appliqué à d'autres niveaux linguistiques. En étudiant le système verbal de la langue russe, il constate ainsi que les verbes perfectifs sont marqués par rapport aux verbes imperfectifs, que parmi les temps verbaux, le futur et le passé sont marqués par rapport au présent (temps zéro), etc. Successivement, ce même outil permettra d'éclaircir d'autres phénomènes, de sorte que Jakobson conclura en 1939: «Jeder sprachliche Bestandteil (phonematische Eigenschaft, Phonem, Morphem, Wort, grammatische Kategorie, Bedeutung, stilistische Form und stilistische Funktion) kann also in Gegenüberstellung mit dem Null auftreten. Daneben wird die Opposition zweier sprachlichen Bestandteile ihrem Verschmelzen (*Nullopposition*) gegenübergestellt, und diese Gegenüberstellung spielt in der Sprache eine umfangreiche Rolle» (Jakobson 1971b: 222).

¹³¹ Il n'est pas question d'une langue particulière.

En sémantique, le concept de marquage s'applique à de nombreuses relations oppositives. Ainsi, dans l'opposition *jour/nuit* ou en allemand *gross/klein*, on peut observer les configurations suivantes:

- (a) présence du trait: *Elle travaille de jour* vs *elle travaille de nuit*.
- (b) absence du trait: *Elle n'a pas travaillé pendant dix jours*.¹³²
- (c) présence du trait: *Das Haus ist gross* («de grande taille») vs *das Haus ist klein* («de petite taille»)
- (d) neutralisation du trait: *Wie gross ist das Haus?* («de quelle taille est la maison?»)

Au niveau des noms communs de personne, soit plus particulièrement dans les rapports entre formes masculines et féminines, le marquage peut se situer à différents niveaux:

Marquage sémantique

Le marquage au niveau sémantique est décrit traditionnellement au moyen d'une relation opposant une forme féminine, marquée par le trait [+ féminin] (a), et une forme masculine, qui peut tantôt être marquée comme [+ masculin]¹³³ (b), tantôt comme non marquée par rapport au sexe (c). C'est bien l'identité formelle entre (b) et (c) qui est au cœur du débat autour de la généricité des formes masculines (cf. ci-dessous, à propos de la généricité):

- (a) *Edwige est institutrice.*
- (b) *Louis est instituteur.*
- (c) *Cela devrait intéresser un instituteur.*

Marquage formel

Il ne s'agit pas d'une relation de marquage proprement dite (caractérisée par une opposition privative), mais plutôt d'une *marque formelle* qui peut aller de pair avec un marquage sémantique (ou distributionnel). En allemand, la plupart des formes féminines de noms communs de personne se distinguent des formes masculines par l'ajout d'un suffixe dérivationnel (le plus fréquent: *-in*). Le «double marquage» qui en résulte (trait sémantique [+ féminin] + morphème porteur de ce trait) a été jugé discriminatoire par la critique féministe, car il suggère que la forme féminine est secondaire, puisque «dérivée», par rapport à la forme masculine.¹³⁴ Théoriquement, deux alternatives seraient envisageables pour pallier cette asymétrie: un modèle «épïcène» sans distinction formelle entre le masculin et le féminin (c.-à-d. généralisation

¹³² A remarquer que le terme non marqué peut servir d'hyperonyme au terme marqué (*cette lionne* [+ femelle] *est un lion* (femelle)), mais que cela n'est pas toujours le cas, comme dans l'exemple nuit/jour: **Une nuit est un jour*.

¹³³ La notation [– féminin] serait aussi possible, mais moins intuitive.

¹³⁴ Ce rapport de postériorité par rapport à une forme masculine «de base» a parfois été conceptualisé sous forme très métaphorique: selon Baron (1986: 92), «the anthropologist Karl R. Lepsius (1880) assumes that feminine nouns are created from masculine originals by means of a suffixing rib, as Eve was created from Adam, and that they must forever bear this suffix as the linguistic mark of Eve».

du modèle «*der, die Kranke*» à l'ensemble du système des noms de personne: «*der Patient*» vs «*die Patient*» ou un système où alternent des suffixes masculins et féminins («*der Patient-ter*» vs «*die Patientin*» (cf. plus loin: 4.5.9)).

En français, le «marquage» formel est moins régulier qu'en allemand: des formes épiciques (*le, la bibliothécaire*) et alternantes (*le directeur/la directrice*) côtoient des paires où l'un des éléments – en général le nom féminin – comporte une marque formelle: *le prince* vs *la princesse*.

Marquage distributionnel

Breiner (1996: 50)¹³⁵ propose de parler de «marquage distributionnel» en fonction de la disponibilité des formes masculine et féminine dans les processus de formation morphosyntaxiques. Ainsi, la forme masculine est non marquée dans les syntagmes comportant un élément sous forme d'un nom de personne:

- *fête des étudiants, Fussgängerstreifen*

Au niveau de la flexion dérivationnelle, la forme non marquée est cependant la «forme longue» (Dell 1996), correspondant formellement à la forme féminine, qui sert de base dans des formes dérivées comme:

- *blanch-ir, -issement; franche-ment, franch-ise*

4.2 Marquage et généricité

Le masculin est traditionnellement décrit comme étant marqué par rapport au féminin: une forme masculine est tantôt marquée comme [+ masculin] (a), au même titre que la forme féminine est marquée comme [+ féminin] (b). Tantôt, elle est non marquée, que ce soit au pluriel (c) ou au singulier (d):

- a) *Certains ouvriers ont obtenu un congé de paternité.*
- b) *Certaines ouvrières préfèrent reprendre le travail peu de temps après l'accouchement.*
- c) *La firme a engagé vingt ouvriers: huit femmes et douze hommes.*
- d) *Le salaire d'un ouvrier est bien inférieur à celui d'un universitaire.*

Nous distinguerons donc entre un emploi «spécifique» (ou particularisant) et un emploi «générique» (ou généralisant) de la forme non-marquée d'une paire oppositive. On verra plus loin que la valeur générique du masculin est remise en question par les un-e-s (4.3), tandis qu'elle est justifiée et revendiquée par les autres (4.4).

¹³⁵ Cf. déjà Hellinger (1990: 92-99).

4.2.1 Neutre et neutralisation

La «neutralisation» du trait [+ masculin] est souvent rapprochée de la notion du «neutre», sans que cela se fasse toujours de manière explicite. Le neutre en tant que genre grammatical est bien ancré dans le système des genres de la langue allemande, mais il s'est perdu pendant la transition du latin vers les langues romanes vernaculaires modernes.¹³⁶ Existe-t-il encore des traces du neutre latin en français moderne? La neutralisation (par le masculin «générique») produit-elle des formes sémantiquement «neutres»?

En comparaison directe avec l'allemand, le genre masculin remplit en français certaines fonctions qu'occupe en allemand le genre neutre. Notamment dans le cas des substantivations:

- infinitifs: *das Wissen/le savoir*
- adjectifs: *das Schöne/le beau*
- pronoms: *das Ich/le moi*
- mots invariables: *das Für und Wider, das Jalle pour et le contre, le oui*, etc.

Le masculin s'utilise aussi en emploi autonymique («*femme* est superflu dans cette phrase») et s'emploie quand le syntagme commandant l'accord n'a pas de genre grammatical: «cela est indifférent» (Roché 1990a: 114).

Cependant, si en français, le masculin se trouve, dans certains contextes, à la place du neutre allemand, peut-on dire pour autant qu'il a une fonction de neutre? Il semble judicieux de distinguer entre le «donneur» et le «receveur» comme éléments constitutifs de la relation d'accord (cf. Roché 1990a et 1990b, Grevisse 1986: § 415ss, p. 686ss.). En ce qui concerne le receveur, qui par la congruence révèle le genre du donneur, le cas est clair: il n'y a que deux genres, en français:¹³⁷ l'accord se fait soit au masculin soit au féminin. Quant au donneur, il est déterminé quant au genre par le genre lexical (*la maison, le jardin*) ou par le référent (cf. noms propres (*Karl, Marie*) ou pronoms personnels (*je, tu*)). Lorsque le donneur est du genre masculin ou féminin, le cas est simple: le receveur sera du genre correspondant. Si le donneur est composé de deux genres (*la table et le fauteuil*) ou de genre non déterminé, la grammaire traditionnelle exige que l'on choisisse, pour le receveur, une forme masculine (*la maison et le parc achetés*).¹³⁸ Le masculin s'utilise également quand le donneur n'a pas de genre (*Que tu sois venue / dormir assez / cela ... est important*). Le masculin est ainsi d'usage quand le

¹³⁶ A l'exception notable du roumain.

¹³⁷ «La seule exception est *pis*, seul vrai neutre français puisque s'opposant à *pire*, qui se rapporte à un masculin ou à un féminin» (Roché 1990b: 132). Cependant, Roché conclut: «[m]ais on ne peut pas fonder une catégorie grammaticale sur une survivance en voie de disparition.»

¹³⁸ Historiquement, on trouve souvent un accord *par proximité* par rapport au dernier élément de la liste; cet accord par principe est réactivé par la critique féministe: cf. chapitre 4.5.8.

signal est «contradictoire» ou «brouillé» (Roché 1990b: 138). C'est bien dans ces cas-là que «le genre est à proprement parler neutralisé» et que l'on peut considérer le masculin comme «genre non marqué».

Ainsi faudrait-il éviter de parler de «neutre» à propos des pronoms¹³⁹ et des noms: «ce qu'on appelle neutre relève de la neutralisation du genre au profit du masculin non marqué» (Roché 1990b: 149). Roché propose l'appellation «pseudo-neutre» pour «un élément nominal inanimé, commandant un accord au masculin, qui n'est pas un substantif et ne renvoie pas à un substantif».

4.2.2 Interprétation spécifique et interprétation générique

La question du statut sémantique de la généricité n'est pas simple: est-elle inhérente au sémantisme d'un mot, par le moyen d'un «monème ou sème <généricité>» (Brunetière 1998: 78) ou s'agit-il d'un phénomène sémantique contextuel lié au traitement pragmatique d'un énoncé?

La généricité s'observe à différents niveaux de l'analyse sémantique. Au niveau nominal, on distingue entre la référence particularisante et la référence générique: ainsi, *la pomme de terre* peut désigner *une* pomme de terre en particulier ou de manière générique l'ensemble des pommes de terre (cf. Blühdorn 2001).

Au niveau de la prédication aussi, une prédication générique s'oppose à une prédication particularisante: *je fume* (régulièrement) vs *je fume* (à un moment donné). Si l'on combine ces deux dichotomies, on obtient quatre cas de figure, illustrés à l'aide de la phrase *Le gazon pousse mal*, qui peut recevoir les interprétations suivantes:

- *Le gazon* (= *ce gazon particulier*) *pousse mal* (en ce moment);
- *Le gazon* (= *ce gazon particulier*) *pousse mal* (en général);
- *Le gazon* (quel qu'il soit) *pousse mal* (en ce moment);
- *Le gazon* (quel qu'il soit) *pousse mal* (en général).

Cependant, la combinatoire n'est en général de loin pas aussi libre que dans l'exemple précité, car de nombreux indices favorisent plutôt une interprétation en défaveur d'autres: ainsi, si l'on considère la prédication, l'interprétation générique s'accommode pas ou mal de certains temps (p. ex. du passé simple) et pour qu'un énoncé soit interprétable comme étant générique, le prédicat doit pouvoir conférer une valeur générique ou habituelle (cf. Leeman 1989).

¹³⁹ Il semble bien que le caractère «neutre» de pronoms comme *ça*, *cela*, *quoi* est surtout lié au contenu sémantique général (cf. *quoi/was*, plus général que *qui/wer*).

Selon Blühdorn, la question de la généricité comme phénomène sémantique (et partant inhérent) ou pragmatique (et par là accidentel) n'a pas de réponse claire. Dans chaque cas individuel, une interprétation s'avère nécessaire. Il situe la routine décisionnelle dans l'interface entre la sémantique et la pragmatique; l'interprétation même cependant appartiendrait au domaine de la pragmatique. Il postule que l'interprétation particularisante serait testée de manière générale avant l'interprétation générique, tout en admettant que son hypothèse n'a pas encore pu être validée empiriquement.¹⁴⁰

4.3 *La critique du masculin à valeur générique*

Aux Etats-Unis, la fonction générique du masculin est remise en question dès les années 1970 (cf. Lakoff 1990, Kiethe 1999). Il s'avère que la question de la généricité constitue l'un des points centraux (si ce n'est le pas *le* point le plus important) de la critique féministe des langues anglaise et allemande – tandis qu'en français, la discussion restera longtemps monopolisée par les querelles sur la féminisation du lexique.

4.3.1 *Contre la double fonction du masculin*

Le débat concerne en premier lieu la double fonction générique et spécifique des noms communs de personne masculins. L'ambiguïté entre ces deux fonctions est dénoncée par la critique féministe en raison du travail interprétatif supplémentaire qu'il demande aux femmes. Ainsi Labrosse (1996: 35): «Le décodage de textes écrits au masculin oscille longtemps entre l'acception généralisante ou l'acception spécifique et ce n'est qu'à la suite d'un processus de «désambiguïsation» que le sens est précisé.» Le coût cognitif élevé serait particulièrement à charge des femmes, qui ne peuvent pas savoir exactement, *a priori*, si une forme masculine, de par sa valeur générique, inclut le féminin ou si elle ne désigne, en tant que masculin spécifique, que des référents masculins. Cette argumentation est étayée par des exemples de «faux génériques» ou de «pseudo-génériques», qui suggèrent d'abord une lecture générique, pour se révéler ensuite comme étant des masculins spécifiques:

- *Le Suisse moyen [...] n'échangerait pas sa compagne contre une autre.* (Le Matin, 18 août 1997)
- *der Deutsche [...] und seine Frau* (Pusch 1979: 88)

Outre le fait que les femmes ont plus de difficulté, au niveau du décodage, à se reconnaître dans des formes masculines (à valeur générique) que les hommes, Pusch critique également la tendance selon laquelle le masculin à valeur générique rend invisible les femmes et leurs ac-

¹⁴⁰ Par rapport au statut ontologique des définis génériques, cf. aussi Berrendonner (2002b).

complissements au niveau de l'encodage: elle cite à titre d'exemple la formule *die Väter des Grundgesetzes* («les pères de la Constitution (allemande)»), qui ne tient pas compte des femmes qui ont contribué à élaborer la Constitution après la Deuxième Guerre mondiale (cf. Trömel-Plötz 1982: 86f.).

4.3.2 Relations entre langue, société et représentation mentale

Le débat à propos de la valeur générique du masculin pose de manière cruciale la question du lien entre le langage et le monde social, où les rapports entre femmes et hommes se caractérisent par un certain nombre d'inégalités. Aux yeux de la critique féministe, les formes génériques faussent la représentation que les sujets parlants se font du monde: en érigeant le masculin comme norme et comme prototype, on minimise (et rend invisible) l'apport des femmes au niveau du langage – et partant au niveau de la représentation collective. La critique accorde une grande importance à la valeur symbolique du langage, qui est considérée comme un des lieux où se reflètent les relations de pouvoir entre les sexes. Ainsi Trömel-Plötz: «Mit Hilfe von Sprache konstituieren wir unsere Wirklichkeit (...). Genau wegen dieser Funktion der Sprache in der Herstellung von Realität ist Sprache ein Machtmittel und kann zum Gewaltmittel werden» (Trömel-Plötz 1984: 51).

Il est clair que la contestation de la valeur générique du masculin ne remet pas en question toute relation de marquage dans le langage. Burr (1999: note 11) précise que les discriminations ne se situent pas au niveau abstrait des oppositions fonctionnelles, mais à celui des normes d'une langue, qui s'avèrent discriminatoires en tant que «kollektive, traditionelle und selektive Realisierung der vom System gebotenen Möglichkeiten».

Certaines féministes vont plus loin encore et contestent de manière radicale la valeur générique du masculin. Ainsi, Pusch (1999: 18) postule qu'il est impossible de s'imaginer des personnes sans se référer à leur sexe:

Was stellen Sie sich vor, wenn Sie Wörter wie Schauspieler, Dichter, Straßenkehrer, Leser, Passant, Schweizer hören oder lesen? Diese Wörter, so versichert uns die patriarchale Grammatik, sind geschlechtsneutral. Stellen Sie sich also einen geschlechtsneutralen Schweizer vor? Versuchen Sie es doch mal. Sie sehen, es geht nicht – allerdings versichern mir manche Frauen, bei Schweizern ginge es vielleicht noch am ehesten. Dennoch bleibe ich dabei: Sie stellen sich Männer vor. Und weil das so ist, ist die Frau aus den Vorstellungen der Menschen fast verschwunden.

Allant dans le même sens, Larivière dénonce l'usage générique de *homme*, qui serait «une pure création lexicale qui supplée à l'absence de véritable générique» (Larivière 2000a: 44).

La critique féministe affirme que l'oscillation entre masculin spécifique et masculin générique ne peut fonctionner que si l'on appréhende le fonctionnement de la langue d'un point de vue abstrait: dès que l'on se penche sur les normes et les usages concrets, on découvre que l'interprétation des formes apparemment génériques favorise systématiquement une lecture spécifique. Ainsi, Braun (1996: 55) écrit à propos de la représentation cognitive des formes masculines à valeur générique: «[i]ndem Frauen sprachlich unsichtbar bleiben, verfestigt sich ein Menschenbild, dessen Prototyp männlich ist.»

Afin de valider ce postulat, un grand nombre de recherches psycholinguistiques (dont la plupart dans le monde anglophone) a cherché à comprendre comment sont comprises les formes à valeur générique.¹⁴¹ Braun (1998: 267) mentionne plus de vingt études empiriques provenant du monde anglophone et les résume de la manière suivante: «Das generische Maskulinum [ist] «männerlastig»; es [löst] überwiegend die Assoziation «männlich» aus. Zwar [sind] auch die anderen Formulierungen nicht immer völlig neutral, [lassen] eher die Vorstellung zu, daß eine Frau gemeint sein könnte.» Elle ajoute que les recherches portant sur l'allemand donnent des résultats semblables:¹⁴² «Das generische Maskulinum wird nicht geschlechtsneutral interpretiert, sondern verstärkt die Assoziation «männlich»» (Irmen & Köhncke 1996: 269).

La question de l'interprétation des formes à valeur génériques est très peu étudiée en français: l'enquête de Lamothe et Moreau (2001) semble être un travail pionnier. Au moyen de deux études complémentaires, elles essaient de déterminer quels facteurs favorisent une lecture spécifique ou mixte (inclusive). Les variables étudiées¹⁴³ semblent toutes avoir une influence sur la compréhension de formes masculines, quoique de manière variable. Dans leurs conclusions, les auteures confortent – et en même temps mitigent – les hypothèses féministes: «Conformément au discours féministe militant, les termes masculins renvoient davantage à des images masculines que féminines, mais la différence est réduite.» Et ailleurs:

¹⁴¹ Cf. Martyna (1980) et Khosroshahi (1989). En anglais, il s'agit surtout de la question de savoir comment sont interprétés des pronoms masculins (*he, his*) à valeur générique, par rapport à des alternatives comme *he or she, they/their, s/he*, etc. Mackay et Fulkerson (1979) avaient postulé deux hypothèses: d'une part la «pronominal surrogate hypothesis», selon laquelle l'interprétation d'un pronom est déterminée par son antécédent nominal (le pronom masculin remplissant la case «vide» ouverte par une forme générique) et d'autre part la «pronominal dominance hypothesis», selon laquelle les pronoms ne sont pas sémantiquement vides (cf. Wales 1996) et déterminent *a posteriori* la signification de leur antécédent. Les résultats de MacKay et Fulkerson (1979) soutiennent l'hypothèse de la prédominance pronominale.

¹⁴² Cf. p. ex. Klein (1988), Scheele & Gauler (1993), Rummler (1995), Oelkers (1996), Irmen & Köhncke (1996), Frank-Cyrus et al. (1997), Braun et al. (1998), Schwarze (2000b), Stahlberg & Sczesny (2001), Irmen & Roßberg (2004).

¹⁴³ Lamothe et Moreau s'intéressent aux oppositions suivantes: forme épïcène/non épïcène, utilisation au singulier/pluriel, emploi générique/spécifique, taux occupationnel égalitaire entre hommes et femmes/taux inégal, contexte neutre/orienté (vers une lecture spécifique).

Autrement dit, lorsque les conditions extralinguistiques (telles que les cernent ici les variables «taux occupationnel» et «contexte») ne discriminent pas les hommes et les femmes, les mots masculins sont interprétés comme renvoyant à des ensembles mixtes. Et ces variables exercent une influence plus décisive que la forme des mots (épïcène ou variable) ou leur extension sémantique (générique vs épïcène).

Les effets d'exclusion par le masculin

Si les études citées ci-dessus montrent que le masculin défavorise une prise en compte équitable des deux sexes, elles le font généralement d'une manière expérimentale et sur la base de données décontextualisées. Cependant, les effets d'exclusion dûs à l'ambiguïté des formes masculines s'observent également de manière plus concrète et contextualisée. Dans l'une de leurs expériences, Hamilton et al. (1992)¹⁴⁴ s'intéressent aux effets de l'interprétation de formes à valeur générique dans certains contextes précis. Ainsi, elles soumettent des textes expliquant la notion de légitime défense à des membres d'un jury étudiantin. Il s'avère que ce jury plaide plus souvent en faveur de la légitime défense, en jugeant une femme, lorsque ces explications n'impliquent pas de formes masculines à valeur générique.

Le caractère ambigu des formes masculines a par ailleurs été utilisé, dans le passé, pour exclure les femmes très concrètement de l'accès à certaines fonctions, notamment de la participation à la vie politique en tant que citoyenne. Ainsi, la déclaration des *Droits de l'homme et du citoyen* de 1789 ne s'est longtemps rapportée qu'à des hommes. Les revendications réclamant les *Droits de la femme et de la citoyenne* par Olympe de Gouges (2002 [1791]) ont été violemment rejetées, et son auteure a été condamnée à mort pour son travail politique.

En Suisse aussi, la lutte des femmes pour obtenir les droits civiques s'est heurtée aux formulations masculines ambiguës. En 1887 déjà, Emilie Kempin-Spyri, la première juriste suisse, fait appel au Tribunal fédéral en vue de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité, indispensable pour devenir avocate. Elle avance l'argument que la Constitution stipule que «Tous les Suisses sont égaux devant la loi». Dans sa réponse, le Tribunal fédéral fait savoir à Kempin-Spyri qu'«elle exprime là une conception aussi nouvelle qu'audacieuse, et qui ne saurait être admise» (Moreau 2001: 7). L'interprétation spécifique de «Suisse», en défaveur des droits populaires pour les femmes, sera confirmée par des jugements ultérieurs (1923, 1956 et 1963) (Moreau 2001).

Dans ces exemples historiques, une inégalité de fait est étayée et justifiée au moyen de la double interprétation générique et spécifique des formes masculines. Les rapports de domination

¹⁴⁴ Nous n'avons pu avoir accès à l'étude de Hamilton et al (1992). Elle est citée dans Stahlberg & Szesny (2001).

sociale sont cautionnés par les relations entre les genres au niveau symbolique du langage. En effet, la contestation du masculin générique se base sur une interprétation du lien entre langue et société qui accorde une importance prépondérante à l'interdépendance des deux niveaux. Ainsi, Labrosse (1996: 38) se réfère de manière explicite à l'hypothèse Sapir-Whorf (dans sa version plus nuancée, cf. Werlen 2002): «le point de vue adopté ici s'inscrit dans la foulée de cette dernière hypothèse. Il pose d'emblée que langue et société sont étroitement reliées». La pertinence sociale est également la raison pour laquelle la généricité n'est pas rejetée en tant que telle, mais surtout remise en question là où elle cause l'«invisibilisation» des femmes en tant qu'êtres sociaux. Ceci apparaît très clairement dans le titre d'un article de Fatemeh Khosroshahi (1989): «Penguins don't care, but women do: A social identity analysis of a Whorfian problem».

Occultation de la variation diachronique

Enfin, la critique féministe s'en prend également à la grammaire (et à l'histoire de celle-ci), qui aurait un point de vue trop rigide par rapport au masculin à valeur générique. Celui-ci n'aurait pas toujours eu la même importance: au Moyen-âge, notamment, les doubles formes du type *les tisserandes et les tisserands, icelui et icelle*, etc. auraient été d'un usage courant pour rendre compte de manière précise de la présence des femmes dans certains domaines de la société: «[d]u haut en bas de l'échelle sociale, les femmes étaient présentes et leurs activités énoncées par des termes qui rendaient compte de leur sexe.» (Becquer et al. 1999: 11).¹⁴⁵ Labrosse s'en prend aux grammairiens même en tant que codificateurs et fabricants de normes prescriptives. Selon elle,

[l]e soi-disant statut non marqué du genre masculin n'est pas inscrit dans la grammaire du français. Comme il l'a été démontré, la prédominance du masculin sur le féminin comme pratique de rédaction courante trouve son origine dans un contexte sociohistorique qui, par une différenciation hiérarchique entre hommes et femmes, a relégué ces dernières au rang d'inférieures, à la fois dans la société – en les écartant des lieux de pouvoir et d'influence – et dans la grammaire – en les occultant au profit du genre décréé comme «le plus noble». (Labrosse 1996: 31).

4.4 La défense du masculin générique

4.4.1 Absence d'un lien étroit entre langue et vie sociale

Les défenseuses et défenseurs de la généricité du masculin ne partagent pas l'opinion de celles et ceux qui postulent un interdépendance entre une asymétrie dans le langage et les inéga-

¹⁴⁵ En allemand, cf. Doleschal (2002).

lités entre hommes et femmes dans la société. Soit les différences au niveau linguistique¹⁴⁶ sont niées – ou au moins atténuées – soit on juge qu’il n’est pas possible (ou efficace) d’intervenir dans le langage afin de promouvoir l’égalité des sexes. La position de Burckhardt (1985: 309) illustre bien cette dernière position: «Natürlich gibt es eine Diskriminierung der Frau in der Gesellschaft. Soziale Benachteiligungen spielen sich aber zum überwiegenden Teil nicht in der Sprache ab, sondern in der Wirklichkeit». Les formes langagières jugées sexistes ne seraient que les symptômes et non pas la cause des inégalités. Et Burckhardt de conclure: «Nicht die Sprache muß geändert werden, sondern die gesellschaftliche Wirklichkeit.» (Burckhardt 1985: 310). L’action sociale serait ainsi plus importante que l’action symbolique au niveau de la langue. Sur un ton quelque peu plus polémique, Bergmann (1997: 231) critique le principe – en le simplifiant à dessein – selon lequel une langue «corrigée» entraînerait nécessairement une modification de la réalité: «Gewisse Kreise der Soziolinguistik meinen offenbar, es genüge, die Sprache zu revidieren, um Tatsachen zu verändern. Wenn dem so wäre, müsste es schon längst eine Päpstin gegeben haben: die weibliche Form existiert seit 1450.»

Admettre l’idée d’une interdépendance entre le niveau de la langue et celui de la réalité sociale ne signifie pas que l’on soit d’accord avec les conséquences qu’en tire la critique féministe, à savoir le rejet complet du masculin à valeur générique. D’autres stratégies alternatives sont proposées; entre autres l’utilisation d’une définition légale (cf. 4.5), dans le but de rendre explicite la compréhension générique des formes masculines afin de faire disparaître la possible ambiguïté entre forme spécifique et forme générique.

D’autres sont en faveur d’une visibilité accrue des femmes, sans pour autant prôner le bannissement de toute forme masculine générique. Ainsi Tatilon (1992: 143):

pour qu’un signal (de son-sexisme, par exemple) soit efficacement émis par un message verbal, il convient que ce signal manifeste un certain degré de redondance et dans la lettre (langue) et dans l’esprit (discours) du message. Mais il n’est pas du tout nécessaire que le signal apparaisse à tous les points possibles du message («Tous/tesles correcteurs/trices sont priés/es de... Ils/Elles...»). Au contraire, une surcharge du signal ne peut que nuire à la bonne transmission du message en émoussant son pouvoir de pénétration.

Ailleurs, l’inégalité véhiculée par le langage est minimisée ou niée. Dans leur analyse de la relation entre formes spécifiques et formes génériques, Lieb et Richter postulent qu’il s’agit non pas d’une relation de polysémie, mais d’homonymie: il y aurait en effet deux mots *Schneider* («tailleur»): un mot A désignant le métier, et un mot B désignant la personne qui l’exerce.

¹⁴⁶ Parfois, les inégalités entre hommes et femmes au niveau social sont également remises en question: l’égalité légale et factuelle ne serait-elle pas désormais acquise?

Seul le mot B serait un nom commun de personne, à partir duquel seraient formés des noms spécifiques: soit masculin (*der Schneider*), soit féminin (*die Schneiderin*). Ils en concluent que la discrimination des femmes sur la base de formes masculines utilisées de manière générique serait objectivement impossible et ne pourrait être revendiquée que pour des raisons idéologiques ou par manque de connaissances linguistiques (Lieb & Richter 1990: 151).

Une sorte de troisième voie est tracée par celles et ceux qui partagent la remise en question, mais en viennent à des conclusions tout à fait inverses: le problème des formes masculines à valeur générique n'existerait que depuis qu'il a été formulé en tant que tel: «Das linguistische ›Problem‹ der sexistischen Sprache entsteht erst dadurch, daß es thematisiert wird, denn erst von da an werden sprachliche Zeichen mit einer ideologischen Bedeutung befrachtet, die sie vorher objektiv nicht hatten». Il s'agirait ainsi d'un pseudoprobème qui s'auto-alimente, sans qu'un langage modifié soit apte à changer la réalité sociale: une pratique non sexiste n'aurait pas besoin d'une réforme de la langue. Et en inversant les liens: un langage non sexiste ne modifierait pas la réalité sociale: à titre d'exemple, les offres d'emploi rédigées de manière inclusive n'auraient pas fait augmenter le nombre des femmes professeures (Ickler 1997, 372).

Certaines critiques s'en prennent de manière plus ou moins directe aux revendications féministes pour les condamner: il s'agirait de facéties académiques («rein akademische Spielerei», de «blosse Spekulation über Sprachzeichen» (Burkhardt 1985: 310). Ou bien le résultat est minimisé, en tant que pure «cosmétique» (Bergmann 1997: 229), ce dont les femmes émancipées n'auraient pas besoin.

4.4.2 Les avantages des formes génériques

Nombreuses sont les voix qui évoquent les avantages des formes génériques, en les comparant aux différentes alternatives (cf. ci-dessous 4.5), dont l'utilisation rigoureuse est considérée comme difficile et fastidieuse: Schneider estime que l'abandon du masculin à valeur générique risquerait même à terme de porter atteinte au bon fonctionnement de la langue:

Aber nun ist es genug. Es wird nämlich offenkundig, dass die gesamte Sprachgemeinschaft für das legitime Bestreben der Frauen einen Preis zu zahlen hat, und es muss erlaubt sein, im Licht der Erfahrung diesen Preis zu hoch zu finden. Der Preis besteht darin, dass der entschlossene Feminismus die Sprache umständlich und bürokratisch macht bis an den Rand der unfreiwilligen Komik – und dass die letzte Konsequenz trotzdem nicht erreichbar ist. (Schneider 1997: 62).

Le premier avantage des formes génériques est leur simplicité. En tant que formes non marquées, elles ne renvoient pas à la différence des sexes là où elle n'est pas pertinente. De la sorte, l'insistance récurrente sur les deux sexes ne favoriserait pas l'égalité, mais plutôt la sé-

grégation des sexes, qui est d'autant moins souhaitable que l'égalité des droits serait désormais acquise:

Gerade weil sich bei uns die werktätige Frau mit Unterstützung unserer ganzen Gesellschaft Schritt für Schritt *jeden* Beruf und *jede* Funktion zu eigen macht, brauchen wir in der sprachlichen Kommunikation immer häufiger Berufsbezeichnungen, die vom natürlichen Geschlecht des Ausübenden absehen und schwindet die Notwendigkeit, die gesellschaftliche Tatsache der Gleichberechtigung der Frau in jedem Einzelfall auszudrücken. (Hochmuth 1974: 141).¹⁴⁷

En évitant la redondance, les formes génériques seraient ainsi un bon exemple d'économie linguistique, puisqu'elles n'enfreindraient pas la maxime grecienne de quantité (Burkhard 1985: 309).

Enfin, le caractère non-marqué du masculin, qui est à la base du masculin à valeur générique, n'est pas considéré comme essentiellement différent d'autres types de marquage dans la langue, qui ne sont pas remis en question. Ainsi Ulrich (1988: 396):

Wenn man die Sprache «entmaskulinisieren» will, um die Frauen nicht zu benachteiligen, müßte man sie auch «entsingularisieren» (und so weiter), um die Würde der Mehrzahl, der Vergangenheit und der Zukunft, des Konjunktivs und des Imperativs nicht zu verletzen.

4.4.3 Les stratégies

Par rapport au masculin à valeur générique, différentes stratégies sont envisageables: pour certain-e-s, une plus grande visibilité des femmes dans le langage est possible, voire souhaitable, sans que cela signifie qu'il faille bannir pour autant toute trace de masculin à valeur générique. Pour d'autres par contre, il s'agit surtout de s'assurer que les formes masculines puissent garder leur valeur générique. Ainsi Trempelmann:

Je häufiger ein maskulines Wort in eindeutigen Zusammenhang für männliche *und* weibliche oder sogar *nur* für weibliche Personen verwendet wird, desto eher tritt die Erscheinung auf, die Bedeutung des Wortes hinsichtlich des Geschlechts als neutral zu empfinden, wobei das Bedeutungselement «männliches Geschlecht» zurücktritt oder erlischt. (Trempelmann 1977: 103; mise en relief différente dans l'original).

Même avant l'avènement de la polémique dans les pays germanophones, Trempelmann recommande ainsi un procédé appelé ailleurs «contextual degenderization» (Beardsley, cité dans Kiethe 1999: 63), qui consiste à utiliser de manière consciente une forme masculine (p. ex. *chairman*) pour désigner une femme, en vue d'une utilisation générique du mot.

¹⁴⁷ Hochmuth prend l'exemple de République démocratique allemande, où l'égalité des sexes était un acquis idéologique – mais non pas toujours un état de fait dans la vie (privée) des femmes.

Dans la plupart des *guides de féminisation* allemands (cf. chapitre 5), la stratégie principale consiste à n'utiliser le masculin plus que comme forme spécifique, c'est-à-dire pour désigner des hommes, en évitant ainsi tout emploi générique. Pusch (1985: 264) décrit cette stratégie en 1985 déjà: «Wenn wir Frauen auf dem Femininum bestehen, machen wir damit das Maskulinum geschlechtsspezifisch: in Ausdrücken wie Kolleginnen und Kollegen ist Kollegen geschlechtsspezifisch, bezieht sich nur auf Männer.»¹⁴⁸ Elle escompte notamment des effets au niveau cognitif: «Je mehr movierte Formen wir benutzen, umso mehr beschleunigen wir den Prozeß der Ausdehnung weiblichen Terrains im allgemeinen Bewußtsein.» (Pusch 1985: 261). Hellinger (2000: 184) perçoit des tendances claires, selon lesquelles: «persönliche Maskulina im Deutschen zunehmend geschlechtsspezifisch interpretiert werden und sich deshalb immer weniger als adäquate Mittel für generische Referenz eignen.»

Si en allemand, le bannissement du masculin est incontestablement le but premier de la rédaction non sexiste d'un point de vue théorique, les recommandations pour le français ne vont pas toujours aussi loin. Si certains guides (par exemple celui pour la Suisse romande: *Ecrire les genres*; Moreau 2001) souhaitent également écarter le plus possible toute occurrence de masculin à valeur générique, d'autres recommandent d'y renoncer au singulier, mais ne s'opposent pas à l'utilisation de noms communs de personne masculins au pluriel:

Non, on n'a pas besoin de dire tout le temps «les infirmières et les infirmiers». Oui, le masculin pluriel sert en français à signifier les deux genres: mais seulement quand le reste du texte précise bien qu'il s'agit des deux. Il est impératif, pour parler clair, de doubler le nom de profession, au moins dans les titres ou sous-titres qui chapeautent un article, ou dans les noms d'associations. «Syndicat des infirmières et infirmiers libéraux» (Khaznadar 2002:199).

4.5 *Les alternatives au masculin générique*

4.5.1 Les critères de classification

La volonté d'éviter l'ambiguïté des formes du masculin à valeur générique a donné naissance à de nombreuses stratégies permettant une utilisation «non sexiste» de la langue. Ces procédés n'ont pas tous le même statut, que ce soit sur le plan linguistique (au niveau des formes utilisées), idéologique (p. ex. quant à la conformité avec des postulats féministes) ou social (degré d'acceptation et de diffusion).

Premièrement, des **solutions explicites** ou **explicitées** se distinguent de celles qui restent **implicites**. *A priori*, toute stratégie peut être sujette à une explicitation, que ce soit au début d'un

¹⁴⁸ Soulignement dans l'original.

texte (ou d'un discours) ou à l'endroit même où apparaît une forme que l'on veut expliquer ou justifier à l'aide d'un commentaire métalinguistique. Cependant, une stratégie comme la définition légale (cf. 4.5) est essentiellement explicite, puisqu'elle fonctionne comme une sorte de mode d'emploi qui rend attentif à la manière dont les noms communs de personne sont censés être interprétés dans un texte donné (cf. à ce propos le préambule à notre travail).

La distinction qui s'opère le plus souvent dans les guides de féminisation se fait entre les stratégies privilégiant la **visibilité** (surtout des formes féminines, à côté des formes masculines) et celles tendant vers la **neutralisation** des termes se référant à des êtres humains. Larivière explique, au début de son livre: «[a]ussi, pour nous, la désexisation linguistique devra tenir compte de deux procédés qui donnent lieu à deux grandes tendances: la différenciation linguistique et l'indifférenciation linguistique. Ce sera par le biais de ces deux grandes tendances que nous examinerons le *comment* de la féminisation.» (Larivière 2000b: 13).

Ces mêmes principes s'observent ailleurs avec d'autres formulations:

- *l'écriture des deux genres en toutes lettres* vs *le recours aux termes génériques et aux tournures neutres* (Conrick 1998: 168)
- *Sichtbarmachen des Geschlechts* vs *Neutralisieren des Geschlechts* (Arbeitskreis für Gleichbehandlungsfragen [...] (Hg.) 2000)
- *gender-specification* (ou: *feminisation*) vs *gender-neutralisation* (Pauwels 1997: 262)
- *overt neutralization* vs *covert neutralization* (Hellinger 1995: 297)

A noter que cette dernière catégorisation parle de neutralisation dans les deux cas de figure; elle est soit «ouverte», c'est-à-dire en cas de coordination explicite de deux formes (masculine et féminine), soit «couverte», c'est-à-dire lorsque les moyens lexicaux ne spécifient pas le sexe des référents (comme dans: *l'individu, les responsables/das Individuum, die Studierenden*) (Hellinger 1995: 298).¹⁴⁹ Pour Pauwels (1997), la distinction entre ces deux principes est non seulement linguistique, mais également d'ordre social. Elle distingue ainsi entre *efficacité sociale* et *viabilité linguistique*, qui s'opposent à un niveau général de gestion des ressources symboliques: «the proponents of the gender-neutralisation option are more likely to argue from a linguistic perspective (linguistic efficiency or viability) whereas the «feminisation» proponents give more weight to social arguments (social effectiveness)» (Pauwels 1997: 268).

¹⁴⁹ Pauwels (1997), de même que Hellinger (1995), se servent de la distinction entre la stratégie de visibilité et la stratégie de neutralisation pour caractériser de manière générale les procédés fondamentaux que l'on peut distinguer en comparant différentes langues. Ainsi, en anglais, la priorité suprême recherchée dans les guides de féminisation serait la neutralisation (cf. p. ex. *student*, forme unique), tandis qu'en allemand et en français, ce serait plutôt la visibilité (alternance entre *Studentin, Student/étudiante, étudiant*).

Parmi d'autres auteur-e-s, Pusch (1999: 14-15), se base sur une organisation tripartite des solutions envisagées quand elle parle de «Differenzierung», «Neutralisierung» et «Abstraktion». Cette division en trois macro-stratégies tient compte des procédés qui ne font pas référence à des personnes, mais à des entités plus ou moins abstraites (*l'électorat* au lieu des *électeurs*) ou qui remplacent des tournures comportant des noms communs de personne par d'autres qui n'en contiennent pas (*Le salaire est versé...* au lieu de *L'employeur verse le salaire...*).

Certaines stratégies se servent de formes et **constructions traditionnelles** alors que d'autres proposent des **innovations**, que ce soit au niveau de la morphographie (*les étudiantEs*), du système des pronoms (*illes* comme pronom pluriel indifférencié) ou de l'utilisation des genres (*das Student* comme forme générique en allemand). L'innovation ne réside pas toujours dans l'aspect formel des propositions nouvelles; elle peut aussi être envisagée du point de vue quantitatif. En allemand, par exemple, l'utilisation accrue de formes participiales au pluriel (*die Studierenden* (participe présent) ou *die Gewählten* (participe passé)) peut être considérée comme innovation dans la mesure où elle montre une tendance vers des formes indifférenciées quant au genre. Ici, ce n'est pas le procédé lui-même qui est nouveau, mais son utilisation récurrente, voire systématique.

Si certains procédés se combinent facilement entre eux, d'autres sont, de par leur conception, incompatibles avec d'autres approches ou prétendent à une certaine universalité (p. ex. les définitions légales). En effet, les guides de féminisation recommandent en général une certaine cohérence à l'intérieur d'un texte donné. Cette cohérence peut soit s'atteindre par le choix d'une seule stratégie utilisée de manière systématique, soit par une combinaison de plusieurs procédés variés, dans le but d'éviter des lourdeurs stylistiques. Cette combinaison de procédés est généralement appelée *solution créative* (cf. les recommandations de la Confédération de 1991).¹⁵⁰

La plupart des stratégies d'évitement du masculin dit générique s'utilisent tant à l'oral qu'à l'écrit. Certaines cependant sont limitées à la langue écrite, soit parce qu'elles sont précédées ou accompagnées d'un «mode d'emploi» (p. ex. les définitions légales), dont la réalisation à l'oral peut s'avérer difficile, soit parce qu'elles se servent de formes abrégées (*les traducteurs/-trices*) dont l'oralisation n'est pas standardisée.

De manière générale, les méthodes varient en fonction soit du **genre textuel** (ainsi les formes abrégées sont privilégiées pour les formulaires ou autres textes présentant des contraintes

¹⁵⁰ Chancellerie fédérale (1991); Schweizerische Bundeskanzlei (1991); Cancelleria federale (1991a).

d'espace disponible) soit d'autres considérations d'ordre pragmatique: les doubles formes intégrales (écrits en toutes lettres) sont souvent recommandées lorsqu'il s'agit de s'adresser directement à un groupe de personnes composé de femmes et d'hommes.

Au niveau linguistique, les stratégies peuvent enfin être différenciées selon les **catégories lexicales** qu'elles mettent en œuvre. La plupart du temps, elles concernent les substantifs, mais certaines impliquent également d'autres parties du discours sujettes à la variation du genre tels que les pronoms, les articles, les adjectifs et les participes.

D'autres considérations peuvent entrer en jeu dans la description des différentes techniques développées ci-dessous; nous n'en énumérons ici que deux:

- au niveau des textes juridiques (notamment en ce qui concerne les lois et les constitutions), des questions de type linguistico-juridique touchant à la sécurité juridique peuvent se poser, notamment si l'on se sert de formulations concurrentes pour un référent (ou un groupe de référents) précis (cf. Chancellerie fédérale 1991, Bundeskanzlei 1991).
- les textes rédigés à l'aide des stratégies développées dans ce chapitre peuvent, de par le choix des procédés, être identifiables comme textes «marqués» (p. ex. comme étant «féministe»). D'autres, qui respectent également les consignes générales de la rédaction non sexiste, ne sont pas nécessairement reconnaissables comme tels.

4.5.2 Les définitions légales

Dans la terminologie juridique, une définition légale est un commentaire contenu dans un texte législatif qui explicite ou détermine l'acception d'un terme (technique) dans un contexte donné. Dans le domaine de la féminisation des textes, il s'agit d'une note définissant comment les noms communs de personne sont censés être compris. Elle peut se trouver au début d'un texte ou y être insérée comme note lors de la première apparition d'une expression sujette à la définition légale. Dans la plupart des cas, les définitions légales cautionnent l'utilisation de termes au masculin dit générique. Elles montrent que l'on est conscient de leur ambiguïté, mais que l'on ne veut (ou ne peut) pas rédiger le texte autrement. Elles constituent ainsi un degré minimal de féminisation du discours, en maintenant des formes masculines traditionnelles, tout en leur assignant de manière explicite une valeur générique:

- Le présent règlement a pour objet de régler le statut et les conditions de travail des assistants et des assistants-étudiants de l'Université de Neuchâtel. Les termes utilisés concernent autant les personnes de sexe féminin que celles de sexe masculin. (Université de Neuchâtel, *Projet de règlement concernant les assistants*, version 2 du 18/10/05)¹⁵¹

¹⁵¹ Dans le rapport accompagnant le nouveau règlement, la définition légale est considérée comme une «formule magique» (*Rapport Conseil de l'Université*, 18/10/2005).

- Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes. (Chancellerie fédérale 2000: 25)

L'utilisation des définitions légales est généralement récusée par la critique féministe, qui les considère comme un prétexte pour ne pas changer les habitudes d'écriture; en cela elles seraient une «Alibilösung» (Braun 1996: 57): «Die Fußnotenlösung zeigt, daß das Problem zwar erkannt wurde, daß zur Lösung aber die Energie oder der Wille fehlte». Un autre reproche est lié au fait qu'une définition légale n'apparaît qu'une seule fois et n'a par conséquent guère une influence positive au niveau des représentations mentales. En outre, elles sont généralement omises lorsque l'on cite un passage du texte à l'oral ou à l'écrit. Elles ne sauraient donc pas modifier de manière conséquente les représentations mentales lors de la lecture.

Occasionnellement, une définition légale peut se rapporter à d'autres techniques de rédaction non sexiste, comme c'est le cas dans l'exemple suivant, où une note explicite l'utilisation générique des formes féminines (cf. 4.5.7):

A partir de maintenant, pour alléger la lecture et pour être en conformité avec une certaine réalité du monde de l'enseignement au CYP2, nous emploierons la forme féminine du mot «enseignant»; que nos collègues masculins n'y voient pas là d'intentions autres que celles évoquées ici.¹⁵²

A côté des définitions légales au sens plus strict, qui fonctionnent comme des instructions définitoires quant à la valeur des noms communs de personne, l'on trouve d'autres types de commentaires expliquant ou explicitant l'utilisation de la langue dans un texte donné, comme en témoignent les exemples suivants: dans le premier, l'auteur fait une digression sur le fait que l'interprétation d'un texte peut contredire les intentions de l'auteur, sans que ce dernier puisse se défendre. En l'absence de conventions universellement acceptées pour le genre de texte en question (un ouvrage de linguistique), il a l'intention d'explicitier son utilisation de la langue, en plaçant à la fin du passage cité une définition légale à propos de la compréhension des formes masculines. Dans le deuxième exemple, les auteurs (un collectif de deux hommes et une femme) déclarent ne pas avoir un usage unifié en matière de féminisation des textes:

Es gehört zur Symptomwirkung von Sprache dazu, daß manches auch gegen unsere Absichten und Einstellungen MITVERSTANDEN wird, ohne daß wir uns dagegen wehren können. So haben wir nicht immer die Chance, den Gebrauch möglicherweise anstößiger Ausdrücke zu vermeiden oder ideologischen Unterstellungen durch semantische Ausweichmanöver zuvorzukommen. Da nun für wissenschaftliche Lehrbücher – im Unterschied zu Stellenausschreibungen – keine derartige Sprachregelung besteht, darf ich als Verfasser dieses Buches das Recht in Anspruch nehmen, hiermit zu ERKLÄREN,

¹⁵² Sieber, Jörg et Irène Lys (2005): *Enquête préliminaire à propos de l'introduction de l'allemand au CYP2*. Lausanne: Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP).

daß alle maskulinen Personenbezeichnungen des Typs *Sprecher, Hörer, Handelnder*, usw. in diesem Buch als geschlechtsneutral zu verstehen sind. (Polenz 1985: 155)

Was unseren Umgang mit maskulinen und femininen Personenbezeichnungen anbelangt, scheint uns eine Anmerkung nötig: Unsere Sprachverwendung in diesem Bereich ist unsystematisch. Die herkömmliche Praxis erscheint uns grundsätzlich nicht akzeptabel, die neuen Formen jedoch nicht durchgängig für alle Textsituationen verwendbar. Wir haben von Fall zu Fall die Variante gewählt, die uns am geeignetsten erschien. (Linke, Nussbaumer & Portmann 1991: 5)

4.5.3 Les doubles formes

Parmi les divers moyens de contourner le masculin à valeur générique, le plus explicite et le plus visible à la surface du texte est l'utilisation conjointe de formes féminines et masculines. Ce que l'on appelle *doubles formes* ou *doublets*¹⁵³ en français n'a pas de terminologie arrêtée en allemand. Il n'est pas toujours clair si les termes suivants servent d'hyperonymes pour l'ensemble des techniques mettant en œuvre des doubles formes ou s'ils désignent implicitement une forme particulière seulement:

- *Doppelform* (Häberlin et al. 1992), *Doppelnennung* (Duden. *Die Grammatik* 1998)
- *Beidnennung* (Braun 1996: 58), *Nennung beider Geschlechter* (Wodak et al. 1987)
- *Paarform* (Müller & Fuchs 1993), *Paarformeln*¹⁵⁴ (Hellinger 1995: 298)
- *Splitting* (Pusch 1984: 93)

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une seule technique, car les doubles formes peuvent se réaliser de plusieurs manières. Dans la suite, nous distinguerons parmi trois cas de figure: premièrement, les deux formes masculine et féminine sont écrites intégralement (c'est-à-dire en toutes lettres), juxtaposées à l'aide d'un signe de ponctuation ou d'une conjonction (cf. ci-dessous); deuxièmement, les deux formes sont rendues de manière abrégée; troisièmement, dans une paire ou une série de dénominations, les noms féminins et masculins alternent sans être explicitement doublés pour chacune des formes.

La critique envers les doubles formes dépend en partie de la manière dont elles sont réalisées. Le reproche le plus fréquent est lié au but premier des doublets – soit le souci de rendre visible (ou audible) explicitement les formes masculines et féminines – qui est souvent considéré comme stylistiquement lourd et non nécessaire. Une autre objection concerne la systématique du procédé: toutes les dénominations ne seraient pas systématiquement doublées: seules celles qui véhiculent des connotations positives le seraient. Ainsi, Geiser (1992: 181) écrit à propos des féministes:

¹⁵³ Cf. p. ex. Larivière (2000: 72) ou Chancellerie fédérale (2000: 6).

¹⁵⁴ L'expression *Paarformeln* (ainsi que *Zwillingsformeln*, *Doppelformeln*) s'utilise ailleurs pour des binomes de type *bei Wind und Wetter, Lug und Trug, klipp und klar* (Schröter 1980: 193).

Sie tolerieren ohne weiteres einen Fremdenhasser, Autoraser, Umweltsünder, Ehrabschneider, Geldwäscher, Verbrecher, blutsaugerischen Vermieter, unsozialen Arbeitgeber usw. – und verschweigen schamhaft, daß sich darunter neben vielen unangenehmen Zeitgenossen immer auch eine Anzahl Zeitgenossinnen, also Umweltsünderinnen usw. befinden.

4.5.3.1 Les doubles formes intégrales

Nous appelons doubles formes intégrales (ou développées) l'utilisation conjointe de deux formes féminine et masculine correspondantes, avec ou sans copule entre les deux éléments. Tout comme dans le cas des doubles formes en général, la terminologie n'est pas arrêtée:

- *doublets sous forme développée* (Larivière 2000b: 73)
- *Nennung beider Geschlechter* (Wodak et al. 1987)
- *Splitting*: (Pusch 1984: 93), *Langform des Splittings* (Hellinger & Bierbach 1993), *langes Splitting* (Hellinger 1995: 298)
- *Vollform* (Schweizerische Bundeskanzlei 1996), *Beidnennung in Vollform* (Braun 1996: 58)

Les doubles formes au long, qui correspondent en toutes lettres à ce qui se dit (ou peut se dire) à l'oral sont préconisées, par le *Leitfaden zur sprachlichen Gleichberechtigung* (1996: 7s.) pour les textes suivis («fortlaufender Text»). Elles sont le plus souvent explicites quant à la copule qui unit les deux formes masculine et féminine («et», «ou», etc.), ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les formes abrégées (cf. ci-dessous). Occasionnellement, elles sont juxtaposées telles quelles ou séparées par des signes de ponctuation (p. ex. dans des offres d'emploi: *Cherchons pharmacien/pharmacienne*).

Le dédoublement concerne généralement des substantifs (*femmes et hommes*, *Assistenten und Assistentinnen* (pour l'ordre des éléments, cf. ci-dessous)), mais il est possible de dédoubler toutes les classes lexicales sujettes à la variation en genres, tels que les pronoms (*celles et ceux*) ou les adjectifs (*intelligents et intelligentes*). Un cas particulier constitue le dédoublement de l'adjectif modificateur d'un nom à valeur générique, appelé *adjectival splitting* par Hellinger (1995: 298), qui est fréquent en anglais, mais possible en allemand et en français:

- *male and female workers*
- *männliche und weibliche Opfer*
- *des otages hommes et femmes*

Le dédoublement de formes homophones est plutôt rare, mais il peut, tant à l'écrit qu'à l'oral, témoigner du souci de tenir compte de manière explicite des deux sexes:

- [ʃɛRzami ʃɛRzami] (entendu lors d'une manifestation à Berne, mai 1997)

Les formes longues ont surtout l'avantage de montrer le plus explicitement possible qu'un groupe de personnes est composé de femmes et d'hommes. Elles garantissent également que les femmes – autant que les hommes – peuvent se sentir prises en compte par un texte.

Le reproche le plus souvent adressé à l'égard des doubles formes développées se rapporte à leur longueur, qui peut être ressentie comme gênante, surtout lors d'une suite de noms communs de personne doubles ou lorsqu'un texte contient de nombreux noms communs de personne doubles. Cet aspect est souvent anticipé et thématisé dans les guides de féminisation recommandant l'emploi des doublets:

La multiplication des doublets dans une même phrase ou dans un même texte nuit à sa lisibilité. (Chancellerie fédérale 2000: 7)

La mention de textes hypertrophiés par un usage massif de doubles formes est un moyen fréquent de tourner en dérision la féminisation des textes en entier. L'exemple suivant mélange des doubles formes au long et des formes abrégées:

Und wer soll noch einen Text ertragen wie den eines österreichischen Gesetzesentwurfs von 1996: «Der Studiendekan/die Studiendekanin hat den/die Universitäts/Hochschullehrer/in, der/die den/die Verfasser/in einer Dissertation betreut hat, jedenfalls zu einem/r Beurteiler/in zu bestellen.» Oder den eines Antrags der Grünen im Hessischen Landtag: «Sind die Schulleiterin oder der Schulleiter, ihre planmässige Vertreterin oder ihr planmässiger Vertreter oder seine planmässige Vertreterin oder sein planmässiger Vertreter und Abwesenheitsvertreterin oder der Abwesenheitsvertreter der planmässigen Vertreterin oder des planmässigen Vertreters gleichzeitig länger als drei Tage abwesend, so ist die Schulaufsichtsbehörde . . .» (Schneider 1997: 62)

Larivière donne, dans son livre *Comment en finir avec la féminisation linguistique [...]* (2000b), des «règles d'écriture des doublets sous forme développée» (2000: 73-76), qu'elle compile sur la base de différents guides de féminisation. Les règles se caractérisent par le souci de garantir une stricte symétrie des formes masculines et féminines où seuls les éléments identiques, partagés par les formes masculine et féminine, peuvent être omises (règles 1-8). La règle 9 stipule en outre que le champ d'application des doublets n'est pas limité aux seules formes nominales, mais qu'il inclut également les pronoms. La règle 10 finalement s'avance sur un terrain qui compte parmi les plus controversés, à savoir celui des syntagmes dont fait partie un nom commun de personne (*lettre à l'éditeur, carte d'emprunteur*). Il n'est pas très clair pour quelle raison Labrosse se limite ici aux seuls «noms d'organismes» (terme qui demeure quelque peu flou), sans se prononcer sur les autres syntagmes formés sur la base de noms communs de personne.

Règle 1: Lorsque les noms ont des formes ou des suffixes distincts, le nom féminin et le nom masculin coexistent, tous deux, dans les phrases.

(Mesdames et Messieurs; l'étudiante et l'étudiant)

Règle 2: Si les noms sont distincts mais que le déterminant (article ou adjectif déterminatif) qui les accompagne ne l'est pas, on peut ne pas répéter ces derniers.

(les étudiants et les étudiantes ou Les étudiants et étudiantes)

Règle 3: Si les noms ainsi que les déterminants sont distincts, on répète les déterminants.

(toutes les Québécoises et tous les Québécois)

Règle 4: Si le nom est épïcène, on ne répète pas le nom. On se contente de faire varier le déterminant.

(certains et certaines ministres)

Règle 5: Si le nom est composé, les formes féminines et masculines doivent nécessairement coexister.

(poste de monteur-câbleur ou de monteuse-câbleuse)

Règle 6: Si le nom est complexe et est formé d'un nom et d'un adjectif, on répète l'adjectif pour éviter la confusion.

(poste d'agent immobilier ou d'agente immobilière)

Règle 7: Si le nom est complexe et est formé d'un nom déterminé et d'un nom déterminant, on peut ne pas répéter le nom déterminant. On n'indique ce dernier qu'après les deux noms déterminés.

(poste d'agent ou d'agente de recherche ou poste d'agent de recherche ou d'agente de recherche)

Règle 8: Si un nom épïcène est suivi d'un nom déterminant ou d'un adjectif qualificatif épïcène, on ne répétera ni le nom épïcène, ni le nom déterminant, ni l'adjectif qualificatif épïcène. Seul l'article variera.

(un ou une architecte en chef)

Règle 9: Il n'y a pas que les noms de genre différent qui doivent coexister dans une phrase; les pronoms, qui tiennent lieu des noms, doivent aussi le faire.

(ceux et celles qui; toutes et tous)

Règle 10: Les doublets développés ne s'utilisent pas que dans les textes, ils apparaissent également dans les noms d'organismes.

(Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal)

L'ordre des éléments dans les doubles formes au long

La question de l'ordre des deux formes juxtaposées trouve des réponses divergentes. Elle ne concerne pas seulement les doubles noms, mais aussi les noms propres lorsque l'on parle d'une femme et d'un homme – ou d'un homme et d'une femme! – et les critères de choix relèvent de considérations différentes. Une importance particulière peut être accordée à la place relative des deux éléments: ainsi, si l'on considère la première position de la double forme comme stylistiquement marquée, on peut la réserver à une forme particulière, soit la masculi-

ne soit la féminine. Dans plusieurs textes, la première place est prévue pour la forme féminine, par souci de discrimination positive. Müller & Fuchs (1993) parlent de *Titanic-Prinzip* («les femmes et les enfants d'abord») ou, comme l'explique un guide autrichien, en suivant la maxime «Ladies first»:

Ladies first: Wichtiger, als den Frauen die Tür zu öffnen, ist – nach den Jahrhunderten des Nicht-Genannt-Werdens – der Vortritt bei sprachlichen Formulierungen. Wenn die weibliche und die männliche Form einer Personenbezeichnung vorkommen, dann sollte die feminine Form an erster Stelle stehen. (Henökl et al. 1995: 16)

L'avis contraire est énoncé par Geiser, qui propose que les femmes nomment d'abord les hommes, et ce «par politesse» (*aus Höflichkeit*; Sprachspiegel 1991: 119).

Un critère qui n'est avancé que dans les guides francophones est celui de l'ordre alphabétique (p. ex. Larivière 2000b: 80-81 ou Moreau 1994: 51): «on suivra l'ordre alphabétique dont l'arbitraire ne repose pas sur une hiérarchie des sexes».

Certaines considérations formelles en faveur de l'ordre masculin/féminin sont avancées à propos du langage juridique (cf. Dietrich 1996: 164-165), où une solution homogène serait souhaitable: l'antéposition de la forme masculine assurerait le parallélisme avec les formes abrégées (*Vertreter und Vertreterinnen* vs *Vertreter/innen*); en outre, la mention de la forme de base avant la forme dérivée favoriserait l'intelligibilité des textes et elle correspondrait à une tendance rhétorique selon laquelle on placerait, dans une énumération, les éléments brefs devant les éléments longs (*Gesetz der wachsenden Glieder*, «loi des maillons croissants»).¹⁵⁵ La même idée est défendue par Tatilon (1992: 140), qui se plaint que les considérations concernant l'ordre des éléments se font en l'absence de «critères objectifs, liés à l'euphonie (volume phonique et enchaînement phonématique) ou à la commodité syntagmatique». En tenant compte du volume phonique, l'on serait amené à rejeter en deuxième position de groupe rythmique l'élément comportant le plus grand nombre de syllabes, réalisant ainsi une «cadence majeure» (*Jean-Paul et Marguerite*), et l'enchaînement phonématique rejeterait en deuxième position les phonèmes plus longs ou plus postérieurs. Finalement, il s'agirait aussi d'éviter l'hiatus: *Eric et Danielle, Michelle et René*.

Le critère de la longueur des éléments doubles se trouve aussi dans d'autres guides français, comme p. ex. dans Larivière (2000b: 80), qui propose de «[m]ettre le nom le plus court en premier (*L'étudiant et l'étudiante*)». Elle est consciente que cet ordre favorise l'ordre mascu-

¹⁵⁵ Dietrich donne quelques exemples: *Brief und Siegel, Mord und Totschlag*, etc.: «Dabei verleiht der aufsteigende Rhythmus dem längeren Glied besonderen Nachdruck [...]. In der Paarform fällt auf die feminine Endung oft ein Nebenton. Für die Vortragbarkeit von Gesetzestexten ist dieser rhetorische Gesichtspunkt besonders bedeutsam.» (Dietrich 1996).

lin/féminin; «[l]e plus souvent, toutefois, si l'on suit la première règle, le masculin précédera le féminin. Peut-on dire, alors, que le masculin occupe une place privilégiée? Pas vraiment.» Et de conclure: «la préséance n'a pas beaucoup d'importance» (Larivière 2000b: 81).

Une autre considération – de type morphosyntaxique –, que mentionne le guide *Pour un genre à part entière*, est lié aux phénomènes de congruence: en cas d'«accord grammatical, l'accord devant se faire au masculin pluriel, on placera le nom masculin près du mot à accorder. Exemples: les *premierS électeurs* et *électrices* [...] les *artisanES* et les *artisans* souvent *couragEUX*» (*Pour un genre à part entière* [...] 1988: 10).

Enfin, le *Guide de formulation non sexiste* de la Chancellerie fédérale suisse combine le critère de la longueur avec celui de la préséance de la forme féminine, favorisé là où l'on s'adresse directement à des femmes: «[d]ans le doublet, l'usage est de placer le terme le plus court avant le terme le plus long. On peut faire une exception dans certains textes, par exemple dans les discours, dans l'appel des lettres, dans la préface des livres ou des brochures, voire dans les offres d'emploi.» (Chancellerie fédérale 2000: 7)

Le *Leitfaden zur sprachlichen Gleichberechtigung* allemand (Schweizerische Bundeskanzlei 1996: 8) va dans le même sens: il rappelle que l'ordre peut témoigner d'une volonté de mise en valeur:

Von der Zielrichtung der sprachlichen Gleichbehandlung her spielt es grundsätzlich keine Rolle, ob bei Vollformen die feminine oder die maskuline Form vorangeht. Der Entscheid für die eine oder andere Möglichkeit wird wohl oft vom Kontext abhängig sein; die einmal gewählte Reihenfolge sollte jedoch über den ganzen Text beibehalten werden. Soll in einem Text die Präsenz von Frauen unterstrichen werden, so wird die feminine Form vorangestellt: *Professorinnen und Professoren* statt *Professoren und Professorinnen*.

Si ce guide, comme d'autres, plaide en faveur d'une cohérence de l'ordre à l'intérieur d'un même texte, d'autres favorisent plutôt l'alternance, puisqu'elle est considérée comme plus apte à témoigner d'une véritable égalité linguistique: «Ein ausgewogener Wechsel in der Reihenfolge ist eher dazu angetan, wirklich sprachliche Gleichbehandlung zu demonstrieren.» (*Alle Menschen werden Brüder* [...] 1995: 25)

4.5.3.2 Les doubles formes abrégées

De nombreux guides de féminisation préconisent l'utilisation de doubles formes abrégées, qui opèrent une sorte de fusion entre formes féminine et masculine, où la partie commune des deux formes n'est pas répétée. Les désignations sont nombreuses, surtout en allemand: elles insistent sur la brièveté (*kurz*) et sur l'économie (*spar-*) des formes abrégées:

- *doublets sous forme tronquée* (Larivière 2000b: 77)
- *Kurzformen (des Splittings)* (Hellinger & Bierbach 1993), *Splitting*¹⁵⁶ (Wodak et al. 1987, Kiethe 1999: 69)
- *Sparformeln* (Hellinger 1995: 298), *Sparschreibung* (Stadt und Kanton Luzern 1994)
- *Kurzform* (Schweizerische Bundeskanzlei 1996), *verkürzte, zusammengezogene Formen* (Christen 2004), *Verkürzte Paarform* (EDK 1992)

Les formes abrégées mettent en œuvre divers signes de ponctuation pour séparer la partie commune des désignations propres aux formes féminines et masculines (pour le détail, cf. ci-dessous). Ce décodage suit des conventions qui demeurent la plupart du temps implicites. En cela, elles ressemblent à d'autres types d'abréviations oralisées selon des principes plus ou moins habituels. Pour certain-e-s, l'absence de relation bi-univoque entre la forme écrite (abrégée) et la forme orale (ou oralisée) est problématique: pour d'autres, les noms communs de personne abrégés s'apparentent à d'autres abréviations comme les formules mathématiques: 23^7 , $3/4$ ou le signe pour l'intégrale: $\int$ (cf. Anliker 1992: 10-11).

Si les formes abrégées ont l'avantage d'être plus brèves – et souvent plus maniables – que les doubles formes intégrales, elles sont souvent prises pour cibles par la critique féministe, puisque l'abréviation compromet l'avantage premier des doubles formes, c'est-à-dire la visibilité de la forme féminine:

Grammaticales ou pas, les formes tronquées sont inacceptables sur le plan social. Elles se voient conférer un caractère accessoire et non-obligatoire qui marginalise les femmes, de plus, elles ne donnent jamais à ces dernières la visibilité à laquelle elles devraient s'attendre. (Larivière 2000b: 79)

L'utilisation de signes de séparation est souvent considérée comme encombrante et comme gênant la fluidité de la lecture. Ainsi, certain-e-s déconseillent un usage trop fréquent des formes abrégées et en particulier l'utilisation de deux signes à l'intérieur d'un même mot, comme dans *Student/inn/en*. La contrainte de l'accord peut avoir comme conséquence une suite de formes fléchies abrégées. En allemand, il s'agit de constructions au singulier:

Noch schlimmer ist es offenbar, wenn der Versalbuchstabe ans Wortende kommt: «eineN verständnisvolleN, geduldigeN LehrerIn» (Anliker 1992: 11)

De manière générale, l'abréviation s'avère plus difficile lorsque les formes de base ou les désinences différentes rendent impossible la création d'une seule forme abrégée par simple addition des éléments. Ainsi, en allemand, le radical de la forme féminine peut comporter un

¹⁵⁶ Il s'avère que l'utilisation du terme *Splitting* ne suit pas toujours la même logique. Il s'utilise à la fois comme terme désignant les doubles formes en général et comme des instanciations particulières de celles-ci, c'est-à-dire les doubles formes intégrales et les doubles formes abrégées. Cf. l'emploi hyperonymique chez Hellinger & Bierbach 1993, qui parlent de «abréviations» du *splitting*, tandis que pour Wodak et al. et Kiethe (1999), le terme *Splitting* désigne déjà les formes abrégées.

umlaut qui ne fait pas partie de la forme masculine; en français, l'alternance entre deux terminaisons différentes peut s'avérer problématique:

- *Arzt, Ärztin* > ?*Ärzt(in)*; *Bauer, Bäuerin* > ?*Bäuer/in*¹⁵⁷
- *directeur, directrice* > *directeur/trice*; *vendeur, vendeuse* > *vendeur(se)*

Larivière, qui voit dans les formes abrégées la «solution des années 70 et 80», se prononce contre leur utilisation: «on a dit tellement de mal de ces formes tronquées qu'il est étonnant qu'on les utilise encore aujourd'hui: elles sont lourdes à traîner, allongent les textes et sont encombrantes pour la lecture.» Or, elle admet que l'«[o]n pourrait en dire autant, cependant, des formes développées» (Larivière 2000b: 78).

Certains guides condamnent leur usage de manière générale ou déconseillent l'usage de signes de ponctuation différents à l'intérieur d'un même texte (ainsi le guide allemand de la *Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren*, EDK 1992). D'autres textes ne sont pas unanimes quant aux signes à utiliser. C'est notamment le cas de deux récents guides de féminisation romands. Le guide édité par la Chancellerie fédérale recommande l'usage des barres obliques dans certains types de texte:

On n'utilisera de barres obliques à l'intérieur des mots que si l'on est en présence d'un document de style «lettre type» ou «décision type» et que l'acte final à produire prend la forme d'un document personnalisé. Les autres signes typographiques (parenthèses, trait d'union) ne sont pas utilisés. (Chancellerie fédérale 2000: 22)

Dans son guide datant de 2001, Moreau rejette les barres obliques. Elle se prononce en faveur des traits d'union:

On utilisera les traits d'union pour ne pas avoir à réécrire les substantifs et les adjectifs faisant leur féminin en e, avec ou sans doublement de la consonne finale. [...] Quant à la barre d'exclusion; son nom indique déjà la construction de deux mondes séparés. (Moreau 2001: 17)

Larivière (2000b: 77s.) décrit en détail l'usage des doubles formes abrégées et formule des règles précises à leur égard:

Règles d'écriture des doublets sous forme tronquée

Règle 1: La marque du féminin peut être juxtaposée ou «enchâssée» si elle consiste en un e muet qui alterne avec la marque zéro du masculin.

(*les employés(es) de bureau* (juxtaposé), *employés/es*, *employés-es*, *employés,es*, *employés.es*;

ou *les employé(e)s de bureau* (enchâssé), etc.)

¹⁵⁷ Müller et Fuchs (1993: 151) déconseillent ainsi toute forme qui n'est pas interprétable lorsque l'on enlève l'élément (ou les éléments) ajouté(s) à la base.

Règle 2: La marque du féminin ne peut être que juxtaposée pour les formes à alternances diverses.

(*les auditeurs(trices)*)

Règle 3: La Suisse [...] recommande surtout ce procédé pour les noms qui sont indifférenciés en genre à l'oral: ex. *un employé/une employée*.

(*les employé(e)s*)

Les signes de séparation

A l'écrit, plusieurs symboles s'utilisent pour réaliser l'abréviation: les parenthèses (*étudiant(e)s*), les barres obliques (*étudiant/e/s*), les traits d'union (*étudiant-e-s*), les points centraux (*étudiant·e·s*), les virgules (*étudiant,e,s*) et les points (*étudiant.e.s*)¹⁵⁸ (cf. Larivière 2000b: 77). De ces six possibilités, seules les quatre premières semblent être en usage de manière récurrente; les virgules et les points sont décrits chez Larivière (2000b: 77), mais elles ne sont recommandés dans aucun guide de féminisation francophone.

Les parenthèses:

Les parenthèses sont un moyen habituel d'abréviation. Elles s'utilisent partout où l'on cherche à abréger une suite de séquences partageant certains éléments et ne se distinguant que par une partie du signifiant:

- *Ich (Wir) bestätige(n) durch meine (unsere) Unterschrift...* (cité dans: *Alle Menschen werden Brüder* [...] 1995: 19)

Les parenthèses sont toujours doubles; ainsi elles se prêtent à l'utilisation à l'intérieur d'un mot, là où d'autres formes répétées peuvent être ressenties comme plus gênantes:

- *Autor(inn)en* (au lieu de p. ex. *Autor/inn/en*).

Les formes avec parenthèses – tout comme les formes abrégées en général – remettent en question le principe de la linéarité de la langue écrite. Cela est lié au fait qu'à une seule forme de base correspondent deux terminaisons distinctes dont l'une est mise entre parenthèses. Quant au décodage, il s'opère, selon Larivière, d'après une «convention linguistique qui permet une double lecture des chaînes de mots. Cette double lecture ne s'opère, toutefois, que pour les noms à alternance zéro/e muet dont la marque du féminin est entre parenthèses (par convention) et enchâssée à l'intérieur d'autres marques», p. ex. dans *les élu(e)s*. Ce principe ne fonctionne pas dans le cas de *les citoyens(nes)* parce que «la deuxième lecture donnerait **citoyensnes* [...], «ce qui est agrammatical» (Larivière 2000b: 79).

¹⁵⁸ Les virgules et les points sont très rares. Un exemple: *On cherche un,e étudiant,e en Informatique qui maîtrise le «Jbuilder» pour Java.* (message électronique, 11 juin 2004).

L'utilisation des parenthèses est souvent évaluée de manière très négative, à cause de leur côté symbolique de «mise en parenthèses». Ainsi Moreau et Braun:

En rhétorique les parenthèses indiquent aux lecteurs et aux lectrices que l'on peut sauter ce fragment de phrase sans incidence majeure pour la compréhension et la grammaire; on ne mettra pas la terminaison féminine entre parenthèses; les femmes ne sont restées historiquement entre parenthèses que trop longtemps. (Moreau 1994: 51)

Durch die Klammer verschärft sich vielmehr der Eindruck, daß eine feminine Personenbezeichnung sekundär und ein, im Notfall weglassbarer, Zusatz ist. (Braun 1996: 59)

Les barres obliques:

Les barres obliques¹⁵⁹ peuvent séparer des mots entiers, des terminaisons différentes ou faire alterner une forme morphologiquement courte avec une autre, morphologiquement plus longue:

- *le/la comptable*
- *un/e directeur/trice*
- *Le/s enseignant/s, un/e enseignant/e*

Lorsque l'alternance ne porte pas sur deux mots entiers, les barres obliques peuvent s'accompagner d'un trait d'union; cependant, selon la rédaction du dictionnaire *Duden*, seules les formes avec trait d'union sont considérées comme correctes en allemand (Klaus 1997: 207; Eikhoff 1999).

- *Kaufmann/-frau, Kaufmann/frau*
- *Mitarbeiter/-innen, Mitarbeiter/innen*

Al'instar des parenthèses, le symbolisme des barres obliques peut être ressenti comme négatif: aussi Moreau les appelle-t-elle barres «d'exclusion»¹⁶⁰ (Moreau 2001: 17), auxquelles elle s'oppose malgré leur côté pratique:

On refusera les barres obliques [...] car si ces formes abrégées rendent service là où l'économie des signes est essentielle, des formes telles que éducateur/trice, sont inadmissibles dans un document scolaire. (Moreau 1994: 51)

Ailleurs, elles sont rejetées pour des motifs d'ordre esthétique:

Den Schrägstrich lehne ich schon aus ästhetischen Gründen ab; ich finde, er führt zu einer brutalen Hackerei in Worten, und es tut den Augen weh. (Margarethe Goldmann, citée par Bickes & Brunner 1992: 89)

¹⁵⁹ Une variante est la barre verticale: «liebe freundInnen» (message électronique, Café Berg, 7 avril 2005).

¹⁶⁰ La formule «barre d'exclusion» ne se trouve pas encore dans Moreau (1994), mais elle est annoncée à l'aide d'une relative: «On refusera les barres obliques qui ont une signification d'exclusion en rhétorique [...]» (Moreau 1994: 51).

Le trait d'union et le point central

Le trait d'union (*l'étudiant-e*) et le point central (*l'étudiant·e*) – signe rarement utilisé en typographie traditionnelle – marquent moins que les parenthèses ou la barre oblique une séparation entre les éléments de la forme composée, mais ils symbolisent davantage une cohésion entre la base et ce qui est ajouté. D'un usage plutôt récent dans le domaine de la féminisation de la langue, le trait d'union compte aujourd'hui parmi les procédés les plus recommandés pour former des doubles formes abrégées. Chez Moreau, on peut observer une certaine évolution à travers le temps. En 1994, elle écrit à propos du trait d'union:

On peut user du trait d'union dans certains cas. Afin d'alléger le texte on pourra écrire chaque étudiant-e, les commerçant-e-s, mais cette solution riche de symboles ne saurait être employée systématiquement; elle deviendrait alors source d'erreurs orthographiques et d'incompréhension. (Moreau 1994: 51)

Apparemment, elle a révisé son avis, puisqu'en 2001, elle en recommande l'utilisation systématique:

On utilisera les traits d'union pour ne pas avoir à réécrire les substantifs et les adjectifs faisant leur féminin en e, avec ou sans doublement de la consonne finale. Le trait d'union a, également, l'avantage d'être positif dans l'imaginaire linguistique (Moreau 2001: 16)

Le point central peut être considéré comme une variante minimale du trait d'union. D'un manière plus difficile (le point central n'est pas directement accessible sur les claviers traditionnels), il a pourtant l'avantage de symboliser le plus directement la conjonction entre les éléments dont se compose la forme abrégée.

4.5.4 Les doubles formes en alternance

Les doubles formes en alternance sont suggérées assez rarement, en général pour éviter qu'une paire ou une série de noms communs de personne rende fastidieuse les doubles formes (intégrales ou abrégées); elles conviennent en particulier aux contextes où il n'est pas nécessaire de mentionner les deux formes masculine et féminine pour chaque élément de la série:

- *des nageurs, des skieuses, des danseurs et des joueuses de tennis*

Comme le montre l'exemple du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1993), les doubles formes peuvent être utiles dans les cas où l'on veut éviter une certaine redondance, tout en maintenant le principe de l'égalité entre hommes et femmes dans la langue:

- **Règne:** Le règne d'un sous-ministre, d'une mairesse.

4.5.5 Les majuscules

L'usage de lettres majuscules pour éviter des formes masculine à valeur générique s'observe surtout en allemand, en particulier sous la forme d'un *I* majuscule à l'intérieur de formes féminines construites à l'aide du morphème *-in* (pl.: *-innen*), qui s'écrivent ainsi *MusikerIn*, *MusikerInnen*.¹⁶¹ D'après son aspect graphique, on appelle ce procédé *Binnengrossschreibung* («utilisation de majuscules à l'intérieur du mot»), mais il existe d'autres dénominations:

- *Binnen-I* (Müller-Fuchs 1993), *grosses oder Versalien «I»* (Ludwig 1989: 80)
- *Splitting mit dem großen I im Wort* (Müller & Fuchs 1993)
- *Groß-I-Variante* (Schweizerische Bundeskanzlei 1991)
- *feministisches I* (Mayer 1989)
- *Majuskel I im Wortinnern* (Starke 1990: 113)
- *Gleichstellungs-I* (Zifonun 1997)

Cependant, le procédé n'est pas limité à la seule lettre *I*, car il peut s'appliquer à d'autres cas: ainsi *einE AngestellteR* (contraction de *ein Angestellter*¹⁶² («un employé») et *eine Angestellte* («une employée»)); à noter que les deux majuscules ne renvoient pas simultanément à la même forme.

Un cas anecdotique semble être la mise en relief d'un morphème masculin (*GermanistEN*) que Ludwig (1989: 86) nomme *groß-EN-Schreibung für den Plural*; cette forme aurait voulu mettre en relief la fonction générique de la forme masculine. Également d'un usage marginal, le procédé qui consiste à mettre toute le suffixe féminin en majuscules, comme dans *KünstlerINNEN* (cité par Starke 1990: 112).

Le procédé consistant à se servir d'une majuscule à l'intérieur d'un nom commun de personne est relativement récent, car d'après Ludwig (1989), la première attestation remonte à 1981. À partir de 1983, son usage devient plus régulier grâce à deux journaux de gauche: la *taz* (*die tageszeitung*) allemande et la *WoZ* (*Wochenzeitung*) suisse. La forme elle-même aurait été conçue comme simplification systématique de la forme avec barre oblique (avec ou sans trait d'union), comme le montre le graphique ci-dessous (d'après Ludwig 1989: 83):

¹⁶¹ De manière réciproque, la lettre s'écrit en minuscule lorsque le mot est imprimé en majuscules; ainsi: *MU-SIKERiN*, *MUSIKERiNNEN*.

¹⁶² Dans ce cas, Nussbaumer (1996: 2) parle de *Endgrossschreibung* (majuscule en fin de mot); Häberlin et al. (1992) suggèrent *Groß-I/R/N-Schreibung*.

Tableau: les formes avec majuscule comme dernière étape d'une simplification successive

	<i>Student</i>	<i>en und Student i</i>	<i>nnen</i>
Stufe 1	<i>Student</i>	<i>en/Student i</i>	<i>nnen</i>
Stufe 2	<i>Student</i>	<i>en/ -i</i>	<i>nnen</i>
Stufe 3	<i>Student</i>	<i>/ -i</i>	<i>nnen</i>
Stufe 4	<i>Student</i>	<i>/ i</i>	<i>nnen</i>
Stufe 5	<i>Student</i>	<i>I</i>	<i>nnen</i>

Le *I* majuscule remplit ainsi un rôle de graphème particulier qui met en valeur la structure morphologique du mot: Linke (1993: 2) parle de *graphematisch markierte Zusammenziehung* («contraction graphématiquement marquée»). La majuscule est utilisée pour remplir une fonction tout à fait nouvelle dans l'histoire de l'écriture allemande. Traditionnellement, les majuscules sont réservées à deux usages: d'un côté, elles s'utilisent pour marquer le début d'une phrase graphique, et de l'autre, elles indiquent l'appartenance à une classe nominale à valeur substantive (noms communs et noms propres). Exceptionnellement, les majuscules se rencontrent à l'intérieur d'un mot, où elles témoignent d'une contraction (*AudiMax* < *Auditorium Maximum*) ou d'une composition où sont mis en valeur les constituants (*BahnCard*). Ce procédé n'est pas nouveau (cf. p. ex. les références historiques citées dans Anliker 1992: 11: *von der Teutschen HauptSprache, HofgerichtsAssessore*).¹⁶³ Dans sa critique de la majuscule à l'intérieur du mot, Starke (1990: 113) fait observer que ce procédé va à l'encontre des efforts visant à introduire l'écriture en minuscules en allemand: «Die Majuskel *I* im Wortinnern bedeutet auch einen Rückschritt auf dem Weg zur gemäßigten Kleinschreibung».

En raison de leur iconicité – et de leur usage relativement fréquent¹⁶⁴ –, les formes avec majuscules comptent désormais parmi les procédés les plus connus de la féminisation des textes en allemand. La majuscule à l'intérieur du mot a été décrite comme symbole politique (Grabrucker 1993: 247); Schrodtt (1995) parle de «Soziographem» et Wetschanow (2002) de «Fah-nengraphem».¹⁶⁵

¹⁶³ Pour justifier l'emploi des majuscules à l'intérieur des mots, Braun (1996: 60) fait un parallèle avec l'italien, où sont habituelles des formes contractées telles que *ArrivederLa* («Au revoir»).

¹⁶⁴ A ce jour, aucune étude ne décrit en détail l'ampleur de l'utilisation des *I* majuscules; la forme s'utilise dans certains manuels dès le début des années 1990 (Schoenthal 1992: 6) et le procédé a reçu ses lettres de noblesse dans une loi autrichienne en 1994 (*ArbeitnehmerInnenschutzgesetz*) (cf. Schoenthal 1999: 228).

¹⁶⁵ D'après *Fahnenwort* («mot-bannière»), qui s'oppose à *Stigmawort*. Un «mot-bannière» est un mot marqué par une prise de position politique: «Wie eine Fahne, die man hoch hält und ins Feld führt – oder wie ein rotes Tuch» (Fritz 1989). Selon Panagl, (1998a: 21), il s'agit de «voluntaristisch getönte Signalausdrücke einer Partei, eines Lagers oder einer Ideologie, die als identitätsstiftende Kampfbegriffe bewußt gewählt und dezidiert verwendet werden, um [...] in Konfliktsituationen, aber auch für das Selbstverständnis <Flagge zu zeigen>». Un mot-bannière d'un certain parti peut ainsi facilement devenir mot-stigmate pour un autre parti ou courant idéologique. Les mots-bannière et mots-stigmate sont aptes à symboliser des processus argumentatifs complexes et servent de signes de reconnaissance parmi différents groupes.

Les formes mettant en œuvre des majuscules sont souvent attribuées à des textes provenant des milieux de gauche et/ou alternatifs (cf. Wetschanow 2002), sans que des recherches détaillées aient été effectuées pour décrire la distribution réelle de ce procédé.

Les évaluations sont très partagées: d'un côté, celles et ceux qui favorisent les majuscules les apprécient à cause de leur simplicité formelle et leur symbolisme élégant. Pour les adversaires de la féminisation des textes, elles comptent parmi les formes les plus polarisantes. Rupf (1995) parle de «*Innen*»-*Virus* et de *Krippelwort* («mot estropié»); d'autres qualifient les majuscules de *Unfug* («bêtise») (Stäuble 1989: 10) ou de «viol» («Feministinnen», die «die Sprache vergewaltigen»; Bergmann 1997: 227).

Est-ce une forme correcte?

A l'instar d'autres innovations venant de la critique féministe, le *I* majuscule est un phénomène issu de la base des utilisatrices et utilisateurs de la langue, qui l'ont adopté sans l'aval d'instances normatives. A travers les éditions successives du *Duden*, dictionnaire de référence dans les pays et régions germanophones, l'on peut suivre la façon dont cette instance lexicographique a réagi par rapport à une innovation qui dépasse le cadre de la seule unité lexicale.¹⁶⁶ Dans la 19^e édition (1986), il ne se trouve aucune disposition particulière par rapport à l'utilisation des majuscules à l'intérieur d'un mot. La question n'est-elle pas considérée comme pertinente ou s'abstient-on volontairement d'une prise de position? En termes juridiques (cf. Nussbaumer 1996: 2): s'agit-il d'un silence normal («normales Schweigen»), qui invite à compléter une lacune par analogie ou par interprétation, ou d'un silence qualifié («qualifiziertes Schweigen»), qui laisse une question délibérément ouverte, comme cela peut être le cas en droit pénal, où est permis tout ce qui n'est pas défendu?

La situation change dans la 20^e édition (1991), qui pose, à propos des majuscules, un principe: «Grossschreibung bedeutet Verwendung von großen Anfangsbuchstaben», et qui postule: «Grossbuchstaben erscheinen im Wortinnern nur bei Abkürzungen, in Zusammensetzungen mit Bindestrich und bei genereller Schreibung in Großbuchstaben.» cité par Nussbaumer (1996: 3). Néanmoins, d'après Eidenbenz (1997: 204), cette nouvelle disposition ne serait pas incompatible avec l'utilisation de l'*I* majuscule à l'intérieur d'un nom commun de personne. Eidenbenz argumente de la manière suivante: premièrement, ces formes peuvent tout à fait être considérées comme abréviations, qui sont prévues dans les règles du *Duden*; deuxièmement, il s'agirait, selon Eidenbenz, d'une règle descriptive plutôt que prescriptive, qui ne sau-

¹⁶⁶ A ce propos, cf. également Eikhoff (1999) et Elmiger (2003).

rait interdire l'utilisation des majuscules à d'autres fins que celles décrites dans les règles du Duden; troisièmement, elle renvoie à la 21^e édition de 1996, dans laquelle le passage concernant les majuscules à l'intérieur des mots est relativisé par la modalisation «in der Regel» («en règle générale»).

Cependant, la rédaction du Duden a pris position elle-même: dans un article de Eikhoff (1999: 5), écrit au nom de la rédaction du dictionnaire, elle précise: «die Verwendung des grossen I (auch Binnen-I) im Wortinnern [entspricht] weder den alten noch den neuen Rechtschreibregeln»; «[e]ine Verwendungsweise wie *MitarbeiterInnen* kann deshalb von der Dudenredaktion nicht empfohlen werden.»

La question de l'oralisation

Comme toutes les formes abrégées, les noms communs de personne contenant une majuscule soulèvent la question de l'oralisation. Cette question a d'ailleurs souvent servi d'argument contre l'utilisation de la majuscule, prétendue imprononçable. En principe, plusieurs cas de figure sont possibles: d'une part, la forme abrégée peut se lire comme une forme double; dans ce cas-là, une copule adéquate (*und, oder, beziehungsweise*) doit être trouvée si les deux éléments ne sont pas juxtaposés tels quels. D'autre part, la forme avec majuscule peut être lue avec le souci de rendre à l'oral sa spécificité morphologique. Häberlin et al. proposent en 1988 déjà trois oralisations différentes, sans pourtant les décrire en détail: avec une petite pause avant la terminaison; avec un accent tonique particulier sur la désinence¹⁶⁷ ou en produisant un coup de glotte avant le *-In* ou *-Innen* final: [muziker⁷in], ce qui a pour conséquence une phonémisation du coup de glotte. Finalement, on peut oraliser la forme avec *I* majuscule comme une forme féminine, ce qui la rend homophone à la forme féminine (qui dès lors peut être perçue comme générique).

Vers un féminin générique?

Ce dernier point a maintes fois été relevé: les formes avec majuscules seraient simplement lues – et interprétées – comme formes féminines et il en résulterait une sorte de féminin à valeur générique. Pour certains (cf. ici Schlapp), cela compromet le caractère neutralisant de cette forme abrégée, tandis que l'oralisation comme forme féminine (générique) n'est pas sans intérêt pour d'autres (ici: Braun):

¹⁶⁷ Wetschanow (1995: 61) se demande s'il s'agit d'un accent affectant le ton de la syllabe, son volume ou sa longueur. De manière générale, une oralisation avec accentuation de la syllabe paraît plutôt peu satisfaisante puisqu'elle risque d'être interprétée comme forme féminine dans laquelle le morphème féminin reçoit un accent d'intensité ou de mise en relief.

Auf keinen Fall ist es – was es sein sollte – geschlechtsneutral. Stets wird bei seiner mündlichen Anwendung die eindeutig weibliche Form laut. (Schlapp 1993: 174)

Das häufig genannte Argument, daß sich das große I zum Vorlesen nicht eignet, gilt nur bedingt: In gesprochener Form müsste in Kauf genommen werden, daß das große I mit der totalen Feminisierung zusammenfällt. (Braun 1996: 60)

Wetschanow (1995: 63) constate également qu'un faible coup de glotte est facilement perçu comme une forme féminine. Elle constate par ailleurs que le *I* majuscule s'utilise comme forme féminine générique, «wobei allerdings der generische Gebrauch eindeutig gekennzeichnet wird: nämlich durch das große «*I*», was eine kontextabhängige Interpretation, die etwa beim rein «generischen» Maskulinum nötig wäre, überflüssig macht.» (1995: 52). L'utilisation du *I* majuscule comme forme féminine générique est d'ailleurs prévue de manière explicite dans le guide *Kreatives Formulieren* (Kargl et al. 1997: 67).

En français

En français, les premières occurrences de formes abrégées mettant en œuvre des majuscules à l'intérieur ou à la fin du mot que nous avons relevées datent du début des années 1990. Elles se trouvent dans Houdebine (1992) et elles font, dans l'un des cas, l'objet d'un commentaire métapragmatique qui explicite et sanctionne l'utilisation des majuscules comme moyen abrégé légitime:

- *toutes (les présentEs)* (p. 154); *la parole de chaque unE* (p. 158)
- *D'où pas question pour moi de dire étudiants-mâles et étudiants-femelles, là où je peux dire étudiants et étudiantes ou écrire étudiantEs* (p. 154)

En 1994, Houdebine dit à propos des formes abrégées qu'elles s'utilisent «non sans quelque problème (*les journalistes, les journalistEs?*). Certains/certaines considèrent cette graphie comme une provocation. Elle n'est pourtant qu'une levée d'occultation». Cependant, elle concède: «[p]our le français, l'usage de E ou du redoublement permet de lire les deux genres à la fois mais cela n'est pas possible dans tous les cas (*les journalistEs?*) et il est vrai que cette graphie alourdit lecture et écriture» (Houdebine 1994: 43).

D'autres occurrences que nous avons relevées sont toutes d'origine suisse et plutôt rares:

- *Les études de la langue pour étudiantEs d'autres disciplines en Europe* (titre d'un article paru dans *Babylonia* (4/1997: 13)
Dans la Communauté Européenne, c'est d'abord le souci de la construction européenne et, par là, la création d'une citoyenneté européenne, qui nécessite une compétence plurilingue et pluriculturelle de touTEs les citoyenNEs. (...) (corps de l'article)
- des annieNNes étudiantEs (Le Cafignon 92: 2000)

- ex. n° 298, UNIL: CYCLE D'EXPOSES SUR LES DEBOUCHES POUR LES LICENCIÉES ES SCIENCES POLITIQUES ET ES SCIENCES SOCIALES/AVEC LA PARTICIPATION DE DIPLOMÉES DE LA FACULTE ET DE REPRÉSENTANTÈS DES FORMATIONS POST-GRADES

A noter dans ce dernier cas l'utilisation des petites capitales qui réduisent la différence entre lettres majuscules et minuscules. En général, les formes avec majuscule sont nettement plus «visibles» en français, du fait de la plus faible occurrence des majuscules et du poids optique des lettres concernées (surtout *E* et *N*); en allemand, la majuscule et la minuscule de la lettre le plus souvent concernée (soit *i/I*) ne se distinguent, selon Pusch (1990: 101), que par un petit peu de «Druckerinnenschwärze» («encre d'imprimerie/d'imprimeuse»)).

Même si en français, l'origine des formes abrégées à l'aide de majuscules n'est pas déterminée, leur utilisation en Suisse s'explique certainement la plupart du temps par le contact avec l'allemand, où les formes allemandes en *-In/-Innen* sont relativement fréquentes. Aussi Moreau (2001: 17) refuse-t-elle l'emploi des majuscules en français: «On refusera également la forme députéEs qui, si elle est compréhensible pour les germanophones, ne saurait être comprise en dehors de nos frontières.»

4.5.6 Les formes neutralisant le genre

Un moyen d'éviter des formes masculines alternant avec des formes féminines consiste à privilégier des formes qui neutralisent l'alternance entre les formes féminine et masculine ou qui ne désignent pas un être humain, mais une entité plus ou moins abstraite qui se substitue à un nom commun de personne.

Le champ des noms neutralisant l'alternance entre formes masculine et féminine (en allemand *geschlechtsneutrale Formen*) se compose essentiellement de formes épiciques, qui ne se trouvent souvent que dans une partie du paradigme:

- *les responsables, un poste de responsable* (mais: *une, un responsable*);
- *die Angestellten* (mais: *der/die Angestellte*); *die Fachleute* (mais: *die Fachfrau, der Fachmann*)

Le recours à des formes épiciques peut s'avérer utile dans des contextes précis; cependant, il ne constitue pas en soi une stratégie valable à part entière, car il pose notamment des problèmes au niveau de la cohérence textuelle et pragmatique (ainsi, une mise au pluriel n'est pas toujours possible) et au niveau des formes à accorder (adjectifs épithètes, pronoms personnels, etc.).

En allemand, les adjectifs et participes verbaux sont toujours épïcènes au pluriel. Ceci a eu comme effet une multiplication des nominalisations de participes présents. Souvent, il en résulte des doublons par rapport à des formes alternantes préexistantes:

- *die Studierenden* (cf. *Studenten, Studentinnen*), *die Wählenden* (cf. *Wähler, Wählerinnen*), etc.

Ces formes participiales sont jugées défavorablement d'un point de vue stylistique; des formes comme *die Radfahrenden* (au lieu de *Radfahrer*) «wirken unpersönlich, kompliziert und distanziert» relève le guide *Kreatives Formulieren* (Kargl et al. 1997: 78).

A côté des formes épïcènes, les noms masculins et féminins à valeur générique peuvent suppléer dans certains contextes à des formes masculines; cependant, le caractère générique de plusieurs noms n'est pas univoque et demeure discutable:

- *la personne, l'individu, le membre*
- *die Person, das Individuum, das Mitglied*

La limite entre les noms communs de personne à valeur générique (*une personne*) et d'autres noms plus abstraits (*une personnalité*) ou désignant une collectivité (*le personnel*) n'est pas nette. Cependant, tous sont employés dans le but d'éviter des masculins à valeur générique, mais leur usage répété est généralement déconseillé pour des raisons stylistiques.

4.5.7 Le féminin générique

Une manière très radicale de contourner la question de la généricité des formes masculines consiste à l'attribuer aux formes féminines. Les masculins ne gardent ainsi plus que leur fonction spécifique et c'est le féminin qui assurera la double fonction de genre spécifique *et* générique. Il va de soi qu'un tel changement doit pouvoir être compris par le lecteur ou la lectrice; aussi les textes rédigés au féminin générique comportent-ils normalement une définition légale expliquant la valeur des formes féminines et masculines, comme par exemple dans un règlement d'études universitaires ou dans le règlement de la commune de Köniz (1998), rédigé entièrement au féminin (commentaire explicatif et exemple):

Règlement de l'institut des sciences de l'éducation: note en bas de page:

(1) Le féminin est utilisé par souci de simplification et d'entraînement pour les étudiants...

Règlement de la ville de Köniz: définition légale sous forme de note en bas de page du règlement:

Für alle Funktionsbezeichnungen steht stellvertretend für beide Geschlechter die weibliche Schreibweise.

Exemple du règlement (notre soulignement)

Art. 1, Abs. 2: «**Die Gemeindepräsidentin** oder deren Stellvertretung führt den Vorsitz für die Wahl von zwei provisorischen Stimmenzählenden und die Wahl **der Präsidentin** des GGR, welche anschliessend die Wahl des Büros und die weiteren Verhandlungen leitet.»

Ces exemples montrent que le féminin générique n'est pas un pur jeu intellectuel, mais une réelle option susceptible d'être exploitée. Cependant, les résistances par rapport à de pareilles formes peuvent être considérables. Un autre projet de règlement, issu de la commune de Wädenswil, a fait l'objet d'une résistance vive (documentée dans *SPRACHE MACHT POLITIK* 1994): la solution finalement adoptée renonce au féminin générique et suit le modèle d'un langage non sexiste «habituel» qui contourne les formes masculines à valeur générique par des doublets traditionnels.

L'argumentation en faveur d'une utilisation générique du féminin cherche le plus souvent à provoquer une prise de conscience par rapport au masculin et à sa généricité. En attribuant la généricité à un autre genre, l'effet de distanciation est jugé bénéfique pour ceux et celles qui ne comprendraient pas pourquoi l'on peut s'opposer à l'utilisation du seul masculin. Bickes et Brunner (1992: 7-10), en suivant Pusch (1988), énumèrent neuf arguments en faveur du féminin générique (appelé «totale Feminisierung»), regroupés en arguments ironico-ludiques et arguments sérieux:

Arguments ironico-ludiques

1. *Argument de l'arbitrarité*: si l'on considère que le changement linguistique ne sert à rien, est futile, etc., il faut montrer ce que cela signifie concrètement lorsque l'on inverse la fonction des genres féminin et masculin.
2. *Argument structurel*: pourquoi une forme longue (soit la forme féminine) serait-elle incluse dans une forme plus brève (masculine)? Le féminin serait donc à considérer comme forme de base (*Grundform*) et le masculin comme forme réduite (*Schwundform*, «auch Schrumpf-, reduzierte oder Kummerform genannt.»)¹⁶⁸
3. *Argument biologique*: l'homme est une forme particulière (*Spezialform*) du plan de construction pour les femmes, soit une sorte de sexe secondaire par rapport à une norme féminine.
4. *Argument statistique*: dans la population, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.
5. *Argument de revalorisation*: cet argument s'oppose plutôt à l'emploi d'un féminin à valeur générique, puisque le féminin pourrait être trop précieux pour désigner des hommes.

¹⁶⁸ Bickes et Brunner font un parallèle avec les chromosomes X et Y; le chromosome masculin étant de forme plus réduite que l'équivalent féminin.

Arguments sérieux

6. *Argument international*: la féminisation partielle (*Kolleginnen und Kollegen, he or she*) n'est viable que pour des langues sans genre grammatical (comme l'anglais); dans les langues possédant des genres grammaticaux, la féminisation s'avère plus simple.

7. *Argument historique*: les groupes opprimés (ici: les femmes) devraient chercher prioritairement à améliorer leur situation, ce qui rend absurde la prise en compte simultanée des intérêts de leurs oppresseurs.

8. *Argument d'autarcie*: l'objection que les hommes ne soutiendraient pas une féminisation totale ne serait pas pertinente du fait qu'ils ne soutiennent guère la féminisation partielle.

9. *Argument de justice*: l'égalité de traitement de groupes inégaux est injuste. Puisque les femmes sont particulièrement défavorisées dans la langue, il est approprié de ne pas procéder à une répartition égale, mais de ne tenir compte que du groupe défavorisé.

4.5.8 Les reformulations

Finalement, il est possible de contourner l'utilisation générique de noms communs de personne au masculin par des constructions dans lesquelles n'apparaissent pas de noms communs de personne. La reformulation d'un énoncé comportant un masculin à valeur générique peut en effet éviter ponctuellement les désavantages de ce dernier, mais il est communément admis que cette stratégie ne doit pas être appliquée trop souvent, car elle contribue à dépersonnaliser les textes.

Les guides de féminisation proposent de nombreux procédés servant à ce propos; voici quelques exemples:

focalisation sur un collectif au lieu de personnes individuelles

le corps professoral, l'électorat au lieu de *les professeurs, les électeurs*

der Lehrkörper, das Wahlvolk ... au lieu de *die Lehrer, die Wähler*

formulations impersonnelles, choix d'un terme abstrait

Etes-vous de citoyenneté suisse? au lieu de *Etes-vous citoyen suisse?*

Haben Sie die Schweizer Staatsbürgerschaft? au lieu de *Sind Sie Schweizer?*

focalisation sur l'activité au lieu de personnes

Qui voyage en train, a certains avantages, ... au lieu de *Les voyageurs en train...*

Wer im Zug reist, hat gewisse Vorteile, ... au lieu de *Die Zugfahrer...*

adresse directe (par exemple dans un formulaire)

Votre nom au lieu de *nom du demandeur*

Ihr Name au lieu de *Name des Antragsstellers*

choix de la voix passive

Les allocations sont versées avec le salaire au lieu de *L'employeur reçoit les allocations avec le salaire*

Für das Archiv wurde eine neue Benützungsordnung erarbeitet au lieu de *Die Mitarbeiter des Archivs haben eine neue Benützungsordnung erarbeitet*

périphrase par un adjectif ou un participe

supervision professorale au lieu de *supervision par le professeur*

herausgegeben von au lieu de *Herausgeber*

(en français): choix de la tournure active au lieu d'une tournure passive

nous vous convoquons au lieu de *vous êtes convoqués*

remplacement d'une tournure personnelle par une tournure impersonnelle

il lui est possible de le faire au lieu de *il peut le faire*

4.5.9 Les nouvelles formes

Dans les pages précédentes, nous avons présenté un certain nombre de procédés qui se basent essentiellement sur les possibilités qu'offre le système de la langue française ou allemande, ce dans le but de créer une nouvelle norme, dans laquelle le masculin n'aurait plus la même valeur qu'auparavant. Ces propositions s'inscrivent ainsi dans la tension entre le potentiel offert par le système et la configuration retenue par la norme (cf. Coseriu 1962). D'autres tentatives visant à faire l'impasse sur les formes masculines à valeur générique vont plus loin: elles se proposent de modifier le système de la langue, jugé insatisfaisant, afin d'obtenir un langage plus équitable et plus simple à exprimer la généricité dans le domaine des noms communs de personne.¹⁶⁹

Les modifications décrites dans la suite de ce chapitre concernent divers domaines et n'ont pas toutes été élaborées dans la même optique: certaines ont une visée utopiste, d'autres la prétention d'être des alternatives sérieuses et viables d'un point de vue théorique et pratique.

Les noms communs de personne

En allemand, plusieurs propositions de refonte radicale du système des noms communs de personne ont été formulées.¹⁷⁰ Chacun des trois modèles que nous décrivons ci-dessous s'en prend au double statut générique et spécifique des noms masculins et esquisse une solution qui ne comporte ni marquage sémantique ni marquage morphologique. Ces propositions n'ont guère dépassé le cadre expérimental et théorique dans lequel elles ont été élaborées; seul celui de Phettberg, de loin le moins théorisé, est régulièrement utilisé par son auteur même. La proposition de réforme de Pusch a connu une diffusion très grande dans la littérature spécialisée

¹⁶⁹ Il va sans dire que la séparation entre la suite de ce chapitre et ce qui précède n'est pas stricte. Certains procédés qui y sont présentés (par exemple le féminin générique ou l'utilisation des majuscules pour former des doubles formes abrégées) explorent les marges du système actuel. Même si ces procédés sont contestés par certain-e-s, nous les avons mis avec les autres solutions puisqu'elles comptent désormais parmi les solutions considérées comme viables et qu'elles sont attestées plus ou moins régulièrement.

¹⁷⁰ Des propositions équivalentes s'appliquant au français ne semblent pas avoir été élaborées. Cependant, la «dégenrification» partielle des adjectifs (Khaznadar 1990, cf. ci-dessous) poursuit un objectif très semblable.

sur la féminisation des textes en allemand (sans avoir été mis en pratique), tandis que le système de Behlert, très complet, ne semble guère avoir été diffusé et n'a apparemment été appliqué que par son auteur lui-même, dans sa brochure *Die Häsis und die Igelin* (Behlert 1998).

Der «verrückte Pusch-Vorschlag»¹⁷¹

Pusch (1980: 48) commence son esquisse de réforme par une comparaison entre le système des noms communs de personne et d'autres champs notionnels binaires. Elle prend comme exemple les parties du corps symétriques, qui ne sont pas spécifiées quant à leur emplacement. Cette information doit, le cas échéant, être précisée à l'aide d'adjectifs épithètes tels *gauche* et *droite*:

oreille	
oreille <i>gauche</i>	oreille <i>droite</i>
oreilles <i>gauches</i>	oreilles <i>droites</i>
oreilles	

Ceci correspond – en tout cas théoriquement – à la plupart des noms communs de personne anglais, comme Pusch le visualise dans le tableau suivant:

professor	
<i>female</i> professor	<i>male</i> professor
<i>female</i> professors	<i>male</i> professors
professors	

En allemand cependant, le tableau se présente de manière moins symétrique. Les noms communs de personne dérivés d'adjectifs ou de participes – dont le genre n'est pas inhérent au lexème (Differentialgenus) – la spécification se fait à l'aide de l'article, tandis qu'au pluriel, la dichotomie des genres se neutralise au profit d'une forme unique (*der, die Angestellte*). Au vu de l'asymétrie entre la forme féminine (spécifique) et la forme masculine (spécifique *et* générique), Pusch parle de «pseudo-neutralisation» de cette dernière.

<i>der Angestellte</i>	
<i>die Angestellte</i>	<i>der Angestellte</i>
<i>die weiblichen Angestellten</i>	<i>die männlichen Angestellten</i>
<i>die Angestellten</i>	

Dans le cas des noms communs de personne où le féminin se forme par dérivation, l'asymétrie est double, car elle se manifeste au singulier *et* au pluriel:

<i>der Student</i>	
<i>die Studentin</i>	<i>der Student</i>
<i>die Studentinnen</i>	<i>die Studenten</i>
<i>die Studenten</i>	

¹⁷¹ C'est le nom qu'a reçu cette proposition (Pusch 1980); l'auteure même l'avait nommé *Therapievorschlag*.

Etant donné que cette asymétrie ne saurait être corrigée dans le cadre du système des noms communs de personne en place, Pusch propose de renoncer aux noms féminins morphologiquement marqués, au profit d'un système exploitant le genre neutre, qui se verrait attribuer une fonction générique. Ainsi, les genres masculin et féminin ne serviraient plus qu'à l'expression de la référence spécifique:

<i>das Professor</i>	
<i>die Professor</i>	<i>der Professor</i>
<i>die weiblichen Professoren</i>	<i>die männlichen Professoren</i>
<i>die Professoren</i>	

Ainsi, un pareil système dissocierait de manière très nette les fonctions spécifique et générique du genre masculin actuel; ce dernier ne garderait plus que la valeur spécifique, puisqu'il incomberait au neutre d'assurer la référence générique.

Consciente de l'impossibilité d'imposer un changement d'une ampleur pareille à la communauté linguistique, Pusch plaide pour l'emploi systématique des féminins morphologiquement marqués (c'est-à-dire surtout les formes en *-in*), quoiqu'elle considère les suffixes féminins – au vu de leur caractère marqué – comme *hochgradig diskriminierend* («fortement discriminatoire», Pusch 1980: 72).

Behlert et la resuffixation du masculin

Les propositions de Behlert (1998), publiées par l'auteur dans une brochure qui contient une série de contes reformulés en allemand réformé (*entpatrifiziertes Deutsch*), sont d'une cohérence formelle remarquable. Cependant, ses idées ne semblent pas être connues au-delà d'un petit nombre de spécialistes initié-e-s. Contrairement à Pusch, qui cherche à éliminer le marquage formel par l'abolition des formes féminines dérivées, Behlert propose au contraire de renforcer le parallélisme entre forme masculine et forme féminine par l'introduction d'un morphème de dérivation masculin *-is* (parallèle au féminin *-in*):

- *die Studentin* («l'étudiante») vs *die Studentis* («l'étudiant»)

Comme le montre le traitement de l'article (unique) *die*, le système de Behlert va beaucoup plus loin que celui de Pusch, puisqu'il poursuit le projet d'éliminer toute forme de sexisme de la langue allemande. Parmi d'autres propositions, on trouve de nombreuses innovations:

- l'introduction de l'article unique *die*, invariable quant au nombre, mais fléchi: *die* (nominatif), *der* (génitif), *dem* (datif) et *den* (accusatif);¹⁷²
- l'introduction d'un pronom personnel (3^e sg) unique pour noms animés: *sie*;
- l'introduction d'un pronom personnel (3^e sg) unique pour noms inanimés: *es*;

¹⁷² Cf. aussi la proposition de Pittner (1998) de redéfinir le paradigme du pronom *wer*.

- l'introduction d'un pronom personnel (3^e pl) unique: *sie*;
- le remplacement de *man*, *jemand*, *niemand*, etc. par *mer*, *jemer*, *niemer*.

Phettberg, un auteur qui réforme le langage pour ses besoins personnels

Depuis le début des années 1990, Hermes Phettberg est l'auteur d'une chronique hebdomadaire dans le journal autrichien *Falter*. Mécontent de la double fonction de générique et spécifique des noms communs de personne masculins, il se sert de formes neutres génériques en -y (au pluriel: -ys):

- *das Lesy* («celui/celle qui lit»), *die Lesys* («ceux/celles qui lisent»)

S'il explicite leur usage lors de la première attestation (cf. Phettberg 1995: 58), il se sert régulièrement de ces formes, sans commentaires. Voici un exemple:

Ich steige in die Ringlinie ein, und die Leute sind am Leben. Durchaus Wienys, munter und aufgeweckt, nicht nur Touristys, gewärtigen den Augenblick und fahren heim oder fort oder halt wohin, und sind es froh. (*Phettbergs Predigtdienst* du 2 juillet 2002 (n° 514), version élécoronique)

Les articles et pronoms

La nécessité de disposer de pronoms neutres propres à remplacer les formes masculines à valeur générique a été discuté surtout dans le monde anglophone. Pas moins de 80 suggestions de «bisexual pronouns» figurent dans la monographie de Baron (1986: 190ss.), élaborées entre le XVIII^e et la fin du XX^e siècle.¹⁷³

En français, deux propositions de pronoms ont connu une certaine notoriété: d'une part la forme du pluriel *illes*, présenté en 1987 par Françoise Marois dans la revue franco-ontarienne *Rauque*,¹⁷⁴ et d'autre part *eilles* (pour la discussion de ces formes, cf. Labrosse 1996: 46 et Larivière 2000b: 121s.). Dans les deux cas, il s'agit d'une contraction de *ils* + *elles* servant de collectif mixte. La forme *illes*, homophone à *ils*, aurait l'avantage d'être identique à celle qui, à l'oral, se substitue fréquemment à *elles* en position de sujet:

- *Où sont-elles? – I sont là-bas; illes sont là-bas.*

Labrosse (1996: 46) se sert d'un argument de type diachronique pour justifier ce pronom générique: «L'histoire du français montre qu'au XVI^e siècle, *ils*, pluriel collectif, était fréquemment utilisé régionalement comme pronom pour les deux genres».

¹⁷³ Le souci de la neutralisation se trouve également chez des concepteurs de langues artificielles: ainsi, le projet de *Langue Nouvelle* (esquissé dans l'*Encyclopédie* (1751)) prévoit un pronom unique *lo* (dans la série *jo*, *to*, *lo*, *no*, *vo*, *zo*), et ce dans une logique programmatique: «[...] nous supprimons toute différence de genres; ou plutôt nous n'en admettons point du-tout» (*Encyclopédie* [...] 1969).

¹⁷⁴ Cf. *A juste titre* 1994; la source nous a été inaccessible.

A côté de cette forme «réactivable» (mais non attestée en diachronie), Labrosse propose de réinterpréter le système des pronoms et articles existants afin d'en modifier l'usage. Elle prend comme exemple les formes *soi* et *soi-même*, qui auraient été d'un usage plus fréquent dans les siècles passés et qui pourraient, dans certains contextes, avantageusement remplacer l'alternance entre *elle* et *lui* (ainsi que *elle-même*/*lui-même*) (Labrosse 1996: 72ss.). Elle propose l'utilisation de *soi* et *soi-même* non seulement avec un sujet indéterminé (verbe à l'infinitif, pronom *on*, etc.), mais également dans des contextes génériques (p. 73):

Ariane et Mathieu commandèrent un digestif pour soi-même et une eau minérale pour Laurence.

Quiconque possède en soi ces qualités gagnerait à les faire valoir.

Elle renvoie également au *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, qui se sert, dans ses entrées, de *soi* et *soi-même* comme formes indifférenciées (p. 74):

Possessif, ive: *Qui cherche à garder pour soi seul (qqn, qqch.).*

Fort, forte: *Qui est capable de résister au monde extérieur à soi-même.*

D'autres propositions concernent l'accord avec des pronoms comme *personne* ou *quelqu'un*, repris habituellement par des pronoms et adjectifs masculins: selon le contexte, ces pronoms pourraient être repris par des formes féminines (cf. Labrosse 1996):

Mot: *Prendre qqn au mot, se saisir aussitôt d'une proposition qu'il (elle) a faite sans penser qu'elle serait retenue* (p. 71)

Cette conférencière semble quelqu'un d'objective (p. 76)

En allemand, le pronom indéfini *frau* a été introduit par Verena Stefan dans son roman *Häutungen* (1975) (cf. Samel 2000: 18). Cette alternative à *man* (homophone avec le substantif *Mann*) s'est implantée dans les usages, ce dont témoigne la grammaire de Zifonun et al. (1997: 43), qui mentionne également des formes dérivées: «Im Gefolge der feministischen Diskussion wurde dem Indefinitum *man* (abgeleitet aus *Mann*) das feminine *frau* und der *Form jedermann* die *Form jedefrau* an die Seite gestellt; entsprechend wurde zu *jemand* (aus *ieman* (mhd.), *eoman/ioman* (ahd.) «irgend ein Mann») die *Form jefrau* (selten gebraucht) gebildet.»¹⁷⁵

Les participes et adjectifs

Si l'on veut éviter le masculin à valeur générique de manière systématique, l'écriture s'avère particulièrement difficile en ce qui concerne les participes et adjectifs, dont un grand nombre alterne entre une forme féminine et une forme masculine différenciées. Plusieurs stratégies

¹⁷⁵ A propos de l'usage de *frau*, cf. l'étude sur corpus de Storjohann (2004).

sont alors proposées pour remédier à l'alternative insatisfaisante entre l'emploi générique du masculin et l'utilisation récurrente de formes doubles.

L'accord par proximité¹⁷⁶ consiste à faire accorder une forme adjectivale, participiale, mais aussi pronominale non pas au masculin, mais selon le genre du nom le plus proche, «suivant en cela l'exemple de grands auteurs comme Racine, Hugo, Proust, Gide» (Moreau 1994: 52), puisque l'accord par proximité aurait été une règle au XVI^e siècle, bannie ultérieurement par la grammaire normative (Larivière 2000b: 86; cf. aussi Grevisse § 434ss, p. 720ss). Si l'on place le nom masculin systématiquement du côté des adjectifs/participes à accorder, il est possible de maintenir l'accord au masculin, ce que Larivière (2000b: 86-87) commente de la manière suivante: «Sur le plan grammatical, il n'y a pas de différence entre l'accord traditionnel au masculin premier et l'accord de proximité lorsque le nom masculin est le plus près de l'adjectif ou du participe; mais, sur le plan idéologique, il y en a une.»

La dégenrisation (Labrosse 1996: 97) est une stratégie visant la suppression des marques de genres dans les mots à alternance. Partant du principe que «43% des adjectifs [...] n'alternent pas en genre en français, étant donné leur finale invariable (-que, -le, -re, -te, etc.)»¹⁷⁷ (Khaznadar 1990: 36) et que 22% ne font de distinction qu'à l'oral (Khaznadar les appelle «adjectifs oralement bivalents» (p. ex. -al, -ale; -é, -ée)), elle propose de rendre épïcènes les adjectifs se terminant à l'oral par une consonne, moyennant l'adjonction, à l'écrit, d'un -e. Il en résulterait une forme unique pour ces adjectifs (identique à l'actuelle forme féminine, cf. série a), suivant le modèle des adjectifs se terminant par une consonne qui sont déjà épïcènes, cf. série b):

- a) *centrale, civile, claire, publique, métisse, brute, relaxe*
- b) *cannibale, fidèle, linéaire, cardiaque, lisse, diplomate, prolix* (Khaznadar 1990: 53)

La «dégenrisation partielle des adjectifs» (Labrosse 1996) est appliquée dans le nom de l'organisation *Fédération des professionnelles* (antérieurement *Fédération des professionnels et professionnelles salariés(ées) et des cadres du Québec (CSN)*), où le néologisme épïcène *professionnelles* évite le dédoublement des formes alternantes (cf. Villers 1998, Khaznadar 1999, Labrosse 1999).¹⁷⁸

¹⁷⁶ Cf. aussi *l'accord par majorité* qu'évoque Moreau: «L'association française «Pour une éducation non sexiste» recommande d'accorder majoritairement: «les trois femmes et le chien sont parties». Pour ma part, j'ai pris le parti de toujours féminiser: «les trois femmes et les quatre hommes sont parti-e-s»» (Moreau 1986: 11).

¹⁷⁷ Il n'est pas tout à fait certain si Khaznadar se base sur les types (lexèmes) d'adjectifs différents ou sur le nombre d'occurrences différentes.

¹⁷⁸ Cf. la documentation à propos de la nouvelle appellation sur le site de la *Fédération des professionnelles*: <http://www.fpcsn.qc.ca/federation/appellation.htm>

Khaznadar avance plusieurs arguments en faveur de sa démarche: d'une part, elle constate en synchronie une tendance vers l'emploi épïcène des adjectifs se terminant par une consonne: «[a]insi, en France, on peut observer actuellement dans le langage oral une tendance au renforcement du *-r* final masculin: <bien sûr(e)>, <le ciel est noir(e)>, entendu dans le parler tant du sud que du nord». Cet ajout d'un *-e* final, s'il n'était pas freiné par les enseignements normatifs dans les écoles qui lui assignent un statut de <faute>, pourrait amener ces adjectifs en *-r*, *-re* vers une forme unique en *-re*.» (Khaznadar 1990: 51). Elle plaide aussi pour la régularisation des paradigmes où les alternances sont minoritaires: ainsi, parmi plus de 1500 adjectifs en *-ic(q)/-i(c)que*, seuls *laïc* et *public* feraient encore exception.

Pour certains adjectifs, la forme épïcène constituerait un «retour du balancier», puisqu'en diachronie, ils avaient une seule forme commune:

- *brute, caduque, compacte, exacte, publique, puérile, pure, subtile, vile*

La tendance vers la bivalence (Khaznadar 1990: 66) se retrouverait également dans un certain nombre de formes adjectivales où, à l'oral, elle constate une tendance vers des formes féminines non standard indistinctes des formes masculines:

- *traître* (au lieu de *traitresse*); *assie, favorie, inclue* au lieu de *assise, favorite, incluse*

Quant aux adjectifs et participes se terminant par une voyelle, les formes féminine et masculine sont en général homonymes à l'oral,¹⁷⁹ mais elles diffèrent à l'écrit par le *-e* féminin. Selon Khaznadar (1990: 27), il s'agit de 14% des adjectifs. Devant la difficulté de faire accorder au pluriel des formes adjectivales à des noms de genres différents – sans pour autant recourir au masculin à valeur générique –, Labrosse (1996: 63ss.) suggère l'adoption d'une «finale englobant les formes féminine et masculine». Elle favorise une terminaison *-z*, anciennement d'usage pour les pluriels des noms et adjectifs en *-é*: «Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que le pluriel *-és* s'est implanté en lieu et place de la finale *-ez*.» Ce procédé serait alors d'autant plus légitimé qu'il a déjà fait partie du système du français:

Comme il est plus facile de faire accepter des formes ayant existé antérieurement que d'en créer de toutes pièces, cette finale en *-ez* pourrait être réactivée et investie d'une autre fonction, à savoir la représentation des deux genres, le féminin et le masculin, sans distinction hiérarchique. (Labrosse 1996: 63)

Les formes en *-ez*, *-iz* et *-uz* seraient ainsi disponibles dans tous les cas où il s'agit de gérer l'accord relatif à des noms de genre différent: ainsi, *assurée(s)* + *assuré(s)* donnerait: *assurez*, qui coexisterait avec l'alternance entre formes masculines (*assurés*) et féminines (*assurées*).

¹⁷⁹ Cependant, dans certaines régions, la distinction entre les deux formes se réalise aussi à l'oral.

Larivière (2000b: 117) affine les suggestions de Khaznadar, en proposant une seule forme plurielle des adjectifs et participes en *-é*, *-i* et *-u*, ce qui simplifierait considérablement les paradigmes:

- (Labrosse): *des hommes nus, des femmes nues, des hommes et des femmes nuz*
- (Larivière): *des hommes nuz, des femmes nuz, des hommes et des femmes nuz*

Et elle va même plus loin, puisqu'elle suggère de s'en prendre aux 35% des adjectifs français qui se distinguent à la fois à l'écrit et à l'oral (du type *divin/divine*), pour lesquels elle prévoit une seule forme épïcène, sans pourtant développer cette idée, qui entraînerait une refonte profonde du système morphologique français, qui ne connaîtrait ainsi plus l'alternance entre les genres:

- (forme unique m/f:) *muète, prête, discrète*

5 Politique linguistique

Lorsqu'elle s'est mise à explorer les différences de traitement des femmes et des hommes dans la langue, la critique féministe ne s'est pas contentée de mettre au jour un système linguistique asymétrique et des usages considérés comme sexistes, mais elle a également manifesté des revendications pratiques poursuivant le but de mettre fin aux inégalités constatées, que ce soit au niveau du système de la langue, de sa description ou des usages personnels et collectifs. La linguistique féministe allie ainsi l'analyse à l'action, ce qui n'est pas sans soulever des questions épistémologiques de taille. Il s'agit dès lors de se demander, dans ce chapitre, quelle peut être la position d'une science comme la linguistique dans des débats de société, dans notre cas la question de l'(in)égalité entre femmes et hommes: perd-elle son objectivité si elle se met au service d'un changement linguistique qu'elle contribue à promouvoir activement? D'un autre côté, il faut également s'interroger sur les moyens dont dispose la politique en matière de linguistique: doit-elle activement poursuivre une politique linguistique ou devrait-elle se contenter d'orienter les usages de manière non contraignante (5.1)?

Certaines des revendications féministes ont été reprises par des autorités politiques, qui ont essayé d'orienter les usages, en donnant – ou en prescrivant – l'exemple, le plus souvent par la voie de recommandations, sous forme de «guides de féminisation», qui peuvent avoir un caractère contraignant pour certains usages officiels. Dans le sous-chapitre 5.2, nous ferons une brève description du genre textuel des guides de féminisation, qui comptent parmi les vecteurs les plus importants dans l'action politique que promeut la linguistique féministe.

Dans la dernière partie de ce chapitre (5.3) nous présenterons une brève chronologie des décisions issues du monde politique ainsi que d'autres instances régulatrices, en mettant un accent particulier sur les événements et décisions suisses.

5.1 *La critique féministe: contre l'idéal d'une linguistique détachée et purement descriptive*

5.1.1 Une linguistique qui s'émancipe

La critique féministe à l'égard de la langue ne s'arrête pas à la description du monde symbolique du langage, car elle s'intéresse également au monde social et politique qui entretient des liens étroits avec le langage – un monde qui se caractérise par de nombreuses inégalités et injustices sur lesquelles il s'agit de prendre position. Quelle posture doivent donc adopter des linguistes, tant hommes que femmes, par rapport à la matière qui constitue leur objet d'études:

le langage? Il s'avère que le programme féministe remet en question un certain nombre de postulats par rapport à leur science qu'est la linguistique.

Postulat I: La linguistique doit décrire et non pas prescrire ou évaluer

Le devoir de description est inhérent à toute science et fait dès lors aussi partie de la déontologie linguistique. Si l'on veut comprendre comment fonctionne la langue, il s'agit de s'y pencher avec un regard détaché et, si possible, sans préavis de quelque nature que ce soit. Aussi fondamentale qu'elle soit, cette impartialité s'avère cependant difficile pour différentes raisons.

Ainsi, la description de l'objet (une langue naturelle) se fait au moyen d'une langue naturelle, souvent la même. Les linguistes qui s'apprêtent à relater de manière objective le fonctionnement d'une langue doivent le faire en se servant d'un métalangage qui ne peut pas être complètement objectif ou formalisé. Cela s'avère particulièrement difficile lorsque l'objet de l'observation est sujet à des évaluations controversées et que les linguistes sont amené-e-s à se servir, dans leur métalangage, de formes qui sont évaluées de manière divergente.

Généralement, l'étude d'un objet linguistique ne part pas de zéro, et le chercheur ou la chercheuse fonde son travail sur un certain nombre de connaissances préalables (certes en principe falsifiables) susceptibles de compromettre le devoir d'objectivité de la démarche scientifique. En plus, dans de nombreux cas – et la féminisation n'est de loin pas le seul –, un-e linguiste peut avoir une opinion personnelle par rapport à un objet étudié, et il est important qu'il ou elle détermine comment peuvent être conciliés l'intérêt scientifique et l'intérêt personnel, surtout si les deux risquent de se côtoyer au niveau du texte (langage étudié vs métalangage étudiant).¹⁸⁰

La linguistique moderne n'a pas inventé la réflexion scientifique sur le langage et sa description: elle est l'héritière d'autres disciplines qui se sont penchées sur le système et le fonctionnement de la langue avant elle. L'intérêt pour la grammaire est très ancien et les disciplines à travers lesquelles il a évolué ne se sont pas toujours imposé les mêmes contraintes quant au devoir d'impartialité et à la rigueur de scientificité. Dès lors, les concepteurs de grammaires, par exemple, ont souvent eu le souci de présenter un usage qui se base sur des critères pré-conçus de qualité et de «bon usage», sans tenir compte en premier lieu des usages effectifs. Il est ainsi devenu courant d'opposer une linguistique «descriptive» à une linguistique «pres-

¹⁸⁰ Le problème se pose de manière très pratique pour nous: dans le présent travail, nous sommes amené à nous servir de noms communs de personne, qui sont au centre du débat sur la féminisation de la langue. De par notre usage, nous nous positionnons ainsi clairement en faveur d'une féminisation de la langue, tout en espérant que cela ne compromet pas notre impartialité scientifique (cf. l'avant-propos de notre travail).

criptive» – en contestant (souvent de manière implicite) la rigueur scientifique de cette dernière. À l’instar de la grammaire normative, la critique linguistique émet également des jugements de valeur par rapport à certains usages ou certaines pratiques (p. ex. l’utilisation des anglicismes) ce qui lui vaut également d’être considérée comme non scientifique. La linguistique, soucieuse de sa rigueur scientifique, se refuse d’être une discipline qui évalue et juge; en témoigne ainsi Martinet: «Une étude est dite scientifique lorsqu’elle se fonde sur l’observation des faits et s’abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux» (Martinet 1970: 6).

Dans leur travail, les linguistes se basent sur un certain nombre de discours codificateurs (travaux scientifiques, mais aussi grammaires, dictionnaires, etc.), dont plusieurs se caractérisent par une certaine inertie. Ainsi, le vocabulaire codifié dans un dictionnaire a tendance à être considéré comme plus authentique et plus valorisé – et dès lors davantage digne de transmission – que le lexique qui, pour une raison ou une autre, n’a pas été admis dans les dictionnaires d’usage. Au lieu de seulement refléter l’usage, un dictionnaire peut ainsi contribuer à le créer et à maintenir une certaine inégalité par rapport à des usages non répertoriés, mais attestés. Le projet descriptif en linguistique s’avèrera ainsi d’autant plus difficile qu’il doit se profiler face à un grand nombre de discours (explicitement ou implicitement) évaluatifs et prescriptifs, qui ne sont pas perçus en tant que tels, mais constituent pour beaucoup *la* norme.

Postulat II: La linguistique doit décrire les usages et ne pas ériger des normes

La complexité du terme de *norme* est partiellement due à sa polysémie, qui en fait une notion qui recouvre des acceptions très divergentes (cf. Coseriu 1962, Rey 1972). D’un côté, elle évoque ce qui est «normatif», de l’autre, elle renvoie à ce qui est «normal», «habituel». Comment la linguistique doit-elle procéder pour faire la description des usages qui sont souvent très diversifiés et qui peuvent présenter des régularités multiples, voire contradictoires? Doit-elle privilégier le critère d’«habitualité», de «normalité»? Quel statut doit-elle accorder aux cas qui ne se conforment pas aux régularités dégagées? Et comment enfin décrit-elle des usages en évolution, qui sont flottants et se dirigent dans différentes directions – sans que le sens de la direction puisse être déterminé avec précision? Telles sont des questions auxquelles se voit confrontée une science qui s’occupe d’un matériau, le langage, qui gère à la fois la normalité, mais aussi les écarts par rapport à celle-ci (ratés, erreurs de production, fautes de personnes allophones), puisqu’il s’agit d’un système autoévaluatif et autocorrecteur.

La critique féministe ne se soustrait pas à l’obligation de décrire les usages, mais elle rend attentif au fait que les usages d’aujourd’hui comportent des traces des normes d’hier, qui elles-

mêmes peuvent avoir été établies de manière arbitraire, en ne tenant pas compte des usages effectifs. D'un autre côté, elle démontre la grande variabilité des usages observables, en mettant en lumière particulièrement ceux qui sont conformes à la revendication de l'égalité entre femmes et hommes.

Postulat III: la linguistique ne doit pas toucher aux usages individuels

Une linguistique «critique» comme la linguistique féministe peut tout à fait se positionner comme normative (à l'instar d'autres linguistiques au service de normes prescriptives, cf. Houdebine 1995, 1997) et proposer des usages qu'elle juge préférable par rapport à d'autres. Cependant, elle doit veiller à ce que la liberté d'expression de tout sujet parlant ne soit pas entravée.

En tant qu'individu, tout-e linguiste peut évidemment modifier son propre usage, mais est-il légitime de s'immiscer dans la manière dont d'autres personnes se servent de leur langue? Quels moyens a donc la linguistique féministe pour transmettre ses idées? Doit-elle miser sur la force de la persuasion et du bon exemple ou plutôt s'immiscer dans des processus politiques disposant de moyens d'intervention plus conséquents? L'exemple des guides de féminisation (cf. ci-dessous, 5.2) illustre bien ce dilemme. La plupart des guides se gardent de paraître contraignants, mais de par leur présentation (du type «ne dites pas/mais dites plutôt»), ils cherchent à influencer l'usage de celles et ceux qui les consultent.

Postulat IV: la linguistique doit décrire le système symbolique et non pas se soucier du monde extérieur

Saussure revendiquait déjà l'indépendance du monde symbolique du langage par rapport au monde social, en insistant sur le fait que la seule tâche des linguistes consiste à s'intéresser au langage et non pas au monde dans lequel il évolue. De futures générations de linguistes ont certes exploré les nombreux points de contact entre le langage et le social, le psychologique, l'historique, etc., mais en maintenant comme centre d'intérêt et de spécialisation le niveau symbolique et non pas celui du monde extralinguistique. En sociolinguistique, Labov (cf. Bourquin 2004) est un des premiers à allier une analyse linguistique avec une action sociopolitique, avec le postulat que la recherche sur des groupes sous-privilegiés peut – et doit – être mise au profit de ces derniers. La critique féministe, qui affirme une forte interdépendance entre les mondes symbolique et réel, partage ce point de vue, même si dans son cas, il s'agit d'améliorer la condition d'un groupe – les femmes – auquel appartiennent elles-mêmes la plupart des chercheuses féministes. Ainsi, elles entreprennent une action linguistique qui leur profite directement: une telle démarche intéressée doit se faire avec précaution.

Postulat V: la linguistique doit veiller à son indépendance et ne pas se mettre au profit d'une action politique

Ce postulat ne relève pas d'une préoccupation déontologique propre à la linguistique, puisqu'il concerne de manière générale toutes les sciences dont l'indépendance et l'objectivité sont remises en question dès lors qu'elles sont soumises à des influences susceptibles d'exercer du pouvoir sur leur recherche, tout en l'instrumentalisant pour leurs propres besoins. Dans le cas de la linguistique allemande, on peut penser aux programmes de «purification linguistique» lors du 3^e Reich, mais également aux théories racistes, étayées au niveau linguistique par des chercheurs qui se sont laissés happer par une idéologie raciale et nationale. Ceci est certes un cas extrême et de nos jours, le danger ne se situe pas tant du côté de systèmes politiques totalitaires, mais provient plutôt de toutes les forces – politiques et économiques – mettant en péril l'indépendance et la liberté de recherche aux niveaux individuel et collectif. Néanmoins, il montre bien les dérives qu'encourt une recherche qui se laisse soumettre à une politique qui en fait sa servante obéissante.

5.1.2 La linguistique féministe: une recherche engagée

De l'analyse à l'action

Comme nous l'avons retracé dans les chapitres précédents, la critique féministe a constaté des inégalités à différents niveaux de la langue, de son usage et de sa description: au niveau du système, elle a par exemple montré que le marquage des formes féminines entraîne une certaine invisibilité du féminin dans le langage, puisque le masculin, en tant que forme spécifique *et* générique, est beaucoup plus présent que le féminin. Au niveau des usages tant individuels que collectifs, elle dénonce un manque de présence des femmes dans le langage, qui ne peut pas seulement être attribué à ce dernier, mais qui témoigne du fait que les femmes ne bénéficient pas de la même attention que les hommes.¹⁸¹ Et la critique féministe s'en prend aussi aux inégalités constatées dans le discours (grammatical) normatif, qui privilégie les formes masculines par rapport aux formes féminines.

De nombreux textes critiques envers l'usage traditionnel de la langue ont été écrits par des femmes qui se considèrent à la fois comme linguistes *et* féministes. C'est ainsi que s'exprime Houdebine en 1984: «C'est à ce double titre, de femme et de linguiste, que je m'intéresse à la langue, à son devenir et donc à la politique linguistique» (Houdebine 1984: 61). Au-delà de l'analyse et du travail théorique, les linguistes féministes décident de tirer profit de leur savoir pour passer à l'action, afin de remédier à un état jugé inacceptable. De là est née une linguisti-

¹⁸¹ Cf. à ce propos la recherche sur la représentation des femmes dans la presse (Durrer 2000).

que féministe,¹⁸² engagée, qui ne se contente pas d'observer et de décrire le langage et son fonctionnement. Elle se distancie de manière explicite par rapport à un projet scientifique basé sur la seule observation et la description. Le pas supplémentaire consiste à agir, à donner l'exemple pour remédier à l'état actuel, jugé inacceptable. Samel (2000: 40) l'explique de la manière suivante:

In der feministischen Sprachwissenschaft wird für Frauen aktiv Partei genommen, was als politisches Handeln zu verstehen ist. Denn der Feminismus ist parteilich: Er bezieht eindeutige Stellung für die Frauen. Feministische Sprachkritik ist auch Patriarchatskritik, wenn sie die «Vorherrschaft des männlichen Prinzips» in der Sprache anprangert.

De manière programmatique, Schoenthal (1992: 5) situe le travail critique dans la tradition d'une critique du langage rationaliste, avec laquelle elle partage le but premier du souci de compréhensibilité:

Damit stellen sie [d. h. Linguistinnen, die sich gegen den herkömmlichen Sprachgebrauch wenden, D. E.] in die Tradition aufklärerischer Sprachkritik (vgl. Schoenthal 1989, 299), die Sprache als verbesserungswürdig, verbesserungsbedürftig und verbesserungsfähig ansieht. Selbst das angestrebte Ziel ist vergleichbar. Es läßt sich bei Leibniz, Jochmann und Campe mit dem Stichwort «Gemeinverständlichkeit» charakterisieren und ist dem Schlagwort feministischer Sprachkritik «Gleichbehandlung von Frauen und Männern» durchaus verwandt.

La proximité avec la politique linguistique

De par sa détermination d'intervenir dans les usages, la critique féministe du langage s'apparente à la politique linguistique. Parfois elle se met même au service d'une politique linguistique donnée qu'elle a contribué à définir.

La politique linguistique peut viser deux volets: le statut d'une langue et son corpus (cf. Kloss 1978, Haarmann 1993, Calvet 1996). La féminisation de la langue concerne surtout le corpus d'une langue, soit le lexique (les noms communs de personne) et son utilisation en contexte. A l'instar d'autres domaines en lien avec le lexique – comme le vocabulaire technique anglais qui est francisé dans les commissions de terminologie ou l'orthographe et sa réforme – la féminisation de la langue fait partie des objets de la politique linguistique les plus visibles et les plus controversés. Toucher au lexique et à son utilisation équivaut pour beaucoup à une ingérence inappropriée dans les parties essentielles du langage, qui devraient être protégées de toute action volontariste et étatique.

La linguistique féministe est bien consciente des enjeux symboliques du vocabulaire, qui représente le plus directement le lien de référence avec le monde extralinguistique, mais elle ne

¹⁸² Cf. Hellinger (1990). D'après Schoenthal (1992: 5), l'expression *feministische Linguistik* aurait été introduite, en allemand, par Pusch (1984).

partage pas l'*a priori* selon lequel il faut s'abstenir d'intervenir délibérément dans un système complexe autorégulateur, puisqu'elle considère ce système comme le résultat et le reflet d'un système patriarcal qu'il s'agit de combattre aux niveaux politique et symbolique. Cette manière de concevoir la linguistique comme instrument de prise de position politique et sociale a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients.

Parmi les avantages, on peut mentionner le fait que le point de vue des linguistes s'élargit du fait que le langage est conçu dans un cadre plus large: la linguistique ne se cache pas derrière un descriptivisme pur (ou un prescriptivisme simpliste), mais elle tient compte des besoins effectifs, en lien avec des préoccupations d'ordre général (en l'occurrence: l'égalité des sexes). Ainsi, elle se met au service de la cité et elle assume son expertise, en enrichissant la réflexion dans le débat public. De par leur spécialisation, les linguistes peuvent donner l'exemple et suggérer, par rapport à des formes jugées inacceptables, des alternatives qui ont de meilleures chances d'être adoptées. Leurs propositions peuvent ainsi être plus nourries que celles de personnes qui n'ont que peu de connaissances du langage et des langues.

Dans son effort de légitimer son intervention dans la politique linguistique, la critique féministe renvoie à des exemples d'interventions politiques réussies, où la linguistique a pu contribuer à un processus linguistique de grande importance, par exemple la réintroduction de l'hébreu comme langue parlée en Israël (Pusch dans Brunner & Frank-Cyrus 1998: 60).

Le fait de mélanger les préoccupations scientifiques et politiques n'est cependant pas sans soulever un certain nombre de risques: ainsi, une linguistique impliquée dans des débats publics – et contrainte de collaborer avec des pouvoirs de type étatique afin de disposer de moyens de pression – risque de perdre son impartialité et son indépendance, en s'asservissant à des paradigmes qui ne relèvent pas de sa propre discipline. À terme, cela peut entraîner un champ de vision restreint, puisque sa recherche est conditionnée par rapport à des préavis théoriques et idéologiques qui ne seront plus systématiquement remis en question. Finalement, elle risque également de ne pas être prise au sérieux par des personnes qui ne font pas la distinction entre travail scientifique et engagement personnel.

Contre une dictature féministe et le «politiquement correct»

Les voix qui s'élèvent non seulement contre les idées féministes en matière de féminisation, mais aussi contre l'implication d'une linguistique féministe en matière de politique linguistique sont nombreuses. Si elles ne remettent pas en question la légitimité du projet de féminisation en soi ou la scientificité du travail de la linguistique féministe, elles se prononcent contre

la manière avec laquelle certaines formes et certains usages non sexistes sont propagés. Au niveau idéologique, la résistance contre un langage féministe se cristallise souvent sous forme d'opposition par rapport à un langage «politiquement correct»,¹⁸³ qui étoufferait des revendications légitimes en faisant intervenir des considérations de moralité là où elles n'ont pas leur raison d'être.

Un autre moyen de discréditer l'utilité et la légitimité d'une action politique délibérée étayée par un soutien linguistique consiste à évoquer des exemples historiques où le travail scientifique a été mis au profit de systèmes totalitaires, comme le 3^e Reich (Drosdowski 1992: 15-16) et les essais de récupération de la linguistique par la RDA.¹⁸⁴

5.2 Les guides de féminisation

Au niveau de l'action politique, la critique féministe se sert de divers moyens pour mener son activité. Les considérations féministes peuvent trouver leur expression la plus directe dans des genres textuels directement liés au monde politique, comme des édits, des lois ou des ordonnances, qui ont un effet contraignant pour un certain nombre de personnes. Cependant, ce type de textes demeure généralement relativement abstrait et s'accompagne souvent de textes d'explicitation et d'exemplification que nous nommons *guides de féminisation*¹⁸⁵. Si les premiers *guidelines* de langue anglaise remontent au début des années 1970, ils ne seront suivis que plusieurs années plus tard par des recommandations allemandes¹⁸⁶ (Guentherodt et al. 1980) et françaises (cf. premiers textes québécois, ci-dessous).

Variabilité des guides de féminisation

Le genre «guide de féminisation», que nous avons défini comme des «textes à visée évaluative et normative ayant pour objet l'emploi public de la langue, et plus précisément la manière dont on fait référence à des femmes et à des hommes» (Elmiger 2000), n'est pas homogène, mais comporte une très grande variabilité. Ainsi, la longueur des guides peut varier des recommandations sommaires aux livres qui traitent de la question de manière très exhaustive.¹⁸⁷ Les guides se différencient également du point de vue des auteur-e-s et des maisons d'édition (politiques, privées, associatives) ainsi que par le public auquel ils s'adressent, qui peut être défini (p. ex. le personnel d'une administration, pour qui un guide peut devenir obligatoire) ou non. Étroitement liés au type de destinataires auxquels s'adresse un guide, les types de textes

¹⁸³ Pour l'histoire de ce terme, cf. Cameron (1995), Yaguello (1998: 127ss.) et Hellinger (2000: 186-189).

¹⁸⁴ Cf. Wetschanow (2002).

¹⁸⁵ Cf. Frank (1985), Frank et al. (1989), Cameron (1995), Schlichting (1997), Elmiger (2000) et Christen (2004).

¹⁸⁶ En allemand, on parle de *Richtlinien* ou de *Leitfaden*.

¹⁸⁷ P. ex. le *Dictionnaire féminin-masculin* (1999), Niedzwiecki (1994) ou Frank-Cyrus (1997).

concernés par la féminisation: textes administratifs et législatifs dans le cas des guides qui s'inscrivent dans le monde politique; textes journalistiques ou scientifiques dans le cas des guides privés.

Les guides varient aussi beaucoup en fonction de leur contenu: si certains guides (surtout francophones) se concentrent prioritairement sur les aspects morphologiques et sémantiques de la féminisation du lexique, d'autres leur accordent peu ou pas de place et s'intéressent surtout à l'utilisation des noms communs de personne en contexte (notamment en ce qui concerne leur usage générique) et traitent ainsi de la féminisation du discours.

Structure des guides

Malgré la grande variabilité des guides quant à leur contenu et leur forme, il est possible de déceler une structuration globale qui se retrouve dans les différents exemples. Ils contiennent normalement une introduction qui légitime et explicite les modifications traitées par le guide. Souvent, elle explicite la manière dont est postulé le lien entre langage et monde social, car c'est sur la base de ce lien qu'est justifiée l'intervention au niveau du code symbolique de la langue. En outre, l'introduction peut contenir un bref descriptif des formes considérées comme sexistes ainsi que, de manière condensée, les principes de base sur lesquels on peut s'appuyer pour féminiser le lexique ou rédiger de manière «non sexiste». D'autres éléments peuvent apparaître dans l'introduction: développements historiques, considérations juridiques, argumentaire en faveur de la féminisation – ou une réfutation anticipée de l'opposition¹⁸⁸ que peut générer un guide qui promeut un langage féminisé.¹⁸⁹

La partie centrale, généralement beaucoup plus étoffée que le cadre théorique introducteur, contient la description du *comment faire pour féminiser*. Elle peut s'articuler selon différents critères:

- les règles morphologiques en question (p. ex. l'annexe de la *Circulaire* française de 1986);
- les principes de base à appliquer (p. ex. Häberlin et al. 1991);
- la macrostructure de genres textuels concernés (p. ex. Schweizerische Bundeskanzlei 1996);
- l'ordre alphabétique des mots féminisés ou des mots-clés liés à certains problèmes (p. ex. Stroun 1991, Eidenbenz 1998).

¹⁸⁸ Cf. Frank (1985: 244-246), Hellinger (1985), Houdebine (1994).

¹⁸⁹ Cf. Hellinger-Schräpel 1983, Schweizerische Journalist/inn/en-Union (1984) et Hellinger (1995), qui énumèrent quatre stratégies utilisées par les adversaires de la féminisation: *ne pas tenir compte de la question* («ignorieren»), *nier l'importance du problème* («beschwichtigen»), *disqualifier l'effort de féminisation* («herabsetzen») et *déconseiller* («abraten»).

Souvent, les guides adoptent une manière de présenter leurs recommandations qui fait penser à d'autres guides de bon usage, qui juxtaposent les formes à éviter et celles qui sont conformes aux principes de féminisation. Cette forme de «ne dites pas/mais dites» contribue à souligner la valeur intrinsèquement didactique des guides de féminisation.

5.3 Les décisions et propositions dans les différents pays et régions francophones et germanophones

Dans ce qui suit, nous reprenons les décisions et développements les plus importants en lien avec les pays et régions germanophones et francophones, afin de montrer dans quel contexte s'insère la féminisation de la langue en Suisse romande et en Suisse allemande – ainsi que les efforts d'harmonisation au niveau fédéral. Nous nous bornerons, dans les deux cas, aux pays et régions «classiques», en laissant de côté de nombreux pays où le français ou l'allemand ont un statut officiel, une certaine importance numérique ou une influence culturelle: ainsi, en ce qui concerne l'allemand, les communautés allemandes officielles au Luxembourg, en Belgique et en Italie (ainsi que tous les pays où l'allemand est langue minoritaire non officielle (cf. Ammon 1991); pour ce qui est de la francophonie non européenne, nous ne tenons compte que du cas – exemplaire – du Québec.

5.3.1 Dans les pays et régions germanophones

Depuis les premiers textes initiant le débat sur l'influence discriminatoire de la langue allemande, un quart de siècle a passé, et les vagues soulevées par la contestation ont pu se calmer quelque peu. Dans les pays de langue allemande¹⁹⁰ (pour une vue d'ensemble, cf. Wittemöller 1988), la polémique a été particulièrement violente durant les années 1980, et de nombreuses décisions politiques (règlements, guides, etc.) sont le fruit de ces débats intenses, qui n'ont pas cessé d'exister, mais qui ont perdu un peu de leur violence. Sieburg (1997: 30) n'est pas le seul à constater une certaine détente dans la discussion; ainsi Schoenthal (1999: 235):

Feministische Sprachkritik ist eines der wenigen sprachlichen und sprachwissenschaftlichen Themen, das öffentlich intensiv diskutiert wurde und beträchtliche Einstellungsänderungen gegenüber dem Sprachgebrauch ausgelöst hat. Der Höhepunkt der Diskussion ist überschritten, Umsetzung, Institutionalisierung stehen im Vordergrund.

¹⁹⁰ La cohésion linguistique entre les pays et régions germanophones est moins institutionnalisée – et moins centralisée – que dans la francophonie, qui a comme centre incontestable la France. D'un point de vue quantitatif, l'Allemagne l'emporte largement sur les autres régions de langue allemande, sans pourtant posséder un centre d'attraction comparable à celui qu'exerce Paris sur la France et le reste de la francophonie. Sur le plan international, l'allemand n'a pas le même rayonnement que le français; aussi rares sont les guides internationaux (cf. à ce propos le guide de l'UNESCO; Hellinger & Bierbach: 1993).

Quant aux tendances générales, par contre, les avis sont partagés: si pour certaine-e-s, la féminisation est désormais un acquis qui ne saurait plus être remis en question (Antos 1996, Schiewe 1998), d'autres pensent qu'après un certain pic pendant les années 1990, le mouvement commence à s'essouffler et que les acquis de l'égalité entre les sexes au niveau factuel rendent moins nécessaires une intervention au niveau du langage. Vu l'absence de recherches décrivant les usages en synchronie et en diachronie, ni l'une ni l'autre des thèses ne peut être étayée de manière convaincante.

5.3.1.1 L'Allemagne

En Allemagne (RFA),¹⁹¹ le débat sur la place de la femme dans la société (et partant, dans la langue) redevient d'actualité au sein de la «neue Frauenbewegung»,¹⁹² née en 1967/1968 dans l'opposition extraparlamentaire (*Ausserparlamentarische Opposition*). Elle s'est surtout développée pendant les protestations estudiantines de 1968, lorsque certaines femmes proches du SDS (*Sozialistischer Deutscher Studentenbund*) dénoncent les inégalités entre hommes et femmes à l'intérieur même du mouvement estudiantin. Elles s'approprient le concept d'anti-autorité pour l'appliquer à la vie privée, dont l'importance politique est soulignée (d'après le slogan «das Private ist politisch!»), ce qui débouche sur la création de groupes féministes à Berlin (ouest) et à Francfort (cf. Sander 1968 et Weiberrat 1968).

L'une des préoccupations majeures de la *Neue Frauenbewegung* est la redéfinition de la féminité et de l'identité féminine, qui est thématifiée à différents niveaux et qui se traduit notamment par un intérêt accru pour le langage et la communication.¹⁹³

Les universités commencent à se préoccuper des questions liées aux femmes et au langage au milieu des années 1970 (Samel 2000: 10), et un premier colloque au sujet de *Sprache und Geschlecht* a lieu à Osnabrück en 1979 (Hellinger 1995: 279). Parmi les participant-e-s, on trouve des spécialistes nord-américaines importantes, telles Cheris Kramarae, Muriel Schulz et Dale Spender. L'influence nord-américaine est également explicitement attestée dans le premier guide de féminisation allemand, qui sort en 1980 (Guentherodt et al. 1980).

¹⁹¹ En RDA, la discussion sur la féminisation semble avoir été menée avec beaucoup moins de virulence. D'après Polenz (1985: 154), les formes féminines suffixées auraient été en déclin en RDA, tandis qu'elles auraient été en pleine expansion en Allemagne de l'ouest durant les années 1980. Cf. Gansel & Gansel (1997) et Trempelmann (1998).

¹⁹² Cette deuxième phase de la *Frauenbewegung* en Allemagne fait suite à une première phase (entre 1840 et 1933). À l'avènement du régime national-socialiste, le *Bund deutscher Frauenverbände* se dissout (et ne sera reconstitué qu'en 1945). Parmi les préoccupations principales de ce premier mouvement féministe comptait alors la lutte pour l'égalité économique, politique, sociale et culturelle (Samel 2000).

¹⁹³ Cf. Janssen-Jurreit (1976) et Samel (2000: 18).

Au niveau politique, le parlement fédéral de la RFA adopte le 25 juin 1980 une loi d'ajustement contre les mises au concours s'adressant seulement à des hommes ou à des femmes.¹⁹⁴ Cette loi n'est pas directement liée aux revendications féministes, qui sont encore en voie d'élaboration, mais elle répond à une Directive européenne (76/207) de la CEE relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes par rapport à l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles.

Pendant les années 1980, un grand nombre d'interventions parlementaires (questions écrites et orales) ont lieu au niveau fédéral et dans les lands.¹⁹⁵ À noter la décision du premier ministre du land de Hesse (du 13 décembre 1984), qui annonce aux administrations de son land que les formes masculines ne sont plus à considérer comme des formes génériques: «Die männliche Form einer Bezeichnung kann nicht als Oberbegriff angesehen werden, der die weibliche und männliche Form einschließt.» (Bickes & Brunner 1992: 35) Un très grand nombre de guides de féminisation, à tous les niveaux (politique, universités, associations privées) sont le fruit d'une préoccupation intense avec les questions de l'égalité des sexes au niveau de la langue.

5.3.1.2 L'Autriche

En Autriche, les initiatives en faveur d'un langage féminisé sont nombreuses.¹⁹⁶ Parmi les guides principaux figurent les recommandations de Wodak et al. (1987), la brochure *Kreatives Formulieren* (1997) et le dépliant *Geschlechtergerechtes Formulieren* (2002). *Kreatives Formulieren* est particulièrement remarquable, d'un côté par la richesse de l'information qu'il pourvoit dans le domaine de la féminisation des textes, et de l'autre par le choix des procédés qui sont explicitement recommandés. Ce guide préconise notamment l'utilisation de majuscules à l'intérieur du mot (*BürgerInnen*). Ce procédé avait déjà acquis ses lettres de noblesse dans une loi autrichienne de 1994 (*ArbeitnehmerInnenschutzgesetz*; cf. Schoenthal 1999: 228). Lorsque le ministre Haupt (ministère de la sécurité sociale et des générations) présente une proposition visant à ce que «die Mitglieder der Bundesregierung mögen in ihren Ressorts darauf achten, dass dem geschlechtergerechten Sprachgebrauch besonderes Augenmerk geschenkt wird (18 avril 2001), la majuscule à l'intérieur du mot est explicitement mentionnée comme l'une des solutions à envisager pour augmenter la visibilité des femmes dans la langue (Haupt 2001).

¹⁹⁴ La législation s'est clarifiée en 1994, lorsque la loi de 1980 a été amendée au profit d'une disposition contraignante de la législation du travail (Oldenburg 1998: 68).

¹⁹⁵ Cf. Huhnke (1996), Bundesverwaltungsamt (2002) et Schewe-Gerick (2004).

¹⁹⁶ Pour le développement de la féminisation en Autriche, cf. Jonas (1999) et Doleschal (1998). Bernroither (1998) et Ortner (1999) s'intéressent plus particulièrement à la féminisation du lexique dans les offres d'emploi, en Autriche.

D'autres guides sont édités par certains lands,¹⁹⁷ des universités¹⁹⁸ ou par d'autres institutions comme la police fédérale¹⁹⁹ ou la politique du développement.²⁰⁰

5.3.2 Dans les pays et régions francophones

La féminisation de la langue a été discutée surtout dans la francophonie européenne et nord-américaine: ailleurs, en Afrique francophone par exemple, elle semble ne pas avoir donné lieu à un débat médiatisé ou à des répercussions légales.

Les décisions politiques en matière de féminisation de la langue ne sont pas confinées aux pays et régions décrits ci-dessous, mais elles s'inscrivent aussi dans des organisations internationales comme l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe. L'UNESCO édite un guide français en 1989 (réédité en 1999)²⁰¹, qui reprend le thème lancé lors de la 24^e conférence générale de 1987 (*Pour l'égalité des sexes dans le langage*).

Le 21 février 1990, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe «[r]ecommande aux gouvernements des Etats membres de promouvoir l'utilisation d'un langage reflétant le principe de l'égalité de la femme et de l'homme»;²⁰² il conseille notamment:

1. d'encourager l'utilisation, dans la mesure du possible, d'un langage non sexiste qui tienne compte de la présence, du statut et du rôle de la femme dans la société, ainsi qu'il en va pour l'homme, dans la pratique linguistique actuelle;
2. de mettre la terminologie employée dans les textes juridiques, l'administration publique et l'éducation en harmonie avec le principe de l'égalité des sexes;
3. d'encourager l'utilisation d'un langage exempt de sexisme dans les médias.

5.3.2.1 Le Québec

Le Canada francophone, et surtout la province de Québec, est généralement considéré comme précurseur en matière de féminisation du français. Comme dans le cas d'autres pays officiellement bi- ou plurilingues – en l'occurrence la Suisse et la Belgique – le contact des langues a favorisé une prise de conscience initiale. Au Québec, la proximité de l'anglais et du féminisme nord-américain a certainement contribué à alimenter un débat public précurseur par rap-

¹⁹⁷ En Carinthie: *Alle Menschen werden Brüder* (1995) ou en Haute-Autriche: *Leitlinien für eine geschlechtergerechte Sprache* (2003).

¹⁹⁸ Arbeitskreis für Gleichbehandlungsfragen der Universität Klagenfurt (Hg.) (2000).

¹⁹⁹ Kovar-Magerl (2001).

²⁰⁰ *Geschlecht und Sprache* (1995).

²⁰¹ UNESCO (1989) et UNESCO (1999).

²⁰² Conseil de l'Europe (1990): Recommandation No. R (90) 4 du Comité des ministres aux Etats des membres sur l'élimination du sexisme dans le langage. Adoptée par le Comité des Ministres le 21 février 1990.

port à d'autres régions francophones et notamment la France.²⁰³ Les premières prises de position de la fin des années 1970 sont le fruit d'intenses débats au sujet de la place de la femme dans la société, en politique et dans la langue.²⁰⁴

Dès 1978, plusieurs événements préparent les premières décisions explicites en matière de féminisation: ainsi, le rapport *Pour les Québécoises: égalité et indépendance* du Conseil du statut de la femme aboutit, le 28 avril 1979, à un avis de l'Office de la langue française (publié dans la *Gazette officielle du Québec*), qui recommande «l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles» (Bouchard et al. 1999: 8). Ce premier document traitant de la féminisation lexicale énonce des principes généraux qui seront par la suite revus et modifiés (la composition avec *femme[-]* n'est ainsi plus retenue ultérieurement).²⁰⁵

La première moitié des années 1980 voit l'arrivée d'une série d'autres textes (cf. Bouchard et al. 1999: 27s.), avant la publication, en 1986, de *Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage* (également par l'Office de la langue française) – document qui fait réponse à la parenthèse ouverte en 1979 et qui paraît en même temps que les résultats de la commission Groult en France (cf. ci-dessous).

Dès les premiers textes, les prises de position québécoises poursuivent deux principes: d'une part, elles préconisent une féminisation lexicale marquée, qui privilégie les formes féminines morphologiquement différentes de leurs équivalents masculins: d'autre part, elles tiennent compte relativement tôt des considérations liées à la féminisation du discours: dès 1988, le guide *Pour un genre à part entière* donne des conseils pour la rédaction de textes non sexistes, en préconisant la mention explicite des deux formes féminine et masculine. Les difficultés résultant d'une telle démarche (répétitions, problèmes d'accord, etc.; cf. ci-dessus, chapitre 4) n'y sont cependant guère discutées.

A côté des guides québécois officiels, un grand nombre de guides régionaux ou universitaires ont vu le jour.²⁰⁶ La féminisation est également présente dans la formation continue: Dumais (1992: 171) mentionne plus de cent ateliers de rédaction non sexiste qu'elle a animés entre

²⁰³ L'autonomie linguistique telle qu'elle se traduit dans la position québécoise en matière de féminisation de la langue a d'ailleurs souvent été critiquée en Europe, notamment en France (cf. Vachon-L'Heureux 1999: 314-315).

²⁰⁴ Pour les prises de position antérieures à 1979, cf. *A juste titre* (1994). Cf. notamment la publication, en 1978, d'un premier lexique officiel de féminins de professions par l'Emploi et Immigration Canada. Pour l'histoire de la féminisation au Québec en général, cf. Lamothe et Labrosse (1992), Vachon (1992), Lamothe (1997), Conrick (1998) et Khaznadar (2000); une bibliographie des premiers travaux se trouve dans Dumais (1987).

²⁰⁵ Office de la langue française (1986: 5).

²⁰⁶ Cf. p. ex. *Pour un genre à part entière* (publié par le ministère de l'Éducation du Québec, 1988), *Au féminin* (Office de la langue française, 1991), Hydro-Québec (1991), Lamothe (1997).

1988 et 1992, ce qui constitue un important travail de vulgarisation et de mise en pratique. A mentionner aussi l'impact qu'a eu le débat sur la féminisation au niveau des dénominations d'institutions ou d'associations faitières: en 1986, Le *Musée national de l'homme* devient *Musée national des civilisations* (A juste titre 1994) et en 1998, la *Fédération des professionnelles et professionnels salarié-es et des cadres du Québec* a changé son nom au profit de *Fédération des professionnelles – Confédération des syndicats nationaux* (Villers 1998).

Les innovations québécoises dans le domaine du lexique, qui tendent vers une distinction formelle entre formes féminines et masculines, n'ont pas été reprises telles quelles en Europe. Certaines désignations, notamment les féminins en *-eure*, ont d'abord été rejetées en France et en Belgique. Mais en général, le Québec, par son rôle précurseur, a considérablement influencé les débats européens.

5.3.2.2 La France

En France, la féminisation du lexique ne devient un objet de politique linguistique qu'au milieu des années 1980.²⁰⁷ Un décret de «tolérances orthographiques», publié en 1977,²⁰⁸ a certes autorisé la reprise d'un nom masculin par un pronom féminin (*Mme XY, le ministre, ... (elle) est enceinte*) (Boel 1984: 38), privilégiant l'accord selon le sexe au profit de l'accord selon le genre du nom le plus proche. Cependant, la question du choix des noms communs de personne utilisés pour désigner les femmes n'y est pas abordée et la solution adoptée paraît quelque peu cosmétique.

En 1984²⁰⁹ se met en place une commission de terminologie,²¹⁰ chargée de la féminisation des noms de métier et de fonction, présidée par Benoîte Groult. La question de la féminisation est ainsi réduite à un problème lexical de terminologie, sans que l'on se soucie de l'insertion du lexique dans le discours. La commission est destinée à «répondre à la demande en matière de féminisation des noms de professions, afin d'éviter le sexisme dans les offres d'emploi, et, d'une manière générale, de faire des propositions nécessaires pour éviter que la langue française ne soit porteuse de discriminations fondées sur le sexe» (Houdebine 1987: 18).

²⁰⁷ A propos de l'histoire de la féminisation en France, cf. p. ex. Mathieu (1999), Burr (1999), Baudino (2002), Chansou (2003).

²⁰⁸ Décision annoncée dans le JO du 9 février 1977.

²⁰⁹ La Commission de terminologie est mise en place le 24 février; elle finira ses travaux en janvier 1986 (Houdebine 1987, Mathieu 1999: 50). Les objectifs et motivations de la commission «relative au vocabulaire concernant les activités des femmes» sont énoncés dans un décret du 29 février 1984, qui paraît dans le *Journal officiel* du 3 mars (Rousseau 1998: 3).

²¹⁰ Par «le ministre [...] chargé des droits de la femme, Yvette Roudy» (Houdebine 1989: 143; notre soulignement). Lorsqu'elle essaie de faire passer *la ministre* en 1986, «personne ne s'en rendit compte» (Henri 1999: 40s.). De même, Ségolène Royal demande en vain à être *Madame la ministre* en 1993 (Henri 1999: 40).

L'instauration de cette commission – qui s'intègre par ailleurs parfaitement dans les institutions officielles de planification linguistique, à l'instar de nombreuses autres commissions terminologiques mises en place depuis 1970 – ne s'est pas faite sans provoquer un grand nombre de réactions hostiles, entre autres celles de certains membres de l'Académie (Houdebine 1987: 20ss. et ci-dessous).

Les résultats de la «commission Groult» sont publiés dans le *Journal officiel* du 16 mars 1986²¹¹ (*Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métiers, fonction, grade ou titre*). La publication ne précède que de quelques jours un changement de pouvoir: le gouvernement Chirac – qui succède au cabinet de Fabius – ne donnera pas suite à la circulaire (Mathieu 1999: 53).

Le champ d'application des termes féminisés s'étend sur l'ensemble de la correspondance officielle: décrets, arrêtés, circulaires; correspondances et documents officiels: textes de marchés et contrats; ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche dans les institutions qui dépendent de l'Etat. L'usage des formes féminisées y est recommandé, mais les autorités politiques s'abstiennent de toute mesure visant à en rendre l'usage obligatoire. Dans l'annexe de la circulaire se trouve un abrégé des règles (morphologiques) de féminisation; la commission favorise des noms féminins qui s'écartent le moins possible des formes masculines. Ceci concerne surtout les correspondances féminines des noms masculins en *-eur* qui n'ont pas de féminin en *-trice* ou en *-euse* (donc: *une auteur, une professeur, une ingénieur*). Houdebine explique et justifie cette position – la tendance à l'invariabilité – dans son article «féminisation des noms de métiers et simplification linguistique» (1994: 333ss.).

La circulaire se limite à donner des règles pour la féminisation du lexique et n'aborde pas la question de la féminisation du discours. Elle ne contient par ailleurs aucune indication quant à l'emploi des formes masculines et féminines dans les textes officiels.

L'accueil de cette circulaire est très mitigé; certains membres de l'Académie française s'opposent à la création systématique de désignations féminines, en alléguant qu'il ne faut pas confondre le genre (d'un terme désignant une personne) et le sexe (de la personne désignée) et en insistant sur la fonction générique du masculin. Dans l'ensemble, les propositions de la circulaire ne sont guère appliquées; à titre d'exemple, Edith Cresson sera désignée dans la presse française par la formule *Madame le premier ministre*, en 1992, malgré le fait que la (*première*-

²¹¹ *Dictionnaire des termes officiels de la langue française* (1994: 323-324).

re) *ministre*, conforme aux propositions de 1986, aurait été disponible (A juste titre 1994, Brick & Wilks 1994).

La circulaire de 1986 n'est réactivée qu'en 1998 (*Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métiers, fonction, grade ou titre*),²¹² sous Jospin, qui réagit ainsi à la décision de quatre ministres de son cabinet qui ont exigé, en juin 1997, de se faire appeler *Madame la ministre* et qui ont fait figurer leur titre féminisé dans toute correspondance officielle. Le 19 mai, le Premier ministre mandate la Commission générale de terminologie et de néologie (*Cogeter*) de réaliser une étude sur la féminisation (Mathieu 1999: 52). Parallèlement, il confie à l'Institut national de la langue française (*INaLF*) la mission de préparer une publication qui présente, pour le grand public, les principes de la féminisation.

Les résultats de ces deux institutions ne sont pas unanimes (cf. Mathieu 1999: 52-55): dans son rapport de 1998, le *Cogeter* énonce d'importantes réserves à l'encontre de l'usage de formes féminisées: s'il ne perçoit pas de problèmes à féminiser les noms de métiers ou de professions (pour des femmes individuelles), il déconseille la féminisation des fonctions, titres et grades qui ne seraient pas liés à une personne en particulier, mais à une charge indépendante de la personne qui l'occupe. En outre, il s'oppose «à la féminisation des noms de fonction dans les textes juridiques en général» (cf. Commission générale de terminologie et de néologie 1998). De son côté, l'INaLF édite, également en 1998, le guide de féminisation *Femme, j'écris ton nom...*, qui conseille l'utilisation de noms féminins dans tous les cas, mais ne se prononce guère à propos de la féminisation des textes.²¹³

En France, contrairement à d'autres pays (comme le Canada francophone, la Suisse ou les pays germanophones), il ne semble guère y avoir des guides régionaux ou institutionnels (universités, administrations régionales, organes de presse, etc.)

L'Académie française

Parmi les nombreuses voix qui se sont manifestées contre la féminisation, il faut notamment citer celle(s) de l'Académie française, qui se distingue d'un côté par la véhémence avec laquelle elle s'est opposée à toute démarche de féminisation et de l'autre par le prestige dont elle jouit à l'intérieur de la francophonie.

²¹² Circulaire du 6 mars, parue dans le *Journal Officiel* du 8 mars 1998 (Mathieu 1999).

²¹³ Cf. Schafroth (2001: 145) pour les modifications par rapport à 1986.

L'Académie s'est manifestée une première fois en 1984,²¹⁴ lors de la création de la «commission Groult»; elle a ensuite commenté les résultats de cette commission, à l'issue de la circulaire de 1986, et elle s'est de nouveau prononcée à propos de la reprise du débat en 1997/1998.²¹⁵

Suite à l'instauration de la commission Roudy en 1984, l'Académie française fait une déclaration lors de sa séance du 14 juin (*La féminisation des mots*), qui est cosignée par Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss. Les deux auteurs fondent leur argumentation sur la distinction qu'ils établissent entre *genre naturel* et *genre grammatical*, ce dernier ne devant pas être considéré comme distinguant un genre masculin et un genre féminin, mais comme une opposition entre un genre marqué et un genre non marqué (ou extensif). Dans la mesure où le genre non marqué, qui ferait office de «neutre» en français, aurait la «capacité à représenter à lui seul les éléments relevant de l'un et l'autre genre», l'usage de nouveaux féminins, donc du «genre discriminatoire au premier chef», risquerait «de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage».

Lorsqu'en 1997, quatre femmes ministres exigent de se faire appeler «Madame la ministre», l'Académie réagit en faisant appel au président français, Jacques Chirac, au moyen d'une lettre publique rappelant qu'«[e]n français, l'espèce homme, ou le genre masculin, si l'on préfère, est du masculin.» Le 9 janvier 1998 paraît dans le Figaro une prise de position de l'Académie française, à laquelle répond le 14 janvier Josette Rey-Debove, qualifiant le texte de trois académiciens de «lettre où la confusion, l'incompétence et la mauvaise foi rivalisent d'arrogance» (lettre reproduite dans Rousseau 1998: 2).

Lors de la séance publique annuelle de l'Académie (du 3 décembre 1998), le secrétaire perpétuel de l'Académie, Maurice Druon, aborde les récents développements à propos de la féminisation de la langue en France. Il s'étonne du fait que le rapport de la *Cogeter* n'ait eu qu'une diffusion réduite, sans répercussions dans l'opinion publique, et fustige à nouveau la féminisation de la langue. Dans ses propos apparaît un antiféminisme teinté d'antiaméricanisme:

Si nous avons pris cette agitation si fort au sérieux, c'est que, sous la mousse des controverses ou des fantaisies, il faut distinguer l'émergence d'un phénomène assez inquiétant. Où a commencé ce mouvement revendicatif de la féminisation du langage? Aux États-Unis. Par qui a-t-il été lancé? Par les associations féministes américaines. Il a, par proximité géographique, gagné d'abord le Canada, puis débordé sur l'Europe, principalement l'Europe du Nord.

²¹⁴ Cf. les réactions de Jean Dutourd, Alain Peyrefitte et Georges Dumézil (Khaznadar 2002: 160-165).

²¹⁵ Cf. la réaction de Maurice Druon (*Le Figaro* du 26 juillet 1997; Khaznadar 2002: 166).

Si l'Académie française émet des jugements très critiques à l'égard de la féminisation de la langue française, elle est elle-même fortement attaquée pour ses positions. Nommée la «Décadémie française» par Labrosse (1990: 11), elle est décrite comme «une institution virilisée dès sa formation» (Labrosse 1996: 13), qui n'a accepté qu'en 1980 la première femme parmi ses rangs.

Certaines voix remettent notamment en question son autorité dans la question: «Si l'Académie française a valeur de référence, elle n'a pas pour rôle la codification de la langue.» (Moreau 1994: 53). Et: «[c]e n'est donc pas à l'Académie mais au Législatif et à l'Exécutif qu'échoit le privilège de rénover le langage. Dès la fin du XIX^e siècle paraissent divers arrêtés ministériels pour réformer la grammaire et l'orthographe». Houdebine[-Gravaud] (1992: 155) fait également un parallèle avec l'orthographe: «Seule l'Académie – et encore! Elle vient de s'en apercevoir avec l'orthographe! – serait habilitée à produire quelques interventions sur la langue. Vieux fantasme hexagonal».

5.3.2.3 La Belgique

En Belgique, pays officiellement trilingue, le débat sur la féminisation de la langue française semble avoir été peu influencé par la proximité avec le néerlandais²¹⁶ et l'allemand, deux langues germaniques. Comme ailleurs, la politique favorisant l'égalité des sexes commence bien avant l'édition des premiers guides de féminisation. Le 4 août 1978, la Belgique promulgue une loi qui interdit les libellés discriminatoires faisant référence au sexe de la personne à engager. En mars 1989, les autorités belges conçoivent l'idée d'un décret pour la féminisation des noms de métiers (cf. *A juste titre* [...] 1994). Ce sont cependant les événements de 1993 et 1994 – lorsque le décret est adopté – qui font apparaître la féminisation du lexique comme une préoccupation d'ordre public. Sur la base de propositions de six personnalités politiques (Lenoble-Pinson 1999: 162s.), le Conseil supérieur de la langue française (de Belgique) vote le *Décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, qui est suivi la même année par un arrêté du 13 décembre «établissant les règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre». Dans le souci de communiquer les résultats au public, le Conseil supérieur de la langue française édite une brochure, *Mettre au féminin* (1994),²¹⁷ qui explique et illustre les formes nouvelles qui devront désormais être employées dans tous les documents émanant du secteur public.²¹⁸ Les règles de féminisation sont

²¹⁶ A propos de la féminisation du néerlandais, cf. Brouwer (1987), Pauwels (1997), Lutjeharms (ed.) (1998) et Lutjeharms (2004).

²¹⁷ Une nouvelle édition a été éditée en 2005.

²¹⁸ Le champ d'application est défini de la même manière qu'en France (cf. ci-dessus).

quasi identiques à celles formulées en France; la nouveauté du guide belge réside dans le fait qu'il contient en annexe quelques recommandations relatives à la féminisation du discours. Elles ne sont toutefois ni assez détaillées ni assez méthodiques pour répondre à toutes les questions concrètes qui peuvent se poser lors de la rédaction de textes.

Les décisions des autorités de la Communauté française de Belgique ont été vivement discutées et critiquées par le public et par la presse (on a parlé, à propos de ce débat, de la «guerre de la *cafetière*», une désignation devenue emblématique pour le débat sur la féminisation en Belgique).²¹⁹ Le décret de 1993 a d'ailleurs obtenu l'approbation de l'Académie royale de Langue et Littérature françaises de Belgique (Lenoble-Pinson 1999: 163), qui s'est prononcée contre l'ingérence de l'Académie française dans cette affaire (Maury 1994). L'accueil du décret a été évalué en 1995 par une enquête auprès de 1200 personnes (Moreau et al. 1997), qui conclut que le décret a eu des conséquences indéniables sur les usages, mais que ceux-ci font preuve d'une disparité considérable entre les diverses institutions contactées.²²⁰

5.3.3 En Suisse

5.3.3.1 Un souci de cohérence nationale vs éclatement fédéral

En Suisse, les femmes sont égales aux hommes devant la loi depuis peu de temps seulement: au niveau fédéral, elles n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1971 (Kuhn 1992: 577) et l'égalité des sexes n'est ancrée dans la Constitution que depuis 1981.²²¹

Deux éléments sont déterminants pour la situation de la féminisation de la langue en Suisse: le plurilinguisme et le système fédéral. Les différents groupes linguistiques cohabitent, mais sont relativement indépendants d'un point de vue de leur orientation culturelle et de leur capacité et/ou volonté de collaborer entre eux. Au niveau de l'administration fédérale, la Chancellerie fédérale contient les Services linguistiques, mais la section française est indépendante de la section allemande. La plupart des décisions liées à des questions de politique linguistique ont lieu au niveau des cantons, qui sont pour la plupart monolingues (cf. à ce propos l'intérêt particulier des cantons bilingues).

Soucieuses de présenter des solutions identiques pour les trois langues officielles²²² et d'aborder la féminisation tant du lexique que du discours, les autorités fédérales n'ont pas réussi à trouver une solution unique qui convienne également à l'allemand, à l'italien et au français.

²¹⁹ Pour certain-e-s, la forme *cafetière* a été jugée ridicule, voire inacceptable pour désigner non seulement la machine à café, mais aussi la tenancière d'un café. Le mot se trouve cependant avec les deux significations dans nombre de dictionnaires.

²²⁰ Cf. aussi Dister (2004) et Dister & Moreau (à paraître).

²²¹ Nouvel alinéa 2 de l'article 4, aujourd'hui alinéa 3 de l'article 8.

²²² Le romanche, langue nationale depuis 1938, n'est reconnu comme langue partiellement officielle qu'en 1996.

En 1991, un groupe de travail interdépartemental publie son rapport final (*La formulation non sexiste des textes législatifs et administratifs*).²²³ Il recommande pour la rédaction de textes la solution dite «créative», une combinaison de différents moyens permettant d'éviter l'emploi de formes masculines génériques. L'intérêt de ce rapport réside notamment dans le fait qu'il propose des solutions applicables dans les trois langues nationales. Sur la base de ce travail ainsi que d'une consultation auprès des services linguistiques et de divers offices, le Conseil fédéral décide en 1993 que «seuls les textes législatifs en langue allemande seront rédigés conformément à la solution dite créative, mais que la pratique actuelle sera maintenue en ce qui concerne les textes français et italiens.» Cette décision est motivée par les «problèmes insurmontables»²²⁴ que la solution créative poserait dans les deux langues romanes, surtout au niveau de la reprise pronominale ou des relations d'accord. Ces décisions ne concernent que l'emploi du français au niveau fédéral; les administrations cantonales sont libres d'adopter leurs propres dispositions.

La section allemande des services linguistiques de la Chancellerie fédérale publie un guide de féminisation très complet en 1996 (*Leitfaden zur sprachlichen Gleichberechtigung*);²²⁵ le *Guide de formulation non sexiste des textes administratifs et législatifs de la Confédération* (2000) de la section française est beaucoup plus succinct et ne vise pas, à l'opposé du guide allemand, un bannissement complet du masculin à valeur générique.²²⁶

La question de la féminisation de la langue fait aussi l'objet de débats au Parlement fédéral (au Conseil national, la grande chambre du parlement):²²⁷ lors de la séance du 11 juin 2002 – il est question de la Loi fédérale sur les droits politiques – une proposition de Hubert Lauper vise la suppression de la disposition prévoyant la formulation non sexiste de la loi. Il allègue en premier lieu des contraintes de temps et non pas une opposition de fond à l'encontre de la féminisation des textes; d'autres cependant se montrent plus clairement hostiles à une reformulation non sexiste, comme p. ex. Remy Scheurer, qui craint des «lourdeurs» et des «infantilismes» – voire même «la résurrection des précieuses ridicules» (Nationalrat 2002).

²²³ Chancellerie fédérale (1991); Schweizerische Bundeskanzlei (1991); Cancelleria Federale (1991a, b).

²²⁴ *Formulation non sexiste des textes de l'administration fédérale*, 2-3.

²²⁵ La chancellerie est actuellement (été 2005) en train de réviser le *Leitfaden* en vue d'une nouvelle édition mise à jour.

²²⁶ Le guide *Ecrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène* (Moreau 2001), plus détaillé, est l'œuvre d'une collaboration intercantonale.

²²⁷ http://www.parliament.ch/ab/frameset/d/n/4614/60033/d_n_4614_60033_60257.htm

Cf. aussi la question que Suzette Sandoz adresse le 28 septembre 1998 au Conseil fédéral (*Culture et langue française*). Elle y déplore une «offense manifeste à la langue française», causée notamment par une forme féminisée (*amatrice*). http://www.parlament.ch/afs/data/d/gesch/1998/d_fra_19985142.htm

5.3.3.2 En Suisse allemande

En Suisse allemande, la féminisation de la langue est une préoccupation qui semble être davantage prise au sérieux que dans d'autres régions germanophones,²²⁸ ce que relèvent plusieurs observatrices et observateurs; ainsi, Wittemöller (1988: 125) constate un «auffallend häufigen Gebrauch des Splittings» (c.-à-d. des formes doubles).

Des décisions politiques ont été prises à différents niveaux, surtout au niveau cantonal: presque tous les cantons alémaniques se sont prononcés en matière de féminisation de la langue, soit par l'intermédiaire du gouvernement, du parlement ou d'une commission de rédaction (législative), en vue d'une utilisation uniforme dans les textes de loi. Plusieurs cantons ont édité des guides de féminisation (cf. grille ci-dessous). Quelques grandes villes comme Zurich et Berne ont également pris un engagement en faveur de la féminisation.

A défaut de faire une analyse détaillée des différentes dispositions prises par les cantons alémaniques, nous nous contentons d'un certain nombre de constatations:

- Le système fédéral favorise l'émergence de solutions multiples et hétérogènes. Les approches envisagées sont très variées et ne sont de loin pas contraignantes dans tous les cas.
- La plupart des textes prévoient des procédés modérés et excluent des formes jugées trop novatrices comme p. ex. l'utilisation du *I* majuscule (*PolitikerInnen*). Parfois (surtout dans les guides plus récents) ces formes sont cependant tolérées (cf. les *Empfehlungen* d'Appenzell Rhodes-Intérieures 2002 et le *Reglement* de la ville de Zurich 1996).
- Dans quelques rares cas, les propositions sont très novatrices: ainsi, le règlement de la ville de Zoug (1997) est rédigé au féminin générique, avec une définition légale qui en explicite la teneur.
- Certains cantons ne prennent pas des dispositions originales, mais renvoient aux *Richtlinien* de la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique (EDK 1992). Il est révélateur que la CDIP, bien que ce soit un organisme réunissant l'ensemble des cantons, ne se prononce qu'à propos de l'allemand et évite la question plus épineuse de la féminisation de la langue en français.

Tableau: les décisions cantonales et communales en Suisse allemande

Appenzell Rhodes-Extérieures	1995: la nouvelle Constitution cantonale est rédigée d'après les principes de la rédaction non sexiste, en tenant compte de la «solution créative» 2000: guide de la Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern: <i>Empfehlungen für die sprachliche Gleichstellung von Frau und Mann</i> 2002: directives concernant la rédaction non sexiste dans les <i>Gesetzestechnische Richtlinien</i> du conseil d'Etat (Regierungsrat des Kantons Appen-

²²⁸ Cf. Peyer & Wyss (1998), Albrecht (2000) et Elmiger (2000).

	zell Ausserrhoden (point 7. I. b, p. 9) exigeant que les textes législatifs soient formulés de manière non sexiste («Erlassentexte sind <i>ausnahmslos</i> geschlechterneutral zu formulieren»)
Appenzell Rhodes-Intérieures	–
Argovie	1993: directives du Regierungsrat des Kantons Aargau: <i>Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Mann und Frau in Erlassentwürfen und in der Verwaltungssprache</i> (vom 11. August 1993) 2005: ordonnance du conseil d'Etat (à usage interne): <i>Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Mann und Frau in der Verwaltungssprache</i> 2005: Kanton Aargau, Abteilung Personal und Organisation (2005): <i>Zwölf Spielregeln zur sprachlichen Gleichbehandlung</i>
Berne	1992: Redaktionskommission des Kantons Bern: <i>Richtlinien der Redaktionskommission betreffend die sprachliche Gleichbehandlung der Geschlechter in der Gesetzessprache</i> 2004: passage concernant le langage non sexiste dans le guide à l'égalité: Regierungsrat des Kantons Bern (2004): <i>Richtlinien zur Gleichstellung von Frau und Mann in der Personalpolitik des Kantons Bern (Gleichstellungsrichtlinien)</i>
Bâle-Campagne	1990: Regierungsratsbeschluss: <i>Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann. Regierungsratsbeschluss vom 13. Februar 1990</i> 1997: Beschluss des Büros des Landrats vom 6. März 1997 2001: guide de la Fachstelle für Gleichstellung von Frau und Mann des Kantons Basel-Landschaft: «...denn nicht jeder ist eine Frau ...» <i>Geschlechtergerechte Sprache – wirkungsvolle Kommunikation. Kurzanleitung mit Beispielen</i>
Bâle-Ville	1982: Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt: <i>Richtlinien des Regierungsrates des Kantons Basel-Stadt über die formelle Gesetzestechnik und die Geschlechtsneutrale Gesetzessprache vom 28. September 1982</i> 1989: Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt: <i>Regierungsratsbeschluss über die geschlechtsneutrale Gesetzessprache vom 17. Okt. 1989</i>
Fribourg	1998: Staatskanzlei und Gesetzgebungsamt: <i>Empfehlungen zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann</i> (approuvées par le Conseil d'Etat le 31 mars 1998 et entrées en vigueur le 1^{er} juillet 1998) 2003: Amt für Gesetzgebung des Kantons Freiburg (2003): «D3: Sprachliche Gleichbehandlung». <i>GTR. Gesetzestechnik. Richtlinien und Informationen</i>
Glaris	–
Grisons	1993: Regierung des Kantons Graubünden (1993): <i>Richtlinien für die Gesetzgebung</i> (p. 14, point 3.7.2 «Sprachliche Gleichbehandlung der Geschlechter»)

	2002: Regierungsbeschluss für die Mitarbeitenden der Kantonalen Verwaltung (RB Nr. 383 vom 3. April 2002) 2004: recommandations de la <i>Stabsstelle für Gleichstellungsfragen des Kantons Graubünden</i> du 5 octobre
Lucerne	1994: Regierungsrat des Kantons Luzern (1994): <i>Empfehlungen zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann</i> 1994: Stadt und Kanton Luzern (1994): <i>Sprache gemeinsam verändern: Ein Leitfaden zur sprachlichen Gleichberechtigung von Frau und Mann</i>
Nidwald et Obwald	Les deux cantons suivent le guide de la Confédération (Schweizerische Bundeskanzlei 1996).
Schaffhouse	1994: Regierungsrat des Kantons Schaffhausen: <i>Richtlinien des Regierungsrates des Kantons Schaffhausen über die sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Verwaltungs- und Gesetzessprache vom 21. Juni 1994</i>
St-Gall	1989: Redaktionskommission des Kantons St.Gallen (1998): <i>Sprachliche Gleichstellung von Frauen und Männern in st.gallischen Erlassen</i> 1998: Grosser Rat des Kantons St. Gallen (1998): <i>Interpellation Friedl-St. Gallen (51.98.22) vom 4. April 1998 (umgewandeltes Postulat 43.98.08 vom 18. Februar 1998). Sprachliche Gleichstellung von Frauen und Männern in st.gallischen Erlassen</i> 2001: Redaktionskommission des Kantons St.Gallen (2001): <i>Sprachliche Gleichbehandlung von Männern und Frauen in st.gallischen Erlassen. Bericht der Redaktionskommission vom 2. Februar 2001</i>
Soleure	Le canton suit les directives de la Confédération.
Schwyz	1992: Regierungsrat des Kantons Schwyz: <i>Regierungsratsbeschluss vom 15.12.92 Nr. 2175 zum Thema «EDK-Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann»</i> 2004: <i>Richtlinien für die Rechtsetzung</i> (vom 14. April 2004) (p. 12, point 9.2 «Sprachliche Gleichbehandlung»)
Thurgovie	1993: Regierungsrat des Kantons Thurgau: <i>Sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann. Weisungen des Regierungsrates</i> (Beschluss vom 5. Januar 1993) 2004: directives sur la rédaction non sexiste dans les <i>Richtlinien des Kantons Thurgau für die Gesetzgebung</i> (p. 14, point 8.2) 2005: Staatskanzlei des Kantons Thurgau (2005): <i>Weisungen zum Briefverkehr und Sprachgebrauch in der Verwaltung und zur sprachlichen Gleichbehandlung</i>
Uri	1993: Le Conseil d'Etat rend obligatoire l'adoption des <i>Richtlinien</i> de l'EDK de 1992 pour le domaine de l'administration cantonale; dans la législation, la définition légale sera maintenue (Regierungsrat des Kantons Uri: <i>Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann</i> (15. März 1993, Nr. 188 R-151-11))

Valais	–
Zoug	1999: Regierungsrat des Kantons Zug: <i>Sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann (Beschluss vom 20. April 1999)</i>
Zurich	1996: Regierungsrat des Kantons Zürich: <i>Richtlinien zur sprachlichen Gleichberechtigung von Frau und Mann (vom 24. April 1996)</i> 1998: motion parlementaire à propos de la rédaction non sexiste des lois non encore adaptées ²²⁹
viles	
Berne	1998: Fachstelle für die Gleichstellung von Frau und Mann der Stadt Bern: <i>Leitfaden zur sprachlichen Gleichstellung von Frau und Mann</i> . Ce guide mentionne une instruction (Weisung) du Gemeinderat de 1994 (p. 4).
Winterthur	1996: Stadt Winterthur: <i>Leitfaden zur sprachlichen Gleichstellung von Frau und Mann. Vom Stadtrat zur Kenntnis genommen am 21. August 1996</i>
Zoug	1997: le règlement de la ville de Zoug est rédigé au féminin générique: Grosser Gemeinderat Stadt Zug (1997): <i>Geschäftsordnung des Grossen Gemeinderates der Stadt Zug vom 4. November 1997</i>
Zurich	1996: <i>Reglement für die Sprachliche Gleichstellung: Stadtratsbeschluss vom 11. September 1996 (1765) (1. Version: 26. Jaunuar 1994)</i>

5.3.3.3 En Suisse romande

En Suisse romande, comme ailleurs dans la francophonie, la féminisation de la langue est considérée, au niveau politique, comme un problème essentiellement lexical. Aussi les premières dispositions adoptées au niveau des cantons concernent-elles prioritairement le domaine du vocabulaire et laissent de côté le volet discursif de la féminisation. Ce dernier n'apparaît que peu à peu et les cantons romands sont encore loin d'avoir atteint le même niveau en ce qui concerne l'utilisation des noms communs de personne dans les textes administratifs ou législatifs. Dans ce domaine, la Conférence latine des déléguées à l'égalité a pris les devants en 2001, avec la publication du guide *Ecrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épiciène* (Moreau 2001), qui sert de référence dans plusieurs cantons, sans pourtant avoir une influence directe (voire contraignante) sur les pratiques locales.

Au niveau des cantons, la première intervention date de la fin des années 1980. En 1988, le canton de Genève innove en adoptant un règlement qui contient les principes relatifs à «l'usa-

²²⁹ Cf. http://www.kantonsrat.zh.ch/Dokumente/Gesch%E4fte/1998/K355_98.DOC et http://www.kantonsrat.zh.ch/Dokumente/Gesch%E4fte/1998/R355_98.DOC.

ge de la forme féminine des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dans les actes officiels» (Conseil d'Etat [...] 1988).

Comme le montre Matthey (2000), ce règlement ne s'appuie pas sur l'égalité des sexes ancrée dans la Constitution fédérale, mais sur la constitution de la République et canton de Genève de 1847 et sur une loi cantonale de 1956.

Le texte du règlement témoigne d'une grande prudence par rapport à l'utilisation des formes féminines: dans les deux premiers articles, le principe général qui consiste à utiliser des noms féminins à côté des noms masculins est relativisé à trois reprises: «lorsque la langue française le permet», «dans tous les cas où cela est possible», «lorsque la forme spécifique du féminin est possible». En l'absence de règles plus précises et de modèles exemplifiant ce que «permet» la langue française, le règlement genevois demeure plutôt inopérant.

Art. 1 Principe

La forme féminine des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre est utilisée simultanément à la forme masculine *lorsque la langue française le permet*.

Art.2 Terminologie

¹ Le féminin des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre est, dans tous les cas où cela est possible, au moins marqué par la présence d'un déterminant féminin.

² Lorsque la forme spécifique du féminin est possible, elle doit être créée selon les modèles existants dans la langue française.

Même modestes, les dispositions genevoises ne sont pas acceptées sans peine, ce dont témoigne notamment la proposition de motion de Gros et al. (2002), qui a été rejetée par le Grand Conseil. Cependant, d'après le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, il y aurait eu entretemps une grande évolution sur l'application du règlement.²³⁰

Au niveau lexical, la recherche de formes adéquates pour désigner les femmes, s'est considérablement simplifiée avec la parution du *Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions* (1991), sous l'initiative des Cantons de Genève et du Jura. C'est aussi en 1991 que la Chancellerie fédérale (1991) publie son rapport sur la féminisation du discours, qui n'est guère suivi en Suisse romande. Ses conclusions seront adoptées en allemand, mais non pas en français et en italien, puisqu'elles poseraient «en l'état des problèmes insurmontables en italien et en français» (Chancellerie fédérale 1993).

Malgré ces difficultés au niveau fédéral, la féminisation de la langue continue son chemin par le biais des cantons. Ce sont notamment les cantons bilingues de Berne et de Fribourg qui,

²³⁰ Communication de Fabienne Bugnon, novembre 2004.

soucieux de présenter des solutions comparables pour l'allemand et le français, trouvent des solutions originales pour le français. Ainsi, le canton de Berne adopte en 1992 une directive pour ses deux langues officielles, qui demande que les actes législatifs respectent «le principe de l'égalité des sexes» (art. premier), tout en permettant des dérogations pour le français, qui ne sont cependant pas spécifiées.

Le canton de Fribourg cherche également des solutions applicables pour les deux langues officielles du canton, le français et l'allemand. Les Recommandations concernant l'égalité linguistique entre femmes et hommes de 1998 le soulignent:

Le Conseil d'Etat recommande que tous les textes émanant de l'administration soient rédigés dans un langage conforme au principe de l'égalité des sexes; cette disposition sera appliquée aussi bien en français qu'en allemand, en respectant le génie propre à chaque langue.

Les recommandations fribourgeoises suivent le modèle de la «solution créative» tel qu'il est exposé par la Chancellerie fédérale (1991). Elles encouragent l'utilisation de doubles formes (doubles formes intégrales ou abrégées) et proscrivent les définitions légales.

En 2003, le Service de législation de l'Etat de Fribourg revient à la charge, en reprécisant les principes à appliquer dans les textes législatifs fribourgeois. Les dispositions intitulées «Formulation non sexiste» des Directives techniques législatives recommandent notamment l'usage des traits d'union pour les formes abrégées (*l'auteur-e*).

Le troisième canton bilingue français/allemand, le canton du Valais, n'a pas pris de dispositions en matière de féminisation de la langue (ni en français ni en allemand), mais l'administration cantonale veille à rédiger les offres d'emploi de manière non discriminatoire.²³¹

Le canton du Jura publie des *Directives sur la féminisation et le langage épïcène des actes législatifs, judiciaires et administratifs* en 1994, qui sont proches de la «solution créative» de la Chancellerie fédérale (1991) et admettent notamment l'usage des formes abrégées au moyen des traits d'union (*enseignant-e-s*) dans certains contextes.

Le canton de Neuchâtel édicte en 1995 un *Règlement concernant la formulation non sexiste dans les textes officiels* très sommaire qui semble surtout vouloir limiter l'utilisation d'un langage non sexiste. Il se donne certes comme principe: «Dans la mesure du possible, les actes normatifs et les documents qui les accompagnent doivent utiliser les formes neutres ou épïcènes» (art. 2, alinéa 1), mais il interdit par la suite la double forme masculine et féminine ainsi

²³¹ Information téléphonique du bureau de l'égalité, juillet 2005.

que les doubles formes abrégées.²³² Un nouveau règlement a été préparé au début des années 2000, mais refusé par le Conseil d'Etat.²³³

Le canton de Vaud est en train d'élaborer une directive du Conseil d'Etat, qui sera plus contraignante que le guide *Ecrire les genres* (Moreau 2001), qui n'a qu'une valeur de recommandation. La directive s'appuie essentiellement sur quatre principes de base: généralisation de *Madame* dans la correspondance officielle; principe de la féminisation (et le cas échéant: masculinisation) du lexique; principe d'utiliser conjointement la forme féminine et masculine; utilisation du tiret pour les formes contractées.²³⁴

Berne	1992: Commission de rédaction du canton de Berne: <i>Directives de la Commission de rédaction concernant une formulation des actes législatifs qui respecte l'égalité des sexes</i>
Fribourg	1998: Chancellerie d'Etat et Office de législation: <i>Recommandations concernant l'égalité linguistique entre femmes et hommes (approuvées par le Conseil d'Etat le 31 mars 1998 et entrées en vigueur le 1^{er} juillet 1998)</i> . Canton de Fribourg 2003: Service de législation de l'Etat de Fribourg (2003): «D3: Formulation non sexiste». <i>DTL. Techniques législatives. Directives et informations</i>
Genève	1988: Conseil d'Etat de la République et canton de Genève: <i>Règlement relatif à l'usage de la forme féminine des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dans les actes officiels du 7 septembre 1988</i> . Conseil d'Etat de la République et canton de Genève (B 2 05.13) (Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 1989) 2002: Gros, Jean-Michel et al.: <i>Proposition de motion pour la suppression de l'usage automatique de la forme féminine des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dans les actes officiels</i> 26 avril 2002
Jura	1994: Gouvernement de la République et Canton du Jura: <i>Directives sur la féminisation et le langage épïcène des actes législatifs, judiciaires et administratifs du 6 décembre 1994 (170.515)</i>
Neuchâtel	1995: Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel (1995): <i>Règlement concernant la formulation non sexiste des textes officiels</i> 30 mai 1995
Valais	2005: Directive du Conseil d'Etat en élaboration
Vaud	—

²³² Cependant, la nouvelle constitution cantonale (de 2000) est rédigée de manière non-sexiste.

²³³ Information téléphonique du bureau de l'égalité, juillet 2005.

²³⁴ Information téléphonique du bureau de l'égalité, juillet 2005.

partie II Le discours vernaculaire

6 Données empiriques

6.1 Introduction

Dans les chapitres 7-9, nous allons présenter les données que nous avons récoltées dans les deux modules empiriques de notre travail. Ainsi, nous pourrons confronter le discours «spécialisé», que nous avons décrit dans les chapitres précédents, au discours vernaculaire, que nous avons recueilli avec le but de déceler les représentations que se font les «profanes» à propos de la féminisation de la langue. Comme nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction de notre travail, il n'est pas possible de considérer nos données comme la reproduction fidèle de ce que nos informatrices et informateurs pensent de la féminisation. Ceci pour différentes raisons: d'une part, l'objet «féminisation» que nous avons créé pour les besoins de notre démarche scientifique n'existe probablement pas en tant que tel dans l'imaginaire mental des personnes que nous avons interrogées²³⁵, et il n'a certainement pas la même circonscription que celle dont nous nous servons dans notre travail. D'autre part, les données que nous avons recueillies ont été élicitées²³⁶ de manière directe et – pour ce qui est des entretiens de groupe – en présence du chercheur même. Il est ainsi probable que certaines réponses sont orientées en fonction de ce que nos informatrices et informateurs croyaient être plus acceptable ou souhaitable. Des effets de groupe ne peuvent pas être exclus non plus, notamment lorsque certaines personnes ne semblaient pas avoir eu un avis propre et se sont ralliées à une opinion majoritaire. Etant donné que nous avons élicité explicitement certaines réponses, les données que nous présenterons par la suite sont majoritairement de type métacognitif, et les utilisations spontanées de formes ou de structures féminisées sont plutôt rares et doivent être analysées avec précaution, puisqu'elles s'insèrent dans un contexte hautement métalinguistique.

Nous ne croyons pas que le fait que le concept de «féminisation» (en allemand: «sprachliche Gleichbehandlung») manque de contours précis soit un handicap, puisque notre but premier

²³⁵ Si la notion de *féminisation/Sprachliche Gleichbehandlung* est connue, elle ne sera probablement pas très structurée ni très complexe, bien qu'elle puisse faire partie des *théories subjectives* de nos informatrices et informateurs (par opposition aux *théories scientifiques*; cf. Groeben et al. 1988).

²³⁶ Par *élicitation*, nous entendons la méthode (utilisée entre autres dans les entretiens dialectologiques) qui consiste à amener une interlocutrice ou un interlocuteur à produire un énoncé d'un certain type, qu'elle ou il n'aurait probablement pas émis spontanément. Il s'agit soit d'expressions ou de constructions particulières soit de réponses plus libres (par rapport à un thème donné) que l'on cherche à obtenir de chaque personne interviewée dans le cadre d'une étude.

n'est pas de montrer en détail les représentations que nos informatrices et informateurs se font de la féminisation de la langue, mais plutôt d'explorer comment ils co-construisent, dans le cadre d'un entretien, un objet dont ils n'ont souvent que des idées vagues.

6.2 *Méthodologie*

Dans notre volet empirique, nous avons décidé de récolter deux séries de données auprès de personnes «non-spécialistes»: d'une part, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec une cinquantaine de personnes (6.2.1); d'autre part, nous avons procédé à une enquête par questionnaire, qui a impliqué 270 personnes (6.2.2). La présentation des deux modules de recherche se fait ici selon l'ordre chronologique, que nous maintiendrons également dans la présentation des résultats.

6.2.1 Les entretiens de groupe

Par les entretiens de groupe, nous avons poursuivi un double but: d'une part, il s'est agi de récolter des données permettant de décrire comment nos informatrices et informateurs abordaient certains thèmes en lien avec la féminisation qui leur étaient présentés lors des entretiens; d'autre part, les discussions ont aussi mis en relief la pertinence et l'intérêt des thèmes dans le discours vernaculaire. D'un point de vue méthodologique, les entretiens ont aussi contribué à effectuer le choix des items que nous avons intégrés dans le volet quantitatif de notre recherche, c'est-à-dire le questionnaire.

Par le moyen des entretiens de groupe, nous n'avons pas cherché à éliciter des connaissances précises et factuelles, mais plutôt à recueillir les représentations que nos informatrices et informateurs se font d'une thématique qui peut leur être familière par les résultats (des formes et constructions féminisées nouvelles), mais dont le soubassement théorique leur est probablement peu connu.

La forme des entretiens semi-directifs nous a paru le moyen le plus intéressant pour récolter – par une discussion certes guidée, mais permettant une expression spontanée – une multitude d'avis différents. En tant que chercheur, nous avons essayé de nous limiter le plus possible au rôle d'incitateur à la parole. Cependant, les personnes participant aux entretiens savaient que nous nous intéressions à leurs opinions personnelles en tant que spécialiste, et pour certain-e-s, il n'était pas tout à fait clair s'il fallait donner «la réponse juste» ou énoncer un avis spontané et personnel, qui ne pouvait pas être considéré comme juste ou faux. Malgré notre volonté de nous limiter le plus possible à la fonction de modérateur peu intervenant, nous avons souvent dû relancer la discussion et demander des précisions ou des prises de position.

6.2.1.1 Les participant-e-s

Les entretiens ont eu lieu en l'an 2000. Initialement, douze entretiens étaient prévus – regroupant chacun quatre participant-e-s et l'enquêteur – dont six en ville de Berne et six en ville de Neuchâtel. Suivant la visée exploratoire de ce module de recherche, nous n'avons pas tenté de recruter nos informatrices et informateurs selon une représentativité prédéfinie, qui n'aurait par ailleurs guère permis de procéder à des traitements statistiques élaborés. Cependant, afin de nous assurer d'une certaine diversité nécessaire pour obtenir un éventail d'avis le plus vaste possible, nous avons orienté notre choix selon les principes suivants:

Les participant-e-s aux entretiens devaient être domicilié-e-s dans les villes de Neuchâtel ou de Berne ou dans une commune voisine. Ceci pour deux raisons: d'une part, cette condition permettait d'écarter une éventuelle variation selon le lieu d'habitation (ville/campagne); d'autre part pour des raisons pratiques: une trop grande distance avec le lieu d'enregistrement (l'Université de Berne et l'Université de Neuchâtel) aurait pu constituer un motif de refus pour la participation aux entretiens.

Nous avons éloigné de nos entretiens toute personne ayant un contact «professionnel» avec la langue, que cela soit par sa formation (études de langues ou de littérature) ou lié à une situation professionnelle (métiers de l'écriture: journalisme, traduction, enseignement des langues). Cependant, contrairement à l'enquête par questionnaire, nous n'avons pas exclu formellement les personnes disposant d'une formation supérieure, pourvu que celle-ci ne soit pas orientée vers des domaines langagiers.

Nous avons veillé à une hétérogénéité maximale du point de vue de l'âge, des métiers et de l'appartenance sociale, que nous avons trouvés partiellement dans notre propre réseau social, mais qui provenaient pour l'essentiel de l'extérieur de notre environnement personnel.

Pour tout entretien, nous avons prévu de réunir deux femmes et deux hommes, afin de ne pas mettre un sexe dans une situation minoritaire ou majoritaire. Ce principe est évidemment compromis d'emblée par la présence de l'enquêteur masculin. Etant donné son statut particulier de spécialiste et de modérateur des entretiens, la présence d'une participante supplémentaire n'aurait pas nécessairement équilibré la répartition et le poids relatif des deux sexes dans les entretiens.²³⁷

²³⁷ D'autres dispositifs auraient peut-être permis d'éviter ce déséquilibre: co-présence d'une enquêtrice pendant tous les entretiens; passation de la moitié des entretiens par une enquêtrice ou passation des entretiens sans présence physique d'une enquêtrice ou d'un enquêteur. Pour des raisons pratiques, nous avons décidé d'accompagner seul l'ensemble des discussions.

Le principe d'une représentation égale des hommes et des femmes dans les enregistrements n'a pas pu être observé dans les entretiens où une ou même deux personnes ne se sont pas présentées le jour convenu. Comme les absences ont été plus nombreuses à Neuchâtel, nous avons décidé d'effectuer un septième enregistrement à Neuchâtel, ce qui porte le nombre de participant-e-s à 22 (Berne) et à 24 (Neuchâtel) (cf. l'annexe 12.3 pour les détails).

Les entretiens se sont déroulés dans des locaux des universités de Berne et de Neuchâtel; tous les entretiens de groupe ont été enregistrés en vue d'une transcription ultérieure (cf. ci-dessous, 6.2.1.4).

6.2.1.2 La passation des entretiens

Lors de la prise de contact avec nos informatrices et informateurs, nous avons essayé de rendre explicites le moins possible les thèmes abordés lors de la discussion afin que les participant-e-s ne soient pas tenté-e-s de se préparer à l'entretien. Ainsi, lors du premier contact par téléphone, nous leur avons demandé s'ils étaient d'accord de participer à une discussion au sujet de la féminisation de la langue (en all.: *sprachliche Gleichbehandlung*), en précisant qu'il ne s'agissait pas d'un test et qu'il n'était pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières dans le domaine.

Afin de structurer les entretiens, nous nous sommes servi de ce que nous appelons des *déclencheurs* (écrits et oraux; cf. p. ex. Cavalli et al. 2001), qui ont permis aux participant-e-s de prendre position non pas par rapport à une thématique théorique et décontextualisée, mais sur la base de lexèmes et d'énoncés concrets. La forme de l'entretien semi-directif, structuré par des déclencheurs, devait permettre aux personnes participant à la recherche de donner des réponses personnelles et des considérations non induites par un protocole trop strict. Du point de vue du chercheur, ce type d'entretiens nous a permis de nous baser sur une série d'énoncés et de formes linguistiques permettant à la fois des réactions contextualisées et des réflexions d'ordre général (à propos du protocole et des déclencheurs, cf. l'annexe 9.2)

La plupart des entretiens ont duré environ une heure (durée minimale: 36 minutes; durée maximale: 68 minutes).

6.2.1.3 Le prétest

Avant de procéder à la constitution des groupes et à l'enregistrement des entretiens, nous avons discuté de la pertinence des déclencheurs avec plusieurs personnes provenant du monde universitaire (linguistique) et non universitaire. Un prétest avec une informatrice (d'environ 50 ans) nous a permis d'estimer la durée approximative des entretiens et de tester la compré-

hensibilité des déclencheurs (cf. dans la liste des annexes l'entretien *FEMIN-LL*). Suite aux remarques de cette informatrice, nous avons modifié quelques détails mineurs de la présentation des déclencheurs.

6.2.1.4 La langue utilisée pendant les entretiens

A Berne, les entretiens de groupe ont été menés en dialecte,²³⁸ avec des déclencheurs écrits en allemand standard. Ce procédé, conforme à la diglossie médiale, a pour conséquence que l'on discute, en dialecte, de stimuli écrits en allemand standard. Ainsi, le mot *Mädchen* («fille»), qui figure sur l'un des déclencheurs, est oralisé comme *Meitschi* ou *Meitli*. Une démarche basée sur un seul code aurait été très difficilement envisageable: des déclencheurs en dialecte auraient paru particulièrement inhabituels (et probablement difficiles à lire pour certain-e-s) et n'auraient pas correspondu aux habitudes de lecture basées sur la langue standard. Une discussion en allemand standard aurait semblé tout aussi artificielle, du fait notamment qu'une grande partie de la population suisse allemande n'a pas l'habitude de parler librement, et longtemps, en langue standard. Il est probable en outre que certaines personnes auraient préféré ne pas participer à un entretien en allemand standard.

6.2.1.5 La transcription et l'analyse des données

L'ensemble des enregistrements (énonciations verbales et paraverbales) a été transcrit selon des conventions proches du *Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem* (GAT: cf. Selting et al. 1998). Nous avons veillé à maintenir une lisibilité maximale de la transcription, en limitant le plus possible le nombre d'annotations (cf. en annexe (12.2) la liste de nos conventions de transcription). Pour faciliter l'accès aux résultats, nous avons choisi de traduire en français l'ensemble des données empiriques allemandes, qu'elles soient produites oralement ou par écrit.

Chaque entretien est codé (de NE-1 à NE-7 et de BE-1 à BE-6) et comporte dans l'entête des indications quant à la date, le lieu et la durée de l'entretien; il mentionne les personnes ayant participé à l'entretien ainsi que quelques détails liés à l'enregistrement sonore.

Les deux séries d'entretiens à Neuchâtel et à Berne ont permis de générer une grande masse de données, qu'il a fallu synthétiser pour les chapitres suivants. Il aurait été souhaitable de pouvoir livrer, pour chaque item abordé lors des entretiens, le détail de toutes les réponses de nos informatrices et informateurs. Cependant, nous avons renoncé à cela pour diverses rai-

²³⁸ La plupart des informatrices et informateurs se sont exprimé-e-s en dialecte bernois; d'autres dialectes ont été utilisés (dont le lucernois, par l'enquêteur), sans incidences notables au niveau de l'intelligibilité mutuelle.

sons. Premièrement, les divers items ont été très différemment commentés durant les entretiens: parfois, nos interlocutrices et interlocuteurs se sont concentré-e-s sur ce qui leur paraissait particulièrement intéressant, en laissant de côté les items considérés comme pas ou peu problématiques. A d'autres moments, seule une partie des participant-e-s s'est sentie interpellée par nos questions et il s'est avéré que seule une partie des personnes s'est exprimée de manière explicite. D'autres ont montré leur approbation (ou leur désapprobation) par rapport à ce qui a été dit de manière paraverbale ou nonverbale seulement, de sorte que ce type d'informations nous échappe. Enfin, il s'agit de se rappeler que les participant-e-s des entretiens n'ont pas été choisi-e-s selon des critères permettant d'établir une certaine représentativité, mais d'après le critère d'une hétérogénéité maximale (cf. ci-dessus, 6.2.1.1) et que nous avons prévu un deuxième module de recherche (l'enquête par questionnaire), afin de remédier aux insuffisances méthodologiques des entretiens. Ainsi, dans l'analyse des entretiens de groupe, nous nous limitons la plupart du temps à des quantifications sommaires, sous forme d'indications peu précises (de type: «la plupart des participant-e-s», «peu de personnes», «généralement», etc.). Nous indiquerons plus particulièrement les réponses inhabituelles ou personnelles s'éloignant des opinions majoritaires.

6.2.2 Le questionnaire

Le but principal du questionnaire était d'obtenir des données quantitatives, complémentaires par rapport aux entretiens de groupe, qui ont fourni des données conversationnelles de type qualitatif.

6.2.2.1 Critères de sélection – les variables indépendantes

Dans notre questionnaire, nous avons tenu compte de trois variables indépendantes:

1° **la langue**: répartition égale entre les deux langues en question, l'allemand et le français. Cette variable divise en même temps les participant-e-s selon un critère *géographique*, puisque les données allemandes ont été récoltées en ville de Berne et les données francophones en ville de Neuchâtel.

2° **le sexe**: répartition égale entre hommes et femmes

2° **l'âge des personnes interrogées**: nous avons défini trois classes d'âges clairement séparées les unes des autres:

- une classe d'âge de 20 à 30 ans
- une classe d'âge de 40 à 50 ans
- une classe d'âge de 60 à 70 ans

De par cet échantillonnage stratifié par quotas, il est possible de comparer entre eux les deux groupes principaux (Berne vs Neuchâtel) ainsi que d'observer les effets relatifs des variables de contrôle stratifiées, c'est-à-dire le sexe et l'âge des participant-e-s. Cet échantillon ne pourra pas être considéré comme représentatif par rapport à l'ensemble de la population neuchâteloise et bernoise, mais il permet d'obtenir des résultats statistiquement significatifs dans la juxtaposition des deux sous-ensembles.

6.2.2.2 Autres variables

En sociolinguistique, il est d'usage de tenir compte d'autres variables que celles mentionnées ci-dessus: notamment le statut socio-économique et le degré de formation des personnes interrogées. Selon l'objet étudié, d'autres facteurs peuvent devenir pertinents: le lieu d'habitation, l'état civil, le profil linguistique, etc.

Quant au statut socio-économique et au degré de formation, il nous aurait été très difficile de mesurer l'effet de ces deux variables. Aussi avons-nous décidé de renoncer à une stratification supplémentaire selon ces critères, en ne tenant compte que d'une seule classe éducative, à savoir des personnes ayant choisi une filière scolaire ne menant pas vers une maturité. Ainsi, nous avons d'emblée exclu toute personne ayant suivi une formation universitaire. Il va de soi que le degré de formation n'est pas nécessairement lié à un parcours scolaire donné, puisqu'il est possible de suivre plusieurs sortes de formation supérieure extra-universitaire (hautes écoles, écoles professionnelles, etc.). Cependant, nous considérons que le choix de ne tenir compte que de candidat-e-s sans maturité (et formation universitaire éventuelle) nous permet d'écarter le mieux possible les personnes susceptibles de compter parmi les «spécialistes» (cf. chapitre 1). Nous postulons par ailleurs que dans le cas de la féminisation et de sa perception dans le discours vernaculaire, la variable éducative est moins décisive que l'âge et le sexe des informatrices et informateurs – sans que nos données nous permettent de valider ou d'infirmier cette supposition.

En ce qui concerne une éventuelle différenciation entre des personnes vivant en ville et à la campagne, nous avons pris la décision de nous limiter, dans le choix de nos informatrices et informateurs, à des personnes vivant à Berne (ville) et Neuchâtel (ville). Les administrations de ces deux villes nous ont mis à disposition des listes de personnes répondant à nos critères, ce qui nous a simplifié la recherche de candidat-e-s ainsi que la prise de contact en vue de la participation à notre recherche.

6.2.2.3 Le contenu du questionnaire

Dans l'essentiel, le questionnaire reprend les trois thèmes abordés durant les entretiens de groupe:

1° **le lexique**, c'est-à-dire les noms communs de personne féminisés, leur formation, leur sens et leur utilisation en contexte: quelles formes sont connues et comment les formes nouvelles sont-elles évaluées par des non-spécialistes? (cf. chapitre 7)

2° **le masculin à valeur générique**: comment le masculin à valeur générique est-il évalué, en comparaison avec certaines formes alternatives? Ces solutions de rechange sont-elles connues? Comment sont-elles évaluées? (cf. chapitre 8)

3° **L'utilisation et l'évaluation du terme d'adresse *Mademoiselle/Fräulein***: quelle représentation les personnes interrogées ont-elles de *Mademoiselle/Fräulein* et de son utilisation? Quelles modifications constatent-elles à travers le temps? (cf. chapitre 9)

A côté de ces thèmes repris des entretiens, nous avons également cherché à établir la pertinence d'une possible variable permettant d'attribuer un *profil de conservatisme linguistique* (cf. 6.2.2.6) et nous avons prié les personnes ayant rempli le questionnaire de nous fournir un certain nombre de données personnelles (pour le détail des questionnaires, cf. la reproduction des versions allemande et française dans les annexes, 12.4).

6.2.2.4 Récolte des données

Grâce aux listes mises à disposition par les administrations des villes de Neuchâtel et de Berne, nous avons pu contacter directement des candidat-e-s potentiel-le-s pour notre questionnaire. Lors de la prise de contact par téléphone, nous avons évoqué notre objet d'étude ainsi que le caractère scientifique de notre requête et nous avons demandé si notre interlocutrice ou interlocuteur consentirait à remplir le questionnaire que nous avions préparé. Nous nous sommes assuré lors de cette prise de contact téléphonique que la personne concernée n'avait pas fait de maturité, afin de ne pas récolter trop de données inutilisables.

Suite à ce premier contact, qui a assuré que le questionnaire n'était envoyé qu'à des personnes ayant consenti de participer à la recherche, nous avons eu un taux de retour plutôt élevé: sur environ 430 questionnaires envoyés au printemps et en été 2001, 345 exemplaires (environ 80%) nous ont été renvoyés. Quelque vingt pour cent (75 exemplaires) ont dû être retirés du dépouillement, soit parce que l'âge ne convenait pas aux tranches d'âge retenues, soit parce que le degré de formation dépassait le niveau de la maturité, soit parce que le questionnaire (surtout les données personnelles) avait été rempli de manière trop lacunaire.

Les 270 questionnaires valables se distribuent de la manière suivante:

Tableau: distribution des questionnaires valables selon la langue, le sexe et l'âge des participant-e-s

	Berne			Neuchâtel	
	femmes	hommes		femmes	hommes
20-30 ans	21	22		24	17
40-50 ans	22	25		22	24
60-70 ans	28	21		24	20
total	71	68		70	61
	139			131	

6.2.2.5 Analyse et présentation des données

Pour l'analyse statistique, nous nous sommes servi du logiciel SPSS. Outre les procédés de statistique descriptive (regroupement des données, calcul de moyennes et de pourcentages),²³⁹ nous avons effectué surtout deux types de tests: le test du chi-carré (pour les variables nominales) et l'analyse de variance ANOVA (pour les valeurs numériques mesurées dans une échelle d'intervalle).

Lorsque les items français et allemands étaient équivalents, nous avons dans un premier temps comparé les deux sous-groupes dans leur ensemble. Dans un deuxième temps, nous avons analysé chacun des sous-groupes linguistiques de manière indépendante, c'est-à-dire que nous avons testé si l'âge et/ou le sexe des participant-e-s était à l'origine d'une variation statistiquement significative dans l'un ou l'autre groupe linguistique. De la sorte, nous n'avons pas essayé de tester l'influence des variables «âge» et «sexe» dans toute la population (Neuchâtel *et* Berne), puisque nous n'avions pas d'hypothèses concernant ces deux variables indépendamment de leur insertion dans un contexte linguistique donné.

Dans le cadre de ce travail, la présentation des résultats du traitement statistique est quelque peu allégée: nous renonçons à la reproduction systématique du nombre des participant-e-s (n=139 à Berne, n=131 à Neuchâtel), et nous ne reproduisons la valeur relative de p ²⁴⁰ que lorsque le résultat est significatif. Pour le détail des résultats (distribution des résultats, nombre de personnes n'ayant pas répondu à une question), nous renvoyons aux annexes de notre travail (annexe 12.6).

²³⁹ Dans certains tableaux récapitulatifs, nous avons arrondi les pourcentages (sans décimale) afin d'en augmenter la lisibilité. Etant donné qu'une personne correspond à 0,76% de l'échantillon neuchâtelois et à 0,72% de l'échantillon bernois, une précision plus grande ne nous semblait pas nécessaire dans tous les cas (les pertes dues à l'arrondissement correspondent toujours à moins d'une personne). Pour les autres valeurs calculées (surtout les moyennes), nous avons gardé deux décimales.

²⁴⁰ Nous distinguons entre quatre seuils: $p < 0,05$, $p < 0,01$, $p < 0,005$, $p < 0,001$.

6.2.2.6 Profil de conservatisme linguistique

Dans notre questionnaire, nous avons intégré trois questions sans lien apparent avec la féminisation de la langue, mais avec des objets linguistiques souvent thématiques dans le grand public. On peut donc raisonnablement penser qu'une large partie de la population en a une certaine connaissance: il s'agit de l'orthographe, des néologismes et de la qualité de la langue. Chacun de ces thèmes fait régulièrement l'objet de discussions et de controverses, qui opposent souvent des personnes ayant une attitude plutôt «conservatrice» à d'autres qu'on pourrait qualifier d'«innovatrices» ou de «libérales». Il est évidemment illusoire de vouloir réduire un débat aussi complexe que celui sur la qualité de la langue à une seule dimension. Cependant, nous nous sommes intéressé à la question de savoir s'il est possible d'en retrouver des traces dans le discours vernaculaire: ainsi, le refus de la féminisation de la langue serait-il lié à une attitude conservatrice face à l'utilisation de la langue en général (et vice-versa)?

A l'aide de trois questions sur trois objets linguistiques, nous avons cherché à déterminer s'il est possible de générer une seule variable «conservatisme linguistique» qui pourrait par la suite être utilisée pour repérer des corrélations avec les autres variables indépendantes de notre questionnaire.

Nous avons sélectionné les trois thèmes suivants:

L'orthographe et l'usage correct de la langue: périodiquement, les compétences orthographiques de la population – surtout celles des jeunes générations – sont thématiques dans les médias et régulièrement, on entend des cris d'alarme par rapport à une maîtrise de l'orthographe qui serait en chute libre. Un thème particulier lié à l'orthographe est celui de sa réforme: dans les années 1990, le français et l'allemand ont connu une réforme partielle de leurs règles orthographiques. Tandis que la réforme de l'orthographe allemande, mise en œuvre depuis 1996, semble désormais acquise dans les écoles, administrations et une grande partie des médias, les rectifications du français de 1990, approuvées par l'Académie française, ne sont entrées que partiellement dans les usages. Les deux réformes ont été discutées de manière très controversée dans les médias.

Les innovations et les anglicismes: le lexique compte parmi les parties les plus saillantes de la langue, et les modifications auxquelles il est soumis sont plus perceptibles que d'autres changements langagiers. Aussi l'utilisation des néologismes, surtout s'ils sont d'origine anglaise, peut-elle causer une certaine résistance ou un sentiment d'insécurité linguistique chez

des personnes qui considèrent qu'il faudrait «protéger» la langue contre des influences venant de l'extérieur.

La dégradation de la langue: le thème de la «dégradation» de la langue est plutôt diffus; on peut penser à des innovations de tout type (lexical, syntaxique, pragmatique), qui ont pour effet que les plus âgé-e-s peuvent se sentir en décalage par rapport aux générations plus jeunes, dont l'usage ne correspond plus aux règles (codifiées ou imaginaires) autrefois en vigueur. La dégradation de la langue – surtout chez les (plus) «jeunes» est un lieu commun classique en linguistique, d'autant plus difficile à vérifier qu'il ne se décrit et s'opérationnalise qu'avec beaucoup de peine.

Dans le questionnaire, les trois questions étaient formulées ainsi:

Etes-vous d'accord avec les phrases suivantes?							
J'accorde beaucoup d'importance à l'orthographe et à un usage correct de la langue.							
non, pas du tout				oui, tout à fait			
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Je suis contre les innovations dans la langue (p. ex. les nouveaux mots venant de l'anglais).							
non, pas du tout				oui, tout à fait			
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Je trouve que le français parlé se dégrade de plus en plus.							
non, pas du tout				oui, tout à fait			
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sind Sie mit den folgenden Sätzen einverstanden?							
Rechtschreibung und ein korrekter Gebrauch der Sprache sind für mich sehr wichtig.							
nein, überhaupt nicht				ja, ganz und gar			
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ich bin gegen sprachliche Neuerungen (z. B. neue Wörter aus dem Englischen).							
nein, überhaupt nicht				ja, ganz und gar			
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ich finde, dass sich das gesprochene Deutsch immer mehr verschlechtert.							
nein, überhaupt nicht				ja, ganz und gar			
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

L'analyse statistique a montré – de manière peu surprenante – que les trois questions étaient effectivement corrélées, et que le coefficient de corrélation était relativement faible.²⁴¹ Ainsi, nous avons renoncé à nous servir d'une variable supplémentaire («conservatisme linguistique»). Bien qu'elle eût permis de donner quelques éclairages supplémentaires, nous avons jugé que sa pertinence n'était pas assez élevée.

²⁴¹ Analyse des corrélations avec SPSS (test de corrélation de Pearson): $n=270$; $r_1=0,228$ (orthographe*dégradation), $r_2=0,254$ (orthographe*innovation), $r_3=0,322$ (dégradation*innovation). Dans les trois cas, $p<0,01$.

7 La féminisation du lexique

Pour beaucoup de personnes, le lexique est la partie la plus importante du langage, et c'est à travers les mots d'une langue que les enjeux liés à des préoccupations linguistiques sont perçus et exprimés: la (nouvelle) orthographe de tel mot est rejetée comme inacceptable; la critique des anglicismes est généralement liée à la fréquence d'emploi de certains lexèmes empruntés à l'anglais, et dans le domaine de la féminisation, c'est souvent à travers des jugements de certaines formes féminisées que s'expriment dans le discours vernaculaire les avis sur la féminisation de la langue, qui, comme nous l'avons montré plus haut, se limite pour beaucoup à une affaire lexicale (chapitre 3).

Nous avons ainsi choisi d'accorder une grande partie de notre enquête à la féminisation du lexique et à la manière dont un vocabulaire comportant des formes nouvelles et inhabituelles est perçu dans le discours vernaculaire. Les questions suivantes nous ont guidé dans notre démarche:

- Les formes féminines relativement récentes sont-elles connues ou non?
- Comment sont évaluées des formes féminines en usage depuis peu de temps? Leur acceptation est-elle liée à leur connaissance?
- Dans le cas où plusieurs formes potentielles existent: laquelle est choisie et pour quelles raisons?
- Les personnes interrogées accordent-elles une grande importance au fait de disposer d'un lexique féminisé?
- Quelles raisons sont invoquées en faveur de ou contre la féminisation du lexique?

Dans la suite de ce chapitre, nous présentons d'abord les résultats des entretiens de groupe, qui permettront ensuite de mieux interpréter les données quantitatives du questionnaire. Une brève synthèse finale réunira les données des deux modules.

7.1 L'évaluation des formes féminisées dans les entretiens

Nous avons commencé les entretiens de groupe en distribuant une série de petites fiches en papier (dans un ordre aléatoire), sur lesquelles étaient imprimées les formes féminines suivantes:

la boulangère, la cafetière, la chauffeuse de taxi, la cheffe, la coiffeuse, la docteure, la jardinière d'enfants, la maçonne, ?la médecine, la maire, la maîtresse²⁴² d'œuvre, la ministre, la pasteure, la poétesse, la professeur, la secrétaire, l'entraîneuse de volley

²⁴² Afin de ne pas inutilement focaliser l'attention sur le signifiant des déclencheurs, nous avons proposé les formes *entraîneuse* et *maitresse* en orthographe traditionnelle.

et en allemand:

die Amtfrau, die Bäckerin, die Botschafterin, die Chefin, die Doktorin, die Fanin, die Feuerwehrfrau, die Flüchtlingin, die Masseurin/Masseuse, die Ministerin, die Physikerin, die Sekretärin, die Spitzelin, die Starin, die Teenagerin

Seules quelques formes (*ministre/Ministerin, secrétaire/Sekretärin*) se correspondent dans les deux langues; les autres étaient choisies pour illustrer les difficultés respectives dans chaque langue. Le tableau suivant résume nos hypothèses relatives aux difficultés associées à notre sélection de noms féminins.

Tableau: difficultés prévues liées aux déclencheurs lexicaux

	déclencheurs français	déclencheurs allemands
homonymie (objet ou personne) ou polysémie	<i>cafetière, chauffeuse (de taxi), coiffeuse, maire, maitresse (d'œuvre), médecine, entraîneuse (de volley)</i>	
formes concurrentes ou controversées	<i>chauffeuse (de taxi), cheffe, docteure, maçonne, maire, maitresse (d'œuvre), pasteure, poétesse, professeur</i>	<i>Amtfrau, Doktorin, Masseurin/Masseuse, Flüchtlingin, Spitzelin</i>
nouveauté de la profession (pour les femmes) ou de la désignation féminine	<i>ministre, pasteure</i>	<i>Feuerwehrfrau, Ministerin</i>
féminins de termes anglais		<i>Fanin, Starin, Teenagerin</i>
titre «de conjugalité»	<i>boulangère, docteure, pasteure</i>	
métier peu pratiqué par les femmes	<i>maçonne, maitresse d'œuvre</i>	<i>Physikerin, Botschafterin</i>
items de contrôle (non problématiques)	<i>boulangère, coiffeuse,²⁴³ secrétaire</i>	<i>Bäckerin, Chefin, Ministerin, Sekretärin</i>

En distribuant ces déclencheurs initiaux, nous avons invité les participant-e-s à les classer selon leur «acceptabilité», sans spécifier comment il fallait entendre ce terme. Après un moment de réflexion (d'environ une minute), qui a permis aux participant-e-s de prendre connaissance des déclencheurs et de les (ré)arranger selon leur volonté, la discussion a commencé. Nous n'avons pas toujours demandé selon quels critères les informatrices et informateurs avaient ordonné les fiches, mais la question de la classification a été abordée régulièrement au cours de la discussion subséquente. Certain-e-s avaient disposé les fiches en deux groupes («acceptable» et «non acceptable»); pour d'autres, il y avait une zone intermédiaire ou tout un continuum entre des formes clairement acceptables et d'autres qui ne l'étaient pas du tout.

²⁴³ Nous avons considéré *coiffeuse* comme non problématique, malgré l'homonymie avec *coiffeuse* («table de toilette»).

Le terme d'«acceptable» a été interprété de différentes manières. Pour plusieurs, il était interprété en terme de familiarité ou de connaissance des formes présentées: il en résultait un tri entre formes «familières», *geläufig* («courantes», BE-2: 14 ddd) et formes «nouvelles», «peu courantes» ou «inconnues». A plusieurs reprises, des participant-e-s neuchâtelois-es ont affirmé que les formes écartées étaient plus habituelles au masculin; d'autres avaient classé les items selon des critères esthétiques (p. ex. en écartant les formes qui ne leur plaisaient pas phonétiquement). Le refus de certains déclencheurs peut être net et non explicitable, comme pour une participante neuchâteloise (NE-6: 490 jjj): «ça me choque un peu mais . choquer je sais pas exactement en quelle manière»; à Berne, une informatrice a trouvé d'emblée certaines formes «*e chli drnäbe*» («un peu à côté»).

7.1.1 Evaluation des déclencheurs lexicaux dans les entretiens neuchâtelois

Les trois items *boulangère*, *coiffeuse* et *infirmière*²⁴⁴ n'ont guère été thématiques, ce qui porte à croire que leur forme, leur sens et leur utilisation ne semble être sujette à aucune restriction.²⁴⁵

L'homonymie de *coiffeuse* «femme qui travaille dans un salon de coiffure» vs «table de toilette munie d'une glace» est mentionnée deux fois, mais elle ne saurait remettre en question l'usage de *coiffeuse* comme nom commun de personne féminin, comme le précise une informatrice:

89 ggg oui c'est aussi un meuble . . c'est vrai mais c'est comme madame disait . c'est depuis tellement longtemps dans les mœurs qu'on n'y fait même plus attention (NE-4)

*Cafetière*²⁴⁶ est généralement rejeté à cause de l'homonymie ressentie comme gênante entre les acceptions «machine à café» et «tenancière d'un café». Dans l'exemple suivant, bbb atténue son refus net par un rire:

49 bbb euh: bon ben dans ceux qui sont PAS acceptables . bon alors déjà la cafetière . parce que cafetière vraiment c'est une cafetière . c'est une machine . j'aime pas ça <<rires>> (NE-2)

Le rapprochement avec le référent «machine à café» peut être si fort que la forme *cafetière* n'est pas reconnue comme nom commun de personne désignant une personne. Pour rrr, *cafetière* ne devient «évident» que suite à la thématisation de ce terme en groupe.

²⁴⁴ Cf. Larivière (2000a: 83s.) à propos de la «masculinisation» d'*infirmière*.

²⁴⁵ De manière générale, les participant-e-s ont eu tendance à ne pas mentionner les formes qui leur paraissaient peu ou pas problématiques. Les discussions ont ainsi porté prioritairement sur ce qui a été jugé inhabituel, discutable ou faux.

²⁴⁶ *Cafetière* est recommandé par tous les guides de féminisation francophones.

64 rrr [...] c'est vrai que . moi j'ai pas pensé au cafetier . alors qu'en fait c'est assez évident maintenant que on vient de développer ça un petit peu que c'est: une cafetière [...] (NE-2)

Cafetière n'est ainsi considéré comme acceptable d'emblée par aucun-e participant-e; tout au plus est-ce une forme qui «paraît quand même un peu bizarre» (NE-4: 16 ggg). Fff fait le rapprochement entre *cafetière* et *cuisinière*, un cas d'homonymie semblable, mais qui est déjà entré dans l'usage et n'est de ce fait plus considéré comme problématique:

71 fff et c'est marrant parce que . par exemple la cuisinière . c'est aussi un objet . mais c'est aussi la personne puis là ça choque pas parce que c'est déjà entré dans: dans le langage\ (NE-4)

Dans l'entretien NE-2, deux alternatives à *cafetière* sont formulées:

68 ddd mois je dirais plutôt une bistrotière <<riant> tant qu'à faire> (NE-2)

75 rrr [...] le terme usuel serait peut-être tenancière (NE-2)

La recherche d'un autre terme non homophone mène, dans l'extrait suivant, d'abord vers la forme *cafeteuse*, jugée peu appropriée. *Bistrotière* est également rejeté pour ses connotations populaires. Kkk et Ill, qui avaient précédemment déjà approuvé le terme *cafetière* pour désigner la femme qui tient un café, finissent par confirmer leur préférence pour ce terme; elles sont les seules à l'approuver entièrement:

50 zzz hein alors . la cafeteuse ça va pas non plus

51 (plusieurs) <<rires>>

52 kkk quoique

53 zzz euh: (5 sec.) je sais pas s'il y a peut-être qu'il y a pas d'autres [possibilités

54 kkk [et bistrotière [<<rires>> bien que c'est une connotation aussi je trouve plus populaire que la cafetière

[...]

57 Ill non mais je crois que: effectivement pour la femme du cafetier c'est la cafetière . pour moi [...]

59 kkk moi aussi ça marche (NE-7)

Dans la suite de cet entretien, kkk explique en ses propres termes le phénomène de la désambiguïsation de l'homonymie par le contexte:

63 kkk [...] je pense que si c'est écrit je ne sais (euh?) la cafetière sert trois verres de vin . il est évident que c'est pas la machine=l'appareil pour le café . donc là . euh j'imagine . ces mots qui sont un peu étranges quelque part . dans une phrase . si réellement ils devaient décrire ce qu'il veulent décrire ici dans ce contexte . je pense que toute la phrase . euh aurait une signification avec ce mot . donc ça prêterait pas à confusion je pense non plus

[...]

71 kkk ici ça peut paraître étrange parce que les mots sont séparés bien qu'on comprenne qu'il s'agisse de professions . . mais je pense que dans un texte . . euh s=on s'y

retrouverait aussi étant donné que la phrase se rapporterait à une personne et non pas à un objet . je suppose (NE-7: 526)

*Chauffeuse de taxi*²⁴⁷ reçoit des appréciations plutôt négatives. A l'instar d'autres items (comme *docteur*, *pasteur*, *cafetière*), *chauffeuse* est qualifié plusieurs fois de «bizarre». Le suffixe *-euse* ne plait pas à plusieurs personnes: c'est une forme «qui fait lourd» (NE-5: 167 iii), qui «sonne bizarre» (NE-6: 52 yyy) et qui déplaît «phonétiquement» (NE-7: 11 kkk). Il semblerait que c'est bien le suffixe *-euse* qui est à l'origine du malaise; plusieurs personnes préféreraient une forme en *-eure* (*chauffeure*), par analogie avec des formes comme *pasteur* et *ingénieure*:

86 ggg est-ce qu'on . à partir de chauffeur on pourrait pas faire la chauffeurEU de taxi . simplement comme on fait pasteur comme on fait docteur [...] pour moi ce serait plus . plus logique

D'autres dénominations sont proposées: *taxiwoman* (NE-5: 170 iii) ou la périphrase «la femme qui m'a ramené en taxi» (NE-5: 172 vvv). Pour kkk, l'ajout (*chauffeuse*) de *taxi* désambigüise certes, mais sans que le terme devienne plus acceptable pour autant: contrairement à *cafetière*, également commenté par kkk (cf. ci-dessus), le simple fait qu'un obstacle homonymique soit levé en contexte ne rend pas automatiquement acceptable un nom féminin, aussi bien formé soit-il:

25 kkk [...] moment qu'il y a le mot . de taxi à côté ça devient très clair . . effectivement si on prenait que la chauffeuse . ça m'aurait paru bizarre aussi mais en l'occurrence ça me dérange pas . pas ça . ça me dérange dans parce que je trouve ça moche phonétiquement . mais quant au sens ça me dérange pas (NE-7)

Pour plusieurs participant-e-s, la forme féminine *chauffeuse*, inhabituelle, semble ainsi trop proche sémantiquement du verbe *chauffer* – dont dérive également la forme masculine *chauffeur*, sans que cette association étymologique soit ressentie comme gênante au masculin:

23 sss et chauffeuse de taxi c'est celle qui chauffe <<riant> le taxi avant . . avant que tu entres quoi>
24 qqg eh: ouais je sais pas c'est=c'est une forme qui va pour toi/
25 sss oui
26 qqg mhm . . mais pourquoi elle te fait rire
27 sss c'est juste par rapport au: au verbe chauffer
28 eee <<rires>>
29 qqg qui qui ne se trouve pas dans chauffeur
30 sss eh: si mais: on est plus habitué à chauffeur que chauffeuse [...] (NE-3)

²⁴⁷ *Chauffeuse* est la forme régulière alternant avec *chauffeur*. Or, le lien étymologique avec le verbe de base (*chauffer*) est plus que ténu dans l'acception «conductrice». Le guide belge *Mettre au féminin* (Conseil supérieur de la langue française (1994; 2005) recommande d'abord *la chauffeur*, puis, en 2005, *la chauffeuse*.

Un autre obstacle réside dans le fait que le métier de conductrice/conducteur de taxi est perçu par plusieurs comme une profession majoritairement exercée par des hommes. Ainsi, pour rrr, qui a rangé *chauffeuse de taxi* parmi les professions qu'elle considère comme essentiellement masculines, cette forme «sonne un peu bizarrement parce qu'on n'est peut-être pas habitué encore» (NE-2: 25).

Cependant, la forme *chauffeuse (de taxi)* ne pose pas problème pour tout-e-s les participant-e-s; en témoigne ainsi p. ex. une informatrice:

8 ccc ben moi j'avais laissé la chauffeuse de taxi=euh . dans les acceptables . je sais pas ça me semble . tout à fait normal (NE-2)

La désignation *cheffe*²⁴⁸ suscite des réactions très diverses mais n'est rejetée d'emblée par personne. Plusieurs personnes thématisent le conflit entre l'oral et l'écrit: tandis qu'à l'oral, la forme *cheffe* (avec l'article féminin) se prête très bien, elle correspond à l'écrit à une graphie qui est encore mal acceptée par plusieurs informatrices et informateurs. L'écart entre l'usage oral et l'usage écrit est thématisé par vvv. Il est d'avis que *cheffe* relèverait davantage du français oral que du français écrit:

155 vvv mais ça . ça de nouveau c'est euh . il y a le parler et puis il y a l'écrit quand moi je vois je vois rarement . pas dans l'administration j'ai jamais vu qu'on met MÊME si on désignait des gens en disant c'est la cheffe ou le chef . euh: sur le . sur un document c'était plutôt en général administrateur secrétaire ou disons un terme=euh purement technique . et=euh . ça c'est tout . pour moi certains de ces mots sont plutôt du domaine du parler . que que de l'écrit (NE-5)

L'opposition se dirige cependant seulement contre la graphie *-effe* et non pas contre l'utilisation au féminin en général, qui semble désormais aller de soi. Le témoignage de fff montre même qu'une forme initialement rejetée peut devenir une forme revendiquée:

143 fff [...] je me souviens qu'il y a quelques années . la cheffe ça me choquait beaucoup . puis aussi à l'écrit mais je trouvais aberrant . et puis maintenant mais alors absolument plus au contraire je le revendiquerais aussi . c'est vrai que chef . que ce soit au masculin ou au féminin c'est pas un terme que j'apprécie . moi je préfère éviter: . mais: . le voir au féminin comme ça me choque absolument plus . mais c'est vrai qu'il y a eu une transformation (NE-3)

La discussion de *docteure*²⁴⁹ montre qu'il s'agit d'un cas relativement complexe. D'un côté il existe une forme suffixée bien établie – *doctoresse* – et d'autre part la désinence est sujette à variation: à côté de la forme en *-eure*, nous aurions pu soumettre une solution épïcène: *le, la*

²⁴⁸ Le *Dictionnaire féminin-masculin* [...] suisse (1990) propose *la cheffe*, mais aussi *la chef*, que privilégient les autres guides francophones. Cf. aussi Larivière (2000b: 64).

²⁴⁹ Les guides francophones recommandent *la docteur* ou *la docteure* (ou proposent les deux formes, comme p. ex. Becquer et al. 1999, qui mentionne également *doctoresse*, encore en usage).

docteur, qui est également attestée et proposée dans certains guides de féminisation. Une autre particularité de cette désignation réside dans le fait qu'elle peut s'utiliser comme désignation d'une profession «Madame XY est ma docteure», mais aussi comme terme d'adresse qui permet de s'adresser directement à une personne: «Je vous remercie, docteur». Ce dernier emploi vocatif n'a pas été abordé dans nos entretiens. Finalement, *docteur-e* peut désigner soit la personne qui est médecin (et qui a, en général, un doctorat en médecine) soit toute personne détentrice d'un doctorat.

Plusieurs personnes préfèrent d'emblée la forme traditionnelle *doctoresse* à la forme proposée *docteure*. Dans sa réaction, www montre qu'il admet cette dernière forme, mais qu'il préfère celle qui lui est plus familière:

58 www [...] la docteure moi la madame . la doctoresse je vois ce que c'est . enfin je mettrais plus facilement la doctoresse que la docteure [...] (NE-5)

Cela étant, si la forme en *-esse* semble connue par tout-e-s les participant-e-s, elle ne fait pas l'unanimité. Fff se prononce contre cette forme, sans pouvoir expliciter son refus, qui semble être lié au suffixe:

102 fff ah moi je déteste doctoresse
 103 qqg pourquoi
 104 (3 sec.)
 105 fff mais (3 sec.) c'est je ne sais pas si c'est seulement une ques= . question de:: sonorité ou euh: . mais la doctoresse moi je (###) qu'on RAbaïsse la femme (NE-4)

Dans la suite de cet entretien, ttt estime que la forme *doctoresse* n'est pas à remettre en question, étant donné qu'elle est la forme habituelle:

111 ttt [...] doctoresse jusqu'à présent/ . moi je dis que ça abaisse pas tellement la femme non plus je veux dire\ . c'est une question d'habitude [...] (NE-4: 423)

Pour zzz, les deux formes suffixées conviennent, mais *docteure* a sa faveur en raison de sa simplicité morphologique; entre deux formes acceptables, il choisit la plus brève:

627 zzz euh:: euh: . par exemple: docteur . pourquoi pourquoi se fatiguer à dire doctoresse . ou à changer les formes . maintenant . de nouveau je sais pas si: . je sais pas comment: ça c'est . de mon . de mon point de vue évidemment je choisirais la forme la plus simple moi en général la forme <<riant> la plus simple est la forme qui est du masculin <<rires>> [...] (NE-7)

L'enjeu de la désignation *entraîneuse*²⁵⁰ ne réside pas dans sa forme, mais bien dans sa signification: le double sens du terme *entraîneuse* («femme qui assure un entraînement sportif» vs «femme qui travaille dans un établissement de nuit») est-il désamorcé par l'adjonction de «de

²⁵⁰ Les guides de féminisation s'accordent sur la forme *entraîneuse*.

volley»? C'est le cas pour plusieurs participant-e-s, qui sont pourtant conscient-e-s du double sens du nom *entraîneuse*:

33 uuu bon pour moi entraîneuse ça irait alors . je fais pas tellement de connotations alors . entraîneuse de volley volley ça veut dire ce que ça veut dire donc c'est c'est clair quoi . on met simplement au féminin c'est tout

[...]

38 qqg mhm . . pour vous ça passe=eh une entraîneuse [de volley . ouais mhm

39 ggg [tout à fait . justement parce qu'on spécifie de volley [...]] (NE-4)

Pour certain-e-s, le mot fait partie de leur usage personnel:

218 qqg voilà . l'entraîneuse de de volley . pour vous ça passe/

219 aaa ouais moi ça passe . moi je fais du volley je dis mon entraîneuse [...] on précise=euh de volley après je crois pas que ça: ça prête à confusion (NE-1)

Selon d'autres, la connotation demeure problématique. Certaines personnes éprouvent de la peine à l'explicitier, ce qui révèle certainement du côté gênant de la connotation, qui n'est thématisée qu'avec peine. Dans les exemples suivants, zzz, jjj, rrr et ccc s'abstiennent de préciser en quoi réside l'embarras de la forme *entraîneuse*:

14 zzz [...] et puis d'autres que je trouve pas: . <<riant> l'entraîne=l'entraîneuse de volley je trouve juste amusant parce que ça> . je sais pas entraîneuse ça a vraiment un=un autre sens c'est à cause du sens déjà existant en fait que qui . qui qui me dérange un petit peu (NE-7)

148 jjj bon moi j'ai pensé entraîneuse . d'abord puis je me suis dit bon <<rires>> après bon comme il y a de volley . ça va [...] (NE-6)

8 ccc ben moi j'avais laissé la chauffeuse de taxi=euh . dans les acceptables . je sais pas ça me semble . tout à fait normal mais . j'ai mis l'entraîneuse de volley . . je . je sais pas l'entraîneuse . ça fait un peu je sais pas ça fait bizarre

[...]

11 rrr une connotation péjorative un peu c'est ça hein

[...]

13 ccc je sais pas c'est ouais un peu . ouais un peu entraîneuse je sais pas (NE-2)

Pour nnn, le problème se situe non seulement au niveau de la «confusion» (non explicitée) à laquelle porte le mot *entraîneuse*, mais à la rime en *-euse*, qu'il considère comme gênante:

203 nnn c'est bon c'est c'est toute la rime en euse est pas pas très semble pas très bien en français . au niveau général . et puis bon l'entraîneuse de vol=l'entraîneuse . en français ça peut porter à confusion

[...]

208 nnn mais ce que je veux dire c'est qu'il y a des rimes il y a des=euh ouais des des terminaisons en français qui vont plus: mieux que d'autres [...] (NE-1)

Quant à la forme *maçonne*, de nombreuses réticences sont exprimées et il apparaît que cette désignation est très mal reçue parmi nos interlocutrices et interlocuteurs. Non seulement le

métier est plutôt rare, mais aussi les femmes qui le pratiquent. Ainsi, pour ppp, *maçonne*, malgré sa désinence féminine, suscite une représentation masculine:

- 21 ppp ben LÀ je je vois un homme derrière c'est comme=euh . chauffEUR de taxi <<rires>>
 . pourtant je suis pas du tout: macho quoi mais . c'est . . ouais quand je lis ces: ces
 professions . ben là je vois tout de suite . l'HOMME [...] (NE-2)

La même idée est exprimée par hhh; elle utiliserait la forme épïcène *maçon* pour désigner une femme qui travaille dans la maçonnerie:

- 18 hhh euh: . non c'est simplement le: la fréquence=euh [qu'on l'entend [qui . comme la
 maçonne par exemple [. (eh ben?) c'est vrai qu'on se dit déjà que . maçon . <<riant>
 comme femme c'est déjà c'est> . c'est rare puis on l'entend jamais enfin [moi je
 l'entends jamais
19 qqq [mhm [mhm [mhm [ouais
20 qqq mais si t'avais une . copine qui fais=qui qui faisait ce ce métier tu l'appellerais
 comment [. tu dirais=euh (2 sec.) (enfin?) brigitte elle est
21 hhh [<<rires>>
22 hhh elle est maçon . elle est maçon (NE-5)

De l'avis de plusieurs participant-e-s, c'est l'aspect sonore de *maçonne* qui dérange. Pour nnn, «phonétiquement ça va pas» (NE-1: 116 nnn); aux oreilles de yyy, «ça sonne . bizarre . probablement quoi» (NE-6: 57 yyy); pour sss, «c'est pas terrible . au niveau de l'oreille» (NE-3: 159 sss) et pour ppp: «j'ai un peu de la peine (2 sec.) mais c'est plutôt . pour une question d'oreille» (NE-2: 18 ppp). Cependant, ppp trouve *la maçon* tout aussi problématique que *la maçonne*:

- 199 ppp [...] ouais maçonne la maçonne je pourrais pas dire la maçon ça=ça=ça . ça sonne
 pas bien puis la maçonne ça sonne pas bien non plus [...] (NE-2)

Plus loin dans l'entretien, il différencie: malgré le côté désagréable de *maçonne*, il déclare qu'il serait prêt à utiliser cette forme:

- 584 ppp ouais eh ben la maçonne=euh . ça c'est une question de=de . d'oreille et puis je sais
 que je verrai pas beaucoup de maçonnes dans ma vie . . mais je veux dire j'aurai pas
 de problème à l'écrire ou ou à nommer quel=une femme maçonne (NE-2)

Une seule participante fait part de l'association entre le métier de la maçonnerie et la franc-maçonnerie – un rapprochement qui n'a pas été fait dans les autres entretiens. Elle se demande également si la *maçonne* désigne la femme qui pratique le métier ou s'il se réfère à l'épouse d'un homme *maçon*. Pour elle, la forme féminine demeure très problématique puisqu'elle met en question son existence, qui devrait être étayée par un dictionnaire:

- 29 III donc la maçonne je sais pas donc=euh dans quel terme vous l'entendez . . à la partie
 à une secte maçonnique ou: c'est la femme du maçon ou c'est le
 [...]

- 33 III [...] oui non mais d'accord . mais moi disons euh ce mot là orthographié comme ça je dois dire que: je le verrais dans . dans un écrit . je prendrais un dictionnaire pour être sûr que: il y soit (NE-7)

Le problème majeur par rapport à *la maire*²⁵¹ est évidemment l'homophonie (avec le nom animé *la mère*, mais aussi avec le nom inanimé *la mer*), qui est ressentie comme très dérangeante par plusieurs personnes. L'il doute même de l'existence de cette forme:

- 54 bbb c'est la mère la mère . M E grave R E pour moi mais ou alors la mer M E R mais là LA maire comme ça . je sais pas . ça fait drôle [...] (NE-1)

- 77 jjj ouais ça c'est: c'est encore UN où vraiment qui m= . qui m'a le plus choquée [...]
79 qqq pourquoi
80 jjj parce qu'on comprend pas forcément tout de suite ce que c'est je crois la maire . . on peut confondre avec deux . enf= . est-qu'il faut dire la mairesse ou . ou madame le maire plutôt ouais . . ouais madame le maire (NE-6)

- 91 III et je sais même pas si dans le dictionnaire ça existe ou si donc=euh s'ils disent pas la mairesse (NE-7)

La différence entre l'écrit (où les trois homonymes sont distingués graphiquement) et l'oral (qui ne distingue pas parmi les homophones) provoque des conséquences divergentes: si pour ggg, la graphie désambiguïsante rend acceptable l'homophonie gênante, c'est le contraire pour fff, qui, pendant l'entretien, se rend compte de l'homophonie à l'oral alors qu'elle n'avait pas d'objection à *la maire* à l'écrit:

- 58 ggg ça me fait ça ça me fait un peu rigoler parce que je pense à la mère: la mère patTRIE [...] c'est vrai qu'écrit non=euh . ça me pose pas vraiment problème [...] (NE-4)

- 48 fff bon en fait . s: moi quand je l'ai vu écrit je l'ai mis dans les acceptables . mais c'est vrai qu'après quand on le prononce et qu'on le voit pas écrit . ça dépend du contexte aussi dans lequel on emploie le mot (NE-4)

Contrairement à ces témoignages, zzz soutient que pour lui, l'homophonie ne compromet pas l'utilisation de cette désignation. Il en est lui-même étonné, car il considère que le risque de confusion est plus grand que dans d'autres cas (il évoque l'exemple de *la cafetière*). Néanmoins, il préfère *maire* à *cafetière*:

- 100 zzz [...] la médecine . c'est un domaine OU . une personne qui pratique la médecine . la cafetière c'est une machine OU une personne . qui travaille dans un bistrot . mais la {mɛR} il s'agit deux fois de deux personnes féminines . donc en fait c'est encore moins clair et bizarrement ça me dérange moins encore <<rires>> (NE-7)

Si plusieurs participant-e-s ne paraissent pas avoir de réticences par rapport à la forme *la maire*, plus d'un-e favorise des formes alternatives telles que (*madame*) *le maire*. La forme tradi-

²⁵¹ Les guides francophones recommandent en général la forme épïcène *la maire*, parfois avec l'alternative suffixée *la mairesse*.

tionnelle *maitresse* est évoquée, mais elle ne saurait pas convaincre non plus puisqu'elle n'est «pas jolie» (NE-6: 214 jjj) et parce que le suffixe *-esse* «alourdit» le mot (NE-6: 214 xxx).

Accepté par la plupart de nos interlocutrices et interlocuteurs sans commentaire, le nom *jardinière d'enfants* est rejeté par une participante en raison de la signification première de *jardinière*. A l'instar de *cafetière* ou *médecine*, *jardinière d'enfants* est ainsi jugé inacceptable parce que la désignation fait «référence à des: des [...] noms communs qui sont utilisés à d'autres . dans d'autres cas» (NE-3: 38 sss). Dans le même entretien, eee trouve que «c'est pas très bien choisi», qu'il s'agit de «mots qu'on n'utiliserait facilement pas disons» et que «ça sonne faux à l'oreille» (NE-3: 41 eee; 44 eee).

La forme *maitresse d'œuvre*²⁵² a scindé les participant-e-s en deux camps. Pour les uns, il s'agit d'une forme qui «me: gênait au niveau du: . au niveau du son» (NE-3: 169 eee) ou qui «écorche l'oreille»:

92 eee mais je tr=au niveau de mon oreille ça me: ça me l'écorche . je peux pas expliquer pourquoi oui . au niveau du: de la sonorité (NE-3)

Pour d'autres, c'est «un joli mot» (NE-5: 150 vvv) qui convient bien, d'autant plus qu'il s'insère dans une série de termes en *maitresse (de...)*, comme le soulignent ccc et ddd dans l'extrait suivant:

134 ccc moi je trouve ça va parce que: y a déjà la maitresse à l'école [donc une maitresse d'œuvre [. ça me semble . ouais . [normal
135 qq [mhm [mhm [mhm . ouais
136 ddd bon mon titre c'est maitresse d'ouvrage donc maitresse d'œuvre ça me: . ça me dérange pas <<rires>> (NE-2)

Maitresse d'œuvre plait aussi à zzz, qui n'a pas connu cette forme. Il y adhère spontanément:

110 zzz [...] moi ça me plait bien maitresse d'œuvres . je je l'ai jamais entendu . mais je trouve que ça devrait être (###) ça devrait être utilisé je trouve que c'est bien (NE-7)

Zzz n'est pas le seul à découvrir une dénomination qui ne lui est pas familière. Tant la forme *maitresse d'œuvre* que la fonction qu'elle désigne ne sont pas immédiatement reconnues par tout le monde:

117 jjj ouais ça c'est: . pas très clair je trouve je sais pas . enfin moi je sais pas ce que c'est [...]
120 xxx on comprend bien ce que ça veut dire on peut faire un rapport avec maitresse mais en même temps c'est vrai qu'il y a . . c'est peut-être c'est que c'est pas courant ou

²⁵² Les guides de féminisation distinguent entre plusieurs désignations contenant le mot *maitre* ou *maitresse*. La forme épïcène *maitre* est généralement préférée dans tous les cas où *maitresse* n'est pas déjà entré dans les usages.

parce que c'est c'est peut-être peu pratiqué je sais pas en tout cas dans le: dans l'image que j'en ai (NE-6)

Serait-ce dû au fait que le mot *maitresse* est polysémique et qu'une de ses acceptions est «amante»? L'étrangeté de *maitresse d'œuvre* peut aussi provenir du fait que c'est un métier où les femmes sont très peu représentées. C'est un des «mots qu'on a l'habitude d'entendre plutôt au masculin puis LÀ on les trouve au féminin» (NE-3: 52). Pour plusieurs informatrices et informateurs, la solution épïcène *la maitre d'œuvre* serait également envisageable, voire préférable.

La forme **la médecine**²⁵³ précédée d'un point d'interrogation,²⁵⁴ a été la forme la plus rejetée parmi tous les déclencheurs de la première étape. Les deux extraits suivants documentent l'incompréhension qu'a suscitée cette forme, qui n'a souvent pas été reconnue comme nom commun de personne – et ce malgré le fait que la plupart des formes figurant sur les fiches distribuées étaient clairement reconnaissables comme noms désignant des femmes:

3 ddd [...] la médecine je comprends pas vraiment le sens . c'est la femme médecin ou . donc ça ça me plaît pas du tout [...] (NE-2)

20 III [...] LA médecine point d'interrogation donc si ça s'attribuait à une profession . et que vous la voulez féminine . je vois pas qu'on appelle=euh un médecin la médecin (NE-7)

L'association avec l'acception première de *médecine* («science s'occupant des maladies de l'être humain») est telle qu'elle paraît bloquer d'emblée l'utilisation de ce nom pour désigner la «femme qui pratique la médecine». Parfois, la forme épïcène «la médecin» est citée comme alternative viable.

Le cas de **la ministre**²⁵⁵ est peu discuté – il n'est même pas évoqué dans tous les entretiens neuchâtelois: est-ce un indice pour le fait que cette forme est considérée comme peu problématique, voire allant de soi? Le témoignage de III, qui trouve que «c'est très courant maintenant» (NE-7: 75 III), et de rrr, pour qui «la ministre ça devient . normal hein enfin ça l'est» (NE-2: 25 rrr), indiquent que pour les deux, l'évolution allant de *Madame le ministre* vers *Madame la ministre* est désormais presque achevée. Cette analyse est corroborée par fff, qui trouve que *la ministre*, bien que relativement récent, est devenu habituel en peu de temps. Cependant, fff précise que *la ministre* peut encore poser problème à l'écrit, surtout lorsqu'il s'agit de genres textuels qui doivent respecter une nomenclature officielle. A la question de

²⁵³ La plupart des guides proposent la forme épïcène *la médecin*; certains également *la médecine*.

²⁵⁴ Lorsque le point d'interrogation (de la fiche ?*professeure*) était thématiqué, nous avons expliqué qu'il s'agissait de la seule forme que nous n'avions jamais trouvée attestée dans un texte français.

²⁵⁵ A propos du traitement de *minstre* dans les dictionnaires, cf. Matthey (2000).

savoir si elle ressent parfois de la peine à choisir entre deux formes féminines possibles, elle répond:

- 207 fff ouais . assez souvent . et même de pas savoir comment l'écrire des fois . on=par exemple je sais pas si on doit dire madame LA ministre madame LE ministre
- [...]
- 211 fff si je dois l'employer [dans une conversation courante je vais prendre c:e qui m:oi me:: me me plaît plus=le plus [. et puis si si je dois écrire une lettre et que c'est plus [officiel là je vais me renseigner pour savoir [si: qu'y a vraiment une terminologie qui est: [déterminée
- 212 qq [ouais [mhm [mhm [mhm [mhm
- 213 qq et puis en l'occurrence si=ce=ce qui te plaît le plus c'est madame LE ou madame LA ministre\
- 214 (2 sec.)
- 215 fff maintenant c'est madame LA ministre [...] (NE-4)

Quelques réticences par rapport à l'article féminin demeurent, mais elles ne sont pas énoncées de manière catégorique. Pour zzz, qui approuve en principe l'article féminin avec *ministre*, c'est bien la forme *ministre* même qui pourrait être considérée comme n'étant pas assez «féminin». C'est pourquoi il lance la forme ludique *ministresse*, qu'il rejette aussitôt en raison de sa rime avec *ogresse*...

- 613 zzz [...] mais: . à ben je reprends la=l'exemple la ministre . . euh moi c'est un terme qui me va qui me va très très bien . [...] mais [...] pourquoi pas écrire la ministresse [...]
- [...]
- 621 zzz bon c'est vrai que . ministresse c'est comme ogresse <<rires>> (NE-7)

*Pasteure*²⁵⁶ est généralement bien accepté, malgré le fait que la forme est encore perçue comme relativement récente («autrefois=euh . on l'entendais pas . mais maintenant c'est vrai que . on l'entend assez fréquemment» (NE-7: 142 III)). L'élément le plus récurrent dans la discussion de cette forme est la terminaison: *-eur* ou *-eure*? Pour la plupart de nos informatrices et informateurs, c'est bien avant tout l'article féminin qui compte:

- 147 kkk en ce qui me concerne l'orthographe n'a pas d'importance pour moi c'est l'article qui est dé= qui qui est prédominant . c'est lui qui détermine . s= si ça va être du féminin ou pas . l'orthographe ne me choque pas [...] (NE-7)

Si certain-e-s préfèrent la forme *-eure*, qui «féminise bien» (NE-2: 40 ddd), d'autres s'opposent à ce suffixe qui fait «mal aux yeux»:

- 90 bbb je mettrai pas de E parce que ça fait mal aux yeux cette LA pasteure avec E puis la docteure avec E c'est=s je sais pas (NE-1)

²⁵⁶ Les guides francophones ne sont pas unanimes par rapport à la forme féminine adéquate: ainsi, on trouve *la pasteur*, *la pasteure* et *la pastoresse*.

La seule alternative proposée de manière sérieuse pendant les entretiens est *femme pasteur*, suggérée par un seul participant (NE-6: 68 yyy). D'autres formes sont évoquées, comme dans l'extrait suivant, mais elles restent à un niveau ludique:

- 184 www parce que la pasteuse ça passe pas alors
185 iii la pasteurisée non plus
186 (plusieurs) <<rires>>
187 www pastoresse . bof (NE-5)

La forme *pasteure* serait-elle problématique en raison de l'acception «épouse du pasteur»? Cet usage est évoquée par www, mais selon lui, il n'est plus d'actualité:

- 105 www disons il y a il y a des mots il y a des mots comme LA pasteure . pendant je pense un temps c'était la femme DU pasteur (NE-5)

Bien que l'équivalent féminin de *pasteur* soit relativement récent et que les femmes pasteures soient encore relativement rares, il semble que la forme *pasteure* soit déjà considérée comme officielle:

- 121 uuu alors ça a été maintenant totalement: adopté par le: l'église neuchâteloise en tout cas c'est officiel c'est pasteurEU [...] (NE-4)

Si uuu insiste, dans sa prononciation, sur le *-e* final, un autre participant, yyy, évoque une prononciation «neuchâteloise» du suffixe *-eure*:

- 141 yyy moi j'ai vu un petit côté artificiel là par exemple ce E hein . . j'ai l'impression y a peut-être aussi une question de: phonétique . neuchâteloise qui fait qu'on aurait tendance à dire la {pastø:r} . alors qu'on dit la {pRɔfɛsœR}

La forme *poétesse*²⁵⁷ compte parmi celles qui polarisent le plus: elle plait ou elle ne plait pas. Dans ce dernier cas, elle provoque des réactions plutôt fortes:

- 3 ddd [...] par exemple la poétesse . je trouve que ça sonne pas du tout: joliment à l'oreille . c'est pour ça que: je trouve que c'est un mot qui est mal féminisé [...] (NE-2: 340)
80 eee la poétesse [. je trouve que c'est vilain <<rires>>
81 qqg [mhm
82 sss ah je sais je l'ai j'ai hésité aussi la poétesse c'est pas très [beau mais=euh
83 eee [oui [(###) au niveau de l'oreille (NE-3)

Plusieurs personnes se prononcent en faveur d'une forme épïcène (*la poète*). La forme suffixée est ressentie comme moins prestigieuse – sans que cette impression puisse être explicitée:

- 121 rrr quelque part il me semble que poétesse . dit moins ou est moins fort que poète\
122 qqg ouais . mhm
123 ddd c'est plus: banalisé
124 rrr ouais ça: c'est c'est quelque part un petit rang inférieur je sais pas pourquoi

²⁵⁷ Dans les guides de féminisation, on trouve *poète* et *poétesse*.

[...]

131 ccc poétesse je trouve ça dérangeant un peu . . je sais pas pourquoi ouais un peu aussi un: un rang plus bas (NE-2)

Www établit une distinction entre *la poétesse* («femme qui écrit les poèmes») et *la poète* («femme du poète»). Cependant, son *distinguo* est modalisé en même temps qu'il l'énonce (cf. l'adverbe *peut-être* et l'utilisation du conditionnel):

107 www donc c'est pour ça que la poétesse me permet de désigner pluS la profession que la poète qui serait peut-être la femme du poète . comme la doctoresse qui serait . une femme docteur (NE-5)

Cependant, *poétesse* n'est pas rejeté partout. Ggg y associe des «échos tellement lointains» (NE-4: 153 ggg) et pour xxx, il s'agit d'une forme à laquelle il s'est habitué et a fini par tenir:

513 xxx [...] je pense peut-être où la=la première fois que j'ai entendu poétesse quoi quand j'étais petit je me disais mais qu'est-ce que c'est cette horreur . ou . c'est vrai qu'après au fur et à mesure on commence à à s'y faire mais=euh (NE-6)

La forme *la professeur*, à l'instar des autres formes en *-eur(e)* que nous avons présentées comme déclencheurs pendant les entretiens de groupe, a suscité davantage de réactions par rapport à la désinence que par rapport à l'article *la*. Néanmoins, l'article féminin n'est pas acquis pour tout le monde. Lll fait une distinction entre la femme qui enseigne et la fonction, qui serait un «rôle» qu'elle endosse et qu'il n'est pas nécessaire de féminiser:

137 lll [...] c'est un peu étrange et moi c'est le le LA . oui je mettrais madame LE professeur parce que c'est une profession donc c'est pas . . elle enseigne donc elle=euh . elle a un rôle à jouer . et c'est pas le titre qu'elle porte elle-même (NE-7)

La plupart des autres réactions portent cependant sur la désinence. Pour plusieurs participant-e-s, la forme suffixée *professeuse* est désormais plus habituelle, de sorte que le féminin épiciène (*la professeur*) est considérée comme une forme qui «passe un peu moins bien» (NE-7: 152 zzz) parce qu'elle est «un peu étrange sans le E» (NE-7: 135 zzz); pour jjj, c'est «presque comme une faute de grammaire»:

135 jjj ouais c'est vrai que LA professeur c'est presque comme si c'était une faute de: . je me demande si c'est pas pour ça que je l'ai: mis de côté . presque comme une faute de: de grammaire . et puis=euh . . par contre la past= ah non la pasteur c'est juste (NE-6)

Personne ne se prononce clairement en faveur de *la professeur*; tout au plus, cette forme est considérée comme également valable:

137 fff c'est vrai de pas avoir le E ça me dérange pas forcément (NE-4)

Une participante lance comme proposition *professeuse* (NE-2: 103 sss); un peu plus tard dans le même entretien, elle résout le conflit entre *la professeur* et *la professeuse* au profit de la

forme abrégée *la prof*. Cette forme, fréquente à l'oral, accepte l'article féminin sans aucun problème:

- 127 sss non non ça=ça va ouais je sais pas madame LE professeur madame la [professeur .
mais bien on parle toujours de prof [<<rires>>
128 eee [madame la professeur
129 qqg [<<rires>>
130 eee MA prof
131 sss c'est ça le ouais ma prof on dit ma prof=eh [...] (NE-3)

La forme *la secrétaire* n'est pas thématifiée spontanément, ce qui porte à croire qu'elle n'est pas remise en question. Lorsque nous avons posé la question de savoir si, en parlant d'une femme, on dirait *la* ou *le secrétaire d'Etat* (une fonction bien plus prestigieuse que la position subalterne de *secrétaire de bureau*), la majorité s'est déclarée en faveur de l'article féminin, sans que ce choix puisse être argumenté. Dans l'entretien NE-5, cependant, www dit qu'il choisirait plutôt l'article masculin; pour lui, *secrétaire d'Etat* est probablement un titre, qui garde l'article masculin indépendamment du sexe de la personne qui remplit la fonction en question:

- 62 www [...] on dit madame madame LE secrétaire d'état alors
63 qqg ouais . on dit tu=tu le dis aussi/
64 www ben ça c'est un titre . et: le titre c'est peut-être UN secrétaire d'état (NE-5)

Dans un autre entretien (NE-4), ggg argumente en défaveur de l'article masculin, qui va, pour elle, à l'encontre de la représentation qu'elle se fait du métier de secrétaire, associé à une activité typiquement féminine:

- 160 ggg pour moi c'est plutôt le contraire là c'est pour dire LE secrétaire qui pose problème .
pas secrétaire je pense femme [...] (NE-4)

7.1.2 Evaluation des déclencheurs lexicaux dans les entretiens bernois

Le seul item lexical qui n'ait pas suscité des réactions durant les entretiens menés en allemand était *Bäckerin* («boulangère»), malgré le fait qu'il pourrait être compris comme terme désignant «la femme du boulanger». Quelle que soit donc l'acception pour les participant-e-s, *Bäckerin* ne semble pas poser problème. Une autre désignation non problématique est *Chefin*; la seule remarque faite à propos de ce féminin ne concerne pas sa forme, mais son statut: ttt (BE-4: 36) se demande s'il s'agit vraiment d'un nom de métier au même titre que les autres déclencheurs, puisqu'à son avis, il n'y aurait pas vraiment de métier de *chef-fe*...

Le nom *Amtfrau*²⁵⁸ («syndique», «présidente de commune») ne correspond pas directement à la forme masculine *Amtmann*, puisque celle-ci se rencontre dans la plupart des noms composés du type *Gemeindeamtman* («président de l'exécutif communal») ou *Bezirksamtman* («préfet»): mais il existe aussi des formes plus proches du dialecte alémanique: *Gemeindeammann*, *Bezirksammann* et *Ammann* tout court. La forme *Amtfrau*²⁵⁹ a acquis une certaine iconicité dans le domaine de la féminisation puisqu'elle figure dans le titre d'un guide de féminisation lexicale suisse: *Von Amtsfrau bis Zimmerin* (Eidenbenz 1998).

Am[t]mann et ses composés ne sont pas d'usage dans toute la Suisse, puisqu'ils correspondent à des terminologies politiques qui varient considérablement d'un canton à l'autre.

Durant les entretiens bernois, *Amtfrau* était apprécié de manière négative par la plupart de nos interlocutrices et interlocuteurs. Parfois, le rejet était plutôt violent, comme le montrent les qualifications «*fürchtbar*» («terrible», BE-1: 14 bbb), «*so unmöglich*» («si impossible», BE-6: 40 jjj); d'autres déclarent que cette forme fait mal aux oreilles (BE-4: 49 hhh) ou qu'elle sonne faux (BE-3: 143 sss). Une participante est contre le principe selon lequel tous les noms masculins doivent avoir une correspondance en *-in* ou en *-frau*:

64 bbb ja aber i weer mi dergäge n eifach . wortwörtlich eifach z übers=z übernä . was für e ma guet isch eifach nò n e frau oder e IN dra hänke (BE-1)

64 bbb oui mais je m'oppose simplement contre . simplement de trad=de reprendre mot à mot ce qui est bon pour un homme simplement de rajouter un *frau* ou un *IN*

Le manque d'acceptation est certainement en partie dû au fait que *Amtfrau* n'a pas été reconnu par tout-e-s les participant-e-s, car *Am[t]mann* n'est pas d'usage officiel à Berne. L'avis de uuu semble être partagé par d'autres participant-e-s également: «*di isch mir zwar glöifig aber isch hie nìd . nìd gängig*» («elle m'est familière mais n'est pas courante ici»). Une autre participante confond *Am[t]mann/Amtfrau* avec *Beamter/Beamte* («fonctionnaire») (BE-1: 34 bbb).

Amtfrau semble problématique parce qu'elle est clairement une forme parallèle à *Amtmann*. Elle se distingue de ce fait considérablement de la forme contractée *Ammann* (en dialecte: [amə]), dont l'élément *-mann* (prononcé [mə]) s'est désémanisé et n'est plus guère reconnaissable, à l'oral, comme un élément masculin. Il n'est dès lors pas étonnant que la forme dialectale épïcène (*frau*) *gmeindame* soit considérée comme désignation féminine adéquate, contrairement à la forme suffixée *ammannin* dont se souvient nnn (BE-1), pour qui cette dérivation en *-in* de l'élément *mann* («homme») n'est pas acceptable.

²⁵⁸ A propos de *Amt(s)frau*, cf. l'échange de lettres entre le Bureau de l'égalité de la ville de Zurich et Karl Lüsi: http://www.schkg.ch/vermischtes/berufliches/tx_berufsbez.htm

²⁵⁹ Eidenbenz (1998) propose *Amtsfrau* et *Amtfrau*. Nous nous sommes décidé pour la deuxième forme.

Si la forme *Amtfrau* est majoritairement rejetée, elle n'est pas exclue par tout le monde. Xxx n'est pas le seul à la considérer comme acceptable dès lors qu'elle s'insère dans un paradigme régulier (parallèlement à *Amtmann*): dans ce cas-là, *Amtfrau* devient «logique» et «juste» (xxx). Quant à yyy, ce n'est qu'une question de temps jusqu'à ce que *Amtfrau* soit habituel.

143 xxx aso jò wè mer s wè mer seid dr amme isch de amtma de isch es eigentlich logisch
das me amtfrou seid dè isch das richtig (BE-6)

143 xxx alors oui si on le si on dit le *amme* est le *amtma* là c'est logique qu'on dit *amtfrau* dans
ce cas c'est juste

139 yyy [...] aber au amtfrau . das wird emol . ha n i gfüel das wird emòl gängig si [...] (BE-6)

139 yyy [...] mais *amtfrau* aussi . une fois ce sera . j'ai l'impression que ce sera courant un
jour [...]

Le nom ***Botschafterin*** («ambassadrice») n'est guère thématized, car il est généralement accepté comme forme féminine d'usage normal. A la question de savoir si *Botschafterin* peut désigner l'épouse d'un ambassadeur, les participant-e-s répondent négativement. Ggg l'exprime de manière lapidaire:

95 ggg d frou vom botschafter würd i umschribel . mit . frou vom botschafter\ (BE-4)

95 ggg la femme de l'ambassadeur je la périphraserai\ . comme . femme de l'ambassadeur\

Pour fff aussi, il s'agit d'un usage peu habituel en Suisse (mais elle l'attribue à l'Autriche) et désormais révolu:

101 fff ja . gloub ich nìd das mer das . nò hütt nò . e so brucht aso das d frou da d tittle erbt
vo im das [...] isch eher in öschterich . eso chli dr bruch gsì he/ ù s isch (BE-3)

101 fff oui . je ne pense pas qu'on le . encore aujourd'hui . utilise comme ça donc que la fem-
me hérite de ce titre de lui ceci [...] c'est plutôt en autriche . c'était un peu l'usage
n'est-ce pas/ et c'est

Comme en français, ***Doktorin*** est polysémique, car cette forme peut désigner soit la femme qui a un doctorat en médecine soit celle qui détient un doctorat dans une autre branche. En plus, la forme masculine correspondante (*Herr*) *Doktor* peut servir d'appellatif, ce qui semble poser problème pour le féminin *Doktorin*. Plusieurs personnes préfèrent le syntagme *Frau Doktor*, qu'il s'agisse d'un usage vocatif ou référentiel. Bbb, qui n'a rien contre la forme *Doktorin*, déclare qu'elle dirait quand même *Frau Doktor*:

188 bbb ja . de würd i vilich säge i ga zù de frou dokter . soùndso . de würd i nìd
unbefä=unbedingt säge i ga zùr DOKTORin (BE-1)

188 bbb oui . là je dirais peut-être je vais chez la *Frau Doktor* . telleettelle . là ne ne dirais pas
forcément je vais chez la DOKTORin

La forme *Doktorin* semble être inconnue de la plupart des participant-e-s. Mais contrairement à d'autres formes inconnues, *Doktorin* pourrait devenir acceptable si on s'y habitue:

- 78 iii [...] wè mer s list grad bi èbe bi DOKtorin . stützt me vilicht zerscht aber akzeptiert . s
isch eim zerscht e chli frèmd (BE-5)
- 78 iii [...] quand on le lit justement avec *DOKtorin* . on hésite peut-être d'abord un peu mais
on l'accepte . on le trouve d'abord un peu étranger

Plusieurs participant-e-s relèvent des différences entre d'une part l'écrit et l'oral et d'autre part le dialecte et l'allemand standard. Sss et kkk trouvent *Frau Doktor* plus adéquat à l'écrit; et pour jjj aussi, la forme *Doktorin* est possible, mais elle ne l'utiliserait pas:

- 35 sss de würd i warschinli im ene gschäfts==brief glich frau dokter schriben . obwòl das mir
dr begriff nid missfällt (BE-3)
- 35 sss dans une lettre commerciale j'écirais quand même *Frau Doktor* . quoique le terme ne
me déplaie pas
- 74 jjj säge cha mer s scho aber irgendwie würd i s jetzt nid säge i würd s gloub nid bruche
[...]
- 75 kkk aber schriben würd mer s auso nie . . mou . immer frou . eener . frou dokter . ja (BE-6)
- 74 jjj on peut bien le dire mais en quelque sorte je ne le dirais pas je crois que je ne l'utili-
serais pas
[...]
- 75 kkk mais alors on ne l'écirait jamais . . si . toujours *Frau* . plutôt *Frau Doktor* . oui

Contrairement à ce qui précède, fff trouve que *Frau Doktor* fait un peu vieillot en allemand standard:

- 30 fff aso ÌCH würd itz in SCHRÌFTsprach scho . di doktorin säge aso das wèn ich . säge ja
di doktorin hat gesagt es isch so aso . ja guet di frau doktor aber äbe das dünkt mi
auso chli äut=äutlich eher (BE-3)
- 30 fff alors moi, dans la langue écrite je dirais bien *die Doktorin* donc si je . dis oui *die
Doktorin hat gesagt* c'est comme ça donc . eh bien *die Frau Doktor* mais justement je
le trouve un peu vieil=vieillot plutôt

Une difficulté particulière semble être la prononciation de *Doktorin*. Le nom masculin *Doktor* porte en dialecte un accent tonique sur la première syllabe (*DOKter*) et les participant-e-s ne semblent pas pouvoir se décider si *Doktorin* maintient, en dialecte, l'accent tonique sur la première syllabe ou si la prononciation s'aligne sur l'allemand standard, où l'on accentue le deuxième *o*:. Jjj et kkk essaient plusieurs variantes, sans trouver une solution convaincante:

- 60 jjj DOKterIN dokTORin hesch du [...] das héd mi äbe ò so komisch tüecht DOKtorin
- 61 kkk dokTORin . frau dokter . ja es isch doktoRIN [. . .] . jaja . chönnt nò si aber
- 62 jjj [<<lachen>>] (BE-6)
- 60 jjj DOKterIN dokTORin tu l'as [...] ça m'a aussi paru si bizarre DOKtorin
- 61 kkk dokTORin . frau dokter . oui c'est doktoRIN [. . .] . ouioui . mais ça pourrait être ça
- 62 jjj [<<rires>>]

Doktorin demeure une forme étrange que personne ne revendique. Hhh préférerait *Ärztin* pour la femme médecin:

- 107 hhh di doktorin . . ase . mir hät izt ÄRZtin besser gfaue . aber da i das nid ha zür verfüegig
gha <<lachend> cha n i au mit de doktorin läbe n öder>\ (BE-4)
- 107 hhh die Doktorin . . donc . à moi ÄRZtin m'aurait plu davantage . mais comme je ne l'avais
pas à disposition <<riant> je peux aussi vivra avec la doktorin non>\

Quant à l'appellatif, plusieurs personnes disent éviter le titre, que ce soit pour une femme ou un homme, au profit de l'adresse *Herr/Frau* avec le nom de famille. Dans le passage suivant, xxx, jjj et yyy commentent ce fait et condamnent en même temps l'usage de *Frau Doktor* pour la femme du docteur:

- 84 xxx i würd aso . d frou vom ene dokter nie mit frou dokter arède
85 qqq jò
86 jjj ò nid wè si s wünscht auso s miech i ò nid wöu . wöu [irgendwie tünkt s mi das isch .
me seit jò nid emau me öpperem wo: wo dr doktertitu héd hütt . unbedingt . frou oder
herr dokter [...]
- 88 yyy [s isch haut veraltet (BE-6)
- 84 xxx bon moi je ne m'adresserais jamais à la femme d'un docteur comme *Frau Doktor*
85 qqq oui
86 jjj même pas si elle le souhaite je ne le ferais pas non plus parce que . parce que [ça me
semble c'est . on ne dit même plus à quelqu'un qui: qui a le titre de docteur aujour-
d'hui . forcément . *Frau* ou *Herr Doktor* [...]
- 88 yyy [c'est bien démodé

La forme féminine **Fanin**²⁶⁰ («fan») est très largement rejetée; elle est considérée comme *furchtbar* («affreuse», BE-1: 14 bbb), *unmöglich* («impossible», BE-6: 25 yyy); c'est une forme qui sonne mal (BE-3: 64 sss), qui est «ÜNmöglich . züm löse» («impossible à entendre») (BE-6: 115 kkk) ou qui fait mal aux oreilles (BE-4: 49 hhh). Parfois, le mot n'est même pas reconnu comme forme féminine de «Fan», comme le montre la question de aaa (ainsi que sa prononciation [fanin]) dans l'extrait suivant:

- 7 aaa jò (4 sec.) (itz gît s?) . das weis i gar nid was das söu si eigentlich\
8 qqq mhm/ wèles\ . chönd si s säge
9 aaa {fanin}
- 7 aaa oui (4 sec.) (là il y a?) . là je ne sais même pas ce que ça veut dire\
8 qqq mhm/ lequel\ . vous pouvez le dire
9 aaa {fanin}

La féminisation de *Fan* est rejetée en raison de son étymologie: plusieurs participant-e-s renvoient à l'origine anglaise de ce mot et au fait que les noms communs de personne anglais sont généralement épicènes. A leurs yeux, cela implique qu'une forme féminine en allemand n'est pas nécessaire – voire impossible – parce qu'un mot comme *Fan* maintiendrait le caractère épicène en allemand.

²⁶⁰ Le guide *Von Amtsfrau bis Zimmerin* (Eidenbenz 1998) ne recommande pas directement cette forme affixée, mais la cite comme exemple de nom commun de personne venant de l'anglais, susceptible d'être féminisé en *-in*.

Ttt finalement ne voit pas la nécessité de féminiser *Fan*, étant donné qu'il ne s'agit pas d'un nom de métier, mais d'une attribution contingente, d'un *Umstand* («circonstance»):

36 ttt [...] Û wò n ig NìD iverstange bì si nâr di teenagerin di flüchtlingin di starin und di fânin wil das isch e sachbezeichnig ei=e Umstand öpper isch FÂN vo öpperem ù . dÛr DAS dar=das duet ne nâr dezue mache das mer dâ begrif cha . ùf die person zueordne [...] (BE-4: 145)

36 ttt [...] Et là où je ne suis pas d'accord c'est *die Teenagerin die Flüchtlingin die Starin et die Fanin* parce que c'est une désignation pour une chose une circonstance quelqu'un est *FAN* de quelqu'un et . par LÀ ça fait par la suite qu'on peut attribuer ce terme à cette personne [...]

Feuerwehrfrau («pompière») est inhabituel pour la plupart des participant-e-s bernois-es. Contrairement à *Fanin* ou *Teenagerin*, qui sont presque unanimement rejetés, le néologisme *Feuerwehrfrau* reçoit un accueil favorable. D'une part, il s'agit d'un métier – ce qui pour certain-e-s semble suffire pour rendre nécessaire la féminisation d'une désignation masculine – et d'autre part, le mode de formation, qui se base sur l'alternance entre *-mann* et *-frau*, paraît plausible. Une femme bernoise, hhh, constate que *Feuerwehrfrau* (comme *Amtfrau*) lui paraît pour l'instant trop inhabituel pour qu'elle puisse s'en servir, mais elle prévoit que les deux formes pourront s'utiliser à l'avenir, lorsqu'elles seront devenues habituelles – d'autant plus qu'elles ne font pas «mal aux oreilles»...:

49 hhh [...] ù di amtfrau ù di fr=feuerwehrfrau di tüe mer nìd wee i de ore . chönnti ganz guet chönnti mer die vorsteue . das mer di einisch chönnti bruche/ a==bir im momänt sì si für mi eifach nò ÛNgwant . vom . löse här oder [...] (BE-4)

49 hhh [...] et la *Amtfrau* et la *Feuerwehrfrau* ils ne me font pas mal aux oreilles . je pourrais très bien je pourrais m'imaginer . qu'on pourrait les utiliser une fois mais en ce moment ils sont simplement encore INhabituels . à l'ouïe n'est-ce pas [...]

Néanmoins, la forme *Feuerwehrfrau* semble inusuelle pour la plupart des participant-e-s bernois-es: eee semble essayer la forme pour déterminer si elle est acceptable et finit par la considérer comme adéquate:

135 eee momänt itze n e frou wo i dr fürweer isch fürweer . . fürweerefrou ja warschijnlijk scho ja . mhm mhm (BE-3)

135 eee un instant alors une femme qui est chez les pompiers . . *Feuerwehrfrau* oui probablement quand même oui . mhm mhm

En attendant que la désignation devienne légitime par l'usage, *Feuerwehrfrau* est accepté faute de mieux: aaa se demande quelles pourraient les alternatives, puisqu'il faut bien trouver une désignation féminine pour un métier qui était longtemps exercé par des hommes seulement. Ainsi, elle nie de manière implicite qu'un terme masculin pourrait servir d'hyperonyme pour désigner les hommes *et* les femmes. A la question de savoir si elle considère *Feuerwehrfrau* comme problématique, aaa répond:

79 aaa	mhm eigentlich [nìd wi wett me se de süsch . bezeichne\
80 qqq	[jò
86 aaa	ì mues . irgendwie mues mer e bezeichnig ha s isch eigentlich bi bi jedem wort . eso . mir kenne das haut nò früener wiu das si hauptsächlich . männer . bruefe gsi oder . und itz mues mer irgendwie doch e lösing ha wèn d froue jò au deet . ischtige i di sache (BE-1)
79 aaa	mhm en fait [non comment on la désignerait autrement\
80 qqq	[oui
86 aaa	je dois . d'une manière ou d'une autre on doit avoir une désignation en fait c'est ainsi avec chaque mot . nous on connaît ça encore d'autrefois parce que c'était principalement des métiers d'homme non . et maintenant on doit d'une manière ou d'une autre avoir une solution si les femmes se mettent aussi à ce genre de choses

Pour d'autres, *Feuerwehrfrau* convient parce qu'une forme suffixée en *-in* (du type *Feuerwehrmännin* (NE-4: 57 uuu) ou *Feuerwehrmannin* (cf. ci-dessous) semble absurde en raison de sa base *-mann*. Ainsi, une forme masculine semble d'emblée exclue comme alternative viable, de même qu'une formule de type *Frau Feuerwehrmann*, dont l'incohérence provoque des rires dans l'extrait suivant:

57 www	aso . süsch müesst mer di frau feuerweermann säge
58 qqq	mhm
59 vvv	<<lachen>>
60 www	oder feuer . weer==mann==in aso . das gòd klar nìd (BE 5)
57 www	alors . autrement il faudrait dire <i>Frau Feuerwehrmann</i>
58 qqq	mhm
59 vvv	<<pires>>
60 www	ou <i>Feuer . wehr==mann==in</i> alors . ça ne va clairement pas

Les noms communs de personne en *-ling* (comme *Lehrling* («apprenti»), *Liebling* («chéri») ou ici *Flüchtling* («réfugié») comptent parmi les rares noms masculins pour qui la féminisation en *-in* semble bloquée, alors qu'elle est attestée en diachronie (cf. 3.6.3.4). La forme *Flüchtlingin*²⁶¹ («réfugiée»), que nous avons proposée comme déclencheur, est très fortement désapprouvée par nos informatrices et informateurs, ce qui confirme la stabilité de ce blocage.

Flüchtlingin est considéré comme «*unmöglich*» («impossible», NE-6: 25 yyy), «*fürchtbar*» («terrible», BE-1: 108 bbb) ou même comme «*nid dütsch*» («pas allemand», BE-3: 8 eee). Les participant-e-s étayaient leur refus par des considérations perceptives et articulatoires: au niveau de l'ouïe, *Flüchtlingin* sonne pour le moins «*ungwònt*» («inhabituel», BE-5: 25 www); d'autres trouvent que le mot «*tönt seer blöd im oor*» («sonne très bête», BE-5: 20 iii) ou qu'il fait mal aux oreilles (BE-4: 49 hhh). *Flüchtlingin* est également considéré comme impronon-

²⁶¹ Eidenbenz (1998) mentionne *Flüchtlingin* comme une forme historique, mais recommande des alternatives comme *die, der Flüchtende* ou, avec une attribution adjectivale: *weiblicher, männlicher Flüchtling*.

çable: vvv considère cette forme comme un «*züngebrächer*» («virelangue», BE-5: 30 vvv) et jjj trouve qu'elle fait un «pli» dans son cou quand elle essaie de le prononcer:

- 105 jjj ja . es gid scho n e bück i haus wè mer s seid <<lachen>> (BE-6)
 105 jjj oui . ça fait bien un pli dans la gorge quand on le dit <<rires>>

Contrairement à d'autres désignations qui, bien qu'inhabituelles, deviennent légitimes, *Flüchtlingin* ne semble pas être considéré comme forme potentielle qui pourrait être consacrée par l'usage. Une forme alternative, *Migrantin* est évoquée durant l'entretien BE-2, mais sa signification semble trop éloignée de celle de *Flüchtlingin* pour être un synonyme valable. Etant donné que *Flüchtling* ne se rapporte pas à un métier, sa féminisation ne semble pas prioritaire, d'autant moins qu'une forme féminine valable n'est pas à disposition:

- 114 nnn aso ich ha mer bi dèm überleid wi mer das dèn andersch chönnt säge n ich . ich weis es nìd es isch . es tönt eifach irgendwie völlig falsch . i mine oore (BE-1)
 114 nnn alors avec celui-ci j'ai réfléchi comment on pourrait l'appeler autrement je . je ne le sais pas c'est . ça sonne simplement tout à fait faux . dans mes oreilles

La forme composée ***Kindergärtnerin*** («jardinière d'enfants») ne soulève presque aucun commentaire; comme en français, la signification première de *Gärtnerin* s'est estompée dans la conscience des sujets parlants.²⁶²

Dans les entretiens menés en allemand, nous avons distribué un déclencheur double: ***Masseurin/Masseuse***. Ainsi, nous avons d'emblée dirigé l'attention de nos informatrices et informateurs sur le fait que deux formes potentielles concurrentes coexistent,²⁶³ d'une part la forme féminine française, *Masseuse*, qui est en usage depuis longtemps, et d'autre part *Masseurin*, qui forme un féminin sur la base du mot masculin *Masseur*, à l'aide du suffixe féminin *-in*.

Certain-e-s participant-e-s ne semblent pas considérer l'une des deux alternatives comme préférable, étant donné que chacune des formes proposées est acceptable à leurs yeux. Ainsi nnn:

- 156 nnn aso ich gsee itz nìd e grossi ùn=e grosse n ùnderschid zwüsche dène beide wörter . s eint isch halt e dütschi ändig ùnd dises e französische aber süscht . jò s hèt eifach für mich di glich bedütig eigentlich (BE-1)
 156 nnn alors je ne vois pas une grande différence entre ces deux mots . l'un c'est bien une terminaison allemande et celle-ci est française mais sinon . oui pour moi ça a simplement la même signification

Pour d'autres, la paire *Masseurin/Masseuse* permet de faire un *distinguo* entre d'une part la femme qui fait des massages et d'autre part celle pour qui l'une des deux désignations sert

²⁶² A propos de *jardinière d'enfants* (et de la masculinisation de cette désignation), cf. 7.4

²⁶³ Nous n'avons pas présenté des choix multiples dans le cas d'autres désignations sujettes à variation (p. ex. *docteur/docteure, maitre/maitresse d'œuvre*, etc.).

d'euphémisme pour *prostituée*. Plusieurs participant-e-s considèrent la forme française, *Masseuse* comme *zweideutig* («à double sens»):

- 82 ppp aso . was ig . ha ghört isch das mer masseuse eender brucht im . sexgwärb und so masseuse isch eender öpper wo . deet schaffet masseurin isch öpper wo . wo wirklich massiert aso sportmassage oder so . aso das mer dert ùngerscheidet (BE-2)
- 82 ppp donc . ce que j'ai entendu c'est qu'on utilise plutôt *Masseuse* dans le . commerce de sexe une *Masseuse* c'est plutôt quelqu'un qui . y travaille *Masseurin* c'est quelqu'un qui . qui fait vraiment des massages donc des massages de sport et de la sorte . donc qu'on fait là une différence

Il est possible que cette différenciation sémantique est induite ou au moins suggérée par le déclencheur double *Masseurin/Masseuse*. C'est ce que pense uuu dans l'extrait suivant:

- 84 uuu WARschinlich war=warschijnlijk würd mer massEUSE säge . nid/ . . òni sich irgend öppis dänke drbi (BE-4)
- 84 uuu PRObablement pro=bablement on dirait *massEUSE* . *n'est-ce pas*/ . . sans penser à quoi que ce soit

D'autres participant-e-s pensent, à l'instar de uuu, que la forme traditionnelle *Masseuse* est préférable. Pour ccc, le suffixe allemand dénature le nom français (yyy parle même de *Vergewaltigung*, «viol»):

- 88 ccc [...] Ì rède nàr glich vo r e masseuse . wiu d masseurin das isch nàr irgendwie wie . das dünt mi das tönt komisch . . eifach auä wöu . ja masseuse de isch nàr wirklich wi ds ganze wort . franz oder . ù dises isch so e vermischig wo für mì eifach nid stimmt (BE-2)
- 88 ccc [...] MOI je parle quand même d'une masseuse c'est en quelque sorte comme . ça me semble ça sonne bizarre . . probablement tout simplement parce que . oui masseuse c'est vraiment comme le mot entier . en français ou bien . et celui-ci [= *Masseurin*] est un mélange qui pour moi ne joue simplement pas.

La forme *Masseuse* peut avoir l'avantage de sonner plus «*e chli edel wil s französisch isch*» («un peu noble parce que c'est français»; BE-5: 83 vvv), «plus belle» («*schöner*»), par rapport à *Masseurin*, qui est «*sò idütschet*» («si germanisé», BE-5: 88 www). Nnn relève le fait que les dialectes alémaniques ont emprunté beaucoup de mots du français, ce qui les rend moins singuliers:

- 166 nnn und ürigendwie ha n ich a s gfüel mir hënd eso vil . . eh aso vor auem grad im dialäkt eso vil französische wörter das es deet a nid eso . nid so uffaut (BE-1)
- 166 nnn et par ailleurs j'ai le sentiment que nous avons tant de . . euh justement dans le dialecte tant de mots français que là ça ne se remarque pas tellement

Ddd se réfère également à la spécificité de l'allemand parlé en Suisse lorsqu'elle le compare au «vrai allemand standard», où l'on ne comprendrait pas la forme *Masseuse*, habituelle en Suisse:

- 91 ddd aber . im ho= aso im richtige hochdütsch ha n i giengs aso sicher nid masseuse [...] di wüsse gar nid . di würde ò gar nid versta was mir meine n oder (BE-2)
- 91 ddd mais . en Ho= donc en vrai *Hochdeutsch* j'ai ça n'irait certainement pas *Masseuse* [...] ils ne savent même pas . ils ne comprendraient pas ce que nous voulons dire par là

L'emprunt français *Masseuse* est par ailleurs comparé avec d'autres féminins comme *Coiffeuse*. Bien que ce mot n'apparaisse pas dans les items des entretiens alémaniques, il est commenté dans trois des six entretiens, à chaque fois en comparaison avec les questions morphologiques liées à *Masseurin/Masseuse*. Si l'on peut hésiter entre ces deux formes féminines, *Coiffeuse* est la seule alternative correcte en Suisse alémanique: or, ddd est consciente du fait que cela n'est pas valable dans les autres régions germanophones, où *Friseurin* semble de toute façon plus commun (BE-2: 91ff).

Les deux items *Ministerin* et *Physikerin*, provenant de domaines où les femmes sont traditionnellement peu représentées, ne soulèvent guère de discussion ni d'opposition. Dans le cas de *Ministerin*, bbb pense que la forme féminisée n'est pas indispensable, puisque le nom (et le cas échéant *Frau* ou *Herr*) suffisent pour désambiguïser *Minister*. En parlant d'une ministre du gouvernement suisse, elle dit:

- 241 bbb aso i dänke eh i cha ja das bezeichne äbe mit frou oder ma . äbe d fr d frou metzler . isch minischer aso das längt jò vou (BE-1)
- 241 bbb alors je pense euh je peux désigner ça justement avec *Frau* ou *Mann* . justement *Frau Metzler* . est *Minister* donc ça me suffit largement

Quant à *Physikerin*, une seule participante évoque des réserves qu'elle explique par sa sensibilité qui lui rend cette forme «impossible à entendre»:

- 130 jjj JA oder physikerin oder so aber dasch auä öppis (wo im/vom?) gfüel äbe i säge ja bi mir isch s mee ds gfüel wo mer das: seit das isch ùnmöglich zùm löse (BE-6)
- 130 jjj OUI ou *Physikerin* par exemple mais c'est probablement une question de sensibilité chez moi c'est plutôt ma sensibilité qui me dit que c'est impossible à entendre

La forme féminine *Sekretärin* n'est guère relevée, parce qu'il s'agit d'une forme habituelle qui désigne un métier où les femmes sont majoritaires. Deux cas cependant sont abordés durant les entretiens bernois: le cas du masculin *Sekretär*, qui est associé à une autre fonction (p. ex. liée à une association, un parti) et celui de *StaatssekretärIn*, qui désigne une position politique très haut placée. Dans les deux cas, la forme masculine est associée avec le prestige de la fonction; or, malgré les connotations potentiellement négatives, *Staatssekretärin* n'est pas rejetée. L'extrait suivant montre bien l'ambiguïté entre le désir de faire concorder le genre de la désignation avec le sexe de la personne et le fait que les diverses fonctions de *Sekretär* et *Sekretärin* sont perçues comme stéréotypées. Yyy exemplifie les différences entre les deux prototypes (la *Sekretärin*-dactylo et le *Staatssekretär*-fonctionnaire), en dévaluant, en 189, les

activités de la *Sekretäarin*. En 197, jjj s'oppose à cette mise en parallèle entre sexe, fonction et prestige: d'après elle, *Staatssekretärin* peut et doit s'utiliser pour une femme même si le mot entraîne des associations avec la secrétaire-dactylo. La forme est donc disponible et le contexte suffit pour que l'on ne se trompe pas sur le sens du mot. Finalement, xxx thématise l'autre cas inhabituel, c'est-à-dire l'homme qui fait le travail de dactylo. Il ne suit pas l'argument de jjj, pour qui la disponibilité de *Sekretär* l'emporte sur des considérations sémantiques. Xxx suggère qu'il vaudrait mieux trouver une autre désignation pour la fonction de dactylo afin que la symétrie puisse être rétablie:

- 185 yyy aso . jò das isch haut vom gfül här he . . e sèk=mìt sekretäarin verbindet mer eifach so:
 . vor auem büro . wo im prinzip würlich grad die arbet macht wo mer sich dründer vor-
 steut as e sekretäarin
- [...]
- 189 yyy aber itz e sè=gòd staatssekretär dä héd jò dò ganz anderi ufgabe as itz im büro z
 höckle n ùnd am compi ùmeztöggele
- [...]
- 197 jjj ì würd sekretäarin nä . wöu . beZEICHnig ù bezeichnig isch jò da . aso staatssek-
 re==täarin mì weis ja das si nid eifach e gwönliche bürojob macht
- [...]
- 205 xxx i würd ò ja . i würd eender . wèn schon dè . für=für e . anger bruef . für d sekretäarin .
 aso . d schribchraft gwüssermasse . ehm . für das en angere n usdrück sueche . aso
 das gïd ja gar ke männliche n usdrück für das da seid me eifach eh=agsteute im sek-
 retariat oder . oder so öppis
- 185 yyy donc . d'après mon sentiment . . une Sek= avec *Sekretäarin* on associe juste . surtout
 le bureau . où en principe elle fait justement le travail qu'on s'imagine en tant que
 Sekretäarin
- [...]
- 189 yyy mais maintenant un *Staatssekretär* il a bien des tâches tout à fait différentes que
 d'être un peu assis dans le bureau et de tapoter sur l'ordinateur
- [...]
- 197 jjj je prendrais *Sekretäarin* . parce que . la désignation et la désignation existe déjà . donc
 Staatssekre==täarin on sait bien qu'elle n'a pas juste un travail de bureau habituel
- [...]
- 205 xxx moi aussi je . je chercherais plutôt . si nécessaire . pour l'autre métier . pour la *Sekre-
 täarin* . donc . la dactylo en quelque sort . euh . je chercherais une autre expression
 pour cela . donc il n'y a même pas d'expression masculine pour cela on dit simple-
 ment *Angestellter im Sekretariat* («employé au secrétariat») ou . ou quelque chose de
 ce genre

Le cas de *Spitzelin* («espionne») est proche de *Flüchtlingin*: comme le suffixe *-ling*, la terminaison *-el* (*Kumpel*, «pote»; *Apostel*, «apôtre») ne semble pas pouvoir être féminisé (mais: *Enkel*, *Enkelin*, «petit-fils», «petite-fille»). La forme n'est pas immédiatement compréhensible pour rrr:

- 9 rrr [...] i ha: . zwöi drü mau müsse läse bis wèn i s . begriffe ha (BE-2)
- 9 rrr [...] j'ai . dû lire deux trois fois jusqu'à ce que je comprenne

Comme *Flüchtlingin*, *Spitzelin* est majoritairement rejetée: pour certain-e-s, ce mot est «*unmöglich*» («impossible», BE-6: 28 yyy), «*extrem*» (BE-4: 57 uuu); il fait mal aux oreilles (BE-4: 49 hhh) et est considéré comme «*nid dütsch*» («pas allemand», BE-3: 8 eee). D'autres ne l'écartent pas d'emblée, mais ne l'adoptent pas avec conviction. Ainsi, rrr finit par conclure que *Spitzelin* est *scho chli komisch* («bien un peu bizarre», BE-2: 57) et ooo est tiraillé entre l'acceptation et le refus:

125 ooo i ha s . das dò bi n i hìn ù härgrisse wìs nid genau (BE-1)

125 ooo je l'ai . celui-ci je suis tiraillé entre les deux je ne sais pas très bien

Tout en constatant qu'il s'agit d'un nom d'origine allemande, certains participant-e-s assimilent *Spitzelin* à des emprunts de l'anglais dont le féminin pose problème (*Fanin*, *Starin*, *Teenagerin*). La féminisation de *Spitzelin* leur paraît donc optionnelle, d'autant plus qu'il ne s'agit pas, comme le notent ppp (BE-2: 38) et rrr (BE-4: 36), d'un métier, où la féminisation du lexique s'avèrerait plus importante que dans le cas d'autres noms communs de personne.

Les réactions par rapport aux déclencheurs *Starin* et *Teenagerin* sont similaires, et les deux sont souvent commentés simultanément. Ces noms d'origine anglaise sont mal acceptés par nos informatrices et informateurs, qui les rejettent souvent en bloc, comme nnn, lorsqu'il explique quelles fiches il a mises de côté les jugeant comme inacceptables:

97 nnn di drü änglische wil im änglische ìsch das eifach ìsch für beidi gschlächter . ùnd wèmmer wèmmer s de n übernimmt i s dütsche de mùmmer das nid nò vo: afo agliche [...] (BE-1)

97 nnn les trois en anglais parce qu'en anglais c'est simplement pour les deux sexes . et si on si on les emprunte en allemand il ne faut encore commencer à les adapter [...]

Tant *Starin* que *Teenagerin* sont rejetés (certain-e-s les considèrent comme *unmöglich* («impossibles», BE-6: 28 yyy) ou trouvent qu'ils «font mal aux oreilles» (BE-4: 49 hhh). Cependant, la raison principale de leur refus réside dans le fait que *Star* et *Teenager* sont interprétés comme des termes génériques, qui peuvent désigner des personnes de l'un ou de l'autre sexe. Ggg considère qu'ils ont – comme par ailleurs les mots allemands *Doktor* et *Flüchtling* – des «*ÖFFnigi bedütige*» («significations ouvertes», BE-4: 27 ggg).

D'autres considérations sémantiques entrent en jeu dans l'évaluation de *Starin* et *Teenagerin*: étant donné qu'il ne s'agit pas de métiers, leur féminisation n'est pas jugée prioritaire. Dans le cas de *Starin*, l'étymologie transparente semble rendre impossible la féminisation d'un nom commun de personne issu de la personnification de *star* («étoile»):

100 xxx aso das ìsch . vo mìr us gsee grammatikalisch fautsch . aso . amu di starin das chùnd jò eifach vom usdrück der stern oder . ùnd . öb jetzt das e ma oder es gid eifach kèni . sterninnen das . ìsch eifach fautsch tüecht mi [...] (BE-6)

100 xxx alors c'est . à mon point de vue c'est grammaticalement faux . donc . en tout cas *Starin* ça vient de l'expression *der Stern* n'est-ce pas . et . que ce soit un homme ou il n'y a tout simplement pas de . *Sterninnen* c'est simplement faux il me semble [...]

Si personne ne cautionne *Starin*, un seul participant accepte ouvertement *Teenagerin*; il dit avoir entendu cette forme à plusieurs reprises, ce qui lui suffit pour la considérer comme acceptable:

68 sss teenagerin isch für mich akzeptabu . ja absolut wil i s gfüel ha . das ha n i warschinli scho es par mau ghört . ù darum isch s für mich ò so es bitzi . nachvölziebar (BE-3)

68 sss *Teenagerin* est pour moi acceptable . oui absolument parce que j'ai l'impression . je l'ai probablement déjà entendu plusieurs fois . et c'est pourquoi c'est pour moi un peu compréhensible

7.2 ***La nécessité de féminiser tous les noms communs de personne***

Suite à la discussion de l'acceptabilité des déclencheurs lexicaux soumis pendant les entretiens de groupe, nous avons posé la question de savoir si nos participantes et participants trouvaient important de disposer d'une forme féminine pour l'ensemble des métiers, fonctions ou grades. Il s'est avéré que cette question, beaucoup moins contextualisée que la précédente concernant certaines formes bien précises, a suscité relativement peu de réactions. En analysant les réponses, il s'agit de ne pas oublier à quel moment de l'entretien elles s'insèrent, c'est-à-dire après la discussion d'une série de noms communs de personne que nous avons choisis en raison des résistances qu'ils pouvaient provoquer. Après le débat de certains cas très controversés, il faut s'attendre à ce qu'une question très générale suscite des réactions qui doivent être interprétées à la lumière de leur contexte conversationnel. Il faut notamment prévoir que la proportion élevée de formes inhabituelles de notre phase initiale favorise une certaine désapprobation par rapport à une féminisation généralisée, qui, à la lumière des items lexicaux contestables, peut être considérée comme forcée.

Ainsi, si personne ne se déclare en défaveur de toute forme féminisée, certain-e-s participant-e-s des **entretiens romands** s'opposent à une généralisation de la féminisation. Pour III, la désignation de la profession est prioritaire par rapport à celle de la personne qui l'occupe:

201 III non une profession donc elle est quand même bien déterminée en général . donc=euh qu'elle soit pratiquée soit un homme soit par une femme c'est la même profession . s'il y a qu'un mot . pourquoi pas . donc=euh [...] (NE-7)

A son tour, kkk considère que la question de la féminisation ne peut pas être résolue de manière globale, mais qu'il faudrait davantage tenir compte des principales intéressées, c'est-à-

dire des femmes, qui devraient décider elles-mêmes si elles souhaitent ou non des titres féminisés. Elle exemplifie son avis à l'aide du nom de métier *relieur*, *relieuse*:

- 204 kkk non je pense que si une femme dit je suis relieur . on comprend bien qu'elle est femme et qu'elle est relieur
205 qqq mhm (2 sec.) si vous . vous étiez . relieur ou relieuse . vous diriez quoi
206 kkk euh relieuse parce que le mot est courant et existe . mais s'il n'existait pas ça me dérangerait je crois pas de vous dire relieur . . je sais pas (NE-7)

Plusieurs autres participant-e-s sont en principe favorables à une féminisation lexicale, sans pourtant revendiquer la généralisation du procédé. Ainsi, yyy ne considère pas que la symétrie entre formes féminines et masculines soit une priorité. Il se prononce d'abord à propos des formes dissemblables *sage-femme* et *accoucheur* et enchaîne sur un autre cas particulier, *le/la professeur*, qu'il semble accepter sans enthousiasme:

- 198 yyy alors si les termes sont pas semblables moi ça me gêne pas du tout . euhm . je préfère ça à des termes qui font vraiment artificiels . . ensuite des termes on met LA . comme la professeur ça ça me . disons . ça me CHOQUE pas c'est vrai qu'on se dit aïe . on a tendance à dire ben tiens il manque un mot quoi mais c'est (parce que/pas?) je trouve pas ça vraiment choquant (NE-6)

Comme lui, de nombreuses participantes et participants discutent de la nécessité de la féminisation à la lumière des cas particuliers sous leurs yeux.

Les avis en faveur d'une féminisation généralisée sont plus nombreux que les avis contraires. Rares sont cependant les positions pointues comme celle de xxx, pour qui le langage doit être le miroir de la réalité sociale et non pas gommer la différence sexuelle:

- 189 xxx oui s= moi je trouve TRÈS important
190 qqq mhm . pourquoi/
191 xxx parce que ça donne [...] tout de suite une image fausse de: de la personne . quand on dit=euh: un entraîneur de volley on imagine pas une femme . c'est faux en fait . si on parle d'une femme . c'est ça qui me: qui me fait dire que ch=c'est très important et quand on voit ça écrit quelque part on doit pouvoir tout de suite savoir (NE-6)

Allant plus loin encore, ggg revendique non seulement que la langue reflète les avancées des femmes, mais qu'elle contribue également à leur conférer davantage de présence symbolique:

- 198 ggg pour moi c'est important parce que la femme a fait une certaine: importance donc dans la vie de: partout de de tous les jours donc elle prend aussi sa place=euh . dans la langue française c'est=c'est tout à fait logique (NE-4)

Dans les **entretiens alémaniques** aussi, plusieurs participant-e-s se prononcent en faveur de l'utilisation systématique de formes féminines, comme nnn, pour qui le système de l'allemand exige l'alternance, car dans le cas contraire, cela «sonne faux». Kkk à son tour insiste sur

l'importance symbolique des noms féminins, puisqu'ils montrent que tel métier, telle fonction convient aux deux sexes:

250 nnn [...] ich find eifach me mues [...] me dued d spròch agliche . im dütsche n itz als männlich oder wiblich ùnd dèn: . find ich aso das das für mich stimmt mue mer das au bì de brüef mache nòchethär . sösch tönt s eifach irgendwie falsch für mich (BE-1)

250 nnn [...] je trouve simplement qu'il faut [...] on accorde la langue . en allemand en tant que masculin ou féminin et puis . je trouve que ça joue pour moi il faut aussi le faire pour les métiers ensuite . sinon ça sonne simplement faux pour moi.

323 kkk ja i wett eigentlich ò das es . eh . für beidi bezeichnige männlich ùnd wiblich das es guete n usdrück gïd . wo mer drus erchennt . es isch für beidi für froue ùnd für manne (BE-6)

323 kkk oui en fait j'aimerais aussi que cela . euh . qu'il y ait pour les deux désignations masculine et féminine qu'il y ait une bonne expression . d'où on reconnaît . que c'est pour les deux pour les femmes et pour les hommes

Les arguments contre la féminisation lexicale ressemblent à ceux avancés dans les entretiens romands: bbb juge que ce n'est pas tant le sexe de la personne qui importe, mais plutôt l'activité elle-même:

255 bbb [...] ùnd für mì spiut s ke roue öb itz di büez e MA oder e frou macht oder de mönsch isch mìr wichtig\ (BE-1)

255 bbb [...] et pour moi cela ne joue aucun rôle si c'est un HOMME ou une femme qui fait ce travail n'est-ce pas l'être humain est important pour moi

D'autres se prononcent contre une féminisation excessive (fff) ou hâtive (uuu); ce dernier s'oppose explicitement à certaines formes thématisées préalablement dans les entretiens:

228 fff ganz spontan dünkt s mich . wird s hütt mängisch e bitz übertribe\ [...] (BE-3)

228 fff très spontanément je pense qu'aujourd'hui on exagère parfois un peu [...]

148 uuu [...] aso doch grundsätzlich säge i JEdem fall . dè gît s de so di=di flüchtlingin oder sèttigi: sèttigi wo eim eso d zünge bräche . ù das hèt de mire meinig na: nümme mìt däm z tüe wo dir jetzt . richtigerwis erwähnt heit oder/ (BE-4)

148 uuu [...] donc dire par principe dans CHAQUE cas . là il y aura des formes comme *die Flüchtlingin* ou des cas pareils qui nous cassent la langue . et à mon avis ça n'a rien à voir avec ce que vous avez mentionné avec raison n'est-ce pas/

Ddd finalement assimile la question de la féminisation lexicale avec celle de l'utilisation générique des formes masculines et des alternatives proposées par la critique féministe – un thème qui n'a pas encore été abordé pendant l'entretien. Ainsi, elle associe la féminisation du vocabulaire à la désinence du féminin pluriel, qui s'utilise soit à côté du masculin soit, avec un *I* majuscule, comme forme féminine (contractée) générique:

132 ddd aso für mì isch das nid wichtig . ich cha läbe (ò?) òni das INNEN (BE-2)

132 ddd donc pour moi ce n'est pas important . je peux (aussi) vivre sans ce *INNEN*

Pour résumer, la question de la nécessité d'une féminisation lexicale généralisée a été peu discutée dans l'ensemble des entretiens, tant à Berne qu'à Neuchâtel, et nos interlocutrices et interlocuteurs ont souvent effectué un changement de perspective qui s'explique par les circonstances de l'entretien: en répondant à une question de type général, ils ont évoqué des exemples particuliers pour illustrer leur point de vue. Ceci s'explique d'une part par l'attention qui avait été accordée, au début des entretiens, aux cas singuliers et (souvent) extraordinaires, mais d'autre part également par le fait que les participant-e-s des entretiens se prononcent en tant que non-spécialistes, pour qui il est plus simple de réagir par rapport à des déclencheurs lexicaux précis que par rapport à une question générale, qui nécessite un recul plus grand. La revendication d'une féminisation conséquente et systématique ne semble pas être partagée – voire même (re)connue – dans le discours vernaculaire. Une participante neuchâteloise l'exprime de la manière suivante:

206 jji [...] j'ai jamais réfléchi à la question donc c'est un peu difficile de répondre rapidement (NE-6)

Dans les entretiens neuchâtelois et bernois, nous constatons une absence de discours militant, qu'il soit activement revendiqué ou simplement cité, ce qui fait croire qu'en ce qui concerne la féminisation du lexique, nos informatrices et informateurs ne disposent pas d'un discours préfabriqué à partir duquel ils peuvent se positionner. En allemand, ceci s'explique non seulement par le fait que les cas problématiques, quoique nombreux parmi les déclencheurs de notre recherche, sont plutôt marginaux si l'on considère l'ensemble des noms communs de personne, mais aussi par la relative facilité avec laquelle se forment les féminins. En français par contre, nous sommes amené à postuler que le débat public sur la féminisation lexicale n'a pas eu des répercussions suffisamment importantes pour que les arguments en faveur de ou contre la féminisation systématique soient connus du grand public.

7.3 L'évaluation des formes féminisées dans le questionnaire

La première et la dernière question du questionnaire écrit se rapportent à une série de noms féminins que nous avons sélectionnés afin de déterminer: a) si les formes en question étaient connues; b) comment elles étaient évaluées. Nous nous sommes surtout intéressé à la question de savoir si l'évaluation d'une forme est liée au fait qu'elle est connue ou non.

7.3.1 Connaissance des formes féminines

La première question du questionnaire invite les participant-e-s à déclarer, parmi une vingtaine de formes féminines, lesquelles ils ont déjà rencontrées. Il s'agit d'une tâche relativement

simple et peu distrayante, censée aider l'entrée en matière, surtout pour des personnes peu habituées à remplir un questionnaire comportant des questions complexes.

Les items sélectionnés correspondent pour la plupart à ceux que nous avons utilisés lors des entretiens de groupe. A part certaines désignations bien connues et n'ayant pas soulevé de résistances (comme *secrétaire/Sekretärin*), la plupart des formes peuvent être considérées comme potentiellement conflictuelles, que ce soit pour des raisons formelles, sémantiques ou autres (nouveau de la forme, concurrence de différentes formes potentielles, etc.).

Par rapport à la liste des déclencheurs lexicaux utilisés dans les entretiens de groupe, nous avons apporté les modifications suivantes:

Dans les questionnaires francophones:

- *professeur* et *professeure*: les deux graphies sont proposées, afin de déterminer l'influence de la désinence sur l'évaluation et le degré de connaissance;
- *coiffeuse*, déclencheur lexical du questionnaire, n'est pas proposé (nous considérons cette forme comme non problématique – à l'instar de *boulangère* et *secrétaire*, que nous avons gardés comme éléments de test;
- Durant les entretiens, l'item ?*médecine* ne semble pas avoir pu être identifié comme nom commun de personne féminin, créant parfois un certain blocage. Nous avons substitué *médecine* par *médecin*, qui ne crée pas de confusion homophonique particulièrement gênante;
- Trois items supplémentaires ont été ajoutés: *la capitaine*, *l'écrivaine* et *l'institutrice*.

Dans les questionnaires allemands:²⁶⁴

- la double forme *Masseurin/Masseuse* est dissociée en deux entrées séparées;
- deux items nouveaux ont été ajoutés: *Maurerin* (forme régulière, mais métier peu pratiqué par des femmes) et *Zimmerin* (forme irrégulière; métier peu pratiqué par des femmes).

La première question se présentait de la manière suivante:

Les formes suivantes désignent des femmes. Cochez toutes les formes que vous avez l'impression d'avoir déjà lues (p. ex. dans un journal, dans un magazine, dans un livre ou dans un prospectus).

☐ la secrétaire	☐ la docteure
☐ la capitaine	☐ la jardinière d'enfants
☐ la professeur	☐ la maîtresse d'œuvre
☐ la professeure	☐ l'écrivaine
☐ la cafetière	☐ la chauffeuse de taxi
☐ la boulangère	☐ la maire
☐ l'entraîneuse de volley	☐ l'institutrice
☐ la poétesse	☐ la ministre

²⁶⁴ Contrairement au questionnaire français, qui contient 20 items lexicaux, la version allemande en comporte deux de moins. Nous ne nous sommes aperçu de cette anomalie que lors du dépouillement des données.

- ☐ la médecin
- ☐ la pasteur

- ☐ la maçonne
- ☐ la cheffe

Die folgenden Formen bezeichnen Frauen. Kreuzen Sie alle Formen an, von denen Sie den Eindruck haben, dass Sie sie schon einmal gelesen haben (z. B. in einer Zeitung, einer Illustrierten, in einem Buch oder in einem Prospekt).

☐ die Sekretärin	☐ die Doktorin
☐ die Spitzelin	☐ die Flüchtlingin
☐ die Masseurin	☐ die Starin
☐ die Masseuse	☐ die Ministerin
☐ die Bäckerin	☐ die Amtfrau
☐ die Feuerwehrfrau	☐ die Teenagerin
☐ die Botschafterin	☐ die Physikerin
☐ die Maurerin	☐ die Zimmerin
☐ die Fanin	☐ die Chefin

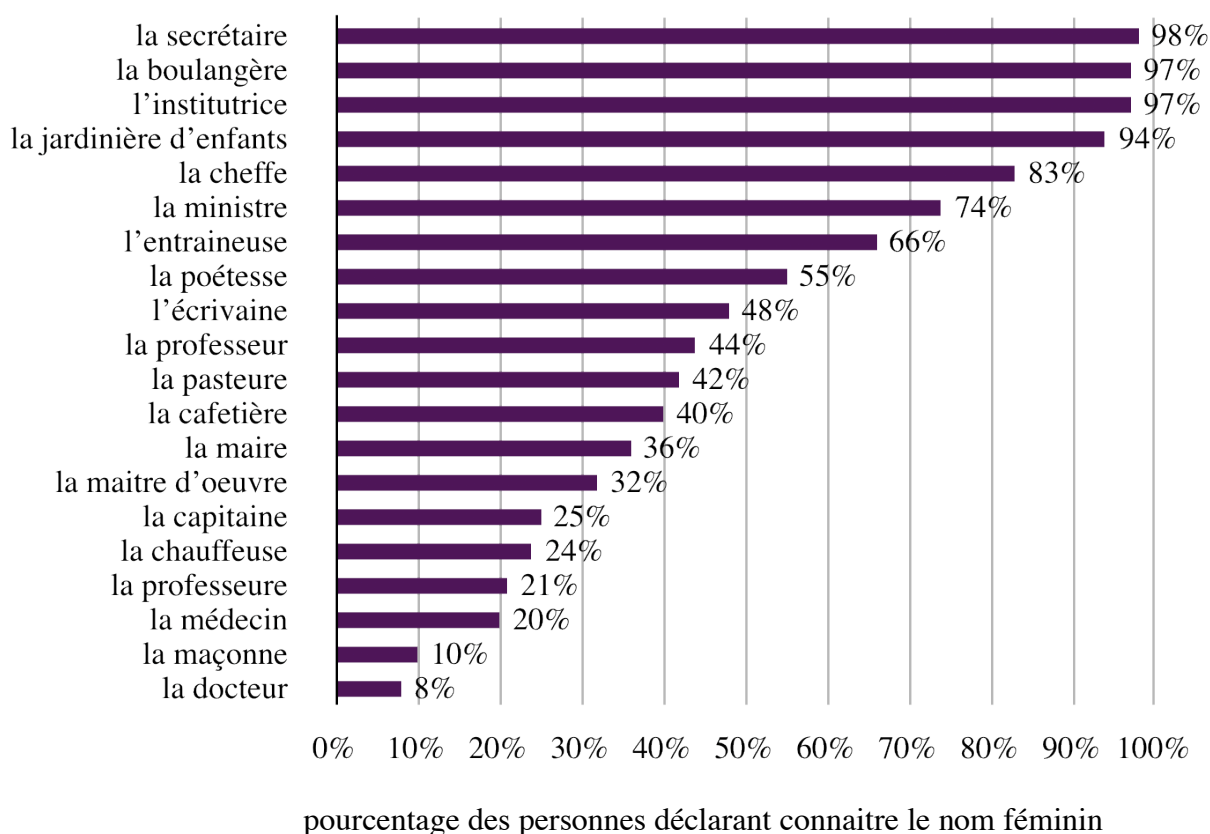
Les résultats

Malgré le fait que les items lexicaux français et allemands ne soient pas équivalents, nous avons veillé à créer dans chaque langue un mélange entre formes très peu habituelles, formes présentant divers types de difficultés et formes bien connues et acceptées. Indépendamment de la langue, de l'âge et du sexe des personnes interrogées, environ la moitié des formes ont été cochées, ce qui n'implique pas bien sûr que les données sont comparables, mais que notre but de mêler des formes connues à des formes pas ou peu connues a globalement été atteint.

En français

Un premier survol des résultats (cf. graphique ci-dessous) montre que les items lexicaux sont relativement bien distribués, couvrant une aire entre 8% et 98%. Quatre noms sont connus par plus de 90% des informatrices et informateurs: *jardinière d'enfants*, *boulangère*, *institutrice* et *secrétaire*. Quatre autres (*poétesse*, *entraîneuse de volley*, *ministre* et *cheffe*) ont été cochés par une majorité de participant-e-s; la forme *cheffe*, souvent considérée comme très marginale, étant connue par 83%. Toutes les autres formes sont cochées par moins de la moitié des personnes.

Graphique: Neuchâtel, connaissance des noms féminins



Du fait que les items lexicaux ne sont pas comparables entre eux, nous nous limitons à un certain nombre d'observations:

Dans la plupart des cas, la connaissance d'une forme n'est pas liée de manière significative à l'appartenance à un groupe d'âge ou à un certain sexe. Cependant, il y a quelques exceptions, qui révèlent des différences statistiquement significatives:

- *La poétesse* est surtout connu par le groupe NE-60/70.²⁶⁵ Le fait que cette forme est moins connue chez les participant-e-s plus jeunes peut être un indice pour une évolution vers l'abandon de la désinence *-esse*, au profit de formes épïcènes telles que *le, la poète*.
- L'évolution est inverse pour *la docteur*, *la maçonne* et *la médecin*, qui sont moins bien connus par le groupe NE-60/70²⁶⁶ (les trois: test du khi carré; $p < 0,05$). Cependant, il s'agit des trois items les moins bien connus de toute la série, ce qui a pour conséquence que le test de khi carré a été fait sur la base d'un nombre très faible d'occurrences, ce qui en relativise la pertinence. *La docteur*, *la maçonne* et *la médecin* ne sont pas encore entrés dans les usages (dans le cas de *la docteur*, la forme suffixée *la docteure* serait peut-être mieux connue), mais ils sont d'abord connus par les jeunes générations.

²⁶⁵ Test du khi carré: $p < 0,001$.

²⁶⁶ Tests du khi carré: pour les trois items, $p < 0,05$.

- *La médecin* est surtout connu par les hommes de l'échantillon romand,²⁶⁷ tandis que la forme *la maitresse d'œuvre* est mieux connue par les femmes.²⁶⁸ Vu la grande homogénéité qui caractérise les autres items lexicaux, il est difficile d'interpréter ces deux exceptions.
- Dans le cas de la double alternative *la professeur, la professeure*, il s'avère que la forme épiciène est cochée par le double de personnes qui connaissent la variante suffixée (44% vs. 21%).

En allemand

Une première lecture des résultats globaux permet de regrouper les items en quatre groupes relativement compacts, puisque chacun diffère de l'autre d'au moins 16%.

Sept des dix-huit formes peuvent être considérées comme très bien connues; chacune ayant été cochée par au moins 86% des personnes: *Masseuse, Bäckerin, Ministerin, Physikerin, Botschafterin, Chefin* et *Sekretärin*.

Un deuxième groupe, qui contient *Masseurin* et *Doktorin*, est connu par un peu plus de la moitié des participant-e-s (56 et 58%), mais la différence entre ces items et ceux du premier groupe reste considérable. Dans les deux cas, une forme alternative (*Masseuse* et (*Frau*) *Doktor*) est disponible et probablement plus habituelle.

Dans le troisième groupe figurent les formes *Maurerin, Feuerwehrfrau, Amtfrau* et *Teenagerin*. Trois des quatre noms sont d'origine allemande, mais se réfèrent à des domaines où les femmes sont peu représentées. Dans le cas de *Amtfrau*, on peut penser que les participant-e-s bernois-es ne savent pas nécessairement à quoi ce nom pouvait se référer, la fonction de *Amtmann, Amtfrau* n'étant pas d'usage courant à Berne. À côté de ces trois noms allemands figure *Teenagerin*, d'origine anglaise, qui est cochée par 37% des personnes, ce qui contraste avec les autres formes anglaises féminisées, globalement inconnues.

En effet, *Starin* et *Fanin* appartiennent au dernier groupe, dans lequel se trouvent aussi *Zimmerin, Flüchtlingin* et *Spitzelin*. Aucune de ces cinq formes n'est connue par plus de 7% des participant-e-s – personne n'a même coché *Starin*. Les résultats confirment ainsi que le blocage dérivationnel est toujours effectif pour certaines catégories de noms allemands (noms masculins en *-el* et *-ling*, noms anglais qui ne se terminent pas en *-er*). *Zimmerin* («charpentière») est un néologisme (d'après *Zimmermann*, «charpentier») qui ne semble pas être entré dans les usages.

²⁶⁷ Test du khi carré: $p < 0,01$.

²⁶⁸ Test du khi carré: $p < 0,05$.

De même qu'en français, la variation relative à l'âge et au sexe des participant-e-s est relativement faible en allemand:

- *Doktorin*, *Maurerin* et *Zimmerin* sont significativement²⁶⁹ mieux connus par les hommes que par les femmes.
- Au contraire, *Ministerin* et *Physikerin* sont davantage connus par les femmes.²⁷⁰ Comme dans le cas de *Zimmerin*, le fait que les occurrences atypiques (ici: les personnes ne connaissant pas la forme) sont très peu nombreuses compromet la pertinence du test de khi carré.
- Le groupe BE-40/50 (85%) connaît moins bien *Ministerin* que les groupes BE-20/30 (96%) et BE-60/70 (100%).²⁷¹
- Le groupe BE-20/30 connaît significativement mieux *Teenagerin* que les autres groupes d'âge.²⁷² Il s'agit ainsi du seul item que l'on peut considérer comme féminin en «émergence», qui s'établit d'abord chez les jeunes générations.

Si la variation de *Teenagerin* s'explique par l'hypothèse que chez les jeunes, *Teenager* est en train de perdre sa valeur de générique pour devenir un nom alternant (*Teenager*, *Teenagerin*), les autres cas (*Doktorin*, *Maurerin*, *Zimmerin*, *Ministerin* et *Physikerin*) sont plus difficiles à interpréter: nous n'avons pas d'hypothèses expliquant la raison pour laquelle les trois premiers noms sont mieux connus par les hommes et les deux derniers par les femmes). Par contre, le nombre relativement petit de noms présentant une variation est un indice pour une tendance générale selon laquelle la grande majorité des noms féminins que nous avons proposés sont également bien connus par tous les groupes d'âge et les deux sexes. Dans l'ensemble, tous les sous-groupes connaissent ainsi les mêmes items lexicaux.

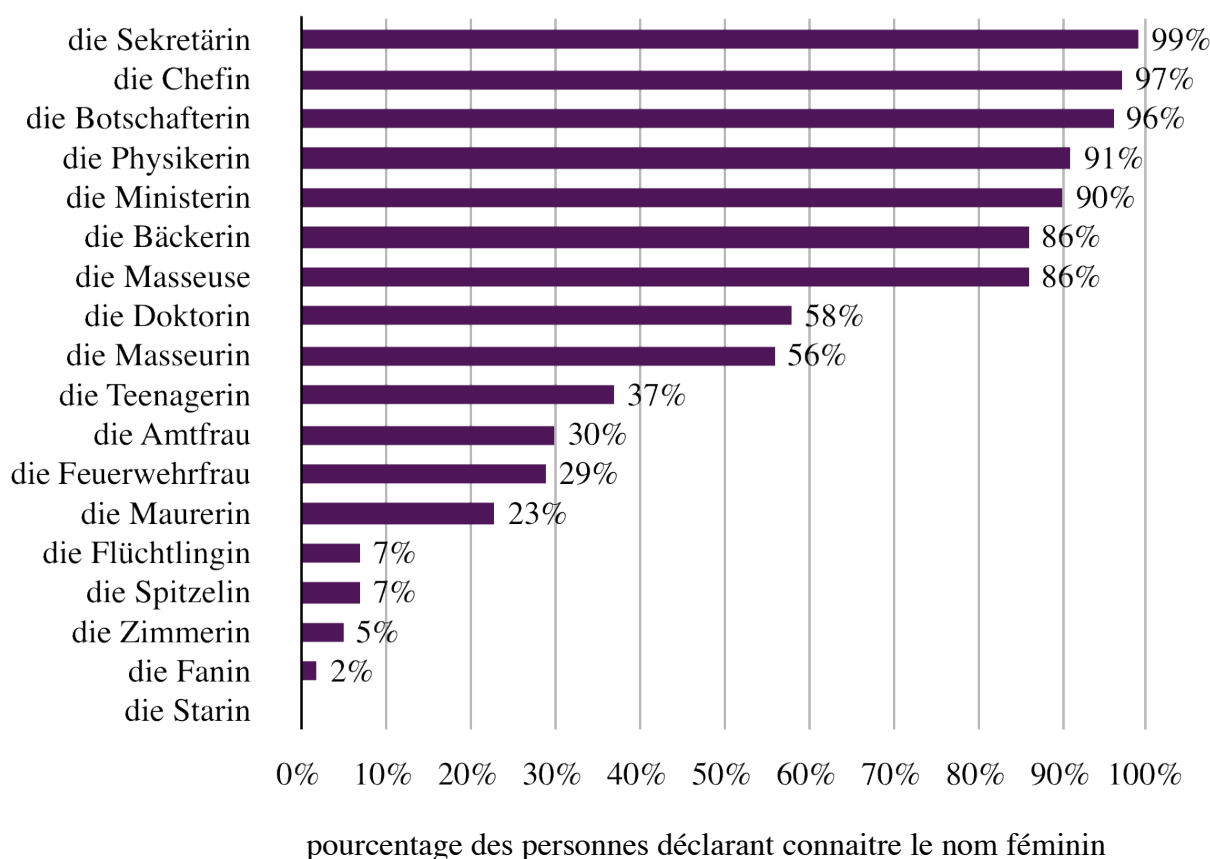
²⁶⁹ Dans les trois cas, $p < 0,05$. Quant à *Zimmerin*, le nombre très faible de personnes ayant coché la case compromet le résultat du test de khi carré.

²⁷⁰ Test du khi carré: $p < 0,05$.

²⁷¹ Test du khi carré: $p < 0,05$.

²⁷² Test du khi carré: $p < 0,05$.

Graphique: Berne, connaissance des noms féminins



7.3.2 Evaluation des formes féminines

La dernière étape du questionnaire (avant les données personnelles) concerne l'évaluation des items qui ont figuré dans la première question (connaissance des noms féminins) – le même mélange entre désignations traditionnelles et formes plus récentes. Cependant, nous avons présenté les items lexicaux dans un autre ordre, en mettant en première place un mot que nous considérons comme peu problématique (*cheffe/Chefin*). Nous avons décidé de nous servir d'une formulation qui n'implique pas directement la personne remplissant le questionnaire et son (potentiel) propre usage du vocabulaire féminisé, mais qui se rapporte à l'évaluation par rapport à un contexte spécifique, le journal. Nous pensons que le langage journalistique, aussi différemment qu'il puisse se réaliser dans les divers organes de la presse, peut être considéré comme un espace de référence comparable qui doit répondre à certaines exigences: correction, utilisation d'un vocabulaire compréhensible, etc. La question est formulée comme suit (pour la disposition graphique de la question, cf. l'annexe 12.4).

Les formes suivantes désignent des femmes. A votre avis: ces mots devraient-ils être utilisés dans le journal?
(Veuillez aussi évaluer les mots que vous ne connaissez pas.)

non, dans aucun cas/oui, sans restrictions [7 cases pour chaque item lexical]
la cheffe, la pasteure, la maçonne, la médecin, la ministre, la poétesse, l'institutrice,
l'entraîneuse de volley, la maire, la boulangère, la chauffeuse de taxi, la cafetière, l'écrivaine,
la maîtresse d'œuvre, la professeure, la professeur, la jardinière d'enfants, la capitaine, la
docteure, la secrétaire

Die folgenden Formen bezeichnen Frauen. Was meinen Sie: sollten diese Wörter in der
Zeitung verwendet werden?

(Bitte beurteilen Sie auch die Wörter, die Sie nicht kennen.)

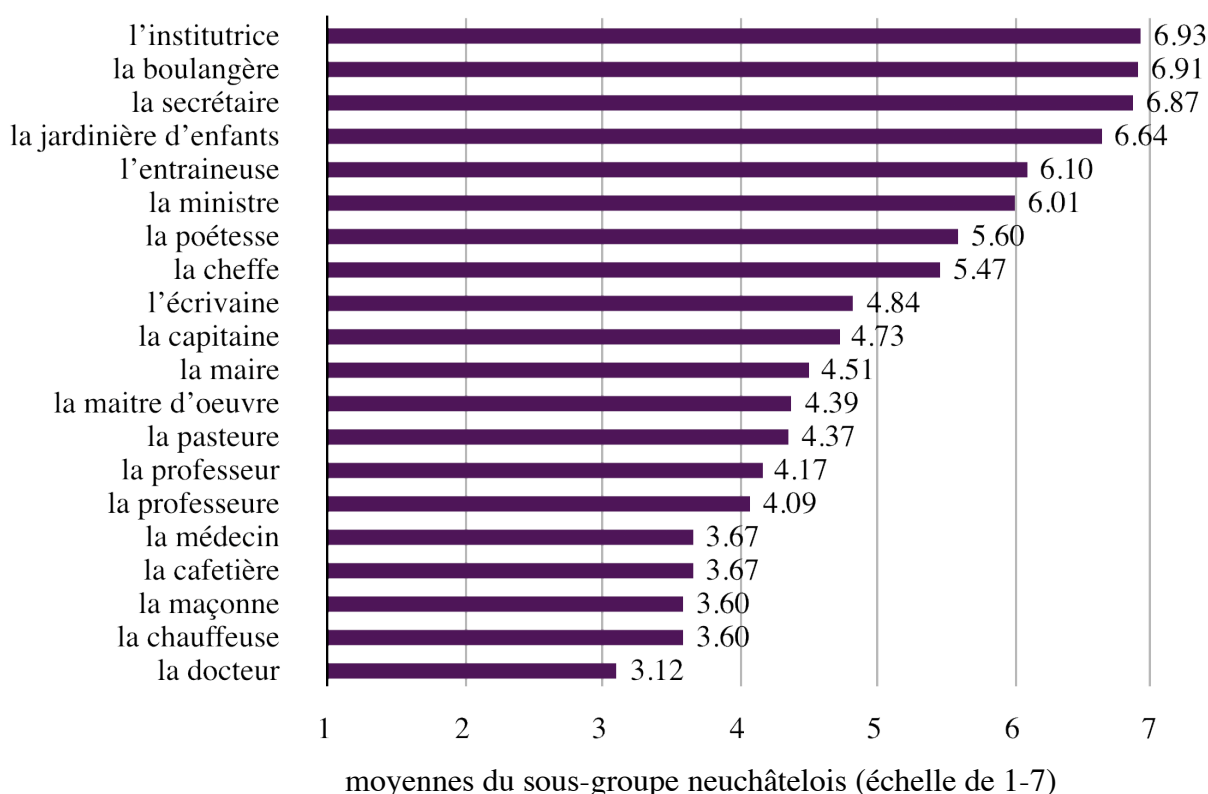
nein, in keinem Fall/ja, ohne Einschränkung [7 cases pour chaque item lexical]
die Chefin, die Fanin, die Zimmerin, die Maurerin, die Physikerin, die Botschafterin, die
Teenagerin, die Feuerwehrfrau, die Amtfrau, die Bäckerin, die Ministerin, die Starin, die
Masseuse, die Masseurin, die Flüchtlingin, die Spitzelin, die Doktorin, die Sekretärin

En français

Trois quarts des résultats se situent en dessus de la valeur moyenne (4), et aucun en dessous de 3. La moyenne de huit des vingt noms est supérieure à la valeur 5, ce qui a pour conséquence que de manière relative et absolue, les évaluations positives sont plus nombreuses et plus prononcées que les évaluations négatives. Parmi les formes obtenant une moyenne supérieure à 6, on retrouve les quatre formes les mieux connues (*jardinière d'enfants*, *boulangère*, *institutrice*, *secrétaire*), mais également une forme récente (*la ministre*) et *l'entraîneuse*, qui a suscité quelques réserves durant les entretiens.

Cinq noms féminins ont une moyenne au-dessous de 4, ce qui a pour conséquence qu'ils sont évalués plutôt négativement: *la médecin*, *la cafetière*, *la maçonne*, *la chauffeuse de taxi* et *la docteur*. Ces items lexicaux ont également reçu un accueil très mitigé, voire négatif, lors des entretiens de groupe neuchâtelois.

Graphique: Neuchâtel, évaluation des noms féminins

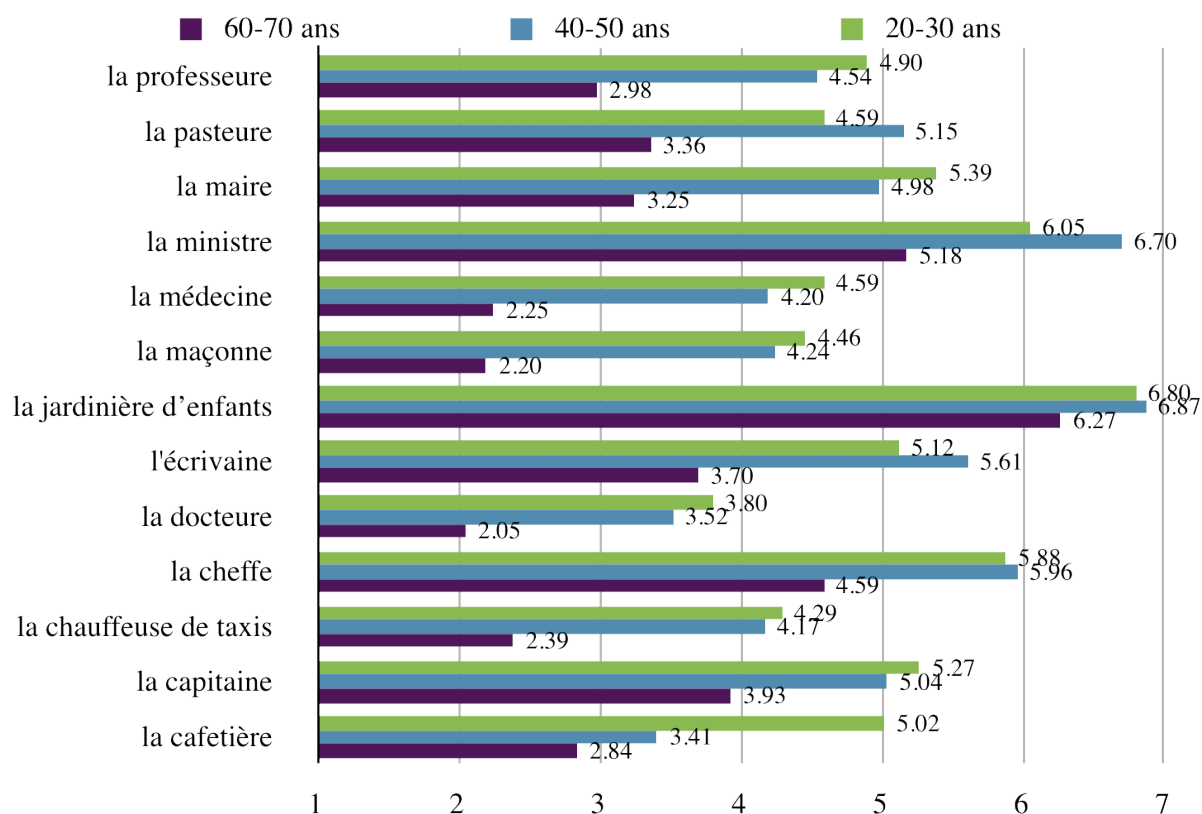


La variation entre les deux sexes est minime: une seule forme, *entraîneuse de volley*, est significativement mieux évaluée par les femmes (6,34) que par les hommes (5,74); dans les autres 19 cas, la différence n'est pas significative. Par contre, l'âge est un facteur déterminant dans l'évaluation des noms féminins: dans 13 cas sur 20, l'évaluation du groupe d'âge 60-70 ans est sensiblement moins favorable que celle des groupes d'âge 20-30 ans et 40-50 ans.²⁷³

Dans tous les 13 cas où la variation en fonction de l'âge est statistiquement significative, l'évaluation du groupe d'âge 3 (60-70 ans) est de loin la plus défavorable. Cependant, ce n'est pas toujours le groupe d'âge 1 (20-30 ans) qui évalue le plus positivement (comme c'est le cas pour *la professeure*, *la médecine*, *la maire* et – de manière très nette – *la cafetière*). Dans d'autres cas, les groupes d'âge 1 et 2 sont à égalité, et pour *la pasteur*, *la ministre* et *l'écrivaine*, l'évaluation du groupe d'âge 2 (40-50 ans) est même sensiblement supérieure à celle du groupe d'âge 1.

²⁷³ Tests du khi carré: *la cafetière*: $p < 0,001$, *la capitaine*: $p < 0,05$, *la chauffeuse de taxi*: $p < 0,001$, *la cheffe*: $p < 0,01$, *la docteur*: $p < 0,05$, *l'écrivaine*: $p < 0,001$, *la jardinière d'enfants*: $p < 0,05$, *la maçonne*: $p < 0,001$, *la maire*: $p < 0,001$, *la médecine*: $p < 0,001$, *la ministre*: $p < 0,005$, *la pasteur*: $p < 0,005$, *la professeure*: $p < 0,001$.

Graphique: Neuchâtel, évaluation des noms féminins (variation significative selon l'âge)



moyennes des sous-groupes neuchâtelois (groupes d'âge 1, 2 et 3; échelle de 1-7)

Parmi les noms dont l'évaluation ne varie pas entre les groupes d'âge se trouvent les items les mieux évalués (tous au-dessus de 6,87 sur 7): *l'institutrice*, *la boulangère* et *la secrétaire*; mais aussi *la poétesse* et *la professeur*, deux formes plutôt appréciées par le groupe d'âge 60-70 ans.

Le résultat est ainsi très net: l'acceptation de nouvelles formes féminines est nettement meilleure auprès des jeunes générations (groupes d'âge 20-30 ans et 40-50 ans) qu'auprès du groupe d'âge 60-70 ans, et nous pouvons postuler que ce mouvement est irréversible: il est probable que l'évaluation vers une appréciation plus positive a d'abord lieu chez les plus jeunes et que l'appréciation positive, une fois acquise, ne se perdra plus par la suite.

En allemand

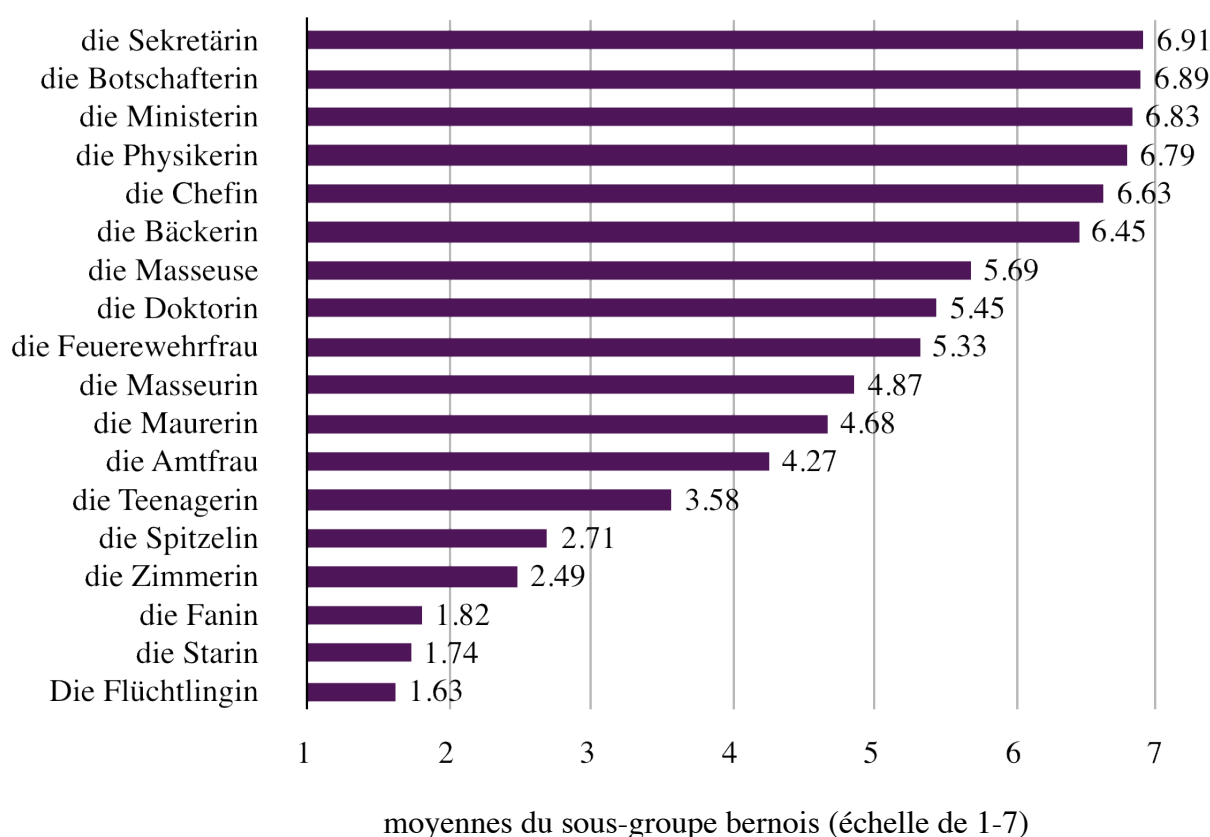
L'évaluation des formes allemandes donne un résultat plus contrasté que celui en français. Cinq formes obtiennent des valeurs bien en dessous de la forme la moins bien évaluée en français (*la docteur*, moyenne de 3,12), et trois d'entre elles se trouvent même en dessous de 2. Un tiers des formes obtient un score de plus de 6.

La moyenne de six items se situe au-dessus de 6 (*Bäckerin, Chefin, Physikerin, Ministerin Botschafterin, Sekretärin*); ils peuvent être considérés comme particulièrement bien acceptés. La seule variation statistiquement significative concerne le nom *Physikerin*, qui est mieux évalué par les femmes que par les hommes.²⁷⁴ Il s'agit par ailleurs du seul item sujet à ce type de variation, qui reste ainsi exceptionnelle.

D'autres noms ont une évaluation globalement positive: *Amtfrau, Maurerin, Masseurin, Feuerwehrfrau, Doktorin* et *Masseuse*. Quelques remarques:

- La forme française *Masseuse* est nettement mieux évaluée que la forme féminisée à l'aide de la désinence *-in* (*Masseurin*).
- Tous les sous-groupes évaluent les noms *Doktorin, Feuerwehrfrau, Masseurin* et *Masseuse* de manière semblable. Seuls *Amtfrau* et *Maurerin*, évalués positivement (au-dessus de la valeur moyenne de 4) sont sujets à variation: ils sont significativement mieux évalués par les groupes d'âge 1 et 2 (20-30 ans et 40-50 ans) que par le groupe d'âge 3 (60-70 ans).²⁷⁵

Graphique: Berne, évaluation des noms féminins



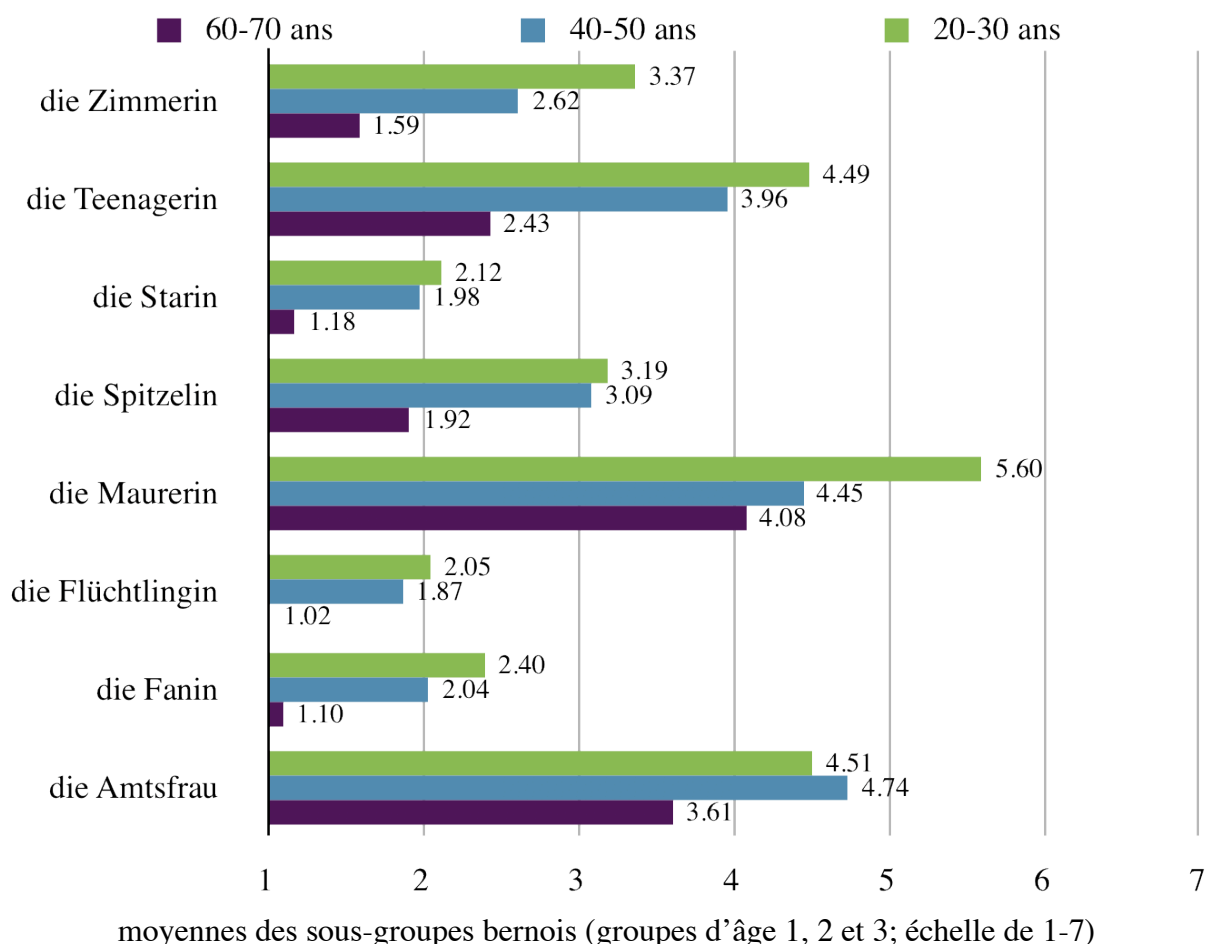
Le facteur âge est également déterminant dans l'analyse de tous les items lexicaux évalués de manière globalement négative (moyenne au-dessous de 4): tous sont moins bien notés par le

²⁷⁴ Test du khi carré; $p < 0,05$.

²⁷⁵ Test du khi carré: *die Amtfrau*: $p < 0,05$, *die Maurerin*: $p < 0,005$.

groupe d'âge 3 (60-70 ans) que par les deux autres groupes d'âge.²⁷⁶ Dans les données alémaniques, les tendances sont encore plus claires que dans les données romandes: à l'exception de *Amtfrau*, que le groupe des 40-50 ans évalue légèrement mieux que celui des 20-30 ans, tous les autres noms sont le mieux évalués par le groupe d'âge 1 (20-30 ans).

Graphique: Neuchâtel, évaluation des noms féminins (variation significative selon l'âge)



Ceci permet de tirer une double conclusion: d'une part, certaines formes féminines sont très mal appréciées par les Alémaniques: le blocage lié au suffixe *-ling* ainsi que la réticence à féminiser certains noms d'origine anglaise sont encore très forts. D'autre part cependant, même les items mal évalués sont tendanciellement mieux cotés chez les groupes d'âge 1 et 2. Comme dans le cas de la variation liée à l'âge des participant-e-s dans le sous-ensemble francophone, nous postulons que l'appréciation plus positive des jeunes générations est permanente et s'explique par le fait que les groupes d'âge 1 et 2 ont pu s'habituer à une variation plus grande de formes féminines et féminisées, qu'ils apprécient mieux que leurs aîné-e-s

²⁷⁶ Test du khi carré: *die Fanin*: $p < 0,001$, *die Flüchtlingin*: $p < 0,005$, *die Spitzelin*: $p < 0,005$, *die Starin*: $p < 0,005$, *die Teenagerin*: $p < 0,001$, *die Zimmerfrau*: $p < 0,001$.

7.3.3 Comparaison entre connaissance et évaluation des formes

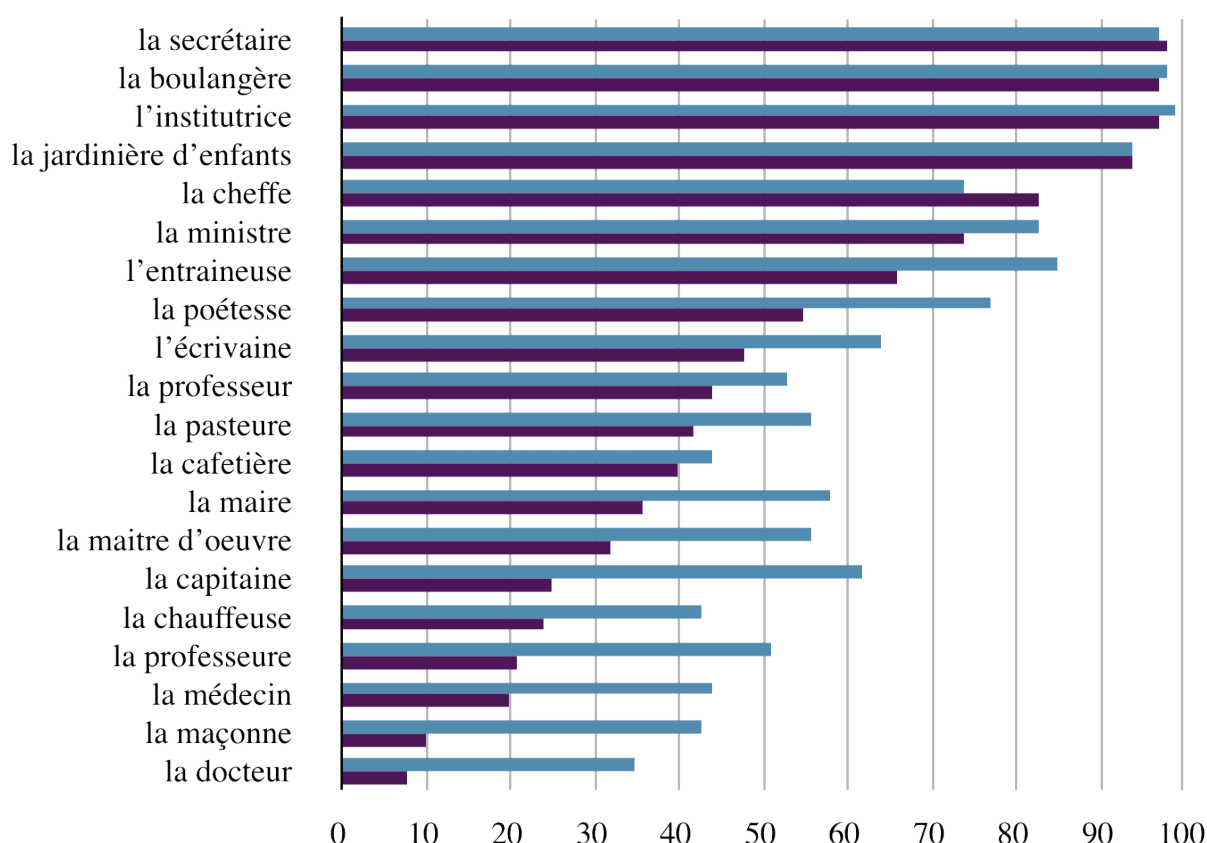
Afin de mieux comparer le taux de connaissance avec celui de l'évaluation, nous avons procédé à une modification de la présentation de cette dernière variable. Nous avons transformé l'échelle d'intervalles (allant de 1 à 7) en une échelle de pourcentages (allant de 0% à 100%). Chaque valeur a ainsi été convertie selon la formule $((x-1)*100)/6$.

Cette transformation, qui juxtapose les résultats de deux variables de nature très différente, nous permet de visualiser la comparaison entre le degré de connaissance (c'est-à-dire le pourcentage de personnes connaissant une forme donnée) et la moyenne de l'évaluation (ayant été obtenue par une échelle de 1 à 7). Aussi s'agit-il de manier les résultats de la comparaison avec prudence et de les considérer plutôt comme une illustration que comme une véritable démonstration.

En français

Selon notre hypothèse de départ, l'évaluation des formes est corrélée avec la connaissance: plus une forme est connue, mieux elle est évaluée. Cependant, même des formes relativement peu connues peuvent être assez bien évaluées, comme le montrent les exemples de *la maçon* et de *la docteur*, deux formes très peu connues mais relativement bien évaluées. A un degré moindre, mais encore de manière récurrente, les noms féminins peu connus sont évalués positivement: ainsi, la barre «évaluation» de *professeure*, *capitaine*, *maitresse d'œuvre*, *maire*, *pasteur* et *professeur* se situe globalement au-dessus de la moyenne, tandis que les formes sont connues par une minorité seulement. A noter le couple *la professeur* et *la professeure*: quoique cette dernière forme soit beaucoup moins connue que la forme non suffixée, elle obtient une évaluation presque aussi élevée.

Graphique: Neuchâtel, connaissance et évaluation des noms féminins



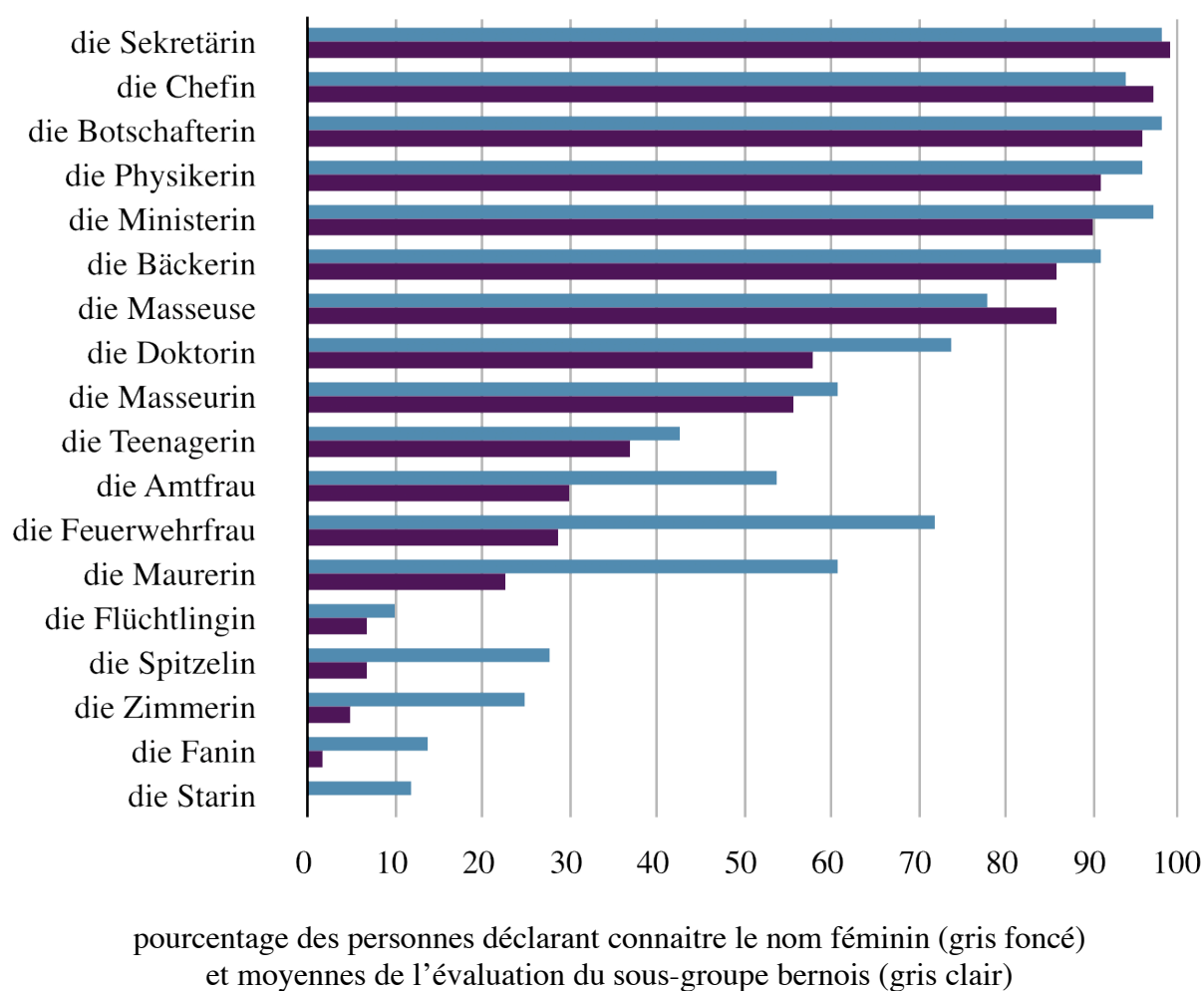
pourcentage des personnes déclarant connaître le nom féminin (gris foncé)
et moyennes de l'évaluation du sous-groupe neuchâtelois (gris clair)

En allemand

Comme en français, la connaissance des items lexicaux du questionnaire est en corrélation avec leur évaluation. Les plus grands écarts entre connaissance et évaluation s'observent dans le cas de *Amtfrau*, *Maurerin* et *Feuerwehrfrau*, qui sont évalués très positivement malgré le fait qu'ils soient connus par une minorité de participant-e-s seulement.

L'évaluation des items les moins connus est certes plus élevée que leur degré de connaissance, mais elle reste à un niveau modeste: des exemples comme *Spitzelin* et *Zimmerin*, très peu connus, demeurent plutôt mal évalués.

Graphique: Berne, connaissance et évaluation des noms féminins



7.4 La masculinisation de jardinière d'enfants et de sage-femme

7.4.1 Les entretiens

Durant nos entretiens, nous n'avons pas limité la discussion sur les aspects lexicaux de la féminisation aux formes féminines plus ou moins (in)habituelles, mais nous avons aussi porté l'attention de nos informatrices et informateurs sur le fait que la masculinisation de certains noms communs de personne désignant des métiers traditionnellement occupés par des femmes peut également poser problème. Dans tous les entretiens, nous avons ainsi demandé comment on peut nommer un homme qui fait le même travail qu'une *jardinière d'enfants* ou une *sage-femme* (en all.: *Kindergärtnerin*, *Hebamme*).

Jardinière d'enfants/Kindergärtnerin

Dans deux entretiens neuchâtelois, la question de la masculinisation de *jardinière d'enfants* a été soulevée spontanément pendant la discussion, avant que ce soit prévu par notre protocole d'entretien. Plusieurs propositions s'éloignant morphologiquement de *jardinière d'enfants* ont

été suggérées: *éducateur (de la petite enfance)*, *maître de la petite enfance* ou *enseignant dans un jardin d'enfants*. Cependant, il s'avère qu'une partie de l'assistance propose – et accepte – *jardinier d'enfants* sans aucun problème comme désignation masculine valable. Mais pour celles et ceux qui s'y opposent, l'association avec le *jardinier* («homme cultivant un jardin») est plus grande encore que pour le féminin *jardinière (d'enfants)*, où la métaphore première s'est davantage affaiblie:

165 III jardinier pour moi c'est vraiment . c'est le jardinier c'est celui qui cultive donc LÀ s'il s'occupe d'enfants il les cultive [...] (NE-7)

Dans l'extrait suivant, zzz explique dans ses propres mots le phénomène de désémantisation qui affecte le syntagme *jardinière d'enfants*, analysé en bloc, tandis que «jardinier . d'enfants», qu'il segmente à l'aide d'une micropause, n'est pas considéré comme une seule entité lexicale, ce qui renforce l'incohérence par rapport au sens premier de *jardinier*:

168 zzz [...] jardinière d'enfants c'est comme . . je sais pas c'est un mét=c'est quelque chose de nouveau c'est une question d'habitude je m'imaginais c'est quelque chose c'est un c'est un tout . elle est jardinière d'enfants . et puis jardinier . d'enfants moi c'est encore séparé c'est vrai c'est une chose qui ne forme pas un tout (NE-7)

Finalement, le cas de la masculinisation du terme *jardinière d'enfants* soulève les mêmes phénomènes représentationnels que la féminisation d'un mot comme *maçon*: tant que la représentation mentale de la fonction en question est fortement orientée vers un seul sexe, une désignation contraire aux expériences et aux attentes n'est acceptée qu'avec peine. Ainsi, kkk répond d'abord en invoquant un argument esthétique:

156 kkk bonne question (4 sec.) bon . premier réflexe ce serait le jardinier d'enfants mais c'est pas beau (NE-7)

Pour ensuite établir une connexion de type essentialiste entre la fonction (s'occuper d'enfants) et le sexe de la personne qui accomplit la tâche (une femme):

160 kkk euh je pense que de dire la jardinière d'enfants ça a une connotation féminin qui va avec les enfants [...] alors que LE jardinier d'enfants . ça a quelque chose d'abrupt par rapport à la douceur liée à ce qui est . un enfant je sais pas c'est purement comme ça=euh . ce qui me vient à l'idée (NE-7)

En **allemand**, la forme non suffixée *Kindergärtner* s'impose dans l'ensemble des entretiens bernois, mais son deuxième élément (*Gärtner*) est, comme en français, susceptible d'être resémantisé. Dans l'entretien BE-5, ce processus fait l'objet d'une séquence où iii et vvv thématisent l'effet sémantique. Iii s'oppose à *Kindergärtner* puisque ce n'est pas un jardinier. Iii attribue cette asymétrie entre la forme féminine et la forme masculine à l'habitude: moins le mot (et la réalité qu'il désigne) est utilisé, plus il est chargé de sa signification première. Dans

la suite, vvv insiste à deux reprises (149, 156) sur le fait qu'il n'a pas eu les mêmes associations, ce qui semble faire douter iii de la pertinence de son assertion. Elle finit par l'attribuer au fait qu'elle travaille elle-même dans le domaine du jardinage et qu'elle pense de ce fait être plus sensible aux connotations sémantiques de *Kindergärtner*, ce qui déclenche un rire collectif qui désamorce le conflit potentiel entre les deux appréciations contradictoires:

- 143 iii aber es isch kä gärtner [...]
 145 qq isch es . isch e chindergärtner mee e gärtner as e chindergärtneri
 146 iii irgendwie chindergärtnerin isch me halt gwönt und jetzt mit em chindergärtner wo nöi
 chünt . de tönt s plötzlich komisch
 [...]
 149 vv das wër mir jetzt nid ufgfalle . ich ha itz das ganz as normal agluegt [...]
 156 vv ich hëtt jetzt . i KÄM momänt hëtt ich jetzt an e gërtner dänkt . mit em name
 chindergërtner
 [...]
 159 iii aso dasch vilicht eso wil ich us de gärtnerbranche chùme
 160 (plusieurs) <<lachen>> (BE-5)
 143 iii mais c'est pas un jardinier [...]
 145 qq est-ce . est-ce qu'un *Kindergärtner* est davantage un *Gärtner* qu'une *Kindergärtnerin*
 146 iii en quelque sorte on est habitués à *Kindergärtnerin* et maintenant avec le *Kindergärt-*
 ner qui vient s'ajouter . là ça sonne tout à coup bizarre
 [...]
 149 vv ça m'aurait jamais frappé . j'ai considéré ça comme tout à fait normal [...]
 156 vv j'aurais . à AUCUN moment j'aurais pensé à un jardinier. avec le nom *Kindergärtner*
 [...]
 159 iii alors c'est peut-être ainsi parce que je viens du domaine du jardinage
 160 (plusieurs) <<rires>>

Sage-femme/Hebamme

Dans les deux langues, il s'agit d'un mot composé dont l'un des éléments (*femme*, *Amme* («nourrice»)) est de genre lexical féminin – désignant en plus un être humain de sexe féminin –, ce qui rend difficile tout essai de masculinisation simple.²⁷⁷ Le métier de sage-femme était longtemps réservé aux seules femmes et il ne s'est ouvert aux hommes que pendant les années 1980. En Suisse romande, les hommes pratiquant le métier de sage-femme s'appellent *homme sage-femme*;²⁷⁸ en allemand, on parle de *Entbindungspfleger*, *Entbindungshelfer* ou de *Hebamme*.²⁷⁹

Dans les **entretiens neuchâtelois**, plusieurs propositions de désignation pour un homme travaillant comme *sage-femme* sont suggérées. *Sage-homme* est évoqué deux fois, mais les rires

²⁷⁷ Cependant, d'un point de vue étymologique, *sage-femme* n'est pas le résultat d'une composition endocentrique («femme qui a la connaissance»), mais plutôt d'une composition exocentrique: «[personne] qui s'y connaît en femmes». Ceci devrait en principe favoriser une utilisation épïcène: *une/un sage-femme*.

²⁷⁸ Information écrite de Gabrielle Blumer, enseignante dans la formation de sage-femme (11 septembre 2002).

²⁷⁹ Ces désignations s'utilisent en Allemagne. En Suisse alémanique, aucun homme n'a jusqu'à présent travaillé comme sage-femme (information de juillet 2005).

qui l'accompagnent suggèrent qu'il ne s'agit pas d'une alternative prise au sérieux – la forme inversée *méchant-homme* (NE-5: 220 iii) est même plus clairement encore perceptible comme proposition dérisoire. Les réactions de uuu ainsi que de ppp – qui pourtant semble pouvoir y adhérer – montrent que *sage-homme* ne convainc guère:

181 uuu on va quand même pas dire sage-homme ouais <<rires>> (NE-4)

158 ppp ça me dérangerait pas . ben disons . je pourrais m'y habituer [...] ce sera des cas extrêmement isolés donc [...] on serait jamais euh confronté à souvent (NE-2)

A côté d'*obstétricien*, qui est mentionné une fois (NE-3: 212 eee), plusieurs autres termes ayant un lien avec l'accouchement sont proposés: *accoucheur* (nommé à plusieurs reprises), *aide-accoucheur* (NE-5: 233 www), *assistant d'accouchement* (NE-5: 236 iii) ou la périphrase *celui qui fait accoucher* (NE-2: 146 ccc).

Le néologisme *maïeuticien*, proposé par l'Académie française (Houdebine[-Gravaud] 1992: 156), n'est pas connu par nos participant-e-s. Dans le premier des extraits suivants, *maïeuticien* n'est ni reconnu ni perçu comme une forme analysable, puisque kkk le rapproche de *maillot* plutôt que de la *maïeutique* («art de l'accouchement»). Dans le second extrait, rrr associe le terme *maïeuticien*, plus technique que *sage-femme*, à un métier nécessitant des qualifications plus élevées, ce qui ne le met pas au pied d'égalité avec le terme féminin:

187 qqk mhm . . ben en france on a créé le maïeuticien

188 kkk mailloticien

189 ll aou

[...]

191 kkk meu= ah maïeu

192 zzz non c'est c'est un mauvais terme parce que c'est difficile à prononcer <<rires>> (NE-7)

206 rrr ben ça voudrait de nouveau dire que [...] l'homme aurait une sorte de qualification supposée supérieure . . alors que c'est sûrement pas le cas (NE-2)

Le terme féminin *sage-femme* saurait-il servir de terme général (en tant que féminin générique) qui pourrait s'utiliser pour des personnes des deux sexes? Plusieurs participant-e-s semblent pouvoir y adhérer, ne serait-ce que pour des raisons étymologiques: pour plusieurs, la pertinence de la dénomination *sage-femme* est directement liée à son sens premier, qui suggère l'expérience et la connaissance (la *sagesse*) mises en œuvre lorsqu'une femme aide une autre à accoucher. Aussi ll conclut-elle que ce sens étymologique devrait également se trouver dans la dénomination utilisée pour l'homme qui exerce le même métier:

185 ll [...] sage-femme c'était une personne qui avait le savoir . on la disait sage puisqu'elle devait avoir un certain âge et elle savait comment une jeune mère de . elle devait

l'aider pour mettre son enfant au monde euh maintenant que ce soit une profession qui se qui devienne aussi masculine okay . mais . je mettrais pas du tout le même=euh . le même mot . je sais pas . l'accoucheur c'est pas encore typiquement ça (NE-7)

L'informatrice kkk est la seule qui dit avoir été confrontée à *un sage-femme homme* – l'article indéfini masculin *un* suggère que l'accord avec *homme* est plus fort que celui avec *sage-femme*, qui acquiert une valeur d'attribut. Kkk trouve que sa propre solution (*sage-femme homme*) est ridicule, mais elle ne réussit pas non plus à dissocier *sage-femme* de son étymologie, qui ne serait plus perceptible dans une forme masculinisée *sage-homme*:

174 kkk ben moi j'ai=j'ai=j'ai ça m'est déjà arrivé d'être confronté à ça et moi j'ai tendance à dire . euh un sage-femme homme . j'arrive pas à détacher le mot femme de=de=de cette profession-là . mais c'est vrai que c'est ridicule de dire . un sage-femme homme . vaut mieux dire un sage-homme alors mais ça devient autre chose aussi c'est très curieux [...]

181 kkk [...] le langage me reporte à l'historique du du mot . et pour moi . . eh i: avant dans le m= avant dans le temps eh c'était principalement des femmes qui aidaient à accoucher d'autres femmes\ . . si bien que on=je m'imagine le mot sage-femme qui provient d'une de cette notion-là . et je n'arrive pas à détacher . ce mot et le mettre au f=au masculin [...] (NE-7)

Cependant, l'attribution directe: «Il *est* sage-femme» semble très contre-intuitive pour plusieurs participant-e-s. Jjj ne se servirait de *sage-femme*, en parlant d'un homme, qu'avec une certaine distanciation: par le sourire qui marque – et en même temps désamorce – le caractère incongru de la dénomination, et par la copule: *il fait* (et non pas: *il est*) *sage-femme*:

182 jjj ou bien je le dirais avec un peu de: donc un petit rire quoi donc pour dire=euh . oui (2 sec.) ben il FAIT sage-femme [...] (NE-6)

Dans les **entretiens bernois**, il semble plus facile de trouver une équivalence masculine pour le nom de métier *Hebamme*: environ la moitié des participant-e-s trouve que *Geburtshelfer* («aide à l'accouchement») convient pour désigner l'homme qui fait le métier de sage-femme. Une seule interlocutrice, ddd, se demande si ce terme n'est pas déjà utilisé à propos du médecin obstétricien et une autre, jjj, craint que *Geburtshelfer* ne soit à son tour la base d'une nouvelle forme féminine *Geburtshelferin*, qui risquerait de faire disparaître *Hebamme*, qu'elle considère comme une désignation traditionnelle à conserver:

295 jjj es isch eso n e: . ja eigentlich so . es wort es auts wort . ja . s würd de fääle im sprachgebruch (BE-6)

295 jjj c'est une espèce de . oui en fait . un mot un vieux mot . oui . il manquerait dans l'usage

De même que dans les entretiens neuchâtelois, la charge sémantique du nom féminin (dans *Hebamme*, on retrouve le terme *Amme* («nourrice»), fonction biologiquement réservée à la

femme) semble particulièrement grande. Ainsi, pour vvv, *Hebamme* ne saurait convenir pour un homme – du fait qu’il ne peut pas donner le sein à l’enfant. Dans son analyse, il ne tient pas compte du fait que l’allaitement ne compte plus parmi les tâches de la *Hebamme* actuelle...:

- 188 vvv me mu=me mues vilicht au luege vo wo das das wort chünd heb==amme . ünd de amme das isch jò . es chind eh . e frau ünd es chind . hü=zù sich gnò héd zùm . zùm stille zùm bispil . ünd . ich glaube männer möchid das . prinzipiell nìd (BE-5)
- 188 vvv on doit=on doit peut-être regarder d’où vient le mot *Heb==amme* . et puis *Amme* c’est bien . un enfant euh . une femme et un enfant . qui l’a pris avec elle pour . pour l’allaitement par exemple . et . je crois que les hommes ne le font pas par principe

La question de la généricité de *Hebamme* divise fortement nos informatrices et informateurs. Tandis que pour certain-e-s, l’étymologie du mot semble exclure toute association avec un homme, d’autres, comme ccc, trouvent que *Hebamme* convient pour les deux sexes, pourvu que l’on spécifie le cas échéant qu’il s’agit d’un homme. Cependant, elle préfère *Geburtshelfer* à l’écrit, ce qui signifie probablement qu’elle trouve ce terme plus approprié dans un contexte formel:

- 119 ccc i würd auä . s bim rède würd i säge hebamme aber schribе würd i auä gebürtshäufеr [...]
- 121 qqj jò . aso er isch e hebamme\ das gòd . mhm/
- 122 ccc jä wöu s när druf abchünd öb s e frou oder e ma isch cha mer säge jò s isch e ma gsi . aber rède würd i eifach vor hebamme (BE-2)
- 119 ccc moi probablement . en parlant je dirais *Hebamme* mais j’écrirais probablement *Geburtshelfer* [...]
- 121 qqj oui . donc il est *Hebamme* . ça va . mhm
- 122 ccc oui parce qu’ensuite, ça dépend s’il s’agit d’une femme ou d’un homme on pourra dire oui c’était un homme . mais je parlerais simplement de la *Hebamme*

Comme *sage-femme* en français, *Hebamme* semble difficilement concevable comme base d’une forme masculine suffixée. Ainsi, *Hebammer*, forme hypothétique (d’après le modèle *Witwe*, *Witwer*, «veuf, veuve»), est rejeté comme inacceptable, tout comme *Hebammerich* (BE-6: 237 yyy),²⁸⁰ qui paraît encore plus incongru. Www qualifie *Hebammer* de *Trommelfellbrecher* «(forme qui) crève le tympan»²⁸¹ (BE-5: 182 www) et iii juge que le résultat, bien que régulier, serait absurde:

- 184 iii [...] das chönnt e chind bruche so n en usdrück wil s eigentlich logisch isch aber irgendwie für uns isch das völlig absurd [...] (BE-5)

²⁸⁰ Le suffixe *-erich* s’utilise d’une part pour former un petit nombre de noms communs de personne masculins (*Wüterich* («ogre»)), mais aussi pour créer certains noms d’animaux masculins sur la base de noms féminins génériques (*die Maus* («la souris») vs *der Mäuserich* («souris mâle»); *die Ente* («le canard») vs *der Enterich* («le canard mâle»)). Une forme suffixée *Hebammerich* serait ainsi connotée comme «mâle d’une espèce animalière».

²⁸¹ D’après *Zungenbrecher* («qui casse la langue», «virelangue»).

184 iii [...] un enfant pourrait utiliser une expression pareille parce qu'en fait c'est logique mais en quelque sorte pour nous c'est complètement absurde [...]

7.4.2 Le questionnaire

Le thème de la «masculinisation» de certains métiers typiquement féminins – ici *sage-femme* et *jardinière d'enfants* – a également figuré dans le questionnaire, où nous avons posé la question suivante:

Comment appelez-vous un homme qui pratique le métier de

- jardinière d'enfants: _____
- sage-femme: _____

Wie nennen Sie einen Mann, der denselben Beruf ausübt wie

- eine Kindergärtnerin: _____
- eine Hebamme: _____

Il s'agit de l'une des rares questions ouvertes où aucune réponse n'est formulée; la tâche ne se limite donc pas à choisir entre une liste de formes potentielles, mais à avancer une proposition considérée comme valable.

Jardinière d'enfants/Kindergärtnerin

En français, aucune dénomination masculine ne l'emporte clairement: la forme régulière *jardinier d'enfants* rassemble certes le plus grand nombre de réponses, mais elle n'en regroupe qu'un tiers. Environ un cinquième des réponses sont soit vides (12%) soit témoignent du fait que les enquêté-e-s ne trouvent pas de réponse satisfaisante (8,3%). Une personne remet même en cause l'existence d'un homme *jardinier d'enfants* («Je ne considère pas un homme <jardinière d'enfant>»). Le reste des réponses (45,5%) se répartit entre un grand nombre de propositions. Dans le tableau suivant, nous les avons regroupés en fonction du noyau du syntagme proposé. A côté du masculin *jardinier*, qui correspond formellement à *jardinière*, six réponses proposent de garder la dénomination féminine, *jardinière d'enfants*, qui serait alors à considérer comme forme invariable. Plus nombreuses cependant sont les formes basées sur *maitre* et *éducateur*. *Maitre* s'utilise notamment dans le domaine scolaire, c'est-à-dire à l'école primaire. Ceci vaut également pour *instituteur* et *professeur*, tandis qu'*éducateur* et *gardien* ne se distinguent pas hiérarchiquement de *jardinière d'enfants*.

Il est surprenant que l'alternative régulière, *jardinier d'enfants*, n'est choisie que par un tiers des participant-e-s. Etant donné que *jardinier*, en tant que forme masculine, existe, les raisons pour son rejet dans le cas du *jardin d'enfants* doivent être plutôt d'ordre sémantique et pragmatique. Les résultats des entretiens de groupe avaient montré que la polysémie d'une forme bien établie comme *jardinière d'enfants* était ressentie comme moins gênante que celle de

l'équivalent masculin *jardinier*. En outre, des propositions basées sur *maitre*, *instituteur*, voire *professeur* relèvent d'un certain souci (inconscient) de rendre ce métier typiquement féminin plus prestigieux lorsqu'il est, de manière atypique, exercé par un homme.

réponses groupées	réponses	nombre	en %
<i>jardinier d'enfants</i>	<i>jardinier d'enfants</i>	47	35,4
<i>maître</i>	<i>maître d'école enfantine</i> (14) / <i>maître</i> / <i>maître de jardin d'enfants</i> / <i>maître d'école enfantine</i> / <i>maître école enfantine</i> / <i>maître de petite école</i>	18	13,5
<i>éducateur</i>	<i>éducateur</i> (5) / <i>éducateur de la petite enfance</i> (4) / <i>éducateur petite enfance</i> / <i>éducateur d'enfance</i> / <i>éducateur d'enfants</i> / <i>éducateur dans un jardin d'enfants</i> / <i>éducateur préscolaire</i>	14	10,5
<i>jardinière d'enfants</i>	<i>homme jardinière d'enfants</i> (3) / <i>jardinière d'enfants</i> (2) / <i>jardinière d'enfants</i> «Larousse 1979» (1)	6	4,5
<i>instituteur</i>	<i>instituteur</i> (2) / <i>instituteur d'enfants</i> / <i>instituteur de la petite enfance</i>	4	3,0
<i>gardien</i>	<i>gardien d'enfants</i> (3) / <i>gardien</i> / <i>gardien d'école enfantine</i>	5	3,8
<i>enseignant</i>	<i>enseignant</i> / <i>enseignant petite enfance</i> / <i>enseignant ou éducateur</i> «Ecole enfantine»	3	2,2
<i>puériculteur</i>	<i>puériculteur</i>	3	2,2
<i>professeur</i>	<i>professeur en maternelle</i>	1	0,8
<i>divers cas isolés</i>	<i>babysitter</i> / <i>animateur</i> / <i>employé de jardin d'enfants</i> / <i>homme de jardin d'enfants</i>	4	3,0
refus de dénomination	<i>Je ne considère pas un homme «jardinière d'enfant»</i>	1	0,8
(ignorance)	<i>aucune idée</i> (2) / <i>j'ignore</i> (2) / <i>je ne sais pas</i> / ? (4) / <i>pas de terme à ma connaissance</i> / <i>terme inconnu</i>	11	8,3
(sans réponse)		16	12,0
total		133 ²⁸²	100

En allemand, le blocage causé par la resémantisation du nom *Gärtner* semble beaucoup moins fort qu'en français, puisque *Kindergärtner* est proposé par près de 88% des personnes. Les ajouts dans deux cas (un point d'interrogation et la question *gibt's das?* («cela existe?») montre que *Kindergärtner* est certes reconnu comme la forme qui l'emporte du point de vue morphologique, mais qu'il s'agit d'un mot qui demeure inhabituel pour certain-e-s. Quelque dix pour cent des réponses se basent sur d'autres mots tels *Lehrer* («enseignant, maitre»), plus prestigieux, ou *Betreuer* et *Erzieher*, qui mettent l'accent sur les aspects d'encadrement et d'éducation du travail dans le domaine préscolaire.

réponses groupées	réponses	nombre	en %
<i>Kindergärtner</i>	<i>Kindergärtner</i> (120) / <i>Kindergärtner (gibt's das?)</i> /	122	87,7%

²⁸² Le total des réponses est supérieur au nombre des questionnaires valides en raison de deux propositions doubles (*Aucune idée! Educateur?*; *éducateur petite enfance/maître d'école enfantine*).

	<i>Kindergärtner (?)</i>		
<i>Lehrer</i>	<i>Vorschullehrer (2) / Kindergarten Lehrer / Kindergarten-Lehrer / Lehrer / Kindergärtner-Lehrer</i>	6	4,3%
<i>Betreuer</i>	<i>Kinderbetreuer (2) / ? Kindergartenbetreuer</i>	3	2,2%
<i>Erzieher</i>	<i>Kleinkindererzieher (2) / Kindererzieher</i>	3	2,2%
<i>Leiter</i>	<i>Kindergartenleiter</i>	1	0,7%
(ignorance)	?	1	0,7%
(sans réponse)		3	2,2%
total		139	100%

Sage-femme / Hebamme

La masculinisation de *sage-femme* semble plus délicate encore que celle de *jardinière d'enfants*. Plus de trente pour cent des réponses sont soit vides (15%) soit indiquent que l'enquêté se voit incapable de donner une réponse adéquate (15,8%). A mentionner également la réponse «n'existe pas», qui n'est pas vraiment explicite: s'agit-il du terme masculin qui fait défaut ou du référent, c'est-à-dire l'homme *sage-femme*, dont l'existence serait niée?

Accoucheur est le terme qui rassemble une majorité relative de réponses (23,1%). L'élément *accouch-* se retrouve par ailleurs dans d'autres formes composées telles *aide à l'accouchement*, *infirmier en salle d'accouchement* ou *médecin accoucheur*. En deuxième position viennent les formes qui se basent sur le terme féminin *sage-femme*, soit en maintenant le terme tel quel, éventuellement avec l'article masculin ou avec l'ajout *homme* (14,2%), soit en formant une désignation masculin symétrique: *sage-homme* (7,5%). Le nombre relativement élevé de propositions se basant sur *infirmier* (parmi lesquelles nous avons aussi rangé l'*infirmier sage-femme*) peut être compris comme un indicateur de la perception du métier de *sage-femme*, qui est ainsi plus souvent assimilé aux soins infirmiers, voire à des tâches auxiliaires (*aide*, *assistant*, *auxiliaire*) qu'à des métiers plus spécialisés ou prestigieux tels que *médecin*, *docteur*, *obstétricien*, *gynécologue* et *maïeuticien*. Ce dernier terme, proposé par l'Académie française, n'est d'ailleurs cité que deux fois, et dans les deux cas avec une certaine distanciation: une fois entre guillemets et l'autre fois avec un renvoi à un dictionnaire.

réponses groupées	réponses	nombre	en %
<i>accoucheur</i>	<i>accoucheur (30) / accoucheur (dictionnaire)</i>	31	23,1
<i>sage-femme</i>	<i>sage-femme (5) / le sage-femme / un sage-femme (3) / homme sage-femme (7) / Hommes sage-femme / «sage-femme homme» / je garderais le même terme</i>	19	14,2
<i>sage-homme</i>	<i>sage-homme (9) / sage-homme (?)</i>	10	7,5
<i>infirmier</i>	<i>infirmier (5) / infirmier spécialisé (2) / infirmier(-)accoucheur (2) / infirmier en salle d'accouchement (2) / infirmier sage-femme / infirmier infantile</i>	13	9,7
<i>aide</i>	<i>aide à l'accouchement / aide parturiant / aide</i>	4	3,0

	<i>soignant / aide obstétricien</i>		
<i>médecin</i>	<i>médecin (2) / médecin accoucheur (2)</i>	4	3,0
<i>assistant</i>	<i>assistant en gynécologie / assistant d'accouchement (2)</i>	3	2,1
<i>obstétricien</i>	<i>obstétricien / obstétricien gynécologue</i>	2	1,5
<i>maïeuticien</i>	<i>«maïeuticien» / maïeuticien (selon dic. Robert)</i>	2	1,5
<i>docteur</i>	<i>docteur sage-femme</i>	1	0,7
<i>gynécologue</i>	<i>? (gynécologue?)</i>	1	0,7
<i>auxiliaire</i>	<i>auxiliaire à l'accouchement</i>	1	0,7
(refus)	<i>n'existe pas</i>	1	0,7
(ignorance)	<i>? (12) / ?? / j'ignore / je ne sais pas(!) (2) / terme inconnu / ? je cherche encore / ? jamais rencontré! / aucune idée (2)</i>	21	15,8
(sans réponse)		21	15,8
total:		134 ²⁸³	100

En allemand, le taux d'abstentions et de réponses exprimant l'ignorance par rapport à la question posée (17,5%) est également plus élevé, pour *Hebamme*, que pour *Kindergärtnerin*. Deux réponses témoignent d'un refus par rapport à la masculinisation du métier de sage-femme: la réponse *gibt es hoffentlich nicht* («espérons que ça n'existe pas») vise clairement le référent, *kein Ausdruck, auch keine männliche Hebamme* («aucune expression, même pas une *Hebamme* masculine») n'est pas clair: cette réponse est-elle la conséquence du fait qu'aucune dénomination convenable ne semble disponible ou signifie-t-elle qu'une pareille nomination n'est même pas considérée comme concevable?

La réponse qui l'emporte clairement (à près de deux tiers des réponses) est *Geburtshelfer* («aide à l'accouchement»). Un peu plus de dix pour cent des formes proposées se basent sur *Hebamme*, mais les solutions sont assez hétérogènes: pour désigner un homme, *Hebamme* est suggéré soit avec l'article féminin (*eine Hebamme*) soit avec l'article masculin (*ein Hebamme*) soit sans article (*Hebamme*); la spécification peut également se faire au moyen d'un adjectif (mais en gardant l'article féminin): [*eine*] *männliche Hebamme* ou d'un appellatif: *Herr Hebamme*. Deux formes suffixées sont proposées: *Hebammerich* (deux fois) et *Hebammer* (une fois, entre parenthèses et avec un point d'interrogation et un point d'exclamation).

Une série de réponses mentionnées une seule fois (*Geburtsbetreuer, Pfleger, Arzt in der Geburtsabteilung, Doktor, Kinderentbinder*); la réponse *mit seinem Namen* («par son nom») témoigne du fait que malgré la dominance de *Geburtshelfer*, cette forme masculine n'est pas universellement acceptée.

²⁸³ Le total des réponses (134) est supérieur au nombre des questionnaires valides (131) en raison de trois propositions doubles (*sage-homme/accoucheur; aucune idée! médecin?; accoucheur («maïeuticien»*)).

réponses groupées	réponses	nombre	en %
<i>Geburtshelfer</i>	<i>Geburtshelfer</i>	94	65,7
<i>Hebamme</i>	<i>männliche Hebamme</i> (5) / <i>Hebamme</i> (3) / <i>ein Hebamme</i> (2) / <i>eine Hebamme</i> / <i>Herr Hebamme</i> / <i>Hebammerich</i> (2) / (<i>Hebammer?!</i>)	15	10,5%
<i>Arzt</i>	<i>Arzt in der Geburtsabteilung</i>	1	0,7%
<i>Betreuer</i>	<i>Geburtsbetreuer</i>	1	0,7%
<i>Doktor</i>	<i>Doktor</i>	1	0,7%
<i>Geburtshilfe</i>	<i>Geburtshilfe</i>	1	0,7%
<i>Kinderentbinder</i>	<i>Kinderentbinder</i>	1	0,7%
<i>Pfleger</i>	<i>Pfleger</i>	1	0,7%
(par son nom)	<i>mit seinem Namen</i>	1	0,7%
(refus)	<i>gibt es hoffentlich nicht</i> / <i>kein Ausdruck, auch keine männliche Hebamme</i>	2	1,4%
(ignorance)	? (6) / <i>weiss nicht</i> (3) / <i>gibt's glaube ich nicht!</i> / <i>gibt es meines Wissens nicht</i> / ? (<i>Gibt's das?</i>) / <i>Keine Ahnung</i>	13	9,1%
(sans réponse)		12	8,4%
total		143 ²⁸⁴	100%

7.5 Le choix de la forme appropriée parmi plusieurs formes concurrentes

En français, le choix d'une forme appropriée pour désigner une femme n'est pas toujours aisé. Aussi avons-nous essayé de déterminer, à l'aide de quelques désignations en *-eur* (*auteur*, *chauffeur*, *professeur* et *directeur*), et des deux éléments *manager* et *avocat*, les choix effectués par les enquêté-e-s romand-e-s. Nous nous sommes concentré essentiellement sur des cas posant problème en français (et qui ont un équivalent en allemand), puisque nous sommes parti du principe que le domaine de la féminisation des noms communs de personne ne soulève que peu de problèmes en allemand. Cependant, nous avons cherché à déterminer si dans l'une et l'autre langue, le choix porte sur une forme féminine, et si c'est le cas, si le seul article suffit en tant que «féminisation minimale» (cf. Houdebine[-Gravaud] 1992: 158) ou si les participant-e-s choisissent préférentiellement des formes différenciées formellement.

A l'exception de *chauffeure/Chauffeuse*, il s'agit de dénominations munies d'un certain prestige, qui se féminisent souvent moins facilement que les métiers peu prestigieux.

Je préfère, en parlant d'une femme, l'expression	(Cocher une seule case par ligne. Si deux expressions sont à égalité, choisissez-en une au hasard)
☐ l'auteur ☐ la femme auteur ☐ l'auteure ☐ l'auteuse ☐ l'autrice ☐ _____	
☐ la chauffeuse ☐ la chauffeur ☐ la chauffeure ☐ le chauffeur ☐ _____	

²⁸⁴ Le total des réponses (143) est supérieur au nombre des questionnaires valides (139) en raison de quatre propositions doubles (*männl. Hebamme/Geburtshelfer*; *keine Ahnung (Hebammer?!)*; *ein Hebammerich besser ein Geburtshelfer*; *Pfleger/Geburtshelfer*).

☐ le manager ☐ la manager ☐ _____
☐ la professeure ☐ la professeur ☐ le professeur ☐ _____
☐ l'avocat ☐ l'avocate ☐ la femme avocat ☐ _____
☐ le directeur ☐ la directrice ☐ la directeur ☐ la directrice ☐ _____

Wenn von einer Frau die Rede ist, bevorzuge ich das Wort _____ (Pro Zeile nur ein Feld ankreuzen. Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus)

☐ der Autor ☐ die Autorin ☐ _____
☐ die Chauffeurin ☐ der Chauffeur ☐ die Chauffeuse ☐ _____
☐ der Manager ☐ die Manager ☐ die Managerin ☐ _____
☐ die Professorin ☐ der Professor ☐ _____
☐ der Anwalt ☐ die Anwältin ☐ _____
☐ die Direktorin ☐ der Direktor ☐ _____

Nous nous servons dans la suite (c'est-à-dire dans les sous-titres) des réponses qui ont été sélectionnées le plus fréquemment. Les formes munies d'un astérisque sont celles qui ont été proposées par les enquêté-e-s à l'emplacement laissé libre pour des propositions alternatives. Malgré l'équivalence entre les séries allemande et française, nous avons considéré les items comme non liés et procédé séparément au traitement statistique (test du khi-carré, en tenant compte des variables âge et sexe). Dans certains rares cas, la dernière case d'une ligne a été cochée sans qu'une forme alternative ait été notée. Nous avons alors traité ce type de réponse ambigu (s'agit-il d'un oubli ou d'un simple refus de toute alternative proposée?) comme une non-réponse (cf. ci-dessous: *sans réponse*).

Auteure/Autorin

En français, la forme *auteure*, suffixée à l'écrit (mais homophone à l'oral), l'emporte avec une majorité absolue très ténue (50,4%). Elle a en tout cas un net avantage par rapport à *l'auteur* (19,1%), dont l'article élide peut être interprété comme masculin ou féminin (*un auteur* ou *une auteur*). Cependant, *auteur* semble plus acceptable lorsque l'on met *femme* en position d'attribut antéposé (*femme auteur*): cette alternative est choisie par environ un quart des enquêté-e-s (23,7%). Les deux autres formes mentionnées dans le questionnaire (*autrice* et *auteuse*) ne sont cochées que par un très petit nombre de personnes (4,6% et 0,7%).

En allemand, *Autorin* est de loin la forme la mieux acceptée (94,9%); seules trois personnes (2,2%) opteraient pour le masculin *der Autor*, et une seule personne propose comme alternative *die Schreiberin*.

<i>l'auteure</i>	66	50,4%
<i>la femme auteur</i>	31	23,7%
<i>l'auteur</i>	25	19,1%

<i>l'autrice</i>	6	4,6%
<i>l'auteuse</i>	1	0,7%
(sans réponse)	2	1,5%

total	131	100%
<i>die Autorin</i>	132	94,9%
<i>der Autor</i>	3	2,2%
<i>die Schreiberin*</i>	1	0,7%

(sans réponse)	3	2,2%
total	139	100

Chauffeur/Chauffeuse

Aucune majorité claire ne se dessine pour l'équivalent féminin de *chauffeur*: *la chauffeure* et *la chauffeur* sont, à une voix de différence, quasi à égalité (26,7% et 26%), suivis par *le chauffeur* (21,4%) et *la chauffeuse* (17,5%). Ainsi, chacune des quatre formes proposées est sélectionnée par au moins un sixième des enquêté-e-s et la différence entre la première et la quatrième alternative est de moins de 10%. En plus, deux formes non prévues dans le questionnaire (*la conductrice* et *la femme chauffeur*) sont mentionnées par plusieurs personnes (4,6% et 3,1%) et complexifient davantage le tableau. Cependant, l'analyse statistique révèle une différence selon l'âge des enquêté-e-s:²⁸⁵ le groupe d'âge 60-70 opte majoritairement pour *le chauffeur*, celui de 40-50 vote pour *la chauffeure* et celui de 20-30 pour *chauffeuse*. Cette diachronie relative révèle une préférence progressive des jeunes générations pour des formes morphologiquement marquées – et, pour le cas du groupe d'âge 1, même une préférence pour la forme en *-euse*, malgré les réticences par rapport aux connotations péjoratives de ce suffixe.

En allemand, *die Chauffeuse* obtient une majorité de 77% (c'est la seule forme allemande qui recueille moins de 90% des voix). Cependant, *Chauffeurin*, qui se trouve en deuxième place à raison de 15,8%, est, comme *Chauffeuse*, une forme morphologiquement marquée comme féminine; ce qui distingue les deux désignations est leur mode de formation du féminin: *Chauffeuse* maintient le suffixe français d'origine et *Chauffeurin* se forme à l'aide du suffixe allemand *-in*.²⁸⁶ Le masculin *der Chauffeur* n'est coché que par 4,3% des voix.

<i>la chauffeure</i>	35	26,7%
<i>la chauffeur</i>	34	26,0%
<i>le chauffeur</i>	28	21,4%
<i>la chauffeuse</i>	23	17,5%
<i>la conductrice*</i>	6	4,6%
<i>la femme chauffeur*</i>	4	3,1%
(sans réponse)	1	0,7%
total	131	100%

<i>die Chauffeuse</i>	107	77,0%
<i>die Chauffeurin</i>	22	15,8%
<i>der Chauffeur</i>	6	4,3%
(sans réponse)	4	2,9%
total	139	100%

²⁸⁵ Test du khi carré; $p < 0,01$.

²⁸⁶ La comparaison des différents sous-groupes montre une préférence pour *Chauffeurin* auprès du groupe d'âge 1 (20-30 ans), sans qu'elle soit statistiquement significative.

Manager/Managerin

Manager, d'origine anglaise, se féminise relativement facilement en *la manager* (78%): ainsi, la forme épïcène est de loin préférée au maintien de l'article masculin pour désigner une femme (*le manager*; 12,3%). Plusieurs alternatives ajoutées manuellement apparaissent dans les questionnaires: *ménagère* (qui relève probablement d'une confusion entre *manager* et *ménage*), *directrice*, *gestionnaire* (deux formes françaises évitant toute référence à l'anglais), *entraîneuse* et *manageuse*. Toutes ces formes alternatives apparaissent dans les questionnaires du groupe d'âge 3 (60-70 ans) et témoignent probablement du fait que le terme *manager* est moins familier pour ce groupe d'âge qu'il ne l'est pour les deux autres.

En allemand, la forme suffixée *die Managerin* (93,6%) l'emporte de loin devant le masculin *der Manager* (3,6%), malgré l'origine anglaise du terme, qui peut rendre problématique, dans certains cas, la féminisation par *-in* d'emprunts anglais (cf. ci-dessus les cas de *Starin* et *Fanin*). Or, la forme masculine (*Manager*) ressemble formellement aux très nombreux noms masculins allemands en *-er* (*Lehrer*, *Bäcker*, *Erzieher*), ce qui explique certainement la féminisation non problématique par *-in*.

<i>la manager</i>	102	78,0%
<i>le manager</i>	16	12,3%
<i>la ménagère*</i>	2	1,5%
<i>la directrice*</i>	2	1,5%
<i>la gestionnaire*</i>	2	1,5%
<i>la manageuse*</i>	1	0,7%
<i>l'entraîneuse*</i>	1	0,7%
(sans réponse)	5	3,8%
total	131	100%

<i>die Managerin</i>	130	93,6%
<i>der Manager</i>	5	3,6%
<i>die Manager</i>	1	0,7%
<i>die Lenkende*</i>	1	0,7%
(sans réponse)	2	1,4%
total	139	100%

Professeur/Professorin

Aucune alternative proposée n'obtient une majorité absolue en français. Cependant, la forme épïcène *la professeur* l'emporte, avec 47,4% des voix, devant l'alternative suffixée *la professeure*, qui obtient 29,8% des voix, puis le masculin *le professeur*, choisie par 18,4%. Les autres formes citées (*Madame le professeur*, *la prof* et *l'enseignante*) n'apparaissent qu'une seule fois chacune.

En allemand, *die Professorin* est adopté avec une très grande majorité (94,3%). Seules 5 personnes (3,6%) préféreraient le masculin *der Professor*, en parlant d'une femme, et une per-

sonne supplémentaire opérerait pour *Professor* avec l'adjonction de *Frau*, en contournant ainsi le choix de l'article.

<i>la professeuse</i>	62	47,4%
<i>la professeure</i>	39	29,8%
<i>le professeur</i>	24	18,4%
<i>Madame le professeur*</i>	1	0,7%
<i>la prof*</i>	1	0,7%
<i>l'enseignante*</i>	1	0,7%
(sans réponse)	3	2,3%
total	131	100%

<i>die Professorin</i>	131	94,3%
<i>der Professor</i>	5	3,6%
<i>Frau Professor*</i>	1	0,7%
(sans réponse)	2	1,4%
total	139	100%

Avocate/Anwältin

Dans les deux langues, la forme féminine régulière est très majoritairement sélectionnée: en français à 94,7% et en allemand même à 97,2%). Seules quelques rares personnes favorisent une forme masculine (cependant en évitant l'article masculin apparent en français: *la femme avocat* ou *l'avocat*). Ainsi, les deux féminins peuvent être considérés comme très bien acceptés.

<i>l'avocate</i>	124	94,7%
<i>la femme avocat</i>	3	2,3%
<i>l'avocat</i>	2	1,5%
(sans réponse)	2	1,5%
total	131	100%

<i>die Anwältin</i>	135	97,2%
<i>der Anwalt</i>	2	1,4%
(sans réponse)	2	1,4%
total	139	100%

Directrice/Direktorin

Les formes *Directrice* et *Direktorin* sont elles aussi acceptées presque à l'unanimité, c'est-à-dire à plus de 97%. En français, c'est bien la seule forme qui a été retenue (les 2,3% restants s'expliquent par des réponses vides), alors qu'en allemand, deux personnes préfèrent *Direktor*, soit avec l'article masculin (*der Direktor*), soit avec l'attribut *Frau* (*Frau Direktor*). A l'instar de *avocate/Anwältin*, *directrice* et *Direktorin* peuvent être considérés comme formes ne posant aucun problème, malgré le fait qu'ils désignent des positions haut placées.

<i>la directrice</i>	128	97,7%
<i>la directrice</i>	0	0%
<i>la directeur</i>	0	0%
(sans réponse)	3	2,3%
total	131	131%

<i>die Direktorin</i>	135	97,2%
<i>der Direktor</i>	1	0,7%
<i>Frau Direktor*</i>	1	0,7%
(sans réponse)	2	1,4%
total	139	100%

7.6 Professeur/Lehrerin

La plupart des items lexicaux figurant dans notre questionnaire apparaissent de manière décontextualisée. Or, dans les usages quotidiens, ils sont la plupart du temps intégrés dans un contexte qui leur confère une pertinence particulière – et qui peut avoir un effet désambiguïsant, surtout lorsqu’une forme est polysémique. Dans le questionnaire, nous avons soumis un seul exemple de nom commun de personne intégré dans un contexte syntaxique minimal afin de déterminer comment un item lexical est interprété à l’intérieur d’un syntagme nominal, dans lequel plusieurs éléments portent des marques d’accord masculines ou féminines: une désignation comme *professeur*, hors contexte, sera-t-elle choisie plus facilement que lorsqu’elle est accompagnée d’un article et d’un adjectif au masculin?

Laquelle de ces phrases préférez-vous?

(cocher une seule case)

☐	Madame Aubry est	un très bon professeur.
☐	Madame Aubry est	une très bonne professeur.
☐	Madame Aubry est	une très bonne professeure.
☐	Madame Aubry est	une très bonne prof.
☐	ma solution:	_____

Welchen dieser Sätze bevorzugen Sie?

(nur ein Feld ankreuzen)

☐	Frau Landolt ist	ein sehr guter Lehrer.
☐	Frau Landolt ist	eine sehr gute Lehrerin.
☐	mein Vorschlag:	_____

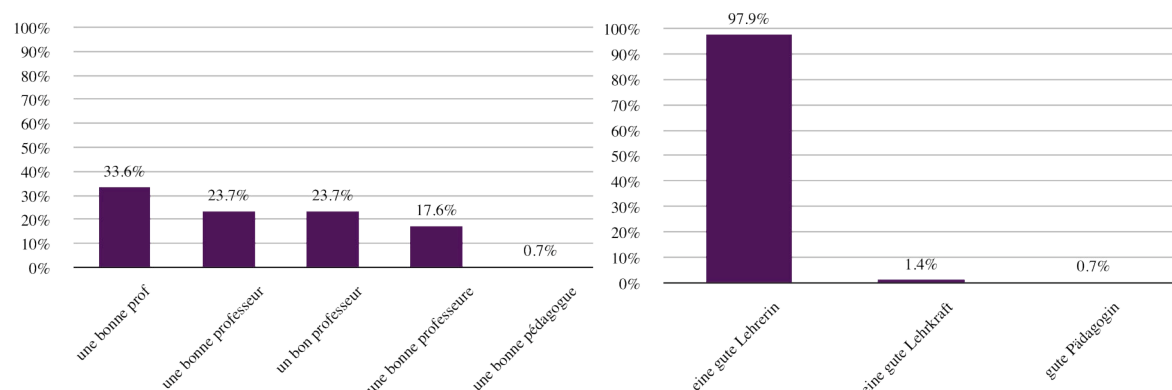
Dans les questionnaires français, nous avons proposé un choix de formes différant légèrement de celui que nous avons effectué pour le test de préférence hors contexte. A côté des formes *la professeur*, *la professeure* et *le professeur* nous avons proposé au choix *la prof*, une forme plutôt orale qui a l’avantage d’être épïcène. Il s’avère que le syntagme *une très bonne prof* est la solution favorite (elle est cochée par un tiers des participant-e-s, soit par 33,6%). Deux alternatives se trouvent à égalité en deuxième position (*une bonne professeur* et *un bon professeur*, les deux à 23,7%), ayant en commun la forme graphique *professeur*, une fois interprétée comme épïcène et l’autre fois comme générique. La forme suffixée *professeure* a le moins de succès (17,6%), ce qui confirme la réticence par rapport à cette forme dans la question s’intéressant à la préférence hors contexte. La seule réponse libre (*une bonne pédagogue*) n’est suggérée que par une personne isolée.

En comparant les résultats des deux questions relatives à l’équivalent féminin de *le professeur*, il ressort qu’environ 20% des participant-e-s préfèrent le seul syntagme nominal mascu-

lin (*un bon professeur*), que ce soit en contexte ou hors contexte (cf. ci-dessus). Les deux formes accordées au masculin (*le* et *bon*) n'ont ainsi pas une influence notable sur le nombre de personnes qui considèrent le masculin comme meilleure alternative. La solution *un bon professeur* est celle que préfèrent les femmes du groupe d'âge 2 (40-50 ans) et 3 (60-70 ans) (sans effet statistique significatif). Cependant, la grande majorité des participant-e-s a une prédilection pour un syntagme où les accords se font au féminin. Face au choix entre deux variantes homophones, et non pas homographes (soit *professeur* et *professeure*), la forme épiciène *prof* semble être une échappatoire bienvenue. Il s'agit de la forme préférée du groupe 1, mais elle est également choisie par de nombreux hommes du groupe 3. Dans la distribution de *la professeur* et *la professeure*, aucune tendance claire n'est perceptible.

L'étude d'un seul item en contexte doit nécessairement rester trop fragmentaire pour en tirer des conclusions. Une étude plus détaillée devrait tenir compte de plusieurs paramètres: nature et forme des alternatives, taux de femmes dans un domaine donné, familiarité des formes proposées, etc.

Graphiques: Neuchâtel (à gauche) et Berne (à droite), pourcentage des réponses à la question: *Madame Aubry est.../Frau Landolt ist...*



En allemand, le résultat est très net: 97,9% choisissent la formulation en accord avec le sexe de la personne désignée; les deux alternatives isolées – soit «gute Lehrkraft» (1,4%) et «gute Pädagogin» (0,7%) – sont également des syntagmes féminins, ce qui évite le désaccord entre le sexe de la personne désignée et le genre régissant le syntagme qui fait office d'attribut de la phrase. Néanmoins, le résultat aurait peut-être été un peu moins unilatéral si nous avions traduit littéralement *professeur* par *Professor* et non pas par *Lehrer* (ce à quoi *professeur* correspond plus généralement). Cependant, nous postulons que les différences n'auraient pas été très grandes, étant donné que *Professorin*, hors contexte – et donc aussi sans contexte syntaxique rappelant le genre du nom commun de personne choisi – est la forme préférée de 94,3% des voix (cf. ci-dessus, 7.5).

<i>une bonne prof</i>	44	33,6%
<i>une bonne professeur</i>	31	23,7%
<i>un bon professeur</i>	31	23,7%
<i>une bonne professeure</i>	23	17,6%
<i>une bonne pédagogue</i>	1	0,7%
(sans réponse)	1	0,7%
total	131	100%

<i>eine sehr gute Lehrerin</i>	136	97,9%
<i>eine sehr gute Lehrkraft</i>	2	1,4%
<i>eine gute Pädagogin</i>	1	0,7%
total	139	100%

7.7 Résumé et comparaisons

Les résultats de nos deux récoltes de données dans le domaine de la féminisation lexicale sont très riches et ne permettent pas de dresser un tableau récapitulatif simple. Ce d'autant moins que la sélection d'items lexicaux dont nous nous sommes servi n'est que très partiellement comparable entre le français et l'allemand. Il ne faut pas oublier que dans chaque langue, les noms féminins que nous avons sélectionnés ne sont que très sommairement représentatifs du lexique des noms communs de personne français et allemands et des difficultés que l'on peut rencontrer en féminisant le vocabulaire. Dans ce qui suit, nous ne pouvons donc qu'esquisser certaines tendances, qui ne permettent qu'une généralisation limitée.

Une tendance claire vers les formes féminines

Dans les deux langues, le premier choix pour désigner une femme va vers une forme dont le genre est en accord avec le sexe de la personne, donc un nom commun de personne féminin. La forme féminine est sélectionnée par défaut, et cela même dans des cas où elle était peu habituelle jusqu'à il y a peu de temps (cf. p. ex. le cas de *ministre* et de *chef*).

En français et en allemand, l'un des critères de base pour l'acceptation – et ensuite: l'emploi dans le propre usage – d'un nom féminin est **l'habitude**: une forme féminine qui pourrait potentiellement causer des problèmes sémantiques, morphologiques ou pragmatiques est jugée acceptable dès lors qu'elle est connue et reconnue comme une solution valable.

Un autre critère qui s'apparente à celui de familiarité est celui de la présence des femmes dans un domaine donné: les secteurs d'activité où les femmes sont peu nombreuses (c'est-à-dire les domaines peu «féminisés») sont aussi ceux où certains noms communs de personne féminins sont encore relativement mal connus et évalués, malgré le fait qu'ils ne posent pas vraiment de problèmes de type morphologique ou sémantique (cf. les cas de *maçon* et de *Feuerwehrfrau*). La comparaison entre le degré de connaissance et le taux d'évaluation montre cependant que même les féminins mal connus sont relativement bien évalués.

Quant à la position hiérarchique des professions et titres, nous n'avons récolté que peu d'indices permettant de soutenir l'hypothèse selon laquelle les postes hiérarchiquement supérieurs rencontrent (encore) plus de difficulté à être féminisés. Nous avons plutôt constaté qu'une forme féminine – même «minimale», c'est-à-dire l'emploi d'une forme masculine avec l'article féminin (emploi épïcène) – est généralement préférée à l'utilisation d'un terme masculin pour désigner une femme.

Un lexique féminisé: pas toujours une priorité

Si la tendance vers davantage de noms féminins pour désigner les femmes semble irréversible, elle n'est néanmoins pas absolue. Dans les deux langues, un grand nombre de personnes est prêt à renoncer à la correspondance entre le genre lexical d'une désignation et le sexe du référent si le choix ou la formation d'un nom commun de personne féminin s'avère difficile. L'argument le plus souvent avancé est celui de la distinction entre la personne et la fonction qu'elle remplit. Le discours vernaculaire ne suit donc pas toujours l'argumentation de la critique féministe, qui revendique une correspondance absolue entre le sexe de la personne désignée et le genre de la désignation. Or, ce principe est appliqué dans le cas de la «masculinisation» des métiers de *sage-femme/Hebamme* et de *jardinière/Kindergärtnerin*: seule une minorité de participant-e-s accepte un «nom de fonction» féminin (générique) pour désigner un homme qui pratique un «métier de femme».

Les cas problématiques de la féminisation du lexique

En allemand et en français, le choix d'une forme féminine adéquate ne se fait pas toujours facilement. Les différences entre l'allemand et le français sont considérables à ce propos.

En allemand, la très grande majorité des noms communs de personne existent (potentiellement) dans les deux formes. Seule une minorité de noms masculins désignant des activités (professionnelles) exercées par les deux sexes soulèvent certains problèmes; dans la plupart des cas, il s'agit de difficultés liées à des propriétés formelles du lexique: ainsi, le blocage de la formation en *-in* des noms masculins en *-el* (*Spitzel*) et en *-ling* (*Flüchtling*) est toujours très fort. Il concerne également de nombreux noms communs de personne empruntés de l'anglais qui ne se terminent pas par *-er* (*Star, Fan*; mais: *Teenager*).

Egalement en allemand, il peut y avoir une hésitation entre deux types de formation du féminin (cf. l'exemple de *Masseuse* (modèle français) vs *Masseurin* (modèle allemand)). Il n'est pas étonnant que dans ce cas comme dans d'autres (*Coiffeuse, Chauffeuse*), le modèle de formation allemand soit moins populaire en Suisse alémanique que la forme dérivée française.

En français, les raisons qui rendent difficile – voire impossible – l’adoption d’un nom commun de personne féminin sont de nature très variée: choix de plusieurs alternatives formelles, homonymie et polysémie de la forme féminine, connotations non désirées, etc. Par contre, certaines raisons contre la féminisation du lexique que l’on trouve dans le discours spécialisé ne sont pas partagées: ainsi, plusieurs noms féminins «impossibles» il y a quelques années encore sont devenus tout à fait courants. Ceci démontre encore une fois l’importance de l’habitude qui rend acceptables des formes qui rencontrent beaucoup de résistances initialement.

Un problème persistant en français est l’existence de deux ou plusieurs formes concurrentes. Ceci concerne particulièrement les noms communs de personnes masculins en *-eur*: *professeur/professeure*, *chauffeur/chauffeure/chauffeuse*, etc. Aucune tendance claire ne se dégage pour le choix entre *-eur* (avec article féminin) et *-eure*, puisque les préférences changent au cas par cas.

Connaissance et évaluation des noms féminins

A quelques exceptions près, les items lexicaux que nous avons intégrés dans notre questionnaire sont également bien connus par l’ensemble de l’échantillon romand ou alémanique: les variables âge et sexe des participant-e-s ne jouent qu’un rôle secondaire. Par rapport à la connaissance du lexique féminisé, les résultats alémaniques confirment la validité des blocages mentionnés ci-dessus: des formes comme *Starin*, *Fanin* ou *Spitzelin* ne sont guère connues. En Suisse romande par contre, plusieurs cas souvent décrits comme problématiques sont largement connus, p. ex. *la cheffe* (moyenne de 83% de connaissance) ou *la ministre* (74%); même la forme controversée *l’écrivaine* est connue par près de la moitié des francophones (48%).

L’évaluation des formes féminines est très régulièrement corrélée à leur degré de connaissance. Dans le cas de plusieurs formes peu connues, l’évaluation est même plus favorable que ne le laisse prévoir un faible taux de connaissance. De plus, l’évaluation est régulièrement plus favorable chez les personnes des groupes d’âge 1 et 2 (20-30 ans et 40-50 ans): elles acceptent significativement mieux certaines formes peu familières. Si en allemand, l’effet semble être linéaire (les évaluations les plus positives se trouvent presque toujours chez les plus jeunes), le cas est moins clair en français, où ce sont parfois les participant-e-s de la tranche d’âge 2 qui donnent les appréciations les plus favorables.

8 La perception du masculin à valeur générique

Le statut des formes masculines est au cœur du débat sur la féminisation des textes. Leur double rôle spécifique et générique est considéré comme problématique, voire sexiste pour les un-e-s, alors qu'il est perçu comme une ressource économique du langage habituelle pour les autres.

Dans nos deux enquêtes empiriques, nous avons essayé, par une série d'items liés à la valeur générique du masculin, de répondre à notre question de recherche: le masculin et sa valeur générique est-il remis en question ou non dans le discours vernaculaire? Nous nous sommes également intéressé aux formes de rechange proposées pour éviter des masculins à valeur générique: comment ces alternatives sont-elles évaluées? Sont-elles même préférées à des «masculins génériques»?

Etant donné que le statut du masculin et de sa généricité est débattu en détail depuis beaucoup plus longtemps dans les pays et régions de langue allemande, nous nous attendions à ce qu'un certain savoir à propos de ce débat soit présent dans le grand public aussi. Ainsi, nous avons postulé une différence au niveau de la conceptualisation (les avantages et les inconvénients du masculin et des formes alternatives sont formulés avec plus de détails), mais aussi au niveau des préférences et des usages effectifs. Partant, nous avons posé l'hypothèse qu'en allemand, le côté problématique du masculin à valeur générique est mieux connu qu'en français et que des formes génériques sont évitées si une alternative valable permettant de le contourner est à disposition.

Nous nous sommes servi de divers moyens pour répondre à la question de l'évaluation de la fonction et de l'emploi du masculin à valeur générique:

- Les pronoms masculins (tels *chacun/jeder*) sont-ils considérés comme problématiques? Au choix, nos informatrices et informateurs non spécialisés choisissent-ils une forme générique ou une alternative neutralisant l'association avec un seul sexe (8.1)?
- Au niveau des noms communs de personne, comment sont évaluées certaines formes de substitution aux masculins à valeur générique (p. ex. *informaticien(ne)s*, *InformatikerInnen*)? Ces alternatives sont-elles connues? Sont-elles même préférées aux formes masculines? Quel est, pour les personnes interrogées, le meilleur moyen de faire référence à un groupe de personnes composé de femmes et d'hommes (8.2)?
- Lors des entretiens uniquement, nous avons recueilli des réactions par rapport à certains déclencheurs contenant des cas particuliers de formes génériques (au masculin et au féminin) (8.3). Nous avons aussi suscité une discussion à propos de certaines assertions liées à la généricité des formes masculines et à propos du lien entre le langage et le monde extralinguistique (8.4).
- Dans la dernière partie de ce chapitre, les principaux résultats sont résumés et brièvement commentés (8.5).

Nous avons veillé à nous servir d'items comparables pour le français et l'allemand. Cependant, l'équivalence des variantes allemandes et françaises est seulement approximative dans certains cas: en ce qui concerne les pronoms notamment, les solutions pour les deux langues ne se correspondent que partiellement.

8.1 Les pronoms: chacun/jeder, tous/alle

8.1.1 Dans les entretiens

Le premier déclencheur que nous avons soumis aux participant-e-s de nos entretiens contient plusieurs variantes d'une phrase qui divergent par le choix du pronom (ainsi que par l'accord du participe passé). Nous nous sommes décidé pour une phrase qui pouvait s'adresser à plusieurs personnes de sexe non déterminé, collectivement invitées à une fête.

En français, deux variantes formulées au masculin à valeur générique (*chacun, tous*) alternent avec deux variantes contenant des formules doubles (*chacun et chacune, toutes et tous*).²⁸⁷

Toutes les variantes étaient imprimées sur une fiche, dans l'ordre suivant:

Chacun est cordialement invité à la fête.
Chacun et chacune est cordialement invité(e) à la fête.
Tous sont cordialement invités à la fête.
Toutes et tous sont cordialement invité(e)s à la fête.

En allemand, nous avons proposé une forme masculine (*jeder*),²⁸⁸ une forme double (*jeder und jede*) ainsi qu'une forme neutre (*alle*).²⁸⁹ La fiche pour les entretiens bernois contenait les phrases suivantes:

Jeder ist zum Fest herzlich eingeladen.
Jeder und jede ist zum Fest herzlich eingeladen.
Alle sind zum Fest herzlich eingeladen.

En français

Dans les entretiens neuchâtelois, la phrase la plus souvent choisie est celle qui contient le pronom masculin *tous*. Les appréciations positives abondent: «c'est clair et net [...] c'est bien résumé» (NE-3: 228 eee); c'est la forme la «plus courte plus . plus orale plus directe» (NE-6:

²⁸⁷ Nous avons volontairement réduit le nombre des variantes; d'autres formulations auraient été possibles (variation de l'ordre des pronoms, forme du participe passé, choix d'autres pronoms, etc.). Une alternative fréquemment utilisée – et commentée – dans les entretiens romands était *tout le monde*.

²⁸⁸ *Jeder* s'intègre dans un paradigme à trois formes: *jeder* (masc.), *jede* (fem.), *jedes* (neutre). Classé pronom indéfini (*Indefinitpronomen*) dans la terminologie grammaticale allemande, il peut avoir une fonction de déterminant indéfini («chaque») et de pronom indéfini («chacun»). Il s'agit d'un pronom qui n'existe qu'au singulier; au pluriel, il est suppléé par *alle*.

²⁸⁹ *Alle* est également un pronom indéfini (*Indefinitpronomen*) à valeur de pronom indéfini ou d'article indéfini. Comme tous les pronoms et adjectifs allemands, cette forme du pluriel neutralise le genre. Au singulier, seul le mot *alles* («tout») est fréquent; les autres formes fléchies (comme *aller Anfang* («tout début») ou *mit aller Kraft* («de toute force»)) sont plutôt rares.

234 xxx), «la plus directe» (NE-1: 284 ooo) et «y a pas de raison de faire de: de différence de soin» (NE-3: 230 sss). Rrr (NE-2: 230) dit: «je la sens plus directe . . et presque plus chaleureuse finalement . . vous êtes TOUS . au lieu de chacun» (NE-2: 230 rrr). Loin de considérer le pronom masculin comme problématique, plusieurs participant-e-s romand-e-s l'apprécient pour son caractère universel. Ainsi ddd:

232 ddd [...] le tous c'est tout le monde . hommes et femmes y a pas de distinctions . ça me paraît: [...] la phrase la plus puis effectivement la plus directe . moi j'aime bien (NE-2)

La généricité de *tous* est évoquée, mais n'est pas remise en question. Dans l'extrait suivant, ccc renvoie de manière explicite à un savoir acquis à l'école:

223 ccc je sais pas parce que: ben à l'école on apprend que si: y a même si y a trente filles et un garçon [on mettra de toute façon au masculin [. donc=euh: ça me semble . me semble normal

224 qqg [mhm [mhm/

225 qqg puis de ta [part y a pas d'objection à cette règle

226 ccc [(on met?) chacun

227 ccc non . tant pis on fait avec hein (NE-2)

Rrr ne remet pas non plus en question le caractère non marqué du masculin, puisqu'il se réfère à une *doxa* censée être communément partagée («c'est admis par tout le monde»). Par ailleurs, il énumère d'autres qualités relatives à *tous*, qui lui semble une forme plus facile, plus directe et plus chaleureuse que *chacun*:

230 rrr c'était aussi ma phrase préférée parce que j'aime elle est directe elle est facile elle: . pourquoi est-ce qu'on doit se compliquer la vie avec des parenthèses: . . et puis bon c'est quand même convenu . c'est admis par tout le monde donc ça: ça se passe bien . et puis bon y aurait chacun de vous est cordialement invité c'est: mais mais le la troisième est plus directe je sais pas pourquoi mais je la sens plus directe . . et presque plus chaleureuse finalement . . vous êtes TOUS . au lieu de chacun (NE-2)

Au lieu de reconnaître une valeur non sexiste aux doubles formes, elles paraissent, en comparaison avec *tous* ou *chacun*, plus compliquées, moins directes, et instaurent même une distinction ressentie comme superflue. A noter que le groupe de référents auquel renvoie la forme *tous* est rendu, dans l'exemple suivant, par *tout le monde*, une forme alternative que l'on aurait pu soumettre comme alternative aux quatre possibilités discutées ici. Régissant l'accord au masculin (à cause du substantif *monde*), *tout le monde* a l'avantage de ne pas fournir à la fois une lecture générique et spécifique, comme c'est le cas de *tous* et *chacun*. *Tout le monde* est d'ailleurs proposé comme variante préférentielle par une participante romande:

247 jjj moi j= . il me semble . oralement je dirais tout le monde est cordialement invité à la fête . oui (NE-6)

La remise en question des pronoms masculins existe, mais elle fait plutôt figure d'exception. Selon yyy, *tous* «fait très masculin» (NE-6: 240), mais il ne spécifie pas s'il trouve cela criti-

quable ou non. Pour ggg, le pronom *tous* n'est plus nécessairement interprété comme générique, mais plutôt comme ayant un sens spécifique. Elle dit être gênée par les associations masculines qu'elle perçoit dans la forme *tous*:

253 ggg parce que c'est devenu pour le tout=touS ça: s: . quand je le lis comme ça pour moi c'est c'est surtout masculin\ . donc c'est bien qu'on: qu'on qu'on insiste sur le: . sur le toutes et tous (ou?) chacun de vous=euh: même . pour moi le=le=le plus le pluS . évident c'est vous êtes toutes et tous cordialement invité-e-s à la fête (NE-4)

L'autre forme masculine, *chacun*, est moins souvent considérée comme une meilleure alternative, quoiqu'elle «englobe aussi tout le monde . cha=chac=chacun englobe féminin et masculin» (NE-5: 335 www). Zzz l'apprécie tout particulièrement et le rapproche de *tous*, en opposant ces deux pronoms masculins aux doubles formes:

233 zzz [...] je préfère la la première . j'aime bien aussi la troisième la: la première est plus: je trouve est pluS=euh . un peu plus classe dans la dans la formulation . mais j'aime . . ouais non je j'aime bien je trouve que les autres sont c'est c'est trop compliqué pour ce qu'on veut dire de=de de doubler chaque fois . euh chaque fois les=les termes . une fois au masculin une fois au féminin . je trouve ça je trouve ça lourd (NE-7)

Les réactions par rapport à *chacun et chacune* ainsi que *toutes et tous* sont majoritairement négatives; cependant, elles ne peuvent pas toujours être mises en mots: deux personnes s'y opposent sans pouvoir donner d'explication concrète. Quand des raisons de rejet sont avancées, elles se ressemblent – et les deux formes sont souvent commentées (et rejetées) en bloc. C'est surtout leur caractère désambiguïsant qui est ressenti comme «lourd», voire «ridicule», comme en témoigne la réaction de zzz (cf. ci-dessus) et uuu:

278 uuu [...] c'est c'est pas nécessaire (###) on est en train de faire une différence entre l'homme et la femme c'est c'est ridicule (NE-4)

Par ailleurs, d'autres critiques sont énoncées: les doubles formes sont rejetées parce qu'«on voit que c'est pour pinailler» (NE-6: 238 xxx) et parce qu'elles entraîneraient des constructions qui compliquent la vie (NE-2: 230 rrr) ou qui alourdissent le style, tout en ayant un effet négatif sur la spontanéité (NE-4: 274 fff); bbb (NE-1: 289) les trouve trop longues, ce qui amène ooo à conclure: «chez nous les choses les plus simples sont les meilleures» (NE-1: 294).

Cependant, tout le monde ne favorise pas les formes masculines. Dans les entretiens romands, une seule personne, kkk, se prononce de manière explicite en faveur des doubles formes *chacun et chacune* et *toutes et tous*, en alléguant des raisons qui ressemblent à une critique de l'utilisation générique du masculin. Elle leur accorde une valeur identitaire plus prononcée, qui respecte mieux l'individualité des hommes et des femmes – qu'elle nomme «personnes masculines» et «personnes féminines» (239). Dans son propre usage cependant, elle se sert

d'un pronom masculin à valeur générique lorsqu'elle dit, en 236, qu'une double forme «respecte l'identité de *chacun*». La reconnaissance de certaines qualités des formes non discriminatoires ne mène donc pas jusqu'à l'utilisation – spontanée – de celles-ci par kkk:

236 kkk moi j'aime . j'aime mieux la deuxième et la quatrième . euh mais plus spécialement la deuxième je dois dire que c'est celle que je préfère . parce que . elle s'adresse vraiment aux personnes . à UNE personne . et: elle respecte l'identité de chacun

[...]

239 kkk elle est plus directe elle est plus hm quand même pas directe elle est plus . centrée sur LA personne . qui est . une personne unique qu'on invite à une fête . et elle fait mention aussi bien . des personnes masculines que des personnes féminines (NE-7)

Le même phénomène a lieu un peu plus tard pendant le même entretien: III, l'autre femme présente à l'entretien, se sert du *chacun* générique pour parler de sa préférence pour *chacun et chacune*. La préférence pour une double forme ne semble donc pas impliquer une prise de conscience qui influe sur l'usage personnel de kkk et de III:

246 III moi aussi la deuxième parce qu'elle définit bien que: . elle englobe bon . tout le monde et que chacun au fond il trouve sa une distinction donc il peut se sentir=euh . à titre personnel invité [...] (NE-7)

Ailleurs, les doubles formes sont tout au plus considérées comme variantes stylistiques, mais non pas appréciées pour leur valeur non sexiste. Ainsi, pour sss, la mention expresse d'une double forme peut donner lieu à des inférences non désirées car il ne reconnaît pas leur effet concrétisant et potentiellement désambiguïsant:

242 sss [...] ben si tu mets RIEN . c'est par défaut toutes et tous . si tu écris (###) toutes et tous ça veut dire . que: y a certains cas: où tu inviterais que les uns ou que les autres (NE-3)

Pour ppp enfin, l'emploi de *toutes et tous* se justifierait peut-être en cas de majorité de femmes. Cependant, cela reste une possibilité plutôt hypothétique – à noter les deux occurrences de «peut-être» et l'emploi du conditionnel: «je dirais . peut-être». Dans ce sens-là, le marquage linguistique du genre féminin se verrait doublé d'un marquage au niveau des référents: le choix d'une forme féminine – ajoutée à la forme masculine – se justifierait par une présence exceptionnellement grande de femmes dans un groupe donné:

235 ppp [...] je dirais vous êtes tous cordialement invités à la fête . peut-être que si c'était suite à un séminaire des gens que je ne connais pas avec une majorité de femmes . je dirais . peut-être vous êtes toutes et tous cordialement invités à la fête [...] (NE-2)

La question de l'ordre des formes féminine et masculine est soulevée par deux personnes, ce qui montre que la locutrice et le locuteur sont bien conscient-e-s de la charge symbolique que peut revêtir cet ordre. Www mettrait le pronom féminin à la première place: «chacun et chacune . je mettrais pas parce que chacune est après» (NE-5: 340). Dans un autre entretien, une

participante pose la question de savoir pourquoi l'une des doubles formes (*chacun et chacune*) commence par le masculin, tandis que l'autre (*toutes et tous*) fait précéder le féminin:

283 fff [...] le: chacune et chacun . ouais ben chacun et chacune c'est: . . moi j'aime pas non plus vouloir absolument mettre tout le féminin d'abord parce que finalement il y pas de raison non plus=euh (NE-4)

En allemand

Dans les entretiens bernois, l'utilisation de *jeder* comme pronom à valeur générique n'est pas fondamentalement remise en question; il s'agit même de la forme préférée de uuu (BE-4). Cependant, les participant-e-s alémaniques multiplient les raisons en défaveur de l'usage de ce pronom, ce qui révèle une conscience aigüe par rapport à la critique que ce pronom a subie. D'une part, la valeur générique de *jeder* est plusieurs fois remise en question. Ainsi, eee juge l'emploi de *jeder* «un peu antipathique» et elle étaie son point de vue par un argument féministe: face à une forme masculine, une femme ne peut pas savoir si elle est prise en compte (valeur générique) ou non (valeur spécifique):

215 eee aber jeder . tuet. isch=isch äbe chli ùnsympathisch wiu . wiu . de fäut . de würd i mi jetzt vilicht gar nid emau so agspröche füele . as frou (BE-3)

215 eee mais *jeder* . fait . est=est justement un peu antipathique parce que . parce que . il manque . là je ne me sentirais peut-être même pas tellement prise en considération . en tant que femme

Iii, une autre participante, est plus catégorique, lorsqu'elle dit que *jeder*, c'est «seulement pour les hommes». A côté du refus de l'interprétation générique de ce pronom, elle considère l'emploi de *jeder* comme grossier, convenant seulement à un contexte particulier («une soirée où on boit de la bière»), mais qui autrement n'est pas du «beau langage». Www la contredit en distinguant d'un côté l'aspect formel, qui peut paraître discriminatoire «si on y regarde vraiment de très près» et de l'autre les aspects pragmatiques: pour lui, le côté discriminatoire ne réside pas dans le pronom même, mais dans l'attitude de la personne qui s'en sert (potentiellement misogyne), et il renvoie aux usages quotidiens où «parfois on le dit simplement comme ça»:

265 iii das isch nùme für d männer

266 qqq mhm . mhm . für üch au

267 www jò aso wëmmer s wirklich ganz genau aluegt . eigentlich scho . aber je nochedem wèn das jetzt öpper eifach so seid . . ùnd wèn i warschinlich irgendwie de hìndergründ . kenne vo dère person vileicht isch s e frauehasser dè isch es klar [<<lachen>> (###) seid mer s doch eifach mängisch eso

268 (plusieurs) [<<lachen>>

269 iii es dünk mi es tönt au grob mi stört s e chli vo däm schtön=s tönt grob es i weis nid wèn jetzt das dò zù n ere biergsellschaft iglade n isch . chönnt i mir s nò vorstelle . aber . sùscht . find i s nid e schöni sproch eso

265 iii c'est seulement pour les hommes

266 qqq mhm . mhm . pour vous aussi
 267 www ben alors si on y regarde vraiment de très près . en fait oui . mais ça dépend si quel-
 qu'un qui le dit juste comme ça . . et si probablement je connais en quelque sorte l'ar-
 rière-plan . de cette personne peut-être que c'est un misogyne et là c'est clair [<<ri-
 res>> (###) pourtant on le dit simplement comme ça
 268 (plusieurs) [<<rires>>
 269 iii ça me paraît ça sonne grossier également ça me dérange un peu par là ça sonne
 grossier ça je ne sais pas si c'est maintenant une invitation pour une soirée où on boit
 de la bière . je pourrais me l'imaginer . mais . sinon . je ne trouve pas tellement que
 c'est un beau langage

D'autres participant-e-s émettent des avis semblables: ainsi, pour ddd, *jeder* fait penser à une
 publicité qui s'adresse à «chacun», alors que pour jjj, ce pronom est trop direct et fait l'effet
 d'un index pointé vers quelqu'un:

212 ddd [...] JEDER ist zum fest . dünk so wi im e wärbspot [i weis nìd
 213 qqq [jò <<lachen>>
 214 qqq mhm
 215 ddd jeder kann mitmachen oder so (BE-2)
 212 ddd [...] *JEDER ist zum fest* . je trouve que c'est comme dans un spot publicitaire [je ne
 sais pas
 213 qqq [oui <<rires>>
 214 qqq mhm
 215 ddd chacun peut participer ou quelque chose de ce genre
 382 jjj ù jeder isch eso . grad eso wi mer mit em finger uf öpper würd zeige finge n i so .
 diräkt oder so [...]
 382 jjj et *jeder* est tellement . tout juste comme si on montrait quelqu'un du doigt je trouve si .
 direct ou bien [...]

Pour eee (BE-3), l'utilisation de *jeder* serait même improbable dans des contextes qui ren-
 voyent à des référents mâles seulement, comme p. ex. lors du service militaire:

220 eee jeder das: . nei das git aue . i ha zwar grad weue säge es chönnt vilicht im militär nò
 säge aber säubscht dört isch das nümme so oder
 220 eee *jeder* cela: . non irait peut-être . j'allais dire ça irait peut-être encore dans l'armée mais
 même là c'est plus comme ça n'est-ce pas

A côté du pronom *jeder* potentiellement sexiste (car oscillant entre l'interprétation spécifique
 et générique, la double forme *jede und jeder* a *a priori* l'avantage d'être claire, en se référant
 de manière explicite aux deux sexes. Or, les évaluations de cette double forme sont plutôt mi-
 tigées. Elle est souvent critiquée: entre autres, on lui reproche d'être *umständlich* et *holprig*
 («incommode», «rocailleuse», BE-1: 272 et 275). En prononçant la formule avec un accent
 particulier sur chaque syllabe – ce qui fait rire les autres intervenant-e-s –, jjj insiste sur la
 lourdeur de la formulation. Pour elle, la formule est possible, mais elle ne lui plaît pas:

386 jjj JEder und [JEDE
 387 kkk [jede
 388 (plusieurs) <<lachen>> [...]

395 jjj es gòd scho aber das gfaut mer nìd
 386 jjj JEder und [JEDE
 387 kkk [jede
 388 (plusieurs) <<rires>> [...]
 395 jjj ça irait bien mais ça ne me plait pas

A plusieurs reprises, la forme *jede und jeder* donne lieu à une argumentation différenciée de son emploi; il semble qu'il s'agit d'une forme qui ne peut pas être recommandée ou utilisée sans restriction. A deux reprises, on fait allusion à des aspects textuels: dans le premier extrait, yyy est d'avis que *jede und jeder*, même s'il s'agit d'une forme «correcte», ne paraît pas approprié dans le contexte d'une invitation:

396 yyy es gòd scho s isch scho korräkt (###) s isch eifach . . (bi dè:?) . für die ussage oder i dèm kontext isch das eifach (es?) nìd agebracht e so n e formulierig
 396 yyy c'est bien correct (###) c'est simplement . . (dans les:?) . pour cet énoncé ou dans ce contexte c'est simplement pas approprié une formulation pareille

Nnn énonce une opinion semblable. En 272, il apparaît qu'il est conscient de la valeur non sexuelle de *jede und jeder*, qu'il qualifie d'une part de *geschlechtsneutral* («neutralisant», un terme issu du «jargon de la féminisation»), mais d'autre part aussi de *umständlich* («compliqué»). Plus tard, en 277, il reprend, de manière contextualisée, son argumentation ambivalente: cette forme conviendrait pour un texte scientifique ou pour la correspondance administrative, mais non pas pour un texte personnel:

272 nnn aso s mittlere . nìd s mittlere isch i dèm sinn au . eh . gschlächtsneutral . aber es isch=eh: . es isch umständlich
 [...]
 277 nnn eifach vor auem das oder isch irgend öppis wo eener . äbe persönlich iladig chünd mer itz das eener vor . das mit=mit beide forme schribt das cha mer i: wüsseschaftliche text oder . oder irgendwo i briefe . aso gschäftliche briefe stört mìch das nìd aber i persönliche sache find ich das . es passt nìd ine (BE-1)
 272 nnn donc celui du milieu . n'est-ce pas celui du milieu dans ce sens il est . euh . neutralisant . mais c'est=euh: . c'est compliqué
 [...]
 277 nnn simplement surtout ça ou bien c'est quelque chose qui plutôt . justement ça me paraît plutôt une invitation personnelle . ça avec les deux formes on l'écrit on peut dans des textes scientifiques ou bien . ou quelque part dans des lettres . je veux dire des lettres commerciales ça ne me dérange pas mais dans des choses personnelles je le trouve . ça ne va pas là

Malgré toutes les réserves formulées à l'encontre de *jeder und jede*, les arguments en faveur de cette forme montrent que les participant-e-s sont conscient-e-s de la valeur égalitaire de *jede und jeder*, puisqu'elle s'adresse directement aux hommes *et* aux femmes. Pour www, elle peut même être utilisée pour réparer une éventuelle interprétation ambiguë:

272 www [...] di zwöit version jeder ùnd jede . . ùnd wèmmmer jetzt zùm bispü=eh vorgänglich mòl öppis=eh nìd eso korrekt gseid hätt de chönnt mer das natürlìch so säge n ùnd=eh de würd mer wirklich EXplizit alli berücksichtige [...] (BE-5)

272 www [...] cette deuxième version *jeder und jede* . . et si maintenant par exemple=euh si auparavant on aurait dit quelque chose de pas si correct que ça on pourrait le dire ainsi et=euh on tiendrait compte EXplicitement de tout le monde [...]

Ainsi, *jeder und jede* ferait office de «schibboleth nonsexiste» révélateur d’une conscience métalinguistique en faveur de la féminisation du discours. Cependant, l’utilisation de *jede und jeder* peut aussi être interprété différemment, comme l’indique ppp dans l’extrait suivant. Une forme qui nomme de manière explicite les deux sexes peut soulever la question de l’éventuelle nécessité d’insister sur la présence d’hommes et de femmes dans un contexte où l’on s’attend de toute façon à un groupe mixte:

204 ppp [...] jede ùnd jedi sì de zùm fescht iglade ùnd das=das ehm . wirft vilicht scho wider unterbewusst d frag uf ja . wèmmmer sich das überleid isch das nid säubverständlich das das da . ehm manne n ùnd froue iglade sì ù so . aso irgendwie tünkt mi . vo däm här au ds AUI isch eifach am offnigschte (BE-2)

204 ppp [...] *jeder und jede* sont invité-e-s à la fête et ça=ça . soulève peut-être inconsciemment la question eh bien . si on y réfléchit ça ne va-t-il pas de soi que que . euh des hommes et des femmes sont invité-e-s ou bien . alors en quelque sorte il me semble que . de ce point de vue le ALLE est le plus ouvert

Le pronom *alle*, considéré comme «le plus ouvert» dans l’extrait précédent, est en effet celui qui est le plus prisé par les participant-e-s bernois-es. On ne lui accorde que des évaluations positives qui ont l’avantage de conjuguer des qualités diverses, notamment la brièveté, l’élégance et la neutralité. Parmi les évaluations positives, on peut citer les suivantes:

- la brièveté et la précision (p. ex. BE-3: 199):

269 bbb dasch ganz . klar ù dütlich . schliesst niemer us . ob jùng ob aut ob ma oder frou ob ching (BE-1)

269 bbb c’est très . clair et net . ça n’exclut personne . les jeunes les vieux les hommes ou les femmes et les enfants

- la fréquence de l’emploi (il s’agit d’une forme couramment utilisée)
- l’impartialité (BE-4: 183) et l’inclusion des deux sexes (BE-3: 205)
- l’élégance (il s’agit d’une solution qui résout le problème de manière élégante)
- le degré de spontanéité (cette forme s’utilise dans tous les contextes, y compris des contextes moins formels):

349 yyy ich find di dritt am beschte . . isch am chürzischte . ùnd am: ùkompliziertischte grad für so n e n iladig wo s jò eigentlich e chli sètti spontan si . s isch nìd s isch jò nìd e formelli sach (BE-6)

349 yyy je trouve que la troisième est la meilleure . . c’est la plus courte . et la moins compliquée surtout pour une invitation où il faudrait être un peu spontané . ce n’est pas ce n’est pas une chose formelle

A côté de ces évaluations d’ordre général, un certain nombre d’autres avis montrent que les participant-e-s sont bien conscient-e-s que le pronom *alle*, comme tous les pronoms allemands

au pluriel, a l'avantage de neutraliser le genre et de répondre ainsi aux exigences de la rédaction non sexiste. On reconnaît que cette forme convient également bien aux deux sexes et qu'elle inclut tout le monde sans exclure qui que ce soit (BE-1: 269 bbb). Dans l'extrait suivant, sss compare *alle* de manière explicite avec d'autres solutions où sont utilisées des doubles formes, et l'on voit bien qu'en partie, les qualités de *alle* se définissent par rapport aux défauts des autres alternatives; c'est une forme élégante – du fait que l'autre (*jede und jeder*) est moins raffinée – qui ne «blesse» pas (comme le fait potentiellement *jeder*):

207 sss [...] würd i mi effektiv uf de dritt satz ò stütze wöu i ds gfüel ha . es=es schliesst alli i und es isch . . es würd äbe züm teil si de di sätz wì mer immer di wiblich form Ò dri nimmt si de e bitz gstellt und eso i=hèd me s elegant glöst oder . òni niemer z verletze natürlich (BE-3)

207 sss [...] je m'appuierais aussi sur la troisième phrase parce que j'ai l'impression . ça=ça inclut tout le monde et c'est . . justement en partie ces phrases si on inclut toujours la forme féminine elles deviennent un peu artificielles et ainsi on a trouvé une solution élégante n'est-ce pas . sans blesser personne bien sûr

8.1.2 Dans le questionnaire

Dans le questionnaire, nous n'avons pas repris tels quels les déclencheurs utilisés lors des entretiens de groupe bernois et neuchâtelois, et ce pour deux raisons: d'une part, l'ordre des pronoms (masculin, féminin ou féminin, masculin) avait été thématiqué durant les entretiens romands: étant donné qu'un ordre particulier est susceptible d'avoir une influence sur le choix de la meilleure alternative, toutes les variantes combinatoires ont été intégrées dans la liste des alternatives; d'autre part, il s'est avéré, lors des prétests, que certaines personnes avaient hésité quant au nombre de la forme verbale qui se rapporte à un sujet composé de deux pronoms singuliers *chacune* et *chacun* (ainsi par ex.: *chacun et chacune a* ou *ont?*). Aussi avons-nous proposé les deux variantes, ce qui a eu pour conséquence que, dans la version française du questionnaire, pas moins de huit alternatives sont au choix.

En allemand, seule la variation de l'ordre entre les éléments *jeder* et *jede* a été intégrée dans le questionnaire; un verbe au pluriel semble exclu après *jeder und jede* ou *jede und jeder*.

Je préfère la phrase suivante:

(cocher une seule case)

- ☐ Chacun a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacun et chacune a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacun et chacune ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacune et chacun a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacune et chacun ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Tous ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Tous et toutes ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Toutes et tous ont reçu une invitation pour la fête.

Ich bevorzuge den folgenden Satz:

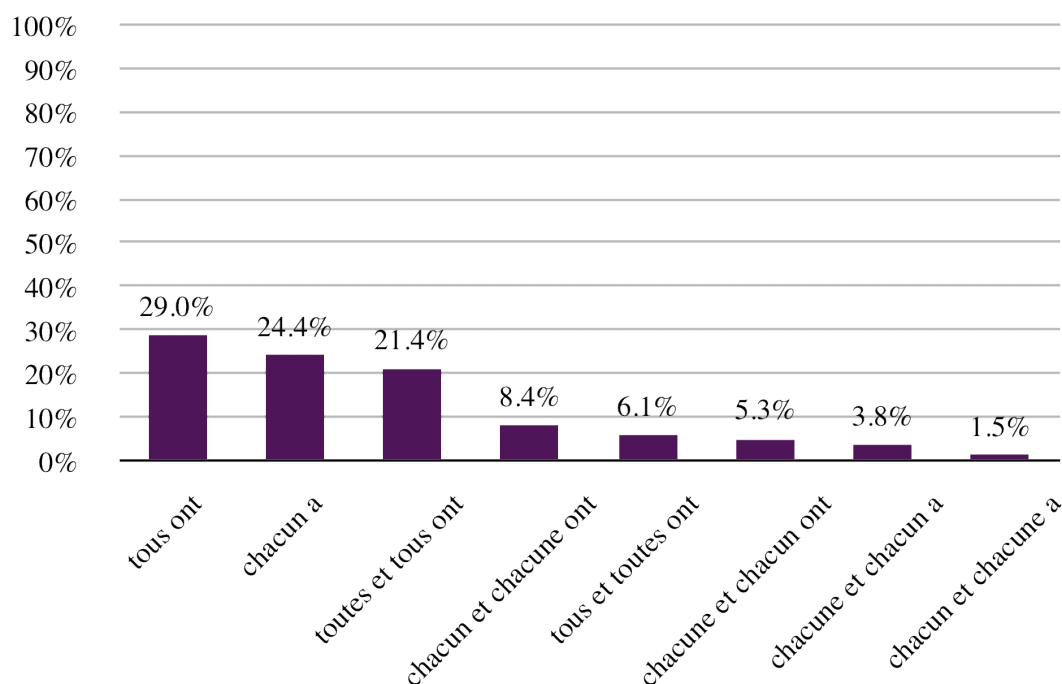
(nur ein Feld ankreuzen)

- ☐ Jeder hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Jeder und jede hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Jede und jeder hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Alle haben eine Einladung fürs Fest bekommen.

En français

En français, les deux versions comportant un masculin à valeur générique (*tous*, *chacun*) sont en tête de liste, rassemblant plus de la moitié des réponses. Ensuite vient la double forme au pluriel «toutes et tous» – qui est choisie trois fois plus souvent que la version «tous et toutes» (21,4% vs 6,1%); les cinq autres alternatives sont choisies par moins de dix pour cent chacune.²⁹⁰

Graphique: Neuchâtel, choix de l'alternative préférée



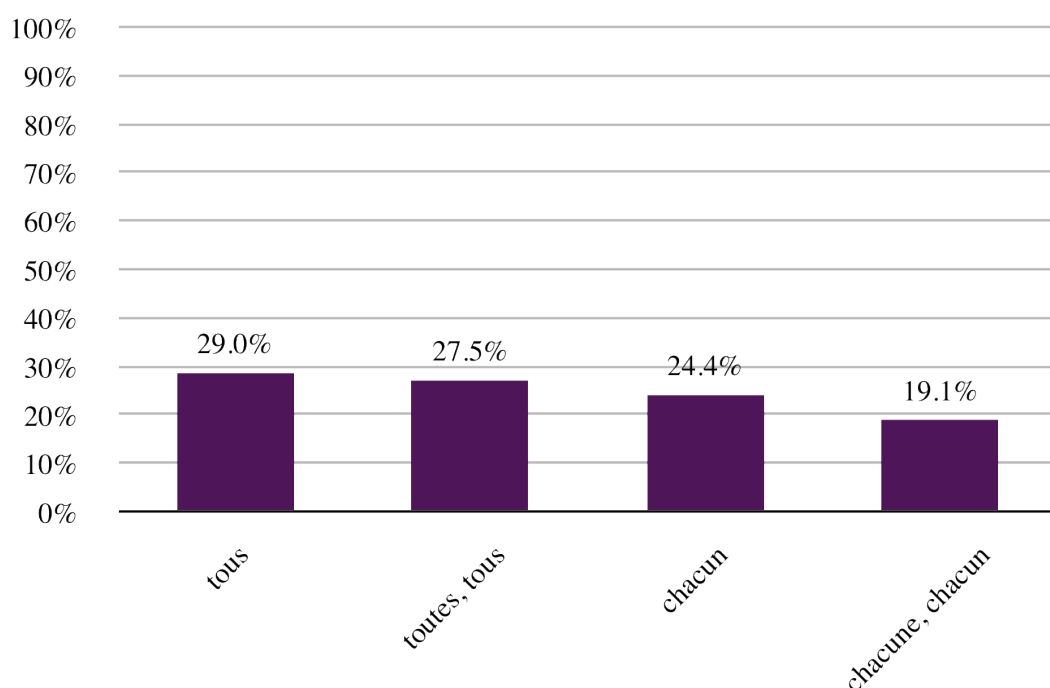
Si l'on simplifie quelque peu les catégories (en faisant abstraction de la variation liée au choix du verbe (*a* ou *ont*) et à l'ordre des pronoms (*f/m* ou *m/f*), il est possible de réduire le nombre des réponses aux quatre cas suivants:

- *tous* 29,0%
- *tous/toutes, toutes/tous* 27,5%
- *chacun* 24,4%
- *chacun/chacune, chacune/chacun* 19,1%

²⁹⁰ Il s'avère que les quatre items retenus pour les entretiens qualitatifs sont également ceux qui ont reçu le plus d'approbation dans le questionnaire.

En regroupant ainsi les alternatives, on constate que dans l'ensemble, les formes au pluriel sont plus appréciées que les formes au singulier, mais que la forme épicène reçoit plus d'approbation dans chaque couple. A première vue, aucune tendance générale ne se dessine; il n'y a pas, comme en allemand, une seule forme qui est unanimement appréciée. Cependant, les formes masculines à interprétation générique sont toujours mieux appréciées que les alternatives proposées.

Graphique: Neuchâtel, choix de l'alternative préférée (réponses regroupées en quatre catégories)



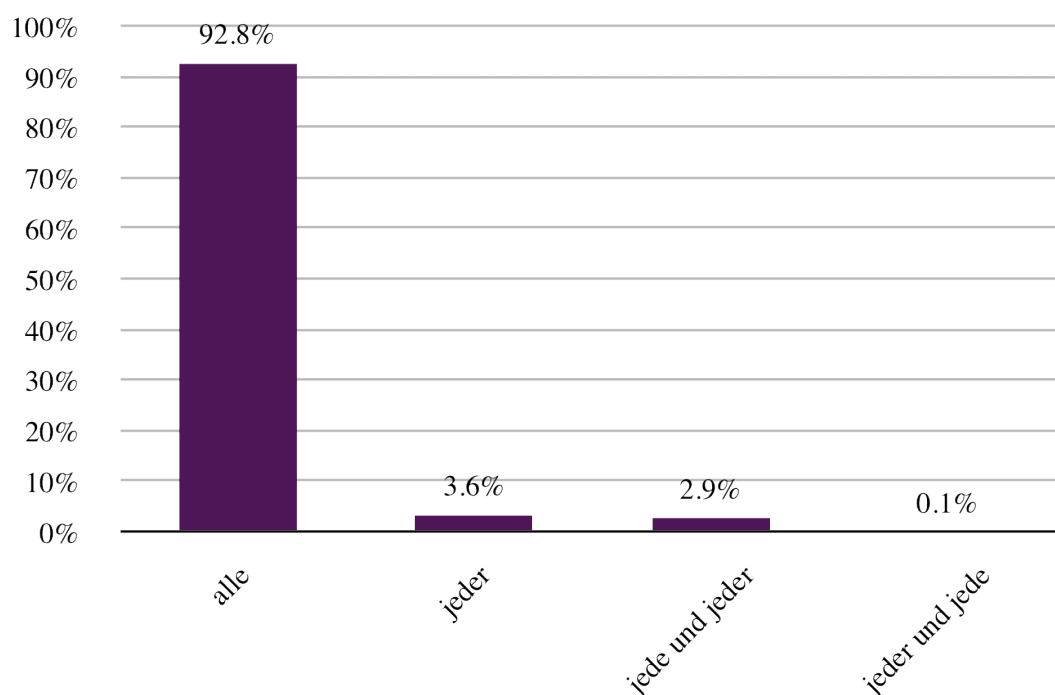
Si dans un deuxième temps, on réduit davantage encore les réponses pour ne retenir plus que deux catégories (formes génériques vs formes non sexistes), le résultat devient on ne peut plus clair: 53,4% des Romand-e-s choisissent une forme au masculin à valeur générique (alors que c'est le cas de seulement 3,6% des Alémaniques). Cela dit, les données sont trop différentes d'une langue à l'autre qu'elles puissent vraiment être comparées sous cet angle.

En allemand

Le résultat des questionnaires alémaniques est très clair: 92,8% des personnes interrogées se prononcent en faveur de la forme *alle*; les quelque 7% restants se distribuant entre la forme générique *jeder* (3,6%) et les doubles formes *jede und jeder* (2,9%) ainsi que *jeder und jede* (0,7%). Les résultats ne varient pas de manière significative selon l'âge et le sexe des participant-e-s: dans chacun des six sous-groupes, au moins 85,7% des personnes (BE-3-f) se sont prononcées en faveur de *alle* et la forme générique n'a remporté que 9,5% des suffrages au maximum (BE-1-f). Si l'on additionne les deux variantes de la double forme, cette alternative

au *jeder* (à visée générique) atteint le même niveau que la forme masculine, soit 3,6%. Ce résultat n'a pas de quoi surprendre: avec le pronom *alle*, la langue allemande dispose d'un pronom qui neutralise la notion de genre et a en plus l'avantage d'être bref, stylistiquement neutre et exempt de connotations négatives. Il est ainsi naturel qu'il soit préféré à une forme masculine potentiellement conflictuelle et à une double forme souvent ressentie comme incommode et inappropriée.

graphique: Berne, choix de l'alternative préférée



8.2 **Connaissance et évaluation des alternatives au masculin à valeur générique**

Plusieurs alternatives au masculin à valeur générique existent, et chacune d'entre elles a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients. Dans les entretiens et dans le questionnaire, nous avons cherché à déterminer quelles solutions de rechange étaient connues – et surtout, comment elles étaient évaluées par le grand public. Nous avons procédé par une approche différenciée dans les deux modules de recherche: au cours des entretiens de groupe, nous avons soumis un déclencheur contenant à la fois une forme masculine (*citoyens*) et certaines alternatives (doubles formes développées ou abrégées), en demandant aux participant-e-s de commenter les différentes variantes. Dans le questionnaire, nous avons séparé la connaissance des formes de leur évaluation: dans un premier temps, nous avons cherché à savoir lesquelles des doubles formes abrégées étaient connues, et ensuite, comment le masculin et les formes abrégées étaient évalués

8.2.1 Le masculin et les alternatives durant les entretiens

Pendant chaque entretien de groupe, nous nous sommes servi d'un déclencheur écrit contenant cinq phrases semblables qui se différenciaient uniquement par la formulation du sujet de la phrase. Afin de ne pas compliquer inutilement la tâche, nous nous sommes limité à cinq variantes, quoique d'autres alternatives eussent été possibles. Quatre des items se trouvent dans les deux langues: le masculin à valeur générique, la double forme féminine et masculine, la double forme abrégée au moyen de parenthèses et la double forme abrégée au moyen de lettres majuscules. Les quatre formes sont attestées, quoique de manière très inégale, dans chacune des deux langues. Le cinquième élément était un item différent pour l'allemand et le français, que nous avons choisi parce que nous le jugions plus représentatif pour l'une ou l'autre des deux régions linguistiques: en français, nous avons proposé la forme abrégée au moyen de traits d'union, qui est recommandée par plusieurs guides francophones de féminisation (et qui n'est attesté que très sporadiquement en allemand); en allemand, nous avons sélectionné la double forme abrégée au moyen d'un trait d'union, en combinaison avec la barre oblique (qui est relativement fréquente en français aussi).

Ainsi, les déclencheurs français et allemand se présentaient comme suit:

En français:

- A Beaucoup de **citoyens** s'intéressent à la politique.
- B Beaucoup de **citoyennes et citoyens** s'intéressent à la politique.
- C Beaucoup de **citoyen(ne)s** s'intéressent à la politique.
- D Beaucoup de **citoyen-ne-s** s'intéressent à la politique.
- E Beaucoup de **citoyenNEs** s'intéressent à la politique.

En allemand:

- A Viele **Bürger** interessieren sich für Politik.
- B Viele **Bürgerinnen und Bürger** interessieren sich für Politik.
- C Viele **Bürger/-innen** interessieren sich für Politik.
- D Viele **BürgerInnen** interessieren sich für Politik.
- E Viele **Bürger(innen)** interessieren sich für Politik.

Le masculin à valeur générique

La forme masculine, qui a clairement le statut de forme non spécifique, du fait qu'elle est présentée avec des formes explicitant sa visée (potentiellement) générique, est évaluée de manière controversée dans les deux langues.

En français, le masculin générique n'est guère remis en question. On l'apprécie pour plusieurs raisons: c'est une forme connue qui est brève, fréquente et généralement considérée

comme correcte. Plusieurs personnes soulignent le caractère générique des formes masculines. Ainsi bbb:

629 bbb non citoyens . . bon je pense que s=en mettant justement beaucoup de citoyens=euh c'est tout le monde hein . les hommes les femmes enfin (NE-1)

et kkk, qui insiste sur la concision, la clarté et le caractère conventionnel du masculin à valeur générique, tout en concédant que la solution B (la double forme développée) est plus «respectueuse»:

430 kkk [...] on est habitués à ce que euhm . . le singulier le=le=le masculin et le féminin ensemble . euh: . le singulier l'emporte sur le féminin pour les mots . au pluriel comme ça enfin . quand ça ça désigne un groupe de personnes . alors . on y est habitués et c'est plus choquant . bien que la B est plus respectueuse que la A c'est clair . mais la A est plus simple évidemment . et on y est habitués en tout cas ou j'y suis habituée et ça me choque pas . bien que je trouve la B plus respectueuse (NE-7)

A côté d'un masculin dont la généricité n'est pas remise en cause, toute autre forme est susceptible de provoquer des inférences non désirées, ce que relève sss. En 433 et en 440, il dit, par rapport aux tournures alternatives (en l'occurrence, il s'agit de la forme avec parenthèses), que la mention expresse de femmes compromet la lecture générique, qui est, selon lui, celle qui est attribuée «par défaut» au masculin (437):

433 sss ouais mais=mais là à nouveau . je=j'trouve que ça va PAS parce que: ça voudrait dire que les gens pensent a priori que les citoyennes ne s'intéressent pas/ et que là . en mentionnant explicitement . ça les force à changer d'idées\

[...]

437 sss alors que si on dit tous les citoyens s'intéressent à la politique/ ehm . . ben . on fait=on fait pas la différence quoi\ c'est: . par défaut=eh: on s'adresse à tout le monde

[...]

440 sss alors que LÀ ça veut dire qu'on aurait ne pas=euh qu'on aurait pu penser que les uns ne s'y intéressaient pas\ (NE-3)

L'emploi de la seule forme masculine n'est jamais remise en question de manière fondamentale. Une seule fois, une participante critique prudemment l'absence de la forme féminine:

359 eee ben: là=là par contre je trouve je (si on mettrait?) beaucoup de citoyens . ça manquerait le: pour moi ça manque le féminin (NE-3)

Si, dans l'ensemble, le masculin générique n'est pas soumis à la critique, tout au plus, son champ d'application est nuancé: ainsi pour hhh, le seul masculin ne conviendrait pas à l'écrit, tandis qu'il suffirait à l'oral:

579 hhh nonnonnon je sais pas nonnon mais si c'est juste à l'écrit je trouve que le A il suffit pas . un langage parlé oui mais à l'écrit il faut je trouve qu'il faut appuyer=euh . le féminin (NE-5)

Il est intéressant d'observer que deux participantes revendiquant avoir une position féministe ne font pas de correspondance entre leur engagement pour la cause de la femme et la repré-

sensation des femmes dans la langue – notamment au niveau des textes. Si ddd témoigne d’une absence de prise de conscience, la féminisation du lexique («que chaque truc ait son nom») importe davantage pour iii que celle des textes:

564 ddd chaque collaborateur . et moi qui suis pourtant féministe ça m’a jamais choquée (NE-2)

690 iii non je me sens pas spécialement: je défends euh la cause de femme dans le sens que j: . en fait c’est normal que chaque: truc ait son nom et puis que ce soit logique . (###) ça . . si on parle de beaucoup de citoyens s’intéressent à la politique . ça ça m: je comprends quoi [...] (NE-5)

Dans les entretiens romands, la préférence pour la forme masculine n’est pas très marquée; en fait, elle semble aller de soi. Si aucun-e participant-e ne se prononce clairement contre le masculin, ccc et www insistent par contre sur la généricité du masculin qui implique que les autres formes proposées sont superflues ou «tiré[es] par les cheveux»:

421 ccc moi je mettrais la A beaucoup de citoyens s’intéressent à la politique . le reste ça me semble un peu . tiré par les cheveux c’est un peu faire=euh . beaucoup de choses pour rien . on suit les règles de grammaire et puis [...]

En allemand, les critiques par rapport à l’emploi du masculin seul sont nombreuses. Nnn justifie sa préférence pour B (la double forme intégrale) en alléguant que la forme masculine n’est pas *correcte* envers les personnes qu’elle désigne – une objection qui semble empruntée à la critique féministe:

551 nnn [...] wil s dèn: nümme korrekt isch de lüt gägenüber . ich find eifach i offizielle offizielle schribe oder aspröche . find ich jetzig s B . di bescht lösing\ (BE-1)

551 nnn [...] parce que ce ne sera plus correcte envers les gens . je trouve simplement que dans des écrits officiels ou des discours. je trouve que la B est la meilleure solution\

A plusieurs reprises, le caractère généralisant de la forme masculine est remis en question. Lorsque les femmes participant aux entretiens sont invitées à s’imaginer une situation où elles se trouvent face à une offre d’emploi formulée au masculin, les avis divergent: si pour certaines, il n’y a pas de problème à s’y reconnaître (et à postuler, en cas d’intérêt), pour d’autres, il semble difficile ou impossible de se retrouver dans une forme morphologiquement masculine. Leur avis est partagé par certains hommes, tel ooo, qui trouve qu’une formulation au masculin indique clairement que l’on ne cherche qu’un homme:

618 ooo aso das mit de brüef . . ò itz grad bi steueazeige das fing i eigentlich nò es guets bispil [...] wöu mer nümme ei forme brucht (äbe itz?) nümme . chrankschwöschter oder nümme fürweerma de duet mer irgendwie . scho wi vorgä eigentlich isch s e brüef für=für buebe oder für meitschil\ (BE-1)

618 ooo en ce qui concerne les métiers . . justement les offres d’emploi je trouve que c’est un bon exemple [...] parce que [si] on n’utilise qu’une forme (justement?) seulement .

infirmière ou . seulement pompier là en quelque sorte on détermine déjà si c'est un métier pour=pour des garçons ou pour des filles\

Pour ooo, la situation a changé au point qu'une forme masculine ne peut plus être considérée comme inclusive. Dans certains contextes, le masculin sera désormais interprété comme spécifique seulement:

603 ooo ds isch gloub langsam sò wit das wè me . amu grad i däm [...] nùme e ma . oder di männlich form brucht . (was?) mer warschinlich ke frou . ke froue chöme (BE-1)

603 ooo je trouve que désormais si on . en tout cas dans ce domaine si on utilise seulement la forme masculine . qu'il n'y aura pas de femmes qui postuleront.

Sss partage cet avis, tout en demeurant très prudent. Toujours à propos du contexte des offres d'emploi, il dit:

630 sss s A . de geit s A nümme düecht mi hüttzutags (BE-3)

630 sss la A . je trouve que dans ce cas-là la A ne va plus aujourd'hui

Cependant, la forme masculine à valeur générique ne reçoit pas que des appréciations négatives. Parmi les avantages de la forme masculine, on apprécie surtout sa concision, qui permet de se référer tout le monde, comme le dit bbb (BE-1):

481 bbb aso für mì isch ds A am beschte . isch ganz chürz ù klar jeder bürger interessiert sich für die politik . . demit isch für mì aues gseit (BE-1)

481 bbb alors pour moi la A est la meilleure . elle est tout à fait brève et claire chaque citoyen s'intéresse à la politique . . ainsi pour moi tout est dit

Plus tard, elle ajoute un autre argument: pourquoi la recherche d'égalité doit-elle se traduire par l'emploi de deux formes différentes? Elle se prononce en faveur d'une forme unique – la masculine –, ce qui provoque la réaction de ooo, qui fait observer que le choix du masculin comme forme réunissant les deux sexes n'est pas sans soulever des problèmes:

556 bbb ja ùn i dänke . ganz e n angere gedankegang . mer schaffe ja=eh immer nò a dr glichberächtigung aso . wiso bruche mer de zwöi bezeichnige bringe mer doch das zäme ùnger ei huet mache mer s doch eifacher ù nìd gènk komplizierter

[...]

559 ooo aber das isch jò dr männlich huet . aso . dasch nò schwirig (BE-1)

556 bbb oui et je pense . toute une autre pensée . on est toujours en train de construire l'égalité donc . pourquoi on a besoin de deux désignations remettons donc ça ensemble [littéralement: sous un seul chapeau] et rendons-le donc plus simple et non pas toujours plus compliqué

[...]

559 ooo mais c'est bien le chapeau masculin . donc . c'est plutôt difficile

A travers les réponses de plusieurs participant-e-s, il apparaît que la critique du masculin à valeur générique est connue – et parfois même partagée. Cependant, la connaissance des avantages et du caractère «non sexiste» des formes alternatives (ici: la double forme développée) ne signifie pas nécessairement que les participant-e-s se positionnent contre l'utilisation

du masculin. Www n'a, quant à lui, pas envie de «faire plaisir» à tout le monde, puisqu'il considère que la forme masculine suffit à elle seule pour rendre évident qu'elle inclut tout le monde:

643 www [...] wèn ich=eh mit lüt würd rède ùnd . nìd vil wett überlegge öb ich jetzt allne wirklich=eh . aues rächt mache würd ich s A säge . wöl so für mìch isch: isch eifach klar was i dè würd . demit würd meine

643 www [...] quand je=euh parle avec des gens et . sans réfléchir beaucoup pour savoir si je veux vraiment faire plaisir à tout le monde je dirais probablement la A . parce que pour moi c'est clair ce que je veux dire par là

La double forme féminine et masculine

C'est la seule forme non abrégée qui a été présentée aux entretiens. L'ordre des deux noms communs de personne (féminin et masculin) n'a été commenté dans aucun entretien – contrairement à celui des pronoms (*chacune, chacun*, cf. *supra*). Nous pensons que dans les doublons de type *les citoyennes et citoyens*, l'antéposition de l'élément féminin peut être considérée comme habituelle (quoique non obligatoire).

En français, la double forme compte parmi les solutions préférées: elle est considérée comme correcte, claire, respectueuse et différenciée. Cependant, elle peut paraître ça et là un peu encombrante:

388 jjj ouais le B c'est un peu long: un peu lourd peut-être (NE-6)

Plusieurs participant-e-s romand-e-s en tirent la conséquence que les doubles formes ne conviennent pas pour le langage écrit, mais se prêtent plutôt pour les genres oraux tel que le discours:

431 ppp ben qu'est-ce= c'est=c'est un peu lourd de répéter citoyennes et citoyens . peut-être dans un discours bon alors là c'est clair mais on n'a pas le choix on peut pas . . mais au niveau de l'écrit=euh . . ouais: la=le C la B je pourrais aussi mais je veux dire c'est un peu trop lourd (NE-2)

Pour ooo, il s'agit d'une ressource oratoire: en s'adressant aux deux sexes, le «bon politicien» sera perçu comme «poli» et «correct». Cependant, l'interruption de bbb en 624, lancée sur un ton humoristique, remet en question le caractère non intéressé de l'emploi des doubles formes par un politicien:

620 ooo ouais c'est un peu la même chose ici quand vous voyez beaucoup de citoyens et citoyennes [...] un bon politicien il dira les deux . dans son discours [...]

623 ooo pourquoi/ [. parce que il est poli [il est correct

624 bbb [hehe ben parce que c'est dans son (but?) <<rires>>

625 qqg [oui . mhm

626 ooo il veut pas être=euh:: . . restrictif vis-à-vis de d'une personne ou de l'autre . c'est un petit peu ça hein . un bon cito=euh un bon: politicien il=il il dira les deux d'ailleurs vous l'entendez dans les discours=euh à gauche et à droite hein (NE-1)

En effet, la double forme semble souvent être perçue de manière négative, car il apparaît qu'elle est associée à plusieurs reprises à des discours politiques opportunistes dans lesquels on chercherait particulièrement à faire plaisir aux femmes. Ainsi, sss se réfère de manière explicite à un «homme politique», qui aurait un intérêt tactique à utiliser les doubles formes:

364 sss et puis je pense que ça vient aussi: de la façon dont c'est employé quand on écoute un: homme politique faire un discours il va dire citoyennes citoyens ou les citoyennes et les citoyens de ce . pays (NE-3)

Si dans cet exemple, le choix de la double forme semble neutre, elle n'est pas toujours perçue comme telle. Plus d'une fois est évoqué le politicien qui cherche à flatter son électorat féminin par des doubles formes. Ainsi, zzz pense que «ça sent un peu là: la galanterie facile . je trouve» (NE-7: 452). Dans l'extrait suivant, rrr considère la double forme comme redondante et comme un exemple de la langue de bois. A son avis, la seule forme masculine («le terme générique») ne saurait en aucune manière être considérée comme problématique, puisqu'il met «tout le monde sur un pied d'égalité»:

435 rrr [...] je trouve que le B en plus . c'est: ça a un côté=euh . langue de bois . parce que ça euh ça veut quand même dire que on veut flatter les citoyennes dans le bon sens hein . alors que le=le terme générique là il est: . c'est quand même pour tout le monde on est sur un . un pied vraiment d'égalité (NE-2)

Un autre passage s'ouvre sur la mention de l'historique – et célèbre – «Françaises, Français» du général de Gaulle, souvent cité comme emploi précurseur des doubles formes dans le langage politique. Www évoque ensuite le thème de la flatterie, énoncée à trois reprises (en 670, 676 et 680). En 681, iii mentionne une autre fonction de la double forme: celle de prévenir une éventuelle opposition de la part de femmes qui ne se sentiraient pas prises en considération par une forme au masculin générique. Ceci montre que le caractère potentiellement conflictuel des formes génériques n'est pas méconnu, mais qu'il est considéré comme peu ou pas pertinent: pour iii, il ne s'agit pas de n'importe quelles femmes, mais de «paranos féministes» qui pourraient *quinter* («se fâcher, se mettre en colère»)²⁹¹ La féminisation du discours n'est ainsi pas perçue comme une stratégie active par laquelle quelqu'un revendique, au niveau du langage, l'égalité entre les sexes, mais plutôt comme une stratégie défensive qui cherche à se mettre en garde contre d'éventuelles attaques féministes. A noter qu'en 686, www reprend le syntagme «des paranos=euh féministes» par un pronom masculin: «c'est ceux-là qu'il faut flatter» alors qu'on peut raisonnablement considérer que ce groupe se constitue très majoritairement de femmes...:

669 iii [...] ben comme de gaulle . françaises français [<<rires>>]

²⁹¹ Il s'agit d'un régionalisme suisse, fréquent à Neuchâtel (Thibault 1997).

- 670 www [et ça c'est ça c'est . ça c'est que moyennement tu veux flatter les françaises
[...]
676 www ça ça dépend dans quel but tu veux le faire si tu veux flatter euh . ton électorat féminin
tu vas rajouter citoyennes citoyens
[...]
680 www si tu veux flatter ton électorat tu rajouteras citoyennes citoyens
681 qqg; iii mhm; tout à fait . parce que si t'as des féministes ou moins tu les (mets/as?) dans la
poche
[...]
685 iii mais non mais c'est le problème c'est aussi . c'est si . si quelqu'un s'exprime en par-
lant toujours d'un groupement . t'as toujours des paranos=euh féministes qui vont
quinter [. puis t'as des autres qui s'en foutent [...]
686 www [ah ouais puis ça c'est ça c'est . c'est là qu'il faut c'est ceux-là qu'il faut flatter alors
c'est pour ça que tu rajouterais citoyennes (NE-5)

Le thème de l'utilisation tactique et intéressée des doubles formes revient de manière récur-
rente dans les entretiens romands. Ddd pense qu'elles sont plus souvent utilisées par des hom-
mes que par des femmes (étant donné que ces dernières n'ont pas besoin de flatter l'électorat
féminin; cf. NE-2: 540). Le choix des doubles formes obéirait ainsi plus souvent à des consi-
dérations opportunistes qu'à des préoccupations féministes.

En allemand, l'attitude envers la double forme est généralement positive. Plusieurs personnes
l'indiquent même comme leur forme préférée. Elle est surtout appréciée pour son côté *ange-
nehm* («agréable»), *eindeutig* («univoque»), *klar* («clair») et *schön* («beau»):

- 610 iii für mi find ich s . klar s B . und schöner . au optisch (BE-5)
610 iii pour moi c'est clairement la B . et [elle est] plus belle . aussi optiquement
- 496 ooo eifach itz grad so dünkt mi eifach B am beschte . dasch so wi am . . ja . . ja . am ag-
näschte uf ne art ò wè s=ò wè s läng isch und=und=und wè mer s zùm bispil mues
säge isch s ja immer so . . houprig (BE-1)
496 ooo juste comme ça je trouve que la B est la meilleure . c'est comme le plus . . oui . . oui .
le plus agréable d'une certaine manière même si même si c'est long et=et=et s'il faut
le dire par exemple s'est toujours si . . cahoteux
- 505 nnn [...] eigentlich am korrektischte wär itz dò version B . . aber es wird äbe . wi si gseid
hènd seer schwärfelig wèn ich=wèn s vor allem e lèngere brief isch . und . jò . weis
haut au nid wi mer s am beschte würd mache (BE-1)
505 nnn [...] en fait la plus correcte serait là la version B . . mais justement ça devient. comme
vous l'avez dit très lourd si je=si c'est surtout une lettre un peu plus longue . et . oui .
je ne sais pas non plus comment on le ferait le mieux

Comme le montrent les commentaires de ooo et de nnn, l'appréciation positive de la double
forme est souvent mitigée, voire compromise par une observation de type pragmatique: l'em-
ploi fréquent de doubles formes est considéré comme gênant. Leur usage répété rend un texte
ennuyeux et lourd, comme l'exprime fff. Or, malgré ces difficultés pratiques, elle continue à
considérer la double forme comme la meilleure solution d'un point de vue idéologique. Le

masculin à valeur générique, moins lourd, ne semble pas être une alternative viable puisque fff préfère plutôt la double forme contractée avec le *I* majuscule:

- 542 fff mir gfaut Ò das am beschte ABER . ì ha dört es aber . . wè n ich jetzt da im ene i=im
gliche n artikel inne wo n i müsst schriben immer das wider vorchunt . würd i war-
scheinlich de glich s D wäle
- [...]
- 560 fff aso empfindigsmässig gfaut mer ò dr satz B am beschte aber es ziet eifach ds ganze
i d lèngi wèn s immer wider vorchund . und wird ou e chli:=eh . ja längwilig . zum läse
wè mer immer das mues beides . ja schwärfälig ja . ja . ja
- 542 fff à moi aussi elle me plait le mieux MAIS . là j'ai un mais . . si dans un même article
que j'écrirais ça revient continuellement . je choisirais probablement la D
- [...]
- 560 fff intuitivement la phrase B me plait le mieux aussi mais ça étire le tout si ça revient
plusieurs fois . et ça devient aussi un peu=euh . oui ennuyeux . à lire s'il faut toujours
les deux . oui lourd oui . oui . oui

Le même type d'ambivalence se retrouve dans le passage suivant, où www appuie les avantages de la double forme, qu'il juge plus exhaustive et plus solennelle. Cependant, elle est aussi plus inconfortable et plus compliquée et témoigne d'un souci de ménager tout le monde. Contrairement à fff, qui cherche une autre forme incluant symboliquement les femmes, www n'a pas de réticences à avoir recours au masculin à valeur générique:

- 643 www jò . jò es isch eifach e chli chli usfuerlicher e chli umständlicher . e chli firlicher aso itz
eifach und so . . wèn ich=eh mit lüt würd rede und . nid vil wett überlegge ob ich jetzt
allne wirklich=eh . aues rächt mache würd ich s A säge . wöl so für mich isch: isch
eifach klar was i dè würd . demit würd meine (BE-5)
- 643 www oui . oui c'est simplement un peu plus détaillé et un peu plus inconfortable . un peu plus
solennel etcétera . . si je parlais avec des gens et . si je ne voulais pas réfléchir
beaucoup si je veux plaire à tout le monde je dirais la A . parce que c'est comme ça
pour moi c'est simplement clair ce que je voudrais dire par là

Les évaluations clairement négatives de la double forme sont rares parce qu'elle ne semble poser problème que lorsqu'elle est utilisée de manière trop récurrente. De l'avis de plusieurs personnes, les doubles formes multipliées rendent un texte difficile à lire. Les témoignages relatifs à ce point ne permettent pas de savoir si ce jugement répété se base sur des expériences propres (p. ex. lecture de textes contenant de nombreux doublons) ou s'il fait partie d'un jugement (stéréotypique) partagé, qui ne doit pas nécessairement refléter des expériences personnelles.

Les parenthèses

Les parenthèses permettent de former des doubles formes abrégées, et certains commentaires à leur égard concernent également d'autres formes abrégées. Ainsi, plusieurs participant-e-s critiquent le fait qu'elles sont confinées à certains emplois et qu'elles sont surtout limitées à l'écrit. L'oralisation des formes abrégées est thématisée, mais généralement peu commentée

(à l'exception de la forme allemande avec le *I* majuscule, où la question de la reproduction à l'oral a été explicitement posée par l'enquêteur, cf. ci-dessous).

Dans les **entretiens neuchâtelois**, les parenthèses sont souvent évaluées de manière positive. Elles sont généralement connues et reconnues pour être utilisées fréquemment dans certains contextes, notamment les offres d'emploi. Il s'agit d'une alternative au masculin générique qui est activement utilisée par plusieurs personnes, comme p. ex. par ddd, qui les préfère aux doubles formes non abrégées:

427 ppp [...] moi j'aime préciser . et puis je mets toujours le=le=le féminin entre parenthèses .
en tout cas pas les autres pas=pas répéter les deux: noms (NE-2)

Pour aaa aussi, les parenthèses sont une alternative viable pour éviter les doubles formes à l'écrit. Elle s'en sert par ailleurs elle-même pour féminiser ses textes:

581 aaa ben pour moi la C elle est: . . presque <<riant> la meilleure>
582 qqq ouais mhm pourquoi
583 aaa je sais pas moi j'écis comme ça . je: à l'école aussi=euh dans les dissertations écrites
[...] ça fait moins de mots de mettre citoyennes et citoyens c'est aussi lourd je trouve
[...] (NE-1)

Dans l'ensemble, les appréciations des parenthèses sont plutôt positives; elles soulignent notamment le fait que c'est une forme courte, qui économise de la place, «claire», sans «fioritures» (NE-6: 385 xxx). Parmi les critiques, vvv et bbb reprochent aux parenthèses d'être une solution «minimaliste» (NE-5: 560 iii) ou simpliste:

591 vvv [...] le C je l'ai déjà vu quoi . mais ça me fait vraiment penser euh justement . à . .
c'est comme si on voit qu'il y a eu un moment où on n'écrivait que masculin et puis un
jour on a dû accepter le féminin [...] (NE-5)

615 bbb [...] mais disons . euh dans une offre . d'emploi . où on voit technicien puis entre pa-
renthèses N E . c'est réducteur . . qu'on le mette alors=euh vraiment technicien ou
technicienne (NE-1)

Fff rejette les parenthèses à cause de leur symbolisme:

544 fff l'autre c'est une mise en parenthèses par définition une mise en parenthèses c'est
qu'on . quelque part on met la femme=euh en arrière-plan (NE-4)

Une autre critique est énoncée par vvv: pour lui, il s'agit d'une «construction» qui manque de légitimité normative, étant donné qu'elle ne se trouve pas dans «le dictionnaire»:

565 vvv [...] pour moi c'est de la construction quoi c'est écrit que . . c'est=euh . mettre des
parenthèses dans un mot je=je connais pas un: mot dans le dictionnaire qui a des
parenthèses à l'intérieur quoi (NE-5)

Dans les **entretiens bernois**, les parenthèses sont connues comme un moyen de former des noms communs de personne abrégés, mais plusieurs informatrices et informateurs critiquent

le caractère construit des doubles formes abrégées qui en résultent: les parenthèses sont des *fremde Zeichen* («signes étrangers»; BE-2 541 rrr) que eee et sss trouvent *schrecklich* («affreuses»), *gestellt* («construites») ou *kompliziert* («compliquées»). Les deux mettent en avant les caractéristiques formelles de cette construction, sans remettre en question le souci d'intégrer, dans une forme abrégée, les noms communs de personne féminins:

- 567 eee [...] das in klammere tüecht mi schrecklich [...]
 571 sss das i de chlammere . NEI das ìsch eifach . das tüecht mi ò GSTELLT das ìsch eifach eso . kompliz=es tüecht mi eifach kompliziert und nä=ä nei (BE-3)
 567 eee [...] celle entre parenthèses m'a l'air terrible [...]
 571 sss celle entre parenthèses . nON c'est simplement . ça m'a aussi l'air CONSTRUIT c'est si . compliqué ça m'a l'air compliqué et nonnon non

L'aspect extérieur est également mis en avant quand cette forme est qualifiée de *nicht schön* («pas belle»), de *unästhetisch* («non esthétique»; BE-5 625 vv). Cependant, la forme avec parenthèses n'est pas seulement rejetée pour des raisons esthétiques ou formelles: ddd se prononce de manière explicite contre les parenthèses, en insistant sur la symbolique de la «mise entre parenthèses» qui la dérange. Ppp est d'accord avec elle:

- 543 ddd ù werum das i chlammere [. das stört mi . das bim einte stört s mi de
 544 rrr [jò
 545 qqq aso i chlammere das stört di [jò wiso
 546 ddd [jò
 547 ddd ja wöu s haut wider wirklich ds gfüel ha aso das ìsch jetzt nò . äbe so gar nìd für vou gnò (wè?) [auso
 548 qqq [<lachen>>
 549 ccc; ppp ja . so wi d frou i chlammere z setze; das stimmt
 543 ddd et pourquoi cela entre parenthèses [. ça me dérange . avec l'un ça me dérange
 544 rrr [oui
 545 qqq donc entre parenthèses ça te dérange [oui pourquoi
 546 ddd [oui
 547 ddd parce que j'ai de nouveau le sentiment alors c'est encore . justement pas pris au sérieux du tout [donc
 548 qqq [<rires>>
 549 ccc; ppp oui . comme mettre les femmes entre parenthèses; c'est juste

Cependant, le rejet de cette forme ne peut pas toujours être explicité. Les réactions de uuu et de jjj demeurent plutôt floues et ne sont pas commentées. Jjj atténue son appréciation par un rire, qui se retrouve chez iii, qui émet un jugement clair, mais reste incapable de justifier son refus des parenthèses:

- 510 uuu jò und das i chlammere es tuet eim nìd eso wòl [...] (BE-4)
 510 uuu oui et cela entre parenthèses on ne se sent pas si bien [...]
 746 jjj aso . . irgendwie gfaut mer das nìd mìt mìt chlammere das bürger [...] <lachen>> [...] (BE-6)
 746 jjj donc . . en fait ça ne me plait pas avec les parenthèses ce Bürger [...] <rires>>

627 iii	s E isch glaub am schlimmschte <<lachen>>
628 qqq	<<lachen>> wiso
629 iii	i weis eigentlich au nîd (BE-5)
627 iii	la E je crois que c'est la pire <<rires>>
628 qqq	<<rires>> pourquoi
629 iii	en fait je ne sais pas non plus

Les traits d'union

Nous n'avons soumis la forme abrégée à l'aide de traits d'union qu'à Neuchâtel, et ce pour deux raisons: d'une part, les traits d'union semblent être essentiellement utilisés dans l'espace francophone – et c'est d'ailleurs une solution préconisée par certains guides francophones (notamment le dernier guide romand *Ecrire les genres*: Moreau 2001) – et d'autre part, nous avons voulu limiter le nombre de formes différentes sur notre déclencheur écrit. Aussi avons-nous décidé de ne pas nous servir de la même palette d'alternatives dans les deux régions linguistiques.

La forme avec traits d'union n'est connue que par très peu de participant-e-s neuchâtelois-es. Plusieurs réactions spontanées le prouvent: certaines personnes se sont montrées interloquées, voire hostiles, tandis que d'autres évoquent le surcôt cognitif lié à son interprétation (rrr en 474), ce qui peut se traduire, au niveau de la lecture, par un décodage interrompu (ppp en 479):

474 rrr	parce que . euh là euh quelque chose mais la D . si on enlève le reste du texte qu'on garde que le mot . euh . il faut déjà . presque un petit moment de réflexion pour savoir ce qu'on a lu . . me semble-t-il
[...]	
479 ppp	mais des tirets peuvent prêter à confusion parce que l'œil hein quand il lit hein il s'arrête sur quelques mots il saute comme ça . puis là on est perturbé (NE-2)

Les évaluations sont généralement négatives; étant donné son manque de notoriété, cette solution est considérée comme peu satisfaisante. Parfois elle est rejetée avec véhémence, comme dans l'extrait suivant, où sss critique lui aussi le travail métacognitif supplémentaire auquel il se voit astreint en étant confronté à cette forme:

398 sss	le=le=ouais le A ça va . mais . bon le D et le E sont absolument inacceptables
399 qqq	mhm pourquoi/
400 sss	eh:: . . ça hache: ça permet pas de lire ça=eh correctement\
401 qqq	oui
402 sss	ça s:=tu t'arrêtes sur ces mots\ . t'es dérangé

Quant à kkk, elle situe le problème au niveau de la perception visuelle:

430 kkk	[...] dans la D euh=il y a ce tiret qui m'est désagréable à l'œil uniquement [...] (NE-7)

Seules deux personnes semblent déjà avoir vu cette forme, soit aaa et fff, qui considèrent le procédé comme alternative viable:

588 aaa euh: j'ai déjà vu mais . j'aime pas . je préfère le=les parenthèses (NE-1)

494 fff moi la D ça passe encore pas mal (NE-4)

Cependant, aucun-e participant-e ne se prononce de manière claire et univoque en faveur des traits d'union; tout au plus s'agit-il d'une variante, qui n'a pas, à première vue, des avantages déterminants par rapport à d'autres procédés.

Les barres obliques

La barre oblique n'a été soumise qu'à Berne, où nous l'avons substituée à la forme abrégée à l'aide du trait d'union, qui ne s'utilise pas en allemand.

La barre oblique est souvent commentée en même temps que les parenthèses, et les évaluations sont dans l'ensemble assez comparables. Les deux procédés sont critiqués à cause de leur aspect construit, qui leur vaut d'être qualifiés de *unästhetisch* («non esthétique», BE-5: 625). Ooo trouve que la barre oblique manque d'élégance:

490 ooo aso es gît sache wo eifach eleganter töne . oder de ou houprig sì aso so mìt schrègstrìch bìndestrìch [...] (BE-1)

490 ooo donc il y a des choses qui sonnent plus élégamment . ou qui sont cahoteux avec barre oblique trait d'union [...]

D'autres critiquent le fait que les formes abrégées ne s'utilisent qu'avec difficulté à l'oral. Certaines évaluations sont plus nuancées, mais il ne se trouve personne pour se prononcer clairement en faveur de la forme avec barre oblique, qui semble avoir comme seul avantage réel d'être moins intolérable que d'autres alternatives... Ainsi, en 581, eee, confrontée à la forme abrégée avec la majuscule à l'intérieur du mot, préfère la forme avec la barre oblique:

581 eee aber mìch tünkt ìtze ds C zùm bispìu . das . seìt . es bedütet mìr mee . aus wort aus das bürger . innen . aber da ha n ì vilicht e chnüppu ìtz oder . aber=eh . das . mìt dem cha n ì nò mee afange [...] (BE-3)

581 eee mais je trouve que la C par exemple . ça . dit . elle signifie plus pour moi . en tant que mot que ce *Bürger . innen* . mais là j'ai peut-être un blocage ou bien . mais=eu . ça . ça me parle plus encore

A titre plutôt exceptionnel, kkk se prononce en faveur de la forme abrégée avec la barre oblique, qu'elle juge plus lisible que la forme avec le *I* majuscule, tout en intégrant les deux formes féminine et masculine:

749 kkk mou mìr gfaut ds C nò wìu ds C ìsch ìrgendwie . das ìsch . tünkt mì übersìchtlicher aus ds D . ù ds C das sì äbe d bürger ù=UND bürgerinnen [...] (BE-5)

749 kkk si la C me plaît parce que la C est en quelque sorte . c'est . je la trouve plus rangée que la D . et la C ce sont justement les citoyens ET les citoyennes

En somme, la barre oblique ne reçoit guère d'évaluation positive dans les entretiens alémaniques. Tout au plus paraissent-elles envisageables dans les offres d'emploi. Cependant, ce n'est pas la forme la plus spontanément choisie: dans l'extrait suivant, ccc la cautionne de manière très prudente («peut-être»). Tandis que la possibilité D (la forme avec le *I* majuscule) n'est pas commentée, la forme avec barre oblique (C) semble appropriée, puisqu'elle permet de parler «des individus». Cette impression est confirmée par le commentaire de rrr, pour qui D va «de toute façon», alors que C «en fait va aussi». Or, la seule raison que rrr avance en faveur de la barre oblique est le fait qu'elle l'a déjà rencontrée:

- 596 ccc äh=ja: vilicht äntwäder ds D würd i ò nä oder ds C vilicht . . dert dünkt s mi geit s wöu s isch irgendwie . . när vo de individue gredt [...]
 601 rrr jä i gloub ò . aso ds D uf jede fau oder ds C . geit eigentlich ò . jò (2 sec.) aber vilich isch s so wüi s wüi i s ò scho so gsee ha . aso (BE-2)
 596 ccc euh=oui: peut-être soit la D je prendrais aussi ou la C peut-être . . là j'ai l'impression que ça va parce que c'est un peu . . on parle des individus [...]
 601 rrr oui je pense aussi . donc la D en tout cas ou la C . va aussi en fait . oui (2 sec.) mais peut-être c'est ainsi parce que je l'ai déjà vue comme ça

Les majuscules

En français, seules deux personnes (yyy et fff) reconnaissent le procédé impliquant les caractères majuscules; mais les deux l'assimilent à l'allemand et ni l'un ni l'autre ne le considèrent comme une alternative viable:

- 368 yyy bon le: procédé E avec les lettres majuscules je ne l'ai jamais vu en [français]
 369 qqg [mhm]
 370 yyy je crois qu'en allemand on le voit fréquemment (NE-6)
 484 fff moi j'aime pas la E . . il me semble c'est plutôt les allemands qui mettent=eh: . kolle-gin=euh qui mettent des majuscules moi j'aime pas avec ces majusc= [...] (NE-4)

Pour les autres participant-e-s, il s'agit d'un procédé qui leur est inconnu et certain-e-s ont même de la peine à l'interpréter correctement, malgré le fait qu'il se trouve en voisinage immédiat avec d'autres procédés semblables. Il en résulte des réactions diverses qui varient entre un certain agacement et l'hilarité. Durant l'entretien NE-3, eee et sss partagent le rejet de *citoyenNEs*. Pour eee, les majuscules *NE* font immédiatement penser à l'abréviation du canton de Neuchâtel. Quant à sss, sa réaction est assez sévère (400, 402). Pour lui, *citoyenNEs* est une forme féminine dont le morphème féminin est mis en relief, ce à quoi elle s'oppose:

- 400 sss eh:: . . ça hache: ça permet pas de lire ça=eh correctement\
 401 qqg oui
 402 sss ça s:=tu t'arrêtes sur ces mots\ . t'es dérangé
 [...]
 412 qqg et puis . vous avez une f=une idée d'où ça: d'où ça pourrait venir/
 413 eee neuchâtel <<rires>>
 [...]

415 sss mais ça je le mett==rais si je voulais insist= . non mais je mettrais tout en: au féminin en admettant que ce soient toujours les hommes qui aillent voter et que les femmes ne viennent jamais on mettrait toutes les citoYENNES en majuscules sont priées <<rires>> (NE-3)

Kkk considère elle aussi les majuscules comme une mise en évidence induite de la forme féminine:

430 kkk [...] j'ai jamais vu écrit comme ça ça ne me plaît pas . parce que par exemple dans la E on=on met le N E en majusculeS alors qu'il y a aucune raison de dissocier le féminin du masculin . . de=de=de mettre en majuscules le féminin [...] (NE-7)

Pour bbb, il s'agit même d'une forme qui sert à «se MOQUER des citoyennes» (NE-1: 592 bbb); d'autres la considèrent comme une «création personnelle» (NE-5: 601 www), une «fantaisie» (NE-5: 602 iii) ou une faute de frappe:

381 xxx non c'est vrai que c'est bizarre de . surtout le E je me suis dit c'est une faute de frappe je sais pas [...] (NE-6)

L'emploi des majuscules est ainsi évalué de manière négative dans l'ensemble des entretiens neuchâtelois. Personne ne les considère (voire parfois les reconnaît) comme un moyen valable de former des doublons abrégés.

En allemand, les commentaires sont beaucoup plus nombreux et majoritairement positifs: plusieurs personnes considèrent la majuscule à l'intérieur du mot comme la meilleure des alternatives proposées. Les traits le plus souvent mis en relief sont la concision et le caractère «correct» de cette forme, qui a ainsi atteint un certain stade de légitimité. Ainsi, à titre d'exemple, la réaction de ccc:

530 ccc i bi ò für ds D . dasch am chürzischte . . ù seit s gliche us wi ds B . de räschte tönt für mi . e chli nid zùm bru=aso ja (###) (3 sec.) aber isch eifach schriftlich . am chürzischte gfasst und korräkt (BE-2)

530 ccc moi aussi je suis pour la C . c'est la plus brève . . et dit la même chose que la B . le reste sonne pour moi . un peu inutilisable (###) (3 sec.) mais c'est simplement à l'écrit . la plus brève et correcte

Le procédé semble connu de tout le monde et le côté inclusif de la forme abrégée par majuscule est généralement reconnu. Contrairement au français, où les majuscules sont très visibles et considérées comme gênantes, le *I* majuscule allemand n'est guère mis en relief: cela semble être pour certain-e-s une condition *sine qua non* pour que ce procédé puisse être une alternative viable au masculin générique. Il s'agit d'ailleurs d'une forme que certain-e-s utilisent dans leur propre écriture, comme sss, qui vante ses mérites:

545 sss ja . für mich git s nùme ds D [...] wil das düecht mi ds eifachschte . und . i versueche s überall äbe wo n i s . persönlich bruche . di abchürzig respektive abchürzige . di wiblich form ineznä . tue n i versueche überall eso z schaffe . tüecht mi ds eifachschte (BE-3)

545 sss oui . pour moi il y a seulement la D [...] parce que je trouve que c'est la plus simple .
et . j'essaie partout où je l'utilise personnellement . cette abréviation ou abréviations .
d'intégrer la forme féminine . j'essaie de travailler ainsi partout . je la trouve la plus
simple

L'utilisation personnelle (ou au moins la préférence affichée) ne se fonde pas toujours sur une conviction, mais plutôt sur une prise en compte des avantages et inconvénients des diverses alternatives, comme c'est le cas de ggg, pour qui la forme générique n'est pas problématique. Comme elle n'est pas d'accord avec les doubles formes, qui lui paraissent exagérées, la forme avec *I* majuscule convient à son avis pour les femmes qui n'accepteraient pas les formes génériques (BE-4: 483 ggg). La même idée se trouve chez uuu, qui a une attitude ambivalente par rapport à la majuscule: il s'agit certes d'une «invention», mais qui s'avère être maniable. Et uuu de se déclarer bon gré mal gré prêt à l'accepter:

491 uuu aso i ha ò ke grossi hemmige mìt de bürger . AU i z meine . . aber wèn s . ds D würd i
de mìt em grosse i òni schrègstrich . . das seit eigentlich scho aues us . isch zwar
es=es . . e=e worterfindig irgendwie
[...]
493 qqg wo si sich itz aber irgendwie demit abfindid . [(###) <<lachen>> so
494 uuu [es blibt mer nìd vil anders übrig (BE-4)
491 uuu alors moi non plus je n'ai pas de réticences à ce que *Bürger* signifie TOUS . . mais si
la . la D je la mettrai avec le i majuscule sans barre oblique . . en fait ça dit déjà tout .
c'est une=une . . une=une invention lexicale en quelque sorte
[...]
493 qqg avec laquelle vous vous arrangez maintenant . [(###) <<rires>>
494 uuu [je n'ai pas tellement le choix

De par sa simplicité, la forme avec majuscule peut être utilisée là où d'autres procédés paraissent trop lourds (la double forme féminine et masculine) et avantageusement remplacer d'autres procédés abrégatifs (parenthèses, barres obliques). Cependant, la proximité entre la forme abrégée (avec *I* majuscule) et la forme féminine (avec *i* minuscule) peut causer des problèmes au décodage. Ainsi vvv dit qu'en lecture rapide, il confond parfois les deux formes:

607 vvv wobi ìch ertapp mìch mængisch . sälber wèn i . wèn i schnell lise das i . s grosse I .
überflüge n ùnd de chli spöter gmerke he was isch das gsi ah jò <<lachen>> (BE-5)
607 vvv ceci dit parfois je me surprends . moi-même quand je . quand je lis rapidement que je
survole le i majuscule et un peu plus tard je remarque hé c'était quoi ah oui <<rires>>

Quant à l'oralisation de la majuscule, elle ne pose apparemment que peu de problèmes. Nous avons demandé à nos interlocutrices et interlocuteurs comment ils prononceraient à haute voix la forme *BürgerInnen*. Plusieurs stratégies sont proposées: ainsi, nnn la lirait comme une forme féminine, à condition que les autres voient le texte du manuscrit. La majuscule écrite suffirait donc au public de marqueur de genericité, qui n'aurait pas besoin d'être explicité oralement. S'il lit un texte que personne n'a devant ses yeux, il oraliserait la forme abrégée comme une double forme non abrégée:

- 577 nnn aso wèn ich s müsst VORläse . eh: . . jò je nochdèm aso wèn wèn wèn ich itz wüsst das alli di vorlag au hënd ùnd mitlìsid dèn würd ìch eifach drüber ine läse . ùnd wèn=wèn ich das müsst vorträge n ìrgendwo dèn würd ich s eso wi B vorläse
- [...]
- 580 nnn aso=eifach viele bürgerinnen interessieren sich für di politik/ [...]
- 587 nnn aber äbe das ha n i itz gseid so würd i nür läse wèn ìch weis . es gsänds alli wi s gschribe n ìsch oder (BE-1)
- 577 nnn alors si je devais le lire à haute voix . euh: . . c'est selon donc si si si je savais que tout le monde a le texte et le lit en même temps que moi je lirais simplement par-dessus . et si=si je devais le lire ailleurs là je le lirais comme dans B
- [...]
- 580 nnn donc simplement *viele Bürgerinnen interessieren sich für die Politik*/ [...]
- 587 nnn mais justement je l'avais dit je ne le lirais comme ça que si je savais que tout le monde voie comment c'est écrit

Cependant, les différences entre les codes oral et écrit sont ressenties comme si grandes que hhh préfère des solutions différenciées: elle choisirait la forme avec majuscule à l'écrit, mais elle l'oraliserait comme des masculins à valeur générique... (BE-4: 498 hhh). D'autres, comme rrr et yyy, plaident pour une oralisation sous forme de doublons féminin et masculin non abrégés. Pour yyy, la majuscule constitue une sorte d'abréviation qu'il s'agit de «traduire» en forme complète à l'oral:

- 719 yyy [...] das ìsch quasi wi n e: abchürzig aso mer müesst s wi s B usspräche
- 719 yyy [...] c'est pour ainsi dire une abréviation donc il faudrait le lire comme la B

Une autre solution est cependant suggérée plus souvent encore: l'oralisation avec coup de glotte (transcrite [bürger==innen]). La désignation de ce procédé n'est pas univoque: «*e chli stòcke*» («hésiter un peu», BE-5: 647 vvv), «*e lücke mache*» («faire une lacune», BE-1: 582 aaa) ou prononcer «*mìt e me chline pàuseli damìt mer de gross i ghört*» («avec une petite pause pour qu'on entende le i majuscule», BE-4 uuu: 531). Jjj propose de réaliser le coup de glotte en combinaison avec un accent tonique sur la syllabe *in*, normalement non accentuée, en précisant qu'elle n'est pas certaine si cette mise en relief sera suffisante pour être aperçue comme telle:

- 724 jjj oder de ìrgendwie viele bürger==INnen <<lachen>> aber das . ja öb mer de das richtig betont das mer s useghört weis i nìd (BE-6)
- 724 jjj ou bien comme *viele Bürger==INnen* <<rires>> mais ça . eh bien je ne sais pas si on entend que c'est bien prononcé

Les appréciations relatives à la fréquence des formes avec majuscule varient considérablement: si aaa (comme d'autres) pense que «*s wìrd seer vùu agwän=am meischte fascht agwändet*» («on l'utilise très souvent presque le plus souvent», BE-1: 535 aaa), jjj trouve qu'elles sont en voie de diminution; elles auraient été plus fréquentes par le passé (BE-6: 727).

Il est étonnant de constater que la forme avec majuscule, d'origine relativement récente, soit désormais considérée comme une alternative acceptable, voire idéale pour éviter le masculin à valeur générique. Plusieurs personnes se souviennent de leurs difficultés initiales face à un procédé nouveau, comme le montrent les témoignages de aaa et fff, qui s'est non seulement habituée aux majuscules, mais qui a même fini par les considérer comme une forme acceptable:

- 542 aaa [...] am afang . ha n i aube chli müesse überlège <<lachen>> oder . aber hütt héd mer sich dra gwönt (BE-1)
- 542 aaa [...] au début . j'ai toujours dû réfléchir un peu <<rires>> . mais aujourd'hui on s'y est habitué
- 585 fff aso ds D dört het sich eifach dasch es nöis wort [aso das git s eigentlich gar nid [...] aber=eh . es het sich eifacht ibürgeret [inzwüsche (na?)] stouperet dört nümm drüber . eh wèn i das lise n [...]
- 588 qqg [mhm [mhm aber sind si am afang drüber gstò=gstouperet
- 589 fff ja . ja seer sogar aso das hèt mì am afang gstört inzwüsche . ja säg i mìr eifach das üsi sprach tuet sich eso esch so im flüss inne auso das mou dasch en akzeptabli form (BE-3)
- 585 fff donc la D là il y a simplement c'est un nouveau mot donc en fait ça n'existe pas en fait [...] mais=euh . ça c'est simplement implanté entretemps MOI je n'achoppe plus . . euh quand le le lis [...]
- 588 qqg [mhm [mhm mais au début vous vous êtes achoppée
- 589 fff oui . même beaucoup donc au début ça m'a dérangée mais entretemps . oui je me dis que notre langue elle est dans un flux donc quand même c'est une forme acceptable

D'autres procédés proposés durant les entretiens

Occasionnellement, nos interlocutrices et interlocuteurs ne se sont pas contenté-e-s de commenter les alternatives proposées sur la fiche-déclencheur, mais ont spontanément mentionné d'autres moyens de contourner le masculin à valeur générique. Ainsi, dans l'entretien NE-4, fff a mentionné la barre oblique (qui ne figurait pas parmi les alternatives), qu'elle considère comme plus familière que l'utilisation du trait d'union:

- 529 fff on fait pas plutôt le: la barre oblique dans les offres d'emploi (NE-4)

Dans les entretiens alémaniques, deux autres procédés sont mentionnés: l'alternance de formes masculines et féminines sans redoublement systématique (BE-6 756 xxx) et le féminin à valeur générique. Pour ppp, le féminin générique est un procédé qu'il a déjà vu appliqué ailleurs. Après un moment d'hésitation et de prise de conscience, il s'y est habitué:

- 559 ppp aso i chönnt mer itz ò vorstelle das mer (haut mou?) seit bürgerinnen . und d bürger ischliesst . das isch für mì vorsteubar
- [...]
- 562 ppp aber=ehm . aso . das ha n i zeerscht mou ghört so hie ar uni a vorläsige das das lüt mache . es héd mì zeerscht e chli üngwönt dünkt . bis i ha gmerkt jò werùm nid me cha s ja ùmcheere . aso es schliesst . schön beides i (BE-2)

559 ppp donc moi je pourrais aussi m'imaginer qu'on dise *Bürgerinnen* . et qu'on y inclue les *Bürger* . pour moi c'est imaginable
 [...]
 559 ppp mais=euhm . alors . je l'ai entendu pour la première fois ici à l'université dans des cours que les gens le font . je le trouvais un peu inhabituel au début . jusqu'à ce que je me rende compte oui pourquoi pas on peut le retourner . donc cela englobe bien les deux

Yyy mentionne lui aussi la solution du féminin générique. Comme ppp, il inverse l'argumentation traditionnelle: au lieu des femmes, ce seraient les hommes qui devraient se sentir inclus dans une forme féminine:

768 yyy nei eifach alles . immer nür di wiblich form . z nä . für . nür anstatt mer würd eifach säge viele bürgerinnen interessieren sich für politik und de chammer säge jò guet . d manne . so wie sich d fraue jetzt söttid au agsproche füle . müesstid sich d manne au agspröche füle (BE-6)
 768 yyy non simplement tout . de prendre toujours la seule forme féminine . pour . on dirait simplement *viele Bürgerinnen interessieren sich für Politik* et on peut dire eh bien . les hommes . tout comme les femmes qui devraient se sentir incluses . ce seraient les hommes qui devraient se sentir inclus

Le participant nnn, en tant qu'infirmier en formation, est même régulièrement confronté à des formes féminines génériques. Le féminin générique – qui, en l'occurrence, s'utilise dans un domaine où les femmes sont largement majoritaires – est pour lui surtout un «allègement» et non pas une source de discrimination à l'égard des hommes:

505 nnn [...] ei version [...] das isch die wo n ich immer demit z tue ha bi üs i a de schuel wird eifach vor auem nür di wiblich form gschriben . . und das isch so deklariert es sind immer beidi gschlächter gemeint . und das tüt s tüt s rächt erliechtere [...]
 511 qqq mhm/ mhm/ de füled si sich nid diskriminiert
 512 nnn nei das isch mer glich (BE-1)
 505 nnn [...] une version [...] est celle avec laquelle j'ai toujours affaire chez nous à l'école on n'écrit surtout que la forme féminine . . et c'est déclaré tel quel on s'adresse toujours aux deux sexes . et ça allège passablement les choses
 511 qqq mhm/ mhm/ vous ne vous sentez pas discriminé
 512 nnn non ça m'est égal

Ainsi, trois jeunes hommes (entre 21 et 30 ans) mentionnent le féminin générique comme une alternative possible à un masculin générique, qui ne semble plus être considéré comme forme de base neutre. La plupart des participant-e-s bernois-es sont conscient-e-s des problèmes que soulève l'utilisation du seul masculin, et il n'est dès lors pas surprenant que des alternatives *a priori* féministes soient suggérées – même par des hommes.

8.2.2 Connaissance des formes abrégées

Plusieurs types de doubles formes abrégées existent (cf. 4,5), mais toutes ne s'utilisent pas avec la même fréquence. Par notre questionnaire, nous avons voulu savoir quelles formes étaient connues par nos informatrices et informateurs. Il va de soi que la formulation dont

nous nous sommes servi («Voici plusieurs phrases qui ont le même sens») n'est pas correcte d'un point de vue linguistique – étant donné que toute variation au niveau du signifiant est susceptible d'entraîner une altération au niveau sémantique. Cependant, nous avons essayé, par notre formulation, d'éviter que les personnes remplissant le questionnaire n'opèrent des distinctions sur la base de la «polysémie» de certains signes utilisés pour l'abréviation. Au niveau de la compréhension des formes en contexte réel, il faut bien sûr postuler que les quatre formes ne peuvent pas être considérées comme équivalentes d'un point de vue sémantico-pragmatique.

Tous les types de formes abrégées proposés dans la question sont attestés dans les deux langues, mais non pas appliqués à notre base *informaticien*. La fréquence d'emploi (absolue et relative) des formes abrégées n'a pas encore fait l'objet d'études approfondies. D'après nos propres expériences, elles sont de manière générale moins fréquentes en français; les formes avec trait d'union (*informaticien-ne-s*) sont plutôt inhabituelles et celles avec des lettres majuscules (*informaticienNEs*) rarissimes. En allemand, nous n'avons rencontré que des occurrences isolées de la forme abrégée avec trait d'union (*Informatiker-innen*).

Nous avons inséré les formes en question dans une phrase qui pourrait provenir d'une offre d'emploi, où les doubles formes abrégées sont relativement fréquentes:

Voici plusieurs phrases qui ont le même sens. Cochez les formes que vous connaissez:

- ☐ Nous recherchons des informaticien(ne)s.
- ☐ Nous recherchons des informaticien-ne-s.
- ☐ Nous recherchons des informaticiens/-ennes.
- ☐ Nous recherchons des informaticienNEs.

Hier stehen mehrere Sätze mit der gleichen Bedeutung. Kreuzen Sie diejenigen Formen an, die Sie kennen:

- ☐ Wir suchen einige Informatiker(innen).
- ☐ Wir suchen einige Informatiker-innen.
- ☐ Wir suchen einige Informatiker/-innen.
- ☐ Wir suchen einige InformatikerInnen.

Nous n'avons pas intégré dans la liste la forme masculine (à valeur générique) ni la double forme féminine et masculine (que nous considérons comme connues par l'ensemble des participantes). Par ailleurs, nous nous sommes limité à quatre procédés, en laissant de côté certaines formes qui ne sont attestées que très rarement ou qui ne se prêtent que pour l'une ou l'autre des langues étudiées.

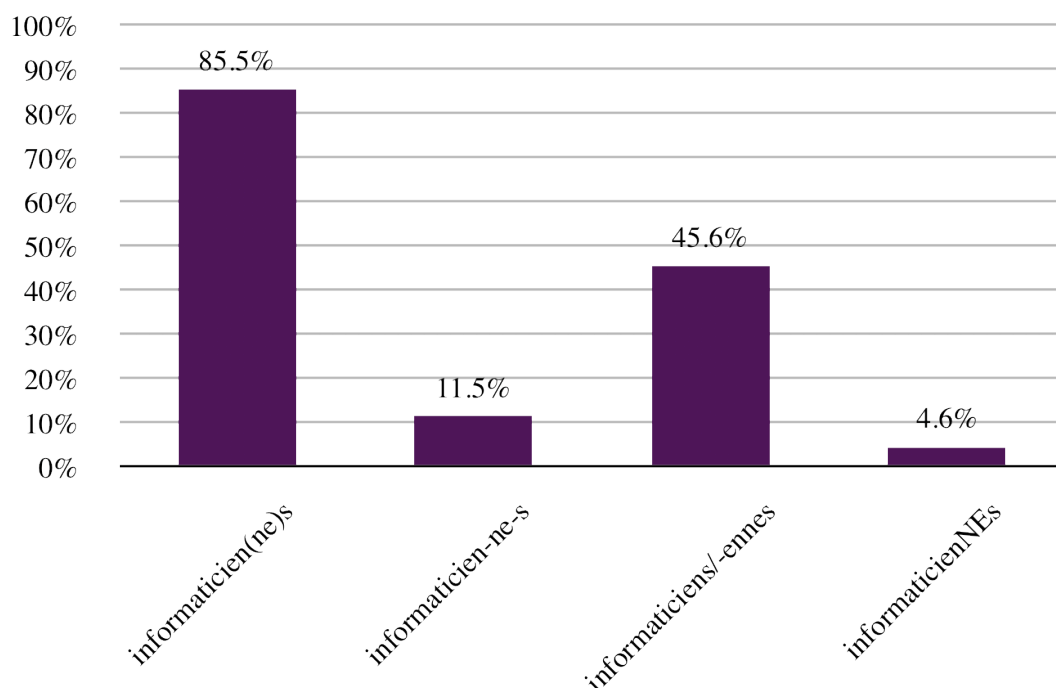
Comparaison globale

Globalement, le nombre de formes cochées est comparable dans les deux langues: en allemand, 1,8 formes sont connues en moyenne (sans variation notable au niveau des trois niveaux d'âge), contre 1,5 formes en français. Les Romand-e-s du groupe 1 (20-30 ans) sont celles et ceux qui connaissent le plus grand nombre de formes (1,63 en moyenne, contre 1,43 du groupe 3 (60-70 ans). Ceci peut être un indice pour le fait que les formes abrégées deviennent plus fréquentes – au moins dans les genres textuels auxquels sont confronté-e-s les jeunes générations.

Par la suite, nous comparerons d'abord succinctement les résultats groupés des échantillons neuchâtelois et bernois, avant de détailler les résultats dans les deux langues pour les quatre items figurant dans le questionnaire.

En français, notre prévision correspond globalement aux résultats des questionnaires romands: la forme avec trait d'union (*informaticien-ne-s*) et celle avec les majuscules (*informaticienNEs*) sont connues par une minorité des personnes ayant rempli le questionnaire, alors que les deux autres formes (*informaticien(ne)s* et *informaticiens/-ennes*) peuvent être considérées comme formes relativement familières.

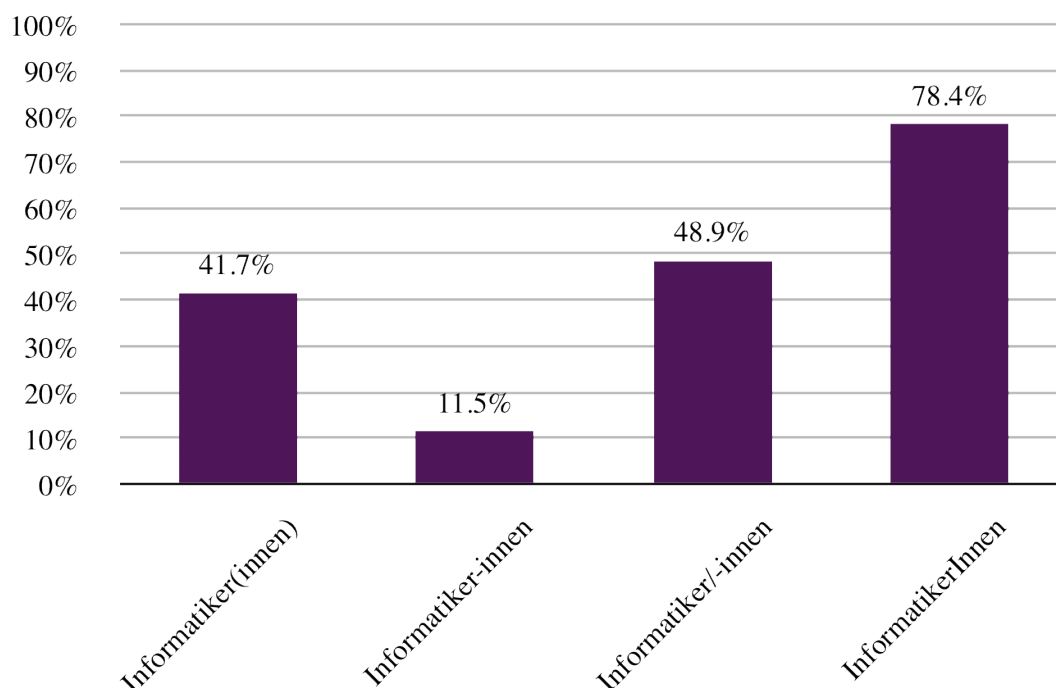
Graphique: Neuchâtel, connaissance des formes abrégées (pourcentages moyens)



En allemand, une seule forme (celle avec le trait d'union, *Informatiker-innen*) est largement inconnue, alors que les trois autres alternatives oscillent entre un taux de 42% et de 78%. De

manière assez surprenante, c'est une nouvelle forme, *InformatikerInnen*, propagée depuis les années 1980 seulement, qui est la mieux connue (78,42% en moyenne).

Graphique: Berne, connaissance des formes abrégées (pourcentages moyens)



informaticien(ne)s/Informatiker(innen)

D'emblée, on peut constater une très grande différence entre les deux langues. En moyenne, le nombre de Romand-e-s qui connaissent la forme abrégée au moyen de parenthèses est le double de celui des Alémaniques (85,5% vs 41,73%). La variation parmi les six sous-groupes neuchâtelois est relativement faible; la forme avec parenthèses est connue par au moins 79% de chacun d'entre eux.

En allemand par contre, les moyennes sont nettement plus basses et présentent de grandes différences en fonction de l'âge et du sexe des participant-e-s. Le résultat des hommes (49% déclarent connaître *Informatiker(innen)*) diverge de manière significative²⁹² de celui des femmes (35%), et ce de manière consistante dans chaque groupe d'âge. La différence est particulièrement saillante dans le premier groupe d'âge (20-30 ans), où 41% des hommes indiquent connaître cette forme contre seulement 19% de femmes. Cet écart n'est pas simple à expliquer, car il n'est pas clair de savoir pourquoi les hommes connaîtraient mieux un moyen abrégatif que les femmes; on peut cependant se demander si la connaissance d'une forme n'a pas été associée, de manière implicite, à celle de l'appréciation ou de l'évaluation personnelle. Les

²⁹² Test du khi carré; $p < 0,005$.

femmes auraient-elles tendance à ne considérer comme connues que les alternatives avec lesquelles elles s'identifient?

L'autre variation, liée à l'âge des participant-e-s, oppose les groupes d'âge 1 et 2 (20-30 ans et 40-50 ans) au groupe d'âge 3 (60-70 ans). Si environ un tiers seulement des deux premiers groupes d'âge indiquent connaître la forme avec parenthèses, c'est le cas de plus de 50% du dernier groupe d'âge. La différence est nette, mais non pas statistiquement significative. Il est possible que les parenthèses, comme moyen d'abréviation, aient été plus fréquentes dans le passé et qu'elles ne soient plus d'un usage régulier de nos jours.

tableau récapitulatif: pourcentage des personnes connaissant la forme informaticien(ne)s/Informatiker(innen)

allemand						français					
42%						85%					
femmes			hommes			femmes			hommes		
35%			49%			86%			85%		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
30%		36%		57%		88%		80%		89%	
19%	41%	27%	44%	54%	62%	83%	94%	82%	79%	92%	85%

informaticien-ne-s/Informatiker-innen

La double forme abrégée au moyen de traits d'union est connue, en moyenne, par autant de Romand-e-s que d'Alémaniques (environ 11,5%). Dans les deux langues, les différences entre les divers sous-groupes sont mineures et non pas significatives. On peut cependant observer que le groupe d'âge 3 connaît le mieux le procédé dans chacune des langues (16% à Berne, 18% à Neuchâtel).

Le faible taux de connaissance (quelque 11%) peut surprendre en français, étant donné que les traits d'union sont préconisés comme un moyen particulièrement adapté pour la féminisation des textes français (tandis qu'aucun guide allemand ne recommande leur usage). Pour l'instant, ils ne sont pas encore (re)connus en tant que tels par le grand public.

tableau récapitulatif: pourcentage des personnes connaissant la forme *informaticien-ne-s/Informatiker-innen*

allemand						français					
12%						11%					
femmes			hommes			femmes			hommes		
8%			15%			11%			11%		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
9%		9%		16%		10%		7%		18%	
10%	9%	0%	16%	14%	19%	13%	6%	0%	13%	21%	15%

informaticiens/-ennes/Informatiker/-innen

La double forme abrégée à l'aide d'une barre oblique (et d'un trait d'union) est connue par autant de personnes à Neuchâtel (50%) qu'à Berne (49%). La moitié des participant-e-s connaît donc cette double forme abrégée, dans laquelle la terminaison féminine est rajoutée après une barre oblique (au lieu de l'enchâsser dans la forme masculine, comme c'est le cas dans les autres variantes).

En allemand, les différences entre les six sous-groupes sont considérables (taux de connaissance entre 33% (hommes de 60-70 ans) et 59% (hommes de 20-30 ans)), mais elle ne se traduit pas par des tendances claires en ce qui concerne l'âge ou le sexe des participant-e-s. En français par contre, la variation est nette et statistiquement significative:²⁹³ les hommes (59%) sont plus nombreux que les femmes (41%) à connaître la forme *informaticiens/-ennes*, et le taux de connaissance décroît en fonction de l'âge des personnes interrogées: si 61% du groupe d'âge 1 (20-30 ans) déclarent connaître cette forme, ce sont 54% du groupe d'âge 2 (40-50 ans) et seulement 34% du groupe d'âge 3 (60-70 ans). Ce résultat contraste avec celui des parenthèses, où la variation liée à l'âge allait dans le sens inverse: contrairement aux parenthèses, davantage connues par les personnes plus âgées, la barre oblique (avec trait d'union) est plus facilement reconnue par les plus jeunes.

²⁹³ Test du khi carré; $p < 0,005$

tableau récapitulatif: pourcentage des personnes connaissant la forme *informaticiens/-ennes/Informatiker/-innen*

allemand						français					
49%						50%					
femmes			hommes			femmes			hommes		
48%			50%			41%			59%		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
51%		55%		41%		61%		54%		34%	
43%	59%	55%	56%	46%	33%	50%	76%	41%	67%	33%	35%

informaticienNEes/InformatikerInnen

La forme abrégée mettant en œuvre des majuscules à l'intérieur du mot est celle qui oppose le plus clairement les deux communautés linguistiques. La différence entre les deux langues est on ne peut plus grande: connue par une très petite minorité de francophones (5%, soit 6 personnes parmi 131), elle obtient un score de 78% auprès des germanophones.

En français, cette forme rare est ainsi encore nettement moins connue que celle avec les traits d'union. Cela est conforme à notre observation: leur usage est essentiellement confiné à l'espace germanophone et, de ce fait, les occurrences de la majuscule sont extrêmement rares en français. En allemand, le taux de connaissance très élevé (78,42% en moyenne) a de quoi surprendre si l'on sait que l'utilisation du *I* majuscule pour former des doubles formes abrégées n'existe que depuis les années 1980. En vingt ans, cette innovation a ainsi réussi à devenir plus connue que d'autres procédés alternatifs telles les parenthèses ou la barre oblique. On peut émettre l'hypothèse qu'en allemand, le *I* majuscule est devenu un symbole emblématique de la féminisation des textes en allemand, en mettant en exergue le morphème de dérivation féminine par excellence: *-in(nen)*.

Si l'influence du sexe des participant-e-s est relativement faible, la variation liée à l'âge des personnes interrogées est statistiquement significative:²⁹⁴ l'emploi de la majuscule est nettement moins connu (65%) auprès des personnes du groupe d'âge 3 (60-70 ans), en comparaison avec les deux autres groupes (83% chez les 40-50 ans et même 88% chez les 20-30 ans). Ce résultat est conforme à la relative nouveauté du procédé.

²⁹⁴ Test du khi carré; $p < 0,05$.

**tableau récapitulatif: pourcentage des personnes connaissant la forme *informati-*
*cien-ne-s/Informatiker-innen***

(Si deux phrases sont à égalité, choisissez-en une au hasard.)

Pourquoi? (une ou plusieurs réponses)

- ☐ Elle est brève.
- ☐ C'est une forme qui s'utilise souvent.
- ☐ Elle me plaît.
- ☐ Elle est correcte.
- ☐ Elle est pratique.
- ☐ autre _____
- ☐ Je ne sais pas.

Quelle est la phrase qui vous plaît le moins? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F
(Si deux phrases sont à égalité, choisissez-en une au hasard.)

Pourquoi? (une ou plusieurs réponses)

- ☐ Elle est trop longue.
- ☐ Elle fait obstacle à la lecture.
- ☐ Elle ne me plaît pas.
- ☐ Elle n'est pas grammaticale.
- ☐ Elle n'existe pas.
- ☐ autre _____
- ☐ Je ne sais pas.

Hier sehen Sie verschiedene Sätze. Bitte beurteilen Sie, ob die fettgedruckten Formen sich schriftlich dafür eignen, Männer und Frauen sprachlich zu berücksichtigen:

1: es ist eine sehr schlechte Lösung				7: es ist eine sehr gute Lösung		
1	2	3	4	5	6	7
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

- A Viele Bürger interessieren sich für Politik.
- B Viele Bürgerinnen und Bürger interessieren sich für Politik.
- C Viele Bürger(innen) interessieren sich für Politik.
- D Viele Bürger-innen interessieren sich für Politik.
- E Viele Bürger/-innen interessieren sich für Politik.
- F Viele BürgerInnen interessieren sich für Politik.

Welcher Satz gefällt Ihnen am besten? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F
(Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus.)

Warum? (eine oder mehrere Antworten)

- ☐ Sie ist kurz.
- ☐ Es ist eine Form, die häufig verwendet wird.
- ☐ Sie gefällt mir.
- ☐ Sie ist korrekt.
- ☐ Sie ist praktisch.
- ☐ anderes _____
- ☐ Ich weiss es nicht.

Welcher Satz gefällt Ihnen am wenigsten? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F
(Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus.)

Warum?	(eine oder mehrere Antworten)
☐	Sie ist zu lang.
☐	Sie stört beim Lesen.
☐	Sie gefällt mir nicht.
☐	Sie ist nicht grammatikalisch.
☐	Sie existiert nicht.
☐	anderes _____
☐	Ich weiss es nicht.

A) ÉVALUATION DES DIFFÉRENTES ALTERNATIVES

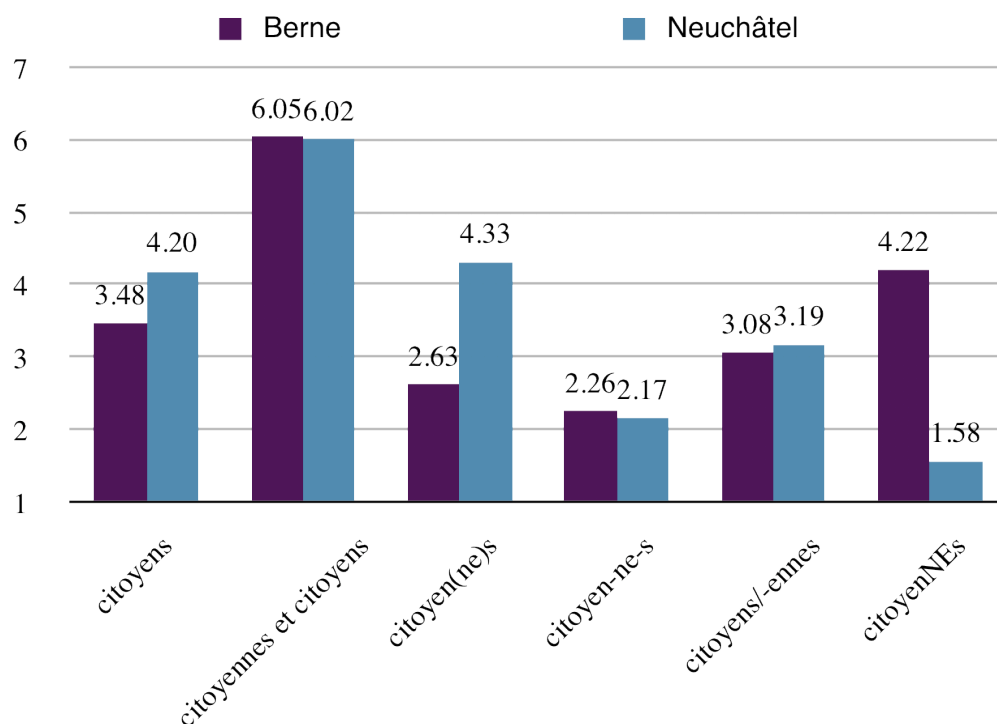
Comparaison globale

En français et en allemand, la forme la mieux évaluée est la double forme (*citoyennes et citoyens*), qui atteint une moyenne générale de 6,05 (sur 7) (en français) et de 6,02 (en allemand). En français, elle est suivie par deux formes qui obtiennent un score quasi identique: la forme avec parenthèses (4,33) et le masculin à valeur générique (4,20). Les autres formes sont évaluées plutôt négativement (moyenne au-dessous de 4): la barre oblique (3,19), les traits d'union (2,17) et les majuscules (1,58).

En allemand, le deuxième rang est occupé par la forme avec le *I* majuscule (moyenne de 4,22). Les autres alternatives se placent au-dessous de la valeur moyenne de 4: le masculin à valeur générique (3,48), la barre oblique (3,08) et les traits d'union (2,26).

Le taux de personnes n'ayant pas évalué chaque variante est relativement élevé dans les deux langues: jusqu'à un cinquième des personnes s'est abstenu de noter certaines formes. A Berne, le nombre de personnes ayant évalué toutes les alternatives est plus grand qu'à Neuchâtel.

Graphique: Berne, Neuchâtel, moyennes de l'évaluation des six alternatives



citoyens/Bürger

La forme masculine (à valeur générique) n'est pas la variante préférée de nos informatrices et informateurs. En français, elle ne se trouve qu'en troisième position (après la double forme féminine et masculine et la forme abrégée avec parenthèses). Sa moyenne générale de 4,2 (à Neuchâtel) la place seulement légèrement au-dessus de la valeur moyenne de 4. La variation liée à l'âge et le sexe des participant-e-s est relativement faible.

A Berne, le nombre de personnes évaluant négativement la forme masculine est beaucoup plus grand qu'à Neuchâtel. Près de la moitié des Bernois-es (48,9%) donne une réponse au-dessous de la moyenne, contre seulement un tiers des Neuchâtelois-es (32,8%). Aussi la moyenne alémanique ne se situe-t-elle qu'à 3,48, ce qui place la forme masculine en troisième position, après la double forme et la forme avec *I* majuscule.

Le taux de personnes qui n'ayant pas évalué le masculin est relativement élevé, surtout parmi les personnes du groupe d'âge 3 (60-70 ans): 33 des 40 personnes n'ayant coché aucune case appartiennent à ce groupe d'âge.

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (évaluation de la forme *citoyens/Bürger*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	33,8%	38,2%
réponse moyenne (4)	5,8%	10,7%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	48,9%	32,8%
pas de réponse	11,5%	18,3%

Tableau: moyenne des sous-groupes (évaluation de la forme *citoyens/Bürger*)

allemand						français					
3,48						4,20					
femmes			hommes			femmes			hommes		
3,4			3,56			4,06			4,32		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
3,58		3,38		3,49		4,29		3,83		4,64	
3,43	3,73	3,00	3,71	3,80	3,56	4,33	4,24	3,83	3,83	3,78	5,13

citoyennes et citoyens/Bürgerinnen und Bürger

Les résultats des deux langues sont dans l'ensemble très similaires: la double forme est évaluée de manière positive par environ 80% des personnes interrogées, et la valeur maximale (7) est choisie par 58% des Alémaniques et 54% des Romand-e-s. Dans les deux langues, moins de 10% des réponses se situent au-dessous de la moyenne (9,4% en allemand et 7,6% en français). C'est ainsi la double forme traditionnelle, non abrégée, qui est perçue de loin le plus favorablement: elle rassemble plus du double de réponses au-dessus de la moyenne que le masculin à valeur générique ou toute autre alternative proposée dans le questionnaire. Par ailleurs, c'est la forme qui est notée par le plus grand nombre de personnes: seul-e-s 7,9% des Alémaniques et 4,6% des Romand-e-s n'ont coché aucune case.

En allemand, le groupe d'âge 3 (60-70 ans) est particulièrement favorable à la double forme développée, ce qui se traduit par une moyenne très haute (6,85), significativement plus élevée que celle des autres groupes d'âge.²⁹⁵

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (évaluation de la forme *citoyennes et citoyens/Bürgerinnen und Bürger*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	79,1%	80,9%
réponse moyenne (4)	3,6%	6,9%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	9,4%	7,6%
pas de réponse	7,9%	4,6%

²⁹⁵ Test du khi carré; $p < 0,05$.

Tableau: moyenne des sous-groupes (évaluation de la forme *citoyennes et citoyens/Bürgerinnen und Bürger*)

allemand						français					
6,05						6,02					
femmes			hommes			femmes			hommes		
6,22			5,88			5,98			6,07		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
5,65		5,74		6,85		5,63		6,13		6,31	
6,33	5,00	5,45	6,00	6,90	6,78	5,54	5,76	6,09	6,17	6,42	6,20

citoyen(ne)s/Bürger(innen)

Les deux langues divergent considérablement à propos de l'évaluation des formes avec parenthèses. En allemand, un tiers des voix est attribué à la valeur minimale (1), et les valeurs subséquentes sont cochées de moins en moins souvent. La valeur maximale (7) n'a été choisie que par 3% des participant-e-s. Ceci se traduit dans le tableau récapitulatif: 14,4% d'appréciations positives s'opposent à quatre fois plus d'appréciations négatives (59,7%).

En français, la distribution des valeurs est beaucoup plus équilibrée, avec une très nette tendance vers les évaluations positives. En effet, les valeurs maximales 6 et 7 sont celles qui recueillent le plus de voix (ensemble plus de 30%). En somme, 42% des francophones donnent une évaluation plutôt ou très positive, c'est-à-dire en dessus de la moyenne, et 29,8% seulement en dessous de la moyenne. Si l'évaluation des formes avec parenthèses est donc dans l'ensemble très favorable, elle n'est pas unanime. L'adhésion aux parenthèses est liée à l'âge des participant-e-s: la moyenne du groupe d'âge 1 (20-30 ans) est sensiblement plus élevée (moyenne de 5,00) que celle des autres groupes d'âge (moyennes de 4,12 et 3,62).²⁹⁶ Les plus jeunes seraient ainsi plus favorables aux parenthèses que les personnes plus âgées.

Le taux d'abstentions est relativement élevé (15,8 % en allemand et 16,8% en français). Il touche majoritairement le groupe d'âge 3 (60-70 ans).

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (évaluation de la forme *citoyen(ne)s/Bürger(innen)*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	14,4%	42%
réponse moyenne (4)	10,1%	11,4%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	59,7%	29,8%
pas de réponse	15,8%	16,8%

²⁹⁶ Test du khi carré; $p < 0,05$.

Tableau: moyenne des sous-groupes (évaluation de la forme *citoyen(ne)s/Bürger(innen)*)

allemand						français					
2,63						4,33					
femmes			hommes			femmes			hommes		
2,56			2,71			4,31			4,35		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
2,57		2,33		3,17		5,00		4,12		3,62	
2,38	2,76	2,33	2,33	3,06	3,31	4,58	5,59	3,83	4,33	4,50	2,86

citoyen-ne-s/Bürger-innen

Au même titre que la connaissance, l'appréciation de la forme avec traits d'union est d'une ressemblance étonnante dans les deux groupes linguistiques. A Neuchâtel comme à Berne, les évaluations sont très négatives – dans chacun des groupes, plus d'un tiers des personnes a coché la valeur minimale (1) et personne n'a coché la valeur maximale (7). Les tendances générales se ressemblent également: deux tiers des voix environ jugent *citoyen-ne-s/Bürger-innen* de manière négative, tandis que moins de dix pour cent des évaluations se situent au-dessus de la moyenne. Le sexe et l'âge des participant-e-s n'a que peu d'influence sur les résultats, même si l'on peut constater que les traits d'union sont mieux appréciés, dans chacune des langues, par les plus jeunes (différence non significative). L'âge est pertinent en ce qui concerne le taux de personnes qui n'ont pas évalué cette forme: 41 sur 49 d'entre elles appartiennent au groupe 3 (60-70 ans).

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (évaluation de la forme *citoyen-ne-s/Bürger-innen*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	7,9%	9,2%
réponse moyenne (4)	9,4%	6,1%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	66,2%	64,9%
pas de réponse	16,5%	19,8%

Tableau: moyenne des sous-groupes (évaluation de la forme *citoyen-ne-s/Bürger-innen*)

allemand						français					
2,26						2,17					
femmes			hommes			femmes			hommes		
2,19			2,32			2,12			2,23		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
2,42		2,22		2,07		2,43		2,12		1,83	
2,29	2,55	2,29	2,17	1,93	2,23	2,54	2,25	1,56	2,57	2,10	1,64

citoyens/-ennes/Bürger/-innen

De même que la forme avec les traits d'union, celle avec la barre oblique est jugée de manière très semblable dans les deux langues. Cependant, le résultat de la barre oblique est meilleur que celui des traits d'union, mais reste en dessous de la valeur moyenne (4). Seul un cinquième des appréciations se situe au-dessus de la moyenne, contre près de la moitié des voix qui évaluent le trait d'union de manière négative (la seule valeur minimale (1) rassemble plus de vingt pour cent des réponses dans chacune des langues).

Malgré le résultat très similaire en français et en allemand, la position relative par rapport aux autres alternatives est très différente dans les deux langues: si en français, *citoyens/-ennes* est clairement moins bien évalué que *citoyen(ne)s*, en allemand, *Bürger/-innen* est jugé nettement plus favorablement que *Bürger(innen)* – mais beaucoup moins bien que *BürgerInnen*.

Dans les deux langues, le groupe d'âge 3 (60-70 ans) a le plus de réserves par rapport à la barre oblique. En allemand, c'est le groupe d'âge 2 (40-50 ans) qui le juge le plus favorablement, tandis qu'en français, l'évaluation la plus positive provient du groupe d'âge 1 (20-30 ans), où elle est significativement plus élevée que dans les autres groupes.²⁹⁷

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (évaluation de la forme *citoyens/-ennes/Bürger/-innen*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	20,2%	22,2%
réponse moyenne (4)	12,9%	13,7%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	51,1%	45,8%
pas de réponse	15,8%	18,3%

Tableau: moyenne des sous-groupes (évaluation de la forme *citoyens/-ennes/Bürger/-innen*)

allemand						français					
3,08						3,19					
femmes			hommes			femmes			hommes		
3,19			2,97			2,98			3,39		
20–30 ans	40–50 ans	60–70 ans	20–30 ans	40–50 ans	60–70 ans	20–30 ans	40–50 ans	60–70 ans	20–30 ans	40–50 ans	60–70 ans
3,16	3,31	2,59	3,19	3,14	2,59	4,10	2,59	2,08	3,75	4,59	2,00
3,19	3,14	2,59	3,71	2,96	2,50	3,75	4,59	2,00	2,44	3,35	2,18

²⁹⁷ Test du khi carré; $p < 0,001$.

citoyenNEs/BürgerInnen

En français, la tendance est on ne peut plus claire: mis à part un taux relativement élevé de non-réponses (20,6%), l'évaluation la plus négative (1) a été cochée par 57% des participant-e-s romand-e-s. Seulement 6,9% donnent une appréciation moyenne ou au-dessus de la moyenne. C'est ainsi le résultat le plus négatif de toutes les variantes (dans l'une et l'autre langue).

En allemand par contre, l'on peut observer une certaine polarisation par rapport à cette forme. Les valeurs extrêmes (1 et 7) sont celles qui rassemblent le plus de voix; cependant, les valeurs positives sont plus nombreuses (cf. 19% pour le 1; 23% pour le 7). Ainsi, 42,4% des évaluations sont au-dessus de la moyenne et 33,2% des valeurs en-dessous. La différence entre les trois groupes d'âge est considérable: si *EinwohnerInnen* obtient une moyenne de 3,2 auprès du groupe d'âge 3 (60-70 ans), la même forme est nettement mieux évaluée²⁹⁸ par les autres groupes d'âge (moyenne de 4,7 (40-50 ans) et 4,4 (20-30 ans)), et ce en particulier par les femmes de ces deux tranches d'âge.

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (évaluation de la forme *citoyenNEs/BürgerInnen*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	42,4%	3,1%
réponse moyenne (4)	7,9%	3,8%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	33,2%	72,5%
pas de réponse	16,5%	20,6%

Tableau: moyenne des sous-groupes (évaluation de la forme *citoyenNEs/BürgerInnen*)

allemand						français					
4,22						1,58					
femmes			hommes			femmes			hommes		
4,59			3,87			1,49			1,66		
20-30 ans		40-50 ans		60-70 ans		20-30 ans		40-50 ans		60-70 ans	
4,37		4,69		3,21		1,60		1,75		1,25	
4,86	3,91	5,62	3,87	2,64	3,97	1,71	1,44	1,29	2,09	1,30	1,21

A) LA FORME PRÉFÉRÉE

Après l'évaluation individuelle des six alternatives, nous avons voulu savoir laquelle des formes proposées avait la préférence personnelle de nos informatrices et informateurs, qui étaient ainsi invité-e-s à sélectionner une seule forme et à indiquer les raisons pour lesquelles ils

²⁹⁸ Test du khi carré; $p < 0,05$.

l'avaient choisie. Contrairement au taux d'abstentions relativement élevé en ce qui concerne l'évaluation successive des six variantes, seules trois personnes (parmi 270) n'ont pas indiqué leur forme préférée. Il faut en conclure que ce choix était plus simple à effectuer que la tâche relativement complexe de juger des formes souvent peu familières.

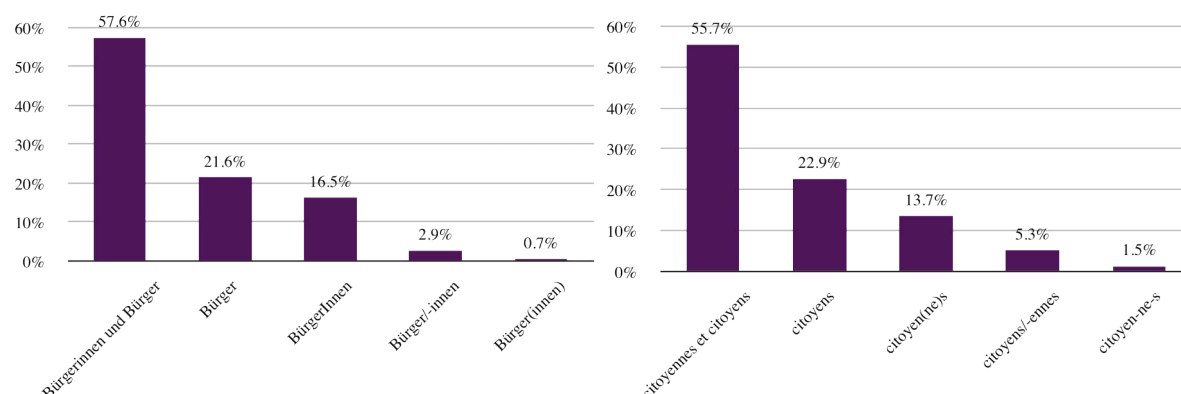
Comparaison globale

Les résultats de l'évaluation individuelle des différentes alternatives se retrouvent dans le choix de la forme préférée. Dans chaque langue, la double forme (*citoyennes et citoyens/Bürgerinnen und Bürger*) est de loin celle qui est considérée comme la meilleure alternative. En deuxième position vient le masculin à valeur générique (*citoyens/Bürger*), suivie par la forme abrégée qui est la plus prisée dans chaque espace linguistique (*citoyen(ne)s* en français et *BürgerInnen* en allemand).²⁹⁹ Les proportions des trois alternatives les plus souvent sélectionnées comme formes préférées sont étonnamment semblables dans les deux langues (cf. pourcentages du tableau ci-dessous).

Tableau: Berne et Neuchâtel, alternative préférée (pourcentages)

<i>Bürgerinnen und Bürger</i>	57,6%		<i>citoyennes et citoyens</i>	55,7%
<i>Bürger</i>	21,6%		<i>citoyens</i>	22,9%
<i>BürgerInnen</i>	16,5%		<i>citoyen(ne)s</i>	13,7%
<i>Bürger/-innen</i>	2,9%		<i>citoyens/-ennes</i>	5,3%
<i>Bürger(innen)</i>	0,7%		<i>citoyen-ne-s</i>	1,5%
<i>Bürger-innen</i>	0%		<i>citoyenNEs</i>	0%
(sans réponse)	0,7%		(sans réponse)	0,8%
total	100%		total	100%

graphique: Berne et Neuchâtel, alternative préférée (pourcentages)



²⁹⁹ Il est intéressant de noter que dans les deux langues, la forme abrégée la mieux acceptée est celle qui est évaluée le plus négativement dans l'autre région linguistique...

En français

La **double forme intégrale** (*citoyennes et citoyens*) est considérée comme la meilleure alternative par près de 56% des participant-e-s francophones. Elle est surtout appréciée parce qu'elle est considérée comme correcte (49 mentions) et parce qu'elle plait aux participant-e-s (36). D'autres raisons sont moins souvent relevées: certain-e-s choisissent la double forme parce qu'elle est fréquente (14), pratique (4) et – paradoxalement – parce qu'elle serait brève (3). Plusieurs commentaires sont ajoutées à la main, insistant sur le côté poli, gentil et joli de la double forme.³⁰⁰ Un seul Neuchâtelois mentionne le fait que la double forme «est sans ambiguïté». La **forme masculine** (*citoyens*) est choisie comme meilleure forme par presque 23% des Neuchâtelois-es, qui l'apprécient pour sa brièveté (19 mentions), parce qu'elle est fréquente (9) et correcte (9), pratique (8) et parce qu'elle plait (7). Quelques personnes mentionnent dans leurs commentaires manuscrits la fonction générique du masculin.³⁰¹ La **double forme abrégée avec parenthèses** (*citoyen(ne)s*) est également choisie parce qu'elle est brève (12 mentions), pratique (8), correcte (7), fréquente (4) et parce qu'elle plait (3).³⁰²

En allemand

Comme en français, la **double forme intégrale** (*Bürgerinnen und Bürger*) est le plus souvent sélectionnée comme forme préférée, et ce par 57,6% des Alémaniques qui trouvent que c'est une forme correcte (66 mentions), qui plait (23), qui s'utilise souvent (19) et qui est pratique (2). Dans les réponses libres, les commentaires se rapportent surtout au fait que les doubles formes développées rendent visibles le plus directement les femmes.³⁰³ La **forme masculine**, considérée comme la meilleure alternative par 21,6% des Bernois-es, est surtout appréciée parce qu'elle est brève (20 mentions) et pratique (13), mais aussi fréquente (10), correcte (9) et parce qu'elle plait (5). Un commentaire manuscrit concerne sa lisibilité: le masculin serait

³⁰⁰ Cf. la politesse (*respecte la politesse*; NE-3-m, *Elle est polie*; NE-3-m), le côté joli et gentil (*Elle est gentille*; NE-3-m, *C'est la plus jolie*; NE-3-f), la clarté (*Elle est claire*; NE-2-f, *claire*; NE-3-m), l'absence d'ambiguïté (*Elle est sans ambiguïté*; NE-3-m) et d'abréviation (*Je n'aime pas les mots abrégés*; NE-2-f). Deux commentaires sont d'ordre métapragmatique: *la forme utilisée par mes amies!*; NE-1-m, *J'ajouterai un «de» devant citoyens*; NE-3-f.

³⁰¹ Plusieurs commentaires renvoient au caractère générique de la forme masculine (*terme global de la population*; NE-2-m, *grammaire*; NE-1-f, *elle ne fait pas allusion au(x) sexe(s)*; NE-3-m, *cela sous-entend hommes et femmes*; NE-1-f). Une Neuchâteloise apprécie la forme masculine pour son côté esthétique (*Bien visuellement*; NE-2-f).

³⁰² Cf. les annexes pour les autres résultats (6,8% restants).

³⁰³ Trois femmes et un homme appuient le côté inclusif de la double forme (*ich fühle mich als Frau am besten angesprochen*; BE-1-f, *Frau + Mann werden «gleich» angesprochen*; BE-1-f, *beide Geschlechter werden angesprochen*; BE-3-f, *die «Frau» wird so direkt angesprochen*; BE-2-m); d'autres commentaires se positionnent contre les formes abrégées (*In Briefen mag ich keine Abkürzungen*; BE-2-f, *C-F unterbrechen den Lesefluss*; BE-2-m) – ou pour la forme avec majuscule (*F wäre kurz + praktisch*; BE-1-f). Deux personnes proposent de mettre le nom masculin en première position (*«Bürger und Bürgerinnen» ist wohl üblicher*; BE-3-f, *Viele Bürger + Bürgerinnen auch korrekt*; BE-3-f).

plus simple à lire dans un long texte où apparaissent d'autres formes féminines.³⁰⁴ Parmi les formes abrégées, celle qui se sert de la **majuscule I** est considérée comme la meilleure alternative par non moins de 16,5%.³⁰⁵ Les participant-e-s la trouvent pratique (14 mentions), brève (10) et fréquente (10); c'est une forme correcte (7) qui plait (7). Un ajout manuel se rapporte au fait que l'emploi de la majuscule comme procédé d'abréviation est récent (*modern* (BE-1-m)) et un autre a un ton revendicateur: *Sie ist Grossgeschrieben wie es sich gehört!* («elle s'écrit avec majuscule, comme cela se doit»; BE-2-m).

C) LA FORME REJETÉE

Après la forme préférée, nous avons voulu savoir quelle forme était rejetée en premier lieu par nos participant-e-s. Le taux de non-réponses relativement bas³⁰⁶ signifie que les participant-e-s n'ont guère eu de problèmes à répondre à cette question.

Comparaison globale

Contrairement au choix de la forme préférée, qui a révélé d'étonnantes ressemblances entre les résultats romands et alémaniques (avec une différence notable en ce qui concerne la forme abrégée favorite), la sélection de la solution rejetée donne un résultat qui est très différent entre les deux régions linguistiques. En Suisse romande, le refus concerne massivement une forme très largement inconnue (*citoyenNEs*) et ne se rapporte que marginalement à la forme masculine, remise en question par la critique féministe. En Suisse alémanique cependant, ce sont deux formes connues qui sont les moins appréciées: le masculin (*Bürger*) et la forme abrégée au moyen des parenthèses (*Bürger(innen)*). Les deux font l'objet de la critique féministe du langage.

Tableau: Berne et Neuchâtel, alternative la moins préférée (pourcentages)

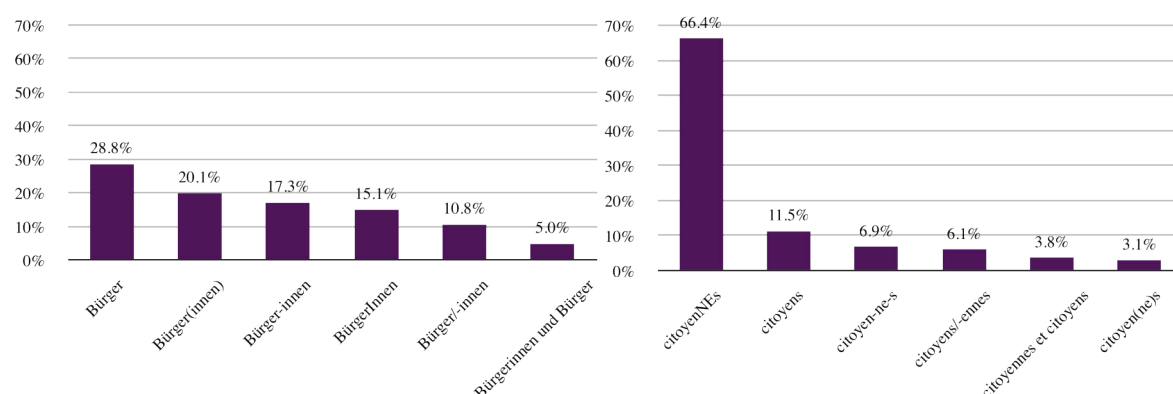
<i>Bürger</i>	28,8%	<i>citoyenNEs</i>	66,4%
<i>Bürger(innen)</i>	20,1%	<i>citoyens</i>	11,5%
<i>Bürger-innen</i>	17,3%	<i>citoyen-ne-s</i>	6,9%
<i>BürgerInnen</i>	15,1%	<i>citoyens/-ennes</i>	6,1%
<i>Bürger/-innen</i>	10,8%	<i>citoyennes et citoyens</i>	3,8%
<i>Bürgerinnen und Bürger</i>	5,0%	<i>citoyen(ne)s</i>	3,1%
(sans réponse)	2,9%	(sans réponse)	2,3%
total	100%	total	100%

³⁰⁴ *Einfacher zu lesen in langem Text mit anderen weiblichen Formen* (Be-1-f).

³⁰⁵ Cf. les annexes pour les autres résultats (3,6% restants).

³⁰⁶ Sept personnes (2,6%) n'ont coché aucune case.

graphique: Berne et Neuchâtel, alternative la moins préférée (pourcentages)



En français

En français, une seule forme est rejetée avec une majorité absolue de deux tiers des voix (66,4%): celle, inconnue, avec les **majuscules** (*citoyenNEs*). Toutes les autres formes abrégées représentent moins de 12% chacune. Le rejet est ainsi essentiellement lié à la désapprobation d'un procédé méconnu (les majuscules) et non pas aux défauts des alternatives connues. Les raisons indiquées contre les majuscules le confirment: elles dérangent (47 mentions), ne plaisent pas (40), elles sont considérées comme non grammaticales (22), voire comme inexistantes (19). Dans les réponses libres, les participant-e-s thématisent la rareté de la forme (*jamais vu!*; NE-1-m, *ne l'ai jamais rencontré*; NE-3-m, *n'ai pas l'habitude*; NE-2-f) ainsi que sa complexité (*pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?*; NE-2-m). D'autres la critiquent pour des raisons esthétiques (*Elle est inélégante, mal appropriée à l'écrit et peu claire*; NE-3-m, *elle est bizarre*; NE-3-m, *fait «tache» dans un texte*; NE-2-m, *majuscules au milieu du mot*; NE-2-m).

En deuxième position, la **forme masculine** a été cochée par 11,5% des francophones, auquel-le-s elle ne plait pas (7 mentions), parce qu'elle est non grammaticale (1) et – paradoxalement – trop longue (1). Plusieurs participant-e-s explicitent dans leurs remarques manuscrites que le rejet du masculin à valeur générique s'explique par le fait que les femmes n'y sont pas assez représentées.³⁰⁷ Les autres formes sont rejetées par peu de personnes: *citoyen-ne-s* par 6,9%³⁰⁸ des francophones, *citoyens/-ennes* par 6,1%,³⁰⁹ *citoyennes et citoyens* par 3,8%³¹⁰ et *citoyen(ne)s* par 3,1%.³¹¹

³⁰⁷ Les remarques sont faites par un nombre équivalent d'hommes et de femmes (des tranches d'âge 2 et 3 (40-50 et 60-70 ans): *ne tient pas assez compte des femmes* (NE-3-f), *machiste* (NE-2-m), *éviction de la femme* (NE-3-m), *on utilise seulement le masculin* (NE-3-f), *elle exclut* (NE-2-m), *et les femmes* (NE-2-f), *elle n'est pas assez précise* (NE-2-f).

³⁰⁸ Les traits d'union dérangent (5 mentions), ne plaisent pas (5) et paraissent longs (1) et non grammaticaux (1).

³⁰⁹ La barre oblique avec trait d'union ne plait pas (4), dérange (3) et est considérée comme trop longue (2). Un Neuchâtelois trouve qu'*elle n'est pas cordiale* (NE-3-m) et une femme du même groupe d'âge écrit qu'*elle n'est pas jolie* (NE-3-f).

En allemand

Contrairement aux questionnaires français, où une seule forme inhabituelle faisait quasi l'unanimité contre elle, plusieurs formes sont rejetées dans les questionnaires allemands, et les motifs de refus sont plus diversifiés qu'en français: pas moins de cinq sur six des possibilités sont considérées comme l'alternative la moins probante par plus de 10% des participant-e-s. Il apparaît ainsi que les Alémaniques ne refusent pas en premier lieu ce qu'ils ne connaissent pas, mais rejettent certaines alternatives en fonction de leurs caractéristiques, ce qui montre que les avantages et les inconvénients des divers procédés sont généralement bien connus.

Avec 28,8% des réponses, c'est la **forme masculine** à valeur générique qui est écartée le plus souvent; elle est rejetée parce qu'elle ne plait pas (19 mentions) et parce qu'elle fait obstacle à la lecture (6). Les commentaires ajoutés manuellement sont très nombreux (24 remarques) et critiquent dans leur grande majorité le fait que la seule forme masculine ne saurait représenter de manière équitable les deux sexes.³¹² Ce grand nombre de manifestations remettant en question la généricité du masculin se répartit entre toutes les tranches d'âge et de manière presque égale entre les deux sexes: 11 des 24 remarques contre l'usage du masculin sont faites par des hommes.

La forme abrégée au moyen des **parenthèses** (*Bürger(innen)*) est considérée comme la moins satisfaisante par 20,1% des Alémaniques. Elle ne plait pas à plusieurs personnes (16 mentions), fait obstacle à la lecture (9), n'est pas considérée comme grammaticale (5), est perçue comme inexistante (3). Les commentaires libres reprennent presque tous la critique féministe de la symbolique gênante des parenthèses.³¹³ De manière surprenante, cette critique est énon-

³¹⁰ La double forme est considérée comme trop longue (4 mentions); elle dérange (3), ne plait pas (1) et une personne la trouve non grammaticale.

³¹¹ Les parenthèses ne plaisent pas à trois personnes; deux autres trouvent qu'elles ne sont pas grammaticales ou qu'elles n'existent pas. Un ajout manuel exprime un refus peu explicite (*la parenthèse est négative je trouve*; NE-1-m).

³¹² *Nur männliche Anrede* (BE-1-f), *schliesst Frauen aus* (BE-1-f), *ist nicht korrekt* (BE-1-f), *sie schliesst Frauen nicht ein* (BE-1-f), *berücksichtigt nur Männer* (BE-1-f), *stimmt schlicht weg nicht!* (BE-1-f), *Die Frauen werden nicht angesprochen* (BE-2-f), *sie wendet sich nicht an die Frauen* (BE-2-f), *nur männliche Form* (BE-2-f), *sozial inkorrekt* (BE-3-f), *Frauen werden ausgeschlossen* (BE-3-f), *Frauen nicht erwähnt* (BE-3-f), *Die Frauen existieren nicht* (BE-3-f), *eingeschlechtlich* (BE-1-m), *despektierlich gegenüber Frauen* (BE-1-m), *diskriminierend* (BE-1-m), *weibliche Person wird nicht angesprochen* (BE-1-f), *unvollständig* (BE-2-m), *sie ist nicht korrekt* (BE-2-m), *sie schliesst Frauen aus* (BE-2-m), *ist nur auf Männer bezogen* (BE-3-m), *nicht beide Geschlechter berücksichtigt* (BE-3-m), *Diskriminierung der Frauen* (BE-3-m), *Frauen könnten sich ausgeschlossen empfinden* (BE-3-m).

³¹³ *Die weibliche Form ist in Klammern —> weniger wichtig* (BE-1-f), *schliesst Frauen aus* (BE-1-f), *sie grenzt das Femininum aus* (BE-1-m), *die Klammern stellen die weibliche Form hinter/unter die männliche* (BE-1-m), *die Klammer wirkt wie eine Ausklammerung der Frau/des Weiblichen* (BE-1-m), *Ausklammerung = Nebensächlich* (BE-1-m), *in Klammer (:): die Frau so nebenbei...* (BE-1-m), *bei einer Tastatur noch Klammern setzen?* (BE-1-m), *Frauen sind nicht in Klammern angehängt* (BE-2-f), *die «Frau» steht hinten an* (BE-2-m), *die Klammer stört mich* (BE-2-m).

cée plus souvent par des hommes (7) que par des femmes (4) (cinq hommes sur sept appartiennent au groupe d'âge 1 (20-30 ans)).

En troisième position seulement vient la forme *Bürger-innen*, largement inconnue des participant-e-s alémaniques:³¹⁴ 17,3% la considèrent comme choix le moins satisfaisant. Cette proposition ne plaît pas (14 mentions), elle fait obstacle à la lecture (12), n'est pas considérée comme grammaticale (10) et n'existe pas (8). Un participant alémanique ajoute le commentaire *unvollkommen* («incomplet»; BE-2-m): pour lui, le seul usage du trait d'union ne suffit pas.

La forme avec le *I* majuscule (*BürgerInnen*) est la forme la moins préférée pour 15,1% des Alémaniques, qui trouvent qu'elle fait obstacle à la lecture (12 mentions), à qui elle ne plaît pas (11), qui ne la considèrent pas comme grammaticale (6) ou pour qui elle n'existe pas (4).³¹⁵ Ensuite vient la forme avec barre oblique (*Bürger/-innen*, 10,8%), qui elle aussi fait obstacle à la lecture (12 mentions), ne plaît pas (5), est considérée comme inexistante (2) ou non grammaticale (1).³¹⁶ En fin de liste, la double forme *Bürgerinnen und Bürger* est sélectionnée comme celle qui plaît le moins par seulement 5% des Alémaniques, qui la trouvent trop longue (5 mentions), causant un obstacle à la lecture (3). Deux personnes ne la considèrent pas comme grammaticale et deux autres disent que la double forme ne leur plaît pas.³¹⁷

8.3 Le masculin générique remis en question

Durant les entretiens de groupe, nous avons soumis une fiche contenant trois déclencheurs liés à différents aspects de la genericité:

- *Elle est la politicienne la plus connue de Suisse.*
Comment interpréter une forme féminine si on l'utilise avec un adjectif superlatif au féminin? Le groupe de référence est-il constitué de toutes les femmes ou de toute personne (homme ou femme) faisant de la politique?
- *Tous les citoyens de ce pays ont les mêmes droits.*
Ce masculin à valeur générique est-il considéré comme problématique?
- *Toutes les infirmières de cet hôpital ont été informées des nouveaux salaires. Elles ont manifesté leur mécontentement dans une lettre ouverte à la direction. Une cinquantaine d'infirmières (dont quatre infirmiers) se sont rendus auprès du bureau de...*
Comment évaluer cette forme féminine (les infirmières) à valeur générique? Un féminin générique est-il considéré comme potentiellement admis dans le cas d'un métier où les femmes sont en majorité?

³¹⁴ Seul-e-s 12% des Alémaniques connaissent ce procédé (cf. supra).

³¹⁵ Pour un Bernois (BE-1-m), *BürgerInnen* ist eine Konstruktion.

³¹⁶ Un Bernois (BE-1-m) la considère comme *gebastelt* («bricolée»).

³¹⁷ Un seul commentaire manuscrit concerne la double forme. Il paraît quelque peu cryptique: *eine blosse Trennung. Ende der Zeile!* («une simple séparation. Fin de la ligne!»).

8.3.1 «La politicienne la plus connue»

Le premier des trois énoncés touche un problème bien connu lié à la fonction générique du masculin: l'utilisation d'un adjectif épithète au superlatif. Lorsqu'il est utilisé avec un nom commun de personne masculin, le superlatif masculin ne pose que rarement de problèmes de compréhension, malgré le fait qu'il soit ambigu par essence:

- *Marco ... le meilleur élève de la classe*

Le groupe de référence est-il la classe entière ou seulement les garçons de la classe? Cette ambiguïté existe également au féminin, mais deux formes sont *a priori* possibles:

- *Linda ... le meilleur élève*
- *Linda ... la meilleure élève*

Dans le premier cas, le manque d'accord entre le premier élément féminin (*Linda*) et le deuxième (*le meilleur élève*) peut être ressenti comme gênant. Dans le deuxième cas, l'attribution *la meilleure élève* demeure ambiguë et peut être rapprochée de l'exemple *Marco ... le meilleur élève*: le groupe de référence est-il la classe entière ou le groupe des filles seulement?

Dans notre cas, la phrase à commenter était formulée ainsi:

En français:

Elle est la politicienne la plus connue de Suisse.

En allemand:

Sie ist die bekannteste Politikerin der Schweiz.

Pendant les entretiens neuchâtelois et bernois, trois politiciennes étaient régulièrement citées, puisqu'elles avaient une grande présence médiatique au moment des enregistrements: Ruth Dreifuss et Ruth Metzler, les deux conseillères fédérales du gouvernement suisse, ainsi qu'Ursula Koch, présidente du parti socialiste suisse.

A Neuchâtel

Dans l'ensemble, la première réaction des participant-e-s neuchâtelois-es est largement concordante: la *politicienne la plus connue* doit se chercher parmi les femmes en politique et non parmi l'ensemble des politiciennes et politiciens. Ainsi par exemple la réaction de ddd et rrr, qui sont d'accord sur ce point – rrr renvoie même à la formulation choisie, qui est sans ambiguïté pour lui:

298 ddd non là je cherche une femme

299 qq mhm . . mhm

300 rrr c'est très précis même . ça ne peut pas être un homme ici (NE-2)

Les avis ne sont cependant pas unanimes: selon ttt, qui se réfère également au texte figurant sur le déclencheur, le groupe de référence ne se limite pas aux femmes:

352 ttt voilà comme c'est écrit c'est parmi tout le monde\ (NE-4)

Dans sa réaction, kkk montre qu'elle est bien consciente de l'ambiguïté de la formulation, en proposant tout de suite une alternative qui la rendrait univoque:

307 kkk dans cette phrase moi je comprends qu'elle est la politiCIENNE . donc parmi les femmes . la plus connue de suisse . . sinon j'aurais mis elle est dans les personnalités politiques la plus euh la femme la plus connue en suisse (NE-7)

Kkk n'est pas la seule à essayer des formulations alternatives, comme le montrent les trois exemples suivants:

320 aaa je sais pas peut-être: c'est la femme la plus connue en politique (NE-1)

363 ppp moi je devrais préciser . PARMI les politiciens et politiciennes . elle est (NE-3)

302 xxx peut-être la=le=la personnalité politique [...] (NE-6)

Quant à «la politicienne la plus connue», les avis convergent vers une interprétation spécifique, qui restreint le groupe des référents aux seules femmes en politiques. Dans certains entretiens, nous avons proposé des formulations semblables de type *la meilleure élève* (ou *étudiante*) *de la classe* afin de recueillir des réactions par rapport à un domaine (l'école) où la part des filles est plus grande que celle des femmes en politique. La réaction de zzz montre qu'il interprète dans un premier temps *la meilleure élève* autrement que *la politicienne la plus connue*, mais sans être à même de s'expliquer la différence. Dans un deuxième temps cependant (en 345), il donne une explication qui se base sur «la fréquence de l'objet»: plus la part des femmes ou filles dans un groupe est grande, plus un adjectif au superlatif pourrait être interprété comme se référant à l'ensemble du groupe auquel appartient la femme en question:

342 zzz [...] là l'exemple avec l'élève et l'étudiante . je les vois . c'est sur l'ensemble . l'ensemble du groupe . . et par contre elle est la politicienne la plus connue de suisse . eh c'est parmi les femmes [...]

[...]

345 zzz ouioui il y oui il y en a effectivement il y a effectivement une parce que bon . sur la forme élève on on peut discuter . la forme est pas est pas différenciée entre le masculin et le féminin . mais par contre étudiante c'est di=c'est différencié . et là je sais je sais . pas très bien parce que c'est est-ce que c'est lié au à la fréquence de: . <<riant> de l'objet la politicienne est rare> . alors que l'étudiante . . s: elle est moins rare c'est . c'est=c'est quelqu=c'est on en trouve autant autant que que des étudiants donc=euh peut-être c'est le=la=la rareté . la rareté de: . de de la personne [...] (NE-7)

A Berne

Plusieurs personnes disent d'emblée que la phrase, formulée comme elle l'est, ne peut que se rapporter à des femmes. La politicienne la plus connue de Suisse doit par conséquent être une femme, comme le dit ggg, qui décrit sa représentation mentale:

- 222 ggg aso bim erschte steu mer itz mau grad e . e frou VOR oder (###) rächt gnau aso hie cha mer fascht gar nüt anders dänke (BE-4)
- 222 ggg au premier je m' imagine tout de suite une . une femme n'est-ce pas (###) assez précisément donc ici on ne peut presque pas s' imaginer autre chose

Cependant, certaines personnes relèvent le fait que la formulation est ambiguë:

- 350 nnn mòl s gòt au aber dèn isch es=eh . . äbe dèn isch es wider nìd klar öb mer itz nùr . nùr bi de politikerinne luegt oder au bi de politiker\ (BE-1)
- 350 nnn si ça va aussi mais dans ce cas-là c'est=euh . . justement dans ce cas-là c'est de nouveau pas clair si on ne regarde que parmi les politiciennes ou aussi parmi les politiciens\

Pour xxx, *la politicienne la plus connue* peut tout à fait se référer à l'ensemble des politiciennes et politiciens. Il prend comme exemple «Madame Dreifuss est la conseillère la plus populaire», qui, selon lui, se rapporte à l'ensemble des membres du Conseil fédéral, quelle que soit sa composition:

- 429 xxx aso w=mir würd jetzt zùm bispil so n e satz=eh . ehm . d frau drüfuess isch=isch di beliebtishti bündesrätin nìd ùnbedingt störe obwou s gid jò nùme zwo bündesrätinne aber=eh [...] klar das s ùnter aune sibe . mitglieder vom bündesrat <<lachen>> (BE-6)
- 429 xxx donc moi une phrase comme madame dreifuss est=est la conseillère fédérale la plus populaire ne me dérangerait pas forcément quoiqu'il n'y ait que deux conseillères fédérales mais=euh [...] c'est clair que c'est parmi tous les sept . membres du conseil fédéral <<rires>>

Xxx reconnaît d'ailleurs d'emblée l'ambiguïté de «la politicienne la plus connue». S'il s'agit de désigner la plus connue de toutes les femmes, la recherche d'une formulation précise s'avèrerait difficile puisque «*di bekanntishti WIBlichi politikerin*» («la politicienne femme la plus connue») peut être ressenti comme un pléonasme: y aurait-il des politiciennes hommes?

- 407 xxx schwirig wird s eifach dè dèn wè me: wè me wetti säge si isch di bekanntishti WIBlichi politikerin aso . di bekanntishti ùnder de froue . ùnd so dò da weis mer wider nümme wie formuliere (BE-6)
- 407 xxx cela devient simplement difficile si on veut dire elle est la politicienne femme donc . la plus connue parmi les femmes . par exemple là on ne sait de nouveau plus comment formuler

D'autres participant-e-s proposent des alternatives évitant le choix entre *politiciens* et *politiciennes*: sss et eee formulent des stratégies générales (p. ex. un changement de construction); xxx suggère de spécifier *expressis verbis* que l'on se réfère aux deux sexes et nnn propose une formulation neutralisante: «la personne la plus connue»:

- 369 sss de tuet me s eifach de ùmschiffe mit ere n andere satzform oder so würd i s warschlinli ò mache
- 370 eee mì tuet s ùmschiffe ja . ja . ja . ì mache das auso ò wènn s so heiku wird (BE-3)
- 369 sss dans ce cas-là on le contourne avec une autre construction de la phrase n'est-ce pas probablement moi aussi je le ferais comme ça
- 370 eee on le contourne oui . oui . oui . moi aussi je le fais ainsi quand ça devient délicat

416 xxx aso . wèn d ussag wär si ìsch di bekanntischt politikere . wüürd i jetzt säge s ìsch . si ìsch di . bekanntischt ÛNDER de manne ÛND froue (BE-6)
 416 xxx donc . si on voulait dire ell est la politicienne la plus connue . je dirais elle est . elle est la . plus connue PARMI les hommes ET femmes

348 nnn di bekanntischt person i de politik (BE-1)
 348 nnn la personne la plus connue en politique

Toutes ces reformulations montrent que les participant-e-s sont bien conscient-e-s du problème et l'on reconnaît facilement leur souci de trouver des solutions alternatives plus valides. Dans son intervention, eee parle d'ailleurs de ses propres expériences liées à la rédaction, lorsqu'elle évoque les moments où «ça devient délicat».

8.3.2 «Tous les citoyens de ce pays ont les mêmes droits»

Comme deuxième déclencheur, nous avons choisi une phrase relativement simple contenant un nom masculin, «les citoyens», qui *a priori* devrait être un cas exemplaire pour la genericité du masculin. Etant donné que l'égalité des droits est formellement acquise, le nom «citoyens» devrait être compris comme un exemple typique de masculin à valeur générique.

En français:

Tous les citoyens de ce pays ont les mêmes droits.

En allemand:

Alle Bürger dieses Landes haben die gleichen Rechte.

L'absence de discussion que cette phrase soulève est remarquable durant les **entretiens romands**. Dans plus d'un entretien, nous avons dû expliquer pourquoi nous l'avions intégrée parmi les déclencheurs présentés aux participant-e-s, car pour plusieurs personnes, elle ne présentait aucun intérêt apparent. Dans trois entretiens, presque aucune réaction n'a été constatée; dans les autres, le peu de discussion semble être un reflet de l'absence d'enjeu par rapport à un masculin dont la genericité demeure incontestée. Deux fois, un renvoi à la règle de la préséance du masculin (incluant les deux genres) explicite un point de vue normatif qui n'est pas remis en question:

284 qq en ce qui concerne les citoyens\ [...]
 285 rr ça ne pose pas de problème pardon
 286 dd non parce que c'est un terme général . les citoyens ça englobe: c'est comme on dit les gens . donc moi ça me choque pas du tout (NE-2)

Dans un autre entretien (NE-5), nous avons demandé hhh à deux reprises (dont une fois avec l'adresse «toi en tant que citoyenne») si elle se sentait incluse dans une forme masculine telle *citoyens*. Dans sa réponse, elle cite la règle de préséance comme une évidence allant de soi:

- 390 qqq [...] la deuxième tous les citoyens de ce pays ont les mêmes droits . . ça soulève un problème ou: pas du tout
 391 vvv non (pas du tout?)
 392 qqq ça te concerne aussi cette phrase . tous les citoyens ont les mêmes droits
 393 hhh non ça passe très très bien je trouve [...]
 395 qqq toi en tant que citoyenne . ça te concerne aussi
 396 hhh si parce qu'étant donné que c'est le masculin qui prime=euh . en lisant cette phrase=euh ça me paraît évident qu'il y a aussi des femmes donc c'est pas: (NE-5)

A défaut d'être remise en question, une phrase jugée *a priori* non problématique est à même de susciter, dans une situation d'entretien, des inférences qui n'auraient probablement pas lieu ailleurs: dans l'extrait suivant, uuu thématise l'absence des femmes avec ironie («on a presque tendance») et en riant. Or, par la suite, il relativise cette possibilité, qu'il semble considérer comme très peu probable («mais... quand même»). En 336, fff explicite davantage ce qu'avait déjà évoqué uuu: hors contexte, une interprétation non générique de *citoyens* devient possible, mais improbable (fff rit également). Cette réinterprétation d'une phrase *a priori* non problématique serait cependant attribuable à la situation d'entretien; ailleurs, le masculin à valeur générique ne serait pas remis en question:

- 333 uuu ouais c'est un peu . citoyens citoyennes hein . <<rires>> alors on a presque tendance à: à penser qu'on oublie les femmes là quand même . mais bon [...]
 336 fff parce que (###) on va peut-être dire=eh finalement les citoyennes n'ont PAS les mêmes droits [<<riant> que les citoyens> . non mais c'est vrai . moi quand j'ai lu je me suis dit d'abord ah ça me choque . et puis je me suis dit c'est parce qu'on est en train d'en parler ici . alors que si on voit ça dans: dans l: dans un te:xte comme ça . moi je pense que ça me choquerait pas . . je me sentrais inclus dans les citoyens . on parle des droits du: citoyen ben on pense que c'est pour tout le monde
 337 plusieurs [<<rires>> (NE-4)

Dans l'entretien NE-6, yyy semble conscient de l'enjeu du masculin à valeur générique. Sans explication, il mentionne une solution de rechange qu'il connaît (mais n'aime pas): la double forme masculine et féminine (sans préférence quant à l'ordre des deux formes). Selon yyy, elle peut faire office de solution acceptable dans un domaine «sensible», c'est-à-dire un contexte où l'interprétation générique du masculin ne va pas de soi. Un contexte juridique (tel celui suggéré dans le déclencheur en question), où les inégalités ont longtemps existé, constituerait un de ces cas où une mise en relief des deux genres pourrait s'avérer appropriée:

- 322 yyy alors je dois dire que j'aime [j'aime pas tellement les: qu'on répète=euh . [deux substantifs [un au féminin un au masculin mais (dans?) au cas particulier comme on est: dans un domaine=euh . peut-être un peu sensible [j= moi je ressentirais mieux quoi [c'est-à-dire=euh . [que tous les citoyens oui et toutes les citoyennes ou l'inverse toutes les citoyennes et tous les citoyens de ce pays ont les mêmes droits
 323 qqq [ouais [mhm [mhm [mhm [mhm [quoi
 324 qqq mhm . et puis ça ce serait un domaine sensible [...]
 325 yyy par rapport au droit ouais (NE-6)

Dans les **entretiens alémaniques**, on peut observer, à travers les réactions des participant-e-s, une certaine sensibilisation par rapport à la valeur ambiguë du masculin. Cela dit, elle ne se traduit pas nécessairement par un refus des formes masculines à valeur générique. En effet, plusieurs personnes disent n'éprouver aucune difficulté à considérer la phrase, telle qu'elle est formulée, comme correcte. Ainsi bbb dit simplement:

361 bbb das stimmt für mì dasch sowou . bürger . ja frou wi ma (BE-1)

361 bbb c'est vrai pour moi c'est à la fois . *bürger* . oui aussi bien femme qu'homme

En précisant son consentement, elle explicite l'interprétation générique de *Bürger* – une explicitation qui en même temps rend évident le fait qu'elle est consciente de l'enjeu des formes masculines. Personnellement, elle se range du côté de celles et ceux qui connaissent la double valeur du genre masculin sans pour autant l'éviter personnellement.

L'acceptation de formulations génériques peut aller de pair avec un jugement critique par rapport aux solutions de rechange destinées à se passer de formes masculines à valeur générique. Dans l'extrait suivant, ddd se réfère de manière explicite à l'inclusion des formes féminines dans les doubles formes. Elle parle de manière abrégée des «*Innen*»; la désinence seule (au pluriel) semble être assez emblématique pour désigner globalement les efforts de rédaction non sexiste:

362 ddd aso für mì geit das aso ì hange eifach nìd so a däm . aso . däm IMMER INNEN dò mues i säge aso . ich cha mi sowit sauber behoupte [...] für mì brucht i das nìd (BE-2)

362 ddd alors pour moi ça va je veux dire je ne tiens pas tellement à ce . ce TOUJOURS INNEN là je dois dire . je sais me défendre tout à fait seule [...] pour moi je n'en aurais pas besoin

Le travail d'interprétation – au moins dans la situation «expérimentale» d'un entretien de groupe – peut être influencé par différents paramètres. Ainsi, le contexte (citoyenneté, égalité des droits) a des répercussions sur le travail inférentiel, comme le montre rrr, qui renvoie de manière explicite au cas particulier du masculin *Bürger* («citoyen»), rendant nécessaire une interprétation prudente de la phrase, où il s'agit de tenir compte du caractère sensible de l'égalité des droits, longtemps refusée aux femmes suisses:

312 rrr jò zèrsch=ù . ha n i grad dänkt s sìge würllich nùme d manne . . wöu s natürlìch ò . ir-gendwie . s meischte so wi du gseid hesch isch irgendwie nò de kontext . isch mass-gäbend . ù . da isch mer haut e chli sensibu wöu . d froue erscht sìt . drissg jar . mìt-spracherächt hei . zùm teil immer nò nìd . zùm glück glichberächtìged sì [...] (BE-2)

312 rrr oui d'abord . j'ai pensé que c'était vraiment les hommes seulement . . parce que bien sûr . en quelque sorte . la plupart des choses est comme tu l'as dit en quelque sorte le contexte . est déterminant . et . là on est un peu sensible parce que . les femmes ont les droits de participation depuis trente ans seulement . partiellement elles ne les ont toujours pas . heureusement qu'elles ont les mêmes droits [...]

Pour *www* aussi, l'interprétation doit se faire en tenant compte de données extralinguistiques; selon le contexte (socio)politique auquel elle renvoie, la phrase peut être adéquate ou non; c'est-à-dire son acception spécifique peut correspondre à une réalité politique qui restreint les droits des femmes; appliquée à une société égalitaire, la phrase ne serait que partiellement juste puisque le masculin à valeur générique cacherait l'existence des citoyennes:

366 *www* *weis nid es chünd warschinlich druf ab i wèlem land das mer das seid . aso wèmmmer
dò jetzt irgendwo richtig . oschte gòd (ünd?) seid alli bürger=bürger heigid di gliche
rächt . überleid mer sich vileicht scho=eh . wo d fraue sind*

[...]

370 *www* *aso irgendwie islam oder so (NE-5)*

366 *www* *je ne sais pas ça dépend probablement dans quel pays on le dit . donc si on va
quelque part vers l'est (et?) si on dit tous les citoyens=citoyens ont les mêmes droits .
on y réfléchit peut-être quand même . où sont les femmes*

[...]

370 *www* *donc comme l'islam par exemple*

Ppp insiste sur l'importance politique que revêtent certaines désignations – une importance qui légitime, voire rend obligatoire un discours non sexiste. En contrepartie, un masculin générique comme «les Bernois», employé dans un contexte apolitique, n'aurait pas le même enjeu politique. Cela étant dit, ppp se servirait quand même d'un doublet... Pour lui, il s'agit d'une question de *Einbindung* et *Ausgrenzung* («inclusion» et «exclusion»), qui se traduit, au niveau de la langue, par un certain choix de formes et de formulations «sexistes» ou «non sexistes». Il s'est ainsi approprié le discours féministe, qui insiste également sur la présence – et partant l'existence (ne serait-ce que symbolique) – des deux sexes dans la langue. Or, cette présence n'est assurée pour les femmes que si elles sont présentes à travers les formes féminines – et non seulement impliquées dans les formes masculines à valeur générique:

375 ppp *aso i würd itz . mee dert as=asetze vilicht wo: wo ds wort . irgendwie politischi wichtigkei
t héd aso das me mues säge BÜRGER das isch (irgendwie) . das isch héd öp-
pis héd es politisches gwicht ünd . ünd das es dert nächhär äbe wichtig isch das me d
frou mit ischliesst ünd eso: ünd eso usdrückt mit bürgerinne [...]*

377 qqq *aso wèn i itz äbe säge . ich finde d bärner sind seer gmüetlich*

378 (3 sec.)

379 ppp *ja de héd das kes <<lachend> politisches [gwicht]*

380 qqq *[<<lachend> héd das kes politischs gwicht> <<lachen>> . . mhm/ mou isch guet*

381 ppp *aso . i würd . aso . i würd itz dò vilicht ò bärnerinne ÜND bärner säge [i finde s nid .
nid=eh . wo mer vilicht . vor auem jetzt müesst asetze [. wè mer sich dert mues
engagiere das [. bi dr glichstellig*

382 qqq *[jò [mhm [mhm*

383 qqq *mhm . aso für dich isch s e fròg vo de glichstellig*

384 (4 sec.)

385 ppp *ja vo dr ibindig ünd ünd usgränzig aso [s gid eifach nächhär=eh aso wè mer . bi de .
im fau vo de bürger . bindet me n eifach . i mine n ouge scho eifach dr männlich teil i
ünd gränzt dr wiblich us (BE-2)*

375 ppp alors moi je partirais peut-être plus de l'importance politique d'un mot donc qu'il faudrait dire *BÜRGER* c'est (en quelque sorte) . c'est ça a quelque chose ça a un poids politique et . et que là c'est important justement qu'on inclut la femme et qu'on l'exprime ainsi avec . *Bürgerinnen* [...]

377 qqq donc si je dis . je trouve que les bernois sont très sympathiques

378 (3 sec.)

379 ppp oui dans ce cas-là ça n'a pas <<riant> de [poids politique]

380 qqq [<<riant> n'a pas de poids politique > <<rires>> . . mhm/ oui en effet

381 ppp donc . dans ce cas-là je dirais peut-être aussi bernoises ET bernois [je ne trouve pas=euh . là où c'est peut-être . où il faut surtout commencer [. s'il faut s'engager là . [en matière d'égalité

382 qqq [oui [mhm [mhm

383 qqq mhm . donc pour toi c'est une question d'égalité\

384 (4 sec.)

385 ppp oui une question d'inclusion et et d'exclusion donc il y juste euh donc si on . dans le . dans le cas de citoyen . on inclut simplement . à mes yeux simplement la part masculine et on exclut la part féminine

Pour vvv (BE-5), la phrase telle qu'elle est écrite ne correspond plus à un usage actuel et correct de la langue. S'il dit d'abord (en 376) qu'elle n'est pas juste, il précise, en 379, qu'elle n'est pas à proprement parler incorrecte, mais désuète:

376 vvv er [= der satz] stimmt nid . s isch ä . wèmmèr ùf de abstimmigsùnderlage luegt . de heisst s jò au . liebe . stimmbürger und stimmbürgerinnen

[...]

378 qqq aso DÄ satz dä isch jetzt für dich nid korrekt

379 vvv dè isch veraltet (BE-5)

376 vvv elle [= la phrase] n'est pas correcte . c'est . si on regarde sur le matériel de vote . on lit toujours . chers . électeurs et électrices

[...]

378 qqq donc CETTE phrase-là n'est pas correcte pour toi

379 vvv elle est désuète

Pour ddd, la double forme est déjà devenue une règle qui s'est «*ibürgeret*» («implantée»), en produisant ainsi un jeu de mots sur la base du sémantisme de *sich einbürgern* («devenir habituel»), de *einbürgern* («se naturaliser»), de par sa proximité morphologique avec *Bürger* («citoyen»):

328 ddd i gloube dasch äbe hütt scho eso das me haut ÌMMER schribt alle bürger und bürgerinnen das hèt sich doch so . i weis nid das hèt sich so ibürgeret (BE-2)

328 ddd je pense qu'aujourd'hui on écrit TOUJOURS tous les citoyens et citoyennes c'est pour ainsi dire . je ne sais pas cela s'est implanté comme ça

Dans sa réaction prudente, sss évoque une norme féministe qu'il considère comme étant – partiellement – en désaccord avec sa propre position, qu'il énonce à la fin, après de nombreuses précautions: une phrase contenant un masculin à valeur générique ne le dérange pas. Ceci dit, il serait prêt à faire un effort, à l'écrit, en se servant d'une double forme abrégée (*BürgerInnen*). Dans sa formulation, il reste prudent (cf. «de nos jours probablement» ainsi que le

choix du conditionnel), et il se soucie de préciser qu'il s'agit d'une prise de position individuelle et personnelle (il insiste à deux reprises: «pour moi», «MOI personnellement»):

287 sss [...] de zwöit satz . isch für miech . hüttzùtags warschinli . aso i würdi s warschinli bürger==innen . eh würdi warschinli schriben aber me mues äbe MIECH persönlich . würdi das es=wi s eso steit nid . nid . störe (BE-3)

287 sss [...] la deuxième phrase . est pour moi . de nos jours probablement . bon moi probablement j'écrirais *bürger==innen* . euh j'écrirais probablement mais il faut justement MOI personnellement . cela me=comme c'est écrit ici ça ne me dérangerait pas

8.3.3 «Toutes les infirmières de cet hôpital»

Les soins infirmiers comptent parmi les secteurs de travail très fortement féminisés. Aussi, les références génériques au féminin (l'infirmière) ne sont pas rares et renvoient souvent au genre socioculturel (*gender*) auquel est associé ce métier. Nous avons voulu tester si un item de type *une quarantaine d'infirmières* pouvait être compris comme ayant une référence générique, même si dans le même texte on mentionne clairement une minorité d'hommes infirmiers qui font partie du groupe.

Le dernier item de notre déclencheur écrit était formulé comme suit:

En français:

Toutes les infirmières de cet hôpital ont été informées des nouveaux salaires. Elles ont manifesté leur mécontentement dans une lettre ouverte à la direction. Une cinquantaine d'infirmières (dont quatre infirmiers) se sont rendus auprès du bureau de...

En allemand:

Sämtliche Krankenschwestern dieses Spitals wurden über die neuen Löhne informiert. Sie haben ihrem Unmut in einem offenen Brief an die Spitalleitung Ausdruck gegeben. Ungefähr fünfzig Krankenschwestern (darunter vier Krankenpfleger) begaben sich daraufhin zum Büro...

Dans les **entretiens neuchâtelois**, la plupart des personnes s'exprimant à propos de ce court texte sont d'avis que les quatre infirmiers ne sauraient être compris dans la *cinquantaine d'infirmières*, ce qui signifie que ce syntagme au féminin n'est pas considéré comme (féminin) générique. Pour rrr, «c'est absolument sûr que les: les infirmiers sont PAS englobés» (NE-3), et d'autres considèrent également que le passage en question n'est pas correct. Diverses difficultés sont thématiques; elles concernent l'ouïe («sonne mal ... fait ... mal») et le niveau de l'écrit («une coquille»), comme le témoignent les réactions de ggg et de nnn:

316 ggg pour moi c'est une faute de français moi ça me ça=ça sonne mal ça me (fait vraiment?) mal ah oui=oui de toute façon . euh on peut mettre à la limite . infirmières et infirmiers [...] mais pas euh: pas comme ça moi ça=ça sonne tout à fait mal à mon oreille (NE-4)

342 nnn ah non c'est une faute . c'est une coquille parce que . DONT quatre infirmiers en français ça veut dire que . DANS les cinquante . dans la cinquantaine d'infirmières . il y a quatre infirmiers . puis comme infirmières le sexe féminin (est pris en?) général . eh bien qu'il y ait quatre infirmiers dessus c'est un non-sens (NE-1)

Le texte en question donne lieu à des interprétations diverses, puisque les participant-e-s ne savent pas si les quatre infirmiers hommes sont compris ou non dans la *cinquantaine d'infirmières* mentionnées initialement. Ainsi, rrr dit que peut-être «les hommes étaient pas forcément solidaires enfin y a plein de choses qu'on pourrait trouver là-dérrière alors» (NE-2) et www conclut que «ça veut dire qu'il leur fallait des hommes pour aller là-bas». Rrr et www fondent tous les deux leur interprétation sur le fait qu'*infirmières* ne saurait avoir une valeur générique. Pour iii, la précision *dont quatre infirmiers* donne lieu à des inférences qui s'expliquent également par le fait que le passage soumis ne s'interprète pas de manière claire. Selon elle, le fait que l'on spécifie la présence de quatre hommes doit être mis en lien avec les salaires (inégaux) des infirmières et infirmiers:

357 iii bon du moment que tu précises [...] peut-être par rapport aux conditions de salaire entre hommes et femmes donc là=euh . si elles veulent . être pointilleuses elles vont peut-être se . mettre en avant parce que là ils ont engagé peut-être pluS de d'infirmières pour les payer moins . donc c'était peut-être leur mécontentement aussi donc=euh (NE-5)

Pour fff par contre, la composition du groupe n'a pas d'importance dans l'exemple en question:

325 fff parce que . on parle de la même chose en fait et je sais pas en fait pourquoi là on doit faire une distinction: . savoir qu'il y a quatre infirmiers et quarante-six infirmières finalement (####) ils ont une information sur les nouveaux salaires . pour le personnel donc finalement qu'y ait que des femmes qu'y ait que des hommes ou des deux . pour moi ça rajoute pas à l'information [...] (NE-4)

Indépendamment de la question de savoir si le féminin *infirmières* peut englober les deux sexes se pose celle de la pertinence de spécifier la taille des deux groupes, femmes et hommes. Pour kkk, «chacun . a droit à son identité . et ça me choque qu'on n'en tienne pas compte» (NE-7: 254 kkk). A la question de savoir si une formulation alternative, basée sur un masculin à valeur générique («une cinquantaine de travailleurs...dont quatre travailleuses»), serait plus acceptable, elle ne change pas d'avis. Dans ce cas aussi, elle trouve qu'il vaut mieux spécifier:

266 kkk non du moment qu'on mentionne . qu'il y a . des personnes féminines . pourquoi . ne . ou bien on les mentionne ou on les mentionne pas . ou alors on imagine que les travailleurs globalisent tout le monde les deux sexes ou pas . si on mentionne qu'il y a deux sexes alors pourquoi pas mettre quarante-six travailleurs et quatre travailleuses (NE-7)

Ceci contraste avec l'avis de xxx, pour qui *ouvriers* fonctionne comme un masculin à valeur générique, ce qui ne rend pas nécessaire la mention des femmes incluses dans le groupe:

271 xxx ouais . donc . moi s= . je trouve que c'est: . dans ce cas-là il y aurait peut-être pas besoin de mettre ouvrières . c'est vrai que l'ouvrier il désigne . . il peut désigner autant bien les ouvriers que les ouvrières donc=euh (NE-6)

Dans son intervention, www explique et justifie la valeur générique du masculin, qu'il reconnaît comme une convention, mais sans la remettre en question. Pour lui, l'utilisation d'«infirmières» est non seulement faux, mais aussi «plus dénigrant», puisqu'elle induit la lectrice ou le lecteur en erreur:

383 www [...] au niveau grammaire=euh . . le franç=le français te demande dans le cas de . de mixité de mettre le . en général le masculin . c'est un: c'est un choix qui est établi on peut revenir dessus mais: . donc=euh . si on précise parce que: . si tu mets toutes les infirmières ça ça laisse supposer qu'il y a que des femmes [...] le français . propose de mettre le masculin . tu mets le masculin et après tu précises combien il y a de femmes . mais là tu mets toutes les infirmières donc la supposition de départ c'est que c'est . toutes des femmes . . puis après tu reviens en arrière en disant que . tu justifies toutes les infirmières avec quatre infirmiers moi je trouve . dans l'autre sens ça aurait passé . plus correctement là je trouve que c'est: . c'est plus dénigrant dans ce sens-là (NE-5)

Cependant, aucun-e participant-e ne propose de remplacer «une cinquantaine d'infirmières» par «une cinquantaine d'infirmiers». A plusieurs reprises, l'alternative «personnel soignant» est avancée, comme par exemple par iii, qui admet que *personnel* est certes plus inclusif, mais aussi moins précis:

361 iii [...] c'est que moi sur le la forme je trouve . pas très bien . je préférerais le personnel soignant mais je peux comprendre que . suivant dans quel état d'esprit après combien de batailles qu'ils ont menées ça marche pas qu'ils puissent . être: précis (NE-5)

Dans les **entretiens bernois**, la première réaction est généralement négative: tel qu'il est formulé, le texte proposé n'est pas considéré comme acceptable. Pour rrr, il s'agit d'une faute qui compromet la compréhension du texte:

231 rrr [...] das isch eifach fautsch aso . i chùme nìd . werùm gö de da di vier chrankepfleger nò mit wè ja nùme . chrankeschwöschtere . ehm . eh . e brief gschribe hei . aso . de sött dòch . . aber es geit schinbar di vier chrankepfleger nüt a si hei sich vorhär nüt beeiliget (BE-2)

231 rrr [...] c'est simplement faux alors . je ne comprends pas . pourquoi ces quatre infirmiers vont avec si c'est seulement des infirmières qui ont écrit une lettre . alors . là il faudrait . . mais apparemment ça ne concerne pas les quatre infirmiers ils n'avaient pas participé avant

De même que dans les entretiens neuchâtelois, l'oscillation entre l'interprétation générique et spécifique de «Krankenschwestern» donne lieu à des interprétations diverses: faut-il en inférer que seules les infirmières auraient été informées et que les infirmiers auraient un salaire plus bas que les infirmières (BE-3: 317 eee)? Ou qu'ils n'auraient pas soutenu le mouvement de protestation (BE-6: 464 jjj)?

Plusieurs stratégies évitant la formulation proposée sont discutées: il s'agit de divers types de reformulation contournant une forme masculine ou féminine (dont la valeur générique s'avère discutable), au profit d'une forme non controversée comme la double forme féminine et masculine (uuu) ou la forme abstraite *Pflegepersonal*, qui est suggérée à plusieurs reprises:

270 uuu dît würd Ì itz warschinlich mau BEldi bruche\ . di klammer ùsla ù scribe ungefèr
fünzig krankenschwestern ùnd krankenpfleger [...] (BE-4)

270 uuu là MOI j'utiliserais probablement les DEUX\ . j'omettrais la parenthèse et j'écrirais
environ cinquante infirmières et infirmiers [...]

367 bbb das stimmt natürlich nid . nür . wè mer d chrankeschweschte tue erwähne wiu s
gìd ou pfleger . würdi auso eifach pflegepersonal zùm bispiu . ersetze . sèmtliches
pflegepersonal (BE-1)

367 bbb c'est bien sûr pas juste . seulement . si on mentionne les infirmières puisqu'il y a aussi
les infirmiers . je remplacerais par exemple simplement par personnel soignant . tout
le personnel soignant

Certain-e-s participant-e-s abordent la spécificité morphologique des termes en question (*Krankenschwester*, *Krankenpfleger*) ainsi que leur valeur sémantique. Pour nnn (BE-1: 376), la généricité de *Krankenschwestern* est compromise par le fait que le mot ne diffère pas simplement d'une désinence de la forme masculine, *Krankenpfleger*, mais est le résultat d'une composition originaire. Iii (BE-5: 193-199) mentionne les différences de formation entre d'une part *Krankenpfleger*, *Krankenpflegerin* (formation parallèle) et d'autre part *Krankenschwester*, qui n'a pas de forme équivalente **Krankenbruder*.³¹⁸

193 iii aso ÌCH würd s scho guet finde aber èbe ì merke es gò=gòd gar nid überall aso itz
grad i de pflegebruef mìt de chrankeschwöschter ùnd de chrankepfleger wo jò gar nid
s gliche n isch . dört find i s eigentlig seer . falsch aber wirklich nä wirklich falsch dört
sètt me n eigentlig scho öppis anders sueche

[...]

196 iii wil d krankeschwöschter het doch en anderi usildig as . als d pflegere . ùnd im ma wo
d (krankebilder?) d krankeschwöschterusbildig het isch jò dèn de krankepfleger . .
ùnd das dünk mi . . das seit nid s gliche n us

[...]

199 iii es gìd èbe d pfleg pflegere . . aber dr ma wo . krankeSCHWÖSCHter eigentlich würd
mache . däm seid me dèn nid krankebrueder [...] (BE-5)

193 iii donc MOI je trouverais ça bien mais justement je remarque que ça ne va pas partout
donc justement dans ces métiers des soins avec les *Krankenschwestern* et les *Kran-*

³¹⁸ En Suisse, la formation des infirmières et infirmiers – de même que leur dénomination – a passablement évolué à travers le temps. Jusqu'au milieu des années 1990, on distinguait entre la *Krankenpflegerin* (formation de deux ans) et la *Krankenschwester* (formation de trois ans). Seule cette dernière avait un équivalent masculin, le *Krankenpfleger*. Par la suite, on a fait la différence entre *Krankenschwester*, *Krankenpfleger* de niveau 1 (formation de trois ans) et de niveau 2 (quatre ans). La formation du personnel des soins infirmiers est de nouveau réorganisée, puisqu'elle est maintenant intégrée dans les Hautes écoles spécialisées (HES) (en all. *Fachhochschule*); en Suisse alémanique, les filières de *Höhere Fachschulen* sont maintenues. En 2002, il a été décidé qu'en allemand, les infirmières et infirmiers s'appelleraient désormais *diplomierte Pflegefachfrau* et *diplomierter Pflegefachmann*.

		<i>kenpfleger</i> ce qui n'est pas la même chose . là en fait je trouve que c'est très . faux mais vraiment faux là il faudrait chercher autre chose
[...]		
196 iii		parce que la <i>Krankenschwester</i> a bien une autre formation que . la <i>Pflegerin</i> . et l'homme qui [...] a la formation de <i>Krankenschwester</i> c'est bien un <i>Krankenpfleger</i> . et je trouve . . ça ne dit pas la même chose
[...]		
199 iii		il y a a bien la <i>Pflegerin</i> . . mais l'homme qui . ferait la <i>KrankenSCHWESTER</i> . à celui-là on ne dit pas <i>Krankenbruder</i> [...]

Malgré ces inégalités morphologiques et sociales, le fait que *Krankenschwestern* s'utilise ici au féminin générique ne dérange pas tout le monde. Ainsi, pour ccc, un *Krankenpfleger* est une *Krankenschwester* masculine (une «*männlich chrankschwöschter*»; BE-2: 239). A ce propos, xxx est plus nuancée: le féminin générique n'est certes pas correct, mais acceptable dans certains contextes comme le titre d'un article de journal, s'il s'agit de respecter des contraintes de brièveté:

519 xxx	aso eifach aus . aus schlagzile wär s . aso . mïch tüecht s wär s eifach nïd ganz korrekt aber akzeptabel wiu s eifach chürzer isch
519 xxx	simplement en tant que . en tant que titres ce serait . alors . je trouve que ce serait pas tout à fait correct mais acceptable parce que c'est simplement plus court

Pour sss, le féminin se justifie par le fait que le groupe de personnes dont il est question se compose majoritairement de femmes. A son avis, un emploi générique de *Krankenschwestern* est légitime, puisque la portée générique est ensuite précisée par l'ajout *darunter vier Krankenpfleger* (BE-3: 302 sss). Egalement conscient de la valeur générique de *Krankenschwester*, ppp pense qu'une formulation inversée (au masculin générique) ne serait pas considérée comme problématique: le fait que le groupe est mixte ne serait pas nécessairement mis en valeur, ce qui ne dérangerait personne:

245 ppp	aso mer merkt vilicht ò das mer üs das eifach nïd gwönt sì das di wiblich form . gschriben wird ù nãchhär ehm . gmerkt me . dā wo das hëd gschriben oder die mues nãchhär ùnde . ùnde nò fùrehäbe das de da . scho ò manne debi sì gsì aber wè mer wè s itz ùmgekeert wär vilicht nïd grad i dām bruef . im ne andere . de würd mer das sicher nïd . nïd schriben de wär s eifach scheffe n òder was au immer (BE-2)
245 ppp	alors on remarque peut-être aussi qu'on n'y est pas habitué que le forme féminine . est écrite et puis euhm . on remarque . celui qui a écrit ou celle doit ensuite mettre en évidence plus bas qu'il y a bien des hommes qui ont étaient présents mais si c'était l'inverse peut-être pas directement das ce métier . dans un autre . là on ne l'écrirait certainement pas ce serait simplement <i>Chefs</i> ou quelque chose de ce genre

Le féminin générique est ainsi considéré plutôt comme inhabituel que comme fautif; la formulation «celui qui a écrit ou celle» témoigne par ailleurs du fait que ppp est non seulement conscient du fait que la généricité du masculin est remise en question, mais qu'il cherche aussi activement à se servir de doubles formes dans son propre usage oral.

8.4 Cinq assertions

Tout à la fin des entretiens de groupe, nous avons distribué un dernier déclencheur écrit: il contient cinq assertions contrastées par rapport à la féminisation de la langue. En distribuant la fiche, nous avons prié nos informatrices et informateurs de lire les phrases et d'en choisir une qui les interpelait. Ceci permettait d'entrer en matière plus facilement que si nous avions demandé à toutes et tous de commenter l'ensemble des assertions.

Le déclencheur contenait les phrases suivantes:

En français:

- 1 La langue est sexiste parce qu'elle ne parle que d'hommes et parce qu'elle ne tient pas assez compte des femmes dans la société. C'est pourquoi la langue doit devenir plus juste, afin que les attitudes dans les têtes des gens puissent changer.
- 2 Une femme ne sait jamais vraiment si elle est vraiment incluse dans des formes comme «les clients, les Suisses, les travailleurs».
- 3 Au pluriel (les paysans, les retraités, les manifestants), on parle toujours à la fois d'hommes et de femmes. Au singulier, il faut distinguer entre le retraité et la retraitée (etc.).
- 4 Il n'y a pas d'intérêt à vouloir changer la langue. Le plus important, c'est l'égalité des sexes dans la société; quand elle sera acquise, la langue changera automatiquement.
- 5 Il n'y a pas de lien entre la langue et l'égalité entre hommes et femmes.

En allemand:³¹⁹

- 1 Eine Frau weiss nie, ob sie in einer Form wie «die Kunden, die Schweizer, die Arbeiter» wirklich mitgemeint ist.
- 2 In der Mehrzahl (die Bauern, die Rentner, die Demonstranten) sind immer Männer und Frauen gemeint. In der Einzahl muss man zwischen dem Rentner und der Rentnerin usw. unterscheiden.
- 3 Die Sprache ist sexistisch, weil sie immer nur von Männern spricht und die Frauen in der Gesellschaft nicht genügend berücksichtigt. Deswegen muss die Sprache gerechter werden, damit sich auch die Einstellung in den Köpfen der Leute ändern kann.
- 4 Es bringt nichts, wenn man versucht, die Sprache zu ändern. Das Wichtigste ist die Gleichberechtigung in der Gesellschaft; wenn sie erreicht ist, ändert sich die Sprache automatisch.
- 5 Es gibt keinen Zusammenhang zwischen der Sprache und der Gleichberechtigung von Mann und Frau.

L'assertion 2 pose de manière quelque peu polémique la question de la genericité du genre masculin: une femme peut-elle se sentir incluse dans des formes masculines à valeur générique? Une autre (3) s'intéresse à la genericité au singulier et au pluriel: peut-on postuler, comme le font de nombreux spécialistes, que la genericité du masculin est moins problématique au pluriel qu'au singulier? Les trois assertions restantes se rapportent au lien entre le niveau symbolique du langage et le niveau social: faut-il changer la langue pour provoquer un changement au niveau des attitudes (1), privilégier l'action au niveau de l'égalité dans la société

³¹⁹ En allemand, la numérotation des assertions suit un autre ordre qu'en français.

(4) ou postuler qu'il n'y a pas de lien entre la langue et l'égalité des sexes (5)? Etant donné que la discussion de ces différentes affirmations comporte un certain nombre de redites par rapport à ce qui avait préalablement été discuté durant les entretiens de groupe, nous nous limitons à un bref résumé de cette dernière phase des entretiens.

Les entretiens neuchâtelois

Une part importante des participant-e-s neuchâtelois-es ne considèrent pas que le lien entre le niveau social et le niveau symbolique du langage est très fort. Pour plusieurs personnes, le problème se pose prioritairement au niveau du vocabulaire, et les répercussions d'un usage générique des formes masculines ne sont pas perçues comme importantes. Ceci transparait par exemple dans le commentaire de www, qui est d'accord d'accepter des modifications au niveau du vocabulaire (pour lui, il s'agit d'une question d'orthographe), mais qui n'est pas d'accord d'entrer en matière en ce qui concerne la «grammaire», soit l'utilisation du masculin à valeur générique en contexte:

746 www [...] pour l'orthographe moi je suis prêt je suis prêt à changer pour éviter . donc qu'on ait LE retraité et LA retraitée ça m: je trouve ça normal [...] mais j: . pour des questions de simplicité je changerais pas la grammaire . bien que je la trouve sexiste (NE-5)

Son avis est d'autant plus intéressant qu'il a certes conclu que la grammaire était sexiste, mais sans qu'il considère que cela doive entraîner une modification des usages (NE-5: 730 www). Il n'est d'ailleurs pas le seul participant à tirer le même bilan: sss est d'accord avec lui, mais il nie le lien entre niveau social et niveau symbolique, qui aurait pour conséquence que l'on peut agir sur chaque niveau en vue de modifier l'autre. Pour lui, l'inégalité est certes perceptible, mais elle n'entraîne pas la nécessité d'un changement, car «c'est la langue qui est sexiste c'est pas ceux qui l'utilisent» (NE-3: 492 sss).

Cependant, tout-e-s les participant-e-s neuchâtelois-es ne vont pas aussi loin dans l'analyse: pour la plupart, la langue ne saurait être sexiste, puisque l'utilisation du masculin obéit à «la grammaire», qui est considérée comme garante – et comme condition *sine qua non* – d'un usage correct de la langue. Ainsi, ddd et rrr se prévalent de la «règle», qui a l'avantage d'être à la fois conventionnelle, fonctionnelle et pratique:

641 ddd bon ça me choque pas qu'on dise les paysans et puis si j'étais une paysanne je me sentirais concernée . j'entends il faut bien à un moment donné . qu'il y ait une règle [...]
644 rrr c'est très fonctionnel comme règle ça j'entends ça marche bien [...] (NE-2)

A plusieurs reprises, ce sont des femmes qui insistent sur le fait que l'utilisation du masculin ne pose aucun problème pour elles. Aaa cite également la règle du masculin, utilisé pour des groupes de personnes mixtes, et déclare qu'elle n'est pas d'accord d'y voir du sexisme:

684 aaa [...] parce que: VOILÀ je veux dire c'est une langue=euh . il faut pas non plus trop compliquer:=euh le féminin masculin si on peut . on m'a toujours dit que s'il y avait UN homme et cinquante femmes on mettait tout au masculin

[...]

689 qqq vous . ça vous dérange pas\ [. ouais mhm/

690 aaa [non . <<riant> pas du tout>

691 aaa donc=euh ouais . je pense pas que je trouve ça sexiste (NE-1)

Comme le montrent les réactions de eee et de ggg, la remise en question du masculin à valeur générique est connotée plutôt négativement et son importance est minimisée: eee parle d'«hypersusceptibilité» et ggg dit d'elle-même qu'elle n'est pas une «extrémiste» qui cherche la «petite bête»:

495 eee je sais pas moi en tant que femme je veux dire que ça n'est c'est pas quelque chose du tout qui me: . qui ne va pas qui pose problème je me suis jamais sentie=euh . rejetée=euh par la langue française <<rires>> [...]

499 eee disons que ça peut être une . moi je trouve des fois c'est de l'hypersusceptibilité à vouloir absolument l'égalité=euh on en devient peut-être:: troP exigeant [...] (NE-3)

590 ggg non moi non plus c'est c'est pas c'est pas quelque chose qui me choque je crois je suis pas une extrémiste=euh c'est clair que: j'aimerais bien que ça change=euh mais [...] les les=les travailleurs moi ça va sans problèmes et les clients d'un magasin=euh c'est c'est . pour moi c'est tout le monde (###) tout le monde ça je je: je vais pas non plus chercher la: la petite bête c'est clair (NE-4)

Rares sont les voix revendiquant des alternatives au masculin générique et aucune ne le fait au nom de l'égalité des sexes, en reprenant les arguments de la critique féministe. Dans l'exemple suivant, kkk déclare même d'emblée: «je suis pas féministe». Si elle se prononce en faveur d'un langage féminisé, c'est bien plus au nom du respect de l'individualité qu'au nom de l'égalité des sexes. La différenciation selon le sexe n'est pas un but en soi, mais un moyen d'individualiser la personne en face. La féminisation du langage sera donc acquise dès lors qu'on aura acquis le respect de l'autre:

516 kkk je suis pas féministe . euhm . . je n= je=je considère que (ne?) seulement chacun . a son identité . et a droit à ce respect-là de sa propre identité . et que du moment qu'on s'adresse à des personnes . on doit tenir compte de leur identité quelle qu'elle soit . . et si le=le plus grand triage le premier je pense qui puisse se faire au niveau des individus est=est leur sexe . je pense qu'il faut en tenir compte . . et=et si simplement on accepte ce respect de l'autre qui peut être . autrement que soi . euh la langue . changera automatiquement . à mon avis . à partir du moment où on a respect de la personne qui est en face . on adaptera son langage pour en tenir compte\ [...] (NE-7)

Tout comme cette informatrice, les participant-e-s neuchâtelois-es ne sont pas contre tout changement des usages, mais il ne doit être ni volontaire ni forcé. Ainsi, yyy salue l'évolution de la langue – pour autant qu'elle ne soit pas «parachuté . de manière trop=euh revendicatrice», car «des fois ça choque un peu [...] ça me gêne un peu» (NE-6, 511 yyy). Il n'est pas le seul à s'opposer à une intervention directe dans la langue et les usages. Plusieurs personnes n'ont pas d'objection à un changement au niveau de la langue, mais elles pensent qu'il s'agira plutôt d'une conséquence d'une évolution sociale – et non pas d'un moyen symbolique pour la soutenir. L'avis de rrr est exemplaire à ce propos:

611 rrr ouais il me semble que la langue suit les usages . elle les dirige pas . c'est: enfin c'est j'ai le sentiment que: que la langue s'adapte à ce qui se passe aux évolutions=euh et cétéra . et que c'est pas en adoptant des formes contraignantes que on va modifier des comportements . enfin (NE-2)

La participante ggg, qui a pourtant relativisé le tort causé par le masculin à valeur générique (cf. ci-dessus), est une des rares participantes à revendiquer un avis contraire. Pour elle, un changement au niveau de la langue aura une influence positive sur les représentations et les attitudes des gens. Le changement au niveau de la langue précède donc – et ne suit pas – l'évolution au niveau des mentalités:

553 ggg non c'est . il faut que ça change . . ehm . et je pense qu'il faut changer la langue . mais je serais assez pour la première il faudrait changer la langue . . POUR QUE les pour que les gens pensent autrement . et puis pas: que les gens commencent gentiment à penser autrement puis changer la langue après ça c'est (NE-4)

Pour certain-e-s enfin, l'égalité des sexes dans la société n'est pas liée à un traitement égal des sexes dans la langue. Bbb est catégorique: l'égalité ne s'acquiert pas par la féminisation du langage, mais par l'éducation des garçons:

659 bbb [...] moi je pense c'est effectivement qu'il y a pas de lien entre l'égalité et la langue . moi je pense que l'égalité entre hommes et femmes=euh . ça prend du temps . . ça prendra du temps et puis il faudra aussi que les femmes peut-être éduquent leurs garçons . un petit peu différemment de temps en temps [...] (NE-1)

Les entretiens bernois

A Berne, la discussion des cinq assertions donne des résultats très variés. La généricité des formes masculines (surtout au pluriel) fait l'objet d'appréciations diverses: sans enjeu pour les un-e-s, elle est considérée comme très problématique pour les autres. Les deux participantes du premier entretien alémaniques illustrent bien cette ambivalence:

734 bbb aso ìch dänke ò bim eis oder ha n i KÈ problem das ìsch für mì sowou . sowou frou wi ma ùnder schwizer . arbeiter

[...]

743 aaa ì persönlich bì de nìd eso agspròche [...] (BE-1)

734 bbb je pense aussi avec la une je n'ai PAS de problème pour moi c'est à la fois . à la fois la femme et l'homme en parlant de suisses . travailleurs
[...]
743 aaa MOI personnellement je ne me sens pas tellement prise en compte [...]

Le masculin à valeur générique n'est pas rejeté parce qu'il ne serait pas compris – dans l'extrait suivant, eee (en 709) souligne, en riant, que pour elle, le problème n'est pas sémantique, mais pragmatique: l'utilisation du seul masculin, lors d'un discours public, fait preuve d'un manque de considération pour les femmes, ce qui la contrarie:

705 eee aso wèn i jetz ere=bire n asprach ghöre . liebe schweizer . de bìn i verückt
[...]
709 eee de weis i <<lachend> scho> das i ò gmeint bì [...] das isch scho fasch e beleidigung
[...]
720 eee i füele mi eifach beleidiget\ . das i nid persönlich agspròche bì worde [...] (BE-3)
705 eee donc si j'entends lors d'un discours . *liebe Schweizer* . je me fâche
[...]
709 eee je sais <<riant> bien> que j'en fais partie [...] c'est déjà presque une insulte [...]
720 eee je me sens tout simplement insultée\ . parce qu'on ne s'est pas adressé à moi personnellement

En allemand, il n'est pas possible, comme en français, de justifier le masculin à valeur générique par une règle que tout le monde aurait apprise à l'école. Comme il porte surtout préjudice aux femmes (du moins à celles qui ne se sentent pas prises en considération), il devient presque difficile, pour un homme, de justifier un masculin qu'il considère comme non problématique, car il doit s'attendre à ce que sa position soit interprétée comme l'expression d'un certain manque d'égards pour les femmes. Aussi vvv prend-il des précautions dans l'exemple suivant: il émet un jugement personnel et ne prétend pas avoir raison. Conscient de la diversité des opinions, il justifie la sienne en arguant qu'il penserait la même chose s'il était une femme:

681 vvv [...] ich find s eigentlich nid so schlimm [...] aso l=èbe ich: ich cha mich nid so rächt in e frau . ineversetze vilicht isch jò . . öpper empfindlicher as: öpper anderscht . . und dem fällt das uf und . . ich glaube wèn ich e frau wèri nid mich würd s nid mou störe . . èbe aber ich weis es nid genau (BE-5)
681 vvv [...] en fait je ne le trouve pas si grave [...] donc MOI justement je: je n'arrive pas tellement à me mettre dans la peau d'une femme peut-être que quelqu'un est plus sensible que quelqu'un d'autre . . et cela le frappe et . . je pense que si j'étais une femme n'est-ce pas ça ne me dérangerait même pas . justement mais je ne le sais pas précisément

Par rapport à la relation entre le langage et la réalité sociale, la plupart des informatrices et informateurs postulent un lien de dépendance mutuelle. Plusieurs personnes pensent que les deux niveaux s'influencent mutuellement et qu'il n'est pas possible de déterminer une relation

causale unique: yyy (BE-6, 877) évoque à ce propos l'image de la poule et de l'œuf. L'ensemble des participant-e-s n'accordent pas une importance primordiale au langage. Ainsi, pour fff, une modification du seul langage n'aura pas nécessairement des répercussions au niveau de la société; quant à xxx, le niveau symbolique du langage n'est pas la cause, mais plutôt l'expression des représentations mentales des sujets parlants:

669 fff [...] es brìngt nüd nùme d sprach z ändere . wèn eh=i dr gsöuschaft ìnne n ùnd=eh . nüt änderet aso wèn di glichberächtigung dert nüd chünt (BE-3)

699 fff ça ne sert à rien de changer seulement la langue . si euh=dans la société et=euh . rien ne change donc si l'égalité n'y est pas réalisée

882 xxx d sprach tued natürlich ò . d vorstellige reflektiere . aso s isch vilicht nüd ùnbedingt d ursach aber eifach . en usdrück drvo das mer sich . äbe ùnter ere hebamme haut e frou vorsteut . oder (BE-6)

882 xxx la langue reflète bien sûr aussi les représentations . donc ce n'est peut-être pas forcément la cause mais simplement . une expression du fait qu'en parlant d'une sage-femme on s'imagine une femme . n'est-ce pas

Dans la plupart des autres prises de position transparait davantage une conception de la langue est à la fois instrument de l'expression de la réalité et moyen de construction d'une réalité symbolique socialement partagée, qui influe sur les mentalités et le monde extralinguistique. Cependant, cette influence est généralement considérée comme modeste et plutôt indirecte, ce qui n'est pourtant pas une raison de négliger son impact: ccc considère qu'un langage plus égalitaire permet d'amorcer une prise de conscience à propos des inégalités et renvoie expressément à l'évolution de la langue des dix, quinze dernières années qui aurait eu des effets bénéfiques:

627 ccc ja . ds einte isch e spiegu vom andere . ùnd drùm mues me mau nöime afa aso cha mer bir sprach afa me chönnt ò i de chöpf afa . aso me MUES i de chöpf afa aber me chönnt ò . ì meine süsch äbe ir . glichberächtigung vor gsellschaft süsch afa . aber mì düecht s jetzt grad so emu . i de letschte zä oder füzä jar was s so hèt usglöst . das mer s . ir sprach . glichberächtigt macht . hèt ò mee anders usglöst (BE-2)

627 ccc oui . l'un est un miroir de l'autre . et c'est pourquoi il faut commencer quelque part donc on peut commencer par la langue on pourrait aussi commencer dans les têtes . il FAUT commencer dans les têtes mais on pourrait aussi . je veux dire ailleurs dans l'égalité de la société . mais je trouve que les dix ou quinze dernières années ce que ça a déclenché . qu'on crée l'égalité dans la langue . ça a aussi déclenché autre chose

Sss (BE-3, 691ss.) n'est pas le seul à préconiser une politique des «petits pas»: hhh trouve, elle aussi, qu'un langage modifié est concevable, voire souhaitable, pour autant qu'il ne devienne pas extrême ou incompréhensible. Il faudrait qu'il puisse être adopté par les «gens normaux»:

604 hhh [...] ì bì überzügt es gît i AUem e zämehang . wè me e: (2 sec.) äbe e chli mee probiert . ò de froue . gwüssi sache mìt dr zit izrume . wo . nüd dörfe extrem wärde .

wo ganz sicher nid . äh so wit HÄRghout dörfe si so MÜEsam müese si das si für . eh=eh für für üs gwönliche lüt überhopt nid ufgö: [...] (BE-4)

604 hhh [...] je suis convaincue qu'il y a un lien dans TOUT . si on euh: (2 sec.) essaie un peu plus . d'accorder un peu plus de choses aux femmes également . qui . ne doivent pas devenir extrêmes . qui en tout cas ne doivent pas venir de si loin ou être si pénibles qu'elles ne conviennent pas du tout pour nous les gens normaux [...]

Dans le dernier exemple, ppp se prononce clairement en faveur d'une modification de la langue, même au risque de paraître forcé au début: il renvoie à l'évolution récente de la langue allemande, où l'intégration systématique des formes féminines (il mentionne le suffixe féminin pluriel *-innen*) peut d'abord ressembler à une contrainte. Cependant, les sujets parlants se mettent par la suite à réfléchir sur leurs usages et leurs représentations:

636 ppp [...] d veränderig vor sprach . klar isch das si das vilicht züm teil e chli zwangshandlige aber dèn . si löse n öppis us und me mues . mues afa drüber nachedänke . und i gloube . das ziet ganz vil mit sich . und das=das würkt nächhär uf d gsellschaft zrüg aso . es=es geit ja nid nùme ùm d veränderig vom ene wört isch eigentlich ùnwichtig\ aber uf das wo s wo s uslöst wè mer sich demit mues beschäftige\

[...]

638 qqg und was verstösch du under zwangshandlige/

639 (2 sec.)

640 ppp ehm: . ja eifach wè mer jetzt seid ja . mer tüe itz das wort verändere [...] mir wette das me . di wiblich form berücksichtigt i däm das mer immer nò es INNEN hingedrahänt . vilicht isch das am afang e chli . eso . geit das nid so flüssig wè me sich das wött vornä wirklich ò z mache aso . aber=ehm . me fat sich nâr demit afo beschäftige und vilicht wird s nächhär ò (an sich?) säubverständlich . und äbe ke zwangshandlig me (BE-2)

636 ppp [...] le changement de la langue . c'est clair que ce sont en partie des contraintes mais ensuite . elles déclenchent quelque chose et on doit . on doit commencer à y réfléchir . et je pense que ça entraîne énormément de choses . et ça=ça a des répercussions sur toute la société . il n'y va pas seulement du changement d'un mot dans le fond ce n'est pas important\ mais plutôt ce que ça déclenche si on y réfléchit

[...]

638 qqg et qu'est-ce que que tu entends par contraintes/ [littéralement: «acte obsessionnel»]

639 (2 sec.)

640 ppp euhm: . simplement si on dit qu'on va changer tel mot [...] on voudrait qu'on tienne compte de la forme féminine en ajoutant toujours le *INNEN* à la fin . peut-être qu'au début c'était un peu . ça ne va pas si couramment si on a l'intention de le faire vraiment . mais=euhm . puis on commence à y réfléchir et ensuite ça ira peut-être de soi . et ce ne sera plus une contrainte

8.5 Résumé et comparaisons

Le masculin dit générique, au centre du débat sur la féminisation des textes, est évalué de manière très contrastée dans les deux langues. Dans l'analyse aussi bien des entretiens de groupe que des réponses au questionnaire, il apparaît que les représentations du discours vernaculaire sont en plusieurs points marquées par l'état des débats publics dans chacune des langues étudiées. Les différences sont perceptibles à tous les niveaux que nous avons intégrés dans nos

deux modules de recherche, en particulier dans l'évaluation du masculin à valeur générique et l'utilisation ou l'évitement des formes masculines, mais aussi dans l'appréciation des alternatives à la forme masculine et dans la manière dont les participantes et participants conceptualisent la relation entre le langage et la réalité sociale.

L'évaluation du masculin à valeur générique

En français, la fonction générique du masculin n'est guère remise en question. La forme masculine – que ce soient les pronoms (*chacun, tous*) ou dans les noms communs de personne (*les informaticiens, les citoyens*) – est généralement considérée comme un moyen simple, direct et – surtout – correct pour désigner des groupes de personnes mixtes. La règle de la préséance du masculin, qui «l'emporte» sur le masculin, est souvent citée pour étayer un état de fait qui n'est pas remis en question. Comparé à des formes alternatives, le masculin apparaît comme la variante par défaut, comprise et interprétée partout de la même manière. Ce sont les alternatives – ainsi par exemple les doubles formes – qui sont susceptibles de générer un coût interprétatif supplémentaire, car, *a priori*, le seul masculin suffit.

En allemand par contre, la conscience par rapport à un masculin ambigu – interprété tantôt comme forme générique, tantôt comme forme spécifique – est très présente chez nos informatrices et informateurs alémaniques. Elle n'est pas nécessairement l'expression d'une conscience féministe et ne semble même pas être plus aigüe chez les femmes que chez les hommes; il s'agit plutôt d'un savoir que l'on peut désormais considérer comme relativement généralisé. Si l'ambiguïté du masculin est connue, cela ne signifie pas que ce soit l'expression d'un engagement personnel: de nombreuses personnes, tant femmes qu'hommes, déclarent ne pas considérer comme problématiques les formes masculines, qu'elles apprécient comme une ressource pratique du langage quotidien. D'autres par contre reprennent à leur compte la critique féministe du langage et revendiquent un langage non sexiste qui tienne mieux compte de la présence des femmes au niveau symbolique du langage.

L'utilisation et l'évitement des formes masculines

Dans les pratiques quotidiennes, les occurrences du masculin à valeur générique sont très nombreuses, dans l'une et l'autre communauté linguistique. Relativement peu de personnes – surtout alémaniques – ont le souci de se servir, pendant les entretiens, de formules mettant en œuvre les principes d'un usage non sexiste du langage (utilisation de doubles formes, formulations qui neutralisent le genre, etc.). Or, même celles et ceux parmi les participant-e-s francophones qui se déclarent favorables à l'emploi de solutions de remplacement au masculin générique se servent, dans leur argumentation, de formes masculines.

Quant aux attentes de nos informatrices et informateurs par rapport à un usage officiel de la langue, elles sont très diverses dans les deux groupes linguistiques: pour les Alémaniques, un texte ou un discours féminisé n'est plus considéré comme exceptionnel, et dans certains contextes, ils s'attendent même à ce que le masculin à valeur générique soit évité et remplacé par des formulations moins ambiguës. Une bonne part des Alémaniques a une conception assez détaillée de la façon dont il faudrait rédiger de manière *geschlechtsneutral* (le terme est utilisé à plusieurs reprises). A Neuchâtel par contre, le masculin constitue la règle par rapport à laquelle se distinguent les cas particuliers, exceptionnels. Un politicien qui se sert de doubles formes dans un discours n'est pas considéré comme quelqu'un qui a des égards par rapport à l'égalité entre les sexes, mais comme quelqu'un d'intéressé qui cherche à tirer profit au moyen d'une stratégie linguistique.

Les alternatives au masculin

La différence des sensibilisations entre les publics romand et alémanique s'observe le plus clairement dans la manière dont les participant-e-s évaluent les différentes stratégies permettant d'éviter des masculins à valeur générique. A première vue, certains résultats quantitatifs peuvent faire croire le contraire: dans les deux langues, l'évaluation de la double forme, très positive, et celle du masculin, un peu moins favorable, se ressemblent. Ce sont aussi les deux formes qui sont choisies le plus souvent comme le meilleur moyen pour se référer à un groupe de personnes mixte. Cependant, si l'on tient compte des autres alternatives – et si l'on se réfère aux données des entretiens de groupe – de grandes différences apparaissent dans les jugements.

A Neuchâtel, la double forme est certes mieux évaluée – et plus souvent considérée comme la meilleure alternative – que le masculin, mais elle est jugée optionnelle par de nombreuses personnes, car *a priori*, le masculin seul suffit. Ceci apparaît notamment au niveau des pronoms, puisque la plupart des Romand-e-s choisissent une forme au masculin générique (*tous, chacun*). Parmi les formes abrégées, la solution préconisée par les spécialistes – l'utilisation des traits d'union – est quasi inconnue et très mal évaluée. Par contre, ce sont les parenthèses, rejetées par la critique féministe en fonction de leur valeur symbolique, qui sont le moyen le plus populaire pour créer des doubles formes abrégées.

A Berne, les alternatives au masculin générique ne sont pas seulement considérées comme des variantes optionnelles, mais plutôt comme un moyen de contourner un masculin dont les inconvénients sont relativement bien connus. Ainsi, au niveau des pronoms, la forme *alle* est très largement préférée, et dans l'évaluation des diverses alternatives au masculin à valeur gé-

nérique apparaissent de nombreux arguments empruntés au discours spécialisé. Après plus de vingt ans, la critique féministe du langage est – en tout cas partiellement – connue et reconnue en Suisse allemande. Cette influence se remarque le plus clairement dans le fait qu’une forme relativement nouvelle – la forme abrégée au moyen d’une majuscule (*BürgerInnen*) – est désormais très bien connue et même assez bien évaluée (sans pourtant faire l’unanimité!). A cet égard, il est aussi intéressant de noter que les formes les plus rejetées par les participant-e-s alémaniques sont celles qui ont été sanctionnées le plus par la critique féministe, c’est-à-dire le masculin à valeur générique et les parenthèses.

L’attitude par rapport à la possibilité et la nécessité de réformer la langue

Nous ne disposons pas de données suffisamment précises pour décrire en détail la façon dont nos informatrices et informateurs conceptualisent non seulement le lien entre le monde social et le monde symbolique du langage, mais aussi la possibilité d’intervenir dans un système d’interdépendance complexe. Nos données conversationnelles permettent cependant d’ébaucher le tableau suivant: les participant-e-s romand-e-s ne sont guère habitué-e-s à reconnaître un lien étroit entre la langue et le monde social. S’il y a des inégalités entre les sexes dans la société, il s’agit de les combattre à ce niveau-là, car la langue n’est pas – ou seulement indirectement – liée au monde réel: il s’agit plutôt d’un miroir reflétant le monde que d’un élément social (ré)agissant à divers niveaux, notamment à celui des attitudes et des représentations cognitives des sujets parlants. Ainsi, le masculin à valeur générique est considéré surtout comme une ressource économique du langage, qui est d’autant moins remise en question qu’il fait l’objet de la règle de la préséance du masculin apprise à l’école. Certain-e-s de nos interlocutrices et interlocuteurs reconnaissent tout à fait l’inégalité véhiculée par le masculin à valeur générique, mais sans la lier aux inégalités des sexes dans le monde réel, qui nécessiterait un changement d’attitude vis-à-vis de la langue.

Dans les entretiens bernois, les avis sont plus contrastés. Comme à Neuchâtel, certain-e-s ne considèrent pas qu’il y ait une interdépendance entre la langue et le monde réel. D’autres considèrent que des liens existent, mais qu’il n’est pas nécessaire ou utile de mener une action au niveau de la langue, qui n’influence le monde extralinguistique que de manière indirecte. Cependant, le témoignage de plusieurs personnes révèle que la critique féministe du langage a influencé leur conceptualisation des inégalités des sexes dans et à travers la langue. Ainsi, elles savent non seulement que le masculin à valeur générique est jugé ambigu et controversé, mais elles ont aussi internalisé une part de cette critique et font preuve d’une attitude engagée par rapport à la féminisation des textes. Cela transparait directement dans les témoignages des femmes qui se sentent exclues par les formulations masculines – et, de manière indirecte, dans

ceux des hommes qui dénoncent l'inégalité véhiculée par le masculin, même si elle ne les concerne pas personnellement. Ainsi, les participant-e-s alémaniques sont dans l'ensemble plus enclin-e-s à admettre un lien d'influences mutuelles entre le monde symbolique du langage et le monde social, où un langage modifié aurait des répercussions dans les représentations et les attitudes des gens.

9 Madame ou Mademoiselle?

9.1 Introduction

L'asymétrie dans le système des termes d'adresse³²⁰ se pose de manière similaire en allemand et en français. Dans les deux langues, un seul terme pour s'adresser à un homme (*Monsieur* et *Herr*) se trouve face à deux termes pour s'adresser à une femme (*Madame*, *Mademoiselle* et *Frau*, *Fräulein*). Au niveau du contenu sémantique dénotatif, il semble difficile de définir exactement quelle est de nos jours la différence entre *Mademoiselle*/*Fräulein* et *Madame*/*Frau*; nous nous contentons d'évoquer les traits les plus souvent mentionnés: dans l'acception traditionnelle de *Mademoiselle*/*Fräulein*, le trait renvoyant à l'état civil [– mariée] est définitoire, tandis que celui en lien avec l'âge de la personne ([+ jeune]) paraît plutôt optionnel. Aucun des deux traits n'est pertinent dans le paradigme masculin, où ils doivent, le cas échéant, être réalisés à l'aide d'une attribution adjectivale:

- *un homme jeune/célibataire*³²¹
- *ein junger/unverheirateter Mann*

Au niveau des connotations, le fait que tant *Mademoiselle* que *Fräulein* soient des diminutifs peut être ressenti comme gênant. De plus, en allemand, *Fräulein* est de genre neutre, ce qui est certes conforme à sa morphologie (en allemand, tous les diminutifs en *-lein*, *-chen*³²² sont des neutres), mais en opposition par rapport au sexe des référents.

Cette divergence entre le genre grammatical (neutre) et le sexe (féminin) renforce non seulement la charge connotative du diminutif, mais peut aussi avoir des incidences au niveau des accords, notamment en ce qui concerne la reprise pronominale. Dans son édition de 1972, le guide de rédaction *Duden Zweifelsfälle der deutschen Sprache* (qui ne mentionne par ailleurs aucune restriction d'emploi par rapport à *Fräulein*)³²³ recommande l'accord selon le genre quand *Fräulein* s'utilise sans nom (a) et selon le sexe quand le prénom et/ou le nom de famille s'adjoint au terme d'adresse (b). Les deux accords divergents d'un exemple plus récent (c) s'expliquent plutôt par une tendance vers l'accord selon le genre grammatical en cas de proximité du pronom (ici: pronom relatif *das*) et une tendance vers l'accord selon le sexe du réfé-

³²⁰ Aussi appelés *titres de civilité* ou *titres honorifiques* (cf. Grimaud 1989: 55).

³²¹ Alternativement: *un célibataire/ein Unverheirateter*; parallèlement à *une célibataire/eine Unverheiratete*.

³²² Cf. à ce propos d'autres noms communs de personne neutres comme p. ex. *das Mädchen* («la fille») (cf. ci-dessous, 9.8).

³²³ La troisième édition de 1985 fait état d'une certaine évolution, en précisant que l'abréviation *Frl.* (mais non pas l'utilisation de *Fräulein* tout court) est *unhöflich* («impoli»).

rent en cas d'éloignement du pronom (ici: le pronom personnel *sie* ainsi que le pronom possessif *ihre*)³²⁴.

- (a) Es war ein älteres Fräulein, *das* den ersten Stock bewohnte. (< *Duden Zweifelsfälle [...] 1972*)³²⁵
- (b) Fräulein Müller kam mit *ihrem* [...] Verlobten. (< *Duden Zweifelsfälle [...] 1972*)³²⁶
- (c) Umso häufiger war ich bei einem *Fräulein*, *das* zwei Häuser weiter in der Gartenstrasse wohnte, mir Kuchenbackreime beibrachte und zu einem Gesangsauftritt beim Altenfasching verhalf. *Sie* muss mich gemocht haben, obwohl *sie* nicht kindernärrisch war und ich *ihre* einfache kleine Ordnung störte. (< *Neue Zürcher Zeitung* 12. Juni 2002: «Kleines Glossar des Verschwindens. Die Fräuleins»)³²⁷

Le point de critique le plus souvent adressé à l'égard de *Mademoiselle/Fräulein* réside dans le fait que la dichotomie entre *Madame/Frau* et *Mademoiselle/Fräulein* ne se retrouve pas au niveau des termes d'adresse masculins, où il n'est pas nécessaire de choisir entre deux termes qui mettent l'accent sur l'état civil (et/ou l'âge) de la personne. Cette asymétrie a très souvent fait l'objet de critique de la part des féministes. S'il est possible de postuler que cette asymétrie soit généralement connue, l'extrait suivant montre que tous les hommes n'en sont pas conscients (ou se refusent à l'admettre); en effet, l'auteur de la citation suivante semble sincèrement regretter la perte de *Fräulein*, qui l'empêche de savoir s'il a la possibilité de faire des avances à la femme qu'il a devant lui:

Wurde ich ehemals einer Dame namens «Frau Soundso» vorgestellt, diene mir die fehlende Endsilbe «lein» als Hinweis darauf, dass ich ihr keine Avancen machen durfte, ohne gegen die landläufigen Gepflogenheiten zu verstossen. Nun, so sei's denn: die Sitten haben sich geändert. Über kurz oder lang wird es ohnehin schon als sexuelle Belästigung ausgelegt werden, wenn ich einer Dame in den Mantel helfe. (Bergmann 1997: 230)

9.2 ***Le vocabulaire des termes d'adresse en français et en allemand***

Avant de retracer de plus près l'évolution historique des termes d'adresse *Mademoiselle/Fräulein*, il semble utile de montrer dans quel système lexical ils s'inscrivent en synchronie. A ce propos, un tableau rassemblant de manière simplifiée³²⁸ les principaux lexèmes utilisés pour désigner ou pour s'adresser à une personne adulte permet de dégager certaines res-

³²⁴ D'un point de vue micro- et macro-syntaxique, le pronom relatif neutre *das* appartient à la même clause que *Fräulein*, tandis que les pronoms féminins *sie* et *ihre* font partie d'une clause adjacente (cf. Béguelin et al. 2000: 238ss.).

³²⁵ Notre soulignement.

³²⁶ Notre soulignement.

³²⁷ Notre soulignement.

³²⁸ La plupart des lexèmes est polysème et peut avoir des connotations variées (cf. p. ex. *dame* (*pipi*, *de cœur*, *etc.*)).

semblances et différences entre les systèmes allemand et français; cependant, il ne tient compte que des significations principales des items lexicaux en question.³²⁹

Tableau récapitulatif

Série I, neutre, biologique	<i>Frau</i>		<i>Mann</i>	<i>femme</i>		<i>homme</i>
Série II, polie et/ou formelle	<i>Dame</i>	<i>(Fräulein)</i>	<i>Herr</i>	<i>dame</i>	<i>(demoiselle)</i>	<i>monsieur</i>
Désignation de l'épouse/ de l'époux	<i>(meine) Frau</i>	–	<i>(mein) Mann</i>	<i>(ma) femme</i>	–	<i>(mon) mari</i>

Terme d'adresse sans nom de famille	– ³³⁰	<i>Fräulein</i>	–	<i>Madame</i>	<i>Mademoiselle</i>	<i>Monsieur</i>
Terme d'adresse dans une lettre	<i>(Sehr geehrte Dame)</i>	<i>(Sehr geehrtes Fräulein)</i>	<i>(Sehr geehrter Herr)</i>	<i>Chère Madame</i>	<i>Chère Mademoiselle</i>	<i>Cher Monsieur</i>
Terme d'adresse avec nom de famille ³³¹	<i>Frau Landolt</i>	<i>Fräulein Landolt</i>	<i>Herr Landolt</i>	<i>Madame Aubry</i>	<i>Mademoiselle Aubry</i>	<i>Monsieur Aubry</i>

Dans les deux langues, il est possible de distinguer une série I («neutre» ou «biologique») qui permet de désigner une personne adulte de sexe masculin (*homme/Mann*) ou féminin (*femme/Frau*) d'une série II («polie» ou «formelle»), qui, dans certains contextes, se substitue à la première. Tant *Fräulein* que *Mademoiselle* semblent être plutôt attribuables à la série II, étant donné qu'il est possible de les définir à l'aide de la série biologique:

- une *demoiselle* est une *femme* (jeune, non mariée)
- ein *Fräulein* ist eine (junge, unverheiratete) *Frau*

En allemand, la série I sert également à désigner le ou la conjoint-e d'un couple marié (*meine Frau, mein Mann*); en français, le mot *mari* s'utilise, à la place de *homme*, pour désigner l'époux, à côté de *femme* («épouse»).³³²

Dans le domaine des termes d'adresse, le tableau montre qu'en français, ce sont les termes de la série II (*dame, demoiselle, monsieur*) – soit leur forme longue (avec l'article possessif: *Ma-*

³²⁹ Pour une description plus détaillée de *homme, femme*, cf. Krötsch-Viannay (1979) ainsi que Benhamou (1986); à propos de *Mann, Frau*, cf. Kochskämper (1993).

³³⁰ En allemand, seules des formules de type *junger Mann* («jeune homme»), *Gnädige Frau* («Madame») sont possibles.

³³¹ Un nom de fonction, de métier ou de grade peut suppléer au nom de famille: *Madame la présidente, Monsieur le ministre/Frau Bundesrätin, Fräulein Schwester, Herr Präsident*, etc.

³³² *Homme* est possible pour désigner le partenaire d'une relation de type non maritale: *Sophie et son homme*.

dame, *Mademoiselle* et *Monsieur*) – qui s'utilisent comme termes d'adresse, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, avec ou sans nom de famille (cf. Grimaud 1989). Cette correspondance fait défaut en allemand, où le système des termes d'adresse peut paraître quelque peu lacunaire par rapport à celui du français. L'allemand ne dispose pas d'un paradigme complet de termes d'adresses équivalant à celui du français – *Madame*, *Mademoiselle* et *Monsieur*³³³ – permettant de s'adresser à un homme ou une femme dont on ne connaît pas le nom, comme le déplore Mampell (1984, 55): «Wie gut haben es die Franzosen mit ihrer Anrede «monsieur» und «madame»! Es spielt keine Rolle, wer die Angeredeten sind, «monsieur» und «madame» paßt immer.»

Seule l'adresse directe *Fräulein!* permet en principe cet emploi, mais en pratique son usage paraît de moins en moins toléré. En correspondance écrite, les formes telles que *Sehr geehrte Dame* ou *Sehr geehrter Herr* peuvent être utilisées pour s'adresser à une femme ou un homme dont on ignore le nom. Cependant, de manière générale, la mention du nom de famille est obligatoire, contrairement au français:

- *Sehr geehrte Frau Landolt*
- *Chère Madame*

Dans le cas des termes d'adresse avec nom de famille, on se sert, pour aborder une femme, du terme de la série I (*Frau Landolt*) et, pour s'adresser à un homme, du terme de la série II (*Herr Landolt*).

9.3 L'évolution diachronique de *Mademoiselle* et *Fräulein*

Demoiselle est issu d'un diminutif latin *domina* (reconstruit: °*dominicella*), qui, à son tour, a évolué vers *dame*. Tant *Madame* que *Mademoiselle* s'utilisent d'abord pour des femmes nobles; *Mademoiselle* est anciennement le titre de la fille aînée des frères ou oncles du roi, puis l'appellation des filles ou femmes de gentilshommes non titrés. Jusqu'au XVIII^e siècle, son sens s'élargit et *Mademoiselle* s'utilise pour une jeune fille noble ou une femme mariée de la petite noblesse.³³⁴ Le sens moderne de «femme non mariée» se rencontre dès la fin du XVII^e siècle, d'abord pour les femmes d'une certaine distinction. Suite à la Révolution française, *Madame* s'utilise de plus en plus avec le sens de «femme mariée et maîtresse de maison», tandis que *Mademoiselle* acquiert le sens de «femme pas (encore) mariée»,³³⁵ indépendamment du statut social de la femme. Dès le XIX^e siècle, *demoiselle* s'utilise aussi avec le sens de

³³³ Grâce à la proximité de la Suisse romande, les formes françaises *Madame* ou *Monsieur* peuvent suppléer, en Suisse alémanique, à cette carence dans certains contextes (plutôt formels ou soignés).

³³⁴ Cf. *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey et al. 1994).

³³⁵ Pour plus de détails, cf. Moreau (2001: 35-36).

«femme (mariée ou non) attachée à un établissement»; ainsi, on parle p. ex. de la *demoiselle du téléphone* à partir de 1905.

*Fräulein*³³⁶ est le diminutif de *Frau*, qui dérive d'un mot germanique qui n'a guère laissé de traces au masculin.³³⁷ Le mot *frouwe* désigne longtemps la femme «maitresse», «souveraine», la «dame de haute naissance». En tant que titre honorifique, il tend à être remplacé par l'emprunt *Dame*³³⁸ depuis le XVII^e siècle. Avec le temps, *Frau* acquiert son sens actuel («être humain féminin adulte», «épouse») et se substitue ainsi à *Weib* (en moyen haut-allemand *wîp*), dont la signification se péjore par la suite.³³⁹

Depuis le XII^e siècle, le terme moyen haut-allemand *vrouwelîn* désigne la femme jeune (non mariée) de condition; il est réservé à la noblesse (et en Suisse aux patriciennes) jusqu'aux XVIII^e/XIX^e siècles et s'étend par la suite aux femmes bourgeoises, avant de prendre le sens de «femme non mariée (jeune)».

L'évolution de *Mademoiselle* et de *Fräulein* suit dans l'ensemble une trajectoire parallèle: d'abord réservés pour des femmes d'une position hiérarchique supérieure, les deux termes étendent de plus en plus leur champ référentiel et finissent par désigner n'importe quelle femme (jeune) non mariée. Cet usage moderne s'est établi au XIX^e siècle seulement et il sera contesté par le mouvement féministe à partir du XX^e siècle. A l'instar d'autres termes du champ lexical des désignations d'hommes et de femmes, l'évolution de ces deux termes reflète la position sociale de la femme à travers les siècles. «Fräuleingeschichte, so zeigt sich, ist Gesellschaftsgeschichte im klassischen Sinn.» Cette évaluation, tirée de l'éditorial d'un numéro thématique de la revue *WerkstattGeschichte* (n° 27), vaut certainement au même degré pour *Mademoiselle*.

Si les contours de l'évolution diachronique de *Mademoiselle* et de *Fräulein* peuvent être reconstitués, l'histoire de l'usage de ces termes d'adresse durant le XX^e siècle semble assez mal décrite (pour l'allemand, cf. Oertzen 2000 et Buske 2000). Aussi nous limiterons-nous à énumérer quelques dates en lien avec des décisions administratives, qui sont cependant souvent en décalage avec les usages effectifs.

³³⁶ Cf. *Duden. Das Herkunftswörterbuch* [...] (2001).

³³⁷ Sauf dans *Fronleichnam* («Fête-Dieu») ou *Frondienst* («corvée», c'est-à-dire «travail que l'on doit à son seigneur»).

³³⁸ *Dame*, emprunté du français au XVI^e siècle (avec le sens de «maitresse», «souveraine», «femme», «épouse»), devient au XVII^e siècle le titre usuel des femmes nobles ou attachées à la cour. Ce n'est que depuis le XVIII^e siècle que *Dame* s'utilise dans la société bourgeoise, où il remplace partiellement *Frau*. Aujourd'hui, ce mot a le sens de «femme cultivée, soignée».

³³⁹ A propos de l'évolution sémantique de *Frau* et de *Weib*, cf. Warnke (1993) et Kochskämper (1999).

En Allemagne, un premier édit concernant l'utilisation de *Fräulein* date de 1937.³⁴⁰ Jusqu'en 1972, il sera suivi, en RFA, de quatre autres édits semblables. Si au début, les femmes revendiquent le droit de faire une demande pour être appelées *Frau*, cette possibilité se généralise pendant les années 1950, et à partir de 1972, l'usage de *Frau* devient la règle, *Fräulein* devenant optionnel, sur demande, à son tour. En RDA, la clause de l'approbation par les autorités tombe en 1951: «Unverheiratete weibliche Personen dürfen ohne Genehmigung die Bezeichnung Frau führen».³⁴¹ En Autriche, le terme *Fräulein* est aboli d'office («von Amts wegen abgeschafft») en 1970 (Liebsch 1976).

Peu de documents permettent de reconstituer la chronologie de l'évolution du système de *Madame*, *Mademoiselle* et de *Frau*, *Fräulein* en Suisse. Il est probable que d'un point de vue institutionnel, elle ait connu des chemins et des vitesses différentes selon les cantons et les communes et que la volonté de généraliser le terme d'adresse *Madame/Frau* se soit heurtée à de nombreuses résistances. Au niveau fédéral, une recommandation du Chancelier de la Confédération datant du 23 mars 1973 aborde le sujet, en se référant de manière explicite à la récente introduction du vote des femmes (1971), qui aurait mis un terme à une des plus grandes discriminations en Suisse. Il serait désormais de mise de porter l'attention sur «die Beseitigung der vielen anderen, kleineren und oft unbewussten Benachteiligungen der Frauen.»³⁴² Les recommandations concernent trois points: dans les relations externes, les termes *Madame* et *Frau* seront utilisés d'office, sauf si une femme souhaite un autre terme d'adresse;³⁴³ dans les relations internes, on se servira du terme d'adresse préférentiel des femmes concernées;³⁴⁴ un troisième point («Italienischer Sprachbereich») propose de ne rien changer en italien puisqu'une enquête préalable aurait révélé des sensibilités différentes.³⁴⁵

En Suisse, les termes d'adresses *Mademoiselle* et *Fräulein* semblent aujourd'hui avoir disparu complètement de la correspondance officielle, même si l'on rencontre encore, de temps en temps, des imprimés avec des cases à cocher du type *Monsieur/Madame/Mademoiselle*. Le message des guides de féminisation alémaniques est clair: la disparition de *Fräulein* est désor-

³⁴⁰ Cf. Guentherodt (1980: 29) et Stötzel et al. (1995: 542).

³⁴¹ Verfügung vom 15. 12. 1951, *Ministerialblatt* Nr. 40: 140) (Liebsch 1975).

³⁴² *Anrede «Frau» in der allgemeinen Bundesverwaltung*, 23. März 1973, lettre du Chancelier de la Confédération aux Secrétaires généraux des départements fédéraux.

³⁴³ «Im mündlichen und schriftlichen Verkehr der Bundesverwaltung nach aussen werden alle volljährigen, weiblichen Personen mit «Frau (Madame)» angeredet, sofern die Adressatinnen dies nicht ausdrücklich anders wünschen.» (p. 2).

³⁴⁴ «Im Kontakt der Amtsstellen der Bundesverwaltung mit den im Bundesdienst tätigen weiblichen Erwachsenen wird jene Anrede verwendet, die von der betreffenden Person bevorzugt wird.» (p. 2).

³⁴⁵ «Die vorstehende Empfehlung gilt für die deutsche und französische Sprache. Da die gesellschaftliche Situation im Italienischen völlig anders liegt und das Umfrageergebnis hierüber kontrovers ist, schlagen wir Ihnen vor, für diesen Sprachgebrauch die bestehende Ordnung beizubehalten.» (p. 2-3).

mais considérée comme un fait plutôt que comme une revendication. Ainsi (a) le *Leitfaden zur sprachlichen Gleichbehandlung* (1996: 112) et (b) le dictionnaire *Von Amtsfrau bis Zimmerin* (Eidenbenz 1998: 36):

- a) *Fräulein* wird nicht mehr benutzt, weder in der Anrede noch in der Anschrift oder beim Telefonieren, es sei denn, eine Frau wünsche dies ausdrücklich. Auch bei jungen Frauen hat sich die Anrede *Frau* durchgesetzt; sie wird verwendet, sobald Frauen gesiezt werden.
- b) Das Wort *Fräulein* wird nicht mehr verwendet, weder bei der Anrede noch im Gastgewerbe noch am Telefon!

En Suisse romande, l'utilisation de *Mademoiselle* semble être plus fréquente (et connotée moins négativement, cf. nos résultats ci-dessous) qu'en Suisse allemande. Ceci explique en partie le ton plus revendicateur de Thérèse Moreau (2001: 41) en (c):

- c) On voit donc que l'usage courant et social de ces titres fait des femmes des êtres relatifs. Dans une société où femmes et hommes sont égaux en droits, l'usage des titres «Madame» et «Mademoiselle» est humiliant et rétrograde. Puisque les êtres humains de sexe masculin ont en perdant le statut de «sujet de», accédé à la citoyenneté et sont devenus «Monsieur» il est juste et souhaitable, les femmes étant désormais des citoyennes à part entière, qu'elles ne soient plus scindées en deux catégories et qu'on s'adresse à toutes avec le titre de «Madame».

Dans le monde anglophone, où l'on retrouve également la dichotomie traditionnelle entre les formes *Mrs.* (pour une femme mariée) et *Miss* (pour une (jeune) femme non mariée), on n'a pas privilégié la stratégie de la neutralisation (en faveur de *Mrs.*). D'après Baron (1986: 7), on a d'abord essayé d'établir un *Mrs.* masculin: «as early as 1912 language reformers urged the expansion of the masculine paradigm to include a term corresponding to *Miss* in order to indicate an unmarried male and another corresponding to *Mrs.* to indicate a married one.» Cette démarche est apparemment restée sans suite. Un peu plus tard apparaît l'abréviation *Ms.* (cf. Baron 1986: 167-172), attestée au moins depuis les années 1930. Il s'est avéré que ce néologisme, censé neutraliser *Mrs.* et *Miss*, n'a pas pu s'imposer comme seule alternative équivalant à *Mr.*, mais il s'est créé un système tripartite de termes d'adresses pour les femmes, dans lequel *Ms.* n'a pas la même valeur pour toutes les usagères et tous les usagers de l'anglais.³⁴⁶ Tantôt *Ms.* s'utilise comme terme neutralisant l'état civil (et équivaut ainsi aux attentes des femmes qui en favorisent l'emploi), tantôt il est investi de diverses connotations (telles que «femme divorcée», «femme émancipée» ou «lesbienne»), qui montrent qu'il règne une certaine insécurité par rapport à son usage.

³⁴⁶ Cf. Ehrlich & King (1994), Pauwels (1996, 2001) et Holmes (2001).

Si, en allemand, aucune proposition d'une tierce forme (remplaçant *Frau* et *Fräulein*) ne semble avoir été élaborée,³⁴⁷ une tentative québécoise a vu le jour en 1980, sous la forme de *Mabelle*, censée remplacer *Madame* et *Mademoiselle*, mais apparemment sans succès (cf. *A juste titre* [...] 1994). L'usage de *Me*, à l'écrit, censé remplacer *Mme* et *Mlle* (Houdebine 1977: 92), semble également être resté marginal,³⁴⁸ malgré la constatation d'Houdebine dix ans plus tard: «En France, l'usage de *Me* paraît s'étendre à l'écrit, et celui de *Madame* s'est accru à l'oral comme à l'écrit, alors que celui de *Mademoiselle* est en régression» (Houdebine 1987: 16).³⁴⁹

9.4 Les données empiriques: introduction

En vertu du fonctionnement relativement parallèle de *Madame*, *Mademoiselle* en français et de *Frau*, *Fräulein* en allemand, nous avons posé un certain nombre de questions relatives à l'usage de *Mademoiselle* et *Fräulein* lors des entretiens de groupe et dans le questionnaire quantitatif. Dans les deux cas, nous nous sommes intéressé en premier lieu à l'usage tel qu'il est perçu et évalué par les informatrices et informateurs, sans que l'on puisse en inférer un usage réel, qui peut dévier par rapport aux usages déclarés et aux représentations individuelles et collectives.

9.5 Analyse qualitative: les entretiens de groupe

Lors de chaque entretien, nous avons thématiqué le terme d'adresse *Mademoiselle* (à Neuchâtel) ou *Fräulein* (à Berne), et ce à l'aide d'un déclencheur oral de type «Quand et comment utilisez-vous le mot *Mademoiselle/Fräulein*?». Cette question a suscité de nombreuses réactions, dont témoignent les deux sous-chapitres suivants, qui détaillent les résultats en fonction de la langue des interviewé-e-s.

9.5.1 Les entretiens romands

Les réactions des participant-e-s romand-e-s sont d'emblée relativement favorables. Ppp (33 ans) compte parmi les rares personnes qui disent éviter catégoriquement l'utilisation de *mademoiselle*. Il aborde le sujet à deux reprises, d'abord pour critiquer la double forme *Madame*, *Mademoiselle* et ensuite pour insister sur le fait qu'il a banni de son propre langage le terme *Mademoiselle*, qu'il considère comme «ringard». Selon lui, *Mademoiselle* a disparu tant dans son usage personnel que dans l'usage professionnel:

³⁴⁷ Stötz/Wengeler (1995: 543) et Schmidt-Knaebel (1988: 8) mentionnent le combat juridique de Gerda Rechenberg à être appelée *Dame Rechenberg* (au lieu de *Frau Rechenberg*). Ceci semble être un cas isolé.

³⁴⁸ A noter que *M^e* est habituellement l'abréviation du titre *Maitre*.

³⁴⁹ Entretemps, *Me* aurait disparu, sauf chez certaines féministes (message d'A.-M. Houdebine du 28 juin 2003).

- 392 ppp [...] à mon travail où j'engage je recrute du personnel . (ça?) peut une dame de célibataire de cinquante-six ans . comme une=une dame mariée [...] . moi j'aime pas mademoiselle . c'est madame mademoiselle ça fait vieille fille=euh d'ailleurs on n'a pas un monsieur équivalent de mademoiselle pour un monsieur . . c'est c'est ringard [...]
- 409 ppp non . pas (###) mais moi je pourrais pas . dire mademoiselle je crois que je l'utiliserais jamais si on m'enregistrait pendant une année je crois que j= . et de toute façon au niveau de la correspondance mademoiselle a disparu . c'est un terme enfin qui n'existe plus . . donc ce serait offensant d'écrire le mot mademoiselle . je pense [...] (NE-2)

D'autres émettent des jugements plutôt neutres – ainsi ccc (17 ans) – voire positifs:

- 411 ccc non ben moi ça me semble tout à fait normal mademoiselle . franchement (NE-2)

L'avis de vvv (27 ans), qui travaille comme serveur et qui dit utiliser *Mademoiselle* «pour toutes [ses] clientes» dans le but d'«un peu charmer» (476), montre cependant qu'il est tout à fait conscient du fait que l'usage du mot *Mademoiselle* fait l'objet d'une certaine controverse, surtout lorsqu'il dit que le mot est «interdit»:

- 469 qqg [...] le mot mademoiselle . vous l'utilisez ou vous l'utilisez pas\
- 470 vvv moi tous les jours [. et et puis sur=pluS depuis qu'il est il est entre guillemets interdit [<<rires>>]
- 471 qqg [tous les jours ouais/ [ouais . pourquoi
- 472 vvv parce qu'il est ça c'est un mot=euh . un mot qui sonne bien [...] (NE-5)

Si ces évaluations positives sont rares, il ressort quand même clairement que dans les entre-tiens neuchâtelois, le terme d'adresse *Mademoiselle* (et son emploi) est relativement peu remis en question. Ainsi par exemple l'avis défavorable de kkk (37 ans), qui n'utilise *Mademoiselle* que dans des circonstances particulières:

- 359 kkk [...] pour une petite fille hein à qui ça fait plaisir qu'on dise mademoiselle . pour lui donner l'illusion qu'elle est plus grande que ce qu'elle est . euh (3 sec.) euh pour moi ça a une connotation=euh déplaisante . bien que je sache qu'il y ait des personnes qui revendiquent leur titre de demoiselle de=de femme non mariée dans l'idée . euh ça a une connotation déplaisante de . on=on ne dit jamais damoiseau . on ne distingue pas l'homme mature d'un=d'un jeune homme . euh j'ai pas envie de distinguer une jeune femme d'une femme plus mature ou . et encore on dit madame au partir du moment où elle est mariée ce qui est très déplaisant pourquoi . pourquoi est-ce qu'elle a le statut de DAME à partir du moment où elle est mariée . je veux pas chipoter je suis pas féministe c'est=c'est purement=euh . ben démarche d'une logique (NE-7)

A l'instar de ppp (NE-2, cf. ci-dessus) et de ggg (NE-4), kkk critique le manque de parallélisme au niveau des désignations masculines et féminines (il n'y a pas de *damoiseau* masculin), ce qui reflète au niveau du langage une perception sociale inégale. Si *Mademoiselle*, utilisé pour une fille, la valorise, il dévalorise la jeune femme célibataire par la mise en relief de son statut marital.

L'acception traditionnelle de *Mademoiselle* – «femme non mariée» – est communément connue; nnn (17 ans) s'y réfère de manière explicite en tant que savoir métalinguistique:

539 nnn tout à fait alors . on m'a toujours appris . que mademoiselle c'est une jeune fille non mariée . madame c'est une jeune femme mariée [...] (NE-1)

Cependant, cette acception semble être en désaccord avec l'emploi actuel de *Mademoiselle*, qui ne désigne plus toute femme non mariée indépendamment de son âge, mais plutôt la femme jeune (et peut-être célibataire) par rapport à la femme mature (et probablement plutôt mariée). L'ancien usage n'a pas disparu, mais il ne semble plus être productif. Les participant-e-s romand-e-s donnent plusieurs exemples de femmes âgées qui tiennent à être appelées *Mademoiselle*, en accord avec leur état civil. En parlant de sa marraine, ggg (55 ans) insiste sur la valeur identitaire de *Mademoiselle*, qui est en décalage avec les usages actuels puisqu'il concerne «la génération en dessus de moi»:

455 ggg [...] puis alors j'ai gardé l'habitude . de: d'accepter que par exemple ma: marraine qui a nonante ans . elle ne VEUT pas qu'on l'appelle madame\ . pour elle si quelqu'un lui dit madame=euh c'est nonnon mademoiselle [...]

462 ggg parce qu'elle est très âgée . donc=euh elle est restée célibataire elle est très âgée donc là je comprends que la génération en dessus de moi . euh y tienne encore on voit d'ailleurs dans certains faire-part=euh dans le journal de faire-part de=de décès . euh: certaines fois c'est encore marqué mademoiselle\ . et ça je comprends très bien [...] (NE-4)

Le fait qu'une femme âgée revendique activement le terme d'adresse *Mademoiselle* est aussi relevé ailleurs: ainsi par exemple dans NE-7, lorsque kkk (37 ans) dit: «ouaisouais moi j'en connais deux elles y tiennent hein . comme à la prune de leurs yeux» (NE-7: 368).

Si la distinction entre la femme mariée et la femme célibataire tend à disparaître en fonction d'un *Madame* généralisé, il ne faut pas oublier que c'est souvent par «manque d'information», comme le dit zzz (32 ans), ou «par défaut» (www, 29 ans). Cela a pour conséquence que le choix entre *Madame* et *Mademoiselle* demeure possible et se réalise dès qu'une information précise quant au statut marital est disponible. On ne peut donc pas déterminer de manière claire pour quelle raison *Mademoiselle* s'utilise moins dans le sens de [femme célibataire]. Est-ce par souci d'égalité ou simplement par manque d'information?

363 zzz c'est un terme que j'utilise pas mais simplement=euh par manque d'information quand on rencontre quelqu'un je sais pas a priori une femme a priori je sais pas si elle est mariée ou pas . donc je vais lui dire madame et pas mademoiselle [...] (NE-7)

499 www par défaut j'utiliserais madame et si je sais je mettrais mademoiselle [...]

503 www si je sais que la personne c'est=euh elle est pas mariée je mettrais mademoiselle . et si je sais pas je mets madame (NE-5)

L'incertitude pragmatique quant au terme d'adresse approprié ne se situe pas seulement au niveau de la production, mais se retrouve également auprès de l'interlocutrice, qui *a priori* ne peut pas savoir pourquoi on l'appelle *Madame* ou *Mademoiselle*. Ceci ouvre la voie à des explications intéressantes, comme c'est le cas de jjj (39 ans, célibataire), qui attribue le choix de son vis-à-vis aux variations de sa voix:

353 jjj [...] <<rires>> moi j'ai remarqué un truc=euh . dans les magasins par exemple . la voix . si par exemple je dis . je sais pas on=on on a des tons de voix différents=hein [...] il me semble que des fois=euh . on m'a eu dit mademoiselle puis je me disais mais . c'est bizarre . j'ai j'ai assemblé . que je devais avoir une . une voix assez haute quoi . ou bien pas: assurée . tandis que: si je suis bien <<rires>> bien décidée et tout ben . dès que j'ai une voix plus grave on me dit plutôt madame [...] (NE-6)

Le changement de signification (de «femme célibataire» à «jeune femme») est bien illustré dans le passage suivant, où ooo (74 ans) raconte sa perception de l'évolution du terme d'adresse *Mademoiselle*. En 504, il compare la jeunesse d'aujourd'hui avec sa propre jeunesse («il y a plus de cinquante ans»). Il craint que de la sorte, il sera peut-être «un peu fr=euh un peu trop franc pour vous», sans pourtant expliciter ce à quoi il pense. On peut néanmoins inférer que sa franchise se rapporte probablement à l'évocation de la pureté et de la chasteté, deux qualités qu'il attribue au célibat de «[s]on époque» et qui n'auraient aujourd'hui plus le même poids. Il en arrive à une première dichotomie, qui juxtapose la (jeune) femme célibataire chaste et pure d'autrefois et la jeune femme célibataire contemporaine: «aujourd'hui . ça a changé . vraiment différemment . euh une demoiselle c'est qu'elle est pas mariée . aujourd'hui». Dans la suite de l'entretien, ooo évoque «des vieilles demoiselles dans [s]on quartier» qui sont restées célibataires pendant toute leur vie, ce qui suscite de la part de bbb la question quelque peu provocante de savoir comment ooo peut être certain qu'elles sont restées pures pendant toute leur vie. Devant la difficulté de maintenir des critères aussi peu vérifiables que la pureté ou la chasteté, ooo en vient un peu plus tard à établir une nouvelle distinction entre la définition antérieure et celle en vigueur actuellement: «une demoiselle c'était la demoiselle qui était pas mariée . à l'époque . et puis aujourd'hui ben ma foi elle peut être demoiselle qui sait», et il parle ensuite des collégiennes qui passent devant sa maison et qu'il a l'habitude d'appeler *Mademoiselle*. Il semble donc que le seul critère subsistant est celui de l'âge:

504 ooo [...] de MON époque . (par ça?) il y a plus de cinquante ans . qui était vraiment un peu différente d'aujourd'hui . . parce que la vie a changé . les gens vivent autrement . euh je prends les jeunes aujourd'hui . euh . je serai peut-être un peu fr=euh un peu trop franc pour vous . je ne sais pas mais je dis ma façon de penser . donc de mon âge . de ce qui s'est passé de mon temps et puis de ce qui se passe aujourd'hui . je fais un petit peu la différence hein . c'est que la vie a tellement changé et évolué . une demoiselle c'est en somme une demoiselle qui était plus ou moins pure . encore vierge . (à

notre?) époque . . aujourd'hui . ça a changé . vraiment différemment . euh une demoiselle c'est qu'elle est pas mariée . aujourd'hui . on est bien d'accord [...]

515 ooo [...] non mais disons il y avait une façon de dire une demoiselle c'était la demoiselle qui était pas mariée . à l'époque . et puis aujourd'hui ben ma foi elle peut être demoiselle qui sait . moi je sais pas je j'ai une quantité d'enfants qui me: qui me côtoient qui me que je vois passer . devant chez moi d'un collège pour aller à un autre . euh: les jeunes filles de je sais pas de: dix ans quinze ans qui passent devant chez moi . bon je quand elles me disent=euh bonjour bonjour monsieur je leur dis bonjour mesdemoiselles . puis voilà (NE-1)

À côté de l'idée de pureté et de chasteté, associée à *Mademoiselle*, il y a d'autres attributs que l'on peut rapprocher de *Madame*: notamment le fait d'avoir des enfants. Si ce trait est définitoire pour certain-e-s (cf. «ou alors une demoiselle qui a eu des enfants [...] on dit madame», NE-1: 496 bbb), il demeure quand même problématique: l'état civil ainsi que le fait d'avoir des enfants sont des informations qui ne sont pas observables «à l'œil nu»; elles ne peuvent donc être pertinentes que dans le cas où l'on connaît déjà la femme concernée – sinon, elles deviennent inopérantes.

Si ces anciens traits définitoires («femme célibataire, sans enfants») n'ont pas perdu toute validité, il semble que c'est plutôt l'âge de la femme qui devient le critère de sélection premier dans le choix entre *Madame* et *Mademoiselle*. En ce qui concerne la limite d'âge inférieure, les participant-e-s romand-e-s sont unanimes: *Madame* ne saurait être utilisé pour une très jeune femme, voire une adolescente. Il se pose cependant le problème de la transition entre *Mademoiselle* et *Madame*, thématisée à plusieurs reprises. Dans l'entretien NE-4, ggg (55 ans) avoue son incertitude à propos du choix entre *Madame* et *Mademoiselle*:

455 ggg maintenant moi je l'emploie justement pas . plus JAMAIS . bon ça=ça me pose un peu un problème entre l'âge de quinze et dix-huit ans\ . parce que là à dire madame à une gosse de=de seize ans . écrire une lettre à une gosse de seize ans sur une enveloppe en écrivant madame . eh ça me pose un peu problème\ [...] (NE-4)

Pour sss, l'âge est clairement plus déterminant que l'état civil. Eee (30 ans) approuve, en mettant en évidence que le critère de l'âge, en l'absence d'un savoir précis, est sujet à une appréciation personnelle: ainsi, ce n'est pas l'âge biologique qui compte, mais l'âge subjectivement perçu: «c'est tout à fait lié au: à ce que la personne dégage en fait de son âge quoi»:

328 sss ouais . ouais c'est plu=c'est plutôt une question d'âge qu'une question être mariée ou pas mariée . je pense: c'est tout aussi gênant d'appeler: d'appeler une dame de soixante ans mademoiselle qu'une jeune de seize ans madame\

[...]

332 eee ouais c'est juste c'est tout à fait vrai\ c'est ouais c'est tout à fait lié au: à ce que la personne dégage en fait de son âge quoi . parce bon peut-être à trente ans si tu fais . tu fais jeune on peut t'appeler mademoiselle c'est pas: (NE-3)

D'autres participant-e-s confirment cette phase de transition pendant laquelle on peut hésiter entre *Mademoiselle* et *Madame*. Ainsi, aaa (43 ans) se trouve elle-même dans l'âge «critique»; quant à ddd, le critère de l'âge s'associe à celui de la formalité: plus le contexte est formel, plus le terme d'adresse *Madame* semble approprié:

499 aaa [...] je trouve=euh . je sais pas s= . les gens quand=euh ils nous appellent comme ça ils savent jamais s'il faut dire=euh MADAME ou mademoiselle à partir d'un certain âge on sait plus trop bien ce qu'il faut dire [...] (NE-1)

405 ddd [...] mais à partir d'un: d'un certain âge où je suis pas très sûr où: . où j'ai des rapports=euh peut-être . plus formels je dirais systématiquement madame ou j'écirais . systématiquement madame (NE-2)

Ainsi associé à une valeur positive – la jeunesse –, le terme d'adresse est connoté positivement. Une jeune femme est censée être flattée si l'on s'adresse à elle en tant que *Mademoiselle*. Lorsque aaa évoque l'oscillation quelque peu gênante entre *Mademoiselle* et *Madame* (cf. ci-dessus), bbb lui répond:

501 bbb mais vous vous verrez dans plusieurs années quand ils vous diront mademoiselle qu'est-ce que vous serez contente

502 (plusieurs) <<rires>> (NE-1)

Le rire qui suit ce tour de parole revient également dans l'extrait suivant: jjj (39 ans, célibataire) parle de sa propre réaction par rapport à *Mademoiselle*, qu'elle ne remet nullement en question, en vertu du compliment implicite qu'il contient:

355 qqq ou bien ça t'arrive encore d'être appelée mademoiselle

356 jjj rarement [disons quoi

357 qqq [mhm

358 qqq puis ça te dérange [ou: il y a eu un moment à partir de . duquel ça ça marche plus ou . ouais . mhm

359 jjj [non nonnon au contraire . ouais

360 qqq donc=euh si=si quelqu'un t'appelle maintenant mademoiselle ça ça va te vexer ou ça va te flatter ou

361 (2 sec.)

362 jjj bon ça va plutôt me flatter dans le sens où je me dis bon je fais pas trop <<rires>> (NE-6)

De la logique de ce compliment, il s'ensuit qu'une femme peut se sentir dévalorisée si elle est appelée *Madame* au lieu de *Mademoiselle*. Interrogée sur sa réaction quand on l'appelle *Madame*, iii (28 ans, célibataire) répond de manière très franche:

509 iii non . finalement je: ça va pas me . plus me choquer que ça mais . c'est vrai que: quand on me dit bonjour madame des fois je me dis mince j'ai pris un peu des=des années [...] (NE-5)

Pour elle, qui travaille comme esthéticienne, *Mademoiselle* n'est pas tant un titre qui marque l'état civil qu'un terme d'adresse qui convient pour «toute une catégorie de gens qui sont plus

accessibles qui . qui sont pluS=euh de mon âge», tandis que «madame pour moi c'est vraiment la femme mature mûre=euh . . mariée mais je veux dire vraiment qui a déjà=euh . un certain chien euh» (NE-5: 479 iii).

L'ambivalence entre le *Madame*, valorisé parce qu'il met en lumière son statut marital, et le *Mademoiselle*, qui montre qu'elle est encore perçue comme jeune, est très bien explicité par ggg (55 ans, mariée). Elle non plus ne remet pas en question le mécanisme sémantique sous-tendant la différence entre *Madame* et *Mademoiselle*, considéré comme sexiste par la critique féministe du langage:

455 ggg [...] j'ai une beaucoup beaucoup plus longue expérience que vous hein on m'a appelée mademoiselle jusqu'à: ce que je me marie c'est-à-dire j'étais toute fière qu'on m'appelle madame . . euh:: ça me faisait plaisir=euh quand j'avais des: des quand mes fils ont atteint l'âge de vingS ans=vingt ans qu'on me dise mademoiselle dans un sens je me disais . ou je parais vieille fille ou je parais très jeune je sais pas/ [...] (NE-4)

Une autre fonction de *Mademoiselle* qui est régulièrement thématisée dans les entretiens neuchâtelois est celle du terme d'adresse approprié pour une femme dont on ignore le nom, mais qui a une fonction où l'on est amené à s'adresser directement à elle: le cas le plus typique est celui de la serveuse. D'autres fonctions (comme la téléphoniste ou la guichetière) ne sont pas mentionnées.

Dans sa réponse à la question de savoir quand *Mademoiselle* semble approprié, yyy résume les deux tendances majeures qui se dégagent des entretiens neuchâtelois: la différenciation entre *Mademoiselle* et *Madame* selon l'âge et l'utilisation de *Mademoiselle* pour la serveuse. Le trait [+ jeune], définitoire dans la première acception, est neutralisé dans la deuxième, car le facteur déterminant serait plutôt la fonction (et non pas l'âge de la femme en question):

343 yyy [...] pour une personne manifestement très jeune . ou bien alors au bistrot . dans des . on dirait mademoiselle même à une dame qui a peut-être . un certain âge (NE-6)

Qu'en est-il de l'avenir de *Mademoiselle*? Une tendance vers la généralisation de *Madame* se laisse-t-elle observer dans les entretiens neuchâtelois? Les avis semblent plutôt partagés. Fff a un préavis très défavorable envers *Mademoiselle*, bien qu'il ne soit pas clair si elle s'exprime seulement à propos du monde du travail ou si elle parle de manière générale:

423 fff mais parce que quelque part quand on travaille c'est vrai qu'on n'aime pas tellement se faire appeler . euh mademoiselle je crois\ . . et puis même partout maintenant ça se: ça se généralise on dit madame et puis ça . ça simplifie aussi beaucoup=euh . alors ce que je déteste moi c'est qui me dit madame ou mademoiselle\ [...] (NE-4)

Pour uuu, le terme a déjà disparu:

409 ppp [...] c'est un terme enfin qui n'existe plus . . donc ce serait offensant d'écrire le mot mademoiselle . je pense [...] (NE-2)

Plus souvent cependant, l'évitement de *Mademoiselle* ne semble être perçu que dans certains domaines, notamment en correspondance. Rrr mentionne le monde commercial, dans lequel *Madame* se généraliserait, en dépit des réactions potentiellement négatives de femmes qui préféreraient *Mademoiselle*. La réaction de ddd va dans le même sens: elle distingue un terme d'adresse officiel, unique, *Madame*, à côté d'une dichotomie basée sur l'âge de la femme, distinguant entre *Madame* et *Mademoiselle*:

398 rrr [...] sur le plan commercial l'usage heu de plus en plus on utilise le madame pour toutes les: toutes les femmes . c'est: parce qu'il y a eu une sorte de revendication de=depuis un certain temps . et: et on évite de froisser s=au cas où . et puis les=les demoiselles qui aiment pas le madame ma foi elles . elles s'y font aussi je crois . elles savent que c'est devenu comme ça

[...]

402 ddd dans tout ce qui est écrit officiel je mets . systématiquement madame . mais il est clair que quand je vois des jeunes filles qui ont l'âge de ma fille en gros . j'AURAIS tendance à dire mademoiselle . . mais:=euh: (NE-2)

9.5.2 Les entretiens alémaniques

La première réaction de la plupart des participant-e-s alémaniques est assez catégorique: le mot *Fräulein* ne s'utilise plus du tout! A travers de nombreuses interventions apparaît une discontinuité temporelle qui opère une division claire entre un passé (plus ou moins éloigné) et le présent. Cette différenciation temporelle se manifeste, au niveau de la langue, par différents moyens, notamment par le choix des temps verbaux (passé vs présent) et par celui des adverbess temporeux renvoyant au passé ou à l'état actuel. Ainsi, dans le premier extrait, une structure parallèle, opposant d'un côté l'«autrefois», le «quand j'étais jeune» et de l'autre le «aujourd'hui» à l'aide de la conjonction «mais», met l'emphasis sur le contraste. Il est énoncé par une Bernoise mariée de 51 ans:

627 aaa früener aso wo n i bi jüng gsi isch das nò . gleufig gsi de héd me das nò brucht . aber hütt brucht mer das nüm (BE-1)

627 aaa autrefois alors quand j'étais jeune c'était encore . courant là on l'a encore utilisé . mais aujourd'hui on ne l'utilise plus

A la question de savoir pourquoi et depuis quand elle n'utilise plus *Fräulein*, eee (52 ans) répond de manière très semblable, en insistant à plusieurs reprises sur le côté révolu de l'usage de *Fräulein*:

387 eee je scho lang das dünkt mi so n es verautets wort eigentlich . ÄS wort wo eifach verbi isch wo nüm zitgemäss isch [...] (BE-3)

387 eee ah depuis longtemps déjà ça me semble un de ces mots démodés en fait . UN mot qui n'existe plus qui n'est plus d'actualité [...]

De façon similaire, uuu (environ 60 ans) est catégorique: il déclare avoir renoncé à *Fräulein* de son propre gré, «il y a très longtemps», et sans vouloir plaire à qui que ce soit:

305 uuu das isch vor ganz langer zit ha n i das mau völlig ufggä . ù das isch für mì de=das mach i nümme bewusst [...] ich chönnt das nümme säge [...] das mach i: . nümme mee wöu i wott irgend öpperem . gfällig si . das ha n i mìr eifach völlig abschminkt\ [...] (BE-4)

305 uuu cela fait très longtemps que je l'ai laissé tomber complètement . et puis c'est pour moi je ne le fais plus consciemment [...] je ne pourrais plus le dire [...] je ne le fais . plus pour plaire à quelqu'un . j'ai simplement mis une croix dessus\ [...]

Parmi les participantes et participants des entretiens bernois, il semble communément admis que *Fräulein* ne s'utilise plus, ayant disparu au profit de la seule forme *Frau*, qui se serait partout généralisée:

442 ddd he i weis . i ha ds gfüel me bruchts gar nümme viu amu i persönlich . säge mou i briefe n oder so wo n i schribe isch doch immer frou . aso d arèd (BE-2)

442 ddd eh je sais . j'ai l'impression qu'on ne l'utilise plus guère en tout cas moi personnellement . disons dans des lettres ou des choses comme ça que j'écris c'est toujours *frau* . le terme d'adresse

Appliqué à une jeune femme d'aujourd'hui, *Fräulein* ne saurait être considéré comme dénomination neutre. Dans l'entretien BE-2, une jeune femme (ccc, 23 ans) et un jeune homme (rrr, 28 ans) expliquent pourquoi le mot est considéré comme inapproprié: ccc avance des connotations négatives qui en rendent l'usage «délicat». Cette limitation est désormais censée être connue par tout le monde – à l'exception peut-être de vieilles personnes qui n'auraient pas suivi l'évolution de l'usage. Quant à rrr, il fait part des réactions négatives de ses sœurs aînées, qui ont dû lutter contre l'utilisation de *Fräulein* à la campagne:

433 ccc jänò das stört mi scho ò [...]

439 ccc wü=wöu me: . . weis das das wört eifach so chli . für mì tönt s chli bedepferet . . und öpper . äbe wo: vilicht sä=sibezgi oder so isch . héd das nid so erläbt aber öpper wo fufzgi isch . héd das gnue erläbt hütt das mer das wort . was für . nes heikus wort das das isch

[...]

454 rrr ja i weis eifach vo mine schwoscht di sì . di sì zümlich viu èuter aus i: . sì zä jar aus ig [...] ja i bi uf em land ufgwachse ù deert isch s irgendwie scho nò . sch s héd scho nò lüt ggä wo frölein gseit hei . so wo mini schwoschte so: . ja jünger erwachsni si gsi . ù de hei sì sich extrem gstört [...]

458 rrr [...] ì bruche das wort eigentlich nid oder würd s ò nid bruche vilicht ò grad wäge däm wü i das so mitübercho ha (BE-2)

433 ccc ben oui ça me dérange aussi [...]

439 ccc parce qu'on: . . sait que ce mot un petit peu . pour moi ça sonne un petit peu débile . . et quelqu'un . justement qui: a peut-être soi=septante ans . ne l'a pas tellement vécu mais quelqu'un qui a cinquante ans . l'a assez vécu aujourd'hui que ce mot . ce que c'est . comme mot délicat

[...]

454 rrr oui je sais simplement de la part de mes sœurs elles sont . elles sont passablement plus âgées que moi: . dix ans de plus que moi [...] j'ai grandi à la campagne et là en quelque sorte c'était . il y avait bien encore des gens qui ont dit *fräulein* . quand mes sœurs . étaient des jeunes adultes . et là elles se sont extrêmement énervées [...]
 458 rrr [...] MOI en fait je n'utilise pas ce mot ou je ne l'utiliserais pas non plus peut-être justement aussi parce que je l'ai vécu comme ça

La vision d'un présent en apparence sans *Fräulein* contraste avec un passé où ce mot était un terme d'adresse bien admis et même valorisé. Si www et vvv (BE-5, 30 et 22 ans) se souviennent avoir dit *Fräulein* au jardin d'enfants (à la maternelle) ou à l'école primaire, hhh (54 ans) se rappelle son propre passé de *Fräulein*:³⁵⁰

335 hhh <<lachen>> ja mir hei natürlich . (zù irne?) zite isch das ùNerhört gsi wè mer isch s frölein worde [n öder . dasch de aso öppis gsi wè mer de so zür schuel us cho isch ù si eim de afang mit freulein agredt [hei oder/ [...]
 336 qqq [jò [ja [was heist das ùnerhört/
 337 hhh eh: ersträbe=aso das isch jaJA . das het me de dèn nò gnosse oder . ù=i: . hütt bruch i s gar nümme [...] am telefon isch das eifach FROU (BE-4)
 335 hhh <<pires>> ben nous bien sûr on a . (à notre?) époque c'était INouï quand on est devenue demoiselle [ou bien . c'était alors bien quelque chose quand on est sortie de l'école et quand on a commencé à nous appeler mademoiselle [ou bien/ [...]
 336 qqq [oui [oui [que veut dire inouï/
 337 hhh euh: quelque chose à aspirer alors c'est ouiOUI . à l'époque on en était fière . et=je: . aujourd'hui je ne l'utilise plus du tout [...] au téléphone c'est simplement FRAU

Autrefois terme valorisant et valorisé, *Fräulein* est devenu un mot qui ne s'utilise plus qu'avec beaucoup de réticences – s'il n'est pas évité complètement. Il s'agit d'une évolution spectaculaire, tant sociale que linguistique, qui a eu lieu en quelques décennies seulement. Dans l'extrait suivant, ppp (26 ans) montre qu'il est bien conscient des raisons pour lesquelles il n'utilise pas *Fräulein*. Il évoque d'abord un savoir pragmatique en défaveur de l'utilisation de *Fräulein*, acquis sans explications particulières à l'école. Dans la suite, il s'avère qu'il attribue l'évolution du terme d'adresse *Fräulein* à une restructuration du système des valeurs déterminantes dans la société. Le statut marital, autrefois valorisé et mis en avant dans le système des termes d'adresse, aurait perdu sa pertinence comme valeur phare aujourd'hui:

462 ppp aso: . i gloub i bi eifach ir ir schuel druf higwise worde das mer jetzt das nümme . nümme darf säge: [...] und mer héd sich vilicht gar nid so fescht überleit werùm . und . ja i dank eifach das wort . s das=ehm . héd me brucht wo: . i anderne gsel=in ere andere gseuschftliche situation wo nò irgendwie mee so . haut de mau héd ghürate und und=ehm . irgendwie das höher isch gwärtet worde ds ghüratet si aus . aus nönig ghüratet si und de héd mer das ou müesse betoone . und hütt isch das eifach nümme so [...] [BE-2]
 462 ppp eh bien: . je crois qu'on m'y a simplement rendu attentif à l'école qu'on ne doit plus . plus le dire [...] et on n'a peut-être pas tellement réfléchi pourquoi . et . oui je pense que ce mot . il=euh . a été utilisé . dans d'autres situations=dans un autre contexte

³⁵⁰ Tout comme trois autres femmes mariées: fff (BE-3, 60 ans), jjj (BE-6, 67 ans) et iii (BE-5, environ 55 ans).

social où on a davantage . on s'est marié et et=euh . en quelque sorte ça a été valorisé davantage d'être mariée que de ne pas encore être mariée et là il fallait insister là-dessus . et aujourd'hui ce n'est simplement plus comme ça [...]

Cependant, si la majorité des informatrices et informateurs dit ne plus utiliser le terme *Fräulein*, le mot ne semble pas avoir disparu complètement de l'usage. Deux raisons en sont données à plusieurs reprises: d'une part, cela concerne les femmes non mariées âgées qui désirent être appelées *Fräulein*. Il s'agit là d'une survivance de l'ancienne acception de *Fräulein* («femme célibataire ou non-mariée»), revendiquée comme titre par certaines femmes, malgré les changements sémantiques et pragmatiques qu'a subis ce terme, qui en ont rendu son usage problématique pour la plupart des locutrices et locuteurs ordinaires. Il est à prévoir que cet usage, quelque peu anachronique, disparaîtra avec le temps – en même temps que les femmes qui en souhaitent l'emploi.

Les deux extraits suivants – l'un d'un jeune infirmier (nnn, 21 ans) et l'autre de iii (environ 55 ans) sont très semblables. L'emploi de *Fräulein* constitue pour les deux une exception par rapport à la règle générale selon laquelle *Fräulein* ne s'utilise plus (que iii explicite au début de son intervention). Le champ des référents est clairement délimité: il se compose de femmes célibataires âgées qui tiennent au terme d'adresse *Fräulein*. Ce champ ne se décrit que partiellement par un critère définitoire (soit par le trait [– mariée]): il se délimite surtout par des règles de pragmatique et de politesse conversationnelles: *Fräulein* s'utilise seulement – et, pour des raisons de courtoisie: *doit* s'utiliser – si son usage est (explicitement) demandé par la femme elle-même: il s'agit ainsi d'une condition d'usage hétéro-sélectionnée. En dehors de cette exception, la règle de non-utilisation demeure intacte tant pour nnn que pour iii; l'un et l'autre s'empressent de dire que par ailleurs, le terme est sorti de leur usage:

452 iii [...] für mi isch das wort jetzt völlig wäg aso . . das bruch ich gar nid . ÜSser . i ha . alti bekannti . eso alti dame jümpfere . die möchte nò mit frölein agspròche wärde . das betone . und dèn isch klar dèn seid mer s si wünsche s sälber . aber sùnscht vo mir us würd i das nid saage (BE-5)

452 iii [...] pour moi ce mot a désormais complètement disparu alors . . je ne l'utilise pas du tout . SAUF . j'ai . de vieilles connaissances . de vieilles dames des vieilles filles . qui souhaiteraient encore qu'on les appelle *fräulein* . qui le soulignent . et puis là c'est clair que là on le dit elles le souhaitent elles-même . mais sinon de mon propre gré je ne le dirais pas

639 nnn es chünd im pflegheim vor\ . vor allem bi . èltere . èltere fröleins wo das wie . das isch wichtig das mer das weis . und de nòchethär find ich isch das au korrekt das mer das so brucht . aber süscht wänd ich das nid a (BE-1)

639 nnn ça arrive dans les homes pour personnes âgées\ . surtout chez des demoiselles . plutôt âgées . plutôt âgées qui le . c'est important de le savoir . et puis je trouve que c'est correct de l'utiliser . mais sinon je ne l'utilise pas

A côté du cas de la femme célibataire âgée, il reste un autre domaine d'utilisation de *Fräulein* qui demeure d'actualité et qui est considéré comme particulièrement problématique: l'utilisation du terme pour s'adresser à une serveuse. Traditionnellement, *Fräulein* est en allemand le seul lexème qui peut servir de terme d'adresse direct (cf. ci-dessus, 6.1) et conviendrait donc particulièrement pour le cas de la serveuse, dont le nom est secondaire (et souvent inconnu) et dans une situation où l'on est régulièrement amené à chercher un contact direct avec le personnel de service, que ce soit pour passer une commande, demander l'addition, etc.

Le problème du terme d'adresse correct pour une serveuse est abordé dans tous les entretiens alémaniques. L'on y discute surtout des alternatives possibles à *Fräulein*, qui s'avèrent toutes partiellement insatisfaisantes. Dans l'extrait suivant, les participant-e-s thématisent leur incertitude par rapport à un contexte de restaurant. Dans 459, www aborde le problème de manière générale faisant remarquer que *Fräulein* s'entend encore couramment dans les restaurants.³⁵¹ En 461 et 464, iii pose deux fois la question centrale de savoir quelles alternatives seraient viables, alors que www, en 462, dit qu'à son avis *Fräulein* ne doit pas être apprécié par les serveuses elle-mêmes.³⁵²

Dans le reste de l'extrait, plusieurs alternatives au terme d'adresse direct *Fräulein* sont proposées:

- en 465: *Bedienig* («service»), qui est une sorte de terme d'adresse métonymique;
- en 471: *Tschoudigung, Hallo* («excusez, allô»), qui ne permet plus qu'une prise de contact indirecte; on se limite à obtenir l'attention d'une personne sans l'interpeler personnellement;
- en 471: par un signe (normalement de main) à l'aide duquel le contact s'établit de manière non vocale;
- en 468: par un refus de vouloir établir un contact direct avec la serveuse, en attendant qu'elle passe d'elle-même à la table.

Cependant, le problème est-il lié au seul terme d'adresse *Fräulein*, considéré comme ne pouvant plus être employé dans le contexte de la restauration? En 471, www observe que, dans le cas d'un serveur, il n'utilise pas *Kellner* non plus; en effet, des problèmes analogues se posent pour les serveurs hommes, à l'exception près que pour eux, un équivalent masculin à *Fräulein* n'existe pas – et n'est donc pas potentiellement disponible. *Kellner* ou *Herr Ober* (BE-2)

³⁵¹ Les hésitations en 462 («vili . eh . servir=eh jò töchtere») peuvent être interprétées comme des traces d'insécurité par rapport au lexème *Serviertochter*, d'usage courant en Suisse. Ce terme, qui peut se traduire littéralement par «fille serveuse», peut être ressenti comme gênant de par sa composition qui combine un élément en lien avec la fonction (*Servier-*) avec *Tochter* («fille»), qui véhicule des connotations de jeunesse et (de par le concept de filiation) de dépendance. Cf. aussi le mot *Lehrtochter*, d'usage en Suisse pour «apprentie» (dû au blocage morphologique de la suffixation par *-in* des noms communs de personne en *-ling* (*Lehrling*: «apprenti»). Dans les deux cas, les formes masculines correspondantes (**Serviersohn*, **Lehrsohn*) n'existent pas.

³⁵² Dans l'entretien BE-2, ccc, qui travaille elle-même comme serveuse, dit que le terme d'adresse *Fräulein* ne la dérange pas dans le contexte professionnel, mais qu'ailleurs, son emploi fait preuve d'«ignorance».

(«garçon», «serveur») semblent tout aussi inadéquats – et peu utilisés en Suisse – que *Frau Ober* ou *Frau Oberin*³⁵³ (BE-4) pour une serveuse. Ainsi, le manque de termes d'adresse directs favorise les stratégies d'évitement privilégiant soit les appellations indirectes («service») soit une prise de contact indirecte avec le personnel de service:

- 459 www im reschtorant passiert s doch mängisch nò das irgendwie das mer irgendwo ghört
FRÖLEIN [. nò en stange [nìm i
460 qq [mhm
461 iii [jo . ùnd dört isch s ja blöd was seid mer statt frölein
462 www obwòl i dänke vili . eh . servier=eh jò töchtere . (###) eh de händ s wörschinlich scho
nìd gärn oder
463 (2 sec.)
464 iii wi seid mer sùnscht
465 www jò bedienig <<lachen>>
466 qq jò . wi rüefid ìr . . im reschtorant
467 (2 sec.)
468 iii èbe ìch . ìch rüefe natürlig sowiso nìt ìch . ìch wart bïs si chùnt dèn frag=fròg i darf i
zale oder wèn si so näbe t em tisch näbedra ìsch aber sùnscht . . mach i mi dò nìd
ufmerksam
[...]
471 www aso i rüefe glaub au nìd chälner . im gägezüg . aso irgendwie . . dèn (haut?) mìt eme
zeiche n òder sùscht [irgendwie eifach . tschoudigung hallo
472 iii; qq [èbe; mhm
473 iii [mhm [me macht s immer wie diskreter jò (BE-5)
459 www mais au restaurant il arrive encore qu'on entend quelque part FRÄULEIN [. encore
une bière [pour moi
460 qq [mhm
461 iii [oui . et puis là c'est bête qu'est-ce qu'on dit si ce n'est fräulein
462 www quoique il me semble que beaucoup de . euh . serveuses . (###) euh ne l'aiment
probablement pas
463 (2 sec.)
464 iii comment dit-on sinon
465 www ben service <<rires>>
466 qq oui . comment est-ce que vous vous manifestez . . au restaurant
467 (2 sec.)
468 iii justement je . je n'appelle pas de toute façon bien sûr je . j'attends qu'elle arrive puis
je demande est-ce que je peux payer ou quand elle est à la table d'à côté mais sinon .
. je ne rends pas attentif à moi
[...]
471 www ben je crois que je n'appelle pas non plus garçon . par contre . en quelque sorte . .
avec un signe ou sinon [je ne sais pas comment simplement . excusez [allô
472 iii; qq [justement; mhm
473 iii [mhm [on le fait de plus en plus discrètement

Si la serveuse est l'exemple le plus discuté (et probablement le plus concret dans la vie quotidienne des informatrices et informateurs), il n'est pas le seul cas où *Fräulein* sert de terme d'adresse direct qui permette de parler à une personne dont on ignore le nom. Le *Fräulein* en

³⁵³ *Frau Oberin*, forme analogue à *Herr Ober* semble bloqué du fait que *Oberin* désigne traditionnellement la prieure dans un couvent de femmes. Ce type de blocage sémantique est plutôt rare en allemand.

milieu scolaire – utilisé par les élèves pour s’adresser à leur maitresse – a déjà été évoqué. Dans l’extrait suivant, xxx illustre le cas de la téléphoniste (ici des renseignements), un «métier de femme» typique. Xxx distingue bien entre le terme d’adresse et le nom de fonction: il dit ne plus utiliser *Fräulein* pour s’adresser directement à la téléphoniste, mais par contre il pense qu’il se servirait encore de ce terme pour se référer à la femme qui lui a servi d’interlocutrice anonyme. S’il n’est pas prêt à renoncer entièrement à l’utilisation de *Fräulein*, il contourne en tout cas l’emploi le plus direct, soit l’emploi appellatif:

- 554 xxx aso me brucht s nîd as arêd aso . . aso wên i (ir e?) uskunft alüte sâg i nîd grüessech frölein aber i rêde vilicht . eh sâge nâr i ha im frölein vo dr uskunft gseid das ûnd das aso me hei so . ja . de nâr iri funktion aus anonymi person [...] (BE-6)
- 554 xxx eh bien on ne l’utilise pas comme terme d’adresse . . quand j’appelle les renseignements je ne dis pas bonjour *fräulein* mais je dis peut-être . euh je dirais ensuite que j’ai dit à la demoiselle des renseignements que ceci ou cela alors il y a . oui . sa fonction en tant que personne anonyme [...]

Le fait que le paradigme allemand des termes d’adresse soit si peu développé (avec comme seul élément le problématique *Fräulein*) est abordé par plusieurs participant-e-s. Dans l’entretien BE-5, vvv compare le système allemand avec celui du français, qui lui paraît beaucoup plus commode. Dans le même entretien, iii déplore l’absence de termes d’adresse directs:

- 496 iii aber s isch nîd klar irgendwie gfallt mir das nît . s dûnkt mi me het me het nûd me me hêd ke wort me wo mer öpper diräkt cha aspräche . wo di ä grad wüssed si sind gmeint (BE-5)
- 496 iii mais ce n’est pas clair cela ne me plait pas . il me semble qu’on n’a on n’a plus aucun mot pour s’adresser directement à quelqu’un . où ils savent tout de suite qu’ils sont interpellés

A noter dans cet extrait le pronom impersonnel singulier *öpper* («quelqu’un»), repris par un pronom personnel au pluriel – non marqué du point de vue du genre en allemand, contrairement au *ils* masculin de la traduction française –, alors que l’on s’attendrait plutôt à un pronom singulier. Un masculin à valeur générique est peut-être évité à dessein.

Il semble généralement accepté qu’en principe, *Fräulein* n’a plus de raison d’être en allemand contemporain. Il s’utilise encore, faute de mieux, comme terme d’adresse direct – notamment pour une serveuse, mais «nûme i notfäu» («seulement en cas d’urgence», BE-3: 379 eee); partout ailleurs la forme *Frau* est préférée. Cependant, celle-ci a certes neutralisé le trait [+ mariée], mais elle contient toujours le sème [+ adulte] et ne semble de ce fait que maladroïtement convenir à des adolescentes ou à de très jeunes femmes. L’extrait suivant donne le point de vue d’une jeune femme (16 ans), qui fait un apprentissage de dessinatrice en bâtiment, un métier très peu pratiqué par des femmes. Habitée à avoir été tutoyée jusqu’à présent, elle ne se reconnaît pas dans le mot *Frau*, pour lequel elle pense être trop jeune. A noter

l'hésitation dans «wöu mi jedi=je=jede het duzt» (339). S'agit-il d'une simple reformulation ou d'une forme pronominale double sans copule?

- 339 ggg [...] dūr das ì schaffe säg i [scho gäng frou aber ì ha s gar nìd so gärn . ja erschtsmau . . BÌN i s nò nìd [. rein vom auter [här ù: bì mir s nìd gwönt [wöu mi jedi=je=jede het duzt bìs ìtz=ù . aso ì chönnt drmit läbe\ . das mi [jede würd duze aso
- 340 qqq [jò . mhm [jò [mhm [mhm [mhm
- 341 qqq jò/ aber s frölein stört nìd=nìd gross\
- 342 ggg NEI das stört mi ù nìd (BE-4)
- 339 ggg [...] du fait que je travaille je dis [bien toujours frau mais je ne l'aime pas tellement . premièrement . . je ne le SUIS pas encore [. déjà du point de vue de mon âge [et je ne suis pas habituée [parce que chacune=chacun m'a tutoyée jusqu'à présent=et . cela ne me dérangerait pas\ . si tout le monde me [tutoyait
- 340 qqq [oui . mhm [oui [mhm [mhm [mhm
- 341 qqq oui/ mais le fräulein ne dérange pas tellement\
- 342 ggg NON cela ne me dérange pas non plus

9.6 Analyse quantitative: le questionnaire

A trois reprises, le thème de l'utilisation et de l'évaluation de *Mademoiselle/Fräulein* est abordé dans le questionnaire. Les questions sont brièvement présentées ici; pour le développement ainsi que pour le détail des réponses, cf. ci-dessous, 9.6.1–9.6.4.

D'abord, une première question se rapporte au domaine d'application de *Mademoiselle/Fräulein*; une ou plusieurs réponses ont pu être cochées, une case «autres» permettant des ajouts non prévus dans le questionnaire:³⁵⁴

I) «Je trouve que le mot «mademoiselle» convient pour» (une ou plusieurs réponses)

Ensuite, une deuxième question concerne le degré d'acceptabilité que les informatrices et informateurs attribuent à *Mademoiselle/Fräulein*:

II) «Selon vous: comment va réagir une jeune femme de 18 ans si on l'appelle «mademoiselle»?»

Enfin, une série de cinq questions porte sur les modalités de l'emploi tel qu'il est évalué par nos informatrices et informateurs.

III) «Etes-vous d'accord avec les phrases suivantes?»

- 1) On peut utiliser le mot «mademoiselle» sans restrictions.
- 2) Ce serait dommage si le mot «mademoiselle» disparaissait complètement.
- 3) En Suisse, le mot «mademoiselle» s'utilise de moins en moins.
- 4) J'essaie souvent d'éviter le mot «mademoiselle».
- 5) Parfois, le mot «mademoiselle» est acceptable (p. ex. dans un restaurant pour appeler la serveuse).

³⁵⁴ Dans cette introduction, nous ne reproduisons que la version française des questions. Pour la version allemande, cf. la suite de ce chapitre et la reproduction du questionnaire allemand en annexe.

Si ici toutes ces questions sont traitées ensemble, elles ne se suivent pas directement dans le questionnaire (cf. les questionnaires en annexe).

9.6.1 Le champ d'application de *Mademoiselle/Fräulein*

La première question relative au terme *Mademoiselle* est la suivante: *Je trouve que le mot «mademoiselle» convient pour*; elle est suivie de la consigne qu'une ou plusieurs réponses peuvent être cochées, avec au choix six cases, y compris une case «autres» pour des propositions personnelles supplémentaires:

- a) une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans)
- b) toute femme non mariée
- c) une serveuse dans un restaurant
- d) une institutrice (en classe)
- e) une femme non mariée qui souhaite être appelée «mademoiselle»
- f) autres³⁵⁵

Dans l'analyse des réponses, nous ne suivrons pas tout à fait l'ordre des alternatives proposées: avant d'évaluer les résultats des réponses (a) jusqu'à (e), il semble intéressant de connaître ceux qui relèvent de la case «autres».

La réponse «autres»

La rubrique «autres», qui invite explicitement à suggérer d'autres possibilités de réponses, a été fréquemment remplie. Cependant, une seule possibilité d'emploi positive supplémentaire a été indiquée:

pour une téléphoniste (BE-3-f)

Deux ajouts manuels concernent de manière générale les aspects pragmatiques de *Mademoiselle/Fräulein*: un Neuchâtelois du groupe d'âge 3 écrit:

[Mademoiselle] sous-estime la valeur de quelqu'un (NE-60/70-f)

Et un Bernois du groupe d'âge 1 marque ironiquement:

als Gegenstück zu «Männlein» (BE-20/30-m) («en contrepartie de «Mondemoiseau»)

En fait, cette dernière réponse se rapproche de celle qui est donnée par le plus grand nombre de personnes ayant coché la case «autres»: 26 d'entre elles indiquent que *Mademoiselle/Fräulein* ne s'utilise pas ou plus. Elles ne mentionnent donc pas, comme le suggère formellement

³⁵⁵ En allemand: *Ich finde, dass das Wort «Fräulein» passt für* (eine oder mehrere Antworten)

a) *eine junge Frau (ungefähr 15 bis 25 Jahre alt)*; b) *jede nicht verheiratete Frau*; c) *eine Serviererin in einem Restaurant*; d) *eine Primarschullehrerin (im Unterricht)*; e) *eine nicht verheiratete Frau, die «Fräulein» genannt werden möchte.*; f) *anderes.*

la question, une condition d'emploi positive, mais négative, qui s'oppose à toutes les autres cases (a) à (f). A noter que cette réponse est donnée par un seul Neuchâtelois, qui commente:

Aucune, uniquement «Madame» (NE-20/30-m)

Les autres vingt-cinq réponses sont données par des Bernois-es – ce qui représente 18% des voix alémaniques.³⁵⁶ Tandis que certains commentaires sont plutôt descriptifs (se référant à un usage de *Fräulein* inexistant), d'autres sont clairement évaluatifs, indiquant que *Fräulein* ne doit plus s'utiliser. Parmi les réponses que nous avons rassemblées dans la catégorie «ne s'utilise pas/plus» (codée par la suite comme réponse f), on trouve des formulations de type:

zu niemandem («pour personne»)

überhaupt nicht; überhaupt nicht mehr («pas du tout»; «plus du tout»)

passt nicht mehr («ne convient plus»)

überhaupt nirgends total veraltet («absolument nulle part totalement démodé»)

sollte nicht mehr verwendet werden («ne devrait plus être utilisé»)

habe ich aus meinem Wortschatz gestrichen. Das Fräulein ist tot! («Je l'ai rayé de mon vocabulaire. Le *Fräulein* est mort!»)

Frau ist Frau («une femme est une femme»)

Man sagt ja auch nicht «Herrlein»; frau sagt auch nicht «Herrlein» («On ne dit pas non plus «Mondemoiseau»; «femme ne dit pas «Mondemoiseau» non plus»)

A noter dans la dernière citation le pronom indéfini *frau*, qui aurait été utilisé pour la première fois par Verena Stefan dans son roman *Häutungen* (Stefan 1975) et qui s'utilise parfois, depuis, au lieu ou à côté de la forme traditionnelle *man*.³⁵⁷ Il s'agit ainsi clairement d'une forme de provenance féministe, qui a acquis une certaine notoriété.

Le nombre de réponses

Si l'on compare le nombre de cases cochées (réponses (a) à (e)),³⁵⁸ un premier constat est évident: les participant-e-s romand-e-s indiquent en moyenne davantage de possibilités d'emploi que les Alémaniques: 2,3 réponses vs 1,5 réponses. Dans les deux langues, le groupe d'âge 3 est celui qui indique le plus de possibilités d'emploi.

En analysant de plus près les réponses (a) à (e), le tableau devient encore plus révélateur. En effet, la réponse e («pour une femme non mariée qui souhaite être appelée mademoiselle») se distingue des autres par le fait qu'il s'agit certes d'une condition d'emploi, mais que celle-ci n'est pas sélectionnée par le locuteur ou la locutrice même, mais par une femme qui répond à

³⁵⁶ Pour le détail de l'analyse statistique, voir plus bas.

³⁵⁷ Il en résulte un système avec un pronom traditionnel (*man*) et deux variantes marquées (*frau*, *mann*); cf. Storjohann (2004) pour une étude sur l'évolution des usages de *frau*.

³⁵⁸ Les réponses (f) («ne s'utilise pas/plus») n'ont pas été prises en compte dans le comptage des réponses, qui s'orientent uniquement vers les conditions d'emploi admises par les personnes interrogées.

ce critère et qui souhaite se faire appeler *Mademoiselle*: cet emploi est ainsi conditionné par des règles liées à une certaine politesse conversationnelle.

Les réponses (a) à (f) peuvent ainsi être regroupées dans trois catégories: une première catégorie de conditions d'emploi positives et autosélectionnées; une deuxième comportant la condition d'emploi positive hétéro-sélectionnée *pour une femme non mariée qui souhaite être appelée mademoiselle* et une troisième où sont classées les réponses regroupées sous f (*ne s'utilise pas/plus*).

Tableau: catégorisation des réponses (a)-(f)

1	a) une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans) b) toute femme non mariée c) une serveuse dans un restaurant d) une institutrice (en classe)	conditions d'emploi positives, autosélectionnées ³⁵⁹
2	e) une femme non mariée qui souhaite être appelée «mademoiselle»	condition d'emploi positive, hétéro-sélectionnée
3	f) autres: «le mot ne s'utilise plus»	refus d'emploi

Le tableau suivant donne le résumé des réponses en fonction de ces trois catégories. Tandis que les participant-e-s romand-e-s indiquent en moyenne 1,8 conditions d'emploi auto-sélectionnées, les participant-e-s alémaniques en donnent moins que la moitié, soit 0,8 réponse. Cependant, ils sont majoritaires à indiquer que *Fräulein* peut s'utiliser sur souhait d'une femme (hétéro-sélection) et ce sont également les Alémaniques qui considèrent que *Fräulein* ne s'utilise plus (18%).

Tableau: pourcentage des participant-e-s ayant coché les cases a)-f)

		allemand	français
1	auto-sélection; nombre de réponses a)-d)	0,8	1,8
2	hétéro-sélection; pourcentage des personnes ayant coché la réponse e)	63%	53%
3	refus d'emploi; pourcentage des personnes ayant coché la réponse f)	18%	1%

La réponse «pour une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans)»

D'emblée, la différence entre l'allemand et le français est considérable: un tiers (soit 33%) des Alémaniques considèrent l'emploi de *Fräulein* pour une jeune femme comme acceptable, contre 85% des Romand-e-s.³⁶⁰ Le taux d'acceptation est même de 100% pour le groupe NE-2-m, et il atteint au moins les trois quarts dans tous les autres sous-groupes.

³⁵⁹ Le cas de l'institutrice (en classe) est discutable, car on ne peut pas déterminer si les participant-e-s basent leur jugement sur leur propre usage (qui peut remonter à une scolarité plus ou moins lointaine) ou s'ils se réfèrent à des usages actuels (p. ex. témoignage de leurs (petits-)enfants).

³⁶⁰ Test de khi carré; $p < 0,001$.

En allemand, on peut observer deux tendances: d'une part, une influence significative de la variable âge:³⁶¹ si cet usage est jugé acceptable par la moitié du groupe BE-3, ce n'est le cas que pour un sixième du groupe BE-1 (cf. graphique); d'autre part, les femmes sont considérablement plus enclines que les hommes à répondre à la question par l'affirmative: 39% de réponses féminines contre 26% seulement de réponses masculines.³⁶²

Dans l'ensemble, il apparaît que cet emploi de *Mademoiselle/Fräulein* est en nette régression à Berne, tandis qu'il est considéré comme acceptable par au moins trois quarts des Neuchâtelois-es. Contrairement aux réponses bernoises, aucune tendance claire ne se dégage des réponses neuchâteloises: la plus forte acceptation de cet usage auprès du groupe d'âge 2 n'est pas statistiquement significative.

Tableau récapitulatif: pourcentage des personnes ayant coché la case «pour une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans)»

allemand						français					
33%						85%					
femmes			hommes			femmes			hommes		
39%			26%			86%			85%		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
16%		30%		51%		80%		95%		80%	
19%	14%	36%	24%	57%	43%	83%	76%	91%	100%	83%	75%

La réponse «pour toute femme non mariée»

En ce qui concerne la réponse *pour toute femme non mariée*, la différence entre l'allemand et le français est même plus prononcée que dans le premier cas: seules 5 personnes sur 139 (soit 3,6% des Alémaniques) acceptent *Fräulein* comme terme désignant toute femme célibataire. L'acception traditionnelle de *Fräulein* (c'est-à-dire le trait [– mariée]) n'est ainsi plus jugée pertinente par la quasi-totalité des Bernois-es interrogé-e-s. A noter que la réponse «pour toute femme non mariée» n'est cochée par aucune femme du groupe d'âge 1 (20-30 ans).

En français, 20% des personnes interrogées en moyenne jugent acceptable l'utilisation de *Mademoiselle* pour toute femme non mariée. Ce chiffre est certes plus de cinq fois supérieur à la moyenne alémanique, mais ne correspond tout de même qu'à un cinquième des francophones. Les différences à l'intérieur des groupes sont considérables (cf. le tableau) et ne peuvent pas être attribuées à un seul facteur. A noter cependant que le groupe d'âge 1 (20-30 ans) est celui qui approuve avec le taux le plus élevé cette acception de *Mademoiselle*: 21% des jeunes fem-

³⁶¹ Test de khi carré; $p < 0,005$.

³⁶² Nous n'avons pas d'hypothèse permettant d'expliquer cette différence.

mes et même 41% des jeunes hommes (en moyenne 29% du groupe d'âge 1) ont coché la case, ce qui en fait le groupe d'âge le plus conservateur.

Tableau récapitulatif: pourcentage des personnes ayant coché la case «pour toute femme non mariée»

allemand						français					
4%						20%					
femmes			hommes			femmes			hommes		
4%			3%			16%			25%		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
2%		4%		4%		29%		11%		20%	
0%	5%	5%	4%	7%	0%	21%	41%	14%	8%	13%	30%

La réponse «pour une serveuse dans un restaurant»

Quant à l'emploi de *Mademoiselle/Fräulein* comme terme d'adresse pour une femme (d'âge non déterminé) qui se caractérise surtout par sa fonction (ici de serveuse), les réponses allemandes divergent moins qu'ailleurs des réponses françaises, mêmes si ces dernières sont plus élevées (53% en moyenne à Neuchâtel et 41% à Berne).

En allemand, c'est le résultat le plus élevé des réponses du groupe 1 (*conditions d'emploi positives, auto-sélectionnées*). Les taux d'acceptabilité varient entre les différents groupes d'âge et entre les deux sexes; c'est surtout le groupe d'âge 1 qui surprend: si seulement 29% des femmes jugent l'emploi de *Fräulein* acceptable pour une serveuse – ce qui est le taux le plus faible de tous les sous-groupes –, c'est la moitié des hommes – ce qui les classe, au même titre que les femmes du groupe d'âge 3, au sommet des résultats bernois. Ceci contredit le faible taux d'acceptation de *Fräulein* «pour une jeune femme» (14% vs 19% pour les hommes et les femmes du groupe d'âge 1). Ainsi, si dans ce cas-là, la tendance vers la disparition de l'acceptation traditionnelle de *Fräulein* se montre le plus clairement chez les jeunes hommes, la même tendance ne se vérifie pas pour *Fräulein* = «serveuse».

En français, les taux de réponse des différents groupes d'âge et de sexe sont très similaires; un seul groupe (NE-60/70-m) est considérablement au-dessus de la moyenne (70% par rapport à 53% en moyenne générale). Cependant, à part la différence due à l'influence de la variable langue, aucune autre tendance n'est pertinente d'un point de vue statistique.

Tableau récapitulatif: pourcentage des personnes ayant coché la case «pour une serveuse dans un restaurant»

La réponse «pour une femme non mariée qui le souhaite»

Après les réponses que nous avons rassemblées sous «conditions d'emploi positives, auto-sélectionnées», la réponse «pour une femme non mariée qui le souhaite» constitue un groupe à part, en tant que «condition d'emploi positive», mais «hétéro-sélectionnée». Ce n'est pas la locutrice ou le locuteur seul-e qui décide quel terme d'adresse est le plus approprié. À côté des critères que l'on considère soi-même comme pertinents, l'on peut ou non tenir compte des souhaits de la personne à qui l'on s'adresse: s'il s'agit d'une femme qui exprime le désir d'être appelée *Mademoiselle*, il est possible de se conformer, par politesse conversationnelle, à ce souhait ou de n'en pas tenir compte: soit en utilisant *Madame/Frau* à la place ou, de manière plus subtile, en évitant le terme d'adresse *Mademoiselle/Fräulein*.

De toutes les conditions d'emploi étudiées jusqu'à présent, c'est le premier qui révèle un taux d'acceptation plus élevé en allemand qu'en français, sans pour autant que cette différence soit statistiquement significative. Ceci peut être expliqué par deux raisons: premièrement, il s'agit d'une condition d'emploi hétéro-sélectionnée, dont la responsabilité n'incombe que partiellement à la personne qui se sert de *Mademoiselle/Fräulein*; deuxièmement, il ne faut pas oublier que les Neuchâtelois-es étaient beaucoup plus enclin-e-s à accepter *Mademoiselle* comme terme d'adresse pour toute femme non-mariée (cf. ci-dessus) que les Bernois-es – ce qui implique bien sûr celles qui réclament ce terme d'adresse pour elles-mêmes. Cependant, il nous semble impossible de déterminer dans quelle mesure il serait légitime d'additionner les deux conditions d'emploi qui se superposent partiellement.

Tableau récapitulatif: pourcentage des personnes ayant coché la case «pour une femme non mariée qui le souhaite»

allemand						français					
63%						53%					
femmes			hommes			femmes			hommes		
66%			60%			54%			52%		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
63%		57%		69%		49%		41%		70%	
57%	68%	68%	48%	71%	67%	46%	53%	50%	33%	67%	75%

La réponse «le mot ne s'utilise plus»

Cette réponse, non induite par le questionnaire, mais ajoutée manuellement comme réponse «autres», contraste avec toutes les autres que nous avons décrites jusqu'ici. Elle s'oppose le plus radicalement à la formulation de la question («Je trouve que le mot «mademoiselle» convient pour»), qui invite à indiquer des conditions d'emploi jugées acceptables par celui ou cel-

le qui remplit le questionnaire. Elle manifeste le rejet de *Mademoiselle/Fräulein* de manière très explicite, d'autant plus qu'elle demande aux participant-e-s un effort plus grand que celui qui est nécessaire pour cocher des cases proposées.³⁶³

En français, une seule personne (ce qui équivaut à 0,6% des participant-e-s romand-e-s et à 6% du groupe NE-1-m) a indiqué qu'il utilise «uniquement *Madame*». Ceci contraste avec la moyenne de 18% qui découle des questionnaires alémaniques. Plusieurs tendances se dégagent: les femmes alémaniques sont dans l'ensemble plus nombreuses à rejeter en bloc le terme *Fräulein* (femmes: 23%, hommes: 13%) et la différence est le plus visible chez les jeunes femmes du groupe d'âge 1. Enfin, on peut constater une diminution de cette réponse en fonction de l'âge des participant-e-s: seuls 10% du groupe d'âge 3 contre 19% du groupe 2 et même 36% du groupe d'âge 1.

tableau récapitulatif: pourcentage des personnes ayant coché la case «le mot ne s'utilise plus»

allemand						français					
18%						1%					
femmes			hommes			femmes			hommes		
23%			13%			2%			2%		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
36%		19%		10%		2%		0%		0%	
38%	14%	23%	16%	11%	10%	0%	6%	0%	0%	0%	0%

9.6.2 L'évaluation par l'extérieur de *Mademoiselle/Fräulein*

La question suivante a eu pour but de déterminer dans quelle mesure un certain emploi de *Mademoiselle/Fräulein* est considéré comme acceptable par les participant-e-s du questionnaire:

Selon vous: Comment va réagir une jeune femme de 18 ans si on l'appelle «mademoiselle»?³⁶⁴

Les réponses sont données selon une échelle à sept valeurs, dont deux sont libellées (1=*très négativement*, 7=*très positivement*).³⁶⁵

Par cette question, nous nous sommes intéressé en premier lieu à la réaction que les personnes attribuent à un usage particulier de *Mademoiselle/Fräulein*, en laissant de côté toute considé-

³⁶³ 4 personnes (1,5%) n'ont pas répondu du tout à cette question. Il n'est pas possible d'interpréter clairement ces non-réponses. Ces personnes n'ont-elles pas voulu répondre à la question ou jugent-elles l'emploi de *Mademoiselle/Fräulein* impossible dans chacun des cas d'emploi suggérés par le questionnaire?

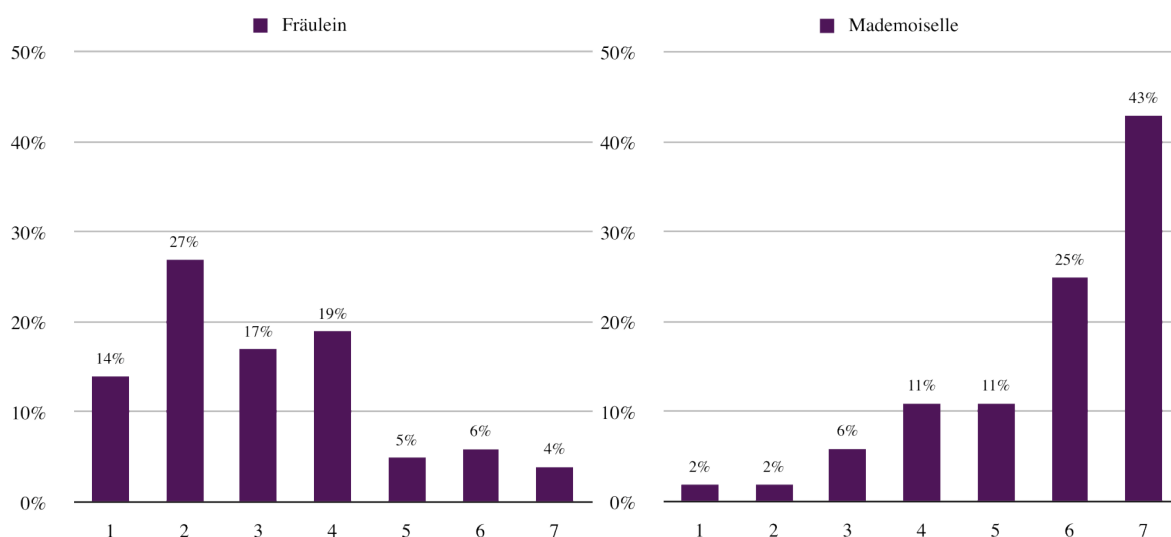
³⁶⁴ En allemand: «Was meinen Sie: Wie reagiert eine 18-jährige Frau, wenn man sie «Fräulein» nennt?».

³⁶⁵ Seules cinq personnes (trois hommes de Berne et deux hommes de Neuchâtel) n'ont coché aucune case, ce qui correspond à 1,85% des réponses.

ration quant à l'usage effectif et à l'acceptabilité sociale d'un tel emploi. Il s'agit de bien garder en mémoire, dans l'analyse des réponses données à cette question, qu'elles ne cautionnent pas une condition d'emploi donnée, mais sont plutôt le reflet d'une *projection* de l'extérieur; celle-ci peut cependant témoigner d'une certaine représentation (individuelle ou collective) que l'on se fait des usages de *Mademoiselle/Fräulein*. Pour une partie des personnes interrogées (c'est-à-dire les femmes du groupe d'âge 1 (20-30 ans)), la réponse à cette question peut – mais ne doit pas nécessairement – coïncider avec leur propre réaction par rapport à *Mademoiselle/Fräulein*; en effet, de par leur âge (20 à 30 ans), elles sont le plus proche de la «jeune femme de 18 ans» que mentionne la question. Il est cependant impossible de savoir si leur réponse, reflète – rétrospectivement – leur propre réaction ou si elle est attribuée à une image prototypique décontextualisée qu'elles se font d'une «jeune femme de 18 ans».

En comparant les réponses données à cette question, on aperçoit d'emblée une énorme différence entre les réponses de Neuchâtel et celles de Berne, qui se traduit non seulement au niveau des moyennes (3,21 pour l'allemand et 5,82 pour le français, soit une différence de 2,61 points), mais aussi au niveau de la distribution respective (cf. graphes ci-dessous): tandis que celle de Berne (à gauche) ressemble à une courbe de distribution normale étirée vers la gauche, avec un pic à la réponse 2, celle de Neuchâtel décrit une trajectoire presque exponentielle: en effet, près de la moitié des réponses (43,5%) concernent la réponse maximale 7.

Tableaux: Berne et Neuchâtel: distribution des réponses données à la question: *Comment va réagir une jeune femme de 18 ans si on l'appelle «mademoiselle»?* (échelle de 1-7; sans réponses vides)



En rassemblant les réponses 1 à 3 comme «au-dessous de la moyenne» et les réponses 4 à 7 comme «au-dessus de la moyenne» (cf. tableau ci-dessous), on obtient un résultat on ne peut plus clair pour les différences entre l'allemand et le français quant à l'évaluation par l'extérieur de *Mademoiselle/Fräulein*: en allemand, seulement 20,1% des participant-e-s pensent

que la jeune femme réagira de manière positive si on l'appelle *Fräulein*; presque trois fois plus de personnes (58,2%) croient qu'elle va réagir négativement. L'image est inversée en français, et les proportions sont nettement plus accentuées encore: le nombre de personnes qui sont de l'avis qu'une jeune femme réagira positivement si elle est appelée *Mademoiselle* est plus de dix fois supérieure à celui qui pense le contraire (79,4% contre 7,7%). Ceci est un indice très clair quant à l'appréciation générale de *Mademoiselle/Fräulein* dans les deux communautés linguistiques: si les Romand-e-s projettent majoritairement une réaction positive par rapport au terme *Mademoiselle*, appliqué à une jeune femme, c'est que l'utilisation de ce terme est non seulement considérée comme acceptable, mais également comme connotée positivement d'un point de vue pragmatique. On imaginerait difficilement des réponses aussi favorables s'il s'agissait d'un terme stigmatisé ou considéré comme délicat. En allemand, par contre, les réponses à cette question montrent clairement que l'on s'attend d'emblée à une réaction beaucoup moins positive.

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	20,1%	79,4%
réponse moyenne (4)	19,4%	11,5%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	58,2%	7,7%
pas de réponse	2,2%	1,5%

En français, la comparaison des moyennes montre que les divergences entre les différents groupes sont mineures et statistiquement non significatives. En allemand par contre, l'âge des participant-e-s a un effet significatif³⁶⁶ sur leur manière de répondre à cette question. Avec une moyenne de 2,60, la classe d'âge 1 (20 à 30 ans) est celle qui estime le plus qu'une jeune femme réagira négativement si elle est appelée *Fräulein*. Les moyennes plus élevées des classes d'âge 2 et surtout 3 (2,89 et 4,04) peuvent être considérées comme indice d'une attitude de plus en plus critique de la part des jeunes Alémaniques par rapport à *Fräulein*; cette tendance se laisse observer dans la plupart des réponses en lien avec l'utilisation et l'évaluation de *Fräulein*.

³⁶⁶ ANOVA; $p < 0,001$.

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: Comment va réagir une jeune femme de 18 ans si on l'appelle «mademoiselle»)

emploi de *Mademoiselle/Fräulein*, celles en dessus de la moyenne peuvent être motivées différemment, car il n'est pas clair si elles cautionnent certains emplois de *Mademoiselle/Fräulein* seulement ou si le terme d'adresse n'est pas soumis à aucune remise en question.

Le résumé des tendances (cf. tableau ci-dessous) montre de grandes différences entre les données romandes et alémaniques. En allemand, les deux valeurs extrêmes (1 et 7) reçoivent plus de la moitié des réponses (ensemble: 52%). Cependant, les réponses au-dessus de la moyenne sont tout de même majoritaires (51,1%) et seulement un bon tiers des participant-e-s (36,7%) se prononce en défaveur de toute utilisation de *Mademoiselle/Fräulein*. Ceci donne une moyenne générale de 4,23, légèrement au-dessus de la valeur moyenne de 4. Une analyse plus fine selon l'âge et le sexe des participant-e-s révèle une évolution claire, cependant non significative selon ces deux paramètres. Les personnes plus jeunes seraient ainsi plus réticentes quant à l'emploi de *Mademoiselle/Fräulein* et l'admettraient moins facilement que les personnes plus âgées, et à l'intérieur de chaque tranche d'âge, les moyennes des femmes sont inférieures à celles des hommes.

En français, la réponse maximale réunit à elle seule la moitié des réponses. Si on regroupe toutes les réponses au-dessus de la moyenne, on obtient même 71,7% de voix qui se prononcent en faveur de *Mademoiselle/Fräulein*, tandis qu'un septième des Romand-e-s interrogé-e-s seulement s'y oppose (14,5%). La moyenne générale romande (5,49) se situe à un niveau nettement supérieur par rapport à celle de l'allemand (4,23). Les différences à l'intérieur des différents sous-groupes sont moins linéaires qu'en allemand – et ne sont pas significatives non plus. Les réponses conservatrices des hommes (NE-60/70-m) étonnent un peu moins que celles des femmes du même groupe d'âge. Cependant, ce n'est pas la seule fois que les femmes du groupe d'âge 3 se révèlent être moins conservatrices que les femmes plus jeunes.

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (question: *Parfois, le mot «mademoiselle» est acceptable (p. ex. dans un restaurant pour appeler la serveuse)*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	51,1%	71,7%
réponse moyenne (4)	12,2%	13,0%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	36,7%	14,5%
pas de réponse	0%	0,8% ³⁶⁹

³⁶⁹ Une seule personne n'a pas répondu à cette question.

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *Parfois, le mot «mademoiselle» est acceptable (p. ex. dans un restaurant pour appeler la serveuse)*)

allemand						français					
4,23						5,49					
femmes			hommes			femmes			hommes		
3,97			4,50			5,33			5,67		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
3,74		4,15		4,73		5,75		5,46		5,30	
3,38	4,09	3,82	4,44	4,54	5,00	5,61	5,94	5,77	5,17	4,67	6,05

On peut utiliser le mot «mademoiselle» sans restrictions³⁷⁰

Complémentaire par rapport à la question précédente, cette assertion cherche à déterminer pour qui l'emploi de *Mademoiselle/Fräulein* ne pose aucun problème d'un point de vue pragmatique. Alternativement, une formulation du type «On ne peut plus du tout utiliser mademoiselle» aurait pu être envisagée, mais nous avons décidé en faveur d'une formulation positive, qui est relative aux champs d'applications pertinents qui peuvent varier d'une personne à l'autre, de sorte que «sans restrictions» peut signifier: relatif à tout emploi de *Mademoiselle/Fräulein* ou relatif aux usages considérés comme pertinents seulement.

Comme dans les deux questions précédentes, les réponses des deux communautés linguistiques diffèrent considérablement. En allemand, l'assertion est très largement rejetée; deux tiers (65%) des personnes consultées ont coché la case «1», libellée «pas du tout d'accord». En tout, 84,9% donnent une réponse au-dessous de la moyenne, et seulement 5,8% au-dessus. Ce résultat on ne peut plus clair confirme toutes les autres réponses concernant l'utilisation de *Fräulein*, dont les modalités pragmatiques ont subi une transformation profonde. Les différences à l'intérieur des sous-groupes alémaniques sont mineures et non significatives d'un point de vue statistique.

En français, la distribution est très différente; à quelques pour cent près, elle est symétrique, avec deux pics majeurs aux valeurs extrêmes («pas du tout d'accord»: 26%; «tout à fait d'accord»: 21%) et un autre à la valeur centrale «4» (17%). Dans l'ensemble, il y a un peu plus de réponses au-dessous de la valeur moyenne (44,3%) qu'au-dessus (37,4%). Face à la question de savoir si *Mademoiselle* peut s'utiliser sans réticences, les Romand-e-s consulté-e-s sont donc partagé-e-s: deux groupes d'une taille comparable s'opposent. Cependant, la différence entre les réponses affirmatives romandes (37,4%) et alémaniques (5,8%) est telle qu'on ne peut pas postuler une remise en question globale de *Mademoiselle* en Suisse romande, au mê-

³⁷⁰ En allemand: Das Wort «Fräulein» kann man ohne Einschränkungen gebrauchen.

me titre qu'elle a (eu) lieu en Suisse alémanique. A l'intérieur du groupe romand, on peut observer une différence statistiquement significative qui divise les réponses selon le sexe des personnes consultées: les femmes (moyenne de 3,42) auraient moins l'impression que *Mademoiselle* peut être utilisé «sans restrictions» que les hommes (moyenne de 4,24).³⁷¹ Les différences sont le plus marquées chez les personnes du groupe d'âge 3, où le groupe NE-60/70-m diffère de 1,85 points du groupe NE-60/70-f. Non seulement les femmes du groupe d'âge 3 sont celles qui pensent moins que les hommes du même âge que l'usage de *Mademoiselle* n'est plus tout à fait libre, mais leur moyenne est également bien inférieure à celle des femmes du groupe d'âge 1 (NE-1-f). Cela signifie-t-il que les jeunes (et notamment les jeunes femmes) cautionnent mieux l'usage de *Mademoiselle*?

Tableau: regroupement des résultats, tendances générales (question: *On peut utiliser le mot «mademoiselle» sans restrictions*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	5,8%	37,4%
réponse moyenne (4)	8,6%	16,8%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	84,9%	44,3%
pas de réponse	0,7%	1,5%

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *On peut utiliser le mot «mademoiselle» sans restrictions*)

allemand						français					
1,83						3,82					
femmes			hommes			femmes			hommes		
1,91			1,74			3,42			4,28		
20–30 ans			40–50 ans			20–30 ans			40–50 ans		
1,49			1,77			4,03			3,61		
1,24	1,73	1,77	1,76	2,56	1,71	3,92	4,19	3,32	3,88	3,00	4,85

9.6.4 L'utilisation *Mademoiselle/Fräulein* (en Suisse; dans l'usage personnel)

En Suisse, le mot «mademoiselle» s'utilise de moins en moins³⁷²

Cette question s'intéresse à l'évaluation de l'évolution de l'usage de *Mademoiselle/Fräulein* par l'extérieur. Afin de pourvoir un cadre de référence comparable à l'ensemble des participant-e-s, nous avons décidé de préciser «En Suisse, ...», afin de centrer les réponses sur un environnement de référence uniforme, car on ne peut pas exclure que l'évolution de *Made-*

³⁷¹ ANOVA; $p < 0,05$.

³⁷² En allemand: *Das Wort «Fräulein» wird in der Schweiz immer weniger häufig verwendet.*

moiselle/Fräulein soit jugée différemment en comparant différents cadres de référence (usage personnel; usage de l'environnement professionnel, administratif, etc.; usage à l'intérieur de la francophonie ou de la germanophonie, etc.). Or, il ne faut pas oublier que *Suisse* sera interprété plutôt comme «Suisse romande» ou comme «Suisse alémanique» selon l'appartenance linguistique des informatrices et informateurs.

En allemand, la distribution générale est quasi exponentielle: la valeur maximale (7) est choisie par 40,3% des participant-e-s; avec les autres valeurs au-dessus de la moyenne (4), une très nette majorité de 77% des Bernois-es considère que *Fräulein* s'utilise de moins en moins. De la sorte, la moyenne générale est plutôt élevée (5,64). Les moyennes des groupes d'âge 1 et 3 sont plus élevées que celle du groupe 2, mais en somme les différences sont mineures et statistiquement non significatives.

En français, les réponses sont distribuées de manière nettement plus égale; chaque réponse rassemble entre 10 et 20% des réponses. Seulement la moitié des participant-e-s donne une réponse au-dessus de la moyenne (50,4%). Les moyennes des trois groupes de femmes (NE-1-f, NE-2-f et NE-3-f) sont quasi identiques (4,5; 4,5; 4,65); chez les hommes, c'est le groupe NE-1-m qui présente l'écart le plus considérable (de 0,8 point) par rapport à la moyenne générale (sans incidence significative); ce groupe nie ainsi le plus clairement une régression de l'utilisation de *Mademoiselle* (moyenne de 3,71, par rapport à la moyenne générale de 4,51).

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *En Suisse, le mot «mademoiselle» s'utilise de moins en moins*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	77%	50,4%
réponse moyenne (4)	12,2%	13,7%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	10,1%	35,1%
pas de réponse	0,7%	0,8%

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *En Suisse, le mot «mademoiselle» s'utilise de moins en moins*)

allemand						français					
5,64						4,29					
femmes			hommes			femmes			hommes		
5,77			5,51			4,55			4,00		
20–30 ans	40–50 ans		60–70 ans			20–30 ans	40–50 ans		60–70 ans		
5,69	5,53		5,71			4,17	4,22		4,49		
5,71	5,67	5,59	5,48	5,96	5,38	4,50	3,71	4,50	3,96	4,65	4,30

J'essaie souvent d'éviter le mot «mademoiselle»³⁷³

Dans le cas de cette assertion, il s'agit d'une autoévaluation que les participant-e-s font de leur propre utilisation de *Mademoiselle/Fräulein*. En fait, il n'est pas question d'un usage positif, mais d'un usage évité, pour quelque raison que ce soit. Or, certaines personnes déclarent ailleurs qu'elles renoncent à tout emploi de ce terme d'adresse: comment pourraient-elles alors éviter un lexème qu'elles n'utilisent de toute façon pas? Cependant, il semble évident que les personnes les plus sceptiques par rapport à l'utilisation de *Mademoiselle/Fräulein* (en comparaison avec d'autres questions) répondent plutôt de la manière suivante: ne pas utiliser = éviter.

En allemand, les valeurs sont très élevées; la moyenne générale étant de 5,91. Plus de 80% donnent une réponse au-dessus de la moyenne et seulement 11,5% au-dessous. Des différences selon l'âge et le sexe apparaissent: une fois de plus, le groupe des jeunes Bernoises (BE-20/30-f) est le plus opposé à l'utilisation de *Fräulein*, avec une moyenne de 6,55. Cependant, seul le critère du sexe des participant-e-s est statistiquement significatif. Les femmes sont donc plus réticentes que les hommes par rapport à l'utilisation de *Fräulein* qu'elles évitent plus systématiquement.³⁷⁴

En français, les moyennes sont beaucoup plus basses, bien au-dessous de la moyenne du questionnaire (4). Tandis que celle des hommes est très stable (entre 2,53 et 2,75), celle des femmes est sujette à une plus grande variation (entre 2,38 et 3,83). Une fois de plus, les réponses des jeunes femmes divergent de manière caractéristique. Cependant, dans l'ensemble, il n'y a pas de différence significative au niveau statistique.

Contrairement aux résultats bernois, où le groupe BE-1-f déclare éviter le plus le terme d'adresse *Fräulein*, les femmes romandes du groupe 1 (NE-1-f) sont celles qui évitent le moins *Mademoiselle*.

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *J'essaie souvent d'éviter le mot «mademoiselle»*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	82%	23,7%
réponse moyenne (4)	5,8%	10,7%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	11,5%	65,6%
pas de réponse	0,7%	0%

³⁷³ En allemand: *Ich versuche oft, das Wort «Fräulein» zu vermeiden.*

³⁷⁴ ANOVA; $p < 0,05$.

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *J'essaie souvent d'éviter le mot «mademoiselle»*)

allemand						français					
5,91						2,86					
femmes			hommes			femmes			hommes		
6,21			5,60			3,07			2,62		
20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans		20–30 ans		40–50 ans		60–70 ans	
6,24		5,70		5,84		2,44		2,78		3,34	
6,55	5,95	5,95	5,48	6,18	5,38	2,38	2,53	3,00	2,58	3,83	2,75

9.6.5 La valeur affective attachée à *Mademoiselle/Fräulein*

Ce serait dommage si le mot «mademoiselle» disparaissait complètement³⁷⁵

Cette question s'intéresse à la valeur émotionnelle que les personnes interrogées attachent à *Mademoiselle/Fräulein*, indépendamment de toute considération par rapport à son champ d'application ou à sa fréquence d'emploi réelle ou imaginaire.

En allemand, cette question polarise très fortement les participant-e-s: les valeurs extrêmes (1 et 7) sont celles qui rassemblent à elles seules 61,2% des réponses et la valeur moyenne n'est choisie que par 5% des Alémaniques. Cependant, il y a de grandes différences selon l'âge des participant-e-s: chez les personnes des groupes d'âge 1 et 2 (20-30 ans et 40-50 ans), la valeur phare est la 1 (44,2% et 36,2% des réponses), tandis que le groupe d'âge 3 (60-70 ans) se prononce plutôt en faveur de la valeur extrême 7 (36,7%). Cette différence entre les groupes d'âge, qui se traduit également au niveau des moyennes, est statistiquement significative.³⁷⁶

La moyenne générale (3,78), très proche de la moyenne centrale (4), neutralise celles des sous-groupes, qui varient considérablement (entre 2,62 (femmes de 20-30 ans) et 4,48 (hommes de 60-70 ans)). En allemand, le groupe d'âge 1, dans lequel se trouvent les femmes qui correspondent le plus au profil de *Fräulein*, est ainsi celui qui se sent le moins nostalgique par rapport à sa disparition.

En français, les résultats sont on ne peut plus clairs: aucun des six sous-groupes ne rassemble moins de 58,3% pour la valeur maximale (7). Le sous-groupe NE-60-70-m atteint même un taux de 85,0% pour la valeur maximale. Si l'on rajoute les autres valeurs au-dessus de la moyenne, presque trois quarts des francophones considèrent que la disparition de *Mademoiselle* serait dommage. Aucune différence significative n'existe entre les sous-groupes. De la sorte, les moyennes sont très élevées et se situent toujours au-dessus de 5,59. Les réponses des

³⁷⁵ En allemand: *Es wäre schade, wenn das Wort «Fräulein» völlig verschwinden würde.*

³⁷⁶ ANOVA; $p < 0,05$.

jeunes femmes (20-30 ans) ne divergent pas des autres sous-groupes: elles correspondent presque exactement à la moyenne neuchâteloise.

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *Ce serait dommage si le mot «mademoiselle» disparaissait complètement*)

	allemand	français
réponses au-dessus de la moyenne (5-7)	43,2%	78,7%
réponse moyenne (4)	5,0%	7,6%
réponses au-dessous de la moyenne (1-3)	51,1%	12,9%
pas de réponse	0,7%	0,8%

Tableau: moyenne des sous-groupes (question: *Ce serait dommage si le mot «mademoiselle» disparaissait complètement*)

allemand						français					
3,78						5,95					
femmes			hommes			femmes			hommes		
3,76			3,81			5,75			6,16		
20–30 ans	40–50 ans		60–70 ans			20–30 ans	40–50 ans		60–70 ans		
3,00	3,78		4,47			6,02	5,70		6,14		
2,62	3,36	3,95	3,63	4,46	4,48	5,92	6,18	5,59	5,79	5,74	6,60

9.7 Résumé et comparaisons

Ni en allemand ni en français, l'image qui se dégage à partir des entretiens de groupe n'est absolument univoque. On peut néanmoins extraire un certain nombre de critères qui semblent être opératoires dans le choix entre *Madame* et *Mademoiselle*.

Le sexe

Il s'agit du seul critère pertinent lorsque, à côté de la seule forme *Monsieur/Herr*, se place une seule forme féminine, soit *Madame/Frau*. L'utilisation d'une forme unique peut être consciente et voulue (comme cela paraît être le cas chez la plupart des informatrices et informateurs alémaniques) ou conditionnée par le fait que l'on ne possède pas l'information nécessaire permettant de faire le bon choix entre *Madame* et *Mademoiselle* – notamment si l'on ne sait pas si une femme est mariée ou non.

L'état civil

La distinction entre la femme mariée (*Madame*) et la femme non mariée (*Mademoiselle*) ne semble être obligatoire aujourd'hui que pour les femmes d'un certain âge, qui tiennent à être appelées *Mademoiselle*. Ce critère ne peut être fonctionnel par ailleurs que lorsque l'on connaît la femme en question – et surtout son état civil –, ce qui n'est souvent pas le cas (correspondance non privée, contact avec des femmes inconnues).

La distinction entre *Madame/Frau* et *Mademoiselle/Fräulein* selon l'état civil n'est que rarement remise en question de manière explicite par les participant-e-s de nos entretiens. Ceci s'explique probablement par deux raisons différentes: en allemand, il semble aller de soi que le critère [état civil] a cessé d'être productif dans le système des termes d'adresse actuel, alors que les réminiscences personnelles de plusieurs femmes mariées montrent que cette évolution est relativement récente. Si *Fräulein* est encore utilisé, ce n'est plus en fonction de l'état civil de la femme concernée. En français par contre, c'est bien la productivité du trait [état civil] qui semble ne pas devoir être remise en question. Rares sont les personnes qui se prononcent de manière explicite contre le système asymétrique des termes d'adresse français.

Certains critères sont voisins de la dichotomie traditionnelle [+ mariée] vs [– mariée] et peuvent être associés à un état civil (ou à l'idée que l'on s'en fait), comme p. ex.:

- la présomption de virginité d'une femme non mariée, rapprochée de la femme célibataire ou
- le fait qu'une femme est mère: ce critère semble parfois se superposer à celui du statut marital; cependant, les deux ne peuvent être opératoires que lorsqu'on connaît déjà la femme en question.

L'âge

L'analyse des entretiens romands montre que ce critère semble désormais nettement plus déterminant que l'état civil. *Madame* serait utilisé surtout pour des femmes adultes et *Mademoiselle* pour des femmes jeunes et, à plus forte raison, pour des adolescentes. Il est clair que la transition entre *Mademoiselle* et *Madame* ne peut être déterminée avec certitude et qu'il s'ouvre ainsi une marge décisionnelle considérable qui peut être exploitée à des fins différentes:

- *Mademoiselle* peut être employé, dans certains contextes, pour des femmes adultes dans le but de les flatter ou avec une connotation de séduction.
- Par *Mademoiselle*, on peut s'adresser à une très jeune fille pour lui donner l'impression d'être plus grande (à noter que dans ce cas-là, c'est bien par *Mademoiselle* que l'on confère une connotation de maturité à une enfant et non pas par le terme *Madame*, réservé uniquement aux adultes).
- Le terme d'adresse *Madame*, utilisé en correspondance, peut être interprété comme inapproprié et impersonnel par une très jeune femme.

L'âge ne joue pas le même rôle dans la distribution de *Frau* et *Fräulein* en allemand, *Fräulein* étant considéré comme inacceptable et ayant largement disparu, sauf pour appeler une serveuse. Néanmoins, il semble que le *Frau* généralisé gêne un peu quand il s'applique à une très jeune femme, à qui le trait [+ adulte] ne convient qu'imparfaitement.

La fonction

Pour quelques informatrices et informateurs, *Mademoiselle/Fräulein* convient pour certaines fonctions (serveuse, téléphoniste), où l'on ne connaît généralement pas le nom de la femme qui fournit la prestation. Dans cette acception, le critère de l'âge est neutralisé: ainsi, une femme peut être *Mademoiselle* en tant que serveuse, mais *Madame* dans tous les autres contextes.

Le degré de connaissance

En français, le fait que l'on connaît une femme peut être déterminant pour le choix de *Madame* ou de *Mademoiselle*. Quelques exemples:

- Une mère dit qu'elle utiliserait *Mademoiselle* en écrivant aux amies de sa fille adolescente, mais *Madame* en s'adressant à d'autres jeunes femmes qu'elle ne connaît pas personnellement.
- *Madame* semble s'imposer pour une femme dont on ne sait pas si elle est mariée ou si elle a des enfants.
- *Madame* semble également de rigueur dans la correspondance administrative et professionnelle.

Madame peut ainsi faire figure de terme d'adresse non marqué, qui convient plus ou moins bien pour toute femme adulte, par rapport auquel *Mademoiselle*, en tant que terme marqué, se distingue par l'intervention d'autres facteurs: la femme est-elle jeune ou veut-on le lui suggérer? Est-elle mariée ou non? A-t-elle des enfants? Le contact est-il formel ou non?³⁷⁷

Dans les données alémaniques, le degré de connaissance n'apparaît pas comme critère de choix entre *Frau* et *Fräulein*. Cependant, si l'on considère que le terme *Fräulein* est de plus en plus banni de l'usage, on peut émettre l'hypothèse qu'il ne s'emploie plus que dans des contextes où une réaction négative de femmes concernées n'est pas prévue ou n'a pas (eu) lieu. *Fräulein* serait ainsi plus probable dans des contextes caractérisés par un degré élevé de connaissance ou de familiarité.

En résumé, les résultats des entretiens romands et alémaniques font apparaître un certain nombre de différences quant à l'emploi de *Mademoiselle/Fräulein*. Premièrement, il apparaît qu'en allemand, les conditions d'emploi sont négatives: les participant-e-s énumèrent les cas et les contextes dans lesquels l'emploi du terme *Fräulein* est problématique (la serveuse appelée *Fräulein*) ou impossible. En français par contre, les conditions d'emploi sont énoncées de manière positive: on dit dans quelles circonstances et pour quelles personnes *Made-*

³⁷⁷ Il est probable que l'âge de la locutrice ou du locuteur qui utilise *Mademoiselle* ou *Fräulein* a aussi une influence – peut-être aussi la différence d'âge entre les deux personnes. Ces facteurs ne sont cependant guère évoqués dans nos données.

moiselle peut être utilisé. Si certaines personnes manifestent de la gêne ou de la désapprobation par rapport à ce terme d'adresse, il est clair que ni son existence ni sa productivité ne sont fondamentalement remises en question.

Ensuite, le statut de *Mademoiselle/Fräulein* diverge considérablement dans les deux langues: d'un côté, *Fräulein* appartient au passé: on fait souvent référence à un passé plus ou moins éloigné où *Fräulein* était plus répandu et mieux évalué qu'aujourd'hui. Il semblerait que cette évolution est considérée comme plus ou moins achevée et que la disparition complète de *Fräulein* n'est qu'une question de temps. En effet, *Fräulein* est rejeté en particulier par les jeunes femmes elles-mêmes. Il sera intéressant d'observer si *Fräulein* réussira à garder une niche dans le système des termes d'adresse allemands. De l'autre côté, *Mademoiselle* fait partie de l'usage actuel du français et n'est guère remis en question. Cependant les critères d'application ont changé et le mot ne désigne plus prioritairement la femme célibataire, mais plutôt la femme jeune.

Finalement, des différences s'observent également au niveau des appréciations personnelles. En allemand, les évaluations de *Fräulein* sont majoritairement négatives. Plusieurs personnes disent apprécier la «mort»³⁷⁸ du *Fräulein*. Et même les femmes mariées, pour qui le passage au *Fräulein*, dans leur jeunesse, a été ressenti comme une promotion sociale, ne se prononcent pas en faveur de ce mot. En français, certaines évaluations sont clairement positives (à côté d'autres, mitigées et négatives). Ainsi il s'avère que le *Mademoiselle* français est nettement moins stigmatisé par la communauté langagière que le *Fräulein* allemand. Le fait que *Mademoiselle* peut être utilisé pour flatter une femme n'est pas vraiment remis en question.

9.8 *Das Mädchen, die...*

Pendant les entretiens bernois, nous avons abordé un phénomène spécifique à l'allemand, c'est-à-dire le mot *das Mädchen*, qui a un genre grammatical neutre – conforme à sa morphologie comme terme diminutif³⁷⁹ – mais qui est féminin quant à son genre lexical, puisqu'il ne s'utilise, en principe, que pour désigner la «(jeune) fille».

Lors de l'entretien, les participant-e-s ont reçu comme déclencheur la phrase suivante:

³⁷⁸ Cf. le commentaire que l'on entend parfois par rapport à *Fräulein* (non attesté dans nos entretiens, mais dans le questionnaire (cf. ci-dessous)): *S Fräulein isch gschorbe*, qui joue avec le double sens (référentiel et autonymique) de *Fräulein*: «La demoiselle/le mot Mademoiselle est mort(e)».

³⁷⁹ La désinence *-chen* est, à côté de *-lein* (cf. *Fräulein*), le suffixe de dérivation le plus fréquent pour créer des diminutifs. *Mädchen* dérive du moyen haut allemand *mag(e)t*, contracté: *meit* «jeune femme, vierge (Marie)», qui a donné en allemand moderne deux formes: d'une part *Maid* (poétique ou dialectal pour «(jeune) fille»), d'autre part *Magd* («servante»).

- *Maja ist noch ein kleines Mädchen. Aber es/sie kann schon hervorragend Klavier spielen.*

En leur demandant quel pronom personnel (*sie* ou *es*) ils mettraient comme sujet de la deuxième phrase, nous cherchions à obtenir des informations sur la manière dont l'opposition entre genre lexical et genre référentiel était perçue. Ce type d'élicitation consciente ne sert pas à déterminer les usages effectifs, mais à obtenir des indices sur l'interprétation des usages déclarés par les informatrices et informateurs.

La grammaire normative n'émet pas de règles strictes par rapport à ce genre de cas; l'accord selon le genre grammatical du nom antécédant est très probable lorsque le nom précède immédiatement le pronom (ainsi dans *das Mädchen, das...*), tandis que l'accord selon le genre lexical (conforme au sexe du référent) devient de plus en plus probable au fur et à mesure que le pronom est éloigné du nom auquel il se réfère. Cependant, le dictionnaire des frères Grimm (XVIII^e siècle) contient déjà de nombreux cas de pronoms féminins qui suivent de très près le nom neutre *Mädchen*: *herr wirth! was ist das für ein **mädchen**,/die in der thür da spinnt?*³⁸⁰ Cet emploi semblerait incongru aujourd'hui.

Aucune des personnes interviewées ne considère que l'un ou l'autre pronom soit la seule solution correcte,³⁸¹ ce qui place d'emblée les choix respectifs comme des choix préférentiels et non pas comme le résultat d'une opération qui consisterait à trouver la «solution juste». La plupart des participant-e-s ont opté pour le pronom féminin *sie*, qui évite le décalage entre genre grammatical neutre (*das Mädchen*) et le sexe féminin de la fille, malgré le fait que le nom le plus proche soit de genre neutre. Le pronom *es* n'est pas rejeté comme irrecevable en terme de grammaticalité, mais il dérange pour différentes raisons: il est caractérisé comme «laid» (*hässlich*, BE-5: 219 vvv), comme forme qui «me coincerait un peu» («würde mi e chli chlemme», BE-4: 381 uuu) et a des connotations hypocoristiques qui suggèrent qu'il est question d'une *très* jeune fille (gentille), voire d'un bébé, ce qui dérange plus d'un-e participant-e. Ainsi p. ex. dans l'extrait d'un homme de 26 ans:

- 491 ppp aso . ja mich stört das . (mich stört das?) . aso vor auem . wè mer ching immer äs
 seid oder wè mer (###) s chind verzeut und immer äs . äs cha scho guet schwümme
 n und . aso es fing i s het so öppis=eh . verniidlichends (BE-2)
- 491 ppp donc . oui ça me dérange . (ça me dérange?) . surtout . si on dit toujours es à propos
 des enfants ou si on (###) l'enfant raconte et toujours es . es sait déjà bien nager et .
 je trouve que ça a un effet minimisant

³⁸⁰ Grimm & Grimm (1991), notre soulignement.

³⁸¹ Seule la reprise par pronom relatif (*das Mädchen, die...*) est rejetée comme irrecevable. Une distance minimale entre le nom (neutre) et sa reprise (par un pronom féminin) semble nécessaire.

Une autre participante trouve que le pronom neutre implique que la fille n'est pas considérée comme un être humain à part entière:

- 521 ccc sò nìd fùr vou gnò mì dünt s ò äbe wè wè mer jetzt seid . aber es kann schon hervor-
ragend klavier spielen so jä: es isch es guets so . eifach nìd s isch nìd aus voue
mönsch agluegt . ù . ja . s stört mi wè me ching nìd as vou aluegt
- 521 ccc pas prise au sérieux je trouve ou justement si si on dit . *aber es kann schon hervor-
ragend klavier spielen* à la manière elle est bien bonne . simplement on ne la considère
pas comme un être humain à part entière . et . oui . cela me dérange si on ne prend
pas au sérieux les enfants

Plusieurs participant-e-s comparent la phrase proposée (rédigée en allemand standard) à leur dialecte dont ils se servent à l'oral. Si la question de l'accord (selon le genre ou selon le sexe) demeure la même (les formes dialectales *(d)s Meitli* ou *(d)s Meitschi* ne se distinguent pas, à cet égard, de la forme standard *das Mädchen*), les dialectes alémaniques parlés en Suisse connaissent traditionnellement le neutre comme genre par défaut pour faire référence à des (jeunes) filles. Ooo thématise la différence entre les deux registres:

- 414 ooo das isch immer so i würd itz ir mündart irgendwie drüber stögle . würd i warschinlich
ÄS säge [...]
- 417 aaa aber normal uf dütsch seit me SÌ [. me nimmst nìd e sächliche usdruck (BE-1)
- 414 ooo c'est toujours ainsi moi si en dialecte je tombais là-dessus . je dirais probablement ES
[...]
- 417 aaa mais normalement en allemand on dit S/E . on ne prend pas un terme neutre

Par rapport au pronom choisi en dialecte, les avis divergent et la variation semble être de type générationnelle: le pronom féminin *si* semble être de rigueur pour les jeunes, étant donné que l'emploi du pronom neutre *äs* serait en constante régression. Sss (27 ans) évoque un chef qui avait l'habitude de parler de ses secrétaires en tant que *äs*, qu'il oppose à la jeune génération:

- 517 sss [...] das stelle n i vi:l fescht effektiv wo bi bi èltère persone aso . i: ha mal e scheff gha
dä héd gèng si sekretärin het er immer ÄS gseit äs macht de DAS und es isch es
liebs und . und ÄS und BSCHTÄNDIG äs oder . und . aber . es tüecht mi . bi jüngere
lüt isch das wèninger dr fall i weis nìd öb das irgendwie . oder vo=vor gwönheit eso
isch i luege das ò nìd as negativ a aber das würd i jetzt äbe gloub äbe nìd säge [...] (BE-3)
- 517 sss [...] je le constate souvent effectivement chez des personnes d'un certain âge . une
fois j'ai eu un chef qui a toujours dit à sa secrétaire ES es fait CECI et es est gentille
et . et ES et CONTINUELLEMENT es ou bien . et . mais . j'ai l'impression . chez des
personnes plus jeunes c'est moins le cas je ne sais pas si en quelque sorte . ou si
c'est une question d'habitude je ne le considère pas comme négatif mais moi je pense
que je ne le dirais jamais [...]

Cependant, une participante de 57 ans revendique l'emploi du pronom neutre pour le cas de sa petite-fille:

- 495 ddd ja aber i mues itz säge i ha itz grad es chlises grossching ù cha haut glich nìd vor-
steue das i dère säge . SÌ cha scho guet klavier spile [...] (BE-2)

495 ddd oui mais je dois dire j'ai une jeune petite-fille et je ne peux pas m'imaginer que je lui dis . *S/E* sait déjà bien jouer du piano [...]

En dialecte, l'emploi de l'article défini avec le prénom est obligatoire. La question du choix entre l'article féminin et neutre ne se pose donc pas seulement dans le cas du terme générique *Mädchen*, mais aussi dans tous les contextes où l'on nomme une fille ou une femme par son prénom. Dans le cas de prénoms qui sont des diminutifs (p. ex. *Trudi* (< *Gertrud*), *Vreni* (< *Verena*) ou *Meieli* (< *Maja*)), l'article neutre résiste mieux qu'ailleurs. Parfois, il comporte même une charge affective qui a pour conséquence que la forme neutre *s Vreni* sera préférée à *d Vrene* (avec l'article féminin), qui met en œuvre un autre procédé de dérivation (en *-e*). Une informatrice de 52 ans (BE-3: 524 eee) considère *Vreni* comme une caresse («*e liebkosig*»), impossible pour désigner une femme que l'on détesterait. Une autre participante (hhh, 54 ans) déclare également utiliser le pronom personnel neutre *äs* sans problèmes pour désigner des jeunes filles, mais elle considère cet emploi comme propre à sa génération:

438 hhh ì bruche s SEER viu eh: eifach äüä . scho wäsentlich mee . aus di jüngere das ìsch bi üs eutere ìsch das äüä scho mee so dìn äs het nò nì:d oder . ìrgendwie das: duet sich nò fei e chli . . scho: eh: . geit absolut d schuelching ù so: . loufe nò aui ùnger bi MÌR . ùnger . es het ù äs tuet nìd ù warum het s äch ìtz nì:d oder (BE-4)

438 hhh je l'utilise TRÈS souvent euh: probablement . bien plus souvent . que les plus jeunes pour nous les plus âgé-e-s c'est probablement plus intégré\ es n'a pas encore ou . en quelque sorte ça: fait encore un peu . . déjà: euh: . absolument les écolières et autres . pour MOI . ça passe toujours comme . es a et es ne fait pas et pourquoi es n'a pas n'est-ce pas

10 Conclusions

Dans notre travail, nous avons essayé de montrer sous quelle forme un débat à propos d'un objet linguistique – la féminisation de la langue – était reçu par le grand public. Pour ce faire, nous avons, dans un premier temps, reconstruit les grandes lignes d'une discussion très complexe, dans laquelle différents types de disciplines et de savoirs, *a priori* épistémologiques et idéologiques sont impliqués. Dans un deuxième temps, nous avons recueilli des données conversationnelles et quantitatives auprès de personnes que nous avons consultées en tant que non-spécialistes, afin de déterminer sous quelle forme les questions liées à la *féminisation de la langue* sont connues et commentées dans le discours vernaculaire. Il s'est avéré que dans chacun des thèmes que nous avons abordés – la féminisation du lexique, la féminisation du discours et l'utilisation de *Mademoiselle/Fräulein* – les liens entre discours spécialisé et discours non spécialisé sont évidents, mais que les résultats divergent considérablement entre les deux groupes linguistiques que nous avons observés, soit les informatrices et informateurs de Berne et de Neuchâtel.

Sans reprendre en détail les résultats de nos deux modules de recherche, nous essaierons, dans cette conclusion, de fournir quelques éclairages sur la correspondance entre discours spécialisé et discours vernaculaire et de mettre en perspective certains aspects de notre travail.

Correspondance entre discours spécialisé et discours vernaculaire

Nos résultats montrent une grande convergence entre le débat tel qu'il est mené dans les circuits spécialisés et les témoignages que nous avons recueillis auprès de personnes sans intérêt particulier pour la féminisation de la langue. Cependant, la correspondance n'a pas lieu de la même manière en français et en allemand. En Suisse alémanique, elle se situe notamment au niveau de la connaissance des enjeux (factuels et idéologiques) et au niveau des considérations théoriques et pragmatiques d'une utilisation réformée de la langue, moins exclusivement orientée vers le masculin. En Suisse romande, la prise de conscience dans le grand public va beaucoup moins loin. De par cette absence, le discours vernaculaire reflète à son tour le débat au niveau des spécialistes, qui, en français, n'a de loin pas (eu) le même impact qu'en allemand. Les rapprochements entre les deux types de discours sont nombreux et s'observent dans les trois domaines que nous avons explorés dans les chapitres précédents.

La féminisation du lexique

En français, les débats à propos de la féminisation de la langue ont longtemps été orientés prioritairement vers le champ des noms communs de personne, où il y a une certaine dissymétrie entre les formes désignant les hommes et celles servant à faire référence aux femmes.

L'enjeu de la *féminisation* s'est ainsi longtemps limité à la nécessité ou non de créer une forme féminine lorsqu'elle n'existait pas encore. Par conséquent, le débat a porté – et porte encore – sur de nombreuses considérations de type morphologique, sémantique et pragmatique, car les régularités du système traditionnel des noms communs de personne ne permettent pas, dans tous les cas, de trouver une seule forme féminine adéquate. La nécessité et l'utilité d'une féminisation du lexique généralisée cependant ne sont plus fondamentalement remises en question de nos jours.

Les mêmes tendances se retrouvent dans le discours vernaculaire: nos informatrices et informateurs jugent au cas par cas, insistant sur les détails formels et pratiques liés à l'usage des noms communs de personne féminins. Le moteur le plus puissant pour l'adoption de nouveaux féminins semble être l'habitude: si certaines nouvelles formes sont d'abord évaluées de manière plutôt défavorable, elles deviennent très vite acceptables dès lors qu'elles sont perçues comme tant soit peu familières. Ainsi, il s'avère que l'on peut constater une nette évolution vers l'adoption de noms féminins par les Romand-e-s, notamment par les jeunes générations.

Si l'ouverture vers un lexique plus égalitaire est certes incontestable, elle n'est cependant pas motivée par des considérations de type idéologique. Seule une minorité des participant-e-s romand-e-s s'identifient pleinement avec le postulat de féminiser systématiquement tous les noms communs de personne, car face à certains noms qui ne se féminisent qu'avec difficulté, un grand nombre d'entre eux acceptent de faire une entorse au principe de base, selon lequel une femme est désignée par un nom commun de personne féminin qui alterne avec un nom masculin.

La question des désignations adéquates pour les femmes a toujours eu un statut différent en allemand. Ce ne sont pas tant les formes féminines elles-mêmes qui sont au centre de l'intérêt (étant donné que dans la plupart des cas, l'alternance entre noms féminins et noms masculins est régulière), mais les nombreuses considérations théoriques et pratiques liées à leur emploi. Cette attitude pragmatique face aux désignations féminines se retrouve au niveau du discours vernaculaire. A Berne, la plupart de nos informatrices et informateurs acceptent facilement la plupart des désignations féminines, mais se heurtent à certains blocages de type formel (*Star*, *Flüchtling*), révélateurs d'une réelle résistance au niveau de certaines parties marginales du système des noms communs de personne allemand.

La féminisation du discours

Sauf au Canada, où la réflexion sur la généricité des formes masculines a eu lieu très tôt, longtemps la francophonie ne s'est pas vraiment occupée de l'utilisation des noms communs de personne féminins et masculins en contexte, surtout lorsqu'il s'agit de désigner des groupes de personnes mixtes, composés d'hommes et de femmes. Seule une minorité de féministes contestent le masculin à valeur générique de manière radicale; contrairement à ce qui s'est passé en anglais et en allemand, le *mainstream* féministe n'a pas adopté une position unanime et déterminée contre l'utilisation du masculin comme forme non marquée.

Il n'est dès lors pas étonnant de constater que le «masculin générique», enseigné en tant que tel dans les écoles, n'est pour ainsi dire pas remis en question dans le discours vernaculaire. Si plusieurs participant-e-s romand-e-s souhaitent une plus grande visibilité des femmes dans le discours et évaluent très favorablement certaines solutions de rechange (p. ex la double forme intégrale *citoyennes et citoyens*), cela ne saurait être considéré comme l'expression d'une contestation catégorique de la généricité du masculin. La discussion des possibles alternatives au seul masculin montre notamment que les informatrices et informateurs romand-e-s ne sont guère influencé-e-s par un débat qui – pour l'essentiel – n'a pas encore eu lieu en français. Ainsi, la forme abrégée préférée de nos informatrices et informateurs est celle qui met en scène des parenthèses (*étudiant(e)s*) – la solution la plus rejetée par la critique féministe! –, alors que l'alternative préférée des guides romands (*étudiant-e-s*) est très largement inconnue dans le grand public...

La situation est différente en Suisse alémanique, où, comme dans les autres pays et régions germanophones, le statut et la légitimité des noms communs de personne masculins comme formes génériques a été discuté de manière intense depuis les années 1980. La revendication d'un usage réformé de la langue (incluant comme principe de base le bannissement du masculin à valeur générique) est désormais bien établie dans les mouvements féministes. Le travail pratique de l'adaptation des principes d'un langage non sexiste au niveau politique est révélateur pour la maturité de la réflexion au niveau des spécialistes. Les très nombreux guides de féminisation de langue allemande, qui poursuivent presque tous le but d'un langage sans formes masculines à valeur générique, sont révélateurs de ce changement de perspective, car il ne s'agit plus du *pourquoi*, mais plutôt du *comment* de la féminisation du discours.

Les deux facettes – la discussion théorique et les aspects concrets de la mise en pratique – se retrouvent au niveau du discours vernaculaire: nos informatrices et informateurs connaissent relativement bien les revendications féministes et les principaux moyens pour parler ou rédi-

ger de manière non sexiste. La critique féministe est même partagée par un certain nombre de personnes sans lien étroit avec le mouvement des femmes, notamment par plusieurs jeunes hommes. Cependant, la majorité des Alémaniques ne remet pas fondamentalement en question le fonctionnement du masculin à valeur générique: la connaissance du débat n'entraîne pas forcément un changement des attitudes ou l'adoption d'un usage personnel réformé, mais elle favorise l'acceptation d'un usage réformé dans la sphère publique.

L'utilisation de *Mademoiselle/Fräulein*

La correspondance entre discours spécialisé et discours vernaculaire n'est que partielle au niveau – très ponctuel – du terme d'adresse *Mademoiselle/Fräulein*. *Mademoiselle* n'a plus la même signification qu'autrefois, car de nos jours, le mot désigne plutôt la femme jeune – ou alors il sert à véhiculer une connotation (flatteuse) de jeunesse – et ne renvoie plus à l'état civil pour désigner la femme qui n'est pas (encore) mariée. La revendication féministe de renoncer à *Mademoiselle*, un terme sans correspondance au masculin, a certes eu des répercussions au niveau des usages officiels, où le terme d'adresse *Madame* s'est largement généralisé, mais elle n'a trouvé qu'un maigre écho chez les usagères et usagers de la langue, pour qui *Mademoiselle* n'est pas vraiment perçu comme problématique. En Suisse allemande par contre, *Fräulein* a subi une évolution considérable en l'espace de quelques décennies seulement. Le consensus par rapport au bannissement de ce terme d'adresse est très largement partagé, et peu de personnes semblent vraiment regretter cette tendance.

Quel avenir pour la féminisation de la langue?

En matière de féminisation de la langue, le chemin parcouru dans les deux langues est assez considérable: en peu de temps, un grand nombre de formes féminines et de constructions alternatives au masculin à valeur générique sont apparues. Au terme de notre travail, deux questions se posent: ce développement est-il irréversible? Serait-il même possible de prévoir les futures tendances de la féminisation de la langue?

Nos données sont de type synchronique et ne se prêtent pas à une extrapolation simple. L'état actuel de la situation que nous avons décrit dans le présent travail ne fournit que peu d'éléments permettant de prédire la direction que la féminisation prendra à l'avenir. Aussi nous limitons-nous à esquisser quelques perspectives prudentes.

En ce qui concerne le vocabulaire des noms communs de personne, l'évolution semble clairement aller vers une systématisation de l'alternance entre formes féminines et masculines. En allemand, elle constitue déjà un principe de base qui n'est guère ébranlé par le petit nombre d'exceptions confirmant la règle. En français, l'accueil des nouveaux féminins est plutôt favo-

nable, particulièrement chez les jeunes générations, ce qui est un indice permettant de postuler que l'adoption du lexique féminisé se poursuivra progressivement. Même si les usages sont encore flottants dans de nombreux cas, l'adoption des noms communs de personne féminins en général ne paraît pas compromise.

Une prévision par rapport à la féminisation du discours s'avère plus délicate. Nos données suggèrent que les principes et les techniques de la rédaction non sexiste sont désormais relativement bien connus en Suisse allemande. Les jeunes générations connaissent mieux que leurs aîné-e-s les formes alternatives au masculin à valeur générique et les évaluent de manière significativement plus positive. A ce propos, la carrière du *I* majuscule (*ProfessorInnen*) est remarquable: en l'espace d'une vingtaine d'année, ce moyen abrégé est devenu pour beaucoup le procédé le mieux adapté pour contourner les expressions au seul masculin. Il est plus connu et mieux apprécié que tous les autres moyens pour créer des formes abrégées. Cependant, il est clair qu'il ne faut pas sous-estimer le décalage entre l'évaluation d'un langage non sexiste hors contexte et les usages effectifs: seule une minorité d'Alémaniques a modifié de manière conséquente sa propre manière de parler et d'écrire. En effet, la féminisation du discours semble plutôt être attendue de la part de celles et ceux qui écrivent ou parlent en public; les usages privés ne sauraient être mesurés à la même aune que les usages publics et officiels. Or, il n'existe à ce jour aucune recherche empirique de quelque ampleur qui décrive l'état actuel de la féminisation des textes et puisse ainsi servir de base de référence pour de futures comparaisons. Les appréciations des spécialistes ne se fondent ainsi que sur des observations personnelles et varient considérablement: si certain-e-s constatent un avancement progressif du langage non sexiste, d'autres voient des signes de déclin. Il est ainsi fort souhaitable que la recherche empirique se penche davantage, à l'avenir, vers l'étude des usages, et ce d'un point de vue synchronique *et* diachronique.

Le même souhait s'applique au domaine francophone: un certain nombre d'études décrivant l'adoption et l'usage du lexique féminisé a vu le jour, mais elles sont encore peu nombreuses et le plus souvent de petite envergure. Celles qui s'intéressent à la féminisation du discours font encore largement défaut. Il sera particulièrement intéressant de suivre l'évolution de ce phénomène qui, comme nous l'avons montré, n'est pas (encore) reconnu comme une revendication légitime dans le grand public. Etant donné que la féminisation des textes ne fait pas, en français, l'unanimité dans le mouvement féministe, elle peine à être perçue comme un réel enjeu social. D'autres facteurs jouent en sa défaveur: ainsi, les guides de féminisation des textes sont très rares dans l'espace francophone et les exemples de textes officiels rédigés de manière non sexiste ne se rencontrent que très sporadiquement. D'un point de vue pratique,

la féminisation du discours s'avère plus difficile en français, où l'accord selon le genre affecte un grand nombre de mots, que dans d'autres langues. Les techniques qui s'avèrent très utiles en anglais et en allemand (mise au pluriel, utilisation de participes neutralisants, etc.) ne s'appliquent pas au français, où il s'agira de trouver un *modus vivendi* adopté à la langue. Cependant, il ne faut pas oublier que l'histoire de la féminisation de la langue est encore jeune et qu'elle fait partie des idées sociales de longue haleine, qui avancent souvent de manière quelque peu erratique. La future évolution des usages – et de la langue en général – permettra de situer de manière plus claire les tendances que nous avons pu observer dans notre travail.

11 Bibliographie

Toutes les adresses réticulaires (adresses internet) ont été consulté fin juillet 2005.

11.1 A propos du genre

Adouani, Abdellatif (1993): «Fonctionnement linguistique du genre et du nombre en français». *Travaux de Linguistique* 26: 103-108

Agrippa, Henri Corneille (1990): *De nobilitate et praecellentia fæminei sexus*. Genève: Droz (Ed. critique d'après le texte d'Anvers 1529)

Arrivé, Michel (1989): «De quelques oscillations des théories du genre dans l'histoire récente de la linguistique». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris X* 21: 5-15

Balcı, Tahir (1992): «Wenn das Türkische eine Genuskategorie hätte...». *Deutsch lernen* 3/1992: 240-249

Baron, Dennis (1986): *Grammar and Gender*. New Haven; London: Yale University Press

[Reichler-]Béguelin, Marie-José (1983): «L'expression du féminin dans l'adjectif latin: genèse et extension de *ih2 comme morphème de féminin grammatical en indo-européen». *Travaux Neuchâtelois de Linguistique TRANEL* 5: 7-28

Bertrand, Yves (2000): «Le genre des noms d'origine étrangère». *Nouveaux cahiers d'allemand* 1/2000: 1-21

Bewer, Franziska (2004): Der Erwerb des Artikels als Genus-Anzeiger im deutschen Erstspracherwerb. *ZAS Papers in Linguistics* 33: 87-140

Bierbach, Christine und Beate Ellrich (1990): «Französisch: Sprache und Geschlechter. Langue et sexes». *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)* V, 1. Holtus, Günter, Michael Metzelin und Christian Schmitt (Hg.). Tübingen: Niemeyer: 248-266

Blühdorn, Hardarik (2001): «Generische Referenz: Ein semantisches oder ein pragmatisches Phänomen?». *Deutsche Sprache* 29: 1-19

Brosman, Paul W. (1981): «The Origin of the Proto-Indo-European Å-Stems». *Journal of Indo-European Studies* 9: 255-273

Brugmann, Karl (1889): «Das Nominalgeschlecht in den indogermanischen Sprachen». *Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft* 4: 100-109

Bussmann, Hadumod (1995): «Das Genus, die Grammatik und – der Mensch: Geschlechterdifferenz in der Sprachwissenschaft». *GENUS: Zur Geschlechterdifferenz in den Kulturwissenschaften*. Bussmann, Hadumod und Renate Hof (Hg.). Stuttgart: Kröner: 114-160

Bussmann, Hadumod und Renate Hof (Hg.) (1995): *GENUS: Zur Geschlechterdifferenz in den Kulturwissenschaften*. Stuttgart: Kröner

Corbett, Greville G. (1994): «Gender and Gender Systems». *The Encyclopedia of Language and Linguistics* vol. 3. Asher, R. E. (ed.). Oxford: Pergamon Press: 1347-1353

Delas, Daniel (1989): «Du e muette». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris X* 21: 79-86

Dubois, Jean (1989): «Le genre dans les noms d'animaux». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris X* 21: 87-91

Forer, Rosa Barbara (1986): «Genus und Sexus. Über philosophische und sprachwissenschaftliche Erklärungsversuche zum Zusammenhang von grammatischem und natürlichem Geschlecht». *Der Widerspenstigen Zähmung. Studien zur bezwungenen Weiblichkeit in der*

Literatur vom Mittelalter bis zur Gegenwart. Wallinger, Sylvia und Monika Jonas (Hg.). Innsbruck: Institut für Germanistik: 21-41

Gaatone, David (2000): «La côte d'Adam et le problème de la dérivation linguistique du féminin». *O Feminino nas Línguas, Culturas e Literaturas*. Almeida, Maria Elisete & Michel Maillard. Funchal: Centro Metagram: 159-168

Gruaz, Claude (1988): *La Dérivation suffixale en Français Contemporain*. Rouen: Publications de l'Université de Rouen

Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (2001a): «Gender across languages: The linguistic representation of women and men». *Gender across languages. The linguistic representation of women and men. Volume 1*. Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (ed.). Amsterdam et al.: John Benjamins: 1-25

Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (ed.) (2001b): *Gender across languages. The linguistic representation of women and men. Volume 1*. Amsterdam et al.: John Benjamins

Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (ed.) (2002): *Gender across languages. The linguistic representation of women and men. Volume 2*. Amsterdam et al.: John Benjamins

Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (ed.) (2003): *Gender across languages. The linguistic representation of women and men. Volume 3*. Amsterdam et al.: John Benjamins

Herder, Johann Gottfried (1985): «Abhandlung über den Ursprung der Sprache». *Werke: Band 1. Frühe Schriften 1764-1772 [1772]*. Hg. Ulrich Gaier. Frankfurt am Main: Deutscher Klassiker Verlag

Holtus, Günter (1997): «*La gvirlande des ievnes filles* (1580) und *La grammaire des Dames* (1748): Überlegungen zu französischen Grammatiken und ihrem Zielpublikum». *Sprache und Geschlecht in der Romania. Romanistisches Kolloquium X*. Dahmen, Wolfgang, Günter Holtus, Johannes Kramer, Michael Wetzelin, Wolfgang Schweickard und Otto Winkelmann (Hg.). Tübingen: Narr: 241-260

Irigaray, Luce (éd.) (1990): *Sexes et genres à travers les langues. Eléments de communication sexuée*. Paris: Grasset

Jakobson, Roman (1971a): «Signe zéro». *Selected Writings*. The Hague; Paris: Mouton (= tome II (Word and Language)): 211-219

Jakobson, Roman (1971b): «Das Nullzeichen». *Selected Writings*. The Hague; Paris: Mouton (= tome II (Word and Language)): 220-222

Khaznadar, Edwige (2002): «Métalangage du genre: un flou artistique». *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*. Mathieu, Marie-Jo (sous la direction de). Paris: Honoré Champion: 25-44

Köpcke, Klaus-Michael (1982): *Untersuchungen zum Genussystem der deutschen Gegenwartssprache*. Tübingen: Niemeyer

Köpcke, Klaus-Michael und David A. Zubin (1984): «Sechs Prinzipien für die Genuszuweisung im Deutschen: Ein Beitrag zur natürlichen Klassifikation». *Linguistische Berichte* 93: 26-50

Lindemann, Margarete (1977): *Zum Suffixwechsel von -eresse zu -euse und -trice im Französischen*. Tübingen: TBL Verlag Gunter Narr

Martinet, André (1956): «Le genre féminin en indoeuropéen: examen fonctionnel du problème». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 52, 1. Paris: Klincksieck: 83-95 (réimprimé dans: *La linguistique* 36-1/2, 2000: 217-229)

- Mawet, Francine (2005): «Loca, causa, nauta». *Latomus* 64, 1: 3-28
- Meillet, Antoine (1931): «Essai de chronologie des langues indo-européennes». *Bulletin de la Société de linguistique* 32: 1-28
- Mok, Quirinus Ignatius Maria (1968): *Contribution à l'étude des catégories morphologiques du genre et du nombre dans le français parlé actuel*. The Hague; Paris: Mouton
- Oksaar, Els (1968): «Zu den Genusmorphemen bei Nomina Agentis». *Stockholm Studies in Modern Philology. New Series* 3. Stockholm: Kungl. Boktryckeriet P. A. Norstedt & Söner: 173-184
- Planté, Christine (1991): «Approche matérialiste de la sémantique du genre en français contemporain». *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Hurtig, Marie-Claude, Michèle Kail et Hélène Rouch (éd.). Paris: Editions du CNRS: 51-57 (réédition 2002)
- Renault, Richard (1987): «Genre grammatical et typologie linguistique». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 82, 1: 69-117
- Roché, Michel (1990a): «Le masculin est-il plus productif que le féminin?». *Langue française* 96: 113-124
- Roché, Michel (1990b): «Neutre et pseudo-neutre en français». *Cahiers de grammaire* 15. Toulouse-Le Mirail, novembre: 123-155
- Rodrigues, Patricia et Robert Boivin (2000): «Connexionisme et attribution du genre en français: Modèle d'acquisition ou de classification?». *Revue québécoise de linguistique* 28, 2: 29-50
- Rogers, Margaret (1987): «Learner's Difficulties with Grammatical Gender in German as a Foreign Language». *Applied Linguistics* 8, 1: 48-74
- Rotge, Wilfrid and Jean-Rémi Lapaire (1994): «Gender in English and other cognate Languages». *Sigma* 14: 71-98
- Rousseau, André (2000): «L'émergence du féminin en indo-européen». *O Feminino nas Línguas, Culturas e Literaturas*. Almeida, Maria Elisete & Michel Maillard. Funchal: Centro Metagram: 375-383
- Schwarze, Brigitte (2000a): «Formale Durchsichtigkeit und semantische Nutzung der Genusklassifikation. Eine kontrastive Darstellung des Spanischen, Französischen und Deutschen». *Vox Romanica* 59: 40-76
- Shields, Kenneth (1977): «Some New Observations Concerning the Origin of the Indo-European Feminine Gender». *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 91: 56-71
- Städtler, Thomas (1988): *Zu den Anfängen der französischen Grammatiksprache. Textausgaben und Wortschatzstudien*. Tübingen: Max Niemeyer
- Strunk, Klaus (1994): «Grammatisches und natürliches Geschlecht in sprachwissenschaftlicher Sicht». *Frau und Mann. Geschlechterdifferenzierung in Natur und Menschenwelt; interdisziplinäres Forum*. Schubert, Venanz (Hg.). St. Ottilien: EOS-Verlag: 141-164
- Surridge, Marie E. (1993): «Gender assignment in French: The hierarchy of rules and the chronology of acquisition». *IRAL* 31, 2: 77-95
- Taft, Marcus and Fanny Meunier (1998): «Lexical Representation of Gender: A Quasiregular Domain». *Journal of Psycholinguistic Research* 27, 1: 23-45
- Tichy, Eva (1993): «Kollektiva, Genus femininum und relative Chronologie». *Historische Sprachforschung* 106: 1-19

Tucker, G. Richard, Wallace E. Lambert and André Rigault (1969): «Student's Acquisition of French Gender Distinctions: A Pilot Investigation». *IRAL. International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 7, 1. Heidelberg: Julius Groos Verlag: 51-55

Violi, Patrizia (1987): «Les origines du genre grammatical». *Langages* 85: 15-34

11.2 La féminisation du français

Académie française (1984): «La féminisation des mots». *Déclaration faite lors de la séance du 14 juin 1984*

<http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#feminisation>

Aebischer, Verena und Claire A. Forel (1979): «Beiträge zum Thema Frauensprache aus der Schweiz und aus Frankreich». *Sprache und Geschlecht, Bd. I.* Andresen, Helga, Helmut Glück und Sigrid Markmann (Hg.). Osnabrück: 88-92

Aebischer, Verena (1985): *Les femmes et le langage*. Paris: PUF

Aebischer, Verena et al. (1992): *Parlers masculins, parlers féminins?* Neuchâtel; Paris: Delachaux et Niestlé

Almeida, Maria Elisete (2000): «A feminização de funções, títulos e ocupações em português e em francês: abordagem contrastiva». *O Feminino nas Línguas, Culturas e Literaturas*. Almeida, Maria Elisete & Michel Maillard. Funchal: Centro Metagram: 17-25

Alonso, Isabelle (2003): *Roman à l'eau de bleu*. Paris: R. Laffont

Barbaud, Philippe, Christian Ducharme et Daniel Valois (1982): «D'un usage particulier du genre en canadien-français: La féminisation des noms à initiale vocalique». *Canadian Journal of Linguistics/Revue Canadienne de Linguistique* 27, 2: 103-133

Barré, Virginie, Sylvie Debras, Natacha Henry et Monique Trancart (1999): *Dites-le avec des femmes*. Paris: CFD

Baudino, Claudie (2001): *Politique de la langue et différence sexuelle. La politisation du genre des noms de métier*. Paris: L'Harmattan

Béguelin, Marie-José et Daniel Elmiger (2000): «Les consignes de «féminisation» du lexique et du discours: l'exemple de la Suisse romande». *O Feminino nas Línguas, Culturas e Literaturas*. Almeida, Maria Elisete & Michel Maillard. Funchal: Centro Metagram: 37-49

<http://www.ciip.ch/ciip/dlf/feminisation-MJB.pdf>

Benhamou, Simone (1986): «Analyse dictionnaire de <femme> et de <homme>». *Cahiers de Lexicologie* 48: 27-67

Boel, Else (1976): «Le genre des noms désignant les professions et les situations féminines en français moderne». *Revue romane* 11, 1. Copenhague: 16-73

Boel, Else (1986): «La langue déchirée. Masculin, féminin et rôles des sexes». *Moderna Språk* 80, 4: 303-311

Boivin, Corinne (1998): ««Un ensemble indéfini d'êtres non personnels»». *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*. Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (sous la direction de). Paris; Montréal: L'Harmattan: 43-56

Bouchard, Pierre, Noëlle Guilloton et Pierrette Vachon-L'Heureux (1999): «Le Québec. La féminisation linguistique au Québec: vers l'âge mûr». *Français & Société* 10: 6-29

Brunetière, Valérie (1998): «L'ONISEP et la féminisation». *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*. Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (sous la direction de). Paris; Montréal: L'Harmattan: 77-90

- Burr, Elisabeth (1999a): «Comme on est mal dans sa peau, on peut se sentir mal dans ses mots.» Selbstverständnis der Frauen und französische Sprachpolitik». *Linguistik online* 2, 1/1999 (Sprache und Geschlecht. Language and Gender)
http://www.linguistik-online.de/heft1_99/burr.htm
- Burr, Elisabeth (1999b): «Geschlechtergerechter Sprachgebrauch in Frankreich. Was bestimmt die Sprachpolitik?». *Grenzgänge. Beiträge zu einer modernen Romanistik* 6, H. 11: 133-152
- Burr, Elisabeth (2000): «Beschreibung und Normierung des Genus in frühen Grammatiken des Französischen, Italienischen, Portugiesischen und Spanischen». *Geschichte des Sprachbewußtseins in romanischen Ländern*. Haßler, Gerda und Hans-Josef Niederehe (Hg.). Münster: Nodus: 17-32
- Burr, Elisabeth (2003): «Femme j'écris ton nom» ...en français et en italien». *La norme linguistique. Théorie – pratique – médias – enseignement*. Actes du colloque tenu à Bonn le 6 et le 7 décembre 2002. Osthus, D./Polzin-Haumann, C./Schmitt, Ch. (Hg.). Bonn: Romanischer Verlag: 15-57
- Cerquiglini, Bernard (1998): *Le français en mouvement: de la féminisation à Internet (conférence donnée le 23 octobre 1998 à l'Université d'Osaka)*
<http://cobalt.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/file/conferences/cerquiglini1.html>
- Cholewka, Nicole (2002): «Métalangage du genre: un flou artistique». *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*. Mathieu, Marie-Jo (sous la direction de). Paris: Honoré Champion: 45-58
- Conférence latine des déléguées à l'égalité des droits entre femmes et hommes (éd.) (1997): «Le monde change, le langage aussi». *Apprendre l'égalité*. Neuchâtel
- Conrick, Maeve (1998): «Linguistic Perspectives on the Feminisation of Professional Titles in Canadian French». *British Journal of Canadian Studies* 13, 1: 164-180
- Coutier, Martine (2002): «Le féminin des noms de personne en -(t)eur: résistances et concurrences». *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*. Mathieu, Marie-Jo (sous la direction de). Paris: Honoré Champion: 69-93
- Dister, Anne (2004): «La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. État des lieux dans un corpus de presse». *Le poids des mots. Actes des 7es journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*. Purnelle Gérald, Cédrick Fairon et Anne Dister (éd.). Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain: 313-324
- Dister, Anne et Marie-Louise Moreau (à paraître): «Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes». Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France». à paraître dans *Langage et Société*
- Druon, Maurice (1998): *Discours sur l'état de la langue* (Séance publique annuelle, le jeudi 3 décembre 1998)
http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_SPA/druon_98.html
- Druon, Maurice (1999): *Le «Bon Français»*. Monaco: Editions du Rocher
- Dumais, Hélène (1997): «Pratique de rédaction non sexiste au Québec: aperçu et bilan». *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumais, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval: 73-77

- Dumais, Hélène (éd.) (1997): *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumais, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval
- Dumais, Hélène (1999): «Rédaction non sexiste: mode d'emploi». *Panoramiques* 42: 168-171
- Durrer, Sylvie (2000): «La presse romande est-elle sexiste? oui!». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 107-123
- Durrer, Sylvie (2002): «Les femmes et le langage selon Charles Bally: <des moments de décevante inadvertance?>». *Linguistik online* 11, 2/2002. Hentschel, Elke (Hg.): 71-103
http://www.linguistik-online.de/11_02/durrer.html
- Elmiger, Daniel et Eva Lia Wyss (éd.) (2000): *Bulletin VALS/ASLA* 72 (Sprachliche Gleichstellung von Frau und Mann in der Schweiz. Ein Überblick und neue Perspektiven/La féminisation de la langue en Suisse. Bilan et perspectives/La femminilizzazione della lingua in Svizzera. Bilancio e prospettive/L'egualità linguistica da dunna ed um en Svizra. Bilantscha e perspectivas)
- Elmiger, Daniel (2000): «Les guides de féminisation allemands et français: La Suisse au carrefour d'influences différentes». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 211-225
- Eskénazi, André (1998): «Madame la ministre? Mais non! <Hubert et Madeleine sont dans le même bateau>». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris X* 39: 185-253
- Eskénazi, André (2000): «Annie Becquer, Bernard Cerquiglini, Nicole Cholewka, Martine Coutier, Josette Frécher, Marie-Josèphe Mathieu Femme, j'écris ton nom... (...) Paris, La documentation Française [sic], 1999, 124 pages». *Revue de linguistique romane* 64: 573-589
- Fantapié, Alain (1984): «Je suis une écrivaine... Entretien avec Benoîte Groult». *Médias et Langage* 19-20: 20-25
- Gagnon, Nicole (1998): «Contre la ministre: la prétendue <victoire> du féminisme linguistique est un recul sur la voie de l'égalité sociale des femmes». *Le Devoir* 3 avril 1998: A11
- Gagnon, Nicole (1998): «Féminisation des titres et fonctions: le déraillage du féminisme linguistique». *Le Devoir* 20 février 1998: A11
- Gervais, Marie-Marthe (1993): «Gender and language in French». *French today. Language in its social context*. Sanders, Carol (ed.). Cambridge: Cambridge University Press: 121-138
- Gervais, Marie-Marthe (2001): «Le Monde et la féminisation des titres: étude comparative 1997-98». *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique?* Armstrong, Nigel, Cécile Bauvois, Kate Beeching et Marielle Bruyninckx (éd.). Paris: L'Harmattan: 151-166
- Godenir, Anne, Claude Dupal et Marie-Louise Moreau (1996): *Est-il efficace de légiférer sur la langue? L'impact d'un décret sur la féminisation dans les pratiques et les opinions*. Université de Mons-Hainaut (Septembre 1996)
- Goosse, André (1991): «Le genre et le sexe: Communication de M. André GOOSSE à la séance mensuelle {de l'Académie royale de langue et littératures françaises} du 10 décembre 1997». *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*. Louvain-la-Neuve: Peeters: 74-91
- Grimaud, Michel (1989): «Les appellatifs dans le discours. <Madame>, <Mademoiselle>, <Monsieur>, avec et sans nom propre». *Le français moderne* 57, 1-2: 54-78
- Groult, Benoîte (1984): «Les mots et les femmes». *Médias et Langage* 19-20: 27-33

- Groult, Benoîte (1997): «Chapitre IX: Cachez de féminin que je ne saurais voir...». *Histoire d'une évasion*. Paris: Grasset
- Henry, Natacha (1999): «Masculin universel, paternalisme lubrique». *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*. Barré, Virginie, Sylvie Debras, Natacha Henry et Monique Trancart. Paris: CFD: 39-71
- Houdebine, Anne-Marie (1979): «La différence sexuelle et la langue». *Langage et Société* 7: 3-30
- Houdebine, Anne-Marie (1987): «Le français au féminin». *La Linguistique* 23, 1: 13-34
- Houdebine[-Gravaud], Anne-Marie (1989): «Une aventure linguistique: la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions en français contemporain». *Terminologie et traduction* 2/1989: 91-145
- Houdebine[-Gravaud], Anne-Marie (1992): «Sur la féminisation des noms de métiers en français contemporain – Etat des lieux après la circulaire». *Recherches féministes* 5, 1: 153-159
- Houdebine, Anne-Marie (1994a): «Féminisation des noms de métiers et simplification linguistique». *Cahiers du français contemporain* 1: 329-349
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (1994b): «Des femmes et de leur nom. A propos de représentations et de désignations». *Présence francophone* 45: 23-48
- Houdebine, Anne-Marie (1995): «L'Unes langue». *La qualité de la langue, le cas du français*. Eloy, J.-M. (dir.). Paris: Champion: 95-121
- Houdebine, Anne-Marie (1997): «Dynamique et imaginaire linguistiques des mots et des usages». *Education, langage et sociétés. Approches plurielles. Actes de la Journée de l'Ecole Doctorale (Novembre 1996)*, Université Paris V-René Descartes. Paris: L'Harmattan: 91-107
- Houdebine[-Gravaud], Anne-Marie (1998a): «De la féminisation des noms de métiers». *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*. Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (sous la direction de). Paris; Montréal: L'Harmattan: 17-39
- Houdebine[-Gravaud], Anne-Marie (1998b): «Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers». *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*. Singy, Pascal (éd.). Lausanne; Paris: Delachaux et Niestlé: 155-176
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (2002): «Différenciations sexuelles dans les langues et identification sociale des femmes ou de la féminisation des noms de métiers». *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*. Mathieu, Marie-Jo (sous la direction de). Paris: Honoré Champion: 13-23
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (2003): «La créativité lexicale du français et la féminisation des noms de métiers». *L'invention verbale en Français contemporain*. Rousseau, Jean (coordination). Didier: 65-76
- Houssin, Monique (1997): Le féminin entre crochets. Entretien avec Benoîte Groult». *Regards* février 1997
<http://www.regards.fr/archives/1997/199702/199702cit06.html#top>
- Irigaray, Luce (1998): «Linguistic Sexes and Genders». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed.). London; New York: Routledge: 119-123 (2nd ed.; reprinted from *Je, tu, nous*. London: Routledge (1993))
- Khaznadar, Edwige (1989a): «Le dédoublement en genre en français: Etude lexicale et morphologique». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris X* 21: 137-145

- Khaznadar, Edwige (1989b): «Le masculin premier». *Cahiers de grammaire* 14: 51-63
- Khaznadar, Edwige (1993): «Pour une première: la dénomination de la femme dans l'actualité. Dichotomie, affixation et alternance». *Cahiers de Lexicologie* 63: 143-169
- Khaznadar, Edwige (1997): «La représentation linguistique de la femme en France dans les dernières années du XXe siècle: problèmes et perspectives». *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumais, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval: 61-70
- Khaznadar, Edwige (2000): «Masculin et féminin dans la dénomination humaine: linguistique et politique. Aperçu de la pratique québécoise». *Le français moderne* 68, 2: 141-170
- Khaznadar, Edwige (2001): *Sexisme et grammaires scolaires*
<http://www.langue-fr.net/d/feminisation/khaznadar.htm>
- Khaznadar, Edwige (2002): *Le féminin à la française. Académisme et langue française*. Paris: L'Harmattan
- Krötsch-Viannay, Monique (1979): «Sexisme et Lexicographie. Les mots <femme> et <homme> dans le dictionnaire». *Sprache und Geschlecht, Bd. II*. Andresen; Helga, Helmut Glück, Sigrid Markmann und Arndt Wigger (Hg.). Osnabrück: 109-143
- Labrosse, Céline (1990): «Soit dites en passant». *Chronique sur le sexisme dans la langue*. Québec: Université Laval, Le GREMF édite (3^e impression. Cahier 1)
- Labrosse, Céline (1996): *Pour une grammaire non sexiste*. Montréal: Editions du remue-ménage
- Labrosse, Céline (1997): «Pour une grammaire non sexiste». *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumais, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval: 85-88
- Labrosse, Céline (1999): «Le mot <professionnèl> va à contre-courant de la <grammatocratie>». *La Presse* 9 janvier 1999
- Larivière, Louise (1997): «Le suffixe -(t)eur: quand une inégalité en remplace une autre». *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumais, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval: 41-54
- Larivière, Louise (2000a): *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou à la recherche des mots perdus*. Montréal: Boréal
- Larivière, Louise (2000b): *Comment en finir avec la féminisation linguistique ou Les mots pour LA dire*. Paris: Editions 00h00
- Larivière, Louise (2001): «Typologie des noms communs de personne et féminisation linguistique». *Revue québécoise de linguistique* 29, 3: 15-31
- Lecointre, Simone (1989): «Enquête sur la <sexuation du discours>». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris X* 21: 161-172
- Leeman, Danielle (1989): «Remarques sur les notions de sexe et de généricité». *Cahiers de grammaire* 14. Toulouse-Le Mirail, décembre: 85-107
- Lenoble-Pinson, Michèle (1999): «De l'écrivaine à la ministre». *L'ortographe? C'est pas ma faute! Panoramiques* 42: 162-167
- Marchello-Nizia, Christiane (1989): «Le neutre et l'impersonnel». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris X* 21: 173-179

- Maret, Véronique (éd.) (1998): *Féminisation des professions: sélection d'articles récoltés par le centre de documentation = Berufe haben kein Geschlecht: Dokumentationsstelle des Gleichstellungsbüros, Ausgewählte Artikel. Sion: Bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes* (= Dossiers de presse du Bureau de l'égalité: 1993-1997 = Pressemappen aus dem Gleichstellungsbüro: 1993-1997; Vol. 26)
- Marzi, Alessandra (2004): *Il femminile dei nomi nella lingua francese: il caso del Québec*. Milano: Università cattolica del sacro cuore di Milano (Tesi di laurea)
- Mathieu, Nicole-Claude (1989): «Identité sexuelle/sexuée/de sexe. Trois modes de conception du rapport entre sexe et genre». *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*. Daune-Richard, Anne-Marie, Marie-Claude Hurtig et Marie-France Pichevin. Aix-en-Provence: Université de Provence: 109-147
- Mathieu, Nicole-Claude (1991): «Les transgressions du sexe et du genre à la lumière de données ethnographiques». *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Hurtig, Marie-Claude, Michèle Kail et Hélène Rouch (éd.). Paris: Editions du CNRS: 69-80 (réédition 2002)
- Mathieu, Marie-Josèphe (1999): «La France. La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions: un bilan encourageant». *Français & Société* 10: 45-64
- Mathieu, Marie-Jo (éd.) (2002): *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*. Paris: Honoré Champion
- Matthey, Marinette (1990): «Du féminin». *L'Impartial* 29 novembre 1990
- Matthey, Marinette (1990): «Vous avez dit... féminiser». *L'Impartial* 15 novembre 1990
- Matthey, Marinette (2000): «Féminisation du lexique et du discours en Suisse Romande: un état des lieux». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 63-80
- Maury, Pierre (1994): «Le feuilleton de la féminisation des noms de métier rebondit, L'Académie répond à l'Académie». *Le Soir* 18 février 1994
- Michard, Claire (1996): «Genre et sexe en linguistique: les analyses du masculin générique». *Mots* 49 (décembre 1996): 29-47
- Michard, Claire (2002): *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie? Les analyses du genre lexical des années 1920 aux années 1970*. Paris: L'Harmattan
- Moreau, Marie-Louise (1997): «Est-il efficace de légiférer sur la langue? L'impact d'un décret sur la féminisation dans les pratiques et les opinions». *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumais, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval: 5-10
- Moreau, Marie-Louise (1999): «La Communauté française de Belgique. La féminisation des termes de professions en Belgique francophone». *Français & Société* 10: 65-80
- Moreau, Marie-Louise (2001): «La féminisation des textes: quels conseils à la politique linguistique?». *Revue PArôle* 20: 287-314
- Moreau, Thérèse (1986): «Les exilées du langage». *Femmes suisses* octobre 1986: 9-11
- Moreau, Thérèse (1991): *Le langage n'est pas neutre: Réflexions sur les discriminations touchant les femmes et les hommes dans l'information professionnelle et guide de rédaction non discriminatoire*. Lausanne: Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (en collaboration avec la commission ARCOSP «Un avenir différent»)
- Moreau, Thérèse (1994): *Pour une éducation épïcène*. Lausanne: Editions Réalités sociales

- Moreau, Thérèse (éd.) (1999): *Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*. Genève: Les éditions Metropolis (nouvelle éd., entièrement remaniée)
- Moreau, Thérèse (2001): *Ecrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épiciène*. Conférence latine des déléguées à l'égalité (éd.). Genève: Etat de Genève
- Moreau, Thérèse et al. (2000): «Langage et sexisme» Dossier». *Femmes en Suisse* 1441 (avril 2000): 8-13; 22
- Morier, Henri (1993): «Ah! la belle *professeure! – Où nous mène le désir d'une sexuisemblance généralisée». *Cahiers Ferdinand de Saussure CFS* 47. Genève: Librairie Droz: 83-105
- Naukkarinen, Oili (2002): «La catégorie du genre. Les noms de métiers, titres, grades et fonctions en français et en finnois: un miroir révélateur de l'état de la société». *Romansk Forum* 16, 2002/2: 657-667
<http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/fra/Naukkarinen.pdf>
- Niedzwiecki, Patricia (1993): *Femmes & Langage*. Bruxelles: Commission européenne
- Niedzwiecki, Patricia (1997): «Historique de la féminisation au sein de la Communauté européenne. Le «Dico» au féminin». *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumas, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval: 33-40
- Niedzwiecki, Patricia (2000): *Le langage au féminin*. Paris; Bruxelles: Castells Labor
- Parent, Monique (1985): «Propositions grammaticales». *Fille ou garçon: Education sans préjugés. Actes du colloque qui s'est tenu à Paris les 17 et 18 octobre 1984*. Valabrègue, Catherine (éd.). Paris: Magnard: 227-229
- Peyre, Evelyne, Joëlle Wiels et Michèle Fonton (1991): «Sexe biologique et sexe social». *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Hurtig, Marie-Claude, Michèle Kail et Hélène Rouch (éd.). Paris: Editions du CNRS: 27-50 (réédition 2002)
- de Pietro, Jean-François et Marie-José Béguelin (1999): «La Suisse romande. Le féminin dans la langue: un espace de variation et de réflexion». *Français & Société* 10: 30-44
- Planelles Iváñez, Montserrat (1996): «L'influence de la planification linguistique dans la féminisation des titres en France et au Québec: Deux résultats différents en ce qui a trait à l'usage». *Revue québécoise de linguistique* 24, 2: 71-106
- Ransbo, Gunilla (1992): «La femme dans la vie professionnelle: un problème de genre en français moderne». *Studia neophilologica* 64: 95-99
- Remy, Monique (1985): «Féminisation des titres et des professions: Dissonances à propos du la». *Communiquer et traduire. Hommages à Jean Dierickx/Communicating and Translating. Essays in honour of Jean Dierickx*. Debusscher, G. et J.P. van Noppen: 109-118
- Rey-Debove, Josette (1998): «Madame <la> ministre». *Le Monde* 14 janvier 1998
- Ricci Lempen, Silvia (1998): «Masculin-féminin: parlez-vous français(e)?». *Le Samedi Culturel* (supplément culturel du *Temps*) 22 août 1998: 1-4
- Riedler, Verena Maria (2001): *La perception du masculin générique. Enquête sociolinguistique sur le genre*. Wien: Universität Wien (Diplomarbeit)
- Rousseau, Jean (1998): «Madame la Ministre». *La féminisation des noms en dix questions*. Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres
<http://www.ciep.fr/chroniq/femi/femi.htm>

- Schapira, Charlotte (1995): «La féminisation des noms de métier dix ans après». *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*. Shyldkrot, Hava Bat-Zeev et Lucien Kupperman. Amsterdam; Philadelphia: J. Benjamins: 383-390
- Schärer, Franziska (2000): «Mère, marchande et madame. La représentation des femmes dans quelques manuels d'enseignement de français langue étrangère». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 125-137
- Schafroth, Elmar (2001): «Zwischen Tradition und political correctness. Zum Problem der femininen Berufsbezeichnungen in französischsprachigen Ländern». *Gender, Genre, Geschlecht: sprach- und literaturwissenschaftliche Beiträge zur Gender-Forschung*. Neumann-Holzschuh, Ingrid (Hg.). Tübingen: Stauffenburg-Verlag: 125-150
- Singy, Pascal (éd.) (1998): *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*. Lausanne; Paris: Delachaux et Niestlé
- Stehli, Walter (1949): *Die Femininbildung von Personenbezeichnungen im neuesten Französisch*. Bern: A. Francke AG. Verlag
- Tatilon, Claude (1996): «La langue, le discours et l'égalité des sexes». *La Linguistique* 32, 2: 133-143
- Tetet, Christiane (1997): «La linguistique, le sport et les femmes: reconnaissance, dénomination et identification de la femme sportive». *Cahiers de Lexicologie* 71: 195-220
- Teyssier, Paul (1998): «Madame LA Ministre». *Défense de la langue française* 187 (janvier, février, mars)
- Valabrègue, Catherine (1984): «La «dure» nécessité de féminiser les mots». *Médias et Langage* 19-20: 48-49
- Villers, Marie-Éva de (1979): «Madame «la» juge: les ressources du féminin». *Le Devoir* 24 février 1979
- Villers, Marie-Eva de (1997): «La femme du boulanger et le génie de la langue française». *La Presse* 16 août 1997: B3
- Villers, Marie-Eva de (1999): «Deux sens pour le même mot». *La Presse* 25 janvier 1999: B3
- Viollet, Catherine (1991): ««Femme», «Homme», «Travail»: lieux de conflits sémantiques». *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Hurtig, Marie-Claude, Michèle Kail et Hélène Rouch (éd.). Paris: Editions du CNRS: 159-167 (réédition 2002)
- Woolridge, Russon (1999): *La déféminisation du français*
<http://www.epas.utoronto.ca/~wulfric/articles/defemin/index.html>
- Villers, Marie-Eva de (1998): «Quand Racine féminise le nom ministre». *Le Devoir* 26 février 1998: A7
- Yaguello, Marina (1978): *Les mots et les femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*. Paris: Les Editions Payot
- Yaguello, Marina (1981): *Alice au pays du langage*. Paris: Le Seuil
- Yaguello, Marina (1988): *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris: Le Seuil
- Yaguello, Marina (1989): *Le sexe des mots*. Paris: Belfond
- Yaguello, Marina (1991): «L'élargissement du capitaine Prieur». *En écoutant parler la langue*. Paris: Le Seuil: 18-24
- Yaguello, Marina (1992): «Genre et sexe en français et en anglais». *Protée* 20, 3: 23-26

Yaguello, Marina (1994): «Le langage de l'égalité au service de la parité. Une interview de Marina Yaguello, par Suzette Triton». *Parité-Infos* 7

Yaguello, Marina (1998): «Y a-t-il un français politiquement correct?». *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*. Singy, Pascal (éd.). Lausanne; Paris: Delachaux et Niestlé: 177-194

Yaguello, Marina (1999): «Etude comparative de la relation entre le genre et le sexe en anglais et en français». *Neugierig auf Gender Studies/En savoir plus sur les études genre*. Ein Handbuch/Un manuel. Zürich: Chronos Verlag: 108-120

Yaguello, Marina (2000): «Le féminin comme catégorie biologique, sociale et grammaticale: étude comparée du français et de l'anglais». *O Feminino nas Línguas, Culturas e Literaturas*. Almeida, Maria Elisete & Michel Maillard. Funchal: Centro Metagram: 443-450

Yaguello, Marina (2002): «Le féminin comme catégorie biologique, sociale et grammaticale. Etude comparée du français et de l'anglais». *Extension du féminin. Les incertitudes de la langue*. Mathieu, Marie-Jo (sous la direction de). Paris: Honoré Champion: 59-67

11.3 La féminisation de l'allemand

Albrecht, Urs (1990): «Brauchen wir eine neue Gesetzes- und Verwaltungssprache? – Die Diskussion um die sprachliche Gleichbehandlung der Geschlechter». *Gesetzgebung heute. Législation d'aujourd'hui. Legislazione d'oggi* 1/1990: 49-60

Albrecht, Urs (1993): «Sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Gesetzes- und Verwaltungssprache». *Gesetzgebung heute. Législation d'aujourd'hui. Legislazione d'oggi* 2/1993: 75-78

Albrecht, Urs (1994): «Leitfaden zur sprachlichen Gleichbehandlung im Deutschen». *Gesetzgebung heute. Législation d'aujourd'hui. Legislazione d'oggi* 1/1994: 123-134

Albrecht, Urs und Anna-Katharina Pantli (1996): «Amtlicher Leitfaden zur sprachlichen Gleichbehandlung in der Schweiz». *Der Deutschunterricht* 1/1996: 108-110

Albrecht, Urs (2000): ««Unserer Sprache ist verbildet durch einen Maskulinismus.» Die deutsche Schweiz auf dem Weg zu einer geschlechtergerechten Sprache». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 11-46

Altmayer, Anne, Michael Carl, Sandrine Garnier und Johann Haller et al. (2004): «Abschlussbericht Projekt Gendercheck <Gleichstellung in der Sprache>. Der Gleichstellungseditor: Ein Tool zur sprachlichen Gleichbehandlung der Geschlechter in der deutschen Sprache». IAI Working Paper 37: 1-24

<http://www.iai.uni-sb.de/docs/Abschlussbericht.pdf>

Andresen, Helga, Helmut Glück, Sigrid Markmann und Arndt Wigger (Hg.) (1979): *Sprache und Geschlecht, Bd. II*. Osnabrück

Anliker, Peter (1992): «Geschlechtsneutrale Sprache – aus Schweizerdeutscher Sicht». *Sprachreport* 1/1992: 10-12

Bär, Jochen A. (2001): «Männer – Frauen: Sprachliche Stereotype». *Der Deutschunterricht* 4/2001: 30-41

Bär, Jochen A. (2004): «Frauen und Sprachsystem: lexikalische und grammatische Aspekte». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 148-175

- Beck, Götz (1991): «Laßt doch die Kirche im Dorfe! oder: Wie einige denken, daß Frauen und Männer in der Sprache vorkommen (/sollten). Einige Bemerkungen zur sog. feministischen Linguistik». *Diskussion Deutsch* 22, H. 117: 94-107
- Behlert, Matthias (1998): *Die Häsis und die Igelin. 15 Grimmsche Märchen, überarbeitet und in entpatrifiziertes Deutsch übertragen. Mit einer Erläuterung*. Berlin
- Bergmann, Henri (1997): «Ist <-in> noch in?». *Sprachspiegel: Schweizerische Zeitschrift für die deutsche Muttersprache* 53: 226-233
- Bernroitner, Anita (1998): *Sprachliche Geschlechterdiskriminierung in Stellenanzeigen am Beispiel einer dänischen und einer österreichischen Zeitung*
<http://frauenweb.at/publikationen/html/Ber98.html>
- Berschlin, Helmut (1981): «Sprachpfleger(in) mit Deutsch als Mutter-/Vatersprache gesucht». *Der Sprachdienst* 25, 7-8: 105-113
- Bickes, Hans und Margot Brunner (Hg.) (1992): *Muttersprache frauenlos? Männersprache Frauenlos? PolitikerInnen ratlos? – Zwiegespräche zum geschlechtsneutralen Sprachgebrauch*. (Dokumentation der gleichnamigen Veranstaltungsreihe der Frauenbeauftragten beim Oberbürgermeister der Landeshauptstadt Wiesbaden und der Gesellschaft für deutsche Sprache, unterstützt vom Kulturstadtrat). Wiesbaden: Gesellschaft für deutsche Sprache: 6-12
- Brantenberg, Gerd (1991): *Die Töchter Egalías. Ein Roman über den Kampf der Geschlechter*. München: Frauenoffensive (5. Aufl.; deutsche Erstauflage: 1987; Original: 1977)
- Braun, Friederike (1996): «Das grosse I und seine Schwestern – eine kritische Bewertung». *Der Deutschunterricht* 1/1996: 54-62
- Braun, Friederike (1997): «Genderless = gender-neutral? Empirical evidence from Turkish». *Kommunikation von Geschlecht – Communication of Gender*. Braun, Friederike und Ursula Pasero (Hg.). Pfaffenweiler: Centaurus: 13-29
- Braun, Friederike, Anja Gottburgsen, Sabine Sczesny und Dagmar Stahlberg (1998): «Können Geophysiker Frauen sein? Generische Personenbezeichnungen im Deutschen». *Zeitschrift für germanistische Linguistik ZGL* 26: 265-283
- Braun, Peter (1997): *Personenbezeichnungen: der Mensch in der deutschen Sprache*. Tübingen: Niemeyer
- Brunner, Margot, Karin M. Frank-Cyrus (Hg.) (1998): *Die Frau in der Sprache. Gespräche zum geschlechtergerechten Sprachgebrauch*. Wiesbaden: Gesellschaft für deutsche Sprache
- Brünner, Gisela (1990): «Wie kommen Frauen und Männer in der Sprache vor? Eine Unterrichtseinheit in der Sekundarstufe II». *Diskussion Deutsch* 21, H. 111: 46-71
- Bühlmann, Regula (2002): «Ehefrau Vreni haucht ihm ins Ohr... Untersuchung zur geschlechtergerechten Sprache und zur Darstellung von Frauen in Deutschschweizer Tageszeitungen». *Linguistik online* 11, 2/2002. Hentschel, Elke (Hg.) (Sprache und Geschlecht. Language and gender): 163-187
http://www.linguistik-online.de/11_02/buehlmann.html
- Bülow, Edeltraud (1991): «Feministische Sprachkritik». *Der Sprachdienst* 35, 2: 59-60
- Burkhardt, Armin (1985): «Frauenlinguistik. Oder: Ein-seitige Anmerkungen zu einem Vortrag von Frau Professorin Trömel-Plötz bei den Römerberggesprächen 1984 in Frankfurt am Main». *Muttersprache* 95, 5-6: 309-310
- Cherubim, Dieter (1996): «Mannomann!». *Muttersprache* 106: 117-134

- Christen, Helen (1998): «Die Mutti oder das Mutti, die Rita oder das Rita?». *Ist mir getroumet mîn leben? Vom Träumen und Anderssein*. Schnyder, André et al. (Hg.). Göppingen: Kümmerle
- Christen, Helen (2004): «Leitfäden zur sprachlichen Gleichbehandlung: Zum terminologischen Austausch zwischen Linguistik und Alltagswelt». *Zeitschrift für Angewandte Linguistik* 40: 19-36
- Czollek, Leah C. und Heike Weinbach (2003): *Was Sie schon immer über Gender wissen wollten ... und über Sex nicht gefragt haben*. Berlin: Alice-Salomon-Fachhochschule
http://www.asfh-berlin.de/uploads/media/Gender_V10.pdf
- Dieckmann, Walther (1988): «Im Hochdeutschen ist das männliche Geschlecht das vorzüglichere». *Sprachreport* 2/1988: 1
- Dietrich, Margot (1996): «Grundsätze für die geschlechtergerechte Gestaltung von Gesetzestexten». *Der Sprachdienst* 40, 5: 163-167
- Doerfer, Gerhard (1985): «Das Korana und die Linguistik». *Sprachwissenschaft* 10. Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag: 132-152
- Doleschal, Ursula (1992): *Movierung im Deutschen: eine Darstellung der Bildung und Verwendung weiblicher Personenbezeichnungen*. Unterschleissheim/München: Lincom Europa
- Doleschal, Ursula (1998): «Entwicklung und Auswirkungen der feministischen Sprachkritik in Österreich seit 1987». *Germanistische Linguistik* 139-140. Schoenthal, Gisela (Hg.). Hildesheim; Zürich; New York: Georg Olms Verlag (Feministische Linguistik – Linguistische Geschlechterforschung. Ergebnisse, Konsequenzen, Perspektiven): 87-115
- Doleschal, Ursula (2002): «Das generische Maskulinum im Deutschen. Ein historischer Spaziergang durch die deutsche Grammatikschreibung von der Renaissance bis zur Postmoderne». *Linguistik online* 11, 2/2002. Hentschel, Elke (Hg.) (Sprache und Geschlecht. Language and gender): 39-70
http://www.linguistik-online.de/11_02/doleschal.html
- Dyck, Joachim (1989): «Männerherrschaft als Sprachherrschaft? Eine Kritik der feministischen Linguistik». *Rhetorik. Ein internationales Jahrbuch* 8: 95-104
- Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.) (2004): *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 316-321
- Eickhoff, Birgit (1999): «Gleichstellung von Frauen und Männern in der Sprache». *Sprachspiegel: Schweizerische Zeitschrift für die deutsche Muttersprache* 55: 2-6
http://www.duden.de/index2.html?deutsche_sprache/zumthema/gleichstellung.html
- Elmiger, Daniel und Eva Lia Wyss (Hg.) (2000): *Bulletin VALS/ASLA* 72 (Sprachliche Gleichstellung von Frau und Mann in der Schweiz. Ein Überblick und neue Perspektiven/La féminisation de la langue en Suisse. Bilan et perspectives/La femminilizzazione della lingua in Svizzera. Bilancio e prospettive/L'egualitat linguistica da dunna ed um en Svizra. Bilantscha e perspectivas)
- Elmiger, Daniel (2000): «Bibliografie: Sprachliche Gleichbehandlung in der Schweiz». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 227-232
- Elmiger, Daniel (2001): «Liebe(r) LeserIn, chère lecteur et chère lectrice. Die sprachliche Gleichbehandlung in den Landessprachen». *Neue Zürcher Zeitung* 25. August 2001: 99
- Elmiger, Daniel (2003): «Wie grammatisch ist geschlechtergerechter Sprachgebrauch? Die Auswirkungen der feministischen Sprachkritik auf die Grammatikschreibung». *Babylonia* 2/2003: 73-77

- Ermert, Karl (Hg.) (1990): *Sprachliche Bildung und kultureller Wandel* 56. Rehburg-Loccum: Evangelische Akademie Loccum
- Fischer, Roswitha (2004): «Coach-Frau, Frau Coach oder Coacherin? Wie Sprachstruktur geschlechtergerechten Sprachgebrauch beeinflusst». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 176-190
- Frank-Cyrus, Karin M. und Margot Dietrich (1997): «Sprachliche Gleichbehandlung von Frauen und Männern in Gesetzestexten». *Der Sprachdienst* 41: 55-68
- Frank-Cyrus, Karin M. und Margot Dietrich (1998): «Gesetze geschlechtergerecht gestalten – aber wie? Zwei Gutachten der Gesellschaft für deutsche Sprache für das Bundesministerium der Justiz». *Germanistische Linguistik* 139-140. Schoenthal, Gisela (Hg.). Hildesheim; Zürich; New York: Georg Olms Verlag: 49-86
- Gallmann, Peter (1991): «Bezeichnungen für männliche und weibliche Personen». *Sprachspiegel: Schweizerische Zeitschrift für die deutsche Muttersprache* 47: 150-160
http://www.personal.uni-jena.de/~x1gape/Pub/Personen_SprachSp_1991.pdf
- Gansel, Christina und Carsten Gansel (1997): «Aspekte geschlechterdifferenzierenden Sprachgebrauchs in Ost und West». *Probleme der Sprache nach der Wende. Beiträge des Kolloquiums in Rostock am 16. November 1996*. Irmtraud Rösler, Irmtraud und Karl-Ernst Sommerfeldt (Hg.). Frankfurt am Main: Lang: 137-151 (2., korrigierte Auflage 1998)
- Geiser, Peter (1992): «Merkwürdige Inkonsistenz». *Sprachspiegel: Schweizerische Zeitschrift für die deutsche Muttersprache* 48: 181
- Glück, Helmut (1978): «Überlegungen zu Zusammenhängen zwischen Sprache und Geschlecht». *Sprache im Kontext. Akten des 12. Linguistischen Kolloquiums, Pavia 1977, Bd. 2*. Conte, Maria-Elisabeth, Anna Giacalone-Ramat und Paolo Ramat (Hg.). Tübingen: Niemeyer: 35-45
- Glück, Helmut (1979): «Der Mythos von den Frauensprachen». *Sprache – Genus/Sexus*. Sieburg, Heinz (Hg.). Frankfurt am Main: Peter Lang: 181-212
- Gorny, Hildegard (1995): «Feministische Sprachkritik». *Kontroverse Begriffe. Geschichte des öffentlichen Sprachgebrauchs in der Bundesrepublik Deutschland*. Stötzel, Georg und Martin Wengeler (Hg.). Berlin; New York: W. de Gruyter: p. 517-562; 786-791
- Grabrucker, Marianne (1993): *Vater Staat hat keine Muttersprache*. Frankfurt am Main: Fischer Taschenbuch Verlag
- Greve, Melanie, Melanie Iding und Bärbel Schmusch (2002): «Geschlechtsspezifische Formulierungen in Stellenangeboten». *Linguistik online* 11, 2/2002. Hentschel, Elke (Hg.): 105-161
http://www.linguistik-online.de/11_02/greschmid.html
- Guentherodt, Ingrid (1979): «Berufsbezeichnungen für Frauen. Problematik der deutschen Sprache im Vergleich mit Beispielen aus dem Englischen und Französischen». *OBST: Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie. Beihefte* 3: 120-132
- Guentherodt, Ingrid (1980): «Behördliche Sprachregelungen gegen und für eine sprachliche Gleichbehandlung von Frauen und Männern». *Linguistische Berichte* 69: 22-36
- Haß-Zumkehr, Ulrike (2003): «Hat die Frauenbewegung Wortschatzgeschichte geschrieben? Chancen und Probleme korpuslinguistischer Analysen». *Sprachgeschichte nach 1945. Vorträge des Kolloquiums zum 65. Geburtstag Georg Stötzels*. Wengeler, Martin (Hg.). Hildesheim: Germanistische Linguistik: 161-179

- Hauck, Werner (1989): «Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Gesetzessprache der Schweiz». *Terminologie et traduction*: 43-46
- Hellinger, Marlis (1980): «Zum Gebrauch weiblicher Berufsbezeichnungen im Deutschen – Variabilität als Ausdruck aussersprachlicher Machtstrukturen». *Linguistische Berichte* 69: 37-58
- Hellinger, Marlis (1985a): «Reaktionen auf die <Richtlinien zur Vermeidung sexistischen Sprachgebrauchs>». *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspektiven*. Opladen: Westdeutscher Verlag: 255-260
- Hellinger, Marlis (Hg.) (1985b): *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspektiven*. Opladen: Westdeutscher Verlag
- Hellinger, Marlis (1990): *Kontrastive Feministische Linguistik: Mechanismen sprachlicher Diskriminierung im Englischen und Deutschen*. Ismaning: Hueber
- Hellinger, Marlis und Christine Bierbach (1993): *Eine Sprache für beide Geschlechter: Richtlinien für einen nicht-sexistischen Sprachgebrauch*. Bonn: Deutsche UNESCO-Kommission
- Hellinger, Marlis (1995): «Language and gender». *The German Language and the Real World. Sociolinguistic, Cultural, and Pragmatic Perspectives on Contemporary German*. Stevenson, Patrick (ed.). Oxford: Clarendon Press: 279-314
- Hellinger, Marlis (2000): «Feministische Sprachpolitik und politische Korrektheit – der Diskurs der Verzerrung». *Die deutsche Sprache zur Jahrtausendwende. Sprachkultur oder Sprachverfall?*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. und Rudolf Hoberg (Hg.). Mannheim; Leipzig; Wien; Zürich: Dudenverlag: 177-191
<http://www.journalistinnen.de/aktuell/sprachmaechtig/Hellinger.pdf>
- Hellinger, Marlis (2004): «Empfehlungen für einen geschlechtergerechten Sprachgebrauch im Deutschen». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 275-291
- Homberger, Dietrich (1993): «Männersprache – Frauensprache: Ein Problem der Sprachkultur?». *Muttersprache* 103, 2: 89-112
- Honegger, Monique (2000): «Das Vorabendprogramm im Schweizer Privatfernsehen und seine sprachliche Ferne zu Frauen». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 155-171
- Hufeisen, Britta (Hg.) (1993a): «*Das Weib soll schweigen ...*» (1. Kor. 14, 34). *Beiträge zur linguistischen Frauenforschung*. Frankfurt a. M.: Peter Lang
- Hufeisen, Britta (1993b): «<Frauen und Pelze wollen oft geklopft sein.> Zur Darstellung der Frau in Sprichwörtern, Redewendungen und sonstigen feststehenden Ausdrücken». «*Das Weib soll schweigen ...*» (1. Kor. 14, 34). *Beiträge zur linguistischen Frauenforschung*. Hufeisen, Britta (Hg.). Frankfurt a. M.: Peter Lang: 153-171
- Huhnke, Brigitta (1996): *Macht, Medien und Geschlecht: eine Fallstudie zur Berichterstattung der dpa, der taz sowie der Wochenzeitungen Die Zeit und Der Spiegel von 1980-1995*. Opladen: Westdeutscher Verlag (= Studien zur Kommunikationswissenschaft; 7)
- Irmen, Lisa und Astrid Köhncke (1996): «Zur Psychologie des <generischen> Maskulinums». *Sprache und Kognition* 15, 3: 152-166
- Irmen, Lisa and Nadja Roßberg (2004): «Gender Markedness of Language. The Impact of Grammatical and Nonlinguistic Information on the Mental Representation of Person Information». *Journal of Language and Social Psychology* 23, 3: 272-307

- Irmscher, Johannes (1988): «Der Rabe – die Rabin?». *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften der DDR. Gesellschaftswissenschaften* 4 G /1988. Berlin: Akademie-Verlag: 53-55
- Jonas, Monika (1999): «Sollen in Zukunft beim Bundesheer, wenn dereinst Damen zum Bundesheer dürfen, Angelobungen der <Jungmänner und Jungfrauen> vorgenommen werden? Zwanzig Jahre feministische Sprachkritik. Der österreichische Weg». *Sprache – Kultur – Geschichte. Sprachhistorische Studien zum Deutschen. Hans Moser zum 60. Geburtstag*. Pümpel-Mader, Maria und Beatrix Schönherr (Hg.). Innsbruck: Universität Innsbruck Institut für Germanistik: 285-296
- Kalverkämper, Hartwig (1979a): «Die Frauen und die Sprache». *Linguistische Berichte* 62: 55-71
- Kalverkämper, Hartwig (1979b): «QUO VADIS LINGUISTICA? – Oder: Der feministische Mumpsismus in der Linguistik». *Linguistische Berichte* 63: 103-107
- Kiethe, Ulrich (1999): «Nichtdiskriminierende Sprache». *Lebende Sprachen*. 44, 2: 58-69
- Klaas Meilier, Brigitta (1992): *Sprachkurs Feministisch*. Zürich: Autorinnen Verlag
- Klann-Delius, Gisela (s. a.): *Sprache und Geschlecht. Eine Einführung*. Stuttgart; Weimar: Metzler
- Klein, Josef (1988): «Benachteiligung der Frau im generischen Maskulinum – eine feministische Schimäre oder psycholinguistische Realität?». *Germanistik und Deutschunterricht im Zeitalter der Technologie. Das Selbstverständnis der Germanistik: Aktuelle Diskussionen. Band 1*. Norbert Oellers (Hg.): 310-319
- Klein, Josef (2004): «Der Mann als Prototyp des Menschen – immer noch? Empirische Studien zum generischen Maskulinum und zur feminin-maskulinen Paarform». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 292-307
- Koch, Elisabeth (1982): «Vom Versuch, die Frage, <ob die Weiber Menschen seien, oder nicht>, aus den Digesten zu beantworten». *Rechtshistorisches Journal* 1: 171-179
- Kochskämper, Birgit (1993): «Von Damen und Herren, von Männern und Frauen. Mensch und Geschlecht in der Geschichte des Deutschen». *Frauenforschung in universitären Disziplinen. <Man räume ihnen Kanzeln und Lehrstühle ein ...>*. Pasero, Ursula und Friederike Braun (Hg.). Opladen: Leske + Budrich: 153-187
- Kochskämper, Birgit (1999): «*Frau*» und «*Mann*» im Althochdeutschen. Frankfurt am Main: Peter Lang (Germanistische Arbeiten zu Sprache und Kulturgeschichte; 37)
- Köhler, Hanne (2004): «Auf dem Weg zu einer Bibel in gerechter Sprache». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 361-373
- Körper, Annelies (1991): «<Wie sage ich's feministisch?>». *Der Sprachdienst* 35, 3: 143-147
- Kotthoff, Helga and Ruth Wodak (ed.) (1997): *Communicating Gender in Context*. Amsterdam; Philadelphia: John Benjamins
- Kotthoff, Helga (1999): «Geschlechterperspektiven: Linguistik». *Der Deutschunterricht* 5/1999: 94-96
- Krohn, Karin (1998): «Der, die, das oder was?». *Moderna Språk* 92: 174-180

- Kunkel-Razum, Kathrin (2004): «Die Frauen und der Duden – der Duden und die Frauen». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 308-315
- Leiss, Elisabeth (1994): «Genus und Sexus. Kritische Anmerkungen zur Sexualisierung von Grammatik». *Linguistische Berichte* 152: 281-300
- Lieb, Hans-Heinrich und Helmut Richter (1990): «Zum Gebrauch von Personenbezeichnungen in juristischen Texten. Stellungnahme anlässlich der Novellierung des Berliner Hochschulgesetzes». *Deutsche Sprache* 18: 148-157
- Linke, Angelika und Gerhard Voigt (1995): «Gleichberechtigung in der Sprache? Von der feministischen Kritik an der Sprache und von der Gegenkritik, die sie auslöst – Materialsammlung und Unterrichts Anregungen». *Praxis Deutsch* 22, H. 132: 53-65
- Lorenz, Dagmar (1999): Die neue Frauensprache. Über die sprachliche Apartheid der Geschlechter. *MorgenWelt* 5. April 1999
<http://www.ulrichdevries.de/frauensprache.html>
- Ludwig, Otto (1989): «Die Karriere eines Grossbuchstabens – zur Rolle des grossen <I> in Personenbezeichnungen». *Der Deutschunterricht* 6/1989: 80-87
- Mäder-Schweizer, Suzanne (1989): «Gesucht wir ein Name für <Frau Zimmermann>». *Terminologie et traduction* 2/1989: 33-38
- Mampell, Klaus (1984): «<Mein Herr> gibt mir Hemmungen». *Sprachspiegel: Schweizerische Zeitschrift für die deutsche Muttersprache* 40: 55
- Nussbaumer, Markus (1996): «BinnenGrossschreibung». *Sprachreport* 3/1996: 1-3
- Oelkers, Susanne (1996): «<Der Sprintstar und ihre Freundinnen>. Ein empirischer Beitrag zur Diskussion um das generische Maskulinum». *Muttersprache* 106, 1: 1-15
- Oertzen, Christine von (2000): «Fräulein auf Lebenszeit? Gesellschaft, Berufung und Weiblichkeit im 20. Jahrhundert». *WerkstattGeschichte* 27, 9. Jg. (Dezember 2000): 5-28
- Oksaar, Els (1987): *Berufsbezeichnungen im heutigen Deutsch*. Düsseldorf: Schwann
- Oldenburg, Antje (1998): «Von Arzthelfern, Bauschlosserinnen und anderen Berufstätigen. Zum Gebrauch von Personenbezeichnungen in Stellenanzeigen». *Muttersprache* 108, 1: 67-80
- Pauritsch, Gertrude (1987): «Frauschaft durch Sprache: Sprachwandel aus feministischer Sicht». *Über Frauenleben, Männerwelt und Wissenschaft. Österreichische Texte zur Frauenforschung*. Frakele, Beate, Elisabeth List und Gertrude Pauritsch (Hg.). Wien: Verlag für Gesellschaftskritik: 34-55
- Peyer, Ann und Ruth Groth (1996): *Sprache und Geschlecht*. Heidelberg: Julius Groos Verlag (= Studienbibliographien Sprachwissenschaft; 15)
- Peyer, Ann und Eva Lia Wyss (1998): «<JazzmusikerInnen – weder Asketen noch Müsli-Fifis> – Feministische Sprachkritik in der Schweiz, ein Überblick». *Germanistische Linguistik* 139-140. Schoenthal, Gisela (Hg.). Hildesheim; Zürich; New York: Georg Olms Verlag (Feministische Linguistik – Linguistische Geschlechterforschung. Ergebnisse, Konsequenzen, Perspektiven): 117-154
- Pittner, Karin (1998): «Genus, Sexus und das Pronomen *wer*». *Beiträge zu Sprache und Sprachen II. Vorträge der 5. Münchner Linguistik-Tage 1995*. Pittner, Robert J. und Karin Pittner (Hg.). München: Lincom Europa: 153-162

- Porsch, Peter (1988): «Frau Oberstudienrat oder Frau Oberstudienrätin – Probleme der sprachwissenschaftlichen Begründung sprachkultureller Aktivitäten». *Zeitschrift für Germanistik* 1/1988: 84-90
- Pusch, Luise F. (1979): «DER MENSCH IST EIN GEWOHNHEITSTIER, DOCH WEITER KOMMT MAN OHNE IHR – Eine Antwort auf KALVERKÄMPERs Kritik an TRÖMEL-PLÖTZ' Artikel über «Lingusitik und Frauensprache»». *Linguistische Berichte* 63: 84-102
- Pusch, Luise F. (1980): «Das Deutsche als Männersprache – Diagnose und Therapievor schläge». *Linguistische Berichte* 69: 59-74
- Pusch, Luise F. (1981): «BRANTENBERG, Gerd: Die Töchter Egalías. Aus dem Norwegi schen übs. von Elke Radicke unter Mitarbeit von Wilfried Szepan. Westberlin: Olle & Wolter, 1980.». *Linguistische Berichte* 71: 74-79
- Pusch, Luise F. (Hg.) (1983a): *Feminismus. Inspektion der Herrenkultur: Ein Handbuch*. Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag
- Pusch, Luise F. (1983b): ««Sie sah zu ihm auf wie zu einem Gott.» Das Duden-Bedeutungs wörterbuch als Trivialroman». *Der Sprachdienst* 27, 9-10: 135-142
- Pusch, Luise F. (1984a): *Das Deutsche als Männersprache*. Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag
- Pusch, Luise F. (1984b): «Weibliches Schicksal aus männlicher Sicht. Über Syntax und Em pathie». *Das Deutsche als Männersprache*. Pusch, Luise F. Frankfurt a. M.: Suhrkamp: 109-128
- Pusch, Luise F. (1985a): «Frauen entpatrifizieren die Sprache – Feminisierungstendenzen im heutigen Deutsch». *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspekti ven*. Marlis Hellinger (Hg.). Opladen: Westdeutscher Verlag: 23-47
- Pusch, Luise F. (1985b): «Weibliche Personenbezeichnungen als Mittel weiblicher Realitäts definition». *Sprachtheorie, Pragmatik, Interdisziplinäres. Akten des 19. Linguistischen Kollo quiums Vechta 1984. Band 2*. Kürschner, Wilfried und Rüdiger Vogt (Hg.). Tübingen: Nie meyer: 257-273
- Pusch, Luise F. (1986): «Laiinnen, Linguistinnen, Literatinnen – die drei «L» der internationa len feministischen Sprachkritik». *Der Deutschunterricht*. 38, 2: 29-35 (réimprimé dans Pusch (1990: 75-84)
- Pusch, Luise F. (1990): *Alle Menschen werden Schwestern: Feministische Sprachkritik*. Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag
- Pusch, Luise F. (1996): «Nachrichten aus dem Patriarchat. Der neue Duden – schon veraltet». *Das Argument*. 217: 645-646
- Pusch, Luise F. (1999a): *Die Frau ist nicht der Rede wert. Aufsätze, Reden und Glossen*. Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag
- Pusch, Luise F. (1999b): «Frauropa braucht eine frauopäische Sprache». *Die Frau ist nicht der Rede wert. Aufsätze, Reden und Glossen*. Pusch, Luise F. Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag: 192-193
- Pusch, Luise F. (2003a): Globale Entmannung
<http://www.luisepusch.de/sprache.html#top>
- Rohner, Babette (2003b): «Die Bedeutung von Gender in der aktuellen Diskussion». *Was Sie schon immer über Gender wissen wollten ... und über Sex nicht gefragt haben*. Berlin: Alice-

Salomon-Fachhochschule: 8-16

http://www.asfh-berlin.de/uploads/media/Gender_V10.pdf

Römer, Ruth (1973): «Grammatik, fast lustig zu lesen». *Linguistische Berichte* 28: 71-79

Rothmund, Jutta und Ursula Christmann (2002): «Auf der Suche nach einem geschlechtergerechten Sprachgebrauch. Führt die Ersetzung des generischen Maskulinums zu einer Beeinträchtigung von Textqualitäten?». *Muttersprache* 2/2002: 115-13

Samel, Ingrid (1995): *Einführung in die feministische Sprachwissenschaft*. Berlin: Erich Schmidt Verlag

Samel, Ingrid (2000): *Einführung in die feministische Sprachwissenschaft*. Berlin: Erich Schmidt Verlag (2., überarbeitete und erweiterte Auflage)

Scheub, Ute (2001): *Der lange Marsch des großen I durch die Institutionen* (Vortrag)
<http://www.journalistinnen.de/aktuell/sprachmaechtig/Scheub.htm>

Schewe-Gerigk, Irmgard (2004): «Geschlechtergerechte Sprache im Deutschen Bundestag». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 322-331

Schiedt, Margret und Isabel Kamber (2004): «Sprachliche Gleichbehandlung in der Schweizer Gesetzgebung: Das Parlament macht's möglich, die Verwaltung tut es». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 332-348

Schneider, Wolf (1997): «Vom Christinnen- und Christentum». *NZZ-Folio* Juli 1997: 62
<http://www-x.nzz.ch/folio/archiv/1997/07/articles/sprachlese.html>

Schlichting, Dieter (1997): «Nicht-sexistischer Sprachgebrauch. Über Sprachratgeber für kommunikative Zwickmühlen». *Sprachreport* 2/1997: 6-11

Schmidt, Renate (2004): «Geschlechtergerechte Sprache in Politik und Recht – Notwendigkeit oder bloße Stilübung?». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 316-321

Schmidt-Knaebel, Susanne (1988): *Frauen und Sprache: wie gehen Frauen mit der Sprache um, und wie geht die Sprache mit Frauen um*. Oldenburg: Bibliotheks- und Informationssystem der Universität Oldenburg

Schoenthal, Gisela (1985): «Sprache und Geschlecht». *Deutsche Sprache* 2/1985: 143-185

Schoenthal, Gisela (1989): «Personenbezeichnungen im Deutschen als Gegenstand feministischer Sprachkritik». *Zeitschrift für germanistische Linguistik ZGL* 17: 296-314

Schoenthal, Gisela (Hg.) (1998a): *Feministische Linguistik – linguistische Geschlechterforschung. Ergebnisse, Konsequenzen, Perspektiven*. Hildesheim; Zürich; New York: Georg Olms Verlag

Schoenthal, Gisela (1998b): «Von Burschinnen und Azubinnen. Feministische Sprachkritik in den westlichen Bundesländern». *Germanistische Linguistik* 139-140. Schoenthal, Gisela (Hg.). Hildesheim; Zürich; New York: Georg Olms Verlag: 9-31

Schoenthal, Gisela (1998c): «Geschlechtstypisches Kommunikationsverhalten: Ergebnisse, Konsequenzen, Perspektiven». *Germanistische Linguistik* 139-140. Schoenthal, Gisela (Hg.). Hildesheim; Zürich; New York: Georg Olms Verlag: 155-174

Schoenthal, Gisela (1999): «Wirkungen der feministischen Sprachkritik in der Öffentlichkeit». *Sprache – Sprachwissenschaft – Öffentlichkeit*. Stickel, G. (Hg.). Berlin; New York: 225-242

- Schramm, Hilde (Hg.) (1981): *Frauensprache, Mönnersprache. Ein Arbeitsbuch zur geschlechtsspezifischen Sprachverwendung*. Frankfurt am Main: Diesterweg
- Schräpel, Beate (1985): «Nichtsexistische Sprache und soziolinguistische Aspekte von Sprachwandel und Sprachplanung». *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspektiven*. Hellinger, Marlis (Hg.). Opladen: Westdeutscher Verlag: 212-230
- Schrodtt, Richard (1993): *Gutachten über die Funktion und den normativen Status des Großbuchstabens I in Personenbezeichnungen*. Wien
- Schwarze, Brigitte (2000a): «Formale Durchsichtigkeit und semantische Nutzung der Genusklassifikation. Eine kontrastive Darstellung des Spanischen, Französischen und Deutschen». *Vox Romanica* 59: 40-76
- Schwarze, Brigitte (2000b): «Inwiefern trägt das generische Maskulinum zum Vergessen der Frau bei?». *Erinnern – Gedächtnis – Vergessen. Beiträge zum 15. Nachwuchskolloquium der Romanistik. Düsseldorf, 9.-12. Juni 1999*. Brohm, Heike, Claudia Eberle und Brigitte Schwarze (Hg.). Bonn: Romanistischer Verlag: 31-44
- «Sehr geehrte Herren». *Sexismus in der Sprache: Referate anlässlich des Seminars des SVF vom 30. Januar 1988 in Zürich* (1988): (Hg. vom Schweizerischen Verband für Frauenrechte). Romanel-sur-Morges: Schweizerischer Verband für Frauenrechte
- Sieburg, Heinz (Hg.) (1997a): *Sprache – Genus/Sexus*. Sieburg, Heinz (Hg.). Frankfurt am Main: Peter Lang
- Sieburg, Heinz (1997b): «Einführung». *Sprache – Genus/Sexus*. Sieburg, Heinz (Hg.). Frankfurt am Main: Peter Lang: 9-32
- Stahlberg, Dagmar und Sabine Sczesny (2001): «Effekte des generischen Maskulinums und alternativer Sprachformen auf den gedanklichen Einbezug von Frauen». *Psychologische Rundschau* 52, 3: 131-140
- Starke, Günter (1990): «Quotendeutsch und Kommunikationskultur». *Sprachpflege und Sprachkultur* 1990/4: 111-112
- Stickel, Gerhard (1988): «Beantragte staatliche Regelungen zur «sprachlichen Gleichbehandlung»: Darstellung und Kritik». *Zeitschrift für germanistische Linguistik ZGL* 16. Berlin; New York: Walter de Gruyter: 330-355
- Stickel, Gerhard (1983): «Frau Müller ist Diplom-Bibliothekarin» – Zur sprachlichen Form von Diplomgraden». *Mitteilungen des IdS Mannheim* 9: 31-41
- Stocker, Christa (2000): «Beidnennung und kognitive Repräsentanz». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 139-153
- Stoeck, Irene (2000): «Oh Fräulein! Ein Nach-Ruf». *WerkstattGeschichte* 27, 9. Jg. (Dezember 2000): 69-72
- Storjohann, Petra (2004): «*frau* auf dem linguistischen Prüfstand: Eine korpusgestützte Gebrauchsanalyse feministischer Indefinitpronomen». *German Life and Letters* 57, 3: 309-326
- Stuckard, Bettina (2000): «Sprachliche Gleichbehandlung – (k)ein Thema für Frauenzeitschriften?». *Die deutsche Sprache zur Jahrtausendwende. Sprachkultur oder Sprachverfall?*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. und Rudolf Hoberg (Hg.). Mannheim; Leipzig; Wien; Zürich: Duodenverlag: 224-245
- Trepelmann, Gisela (1990): «Die kleinste Menschin der Welt. Poetische feminine Bildungen auf «-in»». *Sprachpflege und Sprachkultur* 39, 2: 36-39

- Trempelmann, Gisela (1998): «Leserinnen/LeserInnen Ost wie West. Zu Bezeichnungen und Anredeformen in den östlichen Bundesländern». *Germanistische Linguistik* 139-140. Schoenthal, Gisela (Hg.). Hildesheim; Zürich; New York: Georg Olms Verlag: 33-47
- Trömel-Plötz, Senta (1978): «Linguistik und Frauensprache». *Linguistische Berichte* 57: 49-68
- Trömel-Plötz, Senta (2004): «FÜR LUISE: Zwei Partikel-Linguistinnen mausern sich zu Feministinnen». *«Diese Frau ist der Rede wert» – Festschrift für Luise Pusch*. Rieger, Eva und Hiltrud Schroeder (Hg.). Herbolzheim: Centaurus Verlag: 49-66
- Ulrich, Miorita (1988): ««Neutrale» Männer – «markierte» Frauen: Feminismus und Sprachwissenschaft». *Sprachwissenschaft* 13. Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag: 383-399
- Valentin, Beate und Claudia Schmidt (2000): ««Nennt uns nicht Brüder!». Feministische Sprachkritik und katholische Theologie». *Sprachreport* 2/2000: 7-10
- «Von der rauhen, männlichen, zärtlichen und weibischen Sprache». *Zeitschrift für germanistische Linguistik ZGL* 26 (1998): 385-389
- Wegener, Hildburg (2004): ««Nennt uns nicht Brüder!» Gerechte Sprache in Gottesdienst und Kirche». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 349-360
- Weinbach, Heike (2003): «der + die = die. Genus, Sexus und andere Sprachgeschichte(n)». *Was Sie schon immer über Gender wissen wollten ... und über Sex nicht gefragt haben*. Berlin: Alice-Salomon-Fachhochschule: 8-16
http://www.asfh-berlin.de/uploads/media/Gender_V10.pdf
- Wetschanow, Karin (1995): «Als wenns a Grammatikfehler wär»: *Splittingverfahren einer Gruppe mit links-alternativ feministischer Unisozialisation*. Wien (Diplomarbeit)
- Wetschanow, Karin (2002): «Das Große I: Einige Überlegungen zur feministischen Sprachplanung (1-3)». *dieUniversitaet.at*
http://www.dieuniversitaet-online.at/Beitr_ge.70.0.html?&no_cache=1&backPID=145&words=wetschanow&tt_news=926
- Wigger, Arndt (1979): «The Pregnant Director and His Male Daughters. (On Sex Coming to Life in German Word-Formation)». *OBST: Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie. Beihefte* 3: 133-144
- Wittemöller, Regina (1988): *Weibliche Berufsbezeichnungen im gegenwärtigen Deutsch. Bundesrepublik Deutschland, Österreich und Schweiz im Vergleich*. Frankfurt et al.: Lang
- Wyler, Siegfried (2000): «Sprachliche Gleichstellung der Geschlechter im neuen Scheidungsrecht». *Leges* 1/2000: 93-98
- Zimmer, Dieter (1997): *Deutsch und anders. Die Sprache im Modernisierungsfieber*. Reinbeck: Rowohlt

11.4 La féminisation en anglais et dans d'autres langues

- Bodine, Ann (1975): «Androcentrism in prescriptive grammar: singular <they>, sex-indefinite <he>, and <he or she>». *Language in Society* 4: 124-138: 129-146 (reprinted in Cameron (1998))
- Brouwer, Dédé (1985): «Anders, aber gleich? Über die Bildung weiblicher Berufsbezeichnungen im Niederländischen». *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspektiven*. Marlis Hellinger (Hg.). Opladen: Westdeutscher Verlag: 132-147

- Burr, Elisabeth (1997): «Neutral oder stereotyp. Referenz auf Frauen und Männer in der italienischen Tagespresse». *Sprache und Geschlecht in der Romania. Romanistisches Kolloquium X*. Dahmen, Wolfgang, Günter Holtus, Johannes Kramer, Michael Wetzelin, Wolfgang Schweickard und Otto Winkelmann (Hg.). Tübingen: Narr: 133-179
- Burr, Elisabeth (2003): ««Femme j'écris ton nom» ...en français et en italien». *La norme linguistique. Théorie – pratique – médias – enseignement. Actes du colloque tenu à Bonn le 6 et le 7 décembre 2002*. Osthus, D./Polzin-Haumann, C./Schmitt, Ch. (Hg.). Bonn: Romanischer Verlag: 15-57
- Cameron, Debbie (1985): «What has gender got to do with sex?». *Language and Communication: An Interdisciplinary Journal* 5: 19-27
- Cameron, Deborah (ed.) (1990): *The Feminist Critique of Language: A Reader*. London; New York: Routledge
- Cameron, Deborah (1995): *Verbal Hygiene*. London; New York: Routledge
- Cameron, Deborah (1998): «Lost in Translation: Non-Sexist Language». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed. and introd.). London; New York: Routledge: 155-163 (2nd ed.; reprinted from *Trouble & Strive* 32 (Winter 1995/6))
- Cancelleria federale (1991a): *Parità tra donna e uomo nel linguaggio normativo e amministrativo. Rapporto di un gruppo di lavoro interdipartimentale della Confederazione*. Berna: Cancelleria federale (giugno 1991)
- Cancelleria federale (1991b): *Parità tra donna e uomo nel linguaggio normativo e amministrativo. Rapporto di un gruppo di lavoro interdipartimentale della Confederazione. Esempi*. Berna: Cancelleria federale (giugno 1991)
- Cheshire, Jenny (1992): «Women and Language». *Les femmes*. Neuchâtel: Musée d'ethnographie: 141-163
- Cleis, Franca (2000): ««Anche la mia capa è stata apprendista.» La sessuazione del discorso: lingua italiana e Canton Ticino». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 81-106
- Coates, Jennifer (ed.) (1998): *Language and Gender: A Reader*. Oxford [et al.]: Blackwell
- Dazzi Gross, Anna-Alice und Ester Caduff (2000): ««La directura curaschusa...» oder Die sprachliche Gleichberechtigung im Rätoromanischen». *Bulletin VALS/ASLA* 72: 47-61
- Doyle, Margaret (1998): «Introduction to The A-Z of Non-Sexist Language». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed. and introd.). London; New York: Routledge: 149-154 (2nd ed.; reprinted from *The A-Z of Non-Sexist Language*. London: Women's Press (1995))
- Eckert, Penelope and Sally McConnell-Ginet (2003): *Language and Gender*. Cambridge: Cambridge University Press
- Ehrlich, Susan and Ruth King (1994): «Feminist meanings and the (de)politicization of the lexicon». *Language in Society* 23: 59-76
- Ehrlich, Susan and Ruth King (1998): «Gender-Based Language Reform and the Social Construction of Meaning». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed. and introd.). London; New York: Routledge: 164-179 (2nd ed.; reprinted from *Discourse and Society* 3 (1992), 151-166)
- Foley, William A. (1997): «Language and Gender». *Anthropological Linguistics. An Introduction*. Oxford: Blackwell: 286-306

- Frank, Francine Wattman (1985): «Language Planning and Sexual Equality: Guidelines for Non-Sexist Usage». *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspektiven*. Opladen: Westdeutscher Verlag: 231-254
- Frank, Francine Wattman (1989): «Language Planning, Language Reform, and Language Change: A Review of Guidelines for Non-Sexist Usage». *Language, Gender, and Professional Writing: Theoretical Approaches and Guidelines for Nonsexist Usage*. Frank, Francine Harriet Wattman and Paula A. Treichler (ed.). New York: Commission on Status of Women in the Profession, The Modern Language Association of America: 105-133
- Gershunny, H. Lee (1989): «English Handbooks 1979-85: Case Studies in Sexist and Non-sexist Usage». *Language, Gender, and Professional Writing: Theoretical Approaches and Guidelines for Nonsexist Usage*. Frank, Francine Harriet Wattman and Paula A. Treichler (ed.). New York: Commission on Status of Women in the Profession, The Modern Language Association of America: 95-104
- Goddard, Angela and Lindsey Meân Patterson (2000): *Language and Gender*. London; New York: Routledge
- Hamilton, Mykol C. (1997): «The huwom race: Sexist language as tool of dominance». *Kommunikation von Geschlecht – Communication of Gender*. Braun, Friederike und Ursula Pasero (Hg.). Pfaffenweiler: Centaurus: 147-163
- Heipcke, Corinna J. (1993): «Die feministische Linguistik in den USA und der linguistische Determinismus». «Das Weib soll schweigen ...» (1. Kor. 14, 34). *Beiträge zur linguistischen Frauenforschung*. Hufeisen, Britta (Hg.). Frankfurt a. M.: Peter Lang: 33-45
- Hellinger, Marlis (2001): «English: Gender in a global language». *Gender across languages. The linguistic representation of women and men. Volume 1*. Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (ed.). Amsterdam et al.: John Benjamins: 105-112
- Hofstadter, Douglas R. (1990): «A person paper on purity in language». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed.). London; New York: Routledge (reprinted from *Metamagical Themas*, New York: Basic Books, 1985): 187-196
- Holmes, Janet (2001): «English: A corpus-based view of gender in New Zealand». *Gender across languages. The linguistic representation of women and men. Volume 1*. Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (ed.). Amsterdam et al.: John Benjamins: 115-136
- Key, Mary Ritchie (1975): *Male/female Language. With a comprehensive bibliography*. Metuchen: The Scarecrow Press
- Kiethe, Ulrich (1999): «Nichtdiskriminierende Sprache in der Bibelübersetzung: The New Testament and Psalms. An Inclusive Version». *Lebende Sprachen* 44, 4: 145-155
- Khosroshahi, Fatemeh (1989): «Penguins don't care, but women do: A social identity analysis of a Whorfian problem». *Language in Society* 18: 505-525
- Kramarae, Cheris and Mercilee Jenkins (1985): «Women Changing Words Changing Women». *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspektiven*. Marlis Hellinger (Hg.). Opladen: Westdeutscher Verlag: 10-22
- Kramarae, Cheris and Paula Treichler (1990): «Words on a feminist dictionary». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed.). London; New York: Routledge: 148-159 (reprinted from *A Feminist Dictionary*. London: Pandora Press, 1985)
- Kramer, Johannes (1997): «Ältere Zeugnisse zu geschlechtsspezifischen Sprachunterschieden». *Sprache und Geschlecht in der Romania. Romanistisches Kolloquium X*. Dahmen,

Wolfgang, Günter Holtus, Johannes Kramer, Michael Wetzelin, Wolfgang Schweickard und Otto Winkelmann (Hg.). Tübingen: Narr: 15-42

Lagunoff, Rachel (1997): *Singular they*. Los Angeles: University of California

Lakoff, Robin (1975): *Language and Woman's Place*. New York: Harper & Row

Lakoff, Robin (1990): «Extract from Language and Woman's Place». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed.). London; New York: Routledge (reprinted from *Language and Woman's Place*, New York: Harper & Row, 1975): 221-233

Lutjeharms, Madeline (ed.) (1998): *Feminisering van beroepsnamen: een juiste keuze?* Brussel: Vrije Universiteit Brussel

Marcato, Gianna (1988): «Italienisch: Sprache und Geschlechter. Lingua e sesso». *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL) IV*. Holtus, Günter, Michael Metzelin und Christian Schmitt (Hg.). Tübingen: Max Niemeyer Verlag: 237-246

Martyna, Wendy (1980): «The Psychology of the Generic Masculine». *Women and Language in Literature and Society* McConnell-Ginet, Sally, Ruth Borker and Nelly Furman (ed.). New York; Westport; London: Praeger: 69-78

McConnell-Ginet, Sally (1978): «Address Forms in Sexual Politics». *Women's Language and Style* 122. Buturff, Douglas and Edmund L. Epstein (ed.). Akron: L and S Books: 23-55

Moravcsik, Edith A. and Jessica R. Wirth (1986): «Markedness – An Overview». *Markedness: Proceedings of the Twelfth Annual Linguistics Symposium of the University of Wisconsin-Milwaukee*. Eckman, Fred R., Edith A. Moravcsik and Jessica R. Wirth (ed.). New York; London: Plenum Press: 1-11

Newman, Michael (1992): «Pronominal disagreements: The stubborn problem of singular epicene antecedents». *Language in Society* 21: 447-475

Nilsen, Alleen Pace (1987): «Guidelines Against Sexist Language: A Case History». *Women and Language in Transition*. Penfield, Joyce (ed.). Albany: State University of New York Press: 37-52

Nilsen, Alleen Pace (1996): «Of ladybugs and billy goats: What animal species names tell about human perceptions of gender». *Metaphor and Symbolic Activity* 11, 4: 257-271

Olsen, Tillie (1990): «Extract from Silences». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed.). London; New York: Routledge (reprinted from *Silences*. London: Virago, 1980): 164-165

Pauwels, Anne (1996): «Feminist language planning and titles for women: some crosslinguistic perspectives». *Contrastive Sociolinguistics*. Ammon, Ulrich and Marlis Hellinger (Hg.). Berlin: 251-269

Pauwels, Anne (1997): «Non-sexist language policy debate in the Dutch speech community». *Kommunikation von Geschlecht – Communication of Gender*. Braun, Friederike und Ursula Pasero (Hg.). Pfaffenweiler: Centaurus: 261-279

Pauwels, Anne (1999): «Feminist Language Planning: Has it been worthwhile?». *Linguistik online* 2, 1/1999 (Sprache und Geschlecht. Language and Gender)
http://www.linguistik-online.de/heft1_99/pauwels.htm

Pauwels, Anne (2001): «Australian english: Spreading the feminist word: The case of the new courtesy title Ms». *Gender across languages. The linguistic representation of women and men. Volume 1*. Hellinger, Marlis and Hadumod Bußmann (ed.). Amsterdam et al.: John Benjamins: 137-151

Sabatini, Alma (1985): «Occupational Titles in Italian: Changing the Sexist Usage». *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik: Internationale Perspektiven*. Marlis Hellinger (Hg.). Opladen: Westdeutscher Verlag: 64-75

Sabatini, Alma (1987): *Il sessismo nella lingua italiana*. Commissione nazionale per la realizzazione della parità tra uomo e donna. Roma: Istituto poligrafico e zecca dello stato

Tecniche di redazione (1995): Ufficio per il perfezionamento professionale degli impiegati (a cura di). Bellinzona: Cancelleria dello Stato

Wales, Katie (1996): *Personal pronouns in present-day English*. Cambridge: Cambridge University Press

Wierzbicka, Anna (2003): «Sexism in Grammar: The Semantics of Gender in Australian English». *Anthropological Linguistics* 44, 2: 143-177

11.5 Guides de féminisation et décisions politiques

11.5.1 Guides pour le français

Agence intergouvernementale de la Francophonie (2002): *Egalité des sexes et développement. Concepts et terminologie*

<http://cifdi.francophonie.org/genre/femmesl.pdf>

amnesty international (1998): QU'Y-A-T-IL DANS UN MOT? Pour un langage non sexiste des droits humains 6 mars 1998 ORG 33/02/98/F

http://www.amnesty.asso.fr/05_amnesty/53_gd_themes/femmes/src/org330298.doc

CEE (1976): *Directive 76/207/CEE du Conseil, du 9 février 1976, relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail* 9 février 1976

http://www.adminet.com/eur/loi/leg_euro/fr_376L0207.html

Conseil de l'Europe (1990): Recommandation N° R (90) 4 du Comité des ministres aux Etats des membres sur l'élimination du sexisme dans le langage. Adoptée par le Comité des Ministres le 21 février 1990

http://www.coe.int/T/E/Human_Rights/Equality/PDF_Rec%2890%29%204_F.pdf

Niedzwiecki, Patricia (1994): *Au féminin! Code de féminisation à l'usage de la francophonie*. Paris: Editions A.-G. Nizet

UNESCO (1989): *Pour un langage non sexiste*. Paris: Office des conférences, des langues et des documents (COL), Unesco

UNESCO (1999): *Pour l'égalité des sexes dans le langage*. Pavlic, Breda (sous la direction de). UNESCO

11.5.1.1 Québec

A juste titre: guide de rédaction non sexiste (1994): Toronto: Direction générale de la condition féminine

Canadian National (1988): *Les uns et les unes: Guide de communication nonsexiste*. Available in English as: *Striking a Balance: A Guide to Nonsexist Communication*. Montréal

Hydro-Québec (1991): *Guide de rédaction non sexiste: pour un accord en tout genre*. Montréal: Hydro-Québec

La féminisation au gouvernement de l'Ontario (2002): Toronto: Service de traduction du gouvernement (1^{ère} édition 2001)

Lamothe, Jacqueline (1997): «Stratégies d'implantation de la féminisation linguistique en milieu universitaire: l'expérience de l'UQAM». *Le sexisme dans le langage: points de vue féministes*. Dumais, Hélène (sous la direction de). Québec: Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval: 55-60

Lamothe, Jacqueline (dir.) (1997): *Guide de féminisation ou la représentation des femmes dans les textes*. Montréal: Université du Québec à Montréal

http://www.unites.uqam.ca/instances/guide/guide_feminisation.html

Pour un genre à part entière: Guide pour la rédaction de textes non sexistes (1988): Québec: Les publications du Québec

Office de la langue française (1986): *Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage*. Québec: Office de la langue française

Office de la langue française (1991): *Au féminin: guide de féminisation des titres de fonction et des textes*. Biron, Monique et Gisèle Delage (éd.). Québec: Publications du Québec

Université d'Ottawa (1991): *Méthode Secrétaire 20-3. Neutralisation et féminisation des textes*. Ottawa: Université d'Ottawa

UQAM (1987): *La féminisation des textes. Guide d'écriture*. (Comité institutionnel de féminisation de l'UQAM). Montréal: UQAM

UQAM (1990): *Guide d'écriture pour la féminisation des textes de règlements et de politiques, approuvé par le Conseil d'administration (résolution 90-A-7238)*. (Comité institutionnel de féminisation de l'UQAM). Montréal: UQAM

11.5.1.2 France

Becquer, Annie, Bernard Cerquiglini, Nicole Cholewka, Martine Coutier et al. (1999): *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. (et al: Josette Frécher et Marie-Thérèse Mathieu). Paris: La Documentation française

Commission générale de terminologie et de néologie (1998): *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*

<http://www.culture.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html>

Dictionnaire des termes officiels de la langue française janvier 1994 (1994): Paris

Journal officiel (1986): «Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre». *Journal officiel de la République française* (18 mars 1986): 4267

http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/circulaire.du.11_03_86.html

Journal officiel (1998): «Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre». *Journal officiel de la République française* (7 mars 1998): 3565
<http://www.admi.net/jo/19980308/PRMX9802741C.html>

11.5.1.3 Belgique

Conseil de la Communauté française (1994): *Décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (1993)

<http://www.cfwb.be/franca/publicat/pg005.htm>

Conseil supérieur de la langue française (1993): *Avis du Conseil supérieur de la langue française relatif à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres*. Avis n° 1 (avril 1993)

<http://www.cfwb.be/franca/publicat/pg016.htm>

Conseil supérieur de la langue française (1994): *Mettre au féminin: Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. Bruxelles: Service de la langue française (2^e édition 2005)

<http://www.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>

Gouvernement de la Communauté française (1993): *Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 1993 établissant les règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*

<http://www.cfwb.be/franca/publicat/pg006.htm>

11.5.1.4 Suisse francophone

Chancellerie fédérale (1973): *Anrede «Frau» in der allgemeinen Bundesverwaltung*. 23. März 1973. (Lettre du Chancelier de la Confédération aux Secrétaires généraux des départements fédéraux)

Chancellerie fédérale (1991): *La formulation non sexiste des textes législatifs et administratifs. Rapport d'un groupe de travail interdépartemental de la Confédération*. Berne: Chancellerie fédérale suisse

Chancellerie fédérale (1992): *Formulation non sexiste des textes législatifs. Rapport de la commission parlementaire de rédaction 22 septembre 1992 (Feuille fédérale 145^e année. Vol. 1, 113-117)*. Berne: Chancellerie fédérale suisse

Chancellerie fédérale (1993): *Formulation non sexiste: circulaire de la Chancellerie fédérale du 19 août 1993*. Berne: Chancellerie fédérale, Services linguistiques centraux, Section française

<http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/doc/sex1.html>

Chancellerie fédérale (2000): *Guide de formulation non sexiste des textes administratifs et législatifs de la Confédération* (2000): Berne: Chancellerie fédérale

<http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/doc/guide-de-formulation-non-sexiste.html>

Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions électives (1990): Genève: Bureau de l'égalité entre homme et femme

Entraide Protestante Suisse (1999): *Principes pour l'utilisation du langage inclusif à l'EPER. Grundsätze für die sprachliche Gleichstellung im HEKS* (1999): Entraide Protestante Suisse HEKS/EPER

Formulation non sexiste des textes de l'entreprise des PTT (1993): Berne: Direction Générale des PTT

Moreau, Thérèse (éd.) (1999): *Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*. Genève: Les éditions Metropolis (nouvelle éd., entièrement remaniée)

Moreau, Thérèse (2001): *Ecrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épiciène*. Conférence latine des déléguées à l'égalité (éd.). Genève: Etat de Genève

<http://www.unige.ch/rectorat/egalite/guide.pdf>

Pasquier, Liliane (2000): 99.3522. Postulat Maury Pasquier Liliane. Formulation non sexiste. Mise en œuvre des recommandations d'application. Berne: Chancellerie fédérale

http://www.parlament.ch/afs/data/f/gesch/1999/f_gesch_19993522.htm

Stroun, Michèle (éd.) (1991): *Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions électives*. Genève: Les éditions Metropolis

Au niveau des cantons et des communes

Berne

Belser, Katharina (1998): *Dico de l'égalité. Mots clés de l'égalité*. Berne: Bureau cantonal de l'égalité entre la femme et l'homme

Caussignac, Gérard (1993): «Formulation non sexiste des actes au canton de Berne». *Gesetzgebung heute. Législation d'aujourd'hui. Legislazione d'oggi* 1/1993: 103-108

Commission de rédaction du canton de Berne (1992): *Directives de la Commission de rédaction concernant une formulation des actes législatifs qui respecte l'égalité des sexes*

Fribourg

Recommandations concernant l'égalité linguistique entre femmes et hommes 31 mars 1998 (approuvées par le Conseil d'Etat le 31 mars 1998 et entrées en vigueur le 1^{er} juillet 1998) (1998): Canton de Fribourg: Chancellerie d'Etat et Office de législation

<http://www.fr.ch/ofl/dtl/pdf/j/j22.pdf>

Service de législation de l'Etat de Fribourg (2003): «D3: Formulation non sexiste». *DTL. Techniques législatives. Directives et informations*

<http://www.fr.ch/ofl/dtl/pdf/d/d3.pdf>

Genève

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève (1988): *Règlement relatif à l'usage de la forme féminine des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dans les actes officiels du 7 septembre 1988*. Conseil d'Etat de la République et canton de Genève (B 2 05.13) (Entrée en vigueur: 1^{er} janvier 1989)

http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B2_05P13.html

Rectorat de l'Université de Genève (2003): *Directive d'application du «Règlement relatif à l'usage de la forme féminine (...) dans les actes officiels» (B 2 05.13)* 12 mai 2003

<http://www.unige.ch/rectorat/egalite/directive-pour-site.pdf>

Gros, Jean-Michel et al. (2002): *Proposition de motion pour la suppression de l'usage automatique de la forme féminine des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dans les actes officiels* 26 avril 2002. Genève: Grand Conseil de la République et canton de Genève

Jura

Directives sur la féminisation et le langage épïcène des actes législatifs, judiciaires et administratifs du 6 décembre 1994 (170.515) (1994): Gouvernement de la République et Canton du Jura

Neuchâtel

Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (2000)

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/1/131.233.fr.pdf>

Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel (1995): *Règlement concernant la formulation non sexiste des textes officiels* 30 mai 1995

11.5.2 Guides pour l'allemand

Closs, Sissi und Andrea Schmieden (1995): *Richtlinie – Gleichberechtigung in der Technischen Dokumentation*. München: Comet Computer GmbH

Guentherodt, Ingrid, Marlis Hellinger, Luise F. Pusch und Senta Trömel-Plötz (1980): «Richtlinien zur Vermeidung sexistischen Sprachgebrauchs». *Linguistische Berichte* 69: 15-20

Häberlin, Susanna, Rachel Schmid und Eva Lia Wyss (1988): *Richtlinien zur Vermeidung sexistischen Sprachgebrauchs*. Zürich

Häberlin, Susanna, Rachel Schmid und Eva Lia Wyss (1991): *Übung macht die Meisterin: Ratschläge für einen nichtsexistischen Sprachgebrauch*. Zürich: Netzwerk schreibender Frauen (réédité en 1992: München: Verlag Frauenoffensive)

Hartmann-Tews, Ilse und Hannah Cho-Heinze (2002): *Leitfaden zur sprachlichen und inhaltlichen Gleichbehandlung – gender mainstreaming – in den Lehr- und Lernmodulen*
http://www.medien-bildung.net/forum/attachments/erweiterteVersionLeitfaden_01.doc

Hellinger, Marlis und Christine Bierbach (1993): *Eine Sprache für beide Geschlechter: Richtlinien für einen nicht-sexistischen Sprachgebrauch*. Bonn: Deutsche UNESCO-Kommission
http://www.unesco.de/pdf/eine_sprache.pdf

Jelitto, Marc (2002): Leitfaden zur Erstellung von Lehrmaterialien im Projekt MMiSS. Unter besonderer Berücksichtigung der geschlechtergerechten Schreibweise 6. Dezember 2002
<http://www.medien-bildung.net/forum/attachments/leitlinien2.pdf>

Müller, Sigrid und Claudia Fuchs (1993): *Handbuch zur nichtsexistischen Sprachverwaltung in öffentlichen Texten*. Frankfurt am Main: Fischer Taschenbuch Verlag

Trömel-Plötz, Senta, Ingrid Guentherodt, Marlis Hellinger und Luise F. Pusch (1981): «Richtlinien zur Vermeidung sexistischen Sprachgebrauchs». *Linguistische Berichte* 71: 1-7

11.5.2.1 Allemagne

Arbeitsgemeinschaft der kommunalen Gleichstellungs- und Frauenbeauftragten Mittelfranken (1997): *Frauen & Sprache. Tips zur Gleichbehandlung von Frauen und Männern in der Sprache*. Nürnberg
<http://www.frauenbeauftragte.nuernberg.de/download/Sprache.pdf>

Braun, Friederike (1991): *Mehr Frauen in die Sprache. Leitfaden zur geschlechtergerechten Formulierung*. Kiel: Die Frauenministerin des Landes Schleswig-Holstein (2. Aufl. 1997)

Empfehlungen für eine zeitgemäße, Frauen und Männer angemessen berücksichtigende Verwaltungssprache der Landeshauptstadt Hannover (1988): Landeshauptstadt Hannover, Referat für Gleichstellungsfragen, Frauenbüro (Hg.). Hannover

Frauen in der Rechts- und Amtssprache. Ein Leitfaden für geschlechtergerechte Formulierungen (1990): Ministerium für die Gleichstellung von Frau und Mann (Hg.). Düsseldorf

Frauen + Männer in der Sprache (1992): Stadt Konstanz. Konstanz

Gesellschaft für Informatik e. V. (1999): *Gleichbehandlung im Sprachgebrauch. Reden und Schreiben für Frauen und Männer*. Bonn

Hellinger, Marlis, Marion Kremer und Beate Schräpel (1989): *Empfehlungen zur Vermeidung von sexistischem Sprachgebrauch in öffentlicher Sprache*. Hannover: Universität Hannover (2., überarbeitete Fassung)

Kremer, Marion und Beate Schräpel (1985): *Empfehlungen zur Vermeidung von sexistischem Sprachgebrauch in öffentlicher Sprache*. Hannover: Universität Hannover

Spieß, Gesine (1991): *Leitfaden für ein geschlechtergerechtes Sprechen*. Landeshauptstadt Düsseldorf, Frauen Büro (Hg.). Düsseldorf: Frauenbüro
<http://www.duesseldorf.de/frauen/download/sprachleitfaden.pdf>

Bundesverwaltungsamt (2002): *Sprachliche Gleichbehandlung von Frauen und Männern. Hinweise, Anwendungsmöglichkeiten und Beispiele*: Köln: Bundesverwaltungsamt – Bundesstelle für Büroorganisation und Bürotechnik (= BBB-Merkblatt M 19; 2. Auflage 2002)
http://www.bva.bund.de/imperia/md/content/bbb_win/allgemeines/16.pdf

Vorschläge und Anregungen für eine geschlechtsgerechte Amts- und Rechtssprache (1993): Interministerielle Arbeitsgruppe «Geschlechtsgerechte Sprache» des Landes Rheinland-Pfalz (Hg.). Mainz

11.5.2.2 Autriche

«Alle Menschen werden Brüder». *Leitfaden für einen geschlechtergerechten Sprachgebrauch* (1995): Land Salzburg, Büro für Frauenfragen und Gleichbehandlung (Hg.)

Bergmann, Nadja und Irene Pimminger (2004): *Die ToolBox Gender Mainstreaming*. Wien: GeM-Koordinationsstelle für Gender Mainstreaming im ESF
http://www.lrsocialresearch.at/pdf/Toolbox_Gesamt.pdf

Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Kultur (Hg.) (2002): *Geschlechtergerechtes Formulieren* (Autorin: Karin Wetschanow). Wien
http://www.bmbwk.gv.at/medien/7128_beilage.pdf

Bundesministerium für Gesundheit und Frauen (2004): *Geschlechtergerechter Sprachgebrauch im Unternehmen. Leitfaden für Arbeitgeberinnen und Arbeitgeber*
http://www.bmgf.gv.at/cms/site/attachments/6/1/9/CH0213/CMS1073564712361/leitfaden_f_web.pdf

Bundesminister für Soziale Sicherheit und Generationen Mag. Herbert Haupt (2001): *Geschlechtergerechter Sprachgebrauch. Vortrag an den Ministerrat* 18. April 2001
http://www.bmbwk.gv.at/medienpool/11244/Ministerratsvortrag_Gleichbe.pdf

Amt der Oö. Landesregierung, Arbeitsgruppe Gender Mainstreaming (2003): *Gender Mainstreaming im Land Oberösterreich. Leitlinien für einen geschlechtergerechten Sprachgebrauch*. Linz

Henökl, Birgit, Doris Huber, Ulrike Lunacek und Gerti Perlaki (Hg.) (1995): *Geschlecht und Sprache. Leitfaden für einen gendergerechten Sprachgebrauch in der Entwicklungspolitik*. Wien: ÖED-Bildungsreferat

Kargl, Maria, Karin Wetschanow, Ruth Wodak und Nélia Perle (Hg.) (1997): *Kreatives Formulieren. Anleitungen zu geschlechtergerechtem Sprachgebrauch*. Wien (= Schriftenreihe der Frauenministerin; 13). Wien

Kovar-Magerl, Andrea (2001): «Die 10 An-Gebote zum geschlechtergerechten Sprachgebrauch». *Die Bundespolizei* 5/2001: 98-99

Arbeitskreis für Gleichbehandlungsfragen der Universität Klagenfurt (Hg.) (2000): «kurz & bündig». *Vorschläge zum geschlechtergerechten Formulieren*. Klagenfurt: Universität Klagenfurt
http://www.uni-klu.ac.at/groups/sonstige/akgleich/assets/pdf/kurz_und_buendig_druckversion.pdf

Wodak, Ruth, Gert Feistritzer, Sylvia Moosmüller und Ursula Doleschal (1987): *Sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann. Linguistische Empfehlungen zur sprachlichen von Frau und Mann im öffentlichen Bereich*. Wien: Bundesministerium für Arbeit und Soziales

11.5.2.3 Principauté de Liechtenstein

Regierung des Fürstentums Liechtenstein (1994): Weisungen an die Landesverwaltung zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann 25. Januar 1994

Regierung des Fürstentums Liechtenstein (2004): Weisungen an die Landesverwaltung zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann vom 16. März 2004

11.5.2.4 Suisse germanophone

ETH Zürich (1996): *12 Spielregeln zur sprachlichen Gleichberechtigung (...)*. Zürich: ETH, Stelle für Chancengleichheit von Mann und Frau

Arbeitsgruppe Gleichstellung SRI/TR (1995): *Die Gleichstellung der Frau in der Sprache*. Bern: Schweizer Radio International

EDK (1992): *Richtlinien der Erziehungsdirektorenkonferenz der deutsch- und gemischtsprachigen Kantone der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann (vom 17. September 1992)*. Erziehungsdirektorenkonferenz der deutsch- und gemischtsprachigen Kantone der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein
http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Dossiers/D36A.pdf (p. 211-218)

Eidenbenz, Eva (1998): *Von Amtsfrau bis Zimmerin*. Wörterbuch für eine geschlechtsneutrale Verwaltungssprache. Zürich: Koordinationsstelle «Geschlechtergerechte Sprache» der Schweizerischen Konferenz der Gleichstellungsbeauftragten

Fachhochschule Nordwestschweiz (2004): *Leitfaden für die sprachliche Gleichstellung*. Brugg: Fachhochschule Nordwestschweiz
http://www.fhso.ch/pdf/Allgemein/sprachleitfaden_fhnw.pdf

Hilfswerk der Evangelischen Kirchen der Schweiz (1999): *Principes pour l'utilisation du langage inclusif à l'EPER. Grundsätze für die sprachliche Gleichstellung im HEKS* (1999): Hilfswerk der Evangelischen Kirchen der Schweiz HEKS/EPER

Lang, Gustav A. (1995): *Unsere wichtigsten Sprachregeln in 33 Punkten. Grammatik, Syntax, Wort und Stil am «Bund»*. Bern: Redaktion «Der Bund»

Nationalrat (2002): *Conseil national – Session d'été 2002 – Septième séance – 11.06.02-08h00. Droits politiques. Loi fédérale* 11 juin 2002

Pasquier, Liliane (2000): 99.3522. Postulat Maury Pasquier Liliane. Geschlechtsneutrale Formulierungen. Umsetzung der Empfehlungen. Bern: Bundeskanzlei
http://www.parlament.ch/afs/data/d/gesch/1999/d_gesch_19993522.htm

Schweizerische Bundeskanzlei (1991): *Sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Gesetzes- und Verwaltungssprache. Bericht einer interdepartementalen Arbeitsgruppe der Bundesverwaltung*. Bern: Schweizerische Bundeskanzlei

Schweizerische Bundeskanzlei (1993): *Die Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Gesetzes- und Verwaltungssprache* (2. Juni: An den Bundesrat): Bern

Schweizerische Bundeskanzlei (1996): *Leitfaden zur sprachlichen Gleichberechtigung*. Bern

Schweizerische Journalist/inn/en-Union (Hg.) (1984): *Die Sprache ist kein Mann, Madame. Anregungen für einen nichtsexistischen Sprachgebrauch*. Zürich

Schweizerischer Bundesrat (1993): *Die Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Gesetzes- und Verwaltungssprache* (7. Juni: Beschluss) (1993): Bern

Schweizer Radio DRS (1997): *Gleichstellung von Frauen und Männern in den Programmen von SR DRS* (1997): Basel

Au niveau des cantons et des communes

Argovie

Regierungsrat des Kantons Aargau (1993): *Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Mann und Frau in Erlassentwürfen und in der Verwaltungssprache* (vom 11. August 1993)

<http://www.ag.ch/infodienst/documents/Richtlinien%20Sprache%20Gleichstellung.pdf>

Regierungsrat des Kantons Aargau (2005): *Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Mann und Frau in der Verwaltungssprache*

Kanton Aargau, Abteilung Personal und Organisation (2005): *Zwölf Spielregeln zur sprachlichen Gleichbehandlung*. Oktober 2005

Appenzell Rhodes-Extérieures

Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern (2000): *Empfehlungen für die sprachliche Gleichstellung von Frau und Mann*

Regierungsrat des Kantons Appenzell Ausserrhoden (2000): *Weisungen für Anträge an den Regierungsrat* 20. Dezember 2000

Berne

Belser, Katharina (1998): *Egalikon. Stichwörter zur Gleichstellung*. Bern: Kantonale Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern

Grosser Gemeinderat der Gemeinde Köniz (1998) *Geschäftsreglement des Grossen Gemeinderates*. 14. Oktober 1996, mit Änderungen bis 7. Dezember 1998

Redaktionskommission des Kantons Bern (1992): *Richtlinien der Redaktionskommission betreffend die sprachliche Gleichbehandlung der Geschlechter in der Gesetzessprache*

Regierungsrat des Kantons Bern (2004): *Richtlinien zur Gleichstellung von Frau und Mann in der Personalpolitik des Kantons Bern (Gleichstellungsrichtlinien)*. 16. Juni 2004. Bern

Bâle-Campagne

«...denn nicht jeder ist eine Frau ...» *Geschlechtergerechte Sprache – wirkungsvolle Kommunikation. Kurzanleitung mit Beispielen* (2001): Liestal: Fachstelle für Gleichstellung von Frau und Mann des Kantons Basel-Landschaft

Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann. Regierungsratsbeschluss vom 13. Februar 1990/Beschluss des Büros des Landrats vom 6. März 1997 (1990/1997)

http://www.baselland.ch/docs/fkd/gleich/projekte/richtlinie_1990.pdf

Bâle-Ville

Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt (1982): *Richtlinien des Regierungsrates des Kantons Basel-Stadt über die formelle Gesetzestechnik und die Geschlechtsneutrale Gesetzessprache* vom 28. September 1982

Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt (1989): *Regierungsratsbeschluss über die geschlechtsneutrale Gesetzessprache* vom 17. Oktober 1989

Berne

Leitfaden zur sprachlichen Gleichstellung von Frau und Mann (1998): Mader, Regula und Karin Müller (Hg.). Bern: Fachstelle für die Gleichstellung von Frau und Mann der Stadt Bern

Fribourg

Empfehlungen zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann 31. März 1998 (approuvées par le Conseil d'Etat le 31 mars 1998 et entrées en vigueur le 1^{er} juillet 1998) (1998): Kanton Freiburg: Staatskanzlei und Gesetzgebungsamt

<http://www.fr.ch/ofl/dtl/pdf/j/j22.pdf>

Amt für Gesetzgebung des Kantons Freiburg (2003): «D3: Sprachliche Gleichbehandlung». *GTR. Gesetzestechnik. Richtlinien und Informationen*

<http://www.fr.ch/ofl/de/dtl/pdf/d/d3.pdf>

Grisons

Regierung des Kantons Graubünden (1993): *Richtlinien für die Gesetzgebung* (von der Regierung erlassen am 7. Dezember 1993)

Lucerne

Regierungsrat des Kantons Luzern (1994): *Empfehlungen zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann* (Regierungsratsbeschluss Nr. 2855 vom 21. Oktober 1994)

Stadt und Kanton Luzern (1994): *Sprache gemeinsam verändern: Ein Leitfaden zur sprachlichen Gleichberechtigung von Frau und Mann*

Obwald

Staatskanzlei Obwalden (1993): *Anwendungsregeln für die sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Gesetzessprache*. (Redaktionskommission des Kantonsrates; Auszug aus dem Protokoll der Redaktionskommission des Kantonsrates vom 20. Januar 1993)

Saint-Gall

Redaktionskommission des Kantons St. Gallen (1989): *Sprachliche Gleichstellung von Frauen und Männern in st.gallischen Erlassen*

Redaktionskommission des Kantons St. Gallen (2001): *Sprachliche Gleichbehandlung von Männern und Frauen in st.gallischen Erlassen. Bericht der Redaktionskommission vom 2. Februar 2001*

Schaffhouse

Regierungsrat des Kantons Schaffhausen (1994): *Richtlinien des Regierungsrates des Kantons Schaffhausen über die sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann in der Verwaltungs- und Gesetzessprache vom 21. Juni 1994*

Schwyz

Regierungsrat des Kantons Schwyz (2004): *Richtlinien für die Rechtsetzung* (vom 14. April 2004)

Thurgovie

Regierungsrat des Kantons Thurgau (1993): *Sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann. Weisungen des Regierungsrates* (Beschluss vom 5. Januar 1993)

Staatskanzlei des Kantons Thurgau (2005): *Weisungen zum Briefverkehr und Sprachgebrauch in der Verwaltung und zur sprachlichen Gleichbehandlung*

Uri

Richtlinien zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann (15. März 1993, Nr. 188 R-151-11) (1993): Regierungsrat des Kantons Uri

Zoug

Grosser Gemeinderat Stadt Zug (1997): *Geschäftsordnung des Grossen Gemeinderates der Stadt Zug vom 4. November 1997* (mit den ab 1. Januar 2003 gültigen Änderungen)
<http://www.stadtzug.ch/dl.php/de/20030128090412/20030128090412>

Regierungsrat des Kantons Zug (1999): *Sprachliche Gleichbehandlung von Frau und Mann* (Beschluss vom 20. April 1999)

Zurich

12 Spielregeln zur sprachlichen Gleichberechtigung (...) (1996): Zürich: ETH Zürich, Stelle für Chancengleichheit von Mann und Frau

Leitfaden zur sprachlichen Gleichbehandlung von Frau und Mann (2003): Universitätsleitung der Universität Zürich. Zürich (3. Auflage; 1. Auflage 2000)
http://www.planung.unizh.ch/dienstleistungen/leitfaden_2003.pdf

Regierungsrat des Kantons Zürich (1996): *Richtlinien zur sprachlichen Gleichberechtigung von Frau und Mann* (vom 24. April 1996). Zürich: Kanton Zürich

Reglement für die Sprachliche Gleichstellung: Stadtratsbeschluss vom 11. September 1996 (1765) (1996): Zürich: Stadt Zürich (1. Version: 26. Januar 1994)
http://www3.stzh.ch/internet/bfg/home/publikationen/pdfs.ParagraphContainerList.ParagraphContainer0.ParagraphList.0008.File.pdf/sprachreglement_zuerich.pdf

SPRACHE MACHT POLITIK: Wie die ausschliesslich weiblichen Personenbezeichnungen die Gemeindeverordnung von Wädenswil zu Fall brachten (1994): Zürich: Fachstelle für Gleichberechtigungsfragen des Kantons Zürich (et al.)

Stadt Zürich (1996): *Reglement über die Umsetzung der Gleichstellung von Frau und Mann in der Stadtverwaltung Zürich (Gleichstellungsreglement, GfR): Stadtratsbeschluss vom 17. Juli 1996 (1433)*

Stadt Winterthur (1996): *Leitfaden zur sprachlichen Gleichstellung von Frau und Mann. Vom Stadtrat zur Kenntnis genommen am 21. August 1996*. Arbeitsgruppe für Gleichstellung der Stadt Winterthur (Hg.). Winterthur

11.5.3 Guides pour l'anglais

amnesty international (1998): *WHAT'S IN A WORD?* March 6, 1998 ORG 33/02/98/F

Council of Europe (1990): *Recommendation No. R (90) 4 of the Committee of Ministers to Member States on the Elimination of Sexism from Language. Adopted by the Committee of Ministers on 21 February 1990*
<http://cm.coe.int/ta/rec/1990/90r4.htm>

Guidelines on Gender-Neutral Language (1999): Pavlic, Breda (under the direction of). UNESCO
<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001149/114950mo.pdf>

Maggio, Rosalie (1991): *The dictionary of bias-free usage: a guide to nondiscriminatory language*. Phoenix: Oryx Press

11.6 Dictionnaires, grammaires et autres outils linguistiques

Ammon, Ulrich, Hans Bickel, Jakob Ebner, Ruth Esterhammer et al. (2004): *Variantenwörterbuch des Deutschen. Die Standardsprache in Österreich, der Schweiz und Deutschland so-*

wie in Liechtenstein, Luxemburg, Ostbelgien und Südtirol. Berlin; New York: Walter de Gruyter

Arrivé, Michel, Françoise Gadet et Michel Galmiche (1986): *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*. Paris: Flammarion

Damourette, Jacques et Edouard Pichon (1911-1940): *Des mots à la pensée: Essai de Grammaire de la Langue Française*. Paris: Collection des linguistes contemporains (tomes I-VII)

Dauzat, Albert (1955): *Le guide du bon usage*. Paris: Delagrave (1^{ère} édition 1954)

Dubois, Jean (1965): *Grammaire structurale du français*, tome 1. Paris: Larousse

Duden. *Das Herkunftswörterbuch. Etymologie der deutschen Sprache* (2001). Mannheim; Leipzig; Wien; Zürich: Dudenverlag (3., völlig neu bearbeitete und erweiterte Auflage)

Duden. *Die Grammatik* (1984): Mannheim; Wien; Zürich: Dudenverlag (4., völlig neu bearbeitete und erweiterte Auflage)

Duden. *Die Grammatik* (1998): Mannheim; Wien; Zürich: Dudenverlag (6., neu bearbeitete Auflage)

Duden. *Richtiges und gutes Deutsch* (1987): Mannheim; Wien; Zürich: Dudenverlag (3. Auflage)

Duden *Zweifelsfälle der deutschen Sprache: Wörterbuch der sprachlichen Hauptschwierigkeiten* (1972): bearb. von Dieter Berger, Günther Drosdowski et al. Mannheim; Wien: Bibliographisches Institut (2., neu bearbeitete und erweiterte Auflage)

Ebner, Jakob (1980): *Wie sagt man in Österreich? Wörterbuch der österreichischen Besonderheiten*. Mannheim; Wien; Zürich: Bibliographisches Institut (2. Aufl.)

Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers/par une société de gens de lettres; mis en ordre & publ. par Diderot; & quant à la partie mathématique, par D'Alembert (1969): Elmsford, New York; Paris: Pergamon Press (1^{ère} édition: 1751-1772)

Glück, Helmut (Hg.) (2000): *Metzler Lexikon Sprache. Elektronische Ausgabe der zweiten, überarbeiteten und erweiterten Auflage*. Berlin: Directmedia (Digitale Bibliothek; 34)

Grevisse (1986): *Le Bon Usage*. Paris; Louvain-la-Neuve: Duculot (12^e édition refondue par André Goosse)

Grimm, Jacob Ludwig Karl und Wilhelm Grimm (1991): *Deutsches Wörterbuch*. München: Deutscher Taschenbuch Verlag (1. Auflage: 1854-1960)

Hocket, Charles F. (1958): *A course in modern linguistics*. Toronto: The Macmillan Company

Meyer, Kurt (1989): *Wie sagt man in der Schweiz? Wörterbuch der schweizerischen Besonderheiten*. Mannheim; Wien; Zürich: Dudenverlag

Nyrop, Kristoffer (1903-1930): *Grammaire historique de la langue française. I-VI*. Copenhague: Det Nordiske Forlag

Rey, Alain et al. (1994): *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert

Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2003): *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses universitaires de France (3^e éd.; 1^{ère} éd. 1994)

Thibault, André (1997): *Dictionnaire suisse romand: particularités lexicales du français contemporain: une contribution au trésor des vocabulaires francophones*. Carouge-Genève: Ed. Zoé

Vaugelas, Claude Favre de (1880 [1647]): *Remarques sur la Langue françoise*. Paris: L. Cerf
Zifonun, Gisela et al. (1997): *Die Grammatik der deutschen Sprache*. Berlin [etc.]: W. de Gruyter

11.7 **Autres sources bibliographiques**

Albert, Sigrid C. (1997): «Gebrauch und Funktion der femininen Nomina Agentis im Lateinischen». *Sprache und Geschlecht in der Romania. Romanistisches Kolloquium X*. Dahmen, Wolfgang, Günter Holtus, Johannes Kramer, Michael Wetzelin, Wolfgang Schweickard und Otto Winkelmann (Hg.). Tübingen: Narr: 1-13

Anderson, Stephen R. (1982): «Where's morphology?». *Linguistic Inquiry* 13, 4: 571-612

Antos, Gerd (1996): *Laienlinguistik: Studien zu Sprach- und Kommunikationsproblemen im Alltag; am Beispiel von Sprachratgebern und Kommunikationstrainings*. Tübingen: Niemeyer

Apothéloz, Denis et Marie-José Reichler-Béguelin (1995): «Construction de la référence et stratégies de désignation». *Travaux Neuchâtelois de Linguistique TRANEL* 23: 227-271

Avanzi, Mathieu (à paraître): «Autour de la notion de macro-syntaxe». A paraître dans *Recherches sur le français parlé* 19

Bailly, Sophie (2001): «Les hommes et les femmes: deux communautés ethnolinguistiques? Etude des représentations des différences locutoires sexuelles». *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique?*. Armstrong, Nigel, Cécile Bauvois, Kate Beeching et Marielle Bruyninckx (éd.). Paris: L'Harmattan: 77-100

Baudoin de Courtenay, Jan (1929): «Einfluss der Sprache auf Weltanschauung und Stimmung». *Prace filologiczne* 14. Warszawa: 185-256

Bausch, Karl-Heinz (1979): «Intuition und Datenerhebung in der Linguistik. Zur pragmatischen Basis linguistischer Methodologie». *Empirische Textwissenschaft. Aufbau und Auswertung von Text-Corpora*. Bergenholtz, Henning und Berkhart Schaefer (Hg.). Königstein: Scriptor: 71-88

Becker-Schmidt, Regina und Gudrun-Axeli Knapp (2001): *Feministische Theorien zur Einführung*. Hamburg: Junius

Béguelin, Marie-José et al. (2000): *De la phrase aux énoncés: grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles: Editions De Boeck Duculot

Berrendonner, Alain (2002a): «Les deux syntaxes». *Verbum* XXIV, 1-2: 23-35

Berrendonner, Alain (2002b): «Types». *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. (préparé par Marion Carel). Paris: Kimé: 39-53

Bersianik, Louky (1976): *L'Eugélonne*. Montréal: Ed. de la Presse

Blanche-Benveniste, Claire et al. (1991): *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du Centre National de la Recherche Scientifique

Bogdanov, Alexandre (1985): *L'étoile Rouge. Suivi de L'ingénieur Menni. Romans utopiques*. Lausanne: L'Age d'Homme

Böke, Karin (1994): «Gleichberechtigung oder natürliche Ordnung. Die Diskussion um die rechtliche Gleichstellung der Frau in den 50er Jahren». *Begriffsgeschichte und Diskursgeschichte. Methodenfragen und Forschungsergebnisse der historischen Semantik*. Busse, Dietrich, Fritz Hermanns und Wolfgang Teubert (Hg.). Opladen: Westdeutscher Verlag: 84-106

- Boileau, Etienne (1980): *Le Livre des métiers: XIII^e siècle*. Lespinasse, René de et François Bonnardot (éd.). Genève: Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de Paris, 1879)
- Bourdieu, Pierre (1982): *Ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard
- Bourdieu, Pierre (1984): «Capital et marché linguistiques». *Linguistische Berichte* 90: 3-24
- Braun, Friederike (2004): «Reden Frauen anders? Entwicklungen und Positionen in der linguistischen Geschlechterforschung». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 9-26
- Breiner, Ingeborg (1996): *Die Frau im deutschen Lexikon: Eine sprachpragmatische Untersuchung*. Wien: Verlag Edition Praesens
- Burren, Ernst (1981): *derfür und derwider. um jede priis. s chürzer bei. Mundartgedichte*. Bern: Zytglogge
- Buske, Sybille (2000): ««Fräulein Mutter» vor dem Richterstuhl. Der Wandel der öffentlichen Wahrnehmung und rechtlichen Stellung lediger Mütter in der Bundesrepublik 1948 bis 1970». *WerkstattGeschichte* 27: 48-67
- Butler, Judith (1990): *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*. New York; London: Routledge
- Butler, Judith (1993): *Bodies that matter: on the discursive limits of «sex»*. New York: Routledge
- Calvet, Louis-Jean (1996): *Les politiques linguistiques*. Paris: PUF
- Cameron, Deborah (1985): *Feminism & Linguistic Theory*. London: Macmillan
- Cameron, Deborah (1997): «Theoretical Debates in feminist linguistics. Questions of sex and gender». *Gender and Discourse*. Wodak, Ruth (ed.). London; Thousand Oaks; New Delhi: Sage
- Cavalli, Marisa, Alexandre Duchêne, Daniel Elmiger et Laurent Gajo et al. (2001): «Le bilinguisme: Représentations sociales, discours et contextes». *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*. Moore, Danièle (éd.). Paris: Didier: 65-99
- Chansou, Michel (2003): *L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950-1994): étude de sociolexicologie*. Paris: Honoré Champion
- Chaurand, Jacques (sous la direction de) (1999): *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris: Editions du Seuil
- Christiansen, Kerrin (1995): «Biologische Grundlagen der Geschlechterdifferenz». *Konstruktion von Geschlecht*. Pasero, Ursula und Friederike Braun. Herbolzheim: Centaurus: 13-28
- Coseriu, Eugenio (1962): *Teoría del lenguaje y lingüística general. Cinco estudios*. Madrid: Gredos
- Culioli, Antoine (1991): «La linguistique: de l'empirisme au formel». *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1. Paris : Ophrys, pp. 9-46
- Dauzat, Albert (1943): *Le génie de la langue française*. Paris: Payot
- Dell, François (1996): *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*. Paris: Hermann (2^e éd. revue et augmentée [nouveau tirage]; 1^{ère} éd. 1973)

- Dieckmann, Walther (1980): «Sprachlenkung/Sprachkritik». *Lexikon der Germanistischen Linguistik*. Althaus, Peter, Helmut Henne und Herbert Weigand (Hg.). Tübingen: Max Niemeyer (2. Aufl.; 1. Aufl. 1973): 508-515
- Dieth, Eugen (1986): *Schwyzertütschi Dialäktschrift*. Schmid-Cadalbert, Christian (bearbeitet und herausgegeben). Aarau; Frankfurt am Main; Salzburg: Sauerländer (2. Aufl.)
- Eichler, Margrit (1985): *Les six péchés capitaux sexistes*. Québec: Canada (= Les Cahiers de recherche du GREMF; 6)
- Erben, Johannes (1983): *Einführung in die deutsche Wortbildungslehre*. 2., durchgesehene und vermehrte Auflage. Berlin: Erich Schmidt Verlag
- Ervin-Tripp, Susan (1972): «On Sociolinguistic Rules: Alternation and Co-occurrence». *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*. Gumperz, John J. and Dell Hymes (ed.). New York: Holt, Rinehart and Winston: 213-250
- «Femmes Pouvoir Histoire 1848-2000» (2001): Commission fédérale pour les questions féminines
http://www.frauenkommission.ch/geschichte_chronik_f.htm
- Ferguson, Charles (1959): «Diglossia». *Word* 15: 325-340
- Fradin, Bernard (2003): «Le traitement de la suffixation en -ET». *Langages* 152: 51-77
- Gottburgsen, Anja (2004): «Kleiner Unterschied, große Wirkung: Die Wahrnehmung von weiblichem und männlichem Kommunikationsverhalten». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 27-41
- Granzow-Emden, Matthias (2002): *Zeigen und Nennen. Sprachwissenschaftliche Impulse zur Revision der Schulgrammatik am Beispiel der «Nominalgruppe»*. Tübingen: Stauffenburg
- Groeben, Norbert, Diethelm Wahl, Jörg Schlee und Brigitte Scheele (1988): *Das Forschungsprogramm Subjektive Theorien. Eine Einführung in die Psychologie des reflexiven Subjekts*. Tübingen: Francke
- Guéguen (1999): *Manuel de statistique pour psychologues*. Paris: Dunot
- Guiraud, Pierre (1978): *Sémiologie de la sexualité. Essai de glosso-analyse*. Paris: Payot
- Gouges, Olympe de (2003): *Déclaration des Droits de la femme et de la citoyenne, suivi de Préface pour les Dames ou Le Portrait des femmes*. Paris: Mille et une nuits
- Gosteli, Marthe (éd.) (2000): *Vergessene Geschichte. Histoire oubliée, chronique illustrée du mouvement féministe 1914-1963*. Stämpfli Verlag (2 vol.)
- Haspelmath, Martin (2002): *Understanding Morphology*. London: Arnold
- Hove, Ingrid (2002): *Die Aussprache der Standardsprache in der deutschen Schweiz*. Tübingen: Niemeyer
- Hudson, Alan (2002): «Outline of a theory of diglossia». *International Journal of the Sociology of Language* 157: 1-48
- Hymes, Dell (1974): *Foundations in Sociolinguistics. An Ethnographic Approach*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press
- Irigaray, Luce (1974): *Speculum de l'autre femme*. Paris: Les éditions de Minuit
- Jespersen, Otto (1976): *Nature, évolution et origines du langage*. Paris: Payot (traduit de l'anglais par L. Dahan et A. Hamm. Préface d'André Martinet)

- Jespersen, Otto (1925): *Die Sprache. Ihre Natur, Entwicklung und Entstehung*. Heidelberg
- Jespersen, Otto (1990): «The woman». *The Feminist Critique of Language: A Reader*. Cameron, Deborah (ed.). London; New York: Routledge (reprinted from *Language: Its Nature, Development and Origin*. London: Allen & Unwin, 1922): 201-220
- Johnson, Sally (2001): «Who's misunderstanding whom? (Socio)linguistics, public debate and the media». *Journal of Sociolinguistics* 5, 4: 591-610
- Jung, Matthias (1996): «Von der politischen Sprachkritik zur Political Correctness – deutsche Besonderheiten und internationale Perspektiven». *Sprache und Literatur in Wissenschaft und Unterricht* 78: 18-37
- Jung, Matthias und Matthias Wengeler (1999): «Wörter – Argumente – Diskurse. Was die Öffentlichkeit bewegt und was die Linguistik dazu sagen kann». *Sprache – Sprachwissenschaft – Öffentlichkeit*. Stickel, Gerhard (Hg.). Berlin; New York: 143-171
- Kleiber, Georges (1990): *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris: PUF
- Klinkenberg, Jean-Marie (2002): «Une langue pour le citoyen. De la sociolinguistique à l'action linguistique». *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques* 1-6/2002: 237-258
- Kloss, Heinz (1978): *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*. Düsseldorf: Pädagogischer Verlag Schwann (2., erweiterte Auflage)
- Koch, Peter et Wulf Oesterreicher (2001): «Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache/Langage parlé et langage écrit». *Lexikon der Romanistischen Linguistik I/2*. Holtus, Günther, Michael Metzeltin und Christian Schmitt (Hg.). Tübingen: Niemeyer: 584-628
- Kolde, Gottfried und Anton Näf (Hg.) (1996): «Die Westschweiz». *Handbuch der mitteleuropäischen Sprachminderheiten*. Hinderling, Robert und Ludwig Eichinger (Hg.). Tübingen: Gunter Narr: 385-412
- Koskas, Eliane (1989): «L'organisation cognitive est-elle sexuée?». *LINX Linguistique Institut Nanterre Paris* X 21: 147-160
- Kraus, Cynthia (2000): «La bicatégorisation par sexe à l'«épreuve de la science»». *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris: Éditions des archives contemporaines: 187-213
- Kuhn, Annette (1992): *Die Chronik der Frauen*. Dortmund; Olten [etc.]: Chronik Verlag Harenberg
- Kunze, Konrad (2003): *dtv-Atlas Namenkunde. Vor- und Familiennamen im deutschen Sprachgebiet*. München: Deutscher Taschenbuch Verlag (4. überarbeitete und erweiterte Auflage)
- Labov, William (1966): «Hypercorrection as a factor in linguistic change». *Sociolinguistics. Janua Linguarum XX*. Bright, William (ed.). The Hague: Mouton: 84-113
- Labov, William (1971): «Variation in Language». *The Learning of Language*. Reed, Carroll E. (éd.). New York: Appleton-Century-Crofts for the National Council of Teachers of English: 187-221
- Labov, William (1972): «Hypercorrection by the lower middle class as a factor in linguistic change». *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press: 122-142
- Lüdi, Georges, Iwar Werlen et al. (1997): *Die Sprachenlandschaft Schweiz. Eine Auswertung der Sprachenfragen der Eidgenössischen Volkszählung*. Bern: Bundesamt für Statistik

Lüdi, Georges und Iwar Werlen et al. (2005): *Le paysage linguistique en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la Statistique

Marti, Werner (1985): *Bärndütschi Schrybwys. Ein Wegweiser zum Aufschreiben in berndeutscher Sprache mit einer Einführung über allgemeine Probleme des Aufschreibens und einem Wörterbuch nebst Beispielen*. Bern: Francke Verlag (2., überarbeitete Auflage; 1. Auflage 1972)

Martinet, André (1970): *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin

Mondada, Lorenza (1998): «L'identité sexuelle comme accomplissement pratique». *Parler femme en Europe. La femme, image et langage, de la tradition à l'oral quotidien*. Fernandez, M. M. Jocelyne (sous la direction de). Paris: L'Harmattan: 253-276

Müller, Gerhard (1991): «Di grossen Buchstaben sind nur fuer das Auge». *Der Sprachdienst* 35, 3: 82-85

Oelkers, Susanne (2004a): «Der Fall Luca. Zur Männlichkeit und Weiblichkeit von Vornamen». *Bulletin suisse de linguistique appliquée (Bulletin VALS/ASLA)* 80: 155-170

Oelkers, Susanne (2004b): «Warum Adam und Eva? Vornamengebung und Geschlecht». *Adam, Eva und die Sprache. Beiträge zur Geschlechterforschung*. Eichhoff-Cyrus, Karin M. (Hg.). Mannheim [et al.]: Dudenverlag: 133-147

Olmsted, David L. and Lenora A. Timm (1983): «Baudouin de Courtenay as Sociolinguist». *Essays in Honor of Charles F. Hockett*. Agard, Frederick B., Gerald Kelley, Adam Makkai and Valerie Becker Makkai (ed.). Leiden: Brill: 430-443

Oomen, Ingelore (1977): *Determination bei generischen, definiten und indefiniten Beschreibungen im Deutschen*. Tübingen: Niemeyer (Linguistische Arbeiten; 53)

Osthus, Dietmar (2003): «Le bon usage d'Internet – discours et conscience normatifs dans des débats virtuels». *La norme linguistique. Théorie – pratique – médias – enseignement. Actes du colloque tenu à Bonn le 6 et le 7 décembre 2002*. Osthus, D./Polzin-Haumann, C./Schmitt, Ch. (Hg.). Bonn: Romanischer Verlag: 139-152

<http://www.dietmar-osthus.de/norme.htm>

Phettberg, Hermes (1995): *Predigtdienst. Für alle Sonn- und Feiertage des Kirchenjahres*. Wien: Falter Verlag

Polenz, Peter von (1991): *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart. Bd I. Einführung; Grundbegriffe; Deutsch in der frühbürgerlichen Zeit*. Berlin; New York: Walter de Gruyter

Pop, Sever (ed.) (1952 et 1953): «Le langage des femmes: Enquête à l'échelle mondiale». *Orbis* 1 et 2: 1:7-86 u. 335-384, 2:7-34

Pörksen, Uwe (1982): «Leibniz' Vorschläge zur Verbesserung der deutschen Sprache und die Geschichte der Sprachkritik». *Freiburger Universitätsblätter* 76. Freiburg: Verlag Rombach: 75-88

Rey, Alain (1972): «Usages, jugements et prescriptions linguistiques». *Langue française* 16: 4-28

Rilke, Rainer Maria (1977): *Briefe an Nanny Wunderly-Volkart* Band 1. Frankfurt a. M.: Insel

Sander, Heike (1968): *Rede des «Aktionsrates zur Befreiung der Frauen»* September 1968

<http://www.glasnost.de/hist/apo/weiber3.html>

- Sapir, Edward (1949): «Male and Female Speech in Yama». *Selected Writings in Language, Culture and Personality*. Sapir, Edward. Berkeley: University of California Press: 206-212 (fifth edition; first edition 1929)
- Schröter, Ulrich (1980): «Paarformeln in Gegenwart und Geschichte der deutschen Sprache (Struktur, Semantik, Funktion)». *Sprachpflege* 1980/10: 193-195
- Di Sciullo, Anna-Maria and Edwin Williams (1987): *On the Definition of Word*. Cambridge, Mass.; London: MIT Press
- Selting, Margret, Peter Auer, Birgit Barden, Jörg Bergmann, Elizabeth Couper-Kuhlen, Susanne Günther, Christoph Meier, Uta Quasthoff, Peter Schlobinski, Susanne Uhmann (1998): «Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem (GAT)». *Linguistische Berichte* 173: 91-122
- Skinner, Jody (1999): *Bezeichnungen für das Homosexuelle im Deutschen. Band I: Eine lexikologische Analyse und eine lexikographische Aufgabe. Band II: Ein Wörterbuch*. Koblenz: Die Blaue Eule
- Soral, Alain (1999): *Vers la féminisation? Démontage d'un complot antidémocratique*. Paris: Editions Blanche
- Spitzer, Leo (1924): «Beiträge zur französischen Wortbildungslehre». *Zeitschrift für Romanische Philologie* 43. Halle: Max Niemeyer: 641-656
- Stefan, Verena (1975): *Häutungen*. München (Neuaufgabe Frankfurt 1994)
- Stokoe, Elizabeth H. and Janet Smithson (2001): «Making gender relevant: conversation analysis and gender categories in interaction». *Discourse & Society* 12, 2: 217-244
- Stötzel, Georg und Martin Wengeler (Hg.) (1995): *Kontroverse Begriffe: Geschichte des öffentlichen Sprachgebrauchs in der Bundesrepublik Deutschland*. Berlin; New York: W. de Gruyter
- Strauß, Gerhard, Ulrike Haß und Gisela Harras (1989): *Brisante Wörter von Agitation bis Zeitgeist. Ein Lexikon zum öffentlichen Sprachgebrauch*. Berlin; New York: Walter de Gruyter
- Touraine, Alain (1997): *Pourrons-nous vivre ensemble, égaux et différents?* Paris: Fayard
- Trudeau, Danielle (1992): *Les Inventeurs du bon usage*. Paris: Minuit
- Trudgill, Peter (1972): «Sex, covert prestige, and linguistic change in the Urban British English of Norwich». *Language in Society* 1: 179-196
- Weiberrat (1968): Rechenschaftsbericht des weiberrats der gruppe frankfurt September 1968 <http://www.glasnost.de/hist/apo/weiber.html>
- Werlen, Iwar (Hg.) (2000): *Der zweisprachige Kanton Bern*. Bern; Stuttgart [etc.]: Haupt
- Werlen, Iwar (2002): *Sprachliche Relativität*. Basel; Tübingen: Francke
- Wodak, Ruth (ed.) (1997): *Gender and Discourse*. London; Thousand Oaks; New Delhi: Sage
- Wodak, Ruth (ed.) (1997): «Introduction: Some important issues in the research of gender and discourse». *Gender and Discourse*. Wodak, Ruth (ed.). London; Thousand Oaks; New Delhi: Sage: 1-20
- Wyss, Eva Lia (2004): ««What's in a name?». Zur soziokulturellen Bedeutung von Eigennamen». *Bulletin suisse de linguistique appliquée (Bulletin VALS/ASLA)* 80: 1-19
- Zittoun, Tania (2005): *Donner la vie, choisir un nom. Engendrement symboliques*. Paris [et al.]: L'Harmattan

12 Annexes

12.1 *Entretiens de groupe: le guide d'entretien*

Présentation

L'enquêteur se présente: il est assistant de linguistique à l'Université de Neuchâtel et il prépare une thèse au sujet de la féminisation de la langue. Il remercie les personnes présentes de leur participation. Il les rend attentives au fait qu'il ne s'agit pas d'un test et qu'il n'y a pas de réponses justes ou fausses. Il s'intéresse à l'opinion personnelle des participants. L'entretien sera transcrit et anonymisé.

Etape 1

Distribution d'une série de petites fiches sur lesquelles sont imprimées des formes féminines. L'enquêteur demande aux participant-e-s de les classer selon le degré d'acceptabilité (sans définir ce que veut dire «acceptable». Ensuite discussion.

Items français:

la boulangère	la cafetière	la chauffeuse de taxi
la cheffe	la coiffeuse	la docteure
la jardinière d'enfants	la maçonne	?la médecine
la maire	la maîtresse d'œuvre	la ministre
la pasteure	la poétesse	la professeur
la secrétaire	l'entraîneuse de volley	

Items allemands:

die Amtfrau	die Bäckerin	die Botschafterin
die Chefin	die Doktorin	die Fanin
die Feuerwehrfrau	die Flüchtlingin	die Masseurin/Masseuse
die Ministerin	die Physikerin	die Sekretärin
die Spitzelin	die Starin	die Teenagerin

Etape 2

Déclencheur oral; question: Comment appelez-vous un homme qui est...

Items français:

jardinière d'enfants

sage-femme

Items allemands:

Kindergärtnerin

Hebamme

Etape 3

Déclencheur oral; question: trouvez-vous important qu'il y ait une forme féminine pour tout métier, fonction, grade, etc.?

Etape 4

Déclencheur écrit; question: quelle est pour vous la meilleure formulation? Pourquoi?

Items français:

- Chacun est cordialement invité à la fête.
- Chacun et chacune est cordialement invité(e) à la fête.
- Tous sont cordialement invités à la fête.

- Toutes et tous sont cordialement invité(e)s à la fête.

Items allemands:

- Jeder ist zum Fest herzlich eingeladen.
- Jeder und jede ist zum Fest herzlich eingeladen.
- Alle sind zum Fest herzlich eingeladen.

Etape 5

Déclencheur écrit; question: d'après vous, qui est désigné dans ces phrases?

Items français:

- Elle est la politicienne la plus connue de Suisse.
- Tous les citoyens de ce pays ont les mêmes droits.
- Toutes les infirmières de cet hôpital ont été informées des nouveaux salaires. Elles ont manifesté leur mécontentement dans une lettre ouverte à la direction. Une cinquantaine d'infirmières (dont quatre infirmiers) se sont rendus auprès du bureau de...

Items allemands:

- Sie ist die bekannteste Politikerin der Schweiz.
- Alle Bürger dieses Landes haben die gleichen Rechte.
- Sämtliche Krankenschwestern dieses Spitals wurden über die neuen Löhne informiert. Sie haben ihrem Unmut in einem offenen Brief an die Spitalleitung Ausdruck gegeben. Ungefähr fünfzig Krankenschwestern (darunter vier Krankenpfleger) begaben sich daraufhin zum Büro...

Etape 6

Déclencheur oral; question: utilisez-vous le mot *Mademoiselle*?

Etape 6' (en allemand seulement)

Déclencheur écrit; question: comment compléteriez-vous la phrase?

Item: Maja ist noch ein kleines Mädchen. Aber ... kann schon hervorragend Klavier spielen.

Etape 7

Déclencheur écrit; questions: quelle est à votre avis la meilleure formulation à l'écrit? Verriez-vous d'autres possibilités? Et à l'oral?

Items français

- Beaucoup de **citoyens** s'intéressent à la politique.
- Beaucoup de **citoyennes et citoyens** s'intéressent à la politique.
- Beaucoup de **citoyen(ne)s** s'intéressent à la politique.
- Beaucoup de **citoyen-ne-s** s'intéressent à la politique.
- Beaucoup de **citoyenNEs** s'intéressent à la politique.

Items allemands

- Viele **Bürger** interessieren sich für Politik.
- Viele **Bürgerinnen und Bürger** interessieren sich für Politik.
- Viele **Bürger/-innen** interessieren sich für Politik.
- Viele **BürgerInnen** interessieren sich für Politik.
- Viele **Bürger(innen)** interessieren sich für Politik.

Etape 8

Déclencheur écrit; 5 assertions. Question: voici cinq assertions; choisissez une avec laquelle vous êtes d'accord ou avec laquelle vous n'êtes pas du tout d'accord.

Items français

- 1 La langue est sexiste parce qu'elle ne parle que d'hommes et parce qu'elle ne tient pas assez compte des femmes dans la société. C'est pourquoi la langue doit devenir plus juste, afin que les attitudes dans les têtes des gens puissent changer.
- 2 Une femme ne sait jamais vraiment si elle est vraiment incluse dans des formes comme «les clients, les Suisses, les travailleurs».
- 3 Au pluriel (les paysans, les retraités, les manifestants), on parle toujours à la fois d'hommes et de femmes. Au singulier, il faut distinguer entre le retraité et la retraitée (etc.).
- 4 Il n'y a pas d'intérêt à vouloir changer la langue. Le plus important, c'est l'égalité des sexes dans la société; quand elle sera acquise, la langue changera automatiquement.
- 5 Il n'y a pas de lien entre la langue et l'égalité entre hommes et femmes.

Items allemands

- 1 Eine Frau weiss nie, ob sie in einer Form wie «die Kunden, die Schweizer, die Arbeiter» wirklich mitgemeint ist.
- 2 In der Mehrzahl (die Bauern, die Rentner, die Demonstranten) sind immer Männer und Frauen gemeint. In der Einzahl muss man zwischen dem Rentner und der Rentnerin usw. unterscheiden.
- 3 Die Sprache ist sexistisch, weil sie immer nur von Männern spricht und die Frauen in der Gesellschaft nicht genügend berücksichtigt. Deswegen muss die Sprache gerechter werden, damit sich auch die Einstellung in den Köpfen der Leute ändern kann.
- 4 Es bringt nichts, wenn man versucht, die Sprache zu ändern. Das Wichtigste ist die Gleichberechtigung in der Gesellschaft; wenn sie erreicht ist, ändert sich die Sprache automatisch.
- 5 Es gibt keinen Zusammenhang zwischen der Sprache und der Gleichberechtigung von Mann und Frau.

12.2 Conventions de transcription

Identification de l'entretien et des participant-e-s

BE-1, BE-2, ... BE-6	entretiens effectués à Berne
NE-1, NE-2, ... NE-7	entretiens effectués à Neuchâtel
aaa, bbb, ... lll	femmes ayant participé aux entretiens de groupe
nnn, ooo, ... zzz	hommes ayant participé aux entretiens de groupe
qqq	enquêteur

Conventions de transcription

aaa, bbb	mhm	deux personnes parlant simultanément; énoncé identique
aaa; bbb	mhm; oui	deux personnes parlant simultanément; énoncés différents
(aaa?), (aaa/bbb?)		identification incertaine
(###)		passage inaudible ou incompréhensible
/		intonation montante
\		intonation descendante
.	..	(micro)pauses (durée non mesurée)
(3 sec.)		pause longue (durée en secondes, à partir de 2 secondes)
:	::	allongement syllabique; en allemand: allongement de la voyelle ou de la consonne précédente
MAdame		syllabe portant un accent tonique
M E R		lettres épelées
pluS		consonne finale prononcée
{sømola}		passage transcrit en Alphabet phonétique international (API)
(est devenue?)		transcription incertaine
(n'est/y a?)		transcription incertaine; variantes de transcription
<<rires>>		comportement/événement paraverbal ou extraverbal
<<riant> ah oui>		comportement/événement paraverbal avec indication de la longueur du passage
=		enchaînement rapide; en fin de mot: énonciation tronquée
le=le=le		enchaînement rapide, faux départ
prolonga==tion		mise en relief de la structure syllabique
[		chevauchements (seulement le début est indiqué)

Dans les citations intégrées dans le corps du texte, les crochets ouvrants ([), marquant le début d'un chevauchement, sont omis; ils demeurent dans les citations lorsqu'ils sont repris dans les tours de parole suivants. Exemple: dans l'extrait suivant

40 ddd	non non [ça fait (dit?) féminise bien=euh [les mots [je trouve
41 qqq	[mhm [mhm [mhm

l'intervention de ddd sera citée comme:

40 ddd non non . ça fait (dit?) féminise bien=euh les mots je trouve

Transcription des passages en dialecte

Nous avons transcrit l'entièreté des passages en dialecte selon les conventions de Dieth (1986). Pour des raisons de simplification typographique, nous n'avons pas distingué entre les variantes fermée et ouverte des voyelles comportant un umlaut (ä, ö, ü: mais i vs ì, u vs ù). Dans le texte, les passages en dialecte sont cités en italiques et entre guillemets: «*s hus*». Les correspondances en allemand standard sont imprimées en italiques seulement: *das Haus*.

Traduction française des passages en dialecte

Afin de permettre à un public francophone de prendre connaissance des données alémaniques, nous avons traduit l'ensemble des données dialectales que nous citons. Nous avons gardé certains passages autonymiques en allemand (transposés en allemand standard). Dans le but d'une meilleure lisibilité, nous avons maintenu, dans la traduction, tous les signes de la notation originale qui pourraient se retrouver – avec la même valeur – dans une transcription originale d'un passage oral en français (pauses, mots accentués, etc.). Cependant, cette manière confère au texte traduit un aspect de «fausse authenticité» et il faudra veiller à ne pas confondre l'original (alémanique) avec sa traduction (française). Un exemple:

491 ppp aso . ja mich stört das . (mich stört das?) . aso vor auem . wè mer ching immer äs
 seid oder wè mer (###) s chind verzeut ùnd immer äs . äs cha scho guet schwümme
 n ùnd . aso es fing i s het so öppis=eh . verniidlichends (BE-2)

491 ppp donc . oui ça me dérange . (ça me dérange?) . surtout . si on dit toujours es à propos
 des enfants ou si on (###) l'enfant raconte et toujours es . es sait déjà bien nager et .
 je trouve que ça a un effet minimisant

12.3 Participant-e-s des entretiens

Six entretiens ont été menés à Berne et sept entretiens à Neuchâtel. Ils sont numérotés de la manière suivante:

NE-1 ... NE-7

BE-1 ... BE-6

La transcription des entretiens a été anonymisée; l'identification des hommes et femmes ayant participé aux entretiens se fait au moyen de trois lettres identiques; pour les femmes, la première moitié de l'alphabet a été utilisée; pour les hommes, la deuxième moitié de l'alphabet.

Ont participé aux entretiens:

- Berne: 22 personnes (11 femmes et 11 hommes)
- Neuchâtel: 24 personnes (12 femmes et 12 hommes)

Tableau: participant-e-s des entretiens bernois et neuchâtelois

	femmes		hommes	
BE-1	aaa (51 ans)	bbb (54 ans)	nnn (21 ans)	ooo (31 ans)
BE-2	ccc (23 ans)	ddd (57 ans)	ppp (26 ans)	rrr (28 ans)
BE-3	eee (52 ans)	fff (60 ans)	sss (27 ans)	
BE-4	ggg (16 ans)	hhh (54 ans)	ttt (23 ans)	uuu (55 ans*)
BE-5	iii (55 ans*)		vvv (22 ans)	www (30 ans)
BE-6	jjj (67 ans)	kkk (63 ans)	xxx (26 ans)	yyy (30 ans)
NE-1	aaa (43 ans)	bbb (43 ans)	nnn (17 ans)	ooo (74 ans)
NE-2	ccc (17 ans)	ddd (50 ans)	ppp (33 ans)	rrr (55 ans)
NE-3	eee (30 ans)		sss (30 ans)	
NE-4	fff (28 ans)	ggg (55 ans)	ttt (18 ans)	uuu (50 ans)
NE-5	hhh (17 ans)	iii (28 ans)	vvv (27 ans)	www (29 ans)
NE-6	jjj (39 ans)		xxx (26 ans)	yyy (33 ans)
NE-7	kkk (37 ans)	lll (55 ans*)	zzz (32 ans)	

* âge estimé

12.4 Le questionnaire (versions française et allemande)

Bonjour!

Je vous remercie d'avoir accepté de remplir ce questionnaire et de bien vouloir me le renvoyer au moyen de l'enveloppe-réponse ci-jointe.

Les formes suivantes désignent des femmes. Cochez toutes les formes que vous avez l'impression d'avoir déjà lues (p. ex. dans un journal, dans un magazine, dans un livre ou dans un prospectus).

☐ la secrétaire	☐ la docteure
☐ la capitaine	☐ la jardinière d'enfants
☐ la professeur	☐ la maîtresse d'œuvre
☐ la professeure	☐ l'écrivaine
☐ la cafetière	☐ la chauffeuse de taxi
☐ la boulangère	☐ la maire
☐ l'entraîneuse de volley	☐ l'institutrice
☐ la poétesse	☐ la ministre
☐ la médecin	☐ la maçonne
☐ la pasteure	☐ la cheffe

*Je trouve que le mot "mademoiselle" convient pour
(une ou plusieurs réponses)*

☐	une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans)
☐	toute femme non mariée
☐	une serveuse dans un restaurant
☐	une institutrice (en classe)
☐	une femme non mariée qui souhaite être appelée "mademoiselle"
☐	autres _____

Je préfère, en parlant d'une femme, l'expression

(Cocher une seule case par ligne. Si deux expressions sont à égalité, choisissez-en une au hasard)

☐ l'auteur ☐ la femme auteur ☐ l'auteure ☐ l'auteuse ☐ l'autrice ☐

☐ la chauffeuse ☐ la chauffeur ☐ la chauffeure ☐ le chauffeur ☐

☐ le manager ☐ la manager ☐ _____

☐ la professeure ☐ la professeur ☐ le professeur ☐ _____

☐ l'avocat ☐ l'avocate ☐ la femme avocat ☐ _____

☐ le directeur ☐ la directrice ☐ la directeur ☐ la directrice ☐ _____

Comment appelez-vous un homme qui pratique le métier de

• jardinière d'enfants: _____

• sage-femme: _____

Laquelle de ces phrases préférez-vous?

(cocher une seule case)

☐	Madame Aubry est	un très bon professeur.
☐	Madame Aubry est	une très bonne professeur.
☐	Madame Aubry est	une très bonne professeure.
☐	Madame Aubry est	une très bonne prof.
☐	ma solution:	_____

Voici plusieurs phrases qui ont le même sens. Cochez les formes que vous connaissez:

☐	Nous recherchons des informaticien(ne)s .
☐	Nous recherchons des informaticien-ne-s .
☐	Nous recherchons des informaticiens/-ennes .
☐	Nous recherchons des informaticienNEs .

Selon vous:

Comment va réagir une jeune femme de 18 ans si on l'appelle "mademoiselle"?

très
négativement

☐☐☐☐☐☐

très
positivement

☐

Etes-vous d'accord avec les phrases suivantes?

J'accorde beaucoup d'importance à l'orthographe et à un usage correct de la langue.

non,
pas du tout

☐☐☐☐☐☐

oui,
tout à fait

☐

Je suis contre les innovations dans la langue (p. ex. les nouveaux mots venant de l'anglais).

non,
pas du tout

☐☐☐☐☐☐

oui,
tout à fait

☐

Je trouve que le français parlé se dégrade de plus en plus.

non,
pas du tout

☐☐☐☐☐☐

oui,
tout à fait

☐

Je préfère la phrase suivante:

(cocher une seule case)

- ☐ Chacun a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacun et chacune a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacun et chacune ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacune et chacun a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacune et chacun ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Tous ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Tous et toutes ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Toutes et tous ont reçu une invitation pour la fête.

Voici plusieurs phrases. Veuillez évaluer si les expressions imprimées en gras sont appropriées, à l'écrit, pour tenir compte des hommes et des femmes dans la langue:

		1: c'est une très mauvaise solution					7: c'est une très bonne solution	
		1	2	3	4	5	6	7
A	Beaucoup de citoyens s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B	Beaucoup de citoyennes et citoyens s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C	Beaucoup de citoyen(ne)s s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
D	Beaucoup de citoyen-ne-s s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E	Beaucoup de citoyens/-ennes s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
F	Beaucoup de citoyenNES s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Quelle est la phrase qui vous plaît le plus? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F
(Si deux phrases sont à égalité, choisissez-en une au hasard.)

Pourquoi?

(une ou plusieurs réponses)

- ☐ Elle est brève.
- ☐ C'est une forme qui s'utilise souvent.
- ☐ Elle me plaît.
- ☐ Elle est correcte.
- ☐ Elle est pratique.
- ☐ autre _____
- ☐ Je ne sais pas.

Quelle est la phrase qui vous plaît le moins? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F
(Si deux phrases sont à égalité, choisissez-en une au hasard.)

Pourquoi?

(une ou plusieurs réponses)

- ☐ Elle est trop longue.
- ☐ Elle fait obstacle à la lecture.
- ☐ Elle ne me plaît pas.
- ☐ Elle n'est pas grammaticale.
- ☐ Elle n'existe pas.
- ☐ autre _____
- ☐ Je ne sais pas.

Les formes suivantes désignent des femmes. A votre avis: ces mots devraient-ils être utilisés dans le journal?

(Veuillez aussi évaluer les mots que vous ne connaissez pas.)

	non, dans aucun cas					oui, sans restrictions		
la cheffe	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la pasteure	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la maçonne	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la médecin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la ministre	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la poétesse	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
l'institutrice	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
l'entraîneuse de volley	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la maire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la boulangère	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la chauffeuse de taxi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la cafetière	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
l'écrivaine	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la maîtresse d'œuvre	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la professeure	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la professeur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la jardinière d'enfants	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la capitaine	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la docteure	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la secrétaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Etes-vous d'accord avec les phrases suivantes?

On peut utiliser le mot "mademoiselle" sans restrictions.

pas du tout
d'accord

☐☐☐☐☐☐

tout à fait
d'accord

☐

Ce serait dommage si le mot "mademoiselle" disparaissait complètement.

pas du tout
d'accord

☐☐☐☐☐☐

tout à fait
d'accord

☐

En Suisse, le mot "mademoiselle" s'utilise de moins en moins.

pas du tout
d'accord

☐☐☐☐☐☐

tout à fait
d'accord

☐

J'essaie souvent d'éviter le mot "mademoiselle".

pas du tout
d'accord

☐☐☐☐☐☐

tout à fait
d'accord

☐

Parfois, le mot "mademoiselle" est acceptable (p. ex. dans un restaurant pour appeler la serveuse).

pas du tout
d'accord

☐☐☐☐☐☐

tout à fait
d'accord

☐

Pour finir encore quelques questions vous concernant:

Vous êtes: ☐ une femme ☐ un homme

Votre état civil: ☐ célibataire ☐ marié/e ☐ divorcé/e ☐ veuf/veuve

Votre âge:

☐ moins de 20 ans ☐ 21-30 ans ☐ 31-40 ans ☐ 41-50 ans

☐ 51-60 ans ☐ 61-70 ans ☐ plus de 80 ans

Quelle est la dernière formation que vous avez terminée?

☐ Ecole obligatoire

☐ CFC

☐ Maturité

☐ Université

☐ Autre formation: _____

Vos commentaires:

.....

.....

.....

Guten Tag!

Ich danke Ihnen, dass Sie damit einverstanden sind, diesen Fragebogen auszufüllen und mit dem beiliegenden Umschlag zurückzusenden.

Die folgenden Formen bezeichnen Frauen. Kreuzen Sie alle Formen an, von denen Sie den Eindruck haben, dass Sie sie schon einmal gelesen haben (z. B. in einer Zeitung, einer Illustrierten, in einem Buch oder in einem Prospekt).

☐ die Sekretärin	☐ die Doktorin
☐ die Spitzelin	☐ die Flüchtlingin
☐ die Masseurin	☐ die Starin
☐ die Masseuse	☐ die Ministerin
☐ die Bäckerin	☐ die Amtfrau
☐ die Feuerwehrfrau	☐ die Teenagerin
☐ die Botschafterin	☐ die Physikerin
☐ die Maurerin	☐ die Zimmerin
☐ die Fanin	☐ die Chefin

*Ich finde, dass das Wort "Fräulein" passt für
(eine oder mehrere Antworten)*

☐	eine junge Frau (ungefähr 15 bis 25 Jahre alt)
☐	jede nicht verheiratete Frau
☐	eine Serviererin in einem Restaurant
☐	eine Primarschullehrerin (im Unterricht)
☐	eine nicht verheiratete Frau, die "Fräulein" genannt werden möchte.
☐	anderes _____

Wenn von einer Frau die Rede ist, bevorzuge ich das Wort

(Pro Zeile nur ein Feld ankreuzen. Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus)

- ☐ der Autor ☐ die Autorin ☐ _____
- ☐ die Chauffeurin ☐ der Chauffeur ☐ die Chauffeuse ☐ _____
- ☐ der Manager ☐ die Manager ☐ die Managerin ☐ _____
- ☐ die Professorin ☐ der Professor ☐ _____
- ☐ der Anwalt ☐ die Anwältin ☐ _____
- ☐ die Direktorin ☐ der Direktor ☐ _____

Wie nennen Sie einen Mann, der denselben Beruf ausübt wie

- eine Kindergärtnerin: _____
- eine Hebamme: _____

Welchen dieser Sätze bevorzugen Sie?

(nur ein Feld ankreuzen)

- ☐ Frau Landolt ist ein sehr guter Lehrer.
- ☐ Frau Landolt ist eine sehr gute Lehrerin.
- ☐ mein Vorschlag: _____

Hier stehen mehrere Sätze mit der gleichen Bedeutung. Kreuzen Sie diejenigen Formen an, die Sie kennen:

- ☐ Wir suchen einige **Informatiker(innen)**.
- ☐ Wir suchen einige **Informatiker-innen**.
- ☐ Wir suchen einige **Informatiker/-innen**.
- ☐ Wir suchen einige **InformatikerInnen**.

Was meinen Sie:

Wie reagiert eine 18-jährige Frau, wenn man sie "Fräulein" nennt?

sehr
negativ

☐☐☐☐☐☐

sehr
positiv

☐

Sind Sie mit den folgenden Sätzen einverstanden?

Rechtschreibung und ein korrekter Gebrauch der Sprache sind für mich sehr wichtig.

nein,
überhaupt nicht

☐☐☐☐☐☐

ja,
ganz und gar

☐

Ich bin gegen sprachliche Neuerungen (z. B. neue Wörter aus dem Englischen).

nein,
überhaupt nicht

☐☐☐☐☐☐

ja,
ganz und gar

☐

Ich finde, dass sich das gesprochene Deutsch immer mehr verschlechtert.

nein,
überhaupt nicht

☐☐☐☐☐☐

ja,
ganz und gar

☐

Ich bevorzuge den folgenden Satz:

(nur ein Feld ankreuzen)

- ☐ Jeder hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Jeder und jede hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Jede und jeder hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Alle haben eine Einladung fürs Fest bekommen.

Hier sehen Sie verschiedene Sätze. Bitte beurteilen Sie, ob die fettgedruckten Formen sich schriftlich dafür eignen, Männer und Frauen sprachlich zu berücksichtigen:

		1: es ist eine sehr schlechte Lösung					7: es ist eine sehr gute Lösung	
		1	2	3	4	5	6	7
A	Viele Bürger interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B	Viele Bürgerinnen und Bürger interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C	Viele Bürger(innen) interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
D	Viele Bürger-innen interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E	Viele Bürger/-innen interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
F	Viele BürgerInnen interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Welcher Satz gefällt Ihnen am besten? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

(Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus.)

Warum?

(eine oder mehrere Antworten)

- ☐ Sie ist kurz.
- ☐ Es ist eine Form, die häufig verwendet wird.
- ☐ Sie gefällt mir.
- ☐ Sie ist korrekt.
- ☐ Sie ist praktisch.
- ☐ anderes _____
- ☐ Ich weiss es nicht.

Welcher Satz gefällt Ihnen am wenigsten? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

(Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus.)

Warum?

(eine oder mehrere Antworten)

- ☐ Sie ist zu lang.
- ☐ Sie stört beim Lesen.
- ☐ Sie gefällt mir nicht.
- ☐ Sie ist nicht grammatikalisch.
- ☐ Sie existiert nicht.
- ☐ anderes _____
- ☐ Ich weiss es nicht.

Die folgenden Formen bezeichnen Frauen. Was meinen Sie: sollten diese Wörter in der Zeitung verwendet werden?

(Bitte beurteilen Sie auch die Wörter, die Sie nicht kennen.)

	nein, in keinem Fall						ja, ohne Einschränkung	
die Chefin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Fanin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Zimmerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Maurerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Physikerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Botschafterin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Teenagerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Feuerwehrfrau	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Amtfrau	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Bäckerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Ministerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Starin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Masseuse	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Masseurin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Flüchtlingin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Spitzelin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Doktorin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Sekretärin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Sind Sie mit den folgenden Sätzen einverstanden?

Das Wort "Fräulein" kann man ohne Einschränkungen gebrauchen.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Es wäre schade, wenn das Wort "Fräulein" völlig verschwinden würde.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Das Wort "Fräulein" wird in der Schweiz immer weniger häufig verwendet.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Ich versuche oft, das Wort "Fräulein" zu vermeiden.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Manchmal ist das Wort "Fräulein" akzeptabel (z. B. in einem Restaurant, um der Serviererin zu rufen).

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Zum Schluss noch ein paar Fragen zu Ihrer Person:

Sie sind: ☐ eine Frau ☐ ein Mann

Ihr Zivilstand: ☐ ledig ☐ verheiratet ☐ geschieden ☐ verwitwet

Ihr Alter:

☐ unter 20 Jahre ☐ 21-30 Jahre ☐ 31-40 Jahre ☐ 41-50 Jahre
☐ 51-60 Jahre ☐ 61-70 Jahre ☐ über 70 Jahre

Welches ist die letzte Ausbildung, die Sie beendet haben?

- ☐ Real- oder Sekundarschule
- ☐ Lehre
- ☐ Maturität
- ☐ Universität
- ☐ Andere Ausbildung: _____

Kommentare:

.....

.....

.....

12.5 *La lettre d'accompagnement*

Bonjour!

Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté de participer à ma recherche. Je travaille comme assistant de linguistique à l'Université de Neuchâtel, et je prépare une thèse au sujet de la féminisation de la langue en Suisse. Le questionnaire ci-joint vous donnera une petite idée de ce qu'on entend par "féminisation de la langue".

Dans ma thèse, je décris mon objet de recherche en tenant compte de deux questions de base:

- Quelles différences y a-t-il entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, respectivement entre le français et l'allemand? (Sont interrogées des personnes de Neuchâtel et de Berne.)
- Quel est l'impact que la féminisation de la langue a eu et comment est-elle appréciée par la population?

En effet, la féminisation de la langue est un des rares domaines de la linguistique à intéresser un large public. Dans le courant des dernières années, de nombreuses formes nouvelles ont vu le jour – vous en découvrirez un certain nombre dans le questionnaire. Lorsqu'on les lit ou les entend, elles provoquent des jugements différents, tantôt positifs et tantôt négatifs.

En remplissant ce questionnaire, vous avez la possibilité de donner **votre jugement** par rapport à la féminisation de la langue. Il ne s'agit donc pas d'un test qui viserait à évaluer des connaissances précises; je m'intéresse plutôt à votre opinion personnelle: d'avance, je vous en remercie cordialement.

Avec mes salutations les meilleures

Si vous avez des questions supplémentaires, vous avez la possibilité de me joindre

par courrier:

Daniel Elmiger
Centre de linguistique appliquée
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

par courrier électronique:

daniel.elmiger@unine.ch

par téléphone:

032 / 718 19 46 (heures de bureau)

Guten Tag!

Ich danke Ihnen, dass Sie mir bei meiner Untersuchung behilflich sind. An der Universität Neuenburg arbeite ich als Assistent für Sprachwissenschaft an einer Doktorarbeit zum Thema "Sprachliche Gleichbehandlung in der Schweiz". Der beiliegende Fragebogen gibt eine ungefähre Vorstellung davon, was damit gemeint ist.

Bei der Beschreibung meines Forschungsgegenstand stehen die beiden folgenden Fragen im Vordergrund:

- Welche Unterschiede bestehen zwischen der Deutschschweiz und der Westschweiz, beziehungsweise zwischen dem Deutschen und dem Französischen? (Befragt werden Personen aus Bern und aus Neuenburg.)
- Welche Auswirkungen hat die sprachliche Gleichbehandlung gehabt und wie wird sie von der Bevölkerung wahrgenommen?

Die sprachliche Gleichbehandlung ist nämlich eines der wenigen Gebiete der Sprachwissenschaft, das ein breites Publikum interessiert. In den letzten Jahren sind viele neue Formen entstanden, von denen einige einige im Fragebogen auftauchen. Wenn man sie liest oder hört, lösen sie unterschiedliche Reaktionen aus: manchmal positive, manchmal negative.

Wenn Sie diesen Fragebogen ausfüllen, haben Sie die Möglichkeit, **Ihr eigenes Urteil** zur sprachlichen Gleichbehandlung abzugeben. Es geht nämlich nicht um einen Test, mit dem präzise Kenntnisse beurteilt werden; ich interessiere mich vielmehr um Ihre persönliche Meinung. Ich danke Ihnen im Voraus herzlich dafür.

mit freundlichen Grüßen

Wenn Sie noch Fragen haben, erreichen Sie mich

per Post:

Daniel Elmiger
Centre de linguistique appliquée
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

per E-Mail:

daniel.elmiger@unine.ch

per Telefon:

032 / 718 19 46 (Bürozeiten)

12.6 Les résultats du questionnaire

Les formes suivantes désignent des femmes. Cochez toutes les formes que vous avez l'impression d'avoir déjà lues (p. ex. dans un journal, dans un magazine, dans un livre ou dans un prospectus).

☐ la secrétaire	☐ la docteure
☐ la capitaine	☐ la jardinière d'enfants
☐ la professeur	☐ la maîtresse d'œuvre
☐ la professeure	☐ l'écrivaine
☐ la cafetière	☐ la chauffeuse de taxi
☐ la boulangère	☐ la maire
☐ l'entraîneuse de volley	☐ l'institutrice
☐ la poétesse	☐ la ministre
☐ la médecin	☐ la maçonne
☐ la pasteure	☐ la cheffe

Tableau: nombre de personnes par sous-catégorie ayant coché la case

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>la secrétaire</i>	22	17	22	24	24	20	129
<i>la docteure</i>	4	4	0	1	0	2	11
<i>la capitaine</i>	7	4	4	4	6	8	33
<i>la jardinière d'enfants</i>	23	16	22	22	21	19	123
<i>la professeur</i>	11	8	8	12	9	10	58
<i>la professeure</i>	3	4	7	4	9	1	28
<i>la maîtresse d'œuvre</i>	11	3	8	2	11	7	42
<i>l'écrivaine</i>	11	6	11	14	14	7	63
<i>la cafetière</i>	9	9	8	8	11	7	52
<i>la chauffeuse de taxi</i>	3	5	7	7	4	5	31
<i>la boulangère</i>	22	16	22	24	24	19	127
<i>la maire</i>	6	9	9	10	9	4	47
<i>l'entraîneuse de volley</i>	15	7	18	15	16	15	86
<i>l'institutrice</i>	22	17	21	24	24	19	127
<i>la poétesse</i>	8	6	13	11	22	12	72
<i>la ministre</i>	13	13	19	18	17	17	97
<i>la médecin</i>	5	5	2	11	1	2	26
<i>la maçonne</i>	7	1	0	1	1	3	13
<i>la pasteure</i>	6	6	13	8	12	10	55
<i>la cheffe</i>	18	12	20	21	21	17	109

Die folgenden Formen bezeichnen Frauen. Kreuzen Sie alle Formen an, von denen Sie den Eindruck haben, dass Sie sie schon einmal gelesen haben (z. B. in einer Zeitung, einer Illustrierten, in einem Buch oder in einem Prospekt).

☐ die Sekretärin	☐ die Doktorin
☐ die Spitzelin	☐ die Flüchtlingin
☐ die Masseurin	☐ die Starin
☐ die Masseuse	☐ die Ministerin
☐ die Bäckerin	☐ die Amtfrau
☐ die Feuerwehrfrau	☐ die Teenagerin
☐ die Botschafterin	☐ die Physikerin
☐ die Maurerin	☐ die Zimmerin
☐ die Fanin	☐ die Chefin

Tableau: nombre de personnes par sous-catégorie ayant coché la case

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>die Sekretärin</i>	21	22	22	25	28	21	139
<i>die Doktorin</i>	13	9	16	10	19	14	81
<i>die Spitzelin</i>	0	2	4	0	2	2	10
<i>die Flüchtlingin</i>	0	0	0	0	1	0	1
<i>die Masseurin</i>	7	13	15	15	16	13	79
<i>die Starin</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>die Masseuse</i>	19	17	20	23	24	17	120
<i>die Ministerin</i>	20	16	20	21	28	21	126
<i>die Bäckerin</i>	18	19	18	22	26	18	121
<i>die Amtfrau</i>	6	6	6	8	11	6	43
<i>die Feuerwehrfrau</i>	6	4	7	8	7	10	42
<i>die Teenagerin</i>	8	16	8	5	10	5	52
<i>die Botschafterin</i>	21	19	21	24	28	21	134
<i>die Physikerin</i>	20	21	22	17	27	20	127
<i>die Maurerin</i>	3	9	3	5	6	7	33
<i>die Zimmerin</i>	0	3	0	2	1	2	8
<i>die Fanin</i>	0	1	0	1	1	0	3
<i>die Chefin</i>	20	21	22	24	28	21	136

Je trouve que le mot "mademoiselle" convient pour
(une ou plusieurs réponses)

☐	une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans)
☐	toute femme non mariée
☐	une serveuse dans un restaurant

- ☐ une institutrice (en classe)
- ☐ une femme non mariée qui souhaite être appelée "mademoiselle"
- ☐ autres _____

Tableau: nombre de personnes par sous-catégorie ayant coché la case

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans)</i>	20	13	20	24	20	15	112
<i>toute femme non mariée</i>	5	7	3	2	3	6	26
<i>une serveuse dans un restaurant</i>	12	9	11	11	13	14	70
<i>une institutrice (en classe)</i>	1	3	2	2	7	12	27
<i>une femme non mariée qui souhaite être appelée "mademoiselle"</i>	11	9	11	8	16	15	70
autres	0	1	0	0	0	0	1

Ich finde, dass das Wort "Fräulein" passt für
(eine oder mehrere Antworten)

- ☐ eine junge Frau (ungefähr 15 bis 25 Jahre alt)
- ☐ jede nicht verheiratete Frau
- ☐ eine Serviererin in einem Restaurant
- ☐ eine Primarschullehrerin (im Unterricht)
- ☐ eine nicht verheiratete Frau, die "Fräulein" genannt werden möchte.
- ☐ anderes _____

Tableau: nombre de personnes par sous-catégorie ayant coché la case

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=131
<i>une jeune femme (d'environ 15 à 25 ans)</i>	4	3	8	6	16	9	46
<i>toute femme non mariée</i>	0	1	1	1	2	0	5
<i>une serveuse dans un restaurant</i>	6	11	7	9	14	10	57
<i>une institutrice (en classe)</i>	0	1	2	0	2	1	6
<i>une femme non mariée qui souhaite être appelée "mademoiselle"</i>	12	15	15	12	20	14	88
autres	8	3	5	4	3	2	25

Je préfère, en parlant d'une femme, l'expression

(Cocher une seule case par ligne. Si deux expressions sont à égalité, choisissez-en une au hasard)

☐ l'auteur ☐ la femme auteur ☐ l'auteure ☐ l'auteuse ☐ l'autrice ☐

☐ la chauffeuse ☐ la chauffeur ☐ la chauffeure ☐ le chauffeur ☐

☐ le manager ☐ la manager ☐ _____

☐ la professeure ☐ la professeur ☐ le professeur ☐ _____

☐ l'avocat ☐ l'avocate ☐ la femme avocat ☐ _____

☐ le directeur ☐ la directrice ☐ la directeur ☐ la directrice ☐ _____

Tableau: réponses par sous-catégorie (les réponses non prévues dans le questionnaire sont munies d'un astérisque)

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>l'auteur</i>	13	10	10	9	13	11	66
<i>la femme auteur</i>	3	1	8	5	6	8	31
<i>l'auteure</i>	5	6	2	8	4	0	25
<i>l'auteuse</i>	0	0	0	1	0	0	1
<i>l'autrice</i>	3	0	1	1	1	0	6
(sans réponse)	0	0	1	0	0	1	2

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>la chauffeuse</i>	8	5	2	4	1	3	23
<i>la chauffeuse</i>	4	4	8	6	8	4	34
<i>la chauffeur</i>	6	5	8	9	5	2	35
<i>la chauffeure</i>	6	2	2	2	9	7	28
<i>le chauffeur</i>	0	1	1	1	0	3	6
<i>la conductrice*</i>	0	0	1	0	0	0	1
(sans réponse)	0	0	0	2	1	1	4

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>le manager</i>	2	1	1	1	7	4	16
<i>la manager</i>	22	15	20	23	11	11	102
<i>la directrice*</i>	0	0	0	0	1	1	2
<i>l'entraîneuse*</i>	0	0	0	0	0	1	1

<i>la gestionnaire*</i>	0	0	0	0	1	1	2
<i>la manageuse*</i>	0	1	0	0	0	0	1
<i>la ménagère*</i>	0	0	1	0	1	0	2
(sans réponse)	0	0	0	0	3	2	5

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>la professeure</i>	8	7	8	10	5	1	39
<i>la professeur</i>	9	6	9	12	11	15	62
<i>le professeur</i>	7	2	4	2	7	2	24
<i>l'enseignante*</i>	0	0	0	0	0	1	1
<i>Madame le professeur</i>	0	1	0	0	0	0	1
<i>la prof*</i>	0	1	0	0	0	0	1
(sans réponse)	0	0	1	0	1	1	3

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>l'avocat</i>	0	0	0	1	0	1	2
<i>l'avocate</i>	24	17	21	23	23	16	124
<i>la femme avocat</i>	0	0	1	0	1	1	3
(sans réponse)	0	0	0	0	0	2	2

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>le directeur</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>la directrice</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>la directeur</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>la directrice</i>	23	17	22	24	24	18	128
(sans réponse)	1	0	0	0	0	2	3

Wenn von einer Frau die Rede ist, bevorzuge ich das Wort

(Pro Zeile nur ein Feld ankreuzen. Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus)

☐ der Autor ☐ die Autorin ☐ _____

☐ die Chauffeurin ☐ der Chauffeur ☐ die Chauffeuse ☐ _____

☐ der Manager ☐ die Manager ☐ die Managerin ☐ _____

☐ die Professorin ☐ der Professor ☐ _____

☐ der Anwalt ☐ die Anwältin ☐ _____

☐ die Direktorin ☐ der Direktor ☐ _____

Tableau: réponses par sous-catégorie (les réponses non prévues dans le questionnaire sont munies d'un astérisque)

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>der Autor</i>	1	0	1	0	1	0	3
<i>die Autorin</i>	20	20	21	23	27	21	132
<i>die Schreiberin*</i>	0	0	0	1	0	0	1
(sans réponse)	0	2	0	1	0	0	3

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>die Chauffeurin</i>	3	5	2	5	4	3	22
<i>der Chauffeur</i>	1	2	1	0	2	0	6
<i>die Chauffeuse</i>	17	14	18	20	22	16	107
(sans réponse)	0	1	1	0	0	2	4

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>der Manager</i>	0	1	0	3	1	0	5
<i>die Manager</i>	0	0	1	0	0	0	1
<i>die Managerin</i>	21	20	21	21	27	20	130
<i>die Manager*</i>	0	0	0	1	0	0	1
(sans réponse)	0	1	0	0	0	1	2

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>die Professorin</i>	20	21	21	23	26	20	131
<i>der Professor</i>	1	0	1	2	1	0	5
<i>Frau Professor*</i>	0	0	0	0	1	0	1
(sans réponse)	0	1	0	0	0	1	2

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>der Anwalt</i>	0	1	0	0	1	0	2
<i>die Anwältin</i>	21	21	22	25	27	19	135
(sans réponse)	0	0	0	0	0	2	2

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>die Direktorin</i>	21	21	21	25	27	20	135
<i>der Direktor</i>	0	0	1	0	0	0	1
<i>Frau Direktor*</i>	0	0	0	0	1	0	1
(sans réponse)	0	1	0	0	0	1	2

Comment appelez-vous un homme qui pratique le métier de

- jardinière d'enfants: _____
- sage-femme: _____

Tableau: réponses par sous-catégorie (nombre d'occurrences entre parenthèses; orthographe normalisée; ordre alphabétique; [-] = sans réponse)

NE-1-f n=24	[-] (1) <i>Aucune idée! Educateur?</i> (1) <i>éducateur de la petite enfance</i> (1) <i>éducateur petite enfance/maternelle</i> (1) <i>enseignant</i> (1) <i>gardien d'enfants</i> (1) <i>jardinier d'enfants</i> (13) <i>jardinière d'enfants</i> (1) <i>maître d'école enfantine</i> (4)	[-] (2) ? (3) <i>accoucheur</i> (1) <i>Aucune idée! Médecin?</i> (1) <i>auxiliaire à l'accouchement</i> (1) <i>homme sage-femme</i> (3) <i>infirmier</i> (1) <i>infirmier en salle d'accouchement</i> (1) <i>infirmier infantile</i> (1) <i>l'accoucheur...</i> (1) <i>n'existe pas</i> (1) <i>sage-femme</i> (2) <i>«sage-femme homme»</i> (1) <i>sage-homme</i> (3) <i>un sage-femme</i> (2)
NE-1-m n=17	[-] (1) ? (1) <i>éducateur</i> (1) <i>éducateur de la petite enfance</i> (1) <i>éducateur d'enfants</i> (1) <i>homme jardinière d'enfants</i> (1) <i>jardinier d'enfants</i> (7) <i>Je ne considère pas un homme jardinière d'enfants</i> (1) <i>maître</i> (1) <i>maître de petite école</i> (1) <i>puériculteur</i> (1)	[-] (2) ? (2) ? (-gynécologue?) (1) <i>aide soignant</i> (1) <i>assistant d'accouchement</i> (1) <i>homme-jardinière d'enfants</i> (1) <i>infirmier</i> (1) <i>je ne sais pas!</i> (1) <i>le docteur «sage-femme»</i> (1) <i>médecin</i> (1) <i>sage-femme</i> (2) <i>sage-homme</i> (3)
NE-2-f n=22	[-] (6) <i>éducateur</i> (1) <i>éducateur de la petite enfance</i> (1) <i>instituteur</i> (1) <i>jardinier d'enfants</i> (7) <i>je ne sais pas</i> (1) <i>maître d'école enfantine</i> (3) <i>maître école enfantine</i> (1) <i>professeur en maternelle</i> (1)	[-] (6) ?? (1) ? <i>jamais rencontré!</i> (1) <i>accoucheur</i> (3) <i>accoucheur («maïeuticien»)</i> (1) <i>aide à l'accouchement</i> (1) <i>infirmier</i> (1) <i>infirmière en salle d'accouchement</i> (1) <i>je ne sais pas</i> (1) <i>le sage-femme</i> (1)

		<i>obstétricien gynécologue</i> (1) <i>sage-homme</i> (1) <i>sage-homme (?)</i> (1) <i>sage-homme, accoucheur</i> (1) <i>un sage-femme</i> (1)
NE-2-m n=24	[-] (4) ? (1) <i>éducateur</i> (1) <i>employé de jardin d'enfants</i> (1) <i>homme jardinière d'enfants</i> (2) <i>jardinier d'enfants</i> (11) <i>maître d'école enfantine</i> (3) <i>puériculteur</i> (1)	[-] (4) ? (2) <i>accoucheur</i> (5) <i>aide parturiant</i> (1) <i>assistant d'accouchement</i> (1) <i>assistant en gynécologie</i> (1) <i>homme sage-femme</i> (3) <i>infirmier</i> (1) <i>infirmier accoucheur</i> (1) <i>infirmier sage-femme</i> (1) <i>infirmier spécialisé</i> (1) <i>je garderais le même terme</i> (1) <i>obstétricien</i> (1) <i>sage-homme</i> (1)
NE-3-f n=24	[-] (2) ? (2) <i>aucune idée</i> (1) <i>babysitter</i> (1) <i>éducateur d'enfance</i> (1) <i>éducateur préscolaire</i> (1) <i>enseignant ou éducateur «Ecole enfantine»</i> (1) <i>enseignant petite enfance</i> (1) <i>homme de jardin d'enfants</i> (1) <i>jardinier d'enfants</i> (7) <i>jardinière d'enfants</i> (1) <i>jardinière d'enfants "Larousse 1979"</i> (1) <i>maître de jardin d'enfants</i> (1) <i>maître d'école enfantine</i> (2) <i>puériculteur</i> (1)	[-] (2) ? (3) <i>? Je cherche encore</i> (1) <i>accoucheur</i> (12) <i>aide obstétricien</i> (1) <i>aucune idée</i> (1) <i>Hommes sage-femme</i> (1) <i>infirmier spécialisé</i> (1) <i>médecin accoucheur</i> (1) <i>sage-femme</i> (1)
NE-3-m n=20	[-] (2) <i>animateur</i> (1) <i>éducateur</i> (1) <i>éducateur dans un jardin d'enfants</i> (1) <i>éducateur de la petite enfance</i> (1) <i>gardien</i> (1) <i>gardien d'école enfantine</i> (1) <i>gardien d'enfants</i> (2) <i>instituteur</i> (1) <i>instituteur de la petite enfance</i> (1) <i>instituteur d'enfants</i> (1) <i>jardinier d'enfants</i> (3) <i>j'ignore</i> (1) <i>maître d'école enfantine</i> (1) <i>pas de terme à ma connaissance</i> (1) <i>terme inconnu</i> (1)	[-] (4) ? (2) <i>accoucheur</i> (6) <i>accoucheur (dictionnaire)</i> (1) <i>homme sage-femme</i> (1) <i>infirmier</i> (1) <i>infirmier-accoucheur</i> (1) <i>j'ignore</i> (1) <i>maïeuticien (selon dic. Robert)</i> (1) <i>médecin accoucheur</i> (1) <i>terme inconnu</i> (1)

Wie nennen Sie einen Mann, der denselben Beruf ausübt wie

• eine Kindergärtnerin: _____

• eine Hebamme: _____

Tableau: réponses par sous-catégorie (nombre d'occurrences entre parenthèses; orthographe normalisée; ordre alphabétique; [-] = sans réponse)

BE-1-f n=21	[-] (1) <i>Kindergarten-Lehrer</i> (2) <i>Kindergärtner</i> (17) <i>Kindergärtner-Lehrer</i> (1)	[-] (1) ? (1) ? <i>Geburtshelfer</i> (1) <i>eine Hebamme</i> (1) <i>eine männliche Hebamme</i> (2) <i>Geburtshelfer</i> (12) <i>Hebamme</i> (1) <i>keine Ahnung (Hebammer?!)</i> (1) <i>Pfleger/Geburtshelfer</i> (1)
BE-1-m n=22	[-] (1) <i>Kindererzieher</i> (1) <i>Kindergärtner</i> (19) <i>Kindergärtner (gibt's das?)</i> (1)	[-] (3) ? (2) <i>Arzt in der Geburtsabteilung</i> (1) <i>ein Hebamme</i> (1) <i>gibt es hoffentlich nicht</i> (1) <i>Geburtshelfer</i> (11) <i>gibt's glaube ich nicht!</i> (1) <i>Hebamme</i> (1) <i>Kinderentbinder</i> (1)
BE-2-f n=22	[-] (1) <i>Kindergärtner</i> (17) <i>Kindererzieher</i> (2) <i>Lehrer</i> (1) <i>Vorschullehrer</i> (1)	[-] (1) – (1) ? (2) ? (<i>Gibt's das?</i>) (1) <i>Doktor</i> (1) <i>ein Hebamme</i> (1) <i>eine männliche Hebamme</i> (1) <i>Geburtsbetreuer</i> (1) <i>Geburtshelfer</i> (8) <i>gibt es meines Wissens nicht</i> (1) <i>Herr Hebamme</i> (1) <i>kein Ausdruck, auch keine männliche Hebamme</i> (1) <i>männl. Hebamme/Geburtshelfer</i> (1) <i>weiss nicht</i> (1)
BE-2-m n=25	<i>Kindergartenleiter</i> (1) <i>Kindergärtner</i> (22) <i>Kindergärtner (?)</i> (1)	? <i>der Geburtshelfer</i> (1) <i>ein Hebammerich besser ein Geburtshelfer</i> (1) <i>Geburtshelfer</i> (22)

	<i>Vorschullehrer (1)</i>	<i>Hebamme (1)</i>
BE-3-f n=28	? <i>Kindergartenbetreuer (1)</i> <i>Kinderbetreuer (1)</i> <i>Kindergärtner (26)</i>	[–] (3) / (1) ? (1) ? <i>Geburtshelfer (2)</i> <i>Geburtshelfer (18)</i> <i>Hebammerich (1)</i> <i>mit seinem Namen (1)</i> <i>weiss nicht (1)</i>
BE-3-m n=21	? (1) <i>Kinderbetreuer (1)</i> <i>Kindergärtner (19)</i>	[–] (2) <i>Geburtshelfer (16)</i> <i>Geburtshilfe (1)</i> <i>männliche Hebamme (1)</i> <i>weiss nicht (1)</i>

Laquelle de ces phrases préférez-vous?

(cocher une seule case)

- ☐ Madame Aubry est **un très bon professeur.**
- ☐ Madame Aubry est **une très bonne professeur.**
- ☐ Madame Aubry est **une très bonne professeure.**
- ☐ Madame Aubry est **une très bonne prof.**
- ☐ ma solution:

Tableau: réponses par sous-catégorie

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>un très bon professeur</i>	5	2	8	4	9	3	31
<i>une très bonne professeur</i>	4	2	7	5	6	7	31
<i>une très bonne professeure</i>	3	4	2	9	3	2	23
<i>une très bonne prof</i>	12	9	5	6	5	7	44
<i>une bonne pédagogue</i>	0	0	0	0	0	1	1
(sans réponse)	0	0	0	0	1	0	1

Welchen dieser Sätze bevorzugen Sie?

(nur ein Feld ankreuzen)

- ☐ Frau Landolt ist **ein sehr guter Lehrer.**
- ☐ Frau Landolt ist **eine sehr gute Lehrerin.**
- ☐ mein Vorschlag:

Tableau: réponses par sous-catégorie

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>ein sehr guter Lehrer</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>eine sehr gute Lehrerin</i>	21	22	20	25	27	21	136
<i>eine sehr gute Lehrkraft</i>	0	0	2	0	0	0	2
<i>eine gute Pädagogin</i>	0	0	0	0	1	0	1

Voici plusieurs phrases qui ont le même sens. Cochez les formes que vous connaissez:

- ☐ Nous recherchons des **informaticien(ne)s**.
- ☐ Nous recherchons des **informaticien-ne-s**.
- ☐ Nous recherchons des **informaticiens/-ennes**.
- ☐ Nous recherchons des **informaticienNEs**.

Tableau: réponses par sous-catégorie

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>informaticien(ne)s</i>	20	16	18	19	22	17	112
<i>informaticien-ne-s</i>	3	1	0	3	5	3	15
<i>informaticiens/-ennes</i>	12	13	9	16	8	7	65
<i>informaticienNEs</i>	1	1	0	3	1	0	6

Hier stehen mehrere Sätze mit der gleichen Bedeutung. Kreuzen Sie diejenigen Formen an, die Sie kennen:

- ☐ Wir suchen einige **Informatiker(innen)**.
- ☐ Wir suchen einige **Informatiker-innen**.
- ☐ Wir suchen einige **Informatiker/-innen**.
- ☐ Wir suchen einige **InformatikerInnen**.

Tableau: réponses par sous-catégorie

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>Informatiker(innen)</i>	4	9	6	11	15	13	58

<i>Informatiker-innen</i>	2	2	0	4	4	4	16
<i>Informatiker/-innen</i>	9	13	12	14	13	7	68
<i>InformatikerInnen</i>	19	19	17	22	17	15	109

Selon vous:

Comment va réagir une jeune femme de 18 ans si on l'appelle "mademoiselle"?

très
négativement

☐
☐
☐
☐
☐
☐

très
positivement

☐

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>Mademoiselle</i>	NE-1-f	0	0	3	3	1	4	13	0
	NE-1-m	0	2	0	2	0	8	5	0
	NE-2-f	0	0	2	2	3	5	10	0
	NE-2-m	0	0	0	5	3	7	9	0
	NE-3-f	2	0	1	3	3	5	10	0
	NE-3-m	0	0	0	0	4	4	10	2

Was meinen Sie:

Wie reagiert eine 18-jährige Frau, wenn man sie "Fräulein" nennt?

sehr
negativ

☐
☐
☐
☐
☐
☐

sehr
positiv

☐

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>Fräulein</i>	BE-1-f	5	6	5	4	0	1	0	0
	BE-1-m	3	9	5	1	3	0	0	1
	BE-2-f	5	5	4	4	1	2	1	0
	BE-2-m	2	9	7	5	1	0	0	1
	BE-3-f	3	5	1	8	3	5	3	0
	BE-3-m	2	4	1	5	3	3	2	1

Etes-vous d'accord avec les phrases suivantes?

J'accorde beaucoup d'importance à l'orthographe et à un usage correct de la langue.

non,
pas du tout

☐
☐
☐
☐
☐
☐

oui,
tout à fait

☐

Je suis contre les innovations dans la langue (p. ex. les nouveaux mots venant de l'anglais).

non,
pas du tout

☐
☐
☐
☐
☐
☐

oui,
tout à fait

☐

Je trouve que le français parlé se dégrade de plus en plus.

non,
pas du tout

☐
☐
☐
☐
☐
☐

oui,
tout à fait

☐

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
orthographe	NE-1-f	0	0	0	3	4	6	11	0
	NE-1-m	1	0	1	2	3	5	5	0
	NE-2-f	1	0	1	0	5	4	11	0
	NE-2-m	0	0	0	1	5	7	11	0
	NE-3-f	0	0	2	0	0	2	20	0
	NE-3-m	0	0	0	1	2	1	15	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
innovations	NE-1-f	9	3	1	3	3	1	3	1
	NE-1-m	6	5	2	3	0	0	1	0
	NE-2-f	6	1	1	2	2	4	6	0
	NE-2-m	3	2	7	4	2	1	5	0
	NE-3-f	2	0	3	6	0	2	11	0
	NE-3-m	7	1	2	0	0	2	8	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
dégradation	NE-1-f	3	1	6	6	4	1	3	0
	NE-1-m	1	0	0	5	4	3	4	0
	NE-2-f	1	0	0	4	5	4	8	0
	NE-2-m	1	2	2	1	6	3	9	0
	NE-3-f	0	1	0	1	6	2	14	0
	NE-3-m	0	0	0	2	2	0	15	1

Sind Sie mit den folgenden Sätzen einverstanden?

Rechtschreibung und ein korrekter Gebrauch der Sprache sind für mich sehr wichtig.

nein,
überhaupt nicht

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

ja,
ganz und gar

Ich bin gegen sprachliche Neuerungen (z. B. neue Wörter aus dem Englischen).

nein,
überhaupt nicht

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

ja,
ganz und gar

Ich finde, dass sich das gesprochene Deutsch immer mehr verschlechtert.

nein,
überhaupt nicht

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

ja,
ganz und gar

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
orthographe	BE-1-f	0	0	0	1	6	9	5	0
	BE-1-m	0	1	5	0	1	6	9	0
	BE-2-f	0	0	0	2	8	2	10	0
	BE-2-m	1	0	0	1	3	10	10	0
	BE-3-f	0	0	1	2	2	2	21	0
	BE-3-m	0	0	2	0	2	6	11	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
innovation	BE-1-f	4	4	6	3	2	2	0	0
	BE-1-m	7	4	5	2	1	3	0	0
	BE-2-f	2	3	4	4	2	3	4	0
	BE-2-m	1	4	3	7	4	4	2	0
	BE-3-f	3	0	1	5	4	3	11	1
	BE-3-m	3	2	4	1	2	2	7	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
dégradation	BE-1-f	0	3	3	5	5	3	2	0
	BE-1-m	3	0	2	5	4	7	1	0
	BE-2-f	2	1	3	5	4	1	6	0
	BE-2-m	1	2	1	1	4	9	7	0
	BE-3-f	1	1	0	2	1	7	16	0
	BE-3-m	1	1	1	2	2	4	10	0

Je préfère la phrase suivante:

(cocher une seule case)

- ☐ Chacun a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacun et chacune a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacun et chacune ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacune et chacun a reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Chacune et chacun ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Tous ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Tous et toutes ont reçu une invitation pour la fête.
- ☐ Toutes et tous ont reçu une invitation pour la fête.

Tableau: réponses par sous-catégorie

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
<i>chacun</i>	6	2	7	8	5	4	32
<i>chacun et chacune...a</i>	0	0	0	1	0	1	2
<i>chacun et chacune...ont</i>	0	1	4	2	2	2	11
<i>chacune et chacun...a</i>	1	0	1	0	2	1	5
<i>chacune et chacun...ont</i>	1	2	1	0	0	3	7
<i>tous</i>	7	8	6	6	7	4	38
<i>tous et toutes</i>	2	0	0	2	3	1	8
<i>toutes et tous</i>	7	4	3	5	5	4	28

Ich bevorzuge den folgenden Satz:

(nur ein Feld ankreuzen)

- ☐ Jeder hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Jeder und jede hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Jede und jeder hat eine Einladung fürs Fest bekommen.
- ☐ Alle haben eine Einladung fürs Fest bekommen.

Tableau: réponses par sous-catégorie

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
<i>jeder</i>	2	1	0	0	2	0	5
<i>jeder und jede</i>	0	1	0	0	0	0	1
<i>jede und jeder</i>	0	0	0	2	2	0	4
<i>alle</i>	19	20	22	23	24	21	129

Voici plusieurs phrases. Veuillez évaluer si les expressions imprimées en gras sont appropriées, à l'écrit, pour tenir compte des hommes et des femmes dans la langue:

		1: c'est une très mauvaise solution					7: c'est une très bonne solution	
		1	2	3	4	5	6	7
A	Beaucoup de citoyens s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B	Beaucoup de citoyennes et citoyens s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C	Beaucoup de citoyen(ne)s s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
D	Beaucoup de citoyen-ne-s s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E	Beaucoup de citoyens/-ennes s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
F	Beaucoup de citoyenNEs s'intéressent à la politique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Quelle est la phrase qui vous plaît le plus? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

(Si deux phrases sont à égalité, choisissez-en une au hasard.)

Pourquoi?

(une ou plusieurs réponses)

- ☐ Elle est brève.
- ☐ C'est une forme qui s'utilise souvent.
- ☐ Elle me plaît.
- ☐ Elle est correcte.
- ☐ Elle est pratique.
- ☐ autre _____
- ☐ Je ne sais pas.

Quelle est la phrase qui vous plaît le moins? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

(Si deux phrases sont à égalité, choisissez-en une au hasard.)

Pourquoi?

(une ou plusieurs réponses)

- ☐ Elle est trop longue.
- ☐ Elle fait obstacle à la lecture.
- ☐ Elle ne me plaît pas.
- ☐ Elle n'est pas grammaticale.
- ☐ Elle n'existe pas.
- ☐ autre _____
- ☐ Je ne sais pas.

Tableau: réponses par sous-catégorie (évaluation des alternatives)

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>citoyens</i>	NE-1-f	4	1	3	6	1	3	6	0
	NE-1-m	3	2	1	2	3	3	3	0
	NE-2-f	6	1	1	3	1	1	5	4
	NE-2-m	6	4	2	2	0	3	6	1
	NE-3-f	4	0	1	0	0	1	3	15
	NE-3-m	2	1	1	1	2	2	7	4
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>citoyennes et citoyens</i>	NE-1-f	2	1	1	4	1	0	15	0
	NE-1-m	0	1	1	1	1	7	6	0
	NE-2-f	1	0	1	2	1	2	15	0
	NE-2-m	0	0	0	1	3	10	9	1
	NE-3-f	0	1	0	0	1	4	13	5
	NE-3-m	1	0	0	1	2	3	13	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>citoyen(ne)s</i>	NE-1-f	2	4	2	3	2	5	6	0
	NE-1-m	0	1	2	0	3	5	6	0
	NE-2-f	3	3	2	3	2	3	2	4
	NE-2-m	2	4	2	5	2	5	4	0
	NE-3-f	3	0	1	1	2	1	4	12
	NE-3-m	6	1	1	3	2	0	1	6
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>citoyen-ne-s</i>	NE-1-f	6	8	4	4	1	1	0	0
	NE-1-m	7	5	1	0	2	1	0	1
	NE-2-f	12	4	1	0	1	0	0	4
	NE-2-m	9	6	2	1	2	3	0	1
	NE-3-f	5	2	1	1	1	0	0	14
	NE-3-m	10	1	1	2	0	0	0	6
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>citoyens/-ennes</i>	NE-1-f	4	3	3	6	4	1	3	0
	NE-1-m	1	2	1	4	3	3	3	0
	NE-2-f	9	3	2	1	0	2	1	4
	NE-2-m	6	3	3	4	2	5	0	1
	NE-3-f	5	4	0	1	0	0	1	13
	NE-3-m	8	2	1	2	1	0	0	6
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>citoyenNEs</i>	NE-1-f	16	4	2	1	1	0	0	0
	NE-1-m	13	1	1	0	1	0	0	1
	NE-2-f	13	3	1	0	0	0	0	5
	NE-2-m	11	6	2	2	1	1	0	1
	NE-3-f	9	0	0	1	0	0	0	14
	NE-3-m	13	0	0	1	0	0	0	6

Tableau: réponses par sous-catégorie (forme qui plait le plus)

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
A	7	4	3	7	5	4	30
B	10	7	14	14	13	15	73
C	2	5	3	3	4	1	18
D	0	0	0	0	0	0	0
E	4	1	1	0	1	0	7
F	1	0	0	0	0	0	1
(sans réponse)	0	0	1	0	1	0	2

Tableau: réponses par sous-catégorie (forme qui plait le moins)

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
A	3	2	2	3	3	2	15
B	1	1	1	0	2	0	5
C	1	1	0	1	1	0	4
D	2	1	1	2	3	0	9
E	0	0	1	2	2	3	8
F	17	12	16	16	12	14	87

Tableau: réponses par sous-catégorie (arguments pour la forme préférée)

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
Elle est brève.	6	7	4	6	7	5	35
[Elle] s'utilise souvent.	6	4	5	5	6	4	30
Elle me plaît.	10	9	6	5	10	9	49
Elle est correcte.	10	10	16	15	10	10	71
Elle est pratique.	3	4	4	2	3	5	21
Je ne sais pas.	0	1	0	0	0	0	1

(sans les réponses «autres»)

Tableau: réponses par sous-catégorie (arguments contre la forme la moins préférée)

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
Elle est trop longue.	2	1	1	2	1	2	9
Elle fait obstacle à la lecture.	12	8	10	10	10	8	58
Elle ne me plaît pas.	13	9	9	9	11	11	62
Elle n'est pas grammaticale.	3	3	2	7	6	5	26
Elle n'existe pas.	4	2	5	4	3	1	19
Je ne sais pas.	0	1	0	0	0	0	1

(sans les réponses «autres»)

Hier sehen Sie verschiedene Sätze. Bitte beurteilen Sie, ob die fettgedruckten Formen sich schriftlich dafür eignen, Männer und Frauen sprachlich zu berücksichtigen:

		1: es ist eine sehr schlechte Lösung					7: es ist eine sehr gute Lösung	
		1	2	3	4	5	6	7
A	Viele Bürger interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B	Viele Bürgerinnen und Bürger interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C	Viele Bürger(innen) interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
D	Viele Bürger-innen interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E	Viele Bürger/-innen interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
F	Viele BürgerInnen interessieren sich für Politik.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Welcher Satz gefällt Ihnen am besten? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

(Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus.)

Warum?

(eine oder mehrere Antworten)

☐	Sie ist kurz.
☐	Es ist eine Form, die häufig verwendet wird.
☐	Sie gefällt mir.
☐	Sie ist korrekt.
☐	Sie ist praktisch.
☐	anderes _____
☐	Ich weiss es nicht.

Welcher Satz gefällt Ihnen am wenigsten? ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

(Wenn Sie zwischen zwei Formen zögern, wählen Sie eine zufällig aus.)

Warum?

(eine oder mehrere Antworten)

☐	Sie ist zu lang.
☐	Sie stört beim Lesen.
☐	Sie gefällt mir nicht.
☐	Sie ist nicht grammatikalisch.
☐	Sie existiert nicht.
☐	anderes _____
☐	Ich weiss es nicht.

Tableau: réponses par sous-catégorie (évaluation des alternatives)

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>Bürger</i>	BE-1-f	9	1	2	1	1	3	4	0
	BE-1-m	3	6	3	2	2	2	4	0
	BE-2-f	8	5	1	0	3	1	3	1
	BE-2-m	7	3	1	2	4	4	3	1
	BE-3-f	7	2	2	0	1	2	6	8
	BE-3-m	8	0	0	3	1	0	3	6
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>Bürgerinnen und Bürger</i>	BE-1-f	1	0	0	0	1	6	13	
	BE-1-m	3	1	1	2	3	5	7	0
	BE-2-f	2	2	0	1	3	3	11	
	BE-2-m	0	2	0	2	1	6	13	1
	BE-3-f	0	0	0	0	1	0	20	7
	BE-3-m	0	0	1	0	0	0	17	3
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>Bürger(innen)</i>	BE-1-f	6	7	4	3	0	1	0	0
	BE-1-m	9	2	2	4	1	3	0	1
	BE-2-f	8	6	2	2	3	0	0	1
	BE-2-m	12	2	5	1	3	1	0	1
	BE-3-f	7	3	1	1	1	1	3	11
	BE-3-m	2	1	4	3	3	0	0	8
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>Bürger-innen</i>	BE-1-f	7	7	3	3	0	1	0	0
	BE-1-m	7	6	3	3	2	1	0	0
	BE-2-f	9	6	2	0	3	1	0	1
	BE-2-m	11	6	3	2	0	2	0	1
	BE-3-f	8	3	1	3	0	0	0	13
	BE-3-m	6	2	2	2	1	0	0	8
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>Bürger/-innen</i>	BE-1-f	1	7	6	4	0	3	0	0
	BE-1-m	7	4	2	2	3	3	1	0
	BE-2-f	5	4	2	1	2	4	3	1
	BE-2-m	8	4	1	5	4	2	0	1
	BE-3-f	6	4	2	2	1	0	1	12
	BE-3-m	4	2	2	4	1	0	0	8
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>BürgerInnen</i>	BE-1-f	2	2	0	5	1	6	5	0
	BE-1-m	3	4	2	4	3	4	2	0
	BE-2-f	2	2	0	0	2	3	12	1
	BE-2-m	7	4	1	1	2	2	7	1
	BE-3-f	8	2	0	0	1	1	2	14
	BE-3-m	5	0	2	1	2	0	4	7

Tableau: réponses par sous-catégorie (forme qui plait le plus)

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
A	4	6	4	6	7	3	30
B	12	10	13	14	17	14	80
C	0	0	0	0	1	0	1
D	0	0	0	0	0	0	0
E	1	2	0	0	1	0	4
F	4	4	5	5	1	4	23
(sans réponse)	0	0	0	0	1	0	1

Tableau: réponses par sous-catégorie (forme qui plait le moins)

	NE-1-f	NE-1-m	NE-2-f	NE-2-m	NE-3-f	NE-3-m	total
	n=24	n=17	n=22	n=24	n=24	n=20	n=131
A	9	3	8	6	7	7	40
B	0	4	0	1	1	1	7
C	5	8	6	5	3	1	28
D	4	2	5	5	4	4	24
E	3	3	1	3	4	1	15
F	0	2	2	4	7	6	21

Tableau: réponses par sous-catégorie (arguments pour la forme préférée)

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
Elle est brève.	5	6	5	9	5	1	31
[Elle] s'utilise souvent.	6	4	10	7	8	7	42
Elle me plaît.	5	6	8	10	4	4	37
Elle est correcte.	12	13	12	16	17	12	82
Elle est pratique.	8	7	5	5	4	2	31
Je ne sais pas.	0	0	0	0	0	0	0

(sans les réponses «autres»)

Tableau: réponses par sous-catégorie (arguments contre la forme la moins préférée)

	BE-1-f	BE-1-m	BE-2-f	BE-2-m	BE-3-f	BE-3-m	total
	n=21	n=22	n=22	n=25	n=28	n=21	n=139
Elle est trop longue.	0	2	0	2	1	1	6
Elle fait obstacle à la lecture.	9	9	8	15	10	3	54
Elle ne me plaît pas.	11	8	12	14	11	12	68
Elle n'est pas grammaticale.	1	4	6	7	4	4	26
Elle n'existe pas.	3	0	5	2	4	3	17
Je ne sais pas.	0	0	0	0	0	0	0

(sans les réponses «autres»)

Les formes suivantes désignent des femmes. A votre avis: ces mots devraient-ils être utilisés dans le journal?

(Veuillez aussi évaluer les mots que vous ne connaissez pas.)

	non, dans aucun cas						oui, sans restrictions
la cheffe	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la pasteur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la maçon	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la médecin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la ministre	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la poétesse	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
l'institutrice	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
l'entraîneuse de volley	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la maire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la boulangère	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la chauffeuse de taxi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la cafetière	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
l'écrivaine	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la maîtresse d'œuvre	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la professeure	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la professeur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la jardinière d'enfants	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la capitaine	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la docteure	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
la secrétaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la cheffe</i>	NE-1-f	1	0	1	1	3	2	16	0
	NE-1-m	1	1	0	3	1	3	8	0
	NE-2-f	1	1	0	2	3	2	13	0
	NE-2-m	0	0	1	4	2	3	14	0
	NE-3-f	5	2	0	2	2	1	10	2
	NE-3-m	5	0	0	3	1	0	11	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la pasteur</i>	NE-1-f	6	2	0	5	2	4	5	0
	NE-1-m	1	2	1	2	0	4	7	0
	NE-2-f	3	1	0	3	1	6	8	0
	NE-2-m	4	0	2	1	2	6	9	0

	NE-3-f	6	2	0	3	1	2	6	4
	NE-3-m	9	0	1	4	1	1	4	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la maçonne</i>	NE-1-f	3	1	2	5	1	3	8	1
	NE-1-m	4	1	1	2	2	3	4	0
	NE-2-f	4	1	1	5	2	4	5	0
	NE-2-m	2	4	5	2	4	5	2	0
	NE-3-f	13	1	1	2	1	1	2	3
	NE-3-m	13	2	1	0	1	0	3	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la médecin</i>	NE-1-f	5	1	2	4	2	3	7	0
	NE-1-m	1	2	2	3	0	4	5	0
	NE-2-f	4	4	2	2	1	7	2	0
	NE-2-m	3	2	3	5	2	3	6	0
	NE-3-f	16	1	0	2	0	0	2	3
	NE-3-m	10	1	0	5	0	1	3	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la ministre</i>	NE-1-f	2	1	0	2	1	3	15	0
	NE-1-m	0	1	0	1	0	3	12	0
	NE-2-f	0	0	0	0	0	1	21	0
	NE-2-m	1	0	0	1	1	2	19	0
	NE-3-f	1	3	3	1	1	2	10	3
	NE-3-m	2	0	0	1	0	4	13	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la poétesse</i>	NE-1-f	2	1	2	4	3	2	10	0
	NE-1-m	1	2	2	1	1	2	8	0
	NE-2-f	2	1	0	1	1	1	16	0
	NE-2-m	0	0	2	3	1	3	15	0
	NE-3-f	3	0	1	0	3	2	14	1
	NE-3-m	2	1	1	2	0	1	13	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>l'institutrice</i>	NE-1-f	0	0	0	0	0	0	24	0
	NE-1-m	0	0	0	0	0	1	16	0
	NE-2-f	0	0	0	0	0	0	22	0
	NE-2-m	0	0	0	0	0	1	23	0
	NE-3-f	0	0	0	0	0	0	23	1
	NE-3-m	0	0	0	0	0	0	20	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>l'entraîneuse de volley</i>	NE-1-f	1	0	0	0	1	0	22	0
	NE-1-m	2	2	2	0	0	3	8	0
	NE-2-f	0	0	0	0	0	0	22	0
	NE-2-m	2	0	1	2	0	2	17	0
	NE-3-f	1	2	2	1	1	2	14	1
	NE-3-m	1	0	2	0	0	0	16	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la maire</i>	NE-1-f	2	2	1	6	0	2	11	0
	NE-1-m	0	0	1	4	1	2	9	0
	NE-2-f	3	0	1	0	5	1	11	1
	NE-2-m	4	2	2	1	2	4	9	0

	NE-3-f	9	1	1	3	1	1	5	3
	NE-3-m	8	0	1	3	0	1	6	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la boulangère</i>	NE-1-f	0	0	0	0	0	0	24	0
	NE-1-m	0	0	0	0	0	1	16	0
	NE-2-f	0	0	0	0	0	0	22	0
	NE-2-m	0	0	0	0	0	1	23	0
	NE-3-f	0	0	0	1	0	0	22	1
	NE-3-m	0	0	0	0	0	0	20	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la chauffeuse de taxi</i>	NE-1-f	1	3	1	6	5	3	5	0
	NE-1-m	2	6	2	1	1	0	5	0
	NE-2-f	5	4	0	3	3	0	6	1
	NE-2-m	2	4	3	3	2	1	9	0
	NE-3-f	15	1	1	0	1	1	2	3
	NE-3-m	9	0	2	3	1	0	4	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la cafetière</i>	NE-1-f	4	1	1	4	0	4	10	0
	NE-1-m	1	3	0	2	2	1	8	0
	NE-2-f	10	1	1	4	2	1	3	0
	NE-2-m	10	1	1	0	4	2	6	0
	NE-3-f	11	0	1	2	2	0	6	2
	NE-3-m	12	0	1	0	3	0	3	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>l'écrivaine</i>	NE-1-f	3	1	3	2	1	0	14	0
	NE-1-m	1	2	1	4	0	2	7	0
	NE-2-f	1	2	2	2	1	2	12	0
	NE-2-m	1	1	1	2	2	5	12	0
	NE-3-f	7	0	0	5	2	2	6	2
	NE-3-m	7	1	1	3	0	1	6	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la maîtresse d'œuvre</i>	NE-1-f	3	1	1	4	1	2	11	1
	NE-1-m	1	1	1	5	0	3	6	0
	NE-2-f	3	2	1	1	4	2	8	1
	NE-2-m	3	2	4	2	3	4	6	0
	NE-3-f	9	1	0	3	1	1	7	2
	NE-3-m	6	1	1	1	1	3	6	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la professeure</i>	NE-1-f	4	2	1	3	2	3	9	0
	NE-1-m	1	2		4	1	2	7	0
	NE-2-f	5	2	1	4	1	5	4	0
	NE-2-m	3	1	2	3	4	2	9	0
	NE-3-f	9	3	1	1	2	1	4	3
	NE-3-m	7	1	1	5	1		4	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la professeur</i>	NE-1-f	7	1	0	5	1	1	9	0
	NE-1-m	2	0	0	5	2	4	3	1
	NE-2-f	5	3	2	1	0	2	7	2
	NE-2-m	1	1	2	2	2	4	9	3

	NE-3-f	5	4	0	4	0	3	6	2
	NE-3-m	6	0	0	2	0	3	7	2
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la jardinière d'enfants</i>	NE-1-f	0	0	0	0	0	1	23	0
	NE-1-m	0	0	1	0	0	3	13	0
	NE-2-f	0	0	0	0	1	0	21	0
	NE-2-m	0	0	0	0	1	2	21	0
	NE-3-f	2	0	0	0	1	0	20	1
	NE-3-m	1	0	0	1	0	2	16	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la capitaine</i>	NE-1-f	2	1	1	3	5	2	10	0
	NE-1-m	0	1	4	2	0	2	8	0
	NE-2-f	3	1	1	2	2	3	9	1
	NE-2-m	1	1	3	4	2	4	9	0
	NE-3-f	6	1	3	2	1	0	8	3
	NE-3-m	6	0	1	2	2	3	6	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la docteure</i>	NE-1-f	8	3	1	1	4	2	5	0
	NE-1-m	4	2	0	4	2	1	4	0
	NE-2-f	10	3	0	4	2	2	1	0
	NE-2-m	5	3	3	0	2	6	5	0
	NE-3-f	12	3	1	3	0	0	1	4
	NE-3-m	11	3	1	1	1	0	3	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>la secrétaire</i>	NE-1-f	0	0	0	0	0	0	24	0
	NE-1-m	0	0	0	0	0	1	16	0
	NE-2-f	0	0	0	0	0	0	22	0
	NE-2-m	0	0	0	0	0	2	22	0
	NE-3-f	1	0	0	0	0	1	21	1
	NE-3-m	0	0	0	0	0	0	20	0

Die folgenden Formen bezeichnen Frauen. Was meinen Sie: sollten diese Wörter in der Zeitung verwendet werden?

(Bitte beurteilen Sie auch die Wörter, die Sie nicht kennen.)

	nein, in keinem Fall					ja, ohne Einschränkung	
die Chefin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Fanin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Zimmerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Maurerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Physikerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Botschafterin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Teenagerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Feuerwehrfrau	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

die Amtfrau	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Bäckerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Ministerin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Starin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Masseuse	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Masseurin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Flüchtlingin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Spitzelin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Doktorin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
die Sekretärin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Chefin</i>	BE-1-f	0	0	0	0	0	2	19	0
	BE-1-m	1	0	0	0	1	3	17	0
	BE-2-f	1	1	0	0	0	1	19	0
	BE-2-m	0	0	0	1	1	4	19	0
	BE-3-f	0	0	1	0	1	0	25	1
	BE-3-m	0	0	0	0	2	1	18	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Fanin</i>	BE-1-f	10	1	1	4	1	0	2	2
	BE-1-m	9	4	3	2	1	0	2	1
	BE-2-f	13	3	2	2	1	0	1	0
	BE-2-m	12	8	1	2	1	0	1	0
	BE-3-f	21	0	0	1	0	0	1	5
	BE-3-m	18	2	0	0	0	0	0	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Zimmerin</i>	BE-1-f	5	1	4	4	3	0	4	0
	BE-1-m	8	2	4	3	1	2	2	0
	BE-2-f	13	1	4	0	2	0	2	0
	BE-2-m	10	6	1	1	2	2	3	0
	BE-3-f	20	0	0	3	1	0	1	3
	BE-3-m	15	4	0	1	0	0	1	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Maurerin</i>	BE-1-f	0	0	4	2	2	2	11	0
	BE-1-m	1	0	1	4	3	4	9	0
	BE-2-f	5	1	2	2	1	3	8	0
	BE-2-m	3	5	1	1	3	3	8	1
	BE-3-f	4	1	6	5	1	1	8	2
	BE-3-m	3	3	1	6	1	1	6	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Physikerin</i>	BE-1-f	0	0	0	0	0	1	20	0

	BE-1-m	1	0	0	0	0	4	17	0
	BE-2-f	0	0	0	0	1	0	21	0
	BE-2-m	0	1	0	0	0	3	20	1
	BE-3-f	0	0	0	0	0	0	28	0
	BE-3-m	0	0	0	0	0	1	20	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Botschafterin</i>	BE-1-f	0	0	0	0	0	1	20	0
	BE-1-m	1	0	0	0	0	4	17	0
	BE-2-f	0	0	0	0	0	1	21	0
	BE-2-m	0	0	0	0	0	2	23	0
	BE-3-f	0	0	0	0	0	0	28	0
	BE-3-m	0	0	0	0	0	1	20	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Teenagerin</i>	BE-1-f	3	4	1	2	4	2	5	0
	BE-1-m	4	3	1	0	2	3	9	0
	BE-2-f	7	0	1	1	0	3	10	0
	BE-2-m	8	6	1	2	1	1	6	0
	BE-3-f	12	1	2	5	2	0	3	3
	BE-3-m	13	1	4	0	0	0	3	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Feuerwehrfrau</i>	BE-1-f	1	1	0	1	3	3	12	0
	BE-1-m	2	4	2	2	0	4	8	0
	BE-2-f	3	0	2	1	3	1	12	0
	BE-2-m	0	1	2	0	3	5	14	0
	BE-3-f	4	0	2	0	4	3	13	2
	BE-3-m	4	0	0	4	1	4	8	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Amtfrau</i>	BE-1-f	2	0	3	2	2	0	12	0
	BE-1-m	8	1	1	3	2	3	4	0
	BE-2-f	5	1	3	0	3	2	8	0
	BE-2-m	2	3	2	3	2	3	10	0
	BE-3-f	9	0	1	1	2	2	11	2
	BE-3-m	9	1	3	4	1	0	3	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Bäckerin</i>	BE-1-f	0	0	0	2	2	1	16	0
	BE-1-m	2	0	0	0	1	3	16	0
	BE-2-f	2	0	1	0	0	1	18	0
	BE-2-m	0	0	1	0	0	5	19	0
	BE-3-f	0	0	0	3	0	0	24	1
	BE-3-m	0	0	0	1	1	2	17	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Ministerin</i>	BE-1-f	0	0	0	0	1	1	19	0
	BE-1-m	1	0	0	0	2	2	17	0
	BE-2-f	0	0	0	0	1	0	21	0
	BE-2-m	0	0	0	0	1	3	21	0
	BE-3-f	0	0	0	0	0	0	28	0
	BE-3-m	0	0	0	0	0	2	19	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Starin</i>	BE-1-f	10	2	3	4	1	0	1	0

	BE-1-m	13	4	1	4	0	0	0	0
	BE-2-f	13	4	2	1	1	0	1	0
	BE-2-m	13	6	0	5	1	0	0	0
	BE-3-f	24	1	0	1	0	0	0	2
	BE-3-m	17	2	1	1	0	0	0	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Masseuse</i>	BE-1-f	0	0	1	2	2	2	14	0
	BE-1-m	4	0	3	0	1	3	10	1
	BE-2-f	2	1	0	1	1	1	16	0
	BE-2-m	3	2	1	1	1	4	13	0
	BE-3-f	4	0	1	1	1	1	20	0
	BE-3-m	1	0	0	2	0	1	16	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Masseurin</i>	BE-1-f	2	1	1	3	0	3	11	0
	BE-1-m	3	2	1	3	1	3	9	0
	BE-2-f	6	3	1	0	1	1	9	1
	BE-2-m	2	1	1	1	4	5	11	0
	BE-3-f	8	0	3	1	1	1	12	2
	BE-3-m	1	1	2	3	0	0	13	1
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Flüchtlingin</i>	BE-1-f	10	4	1	3	2	0	1	0
	BE-1-m	16	4	0	0	0	0	2	0
	BE-2-f	15	4	0	1	1	0	1	0
	BE-2-m	18	2	1	1	0	1	2	0
	BE-3-f	25	0	1	0	0	0	0	2
	BE-3-m	20	1	0	0	0	0	0	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Spitzelin</i>	BE-1-f	8	3	0	3	0	3	4	0
	BE-1-m	9	3	2	3	0	3	2	0
	BE-2-f	8	3	1	1	4	1	4	0
	BE-2-m	12	3	1	3	2	1	3	0
	BE-3-f	15	1	2	3	1	1	3	2
	BE-3-m	20	0	0	0	0	0	1	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Doktorin</i>	BE-1-f	4	0	1	0	2	0	14	0
	BE-1-m	2	2	2	1	3	0	12	0
	BE-2-f	3	1	0	1	1	1	15	0
	BE-2-m	5	2	0	1	3	2	12	0
	BE-3-f	1	0	2	0	0	3	21	1
	BE-3-m	3	1	2	2	1	1	11	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
<i>die Sekretärin</i>	BE-1-f	0	0	0	0	0	0	21	0
	BE-1-m	0	0	0	0	1	2	19	0
	BE-2-f	0	0	0	1	0	1	20	0
	BE-2-m	0	0	0	0	0	3	22	0
	BE-3-f	0	0	0	0	0	0	28	0
	BE-3-m	0	0	0	0	0	1	20	0

Etes-vous d'accord avec les phrases suivantes?

On peut utiliser le mot "mademoiselle" sans restrictions.

pas du tout
d'accord

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

tout à fait
d'accord

Ce serait dommage si le mot "mademoiselle" disparaissait complètement.

pas du tout
d'accord

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

tout à fait
d'accord

En Suisse, le mot "mademoiselle" s'utilise de moins en moins.

pas du tout
d'accord

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

tout à fait
d'accord

J'essaie souvent d'éviter le mot "mademoiselle".

pas du tout
d'accord

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

tout à fait
d'accord

Parfois, le mot "mademoiselle" est acceptable (p. ex. dans un restaurant pour appeler la serveuse).

pas du tout
d'accord

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

tout à fait
d'accord

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
...sans restrictions	NE-1-f	6	2	4	2	3	0	7	0
	NE-1-m	3	3	1	1	1	3	4	1
	NE-2-f	7	2	1	7	0	4	1	0
	NE-2-m	5	3	2	6	0	4	4	0
	NE-3-f	9	2	3	4	2	0	3	1
	NE-3-m	4	0	1	2	4	1	8	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
...dommage	NE-1-f	0	0	4	2	1	2	15	0
	NE-1-m	1	1	0	1	0	0	14	0
	NE-2-f	2	1	1	3	0	1	14	0
	NE-2-m	2	0	1	2	2	3	14	0
	NE-3-f	3	0	0	2	2	1	15	1
	NE-3-m	1	0	0	0	0	2	17	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
En Suisse...	NE-1-f	0	5	2	4	6	3	4	0
	NE-1-m	3	2	3	2	4	2	1	0
	NE-2-f	4	1	4	0	5	0	8	0
	NE-2-m	2	5	2	6	3	4	2	0
	NE-3-f	1	4	1	3	6	3	5	1
	NE-3-m	5	0	2	3	2	3	5	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
J'essaie souvent d'éviter...	NE-1-f	13	4	0	2	3	1	1	0

	NE-1-m	7	5	1	1	0	2	1	0
	NE-2-f	11	1	2	3	0	0	5	0
	NE-2-m	8	7	1	4	3	1	0	0
	NE-3-f	8	2	1	3	2	1	7	0
	NE-3-m	11	0	4	1	0	0	4	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
...parfois...acceptable	NE-1-f	1	1	0	5	0	6	10	1
	NE-1-m	0	0	0	5	1	1	10	0
	NE-2-f	1	0	2	2	3	1	13	0
	NE-2-m	4	0	1	2	5	0	12	0
	NE-3-f	4	2	2	1	4	3	8	0
	NE-3-m	1	0	0	2	2	3	12	0

Sind Sie mit den folgenden Sätzen einverstanden?

Das Wort "Fräulein" kann man ohne Einschränkungen gebrauchen.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Es wäre schade, wenn das Wort "Fräulein" völlig verschwinden würde.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Das Wort "Fräulein" wird in der Schweiz immer weniger häufig verwendet.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Ich versuche oft, das Wort "Fräulein" zu vermeiden.

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Manchmal ist das Wort "Fräulein" akzeptabel (z. B. in einem Restaurant, um der Serviererin zu rufen).

überhaupt nicht
einverstanden

völlig
einverstanden

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Tableau: réponses par sous-catégorie

		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
...ohne Einschränkungen	BE-1-f	18	2	0	1	0	0	0	0
	BE-1-m	12	6	2	2	0	0	0	0
	BE-2-f	16	3	0	1	0	1	1	0
	BE-2-m	16	4	2	2	0	1	0	0
	BE-3-f	15	2	2	3	1	1	3	1
	BE-3-m	13	4	1	3	0	0	0	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
Es wäre schade...	BE-1-f	13	2	0	0	1	2	3	0

	BE-1-m	6	7	1	0	2	1	5	0
	BE-2-f	8	2	0	1	2	2	7	0
	BE-2-m	9	3	1	0	3	2	6	1
	BE-3-f	5	2	4	4	0	3	10	0
	BE-3-m	5	1	2	2	1	2	8	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
In der Schweiz...	BE-1-f	0	2	1	0	4	5	9	0
	BE-1-m	0	1	1	1	5	6	7	1
	BE-2-f	0	0	1	5	4	4	8	0
	BE-2-m	1	1	1	4	2	7	9	0
	BE-3-f	1	0	1	3	2	6	15	0
	BE-3-m	1	0	2	4	2	4	8	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
Ich versuche...zu vermeiden	BE-1-f	0	0	1	0	2	1	16	1
	BE-1-m	0	1	2	1	1	5	12	0
	BE-2-f	1	1	1	2	0	2	15	0
	BE-2-m	3	0	0	3	3	5	11	0
	BE-3-f	1	0	0	1	5	4	17	0
	BE-3-m	2	0	3	1	2	3	10	0
		1	2	3	4	5	6	7	(sans réponse)
...manchmal...akzeptabel	BE-1-f	7	5	0	1	2	2	4	0
	BE-1-m	6	1	0	3	6	2	4	0
	BE-2-f	5	5	1	2	2	1	6	0
	BE-2-m	3	5	2	1	4	2	8	0
	BE-3-f	7	0	0	7	2	2	10	0
	BE-3-m	4	0	0	3	3	3	8	0